



**HAL**  
open science

# La Méditerranée, lieu d'échanges de mots : L'exemple des mots de marine. XIIIe-XVIIe siècles

Marie Françoise Bouret Bouret-Bérenger

► **To cite this version:**

Marie Françoise Bouret Bouret-Bérenger. La Méditerranée, lieu d'échanges de mots : L'exemple des mots de marine. XIIIe-XVIIe siècles. Linguistique. Université de Toulon, 2011. Français. NNT : 2011TOUL3001 . tel-00660781

**HAL Id: tel-00660781**

**<https://theses.hal.science/tel-00660781>**

Submitted on 17 Jan 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ DU SUD TOULON VAR

ÉCOLE DOCTORALE N°509

« CIVILISATIONS ET SOCIÉTÉS EURO-  
MÉDITERRANÉES ET COMPARÉES »

LABORATOIRE BABEL E.A. 2649

Section : Lettres modernes

Marie Françoise BOURET-BÉRENGER

LA MÉDITERRANÉE,  
LIEU D'ÉCHANGES DE MOTS.  
L'EXEMPLE DES MOTS DE MARINE.  
XIII<sup>e</sup> –XVII<sup>e</sup>.

Sous la direction de Madame le Professeur Monique LÉONARD

Jury :     Monsieur le Professeur Georges KLEIBER  
              Monsieur le Professeur Jean-Claude CHEVALIER  
              Monsieur le Professeur André JOLY  
              Madame le Professeur Monique LÉONARD

Entre le XIII<sup>ème</sup> siècle et le XVII<sup>ème</sup> siècle, se constitue un vocabulaire nautique spécifique, celui de la marine du Levant, différent de celui de la marine du Ponant utilisé en Atlantique. Ce vocabulaire est né du voyage dans le temps des mots provenant de l'indo-européen, du latin et du grec, mais sa spécificité vient des échanges, du voyage des mots dans tous l'espace méditerranéen qui permet à toutes les langues méditerranéennes de s'enrichir mutuellement.

Les récits de voyage à Jérusalem constituent une source importante car ils sont rédigés par des hommes qui n'ont jamais auparavant vu la mer et qui vivent leur première expérience de navigation ; ils ont tout à apprendre pour pouvoir transmettre leur expérience à leurs lecteurs. Le métissage linguistique méditerranéen est le fait des marins qui transmettent aux marchands et aux voyageurs qui sillonnent la Méditerranée.

Quand un mot domine et se répand dans d'autres langues cela signifie qu'il appartient à une langue d'une nation dominante soit dans ses techniques de navigation, soit par sa puissance maritime.

Les écrivains voyageurs racontent leur navigation en montrant leurs sentiments, en exprimant leur admiration pour les spectacles nouveaux qu'ils découvrent. Comme la mer est un élément inconnu, elle engendre très souvent la peur qu'il faut surmonter, le voyage est une épreuve nécessaire et enrichissante.

La constitution d'un vocabulaire spécifique montre qu'au-delà des guerres, de la course, des fortunes de mer, des hommes se sont parlés, se sont entendus, ont construit ensemble les outils nécessaires pour nommer les chose, c'est-à-dire les comprendre et se comprendre.

# TABLE DES MATIERES

	Pages
Introduction	7
1 – Les mots de marine	34
1-1- Résultats globaux	35
1-1-1- Ensemble	35
1-1-2- Moyen Âge	43
1-1-2-1. Les auteurs de langue latine	43
1-1-2-2. Les auteurs de langue française	46
1-1-2-3. Les auteurs de langue italienne	50
1-1-2-4. Ensemble des textes du Moyen Âge	53
1-1-3- Époque moderne	56
1-2- Les bateaux et la navigation	58
1-2-1- Les navires	59
1-2-1-1- Vaisseau	61
1-2-1-2- Nef, nave, navire	62
1-2-1-3- Galée, galère	67
1-2-1-4- Barque	70
1-2-1-5- Autres noms	73
1-2-2- Les hommes	78
1-2-2-1- L'encadrement	81
1-2-2-2- Les hommes d'équipage	86
1-2-2-3- Les pirates	89
1-2-3- Les manœuvres	92
1-2-3-1- Les actions du navire	93
1-2-3-2- Les actions des commandants	95
1-2-3-3- Les actions des marins	99

1-3-	Les éléments	103
1-3-1-	La mer	104
1-3-1-1-	Étendue d'eau	104
1-3-1-2-	Les vagues	105
1-3-1-3-	Le calme plat	107
1-3-2-	Les terres	108
1-3-2-1-	Les abris	108
1-3-2-2-	Les écueils	115
1-3-2-3-	Le bord de mer	117
1-3-3-	Le vent	119
1-3-3-1-	Régime	120
1-3-3-1-1-	Vent favorable	120
1-3-3-1-2-	Vent contraire	122
1-3-3-1-3-	Vent fort	124
1-3-3-2-	Tourmentes et tempêtes	126
1-3-3-3-	Noms des vents	128
2-	Le voyage des mots	132
2-1-	Le voyage dans le temps, la transformation des mots	132
2-1-1-	Les mots en provenance de l'Indo-européen	133
2-1-1-1-	Les mots de la famille de mer	133
2-1-1-2-	Les mots de la famille de nave	137
2-1-1-3-	Les mots de la famille de vent	142
2-1-2-	Les mots en provenance du latin	143
2-1-2-1-	Évolution phonétique	143
2-1-2-2-	Évolution phonétique et sémantique	150
2-1-2-3-	Mots latins empruntés au grec	155
2-1-3-	Les mots perdus	157
2-1-3-1-	Sortis du vocabulaire nautique	158
2-1-3-2-	Mots devenus inutiles	159
2-1-3-3-	Mots remplacés	162

2-2-	Le voyage dans l'espace méditerranéen	166
2-2-1-	L'italien et le provençal	167
2-2-2-	L'arabe et le turc	176
2-2-3-	Le grec, l'espagnol et le portugais.	185
2-3	Un vocabulaire spécifique	193
2-3-1-	Des mots adoptés par tous	193
2-3-2-	La marine du Levant	195
2-3-3-	Les apports extérieurs	197
3-	Le voyageur et la Méditerranée.	205
3-1-	Une découverte	209
3-1-1-	Des lieux	211
3-1-1-1-	La navigation	211
3-1-1-2-	La terre : les îles et les ports	214
3-1-1-3-	les présupposés à l'épreuve de la réalité	219
3-1-2-	Des autres	223
3-1-2-1-	Les compagnons	223
3-1-2-2-	Les hôtes de rencontre	230
3-1-2-3-	Divers autres	234
3-1-3-	Des différences	236
3-1-3-1-	Les langues	236
3-1-3-2-	Les « étrangers »	242
3-1-3-3-	Les coutumes	246
3-2-	Un spectacle	249
3-2-1-	Permettant la connaissance	249
3-2-1-1-	La ville de Venise	250
3-2-1-2-	L'arsenal de Venise	255
3-2-1-3-	Des endroits remarquables	257

3-2-2-	Un spectacle plaisir	261
3-2-3-	Quelques scènes	264
3-3-	Une possible révélation de soi	270
3-3-1-	Les dangers : tempêtes, écueils, pirates	271
3-3-1-1-	Se noyer	271
3-3-1-2-	Tempêtes et bonasses	274
3-3-1-3-	Les pirates	281
3-3-2-	Les réactions des voyageurs en péril	287
3-3-3-	Les mots pour le dire – la mise en scène du moi	290
	Conclusion	297
	Annexes	302
-	Bibliographie	303
-	Corpus détaillé	326
-	Cartes	337
	La Méditerranée en 1200	337
	La Méditerranée en 1300	338
	La Méditerranée en 1400	339
	La Méditerranée en 1500	340
	La Méditerranée en 1600	341
-	Classement des mots par origine	342
-	Mots relevés dans le corpus	344

*Jusques aujourd'hui l'on n'a point découvert  
au nouveau monde aucune Méditerranée  
comme il y en a en Europe, Asie et Afrique.*

J. Acosta

*Histoire naturelles des Indes, 1558, p.94.*

En mettant cette citation en exergue de son ouvrage sur la Méditerranée<sup>1</sup>, Fernand Braudel indique qu'il considère le monde méditerranéen comme un monde unique. Il s'agit, en effet, d'un ensemble complexe de peuples, de civilisations à la fois proches et diverses, s'inscrivant dans une longue histoire, dont témoignent, aux commencements, les Pyramides d'Égypte<sup>2</sup>.

L'histoire des idées et des connaissances est liée à la Méditerranée qui est le berceau des trois religions monothéistes révélées. Elles ont, tout au long de leur développement et de leurs confrontations, structuré l'espace méditerranéen.

C'est un espace restreint, inscrit dans un temps très long, dans lequel les luttes incessantes entre les peuples ne nuisent pas aux relations des hommes entre eux. Ces relations se font souvent par voie maritime, d'abord de proche en proche, puis en voyage d'exploration comme la navigation des Phocéens à la recherche de débouchés commerciaux. C'est ainsi que Pythéas arriva à Marseille et que, selon Strabon, de même qu'Athènes fut l'école de la

---

<sup>1</sup>Fernand Braudel, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, tome 1, Paris, Armand Colin, 1990.

<sup>2</sup>Vers 2500 AC.



Grèce, *Marseille fut l'école des barbares*<sup>3</sup>, mettant l'accent sur les bienfaits du métissage culturel que favorise le monde méditerranéen. Et ce métissage culturel se traduit par la construction d'un langage commun aux gens de mer qui ont besoin de se faire comprendre de toute la corporation marine, au-delà des langues des États qui composent le monde méditerranéen.

Les gens qui naviguent, en Méditerranée, depuis toujours, sont nombreux et ont des motivations différentes. Ils peuvent être des explorateurs partis découvrir de nouveaux rivages, de nouvelles terres où s'installer et trouver des conditions de vie meilleures que dans leur cité d'origine trop petite pour subvenir aux besoins de tous les citoyens. Les citoyens grecs de Chalcis partent, au VII<sup>ème</sup> siècle A.C. pour élargir leurs débouchés commerciaux et fondent d'autres cités comme Catane en Sicile ou Cumes en Italie du sud avec lesquelles ils commercent en priorité. Des convois de blés romains partaient chaque année d'Égypte, pour alimenter le peuple de Rome qui dépendait de ces approvisionnements. Mais le plus souvent le commerce se fait avec les territoires les plus proches, il n'est pas nécessaire d'avoir un grand navire pour faire du cabotage, de port en port, d'un bout à l'autre de la Méditerranée.

Les Croisés, à la conquête des Royaumes latins d'Orient, se rendent en Terre sainte, souvent par la voie maritime. Louis IX fit même construire le port d'Aigues-Mortes comme base de départ de son expédition. Après les croisades, de

---

<sup>3</sup> Strabon, *Géographie*, Livre IV,1,5, éd. Germaine AUJAC, Paris, Les Belles Lettres, 1966, vol.3.

nombreux pèlerins se rendent sur les lieux saints, que ce soit à La Mecque ou à Jérusalem. Les pèlerinages chrétiens diminuent au moment de la Réforme, car les Protestants y sont hostiles, mais reprennent rapidement ce qui montre qu'accompagnant le devoir du chrétien de se recueillir sur les lieux de la passion du Christ, existe une curiosité de l'homme, un désir de connaissance et de découverte.

Les relations diplomatiques s'établissent entre les États. La République de Venise envoie, dans toutes les capitales et toutes les places importantes des ambassadeurs qui font des rapports détaillés réguliers sur l'état des cités dans lesquelles ils résident. Elle nomme également des consuls dans les principaux ports, chargés de faciliter la vie des marchands et autres personnes qui y travaillent, y résident, ou des personnes qui ne font que passer, comme les pèlerins.

Les relations entre la France de François 1<sup>er</sup> et l'Empire ottoman de Soliman le Magnifique sont officialisées par les Capitulations<sup>4</sup> et une représentation permanente de la France à Istanbul.

Ainsi, des hommes sillonnent la Méditerranée, pour différents motifs, mais comment font-ils pour se comprendre ?

---

<sup>4</sup>Les capitulations sont des traités qui garantissaient aux sujets chrétiens, qui résidaient temporairement ou d'une manière permanente dans les pays musulmans, le droit d'être soustraits dans une large mesure à l'action des autorités locales et de relever de leurs autorités nationales, représentées par leurs agents diplomatiques et leurs consuls.

En quelle langue parlent les voyageurs et comment arrivent-ils à se comprendre, s'ils en ressentent la nécessité ?

Les voyageurs, pour la plupart, ne restent pas assez longtemps en Orient pour avoir le temps d'apprendre la langue ou un langage commun, comme le feront les esclaves à Alger au XVI<sup>ème</sup> siècle avec la lingua franca. Ils ont donc des interprètes, truchements en Asie, mais ils n'en ont pas durant leur voyage.

De plus, le monde que les voyageurs découvrent est un monde inconnu (même si certains ont lu des récits de voyage antérieurs), ils n'ont donc pas d'outils pour nommer les choses qu'ils voient pour la première fois. La partie navigation est sans doute la plus significative, parce que c'est la partie du voyage la plus nouvelle, la moins préparée intellectuellement, les mots retenus seront donc les mots entendus.

Les voyageurs prennent des mots à ceux qui savent nommer, pour les intégrer à leur vocabulaire et leur permettre de décrire, d'échanger, d'écrire. Mais quels mots ? à qui ? comment se transmettent-ils ?

Pour le comprendre, il convient de faire une analyse des récits de voyage, en dépouillant systématiquement la partie navigation du récit.

Le trait commun des voyageurs est qu'ils n'ont jamais vu la mer auparavant. C'est un voyage découverte.

Alors comment écrire cette expérience dont les voyageurs reviennent en ayant changé leur regard sur le monde ? Les

mots nouveaux appris au cours des traversées seront-ils utilisés pour authentifier une aventure ?

La question à laquelle l'étude s'efforcera de répondre est double. Elle cherchera à cerner le vocabulaire technique employés par les écrivains voyageurs passeurs de mots, en identifiant leur origine car la langue est un élément vivant, sensible aux rencontres, aux relations, à la découverte des autres. Il conviendra ensuite d'analyser comment les écrivains voyageurs mettent ce vocabulaire nouveau au service du genre littéraire qu'est le récit de voyage.

Le corpus comprend quatre récits de voyages effectués au XIII<sup>ème</sup> siècle, quatre au XIV<sup>ème</sup> siècle, huit au XV<sup>ème</sup> siècle, huit au XVI<sup>ème</sup> siècle et quatre au XVII<sup>ème</sup> siècle, soit au total, 28 textes, tous en prose, relatant des navigations.

Les dates retenues pour chacune des œuvres ne sont ni la date d'écriture, ni la date d'édition, mais la date du voyage, puisqu'aussi bien, l'hypothèse retenue est que pour chacun, c'est au cours de la première navigation de sa vie, que l'auteur a acquis des mots de marine, nouveaux pour lui.

Les textes du corpus commencent au début du XIII<sup>ème</sup> siècle, ils sont parmi les premiers récits de voyage écrits en langue vernaculaire et s'arrêtent au milieu du XVII<sup>ème</sup> siècle, moment où se termine la spécificité de la Méditerranée ; elle n'est plus dominée par les peuples qui habitent sur son pourtour, elle perd son statut de creuset culturel, ses mots viennent dorénavant, du nord de l'Europe.

Les textes du corpus sont classés par date de voyage.

XIII<sup>ème</sup> siècle.

Robert de Clari, *la Conquête de Constantinople (1198 – 1205)*, éd. Jean Dufournet, Paris, Honoré Champion, 2004.

Traduction de Jean Dufournet.

Geoffroy de Villehardouin, *La conquête de Constantinople*, éd. Dufournet, Paris, Garnier Flammarion, 2004.

Traduction de Jean Dufournet.

Philippe de Novarre, *Mémoires, 1218-1243*, éd. Charles Kohler, Honoré Champion, Paris, 1913. Texte en ancien français, traduction propre.

Jean de Joinville, *Vie de saint Louis*, éd. J. Monfrin, Paris, Dunod, Classique Garnier, 1995. Traduction de J. Monfrin.

XIV<sup>ème</sup> siècle

Jacques de Vérone, « Le pèlerinage du moine augustin Jacques de Vérone », éd. R. Rührich, *Revue de l'Orient latin*, tome III, 1895, pp. 155-302. Texte en latin, traduction propre.

Leonardo Frescobaldi, “Viaggio in terra santa”, *Pellegrini scrittori: viaggiatori toscani del trecento in terra santa*, éd. A. Lanza, Firenze, Ponte alle grazie, 1990. Texte en italien, traduction propre.

Nicolas de Martoni, « Relation du pèlerinage à Jérusalem de Nicolas de Martoni notaire italien (1394-1395) », éd. Léon Le

Grand, *Revue de l'Orient latin*, tome III, 1895. Textes latins, traduction propre.

Ogier d'Anglure, *Le saint voyage à Jérusalem du Seigneur d'Anglure*, éd. François Bonnardot & Auguste Longnon, Paris, Firmin Didot, 1878. Texte en français.

#### XV<sup>ème</sup> siècle

Nompar de Caumont, *Voyage d'outremer en Jérusalem par le seigneur de Caumont*, éd. Marquis de la Grange, Auguste Aubry, Paris, 1858. Texte en français.

Ghillebert de Lannoy, *Œuvres de Ghillebert de Lannoy voyageur, diplomate et moraliste*, éd. Ch. Potvin, Louvain, P. et J. Lefever, 1878. Texte en français.

Bertrandon de la Broquière, *Le voyage d'outremer de Bertrandon de la Broquière, premier écuyer tranchant et conseiller de Philippe le Bon, duc de Bourgogne*, éd. Ch. Schefer, Paris, Ernest Leroux, 1892. Texte en français.

Anselme Adorno, *Itinéraire d'Anselme Adorno en Terre sainte (1470-1471)*, éd. J. Heers et G. de Groer, éd. Du CNRS, Paris, 1978. Texte en latin, traduction J. Heers et G. de Groer.

Fratris Felici Fabri, *Evagatorium in Terrae sanctae, Arabiae et Egypti peregrinationem*, éd. Conrad Hassler, Stuttgart,

Société de littérature de Stuttgart, 1843<sup>5</sup>. Texte en latin, traduction pour partie de Jean Meyers et Nicole Chareyron.

Louis de Rochechouart, “Journal de voyage à Jérusalem de Louis de Rochechouart, évêque de Saintes. », éd. C. Couderc, *Revue de l’Orient latin*, tome I, 1893, pp. 168-274. Textes latins, traduction propre.

Georges Lengherand, *Voyage de George Lengherand, mayeur de Mons en Haynaut à Venise, Rome, Jérusalem, Mont Sinai et le Kayre – 1485-1486*. Mons, Masquillier & Duquesne, 1861. Texte en français.

Pietro Casola, *Viaggio a Gerusalemme di Pietro Casola*, éd. Anna Paoletti, Turin, edizioni dell’orso, 2001. Texte en italien, traduction propre.

#### XVI<sup>ème</sup> siècle

Jean Thenaut, *Le voyage d’outremer (Egypte, Mont Sinay, Palestine) de Jean Thenaut, gardien du couvent des Cordeliers d’Angoulême*, éd. Ch. Schefer, Paris, Ernest Leroux, 1884. Texte en français.

Greffin Affagart, *Relation de terre Sainte (1533-1534)*, éd. J. Chavanon, Paris, Librairie Victor Lecoffre, 1902. Texte en français.

---

<sup>5</sup> Cette édition reste à ce jour, la seule édition complète du récit de Félix Fabri. Jean Meyers et Nicole Chareyron ont réédité les quatre premiers traités : *Félix Fabri, Les errances de Frère Félix, pèlerin en Terre sainte, en Arabie et en Égypte (1480-1483)*, t.1, Premier et deuxième traités ; t.2, Troisième et quatrième traités ; t. 3, Quatrième traité (suite), texte latin, introduction, traduction et notes sous la direction de Jean Meyers et Nicole Chareyron, Montpellier, 2000, 2003 et 2006.

Antoine Regnaut, *Discours du voyage d'outremer au saint sepulcre de Jerusalem et autres lieux de la terre Sainte par Anthoine Regnaut bourgeois de Paris*, Lyon, 1573. Texte en français.

Nicolas de Nicolay, *Les quatre premiers livres des navigations et peregrinations orientales de N. de Nicolay, seigneur d'Arfeuille, valet de chambre et géographe ordinaire du roy*, Lyon, Guillaume Roville, 1568. Texte en français.

André Thevet, *Cosmographie du Levant*, Lyon, Jean de Tournes et Guil. Gazeau, 1561. Texte en français.

Jean Palerne, *Peregrinations du S. Jean Palerne, Foresien, Secretaire de François de Valois Duc d'Anjou, & d'Alençon, &c.*, Lyon, Jean Pillehote, 1606. Texte en français.

Louis Balourdet, *La guide des chemins pour le voyage de Hierusalem et autres lieux de la terre Sainte*, Chalon, Guyot, 1601. Texte en français.

Jacques de Villamont, *Les Voyages du seigneur de Villamont, chevalier de l'Ordre de Hierusalem, Gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy*, Paris, Montroeil et Richer, 1600. Texte en français.

#### XVII<sup>ème</sup> siècle

Henry Castela, *Le saint voyage de Hierusalem et mont Sinay, faict en l'an du grand jubilé, 1600*, Bordeaux, Laurens Sonnius, 1603. Texte en français.



Henry de Beauvau, *Relation journalière du voyage du Levant fait et décrit par haut et puissant seigneur Henry de Beauvau, baron dudict lieu et de Manonville, seigneur de Fleville*, Nancy, Garnich, 1615. Texte en français.

Nicolas Benard, *Le voyage de Hierusalem et autres lieux de la terre sainte, fait par le seigneur Benard, Parisien, chevalier de l'ordre du saint Sepulchre de nostre seigneur Jesus Christ*, Paris, Moreau, 1621. Texte en français.

Jean de Thevenot, *Relation d'un voyage fait au Levant*, Paris, Billaine, 1665. Texte en français.

Les auteurs

XIII<sup>ème</sup> siècle

Robert de Clari, 1204. Il écrit en ancien français. Il participe à la quatrième croisade qui part de Venise en 1204. C'est un chevalier picard qui possède un domaine modeste, il fait partie de la masse des petits chevaliers qui se sont croisés. Les croisés ont demandé aux Vénitiens de leur construire des navires et d'assurer leur navigation vers outremer. Ils partent de Venise, s'arrêtent à Zadar qu'ils conquièrent et se partagent avec les Vénitiens ; ils font escale ensuite à Corfou et décident d'aller à Constantinople remettre sur le trône de l'empire, l'homme qu'ils considèrent comme le prétendant légitime au trône.

Robert de Clari ne s'attarde pas à la description du voyage en mer, mais il note par deux fois, la splendeur de la flotte des croisés et des Vénitiens, au départ de Venise et la parade de la flotte devant les habitants de Constantinople.

Geoffroy de Villehardouin, 1204. Son texte est en ancien français. Il participe lui aussi à la quatrième croisade. Il est maréchal de Champagne et fait partie des six messagers envoyés à Venise pour négocier le transport de l'armée vers l'Égypte, objectif premier de cette croisade qui veut contraindre les Égyptiens à rendre Jérusalem. Il est l'homme de confiance de Boniface de Montferrat, un des principaux chefs de la croisade. Sa vision et donc son récit, est celle d'un homme politique qui va valoriser et justifier les choix faits par le marquis de Montferrat. Cette quatrième croisade est déviée de ses objectifs. A la demande du Doge de Venise, les croisés assiègent Zadar puis décident d'aider Alexis, le fils de l'empereur byzantin Isaac II qui vient d'être détrôné, à reconquérir Constantinople, ville chrétienne, peuplée de Grecs. Les croisés prennent Constantinople et, après des péripéties, la croisade se termine par le sac de la ville. Comment expliquer une telle déviation ? nos auteurs ont une opinion.

La thèse de la préméditation des Vénitiens est à exclure. Celle qui l'attribue à une ambition délibérée de conquête des chefs, soutenue par le chroniqueur Robert de Clari et les croisés de base, l'est aussi, tout comme, à l'inverse, la thèse d'un enchaînement de circonstances dû seulement au hasard, soutenue par le chroniqueur Geoffroy de

Villehardouin et par les chefs, prompts à s'auto-justifier<sup>6</sup>.

Villehardouin, comme Robert de Clari, s'étend peu sur la traversée qui s'est faite en deux fois entre Venise et Constantinople avec un hivernage à Zadar.

Philippe de Novare (1195-1265) réside à Chypre. D'origine italienne, il rédige ses mémoires en ancien français, langue parlée alors à Chypre. Il écrit, vers 1243, ses *Mémoires* qui racontent sa guerre aux côtés des seigneurs de Beyrouth, Jean 1<sup>er</sup>, puis Balian III d'Ibelin contre l'empereur Frédéric II. C'était un juriste et un poète qui entrecoupe ses mémoires de pièces écrites en vers. Il fait de nombreux déplacements avec le seigneur de Beyrouth entre Chypre et l'Orient latin.

Jean de Joinville accompagne Louis IX à la croisade de 1248 mais ne participe pas à l'expédition de Tunis au cours de laquelle le roi trouve la mort. Il écrit, en ancien français, un premier récit de la vie de Louis IX qu'il termine en 1272, deux ans après la mort du roi. A la demande de Jeanne de Navarre, la femme de Philippe le Bel, il reprend son récit, l'enrichit, l'amplifie et l'achève en 1309, après la mort de la reine Jeanne. Joinville est un grand admirateur du roi Louis, il a été appelé à témoigner lors du procès en canonisation du futur saint Louis. Joinville n'a pas composé une biographie chronologique, il préfère livrer certains traits de caractère du roi. Les passages étudiés concernent la navigation en août 1248, entre Marseille et

---

<sup>6</sup> Jean Flori, *Les croisades*, éd. Jean-Paul Gisserot, Paris, 2001, page 53.

Damiette et celle de retour que fait le roi jusqu'à son arrivée à Hyères

#### XIV<sup>ème</sup> siècle

Jacques de Vérone est un moine augustin originaire de Vérone, comme son nom l'indique, qui fait un pèlerinage à Jérusalem en 1335. Il quitte Vérone le 7 mai 1335, s'embarque à Venise le 29 mai, débarque à Jaffa le 30 juillet. Il navigue ensuite entre Saint Jean d'Acre et Beyrouth. Le manuscrit s'arrête au moment où il s'embarque pour son voyage de retour en octobre 1335. Il rédige, en latin, un bref récit de son voyage, à son retour dans son monastère de Vérone. Son pèlerinage dure six mois, le voyage de Venise à Jaffa, un peu moins de trois mois dont quarante neuf jours de mer.

Leonardo Frescobaldi est un homme politique, un écrivain et un voyageur italien du Trecento. Originaire de Turin, d'une famille prestigieuse, il fut chargé avec Simone Sigoli et Giorgio Gucci d'accomplir un voyage en Terre sainte et d'en écrire le récit, par l'évêque de Volterra à qui le roi de Naples l'avait demandé. Le voyage eut lieu en 1384-1385 et Frescobaldi en rédigea le récit, en ancien italien, dès son retour.

Nicolas de Martoni est notaire à Carinola en Campanie, et n'a, sans aucun doute, jamais vu la mer<sup>7</sup>. Il fait partie de ces nombreux pèlerins de la fin du XIV<sup>ème</sup> qui se rendent sur les Lieux Saints et laisse un récit précis de ce qu'il a fait. Son voyage dure, au total, onze mois, de juin 1394 à mai 1395, son pèlerinage proprement dit, trois mois ; sur le chemin du retour, le mauvais temps et les pirates l'obligent à rester trois mois en Grèce. Quatre mois<sup>8</sup> sont donc consacrés à la navigation, escales comprises, entre Gaète<sup>9</sup> et Alexandrie et au retour entre Beyrouth et Otrante et ce temps de navigation occupe plus d'un tiers de son récit<sup>10</sup>.

Il suit le même itinéraire que le seigneur d'Anglure, qui effectuera son pèlerinage une année plus tard, comme le fait remarquer Léon Le Grand<sup>11</sup>.

Comme Jacques de Vérone, Nicolas de Martoni écrit en latin, langue dans laquelle il rédige son récit sous forme de journal ; son latin est certes enrichi de traces d'italien, ce qui, pour notre propos, donne un intérêt supplémentaire à ce texte, il s'agit d'un latin tardif du Moyen Âge.

Ogier d'Anglure le voyageur ou Ogier IX est né vers 1360. Il devint à la mort de son père "monseigneur d'Anglure" mais sans posséder le domaine ; il accompagne l'armée royale pendant plusieurs années. Ogier fait un voyage à Jérusalem en 1395 avec Simon de Sarrebruck lequel

---

<sup>7</sup> Léon Le Grand (préface de l'édition de *la Relation du Pèlerinage à Jérusalem de Nicolas de Martoni*, p. 567) précise également qu'il ne savait pas nager ce qui explique ses terreurs par gros temps.

<sup>8</sup> Pendant environ un mois, à différents moments, il poursuit son voyage par voie de terre, en Grèce ou en Italie.

<sup>9</sup> Dans le Latium

<sup>10</sup> 35 pages sur 92

<sup>11</sup> dito

mourut en cours de voyage; son récit a été écrit par son secrétaire ou son chapelain, en ancien français.

A l'aller il s'embarque à Venise pour Jaffa, la traversée dure environ un mois. Au retour, il s'embarque le 21 décembre à Alexandrie "la bonne cité", la tempête les jette sur les côtes de l'île de Chypre où il reste un mois. Il repart le 24 janvier pour Rhodes où par suite des vents contraires, il n'aborde qu'au bout d'un mois. Il y reste pendant tout le mois de carême et les fêtes de Pâques et repart pour Venise le 9 avril. Débarqué dans cette ville le 23 mai, L'auteur visite et décrit l'arsenal de Venise.

#### XV<sup>ème</sup> siècle

Nompar de Caumont, le Seigneur de Caumont est né en 1391, est élevé à la cour du comte de Foix, son cousin. En 1417, il va à Compostelle, en 1418, à Jérusalem. Il part de Barcelone le 21 mars 1418 et arrive à Jaffa le 28 juin. Au retour, il part de Jaffa le 17 juillet et arrive à Barcelone le 14 mars 1419. En tout, un an de voyage pour moins d'un mois de Terre sainte. Mais il passe quelques temps à la cour du roi Jean II de Lusignan à Nicosie, deux mois à Rhodes et passe l'hiver en Sicile.

Ghillebert de Lannoy (1386-1462) est le type personnifié du chevalier errant, de l'aventureux soldat de fortune du Moyen Age dont toute la vie ne fut qu'un long pèlerinage. Il raconte dans ce texte, ce qu'il a fait dans sa vie, les combats auxquels il a participé, les voyages qu'il a effectué soit comme envoyé des rois de France et d'Angleterre, soit comme pèlerin. Il joint une carte à son récit. En 1401, il fait

un premier voyage à Jérusalem, un deuxième en 1420, en grand partie par voie terrestre, puis il s'embarque à Gallipoli pour naviguer jusqu'à Alexandrie. Les rois de France, d'Angleterre et le duc de Bourgogne, Philippe le Bon, lui avaient demandé secrètement de se rendre en Orient pour examiner les chances de succès qu'offrirait une nouvelle croisade contre les Sarrasins.

Il décrit les ports de façon assez précise, explique quel abri ils représentent par rapport au vent, leur profondeur, les bateaux qui peuvent y avoir accès. Enfin il entreprend un dernier voyage à Jérusalem en 1446.

Bertrandon de la Broquière est à la cour du roi où il occupe de hautes fonctions. Il fait le voyage d'outremer en 1432, et prend des notes. En 1435, il participe à la négociation de la paix d'Arras pour le compte du duc de Bourgogne qui lui fait épouser, en 1442, une des plus nobles héritières de l'Artois, Catherine, fille de Jean, seigneur de Berniculles.

Il rédige son récit longtemps après, à partir de ses notes. Il part de la cour de Gand en février 1432 pour Venise où il embarque le 8 mai. Il débarque à Jaffa, à une date non précisée. La navigation se passe sans problème et ne prend que quatre pages. Puis il rembarque de Jaffa pour Beyrouth. La suite du retour se fait par voie terrestre.

Louis de Rochechouart, évêque de Saintes (1434-1495) effectue son pèlerinage à Jérusalem en 1461, c'est un jeune évêque de vingt huit ans. Il rédige un journal de voyage où il décrit jour après jour, les péripéties de la navigation ; il semble l'avoir rédigé au cours de son voyage : *nona junii, habuimus mare infestum. Infirmus ego nimis quod littera*

*docet ; navigamus inter Albaniam et Appuliam*<sup>12</sup>. c'est un récit assez bref dont il manque la fin, en particulier tout le voyage de retour ; le voyage aller entre Venise et Jaffa dure un mois environ. Les escales sont peu nombreuses parce que la peste sévit dans un grand nombre d'endroits qu'il cite comme Corfou, Modon, Candie.

Anselme Adorno (1424-1483) est un flamand d'origine génoise qui effectue un pèlerinage à Jérusalem en 1470-1471 avec des compagnons, dont son fils Jean, le rédacteur de ce récit. L'itinéraire choisi est différent de celui de la plupart des pèlerins, les Adorno quittent Bruges le 19 février 1470, s'embarquent à Gènes le 7 mai, passent par Tunis et arrivent à Alexandrie en juillet. Au retour, ils s'embarquent à Beyrouth le 28 octobre pour débarquer à Brindisi le 24 novembre 1470.

Le frère Félix Schmidt alias Frère Félix Fabri (1434-1502), ou F.F.F. dans son texte, est un moine de l'Ordre des Frères prêcheurs, un dominicain donc, du monastère d'Ulm qui accomplit deux voyages en Terre sainte en 1480 et en 1483. Le récit particulièrement détaillé, d'environ mille cinq cents pages dans l'édition d'Hassler<sup>13</sup>, qu'il fait de ses voyages est destiné à ses frères du couvent d'Ulm. L'Evagatorium comprend deux parties et douze traités. Nous n'avons dépouillé, pour la partie statistique du relevé de mots, que les parties navigation du premier traité qui concerne le premier voyage de 1480 et le troisième traité qui évoque la deuxième traversée, entre Venise et Jaffa, en juin 1483 car

---

<sup>12</sup> 9 juin, nous avons une mer menaçante. Je suis trop malade pour écrire, nous naviguons entre l'Albanie et l'Apulie. p.231.

<sup>13</sup> Voir note 5, p. 13.



ces extraits sont suffisamment riches pour pouvoir être comparés aux autres récits. Les traités 9 et 10 retracent la traversée maritime de retour et, pour l'étude des occurrences paraissent redondants. Le deuxième traité sera utilisé pour les analyses plus qualitatives, il comporte des développements sur les multiples périls de la navigation, un texte sur les galères et la vie à bord. Le texte, en latin, a été rédigé à partir de notes prises par l'auteur au cours de son second voyage et a fait l'objet d'une longue rédaction, comme l'explique Jean Meyers<sup>14</sup>.

Georges Lengherand est maire de Mons. Il s'embarque à Venise le 8 juin et arrive à Jaffa le 9 août. Au retour, il part de Damiette le 26 novembre pour arriver à Venise le 4 janvier.

Pietro Casola appartient à une famille noble de Milan. Il est secrétaire de l'ambassade du duché de Milan à Rome, puis chanoine du Dôme de Milan à partir de 1476. Il fait un pèlerinage à Jérusalem en 1494. Son voyage dure cinq mois, pour moins de trois semaines en terre sainte : il part le 15 mai de Milan, s'embarque à Venise où il voit la mer pour la première fois, pour Jaffa. Il est de retour à Venise le 28 octobre.

---

<sup>14</sup> Jean Meyers, « l'Evagatorium de Frère Félix Fabri : de l'errance du voyage à l'errance du récit », *Le Moyen Âge* 2008/1, Tome CXIV, p.9-36.

## XVI<sup>ème</sup> siècle

Jean Thenaut est né à Melle dans le Poitou, entre 1475 et 1485 et on ne trouve pas trace de lui après 1542. Au moment de son voyage, en 1512, il est gardien du couvent des Cordeliers d'Angoulême, protégé de Louise de Savoie pour le compte de laquelle il fait ce pèlerinage. De plus Louis XII et le dauphin François lui demandent de ramener des renseignements. Il s'embarque le 14 novembre à Aigues-Mortes, débarque à Gênes, puis prend différents navires qui cabotent le long des côtes italiennes jusqu'à Messine où il embarque sur un navire de Raguse qui arrive à Alexandrie le 26 février. Au retour, il part de Damiette le 25 novembre sur une grosse galère, fait une longue escale à Rhodes, puis à Messine ; il débarque à Villefranche le 2 mars 1512.

Greffin Affagart est un chevalier français, seigneur de Courteille dans la Sarthe. Il fait un premier pèlerinage en 1519-1520 par la voie ordinaire Venise-Jaffa. Son deuxième voyage à Jérusalem a lieu en 1533-1534, il s'embarque à Venise pour Alexandrie, puis continue son voyage par la terre.

Antoine Regnaut est un marchand et un pèlerin. Il voyage en 1549. Il part de Venise le 5 juin pour Tripoli où il arrive le 19 juillet. Au retour, il embarque à Jaffa le 29 août, débarque à Venise le 15 novembre en faisant une escale de trois semaines à Chypre.

Nicolas de Nicolay est né en 1517. Il n'est pas un pèlerin, mais il remplit les fonctions d'ingénieur militaire, espion et géographe du roi ; Il accompagne l'ambassadeur du roi Henri II, le sieur d'Aramont, nommé auprès de Soliman le Magnifique en 1551. Ils partent de Marseille le 4 juillet 1551, pour Alger, puis Malte, puis Tripoli où Aramont est envoyé pour essayer de détourner les Turcs de leur projet de prendre Tripoli. Après avoir rendu compte de l'échec de sa mission au commandant militaire de l'expédition et au supérieur des Chevaliers de l'Ordre de Malte, Aramont et Nicolay se rendent à Constantinople où ils arrivent le 20 septembre 1551.

André Thevet est un explorateur et écrivain français, né vers 1502 à Angoulême et mort en 1590 à Paris. Il a de nombreuses protections : François 1<sup>er</sup>, les La Rochefoucauld et les Guise. Il commence par voyager en Italie, chargé de diverses missions par ses protecteurs. A Plaisance, il se lie avec le cardinal Jean de Lorraine qui finance son voyage au Levant. Il visite la Grèce, séjourne un an à Constantinople. On pense qu'il aurait alors été espion pour le compte de la France. En 1552, il visite l'Égypte et la Palestine. De retour en France en 1554, il fait paraître son récit de voyage.

Jean Palerne, (1557-1592) fait de solides études. A 19 ans, il est secrétaire du duc d'Alençon, frère du roi Henri III. Ensuite, il voyage seul, visite l'Espagne puis le Levant en 1581, il a 24 ans. Il part de Paris le 30 mars 1581, s'embarque à Venise le 5 mai. Le navire fait naufrage le long des côtes d'Istrie ; sur 360 personnes embarquées, 80 sont

sauvées. Les rescapés rentrent à Venise d'où Jean Palerne repart le 24 juin. Il arrive à Alexandrie le 20 juillet. Au retour, il embarque à Tripoli le 15 janvier 1582 pour Chypre, puis Constantinople. Il voyage par terre entre Constantinople et Raguse, où il s'embarque pour Venise.

Louis Balourdet est un prêtre champenois qui entreprend un pèlerinage, avec la bénédiction de son archevêque, le cardinal de Guise. Il part de Reims pour rejoindre Nice en passant par la Savoie. De Nice, il se rend à Marseille, le plus souvent par mer. Il embarque à Marseille le 25 avril 1588, est à Tripoli le 24 mai, puis à Jaffa le 8 juin. Le retour se fait de Tripoli, le 7 juillet, à Messine, le 22 septembre, après une longue escale à Candie. De Messine, il gagne en barque, Naples puis continue par la terre.

Jacques de Villamont (1558-1629) est un gentilhomme breton. Il entreprend ce voyage à 31 ans, commence par visiter l'Italie puis embarque à Venise le 19 avril 1589 pour Jaffa où il arrive fin mai. Au retour, il embarque à Tripoli le 10 septembre, passe l'hiver à Chypre et revient à Venise le 6 juillet 1590. Son récit connaît un grand succès et va être réédité plus de vingt fois à Paris, Arras, Lyon, Rouen et Liège.

## XVII<sup>ème</sup> siècle

Henry Castela est né à Toulouse vers 1570. C'est un religieux observantin de l'ordre de saint François qui part le

4 avril 1600 de Bordeaux pour Marseille où il s'embarque pour l'Italie. Il passe à Rome obtenir du Pape et du Père supérieur de son ordre *obédience et licence* pour aller faire un pèlerinage à Jérusalem. Il se rend à Venise où il s'embarque pour Jaffa. Au retour, il s'embarque à Alexandrie le 6 février 1601 et arrive le 28 avril à Venise, après une escale d'environ un mois à Raguse.

Henry de Beauvau part de Venise le 1<sup>er</sup> novembre 1604 pour Constantinople où il arrive le 10 janvier 1605. Après un séjour d'un peu plus de quatre mois à Constantinople, il repart pour Tripoli, Beyrouth et Jaffa. Le retour se fait au départ d'Alexandrie le 16 octobre pour Naples où il débarque le 27 novembre 1605.

Nicolas Benard fait son pèlerinage à 25 ans *pour accomplir mon vœu*. Il s'embarque à Marseille le 20 septembre 1616, il arrive à Jaffa le 22 janvier 1617. Sa visite de la Terre sainte dure deux semaines environ. Il repart de Jérusalem le 5 février, rejoint Jaffa d'où il rembarque le 20 février pour Trapani ; il y arrive le 5 mars. Il navigue ensuite entre le 16 et le 31 mars 1617 de Palerme à Naples, avant de terminer son voyage par la terre.

Jean de Thevenot est né à Paris le 1<sup>er</sup> juin 1633 et mort à Mianeh (Perse) en 1667. C'est un voyageur français connu pour ses récits de voyage en Europe, Afrique du nord, en Orient et en Inde. On lui attribue l'introduction du café en France. Pour son voyage en Orient, il part de Rome le 31 mai 1655, fait un long séjour(5 mois) à Malte. Son texte est daté de 1659.

Pour résumer, si l'on reprend par auteur la langue et la date du texte, nous avons la liste suivante :

Pour le XIII<sup>ème</sup> siècle :

Robert de Clari, français, 1204. Geoffroy de Villehardouin, français, 1204. Philippe de Novare, français, 1243, Jean de Joinville, français, 1248.

Pour le XIV<sup>ème</sup> siècle :

Jacques de Vérone, latin, 1335, Leonardo Frescobaldi, italien, 1385, Nicolas de Martoni, latin, 1394, Ogier d'Anglure, français, 1395.

Pour le XV<sup>ème</sup> siècle :

Nompar de Caumont, français, 1418, Ghillebert de Lannoy, français, 1420, Bertrandon de la Broquière, français, 1432, Louis de Rochechouart, latin, 1461, Anselme Adorno, latin, 1470, Felix Fabri, latin, 1483, Georges Lengherand, français, 1486, Pietro Casola, français, 1494.

Pour le XVI<sup>ème</sup> siècle :

Tous les textes sont en français. Jean Thenaud, 1512, Greffin Affagart, 1534, Anthoine Regnaut, 1549, Nicolas de Nicolay, 1551, André Thevet, 1552, Jean Palerne, 1582, Loys Balourdet, 1488, Jacques de Villamont, 1590.

Pour le XVII<sup>ème</sup> siècle :

Tous les textes sont en français. Henri Castela, 1601, Henri de Beauvau, 1605, Nicolas Benard, 1617, Jean Thevenot, 1659.

Les voyageurs ne sont pas uniquement des pèlerins, ce qui permet de limiter le risque de retrouver de l'intertextualité ou de la recopie de récits, au demeurant inexistantes dans les textes retenus. La comparaison des récits en est facilitée et, par exemple, permet de vérifier que les récits de tempête ne sont pas uniquement des récits symboliques de la difficulté d'aller obtenir la grâce divine à Jérusalem.

Les récits, du moins ceux du Moyen Âge, sont dans différentes langues, en ancien français, en latin et en italien.

Le latin utilisé par les auteurs n'est plus celui de la Rome classique, la langue latine a évolué et les évolutions sont différentes selon les régions. Au XIV<sup>ème</sup> siècle, le latin pratiqué à Gênes et à Venise n'est plus le même. Léon Le Grand qui édite, au XIX<sup>ème</sup> siècle, le texte de Nicolas de Martoni, note, dans son introduction, que la langue est un latin assez incorrect, où se retrouvent souvent des traces d'italien, et c'est bien cela qui nous intéresse. La langue latine est une langue qui évolue, s'enrichit, pour donner des langues différentes, les langues romanes.

Au Moyen Âge, le français, langue d'oïl, n'est parlé en Méditerranée que pendant de courtes périodes, à Chypre et dans les royaumes latins d'Orient. En France, dans les régions en bordure de Méditerranée, on parle le provençal, même si au XVI<sup>ème</sup> siècle, le français s'impose officiellement dans tout le royaume.

Les langues véhiculaires les plus fréquentes en Méditerranée, à ces époques, sont l'italien ou plutôt les dialectes italiens, le catalan, le provençal, le grec, l'arabe et la langue turque.

Les textes s'échelonnent du XIII<sup>ème</sup> siècle au XVII<sup>ème</sup> siècle. Les textes du Moyen Âge sont des manuscrits qui, même s'ils ont eu une diffusion importante au moment de leur parution, ont été édités et imprimés, pour la plupart, à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et au début du XX<sup>ème</sup> siècle. A partir du XVI<sup>ème</sup> siècle, les textes paraissent imprimés.

La langue change, l'ancien français évolue progressivement vers une langue stabilisée, qui a une forme quasi définitive, dans sa structure et dans ses mots, ce qui n'empêche pas qu'elle continue à s'adapter, comme toute langue vivante.

Le contexte change entre ces deux périodes. Au XIII<sup>ème</sup> siècle, c'est le temps des croisades, des États latins d'Orient. La quatrième croisade est l'occasion pour Venise d'accroître sa puissance maritime. Elle développe son arsenal, organise un système de territoires relais vers le



Levant et une surveillance navale tels que le cabotage commercial prend de l'extension et que la République peut organiser, chaque année, aux XIV<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> siècles, le départ d'un convoi de pèlerins vers Jaffa, où les voyageurs sont accueillis pour aller à Jérusalem. C'est le cas de nombre d'auteurs de ce corpus. La Réforme met fin à la vogue des pèlerinages, ils sont donc moins systématiquement organisés par Venise, d'autant plus que la République a perdu des îles et territoires relais conquis par les Turcs comme Chypre en 1573, malgré la victoire de Lépante en 1571. Les puissances s'exercent alors plus dans des zones d'influences toutes proches. Les Espagnols et les Turcs qui dominaient avec les Vénitiens toute la Méditerranée au XVI<sup>ème</sup> siècle, laissent la place aux Anglais et aux Hollandais. Dès lors les voyageurs entendent des mots de marine étrangers à la Méditerranée. Thévenot, le dernier auteur dans l'ordre chronologique, fait une partie de son voyage de retour sur un navire anglais. Si le découpage en deux périodes se trouve ainsi justifié, historiquement et linguistiquement, il n'en reste pas moins que la transition s'est faite progressivement, tout au long de la période, sans solution de continuité.

Il faut également se souvenir que les langues les plus utilisées en Méditerranée par les marins et les marchands sont d'un côté les langues romanes dérivées du latin : le catalan, le provençal et les dialectes italiens de l'autre le turc et l'arabe. L'unité linguistique est réalisée en France au XVI<sup>ème</sup> siècle, s'intégrant dans une politique centralisatrice, mais dans les faits, les marins provençaux continuent longtemps à parler le provençal comme le montre l'ouvrage de Philippe Rigaud qui publie un ensemble de lettres de

témoins et de victimes d'actes de piraterie sur la côte de la Provence occidentale aux XV<sup>ème</sup> et XVI<sup>ème</sup> siècles<sup>15</sup>. Ces lettres sont presque toutes écrites en provençal. En Italie, la fragmentation dialectale dure longtemps, jusqu'au XX<sup>ème</sup> siècle.

Les voyageurs écrivains dont le récit a été retenu dans le corpus sont le plus souvent des pèlerins, ceux du XIII<sup>ème</sup> siècle sont des croisés. Leonardo Frescobaldi est un homme politique, un écrivain et un voyageur, Ghillebert de Lannoy est le type personnifié du chevalier errant, de l'aventureux soldat de fortune, Nicolas de Nicolay est un ingénieur militaire, un géographe et un espion du roi Henri II, André Thevet est un explorateur et un écrivain, Jean Thevenot est un voyageur connu pour ses récits de voyage.

Le voyage aller se fait le plus souvent entre Venise et Jaffa, mais Jean de Joinville, Nicolas de Nicolay, Louis Balourdet et Nicolas Benard partent de Marseille, Nicolas de Martoni s'embarque à Gaète, dans le Latium, Nompar de Caumont commence sa traversée à Barcelone, Anselme Adorno à Gênes et Jean Thenaud part d'Aigues-Mortes.

Les voyageurs débarquent, pour la plupart à Jaffa où les Franciscains de Jérusalem attendent les pèlerins pour leur faire visiter les lieux saints. Quelques uns profitent de ce voyage pour visiter l'Égypte ou faire escale à Constantinople.

---

<sup>15</sup> *Pirates et corsaires dans les mers de Provence XVe – XVIe siècles, Letras de la costiera*, édité et présenté par Philippe Rigaud, Paris, CTHS, 2006.

La navigation se fait de port en port, au plus près des côtes ; Anselme Adorno fait une escale en Tunisie, sa plus grande traversée se fait entre le sud de la Sardaigne et le nord de la Tunisie.

Il arrive que la tempête repousse les navires au large, mais en règle générale, même si les marins sont capables de naviguer loin des côtes, le système de transport maritime de marchandises et de passagers fait que les navires restent, le plus souvent, sinon en vue, du moins à proximité des terres.

Les temps de navigations peuvent être longs, ils sont l'occasion de rencontrer d'autres personnes, de faire connaissance avec un élément inconnu jusqu'alors, la mer.

L'étude commencera par le recensement des mots de marine utilisés par les voyageurs dans les textes, pour essayer d'appréhender la réalité. Les mots seront repris, dans cette étude, sous leur forme actuelle.

Nous nous intéresserons ensuite au voyage des mots, aux échanges de mots entre les personnes qui naviguent en Méditerranée pour montrer que ces mouvements de mots conduisent à un enrichissement de la langue, en l'occurrence, de la langue française.

Enfin les mots disent la vie, ils révèlent les préoccupations, les sentiments, l'évolution de l'environnement naturel et politique méditerranéen.

Embarquer, c'est, pour les auteurs du corpus, entrer dans un monde inconnu, c'est la première étape d'un voyage que les pèlerins entreprennent par foi chrétienne, mais aussi parce qu'ils sont mus par une grande curiosité pour tout ce qui est nouveau. Ils souhaitent partager leurs découvertes avec les autres, ce qui montre bien que pour eux, leur voyage est une aventure digne d'être racontée. Les traversées vers le Levant sont longues, aussi les voyageurs ont-ils le temps de tenir un journal, base de leur futur récit, où ils notent ce qu'ils voient et entendent. Leurs interlocuteurs sont les autres passagers, les marchands qui commercent en Méditerranée et voyagent souvent par mer en cabotant, le patron, les officiers et les marins du navire, les personnes qu'ils rencontrent durant les escales.

## 1 – les mots de marine

Le long temps de navigation permet la découverte d'un monde nouveau, le monde de la mer ; les auteurs s'y intéressent plus ou moins, la plupart en ont peur, mais tous parlent de ces moments de traversée. Cette peur est, pour chacun d'entre eux, une expérience particulière, personnelle, une émotion qui va donner au récit une intensité subjective. Ils racontent les ports qu'ils visitent, les îles qu'ils longent, la vie à bord, la marche du bateau, mais aussi les incidents tels que le mauvais temps ou les rencontres, craintes ou réelles, avec des pirates.

Pour en parler, ils ont recours à des mots nouveaux.

Ont été retenus, sous leur forme actuelle, les mots qui ont trait aux bateaux et à la navigation et ceux utilisés pour décrire les éléments constitutifs du monde de la mer, où l'air peut se transformer en un vent violent défavorable, où la terre peut constituer un écueil, cause potentielle de naufrage et où l'eau, dans les profondeurs de laquelle on ne sait pas très bien ce qui se cache, peut se révéler hostile.

### 2-1- Résultats globaux

#### 1-1-4- Présentation

Les voyageurs de ce corpus ne sont pas des marins de profession, ils ne sont pas non plus des scientifiques, ni des linguistes qui voudraient établir un dictionnaire des termes de marine. Ils sont des gens plutôt cultivés, jeunes ou moins jeunes, qui font un pèlerinage, un voyage qu'ils

racontent. Simplement ils parlent de leur expérience de la mer, ressentie comme exceptionnelle et veulent la partager avec leurs lecteurs.

Au total, la partie des récits qui a trait à la navigation représente 1.124 pages sur un volume total de 6.985 pages dépouillées. Les auteurs du corpus consacrent, en moyenne, 16% de leur récit aux moments de navigation. Ce moment de leur voyage ne peut donc pas être considéré comme anodin.

Cependant, les écarts entre les auteurs sont importants. Bertrandon de la Broquière consacre 11 pages sur 275 à la partie maritime de son déplacement en 1432, alors que dans le texte de Ghillebert de Lannoy qui fait le même voyage douze ans plus tôt, 46 pages sur 178 sont relatives aux temps de traversées en Méditerranée.

En ce qui concerne Félix Fabri qui écrit en latin un récit de 1.500 pages environ divisé en neuf traités, nous avons choisi de limiter le dépouillement des occurrences de cet auteur aux navigations entre Venise et Jaffa lors de ses deux voyages, dans le premier et le troisième traité. Dans les 68 pages dédiées au récit des traversées par mer, sur les 181 pages au total de ces deux traités, plus de 1.000 occurrences ont été relevées, ce qui semble suffisant. Il n'en demeure pas moins, que les autres traités peuvent être exploités dès lors qu'ils offriraient la possibilité d'illustrer l'emploi d'un mot, de mieux comprendre sa signification, à cette époque.

auteurs	XIII <sup>ème</sup>	XIV <sup>ème</sup>	XV <sup>ème</sup>	XVI <sup>ème</sup>	XVII <sup>ème</sup>	total
nb pages navigation	106	61	292	341	324	1124
nb pages récit	505	356	1447	2686	1991	6985
% partie navigation	21%	17%	20%	13%	16%	16%
moyenne de pages des récits par auteur	126	89	181	336	498	249

Les proportions de pages relatives à la traversée par mer sont assez proches ; les écarts par rapport à la moyenne que l'on note au XIII<sup>ème</sup> siècle et au XV<sup>ème</sup> siècle sont dus à Philippe de Novare et à Félix Fabri<sup>16</sup> qui consacrent respectivement 39% et 38% à la partie maritime de leur voyage. Au XVI<sup>ème</sup> siècle, les auteurs du corpus sont plus abondants dans la relation de leur expérience outremer que dans la partie maritime qui, dès lors, devient relativement moins importante, du moins en proportion.

Au total, en ne dépouillant que la partie de récit relative au voyage par mer, on relève, pour l'ensemble des vingt-huit auteurs 10.423 occurrences pour 249 mots différents.

mots relevés	total
nombre de mots	10 423
mots différents	249
nombre d'auteurs	28

Une remarque s'impose immédiatement.

---

<sup>16</sup> Uniquement dans les premier et troisième traités qui seuls ont été dépouillés pour un relevé d'occurrences.

Il apparaît que les 249 mots sont employés 10.423 fois soit en moyenne, environ, 41 fois chacun, ce qui masque des différences importantes d'autant plus que certains mots reviennent un grand nombre de fois. Il convient d'en comprendre la signification.

Il ne s'agit pas de faire une étude statistique des mots de marine employés par les différents auteurs aux différentes époques, il était cependant nécessaire d'avoir, au total, un échantillon suffisamment important de mots en appui au raisonnement.

<b>occurrences</b>	XIII <sup>ème</sup>	XIV <sup>ème</sup>	XV <sup>ème</sup>	XVI <sup>ème</sup>	XVII <sup>ème</sup>	total
nombre d'occurrences	715	776	3 298	2 806	2 828	10 423
mots différents	55	62	113	154	169	249
nombre d'auteurs	4	4	8	8	4	28
moyenne d'occurrences par auteur	179	194	412	351	707	372
moyenne de mots différents par auteur	14	16	14	19	42	9

Le fait qu'on ait relevé moins d'occurrences dans les textes du XIII<sup>ème</sup> siècle et dans ceux du XIV<sup>ème</sup> siècle peut provenir d'une série de causes : une navigation mieux organisée, donc moins sujette à récit, un intérêt moindre des voyageurs et de leurs lecteurs pour cette partie maritime par rapport à leur croisade ou à leur découverte de la Terre Sainte, le fait que sur les quatre textes datant du XIV<sup>ème</sup> siècle, deux sont en latin médiéval et un en italien, dont la production est très riche, mais dont les seuls mots retenus sont ceux que l'on retrouve en français. En effet, les mots de marine retenus sont ceux, et uniquement ceux qui se sont trouvés, à un moment de leur vie, sous une forme ou



une autre, en français. Toujours est-il que le nombre d'occurrences n'est pas équivalent pour chacun des siècles étudiés.

Il faut nuancer la remarque précédente par le fait que le nombre de mots différents utilisés par les auteurs du XIII<sup>ème</sup> siècle au XVI<sup>ème</sup> siècle est sensiblement le même, ce qui est une preuve complémentaire de cohérence du corpus. Ce chiffre n'évolue que dans les récits du XVII<sup>ème</sup> siècle.

Le nombre de mots différents est de 249 au total, c'est-à-dire qu'un tiers des mots relevés n'est plus utilisé au XVII<sup>ème</sup> siècle, du moins par les auteurs de ce corpus, et il convient de faire la différence entre les mots disparus et les mots qui existent encore mais ne sont pas employés par les auteurs. On peut donner l'exemple du mot *huissier* qui est le nom d'un bateau construit par les Vénitiens pour les croisés de la quatrième croisade, utilisés par les deux auteurs des récits de cette croisade Robert de Clari et Geoffroy de Villehardouin ; ce mot a existé au XIII<sup>ème</sup> siècle et est tombé en désuétude. En revanche, Joinville parle de *plongeur* et c'est le seul du corpus à en parler, et pourtant ce mot existe encore ; le fait qu'il ne soit pas utilisé dans les autres récits relève du hasard des voyages, de scènes dont les voyageurs n'ont pas été témoins et qu'ils ne peuvent donc relater. Il faudra, en conséquence, dans l'analyse des mots retenus, tenir compte de ces aléas et encore une fois se garder de prendre les chiffres d'occurrences comme des éléments statistiques.

<b>occurrences</b>	total
nombre d'occurrences	10 423
mots différents	249
moyenne d'utilisation	42
nombre d'auteurs	28
occurrences par auteur	372
mots différents par auteur	9

Pour revenir à la moyenne de 42 utilisations par mot, il faut tenir compte du très important écart de fréquence des mots. En effet, un mot peut n'être employé qu'une fois dans l'ensemble du corpus, par exemple le mot *navigable* ; en revanche le mot *mer* est utilisé 1.105.

Entre ces extrêmes les fréquences varient.

mots utilisés	total	%
total	249	
de 1 à 10	152	61%
de 11 à 50	68	27%
de 51 à 100	12	5%
de 101 à 250	8	3%
de 251 à 500	3	1%
plus de 500	6	2%

Sur les 152 mots les moins utilisés, 48 ne sont employés qu'une fois, dans ce corpus.

La majorité des mots n'a que peu d'occurrences, sans doute parce que chaque voyageur parle de son expérience et que chaque voyage, donc chaque récit, est différent.

On peut cependant remarquer que certains mots sont souvent utilisés. Le tableau suivant recense les occurrences supérieures à 500 pour l'ensemble des textes.

mots relevés	XIII <sup>ème</sup>	XIV <sup>ème</sup>	XV <sup>ème</sup>	XVI <sup>ème</sup>	XVII <sup>ème</sup>	total
nombre d'occurrences	715	776	3 298	2 806	2 828	10 423
dont + de 500 occurrences						
galère	92	21	347	125	46	631
île	23	120	285	173	118	719
mer	68	86	414	310	227	1 105
nef, nave	140	83	286	131	50	690
port	55	116	341	183	237	932
vent	24	49	275	198	256	802
soit	402	475	1 948	1 120	934	4 879
	56%	61%	59%	40%	33%	47%

Les mots utilisés le plus fréquemment, au nombre de six, représentent environ la moitié des occurrences. Mais ce ne sont pas n'importe quels mots :

- le mot *galère* est le nom des navires de pèlerins, puis on le verra, son sens change un peu, pour plutôt désigner des navires de combat. En latin, puis en italien, on parle de *galea*, en ancien français de *galie*, de *galee*, puis au XVI<sup>ème</sup> siècle, la forme *galée* tombe en désuétude et est remplacée par *galère*. La transformation de *galée* en *galère* s'accompagne d'un changement de sens, les navires ne sont pas les mêmes et n'ont pas la même fonction, la *galère* étant plus spécialisée.
- la fréquence du mot *île* correspond au grand nombre d'îles, grandes ou petites, rencontrées en Méditerranée,

entre Venise, ou Gênes et Jaffa ou Alexandrie et que les auteurs ont entrepris de signaler dans leurs récits. Ils prennent le plus souvent la peine de les nommer. En latin, la forme est *insula*, *isola* en italien et *isle* en ancien français qui donne *île* en français moderne.

- Le mot *mer* correspond à l'élément environnant, souvent inquiétant et n'a que peu de synonymes. Les formes de ce mot sont *mare* en latin et en italien, *mer* en français.
- Le mot *nef* ou *nave* est toujours très utilisé au XIV<sup>ème</sup> siècle, un peu moins au XV<sup>ème</sup> siècle. En latin, la forme de ce mot est *navem*, *nave* en italien, *nave* en ancien français en concurrence avec la forme *nef*; on trouve même dans un texte la forme *nafve*.
- Le nombre d'occurrences du mot *port* souligne à la fois qu'il est plus facile de décrire un port, qu'une journée en mer sans problème, mais également que c'est un soulagement d'arriver sur la terre ferme, qui représente la sécurité pour ces voyageurs. Le mot latin est *portum*, en italien ce mot prend la forme de *porto*; la forme *port* est dans tous les textes en français.
- Le mot *vent* est fréquemment employé, le plus souvent pour qualifier la navigation, il est favorable ou contraire et quelques fois, souffle en tempête. Ce mot n'a qu'une seule forme en français, *vent*, sa forme latine est *ventum* et sa forme italienne est *vento*.

Tous ces mots ont la même morphologie en latin, italien et français du moyen âge, comme en français de l'époque moderne. Ils ont été considérés comme un même mot sous des formes différentes en français, latin et italien : *galère* [galea, galee], *île* [insula, isola, isle], *mer* [mare], *nave* [nef, nave], *port* [portum, porto], *vent* [ventum, vento]. C'est ainsi que le mot *tempête* sera repris sous sa graphie moderne, même si jusqu'au XVII<sup>ème</sup> siècle, il a la forme de *tempeste*.

Pour la suite de l'étude, la forme actuelle des mots sera utilisée, tels qu'ils sont repris dans l'annexe intitulée « Mots relevés dans le corpus ».

Ces six mots, galère, île, mer, nef, port et vent, sont utilisés par tous les auteurs à l'exception de Robert de Clari et de Bertrandon de la Broquiere qui ne citent pas le mot *vent* dans leur récit.

Au total, la fréquence de ces mots reflète bien la façon dont ces voyageurs qui découvrent la navigation en Méditerranée, ont vécu leurs traversées.

Cette découverte a-t-elle été retranscrite de la même façon dans le temps du Moyen Âge, XIII<sup>ème</sup>, XIV<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> siècles ou durant l'époque moderne, XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècles ? Une analyse des mots utilisés par les auteurs du corpus permettra de répondre à cette interrogation.

## 1-1-5- Moyen Âge

### 1-1-5-1. Les auteurs de langue latine

Les mots de marine relevés dans la partie navigation des récits des auteurs ayant écrit en latin sont recensés dans le tableau suivant, par auteur.

Moyen Âge textes latins	Jacques de Vérone 1336	Nicolas de Martoni 1394	Rochechouart 1461	Adorno 1470	Fabri 1483	total
nb pages navigation	8	35	11	32	68	154
nb pages récit	139	92	48	200	181	660
%	6%	38%	23%	16%	38%	23%
nombre d'occurrences	104	433	154	359	1083	2 133
nb de mots différents	22	37	29	40	55	87
occurrences non reprises	7	7	6	11	31	62

Les auteurs qui écrivent en latin consacrent plus de pages au récit de leurs traversées maritimes que l'ensemble des auteurs du corpus. Felix Fabri expose longuement ce qu'il a appris de la vie en mer, de la navigation et, seules ont été dépouillées les 181 pages de deux traités sur les neuf de l'ensemble de son texte. Nicolas de Martoni consacre une grande partie de son récit à sa navigation entre la Terre sainte et l'Italie parce que son voyage de retour a été particulièrement agité.

Ces auteurs ont utilisé 87 mots différents qui font partie du vocabulaire retenu pour 2.133 occurrences.

Les mots non repris dans cette étude, par exemple, *trochlea*, poulie ou *buscarinus*, pirate ont été abandonnés au bénéfice d'autres mots et ne se sont pas retrouvés en français. Comme leur voyage dans le temps s'est terminé avant l'époque du premier texte du corpus, nous avons considéré que nous ne pouvions les reprendre dans cette étude.

En ce qui concerne les mots les plus employés, le tableau suivant en dresse la liste.

Moyen Âge textes latins	J de Vérone 1336	N de Martoni 1394	Rochechouart 1461	Adorno 1470	Fabri 1483	total
nombre d'occurrences	104	433	154	359	1083	2133
dont						
<i>galea</i>	7	5	2	7	161	182
<i>insula</i>	17	88	22	44	47	218
<i>mare</i>	24	34	21	46	128	253
<i>navis</i>	9	51	2	54	91	207
<i>portum</i>	8	80	12	57	74	231
<i>ventum</i>	11	17	16	19	123	186
total	76	275	75	227	624	1277
%	73%	64%	49%	63%	58%	60%

Les mots utilisés le plus fréquemment, au nombre de six, représentent plus de la moitié des occurrences. Il s'agit des mots *galée, île, mer, nave, port et vent*, c'est à dire les six mots les plus employés par l'ensemble des auteurs du corpus. Ce sont les mêmes mots, sous leur forme latine.

Les cinq auteurs de langue latine, qui écrivent entre 1336 et 1470, utilisent ces six mots selon une fréquence allant de la moitié au trois quart du nombre d'occurrences totales relevées dans leurs récits. Les écarts de fréquence d'utilisation sont ici significatifs. Dans ses 11 pages consacrées à sa traversée entre Venise et Jaffa qui dure un mois, et qui ne comprend que peu d'escales en raison de la peste qui sévit en de nombreux endroits de Méditerranée orientale, Louis de Rochechouart, jeune évêque de 28 ans, parle peu de ses conditions de navigation, en revanche, il semble s'intéresser plus aux vents, qu'il s'efforce de nommer chaque fois que le vent change, ce qui explique qu'il utilise autant ces 6 mots plus conventionnels que les 23 autres mots de son vocabulaire marin. A l'opposé, Jacques de Vérone emploie les six mots du vocabulaire commun trois fois sur quatre, les 16 autres mots étant utilisés 28 fois au total parmi ces autres mots, 9 ne sont employés qu'une seule fois.

La deuxième remarque concerne le nombre de mots différents. C'est la question de savoir s'il y a un vocabulaire commun à ces cinq auteurs.

nombre de mots communs		
	nombre	%
aux 5 auteurs	12	8%
à 4 auteurs	5	3%
à 3 auteurs	11	8%
à 2 auteurs	25	17%
emploi isolé	89	63%
total	142	



En fait peu de mots sont communs aux cinq auteurs ; en plus des six mots les plus fréquents, on trouve, sous leur forme latine, les mots *ancre, golfe, littoral, marins, naviguer, nef et tempête*, puisque les cinq voyageurs en ont tous essayé au moins une.

On peut faire l'hypothèse que le grand nombre d'emplois isolés de mots correspond à des intérêts différents de chacun des voyageurs, l'un plus curieux des éléments naturels, l'autre plus intéressé par les types de navires. L'autre hypothèse est que les auteurs n'emploient pas les mêmes mots pour désigner les mêmes choses. Cela sera étudié plus loin. On peut cependant faire quelques remarques préalables.

Les textes latins datent l'un du début du XIV<sup>e</sup> siècle, écrit par un moine italien, un autre de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, rédigé par un notaire italien, et les trois derniers de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, ont pour auteurs un moine allemand, un évêque français et un aristocrate flamand. La langue latine est pour tous une langue étrangère et on ignore si ces auteurs pensent directement en latin ou s'ils construisent leur récit dans leur langue maternelle en le traduisant immédiatement et directement en latin grâce à leur maîtrise de la langue. Aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, le latin n'est pas une langue morte, mais évolue en particulier par la proximité des langues vernaculaires et cette évolution est différente selon les zones. Dans ce corpus, à la diversité des origines s'ajoute la diversité des époques auxquelles les voyages ont été faits. Le latin n'a pas évolué de la même façon suivant les régions, la preuve en est qu'il a abouti à des langues

différentes. A l'intérieur d'une région, il n'a cessé d'évoluer, de se transformer.

#### 1-1-5-2. Les auteurs de langue française

Les mots de marine relevés dans la partie navigation des récits des auteurs ayant écrit en ancien français sont recensés dans le tableau suivant, par auteur.

auteurs	Clari 1204	Villehardouin 1204	Novare 1243	Joinville 1248	Anglure 1395	Caumont 1418	Lannoy 1420	Broquiere 1432	Lengherand 1485	total
nb. pages navigation	11	23	37	35	14	44	46	11	33	254
nb. p. récit	84	136	96	189	102	136	178	275	223	1419
%	13%	17%	39%	19%	14%	32%	26%	4%	15%	18%
nb. occurrences	103	126	180	306	143	441	239	77	447	2062
nb. mots différents	21	17	23	41	29	44	22	16	44	106

La partie maritime des récits de voyage des auteurs du Moyen Âge de langue française du corpus est quantitativement très variable ; Bertrand de la Broquière consacre à son voyage maritime peu de pages, 4% de son récit alors que Philippe de Novare en parle dans 4 pages sur dix. Il est vrai que le récit de Novare n'est pas celui d'un pèlerin, mais d'un chevalier basé à Chypre qui combat pour sauvegarder les États Latins d'Orient.

Si la partie consacrée au voyage en mer présente tant de différences, alors que c'est assurément la partie la moins convenue, la moins importante d'un pèlerinage, et pour cette raison, c'est que les traversées maritimes sont chaque

fois dissemblables, constituent une expérience unique. Cette différence de traitement constatée donne un indice supplémentaire qui tend à démontrer que la navigation procure au voyageur des émotions qu'il a besoin de raconter.

Sans reprendre les remarques faites pour les auteurs de langue latine, nous allons faire ressortir les mots les plus fréquemment utilisés dans le tableau ci-après.

auteurs	Clari 1204	Villehardouin 1204	Novare 1243	Joinville 1248	Anglure 1395	Caumont 1418	Lannoy 1420	Broquiere 1432	Lengherand 1485	total
nb. occurrences	103	126	180	306	143	441	239	77	447	2062
dont										
galée	11	8	36	37	7	2	14	11	45	171
île	2	8	6	7	11	100	15	7	35	191
mer	11	6	23	28	14	73	43	20	37	255
nef	16	35	18	71	18	83	35	1	16	293
port	9	20	21	5	23	34	68	2	77	259
total	49	77	104	148	73	292	175	41	210	1169
%	48%	61%	58%	48%	51%	66%	73%	53%	47%	57%

Dans ces textes un peu plus de la moitié des occurrences est le fait de la répétition de quelques mots qui sont les mêmes pour *île*, *mer* et *port*, sans doute pour les mêmes raisons. Le mot *nef* est plus représenté que le mot *galée* et cela nécessitera un développement ultérieur. En revanche, le mot *vent* est moins présent, il ne représente que cinq pour cent des occurrences totales dans les récits en ancien français, nous en chercherons les raisons.

Il faut remarquer les limites de notre statistique, en effet, un auteur peut utiliser un mot fréquemment, et donc augmenter, de façon plus ou moins importante, le nombre d'occurrences de ce mot. Par exemple, Nompars de Caumont emploie, à lui seul, cent fois le mot *île*, plus que les huit autres auteurs réunis, sans doute parce qu'il lui semble essentiel de ponctuer sa navigation par une énumération des îles, même les plus petites, qui sont sur la route de la Terre sainte. Il faut se souvenir que la plupart des voyageurs, au moins à l'aller suivent la même route maritime et rencontrent les mêmes paysages et les mêmes îles au cours de leur cabotage.

Si l'on s'intéresse aux nombres de mots communs à plusieurs auteurs, on obtient le tableau suivant :

nombre de mots communs	
aux 9 auteurs	5
à 8 auteurs	1
à 7 auteurs	2
à 6 auteurs	1
à 5 auteurs	2
à 4 auteurs	12
à 3 auteurs	10
à 2 auteurs	20
emploi isolé	53
total	106

Les mots communs aux neuf voyageurs sont les mots cités comme les plus fréquents. Huit auteurs parlent des *voiles*, sept emploient les mots *vaisseau* et *vent*, six citent *barque* et cinq utilisent les mots *golfe* et *rive*.

On peut remarquer que les emplois isolés sont comparativement moins importants chez les auteurs de langue française, un peu moins de la moitié, que chez les auteurs de langue latine, environ les deux tiers. Cela est dû, sans doute, au plus grand nombre de textes qui permet une meilleure homogénéité. D'abord, le français, langue dans laquelle ils rédigent, est leur langue maternelle ; ensuite les auteurs du XIII<sup>ème</sup> siècle sont des croisés ou, en ce qui concerne Philippe de Novare qui réside à Chypre, un défenseur des royaumes latins d'Orient. Les autres auteurs, fin XIV<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> siècles, sont tous des pèlerins mais d'origines géographiques différentes. Ogier d'Anglure est originaire du Nord, Nompars de Caumont a été élevé à la cour du comte de Foix, son cousin, Ghillebert de Lannoy, le chevalier errant, est originaire du Nord, Bertrand de la Broquière est bourguignon, et Georges Lengherand est maire de Mons.

Même si tous ces hommes sont des pèlerins, même s'ils souhaitent tous aller se recueillir dans les lieux saints de Jérusalem, leurs décisions de partir, leurs quêtes, relèvent d'une motivation sans doute plus personnelle, qui n'est peut-être pas dictée uniquement par la foi. Leurs récits montrent que leur foi en Dieu est grande, inconditionnelle, mais qu'à ce devoir religieux de pèlerinage, s'ajoute une réelle soif d'aventure humaine qui fait braver tous les dangers. Cependant, cette curiosité n'est pas toujours avouée, car c'est un péché que les pèlerins ne sauraient commettre au moment où ils sont en route pour se mettre dans les pas du Christ. Le pèlerinage est essentiellement un acte de foi cautionné par l'Église, les mots pour le dire

seront plus conventionnels dès lors qu'il s'agit d'en montrer un exemple. Les mots seront plus personnels pour parler du côté aventureux du voyage, et en particulier de la mer et de ses dangers, chacun réagissant selon sa personnalité.

1-1-5-3. Les auteurs de langue italienne Leonardo Frescobaldi en 1384 et Pietro Casola en 1494 emploient 54 mots différents pour 602 occurrences, soit une moyenne d'environ 10% qui masque en réalité le fait que Leonardo Frescobaldi a tendance à peu répéter les mots. Le rapport entre le nombre de mots différents utilisés par Frescobaldi et le nombre d'occurrences est d'un tiers. C'est lui qui emploie, proportionnellement, le plus de mots différents sans que ce soient des synonymes, simplement, il a un souci de précision, de bien nommer.

auteurs langue italienne	Frescobaldi 1385	Casola 1494	total
nb pages navigation	4	47	51
nb pages récit	23	206	229
%	17%	23%	22%
total occurrences	97	505	602
nb mots différents	28	45	54

Les textes des auteurs de langue italienne sont assez semblables à ceux des auteurs de langue française, au Moyen Âge.

Les mots les plus fréquents de leur discours sont les suivants.

auteurs	Frescobaldi	Casola	
langue italienne	1385	1494	total
nb. occurrences	97	505	602
dont			
<i>galea</i>	2	105	107
<i>mare</i>	14	46	60
<i>patrono</i>	4	46	50
<i>vela</i>	8	37	45
<i>vento</i>	11	37	48
total	39	271	310
%	40%	54%	51%

Comme les autres auteurs, Pietro Casola utilise cinq mots qui représentent un peu plus de la moitié des occurrences. Le mot *galea* est très employé, il faut dire que les deux auteurs naviguent sur une *galée* et Pietro Casola est un observateur très attentif de la vie à bord. Cela explique également, le grand nombre d'emplois du mot *padrono*, le patron du navire, un noble vénitien, dont Casola devient un proche durant la traversée. Le mot *mer* est le mot qu'on retrouve dans les emplois les plus fréquents des auteurs des trois langues, latine, *mare*, française, *mer* et italienne, *mare*.

L'emploi fréquent des mots *vent* et *voile* montrent que la navigation n'a pas été de tout repos, qu'il y a eu du vent et que les marins ont dû changer souvent les voiles et cette fréquence d'emploi est renforcée par l'expression que Pietro Casola met dans la bouche du patron au départ de chaque escale, *faire voile*.

40% des mots sont communs aux deux auteurs.

Nous n'avons pas retenu les mots employés en italien qui n'ont pas de correspondant direct en français, comme par exemple, *saxo*, rocher qui vient du latin *saxum*. Ainsi, pour le texte de Pietro Casola, qui date de 1494, seuls 45 mots différents ont été retenus, alors qu'on en dénombre 53.

nombre de mots communs	nombre	%
aux auteurs italiens	21	39%
emploi isolé	33	61%
total	54	

L'intérêt est de comparer les mots qu'emploient ces auteurs et de trouver les correspondances de ces mots avec les mots latins et français.

#### 1-1-5-4. Ensemble des textes du Moyen Âge

Au total, les récits de navigation des textes du Moyen Âge permettent d'identifier 143 mots de marine différents pour un total de 4.797 occurrences recensées dans 459 pages de récits ne concernant que la partie navigation des voyages racontés par les auteurs. En volume de pages, cette partie marine du voyage représente le cinquième du nombre de pages totales des textes du corpus relatif au Moyen Âge.



Langue	latin	français	italien	Total
nb pages navigation	154	254	51	459
nb pages récit	660	1419	229	2308
%	23%	18%	22%	20%
total occurrences	2133	2062	602	4797
nb mots différents	87	106	54	143

L'échantillon de mots recueillis dans le corpus paraît donc suffisamment important, en nombre et en emploi, pour permettre une réflexion.

D'autre part, 22% des mots retenus sont employés dans les trois langues, 25% d'entre eux sont utilisés dans deux des trois langues. Si un peu plus de la moitié des mots n'est employée que dans une des trois langues, cela ne signifie en aucun cas, que ce mot n'existe que dans une langue, mais que les auteurs du corpus ne l'ont pas utilisé. Une analyse plus précise devra permettre de vérifier cela.

Si l'on cherche les mots les plus utilisés par les auteurs, on obtient le tableau suivant

langue	latin	français	italien	total
nombre d'occurrences	2133	602	2062	4797
dont				
galée	182	107	171	460
insula, isola, isle	218	19	191	428
mer	253	60	255	568
nef	207	9	293	509
port	231	22	259	512
vent	186	48	114	348
total	1277	265	1283	2825
%	60%	44%	62%	59%

Les mots sont naturellement les mêmes que ceux vus précédemment. Les mots de langue française comme ceux de langue italienne dérivent directement de la langue latine, et ce sont les plus utilisés par les auteurs de ce corpus, naviguant en Méditerranée entre le XIII<sup>ème</sup> siècle et le XV<sup>ème</sup> siècle.

Pour ces mots là, à tout le moins, il n'y a pas de différence d'expression entre les seize auteurs du corpus du Moyen Âge.

Pour recenser les mots communs à tous les auteurs, il faut décider que les mots sont les mêmes avec des formes différentes, latine, française ou italienne comme *mare*, *mer* ou *portus*, *porto*, *port*.

Ces mots communs sont au nombre de cinq, il s'agit de *galée*, *île*, *mer*, *navire* et *port*.

Les mots employés par plus de dix auteurs, c'est à dire deux auteurs sur trois, sont au nombre de six, ce sont les mots *ancre*, *barque*, *golfe*, *marin*, *voile* et *vent*.

Le tableau suivant rassemble les onze mots utilisés par plus de dix auteurs. On constate que deux occurrences sur trois correspondent à l'emploi de l'un de ces onze mots qui constitueraient donc, au Moyen Âge, la base d'un vocabulaire, commun aux trois langues qui, inclus dans un vocabulaire plus large, permettrait de faire un récit de voyage maritime.

mots utilisés par plus de 10 auteurs	Textes latins	Textes français	Textes italiens	total
nombre d'occurrences	2133	2062	602	4797
dont				
ancre	23	8	16	47
barque	61	51	13	125
galée	182	171	107	460
golfe	22	24	2	48
île	218	191	19	428
marin, marinier	28	48	16	92
mer	253	255	60	568
nef	207	293	10	510
port	231	259	22	512
vent	186	114	48	348
voile	32	50	45	127
total	1443	1464	358	3265
%	68%	71%	59%	68%

Ce n'est pas parce qu'un mot est employé par plus de dix auteurs qu'il a obligatoirement une grande fréquence ; le mot *ancre* n'a été relevé que quarante sept fois par exemple et le mot *golfe* est dix fois moins employé que le mot *mer*. Mais le mot *ancre* marque, le plus souvent, le début du voyage : *je dis a mes mariniers que ils tirassent leur ancre*<sup>17</sup> ou la fin d'une étape en mer, *prysmes port et pousemes les ancras*<sup>18</sup>. Le mot *golfe* a, à cette époque deux sens, ce peut être un gouffre, à l'origine synonyme de *golfe*, puis une zone de grande profondeur parcourue de courants violents. Les voyageurs connaissent tous, soit par des lectures

---

<sup>17</sup> Joinville, p. 150.

<sup>18</sup> Caumont, p. 101.

antérieures, soit par des récits du patron ou des marins, la sinistre réputation du « gouffre de Satalie » qu'ils évoquent pour la plupart.

On peut supposer que la plupart des mots qui ne sont pas dans ce plus petit commun vocabulaire, sont des mots plus techniques ou plus orientés par des événements survenus pendant la navigation.

#### 1-1-6- Époque moderne

Le relevé de mots des auteurs du corpus ayant voyagé aux XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècles permet d'avoir 4.677 occurrences pour douze récits, soit un nombre équivalent d'emplois trouvés dans les seize récits du Moyen Âge.

	XVI <sup>e</sup>	XVII <sup>e</sup>	total
nb pages navigation	341	324	665
nb pages récit	2 686	1 991	4 677
%	13%	16%	14%
occurrences	2 806	2 828	5 634
mots différents	154	169	205
nombre d'auteurs	8	4	12

Le rapport entre le nombre de mots différents et le nombre total d'occurrences, 205 sur 5.634, 36%, est un tout petit peu inférieur à celui qu'on trouve pour les auteurs du Moyen Âge, 206 sur 4.797, 43%. En d'autres termes, les auteurs classiques emploieraient un peu moins de mots

différents pour plus d'occurrences, sauf que la différence n'est pas significative.

La structure du vocabulaire est toujours la même, sept mots sont utilisés quatre fois sur dix mots de marines relevés.

On retrouve les mots *île*, *mer*, *port* et *vent*, en revanche, le mot *galée* ou *galère* n'apparaît plus dans cette liste au bénéfice des mots *navire* et *vaisseau*. L'emploi fréquent du mot *patron* est sans doute à corrélérer avec le développement du récit de la partie navigation du voyage de ces auteurs.

mots relevés	XVI <sup>e</sup>	XVII <sup>e</sup>	total
nombre de mots	2 806	2 828	5 634
dont + de 200 occurrences			
île	173	118	291
mer	310	227	537
navire	151	71	222
patron	115	96	211
port	183	237	420
vaisseau	68	261	329
vent	198	256	454
soit	1198	1266	2464
	43%	45%	44%

Au total, les tableaux précédents montrent une certaine homogénéité des textes du corpus, avec une sorte de vocabulaire minimum commun qu'emprunteraient, au cours de ces cinq siècles, les voyageurs découvrant la mer et la navigation en Méditerranée. Pour étayer cette observation, nous analyserons plus spécifiquement les mots

employés pour nommer les bateaux et la navigation, puis le vocabulaire relatif aux éléments marins.

## 2-2- Les bateaux et la navigation

Les auteurs parlent le plus souvent du navire sur lequel ils ont pris place, mais aussi des navires qu'ils croisent ; ils évoquent les hommes du bord, le patron, les hommes d'équipage, les pirates, et font, dans certaines circonstances, des allusions aux manœuvres.

### 1-2-1- Les navires

Avant d'en venir aux noms de navires, il convient d'évoquer la notion de flotte, dont le terme n'est jamais utilisé par les auteurs du corpus. Or on sait que pour assurer la sécurité de ses navires, des hommes et des marchandises qu'ils transportent, Venise organise des convois de navires qui naviguent de conserve, c'est à dire en flotte.

C'est bien entendu le cas de la flotte des croisés qui part de Venise, une belle flotte *ne oncques plus biaux estoires ne parti de nul port que fu cil*<sup>19</sup> qui a pour objet d'impressionner ses ennemis *Chil de la vile de Jadres quant il virrent ches nes et ches grans estoires venir, si eurent molt grant peur*<sup>20</sup>. Pour Robert de Clari, *estoire* et *navie* sont de parfaits synonymes qu'il utilise en redondance, *Quant le gent de le*

---

<sup>19</sup> Villehardouin, p. 76 : « jamais plus belle flotte ne quitta nul port que celui-ci. »

<sup>20</sup> Clari, p. 64.

*vile virrentchel grant navie etchel grant estore*<sup>21</sup>. Adorno et Fabri utilisent le mot latin *classis* qui signifie armée, flotte : *in eo multas magnas classes christianorum comperuimus*<sup>22</sup> ou encore *imperator turcorum Machumetus magnus, insulam Rhodum obsideret classe magna per mare*<sup>23</sup>.

Les navires qui forment un ensemble cohérent appartiennent, pour les auteurs du corpus, à une armée.

En Méditerranée, il y a, à ces époques, deux grands types de bateaux, les bateaux ronds, les *nefs*, trois fois plus longs que larges, qui peuvent transporter beaucoup de marchandises et de voyageurs, mais qui sont lents et doivent attendre avant de quitter un port que le vent soit favorable et les *galées*, bateaux longs, huit fois plus long que large, souvent des *birèmes*, c'est à dire à deux rangs de rames de chaque côté, grées d'une ou deux voiles triangulaires, qui sont plus rapides et plus maniables. Au fil des temps, les bateaux s'améliorent, se diversifient au sein de ces deux grands types de navires, les gréments se font plus efficaces, plus adaptés aux besoins du navire, surtout, les bateaux commencent à se spécialiser. Dès lors, ils prennent des noms différents.

Quels sont les navires identifiés ?

On recense, au total, 2642 occurrences de noms de navires pour 45 noms différents ; les occurrences de noms de

---

<sup>21</sup> Clari, p. 110.

<sup>22</sup> Adorno, p. 160 : « nous y trouvâmes plusieurs grandes flottes chrétiennes. »

<sup>23</sup> Fabri, p. 32 : « l'empereur des Turcs, Mehemmed le Grand assiégeait l'île de Rhodes par mer avec une grande flotte. »

navires représentent donc, environ un quart du nombre total des mots relevés.

Le tableau ci-après reprend les mots les plus souvent cités.

Navires	XIII <sup>e</sup>	XIV <sup>e</sup>	XV <sup>e</sup>	XVI <sup>e</sup>	XVII <sup>e</sup>	total	%
barque	4	33	88	53	70	248	9%
galère	92	21	347	125	46	631	24%
nave	140	83	286	131	50	690	26%
navire				151	71	222	8%
vaisseau	49	5	5	68	261	388	15%
autres (40)	55	38	146	103	121	463	
total d'occurrences noms de navires	340	180	872	631	619	2642	
total occurrences	715	776	3271	2806	2828	10396	
%	48%	23%	27%	22%	22%	25%	

Ce tableau semble montrer que l'utilisation des mots évolue, soit que les navires ne sont pas les mêmes au cours de ces siècles en Méditerranée, soit que le sens d'un même mot évolue.

Nous examinerons d'abord l'emploi du mot *vaisseau* qui est, le plus souvent, le mot le plus générique et celui du mot *barque*, le mot le plus stable, puis l'ensemble *nef*, *nave*, *navire*, suivi de l'ensemble *galée*, *galère* pour finir par évoquer les noms des autres navires relevés dans les textes du corpus.



#### 1-2-1-1- *Vaisseau*

Le mot dont l'acception est la plus large est *vaisseau*, tant *granz que petiz* pour Joinville<sup>24</sup>. Robert de Clari note que *tot li vaissel furent venu ensanble*<sup>25</sup>. Ogier d'Anglure fait suivre ce mot d'une énumération de plusieurs noms de navires *Assés envoient d'autres vaisseaux par mer comme nafve, coques, paufriers, mairans, destrieres, grippories et aultres vaisseaulx*<sup>26</sup>. Antoine Regnaut qui visite l'arsenal, a une phrase analogue, *fusmes à l'arsenal là où sont armes et galleres, naves et autres vaisseaux*<sup>27</sup>.

Le mot générique *vaisseau* peut servir à désigner toutes sortes d'embarcations, petites ou grandes. Ghillebert de Lannoy raconte les bateaux qu'il a vus dans le port de Galipoli, des galées et *moult grant nombre de petis vaisseaulz passaigiers et petites fustes*<sup>28</sup> et dans ce cas, *vaisseau* est synonyme de barque. Jean Thenaud emploie le mot *vaisseau* dans le même sens, *par petis vaisseaulx de pescheurs pour gagner pays me feis porter en la riviere de Gennes de port en port*<sup>29</sup>.

Les vaisseaux peuvent être grands, *à un mil de la se font les plus grands vaisseaux de la mer Méditerranée*<sup>30</sup>, rapporte Henri de Baudeau en passant devant Raguse (Dubrovnik). Dans cet exemple, le mot *vaisseau* a une autre dénotation. Cela montre bien que ce mot est plutôt un mot générique.

---

<sup>24</sup> Joinville, p. 72.

<sup>25</sup> Clari, p.106.

<sup>26</sup> Anglure, p. 99.

<sup>27</sup> Regnaut, p.12.

<sup>28</sup> Lannoy, p. 161.

<sup>29</sup> Regnaut, p.11.

<sup>30</sup> Baudeau, p.6.

En fait, à partir de la deuxième moitié du XVI<sup>ème</sup> siècle, ce mot est plus souvent employé pour désigner toutes sortes d'embarcations, *envoyasmes le fregate devant, du costé de Goze, pour descouvrir si la mer estoit nette de galleres, galliotes et autres vaisseaux d'ennemis*, note Nicolas de Nicolay<sup>31</sup>, ou encore, dans le récit d'André Thevet, *nous avions esté avertis qu'il y avoit environ une quizeine de vaisseaus de pirates et coursaires qui tenoient les passages*<sup>32</sup>.

Des mots plus précis désignent les deux types de bateaux ronds, les *nefs* ou *naves* et de bateaux longs, les *galées* ou *galères*.

1-2-1-2- *Nef, nave, navire*.

Le tableau précédent montre que l'emploi de *nave* tend à diminuer au XVI<sup>ème</sup> siècle, concurrencé par le mot *navire*. On se demandera si ces mots sont considérés comme deux formes différentes d'un même mot, la forme *navire* apparaissant, dans notre corpus, au XVI<sup>ème</sup> siècle.

En fait, la plupart des auteurs des XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècles emploient l'un ou l'autre mot, ou quand ils emploient les deux, l'un des deux, quel qu'il soit, représente moins de 10% des occurrences, sauf André Thevet et Henry Castela qui utilisent les deux formes de *nave* et *navire* dans les mêmes proportions.

---

<sup>31</sup> Nicolay, p.41.

<sup>32</sup> Thevet, p.197.

Félix Fabri classe les *naves* selon leur taille, *varias et diversas habet mare naves : grandes, mediocres et parvas*<sup>33</sup>.

Anselme Adorno part de Gênes et embarque sur un grand navire plutôt que sur une *trirème*, navire rapide et léger de la famille des galères, à trois rangées de rames superposées, *pocius cum navi magna quam cum trireme estivo tempore esse navigandum consulerunt*<sup>34</sup>, il fait une halte à Tunis et en repart sur un grand navire génois, différent du précédent mais plus grand : *navim magnam januensem non priorem, sed aliam majorem*<sup>35</sup>. Quand il parle de *galée*, c'est pour déconseiller aux voyageurs de naviguer sur les *galées* de pèlerins : *Dishortor tamen penitus, aliis passagiis apparentibus, peregrinorum galeis que quolibet anno in Ascensione Domini Veneciis parate sunt, naquaquam si vitam tuam diligas navigare*<sup>36</sup>. Il en parle aussi pour indiquer qu'elles sont bien protégées dans le port de Sousse (p. 143). Il faut noter que la grande industrie de Gênes depuis le XII<sup>ème</sup> siècle est celle des constructions navales<sup>37</sup>. Dès cette époque, les marchands génois font construire leurs propres bateaux, de grands navires, et naviguent avec leur marchandise et les grandes *naves* rondes leur paraissent plus adaptées au transport de marchandises, elles peuvent contenir plus de fret.

---

<sup>33</sup> Fabri, p.117. « La mer a des navires divers et variés : des grands, des moyens et des petits. »

<sup>34</sup> Adorno, p. 53. Les traductions du texte d'Adorno sont empruntées à J. Heers. « [ils] nous ont recommandé de naviguer en été sur une grande nef plutôt que sur une trirème. »

<sup>35</sup> Adorno, p.141.

<sup>36</sup> Adorno, p. 55. « Toutefois, pour peu que s'offrent d'autres passages, je déconseille formellement à tous ceux qui tiennent à la vie de s'embarquer sur les galées de pèlerins qui, tous les ans, à l'Ascension du Seigneur, sont armées à Venise »

<sup>37</sup> Yves Renouard, *Les Hommes d'affaire italiens du Moyen Âge*, Armand Colin, Paris, 1968, p. 73.

Nicolas de Martoni part de Gaète, port situé dans le Latium, entre Rome et Naples, sur une nef, *intravimus navim*<sup>38</sup> et quand il parle de *galea*, cela ne concerne pas sa navigation. Il raconte comment Antonius Assanti de Ischia s'est rendu maître de l'île de Nisyros, *cum ipse iret in cursu cum quadam galea, cepit captivam quamdam galeam Turchorum*<sup>39</sup>.

Nompar de Caumont, qui part de Barcelone, dit naviguer sur une nef: *je me mis en la mer, on plaisir de Nostre Seigneur, en une nef de laquelle estoient patrons Ramon Ferre et Fransois Ferrier, de la ditte cipté de Barcelone*<sup>40</sup>. Quand il emploie le mot *galée*, c'est pour parler d'un navire qu'ils croisent, au retour, au large d'Antioche, il explique : *nous trouvâmes en le mer, sus le point du jour, une gallée armée de Turcx*<sup>41</sup>.

Joinville part de Marseille où il affrète une nef pour aller à Chypre premier point de ralliement des croisés qui, de là, se rendent à Damiette. Le débarquement à Damiette ne peut se faire directement à partir des nefes qui ne peuvent s'approcher de la terre, il faut donc des bateaux plus petits et plus maniables pour transporter les hommes à terre, d'où la nécessité de disposer de ce qu'il appelle des *galies* ; Joinville dispose d'une barge annexée à son navire et il raconte que le comte de Jaffa a une *galie* pour effectuer le débarquement : *Ce fu celi qui plus noblement ariva, car sa galie ariva toute peinte dedens mer et dehors a escussiaus*

---

<sup>38</sup> Martoni, p.578.

<sup>39</sup> Martoni, p.582. « Alors qu'il était en course, il prit une galère de Turcs. »

<sup>40</sup> Caumont, p.32.

<sup>41</sup> Caumont, p.80.

*de ses armes*<sup>42</sup>. De la même façon, au retour, passant au large de l'île de Pantelleria *la royne pria le roy que il y envoiast .III. galies pour prendre du fruit pour ses enfans*<sup>43</sup>. En fait, Joinville emploie le mot *galie* pour parler d'une petite embarcation que les navires tirent en remorque ou hissent sur le pont, selon leur taille, et qui permet de faire le transbordement de personnes ou de marchandises entre un navire ancré au large d'un port et le port lui-même ; les autres voyageurs la nomment *barque* ou *esquif*. Quelques fois, Joinville emploie le mot *nef* au sens générique : *Tout le quaresme fist arreer le roy ses nefz pour revenir en France, dont il y ot .XIII. que nefz que galies* »<sup>44</sup>.

Quand il parle des *galies du soudanc, la ou il avoit bien mil homes*<sup>45</sup>, ces galées sont des bateaux de guerre.

Le 14 novembre 1512, Jean Thenaud embarque à Aigues-Mortes, sur un grand navire, *le nombre estoit tant d'ambassadeurs, pelerins, marchans que officiers de navire, jusques à deux cens cinquante*<sup>46</sup>. Mais quatre jours après, *se esleverent troys vents contraires qui tellement esmeurent la mer et tourmenterent la nef trop chargée et mal gallefectée que cuydasmes perir*<sup>47</sup>. On a donc pour le même bateau, indifféremment le mots de *nef* et *navire*, en parfaite synonymie. Après quelques temps en Italie, il rembarque à Castellamare, dans le golfe de Naples, sur *une nef de*

---

<sup>42</sup> Joinville, p.76.

<sup>43</sup> Joinville, p.318.

<sup>44</sup> Joinville, p. 306. « Tout le carême, le roi fit préparer ses navires pour revenir en France : il y en eut treize, tant nefz que galères » traduction J. Monfrin.

<sup>45</sup> Joinville, p.156.

<sup>46</sup> Thenaut, p.7.

<sup>47</sup> Thénaut, p.8.

*Ragousoys*<sup>48</sup>. Quand il parle, très peu souvent, de *galée*, c'est pour parler des navires militaires du gouverneur de Gènes, François de Rochechouart, ou pour évoquer les *galées* venetiennes.

Greffin Affagart emploie exclusivement le mot *navire*, et il explique la différence entre les *galères* et les *navires* : *ceulx qui vont par gallères les voyent à leur plaisyr et descendent souvent aux villes, car ilz vont tousjours cousteant les terres, mays ceulx qui passent par navires vont en plaine mer et aucunes foys voyent les dictes terres à main gauche, aucunes foiz à main dextre*<sup>49</sup>. Ainsi pour lui, les *galères* cabotent alors que les *navires* font une route directe ; il est vrai que les *galères* plus maniables peuvent faire port plus facilement que les *navires* marchands, plus lourds et moins manoeuvrables, mais qui, en revanche, peuvent embarquer plus de provisions pour un séjour plus long en mer.

Antoine Regnaut explique qu'il embarque à Venise sur une *nave* le 1<sup>er</sup> juin 1549 ; il emploie ce mot pour désigner plutôt des navires marchands, réservant le mot de *galère* aux navires de combat. *Nostre patron nous dit qu'il n'y avoit guieres que les galleres du Pape assaillèrent une nave Venetiane, dans laquelle estoit grand nombre de Juifz, occirent tous lesdicts Juifz, prindrent tous leurs tresors, avec grande quatité de marchandise qui appartenoit aux Chrestiens, tellement que le Patron d'icelle fut contraint emprunter deniers pour s'en retourner à Venise*<sup>50</sup>.

---

<sup>48</sup>Thenaut, p.15.

<sup>49</sup> Affagart, p.30.

<sup>50</sup> Regnaut, p.23.

Si on a toujours deux types de bateaux différents, la spécialisation des uns et des autres semble sinon se faire, du moins être perçue par les voyageurs de ce corpus. Cela doit être vérifié par l'étude de l'emploi des mots *galée*, *galère*.

1-2-1-3- *Galée*, *galère*.

Au départ de la quatrième croisade, les principaux responsables, le comte de Champagne, le comte de Blois et le comte de Flandre nomment des *mesages*, des messagers, dont Geoffroy de Villehardouin, chargés d'organiser le transport des hommes et des chevaux. Villehardouin explique qu'ils décident d'embarquer à Venise, *Et fu tel le conseil acordé entr'euls que a Venice cuidoient trover plus grant foison de vessiax que a nul autre port*<sup>51</sup>. Effectivement, le doge de Venise, Henri Dandolo accepte de faire construire deux cents bateaux. *Et ilec furent toutes les nés asamblees et li vessel et toutes les galies de l'ost, et assez d'autres nés de marcheanz qui avec euls alerent aroutees*<sup>52</sup>. Il semble que Villehardouin parle de *nef* quand il s'agit de navire transportant les croisés, *adont furent departies les nés et les vessiaus pour les barons*<sup>53</sup>, et, de façon plus certaine, il appelle *nef* les navires transportant des marchands, réservant le mot de *galée* à des navires de guerre.

Robert de Clari donne sans doute le même sens que Villehardouin aux mots *nef* et *galie* : *Et cascuns des haus*

---

<sup>51</sup> Villehardouin, p.46. « Ils s'accordèrent pour penser que c'est à Venise qu'ils trouveraient un plus grand nombre de vaisseaux qu'en nul autre port », traduction J. Dufounet.

<sup>52</sup> Villehardouin, p.98.

<sup>53</sup> Villehardouin, p.76.

*homes avoit se nef a lui et a se gent [...] et li dux de Venice avoit avec lui chinquante galies tout a sen coust*<sup>54</sup>.

La quatrième croisade renforce la puissance maritime de Venise qui excelle dans l'art de construire des navires de guerre ou de commerce et a des marins expérimentés pour les manœuvrer. D'autre part, de tous temps, sa politique a été de s'assurer la sécurité de ses navires à la fois en faisant la chasse aux pirates et en ayant des bases maritimes dans toute la Méditerranée orientale, indispensables au commerce. Elle organise des convois de navires qui cabotent de place en place pour emmener les pèlerins à Jaffa et transporter des marchandises. Venise devient le lieu de départ le plus commode et donc le plus fréquent des traversées des pèlerins qui se rendent à Jérusalem.

Jacques de Vérone attend, pour quitter Venise, de trouver une *nef* ou une *galée*, *navim seu galeam*<sup>55</sup>. Finalement, il embarque dans une galère avec plusieurs autres pèlerins et des marchands. Quand il emploie le mot *galea*, c'est pour parler du bateau sur lequel il navigue, le mot *navis* est le plus souvent réservé à un emploi plus général, *et ibi sunt, in medio mari, duo scoii [...], ubi multe naves de nocte periclitantur*<sup>56</sup> ou encore quand ils entrent dans le port de Famagouste à Chypre, ils trouvent *plures naves magne et galee*<sup>57</sup>. Il lui arrive aussi de croiser une *nef*. Il a donc un emploi précis de ces deux mots. La seule difficulté c'est que

---

<sup>54</sup> Robert de Clari, p.62. « Chacun des grands seigneurs avait sa propre nef pour lui et ses gens [...], quant au doge de Venise, il avait avec lui cinquante galères entièrement à ses frais », traduction J. Dufournet.

<sup>55</sup> Jacques de Vérone, p.172.

<sup>56</sup> Jacques de Vérone, p.174. « Il y a là, en pleine mer, deux écueils [...], là, de nuit, de nombreux navires sombrent »

<sup>57</sup> Jacques de Vérone, p.177.



les *galères*, qui sont les navires les plus utilisés au départ de Venise pour convoier les pèlerins, utilisent rames et voiles pour naviguer, or cet auteur explique que pour partir de Venise, ils sortent du port mais attendent le vent car la *galère* sur laquelle il est n'a pas de rames<sup>58</sup>. D'autre part, si Jacques de Vérone nomme ainsi le bateau, c'est soit qu'il l'a lu dans des récits antérieurs et l'erreur est possible, soit qu'il l'a entendu nommer ainsi par quelqu'un du bord.

Bertrandon de la Broquière part de Venise : *montay sur une gallée avec plusieurs pellerins et sur une autre gallée monterent les autres. Ainsi noz deux gallées en compagnie alasmes à [...]*<sup>59</sup>. Il emploie le mot *navire* dans un sens générique, *il y a un havre non pas bel ny parfont pour gros navires*<sup>60</sup>.

Georges Lengherand part aussi de Venise où il embarque sur une des *gallées pellerines*<sup>61</sup> (p.78). Il parle donc plus de *galées* et emploie le mot *nave* pour parler des bateaux en général.

Ogier d'Anglure part également de Venise, il embarque sur une *galée* à l'aller, mais au retour il raconte être entré *en une nafve pour retourner en nostre pays*<sup>62</sup>. Il emploie donc le mot *galée* quand il raconte sa traversée à partir de Venise et le mot *nave* lorsqu'il parle du retour.

---

<sup>58</sup> Jacques de Vérone, p.172.

<sup>59</sup> Bertrandon de la Broquière, p.7.

<sup>60</sup> Bertrandon de la Broquière, p.9.

<sup>61</sup> George Lengherand, p.78.

<sup>62</sup> Ogier d'Anglure, p.79.

Ghillebert de Lannoy, après un périple en Italie, part de Naples où il monte *en mer le quatrieme jour de decembre, sur une nef de Genenois*<sup>63</sup>

En règle générale, les pèlerins du Moyen Âge, qui partent de Venise ont embarqué sur des *galères* ; le Sénat de Venise a organisé le transport des pèlerins en convoi de *galères* pour assurer la sécurité et c'est une activité qui fonctionne parfaitement. Le choix des *galées* correspond aux nécessités du commerce de cabotage entre Venise et l'Orient. Les voyageurs passés par Venise, au temps où elle s'était spécialisée dans le transport des pèlerins par *galée*, ont une idée bien précise de ce que ce mot désigne. Pour pratiquement tous les autres voyageurs, la *galée*, puis la *galère* est un bâtiment militaire, un navire de combat. Nicolas de Nicolay, qui accompagne l'ambassadeur d'Aramont à Constantinople, part de Marseille le 4 juillet 1551, il dit : *estant l'Ambassadeur & sa troupe embarqué des ses galleres*<sup>64</sup>, il s'agit de *galères* données par le roi pour que l'ambassadeur puisse remplir sa mission officielle.

Les voyageurs, plus ou moins attentifs, font l'effort de nommer un certain nombre de bateaux qu'ils utilisent ou qu'ils croisent, en premier lieu les *barques*.

### 1-2-1-3- Barques

Pour aller de Venise à Jaffa, la navigation se fait par cabotage. les navires ne se mettent, le plus souvent, pas à

---

<sup>63</sup> Lannoy, p.175.

<sup>64</sup> Nicolay, p.10.

quai, mais restent au milieu du port. Le transbordement des voyageurs et des marchandises entre le navire et la terre se fait à l'aide de *barques*, comme c'est le cas, par exemple, à Venise, pour Antoine Regnaut, *notre patron nous dit qu'eussions a descendre en terre pour aller marchander à avoir une barque pour nous porter à Venise*<sup>65</sup>.

Louis Balourdet raconte son embarquement à Messine : *partant de Messine, nous montasmes en barque*.

On trouve, dans le corpus, un certain nombre de mots différents pour désigner ces embarcations : en latin, *barca, barcella, cymbe, lista, naviculus et scaphis*, en français *barge, bargette, barque, barquette, batelet et scippe*, soit onze mots différents si l'on considère que *barca* et *barque* sont un même mot. Il s'agit, pour l'ensemble de ces mots, de deux sortes d'embarcations, l'une au service du navire et tirée derrière lui<sup>66</sup>, comme le décrit Jean Palerne, *la barque, qui estoit encore attachée au navire, se vint d'elle mesme rendre le long d'icelle où nous sautasmes*<sup>67</sup>, l'autre est utilisée par les marins et pêcheurs des côtes pour des petits déplacements. Si ces embarcations sont nommées aussi souvent, c'est parce qu'elles servent fréquemment au transport des pèlerins du navire au port, comme le dit Ogier d'Anglure : *si fist mettre en la barque de la nafve et voguer à terre*<sup>68</sup> et du port au navire : *versus navis cum parva bercha navigamus*<sup>69</sup>, du navire à terre, *ad fugiendum autem taedium descendimus in scaphis ad terram*<sup>70</sup>.

---

<sup>65</sup> Regnaut, p.42.

<sup>66</sup> Jal, dans son *Glossaire nautique*, Firmin Didot, Paris, 1848, fait remarquer que les bateaux trainés par un navire devaient être pontés, pour ne pas couler par gros temps.

<sup>67</sup> Jean Palerne, p.11.

<sup>68</sup> Anglure, p. 627.

<sup>69</sup> Adorno, p. 350, « nous voguâmes dans la petite barque vers le navire ».

<sup>70</sup> Fabri, p. 33 « Pour fuir l'ennui, nous allâmes en barque vers la terre ».

Lengherand parle d'un *scippe* comme étant une chaloupe, attachée à l'arrière d'une barque<sup>71</sup>. Rabelais emploie ce mot dans le Quart Livre : *Voyez cy pres nostre nauf [...] cinq chippes.*<sup>72</sup>

Joinville utilise le mot *barge* pour *barque* : *il se lesserent cheoir de la grant nef en la barge de cantiers*<sup>73</sup>. Un autre synonyme est employé par Lengherand qui parle de *batelet*, *nostre patron fist appointer les deux batelets d'icelle et averty les pellerins que ce jour il falloit prendre port*<sup>74</sup>.

On peut également rattacher à cette série, le mot *esquif* ; le navire sur lequel Antoine Regnaut était embarqué avait *deux esclifz ou barques, l'une pour aller querir marchandises en terre, l'autre pour porter les personnes aussi en terre*<sup>75</sup>.

Quelques fois, les voyageurs rencontrent des pêcheurs sur leurs *barques, le barche de li piscatori*<sup>76</sup>.

Les barques servent aux voyageurs pour de petits parcours, sur les côtes italiennes ou entre Jaffa et Tripoli.

Adorno a vu des *cymbes* dans le port de Sousse<sup>77</sup> et une *lista* de pirates dans le port d'Alghero, en Sardaigne<sup>78</sup>.

---

<sup>71</sup> Lengherand, p. 40.

<sup>72</sup> Rabelais, *Le Quart Livre*, Le Livre de poche, Bibliothèque classique, p.327.

<sup>73</sup> Joinville, p.74.

<sup>74</sup> Lengherand, p.113.

<sup>75</sup> Regnaut, p.156.

<sup>76</sup> Casola, p.116.

<sup>77</sup> Adorno, p. 142.

<sup>78</sup> Adorno, p. 62.

Pour désigner ces petites embarcations côtières, c'est le mot *barque* qui est le plus souvent employé, environ neuf fois sur dix.

On peut supposer que les diminutifs comme *batelet*, *bargette* ou *naviculus* tendent à insister sur la fragilité de ces esquifs qui ne doivent pas être très stables par mer agitée, ce qui ne rassure pas les voyageurs.

En tout état de cause, la barque méditerranéenne reste un bateau des plus classiques, car elle a été rapidement adaptées aux nécessités de la navigation littorale, et reste, sous ses différentes formes régionales, une embarcation traditionnelle.

#### 1-2-1-4- Autres noms.

*Uissier* ou *huissier*. Deux auteurs en parlent, les croisés Robert de Clari et Geoffroy de Villehardouin, sans doute parce que ces bateaux ont été construits dans l'objectif bien précis de la croisade, *pour l'occasion on conçut un nouveau moyen de transporter les chevaux : on dota les navires de grandes écoutilles à l'avant, qui permettaient de les embarquer et de les débarquer sans difficulté* explique Frédéric Lane dans son ouvrage sur Venise<sup>79</sup>. Robert de Clari les décrit : *li uissier estoient en tele maniere fait que il i avoit wis que on ouvroit bien, si lanchoit on un pont hors par*

---

<sup>79</sup> Frederic C. Lane, *Venise, une république maritime*, Paris, Flammarion, 1985, p. 69.

*ou li chevalier pooient isir hors a tere tot monté*<sup>80</sup>, tandis que Villehardouin met l'accent sur leur grande capacité, *combien de destriers on mit dans les huissiers !*<sup>81</sup>. Ces bateaux, ancêtres des ferrys, ont été spécifiques de la quatrième croisade qui nécessitait le transport de troupes de chevaliers.

*Caravelle*. Seul Lengherand cite ce nom de navire, fin XV<sup>ème</sup> siècle. C'est un mot employé par Commynes : *le roy d'Espagne avait envoyé et envoyoit quelques querevelles en Cecille*<sup>82</sup>. Ce bateau portugais est adopté par les Espagnols à la fin du XV<sup>e</sup> siècle et navigue en Méditerranée.

*Trirème* ou galère. Une trirème est une galère, les mots sont synonymes, en effet, les galères sont des *birèmes* ou des *trirèmes*, à deux ou trois rangs de rames, selon leur grosseur. L'empereur Napoléon III fit construire, selon des plans d'Augustin Jal, une trirème antique de 40 mètres de long et sur laquelle il fit une courte navigation sur la Seine, en mars 1861<sup>83</sup>.

Les bateaux de la famille des galères ont pour *noms fuste, brigantin, galiote, griperie, dromon, salandre*.

Le mot latin est *fusta*, français *fuste*, provençal *fusta* : voici ce qu'écrivait le syndic d'Hyères le 12 mai 1518<sup>84</sup> : *nostres*

---

<sup>80</sup> Clari, p.110. « les huissiers étaient faits de telle manière qu'ils comportaient un vantail facile à ouvrir et qu'on lançait au-dehors un pont par où les chevaliers pouvaient gagner la terre sur leurs montures, ».

<sup>81</sup> Villehardouin, p. 76.

<sup>82</sup> Philippe de Commynes, *Mémoires*, Le livre de poche, Lettres gothiques, Paris, 2001, p. 569 (concerne l'année 1595)

<sup>83</sup> *Revue maritime et coloniale*, Tome 1, 1<sup>er</sup> semestre 1861, p.797.

<sup>84</sup> *Pirates et corsaires dans les mers de Provence, XVe – XVIe siècles. Letras de la costiera*, édition Philippe Rigaud, éd. CTHS, Paris, 2006, p. 132.

*pescados d'Ieras eran vengu de l'ila de Porcayrolhas [...] et an descubert doas fustas de Moros de que n'i a una ben grossa como una galera.*<sup>85</sup>, autrement dit, une fuste est une petite galère.

Le *brigantin*, *brigantinus* en bas latin, *brigantino* en italien est le nom d'un petit navire de la famille des galères, plus petit et plus bas que la *galiote*. Une *griperie*, *criparia*, *griporie* est un navire proche du brigantin. Rochechouart emploie le nom de *dromon* comme synonyme de galère, *dromonem sive galeam*<sup>86</sup>. Le *salandre*, *scandalaria* en bas latin, est un bateau léger et rapide.

Les *destrieres*, *destreria* en bas latin, sont des bateaux rapides.

Les *paufriers* et les *mairans* ne sont pas répertoriés dans le glossaire nautique de Jal.

La *coque* est un bateau rond. Le mot latin est *caudica*, transformé en *cocha* en bas latin, *cocca* en italien et *coque* en français. En fait, les *coques* ne sont pas originaires de Méditerranée. Voilà ce qu'en dit Jal dans son glossaire nautique : *au moyen âge, bâtiment rond, haut sur l'eau, court, ayant un maître-bau*<sup>87</sup> *très important comparativement à la quille. Toutes les coques étaient pontées, mais les unes avaient trois couvertes, les autres deux seulement. Les coques étaient à l'origine des bâtiments ponantais. A partir*

---

<sup>85</sup> Dito, « nos pêcheurs d'Hyères étaient venus de l'île de Porquerolles [...] et ils ont découvert deux fustes de Maures dont une est grosse comme une galère. », traduction J. Rigaud.

<sup>86</sup> Dromon ou galère, Rochechouart, p. 226.

<sup>87</sup> Le maître-bau est la plus grande largeur d'un bateau.

du 14<sup>e</sup> siècle, on désigne sous ce nom des bâtiments divers, au Levant, comme au Ponant<sup>88</sup>. En réalité, seuls trois auteurs donnent ce mot, ce sont trois auteurs du XIV<sup>ème</sup> siècle ; Jacques de Vérone et Ogier d'Anglure, le citent une fois chacun et Leonardo Frescobaldi emploie ce mot douze fois en expliquant avoir loué une *cocca nuova*<sup>89</sup>. Maria Teresa Ferrer i Mallol<sup>90</sup> explique que la coque bayonnaise fut adoptée en Méditerranée au XIV<sup>ème</sup> siècle, elle en trouve trace dans un acte de vente daté de 1339, date à laquelle Martin Sanchez de Castro-Urdiales, de Santander, vend sa coque bayonnaise à un pont à deux citoyens de Barcelone.

Les auteurs citent les différentes sortes de navire qu'ils voient sans en expliquer les caractéristiques ; il n'y a donc aucune certitude que le navire qu'ils nomment le soit justement. Le nom du navire cité leur est sans doute soufflé par les marins du bord, l'autre hypothèse est que l'auteur récite tous les noms de navires qu'il connaît sans forcément être capable de les reconnaître. L'auteur qui cite le plus grand nombre de noms de bateaux différents est Ogier d'Anglure qui écrit : *Assés envoient (les Vénitiens) d'aultres vaisseaux par mer comme nafve, coques, paufriers, mairans, destrieres, grippories et aultres vaisseaulx*<sup>91</sup>.

Au total, il y a plus, au Moyen Âge, en Méditerranée, de bateaux longs, à rames et à voile que de bateaux ronds, il

---

<sup>88</sup> Jal, *Glossaire nautique*, p.516.

<sup>89</sup> Frescobaldi, p.2.

<sup>90</sup> Maria Teresa Ferrer i Mallol "Transportistas y corsarios vascos en el Mediterraneo medieval. Las aventuras medievales de Pedro de Larraondo (1406-1409)", *Istas Memoria. Revista de Estudios Maritimos del Pais Vasco*, 2, Untzi Museoa- Museo Naval, Donostia-San Sebastian, 1998, p. 509-524.

<sup>91</sup> Anglure, p. 99.



est donc normal de trouver plus de noms de bateaux longs. Le critère de rapidité, soit parce qu'ils sont plus légers, soit qu'ils sont plus grésés, soit qu'ils ont un plus grand nombre de rameurs, semble être une caractéristique qui différencie les bateaux et fait qu'on leur attribue des noms différents.

Cependant, les bateaux turcs sont de plus en plus présents en Méditerranée, les arsenaux se multiplient et produisent quantité de navires comme les *caraques*, les *caramoussals*, les *caïques* et autres bateau.

Philippe de Novarre parle de *caraque*. Pour lui, ce mot désigne un petit bâtiment sarrasin, mais pour Bertrandon de la Broquière, il s'agit d'un grand bateau génois<sup>92</sup>. Sans doute, la signification de ce mot a-t-elle évolué, deux siècles séparent ces désignations. Cependant, Jean Froissart écrit dans ses chroniques, que Philippe VI pour préparer la croisade, avait fait armer *tel quantité de vaissiaus, de naves, de carrakes, de gallées et de barges*<sup>93</sup>. Cette note permet de mieux cerner l'évolution de la signification de ce mot, du moins de ce qu'il désigne. Jal, dans son glossaire nautique, à l'article *caraque*, donne trois sens à ce mot : petit bâtiment sarrasin, puis, le plus grand bâtiment armé au Moyen Âge et au XVI<sup>ème</sup> siècle, utilisé surtout par les Génois, enfin, gros bâtiment rond utilisé par les Portugais pour le commerce des Indes, donc à partir du XVI<sup>ème</sup> siècle et hors de la Méditerranée. Un même mot, désigne des réalités différentes.

---

<sup>92</sup> Broquière, p. 141.

<sup>93</sup> Jean Froissart, *Chroniques*, Le livre de poche, Lettres gothiques, Paris, 2001, L. I, p. 177 (concerne l'année 1336).

Le *caramoussal* est un navire turc à trois mâts, un gros navire comme le rapportent Nicolas Benard, *il y avoit alors à son port un gros caramoussal à l'ancre avec ses deux aisles à poupe*<sup>94</sup> et Jacques de Villamont, *je m'embarquay le sixiesme jour d'octobre en un caramoussal qui faisait voile en Damiette auquel je fus bien mieux accomodé que je n'avais esté en la germe, aussi que ce vaisseau est bien plus grand et plus prompt à la voile*<sup>95</sup>.

Mais pour Jean Palerne, ces bateaux sont petits, *je m'embarquay sur un caramoussal turquesque qui alloit à la volte de Constantinople : ce sont de petits vaisseaux*<sup>96</sup>. Ce mot ne figure que dans des récits de voyage s'étant réalisés entre 1581 et 1617.

On relève également le mot *caïque*, mais les quelques emplois relevés montrent que ce mot désigne une embarcation à rame de service qui se range à bord et sert d'annexe. *Nous fusmes deux jours la alentour tantost avançant, tantost reculant, jusques a ce que nous resolumes de prendre la fregate ou caïque de nostre vaisseau pour nous porter à Jaffa*<sup>97</sup> ou encore *il fit en mesme temps mettre le caïque en mer & estant descendu dedans il fit la visite autour du vaisseau qu'il trouva sans dommage*<sup>98</sup>. Ce mot a donc un sens particulier, détourné de son objet originel qui est une embarcation légère turque.

---

<sup>94</sup> Nicolas Benard, p.109.

<sup>95</sup> Jacques de Villamont, p.265.

<sup>96</sup> Jean Palerne, p.336.

<sup>97</sup> Beauvau, p.102.

<sup>98</sup> Thévenot, p.31.

On constate que les voyageurs se sont emparés d'un vocabulaire plutôt technique et peu importe de savoir s'ils emploient le mot juste chaque fois. Ce qui est intéressant est qu'ils se sont forgé un nouveau vocabulaire, eux qui, pour la plupart, n'avaient encore jamais vu de bateaux.

Les navires sont placés sous la responsabilité d'un patron et les marins sont des travailleurs libres<sup>99</sup> au Moyen Âge, dans la république de Venise.

#### 1-2-2- Les hommes

Les auteurs de ce corpus parlent moins des hommes qui font naviguer le bateau que des navires. 10% des occurrences ont rapport aux hommes du bord, pour 28 mots différents.

hommes	XIII <sup>e</sup>	XIV <sup>e</sup>	XV <sup>e</sup>	XVI <sup>e</sup>	XVII <sup>e</sup>	total
capitaine		1	10	15	63	89
corsaire		6		22	32	60
galiote			73			73
marinier	28	22	42	80	53	225
patron		11	124	115	96	346
pilote		3	12	23	20	58

<sup>99</sup> Frédéric Lane, *Venise, une république maritime*, Flammarion, Paris, 1985, p. 83.

pirate		1	8	8	4	21
autres	22	7	48	73	56	206
total relevé	50	51	317	336	324	1 078
Total occurrences	715	776	3 298	2 806	2 828	10 423
%	7%	7%	10%	12%	11%	10%

On remarque que les voyageurs du XVI<sup>ème</sup> siècle citent deux fois plus les hommes d'équipage que ceux du XIV<sup>ème</sup>, soit qu'ils relatent plus souvent des scènes où ils apparaissent, soit parce qu'ils sont plus attentifs aux hommes qu'ils côtoient. Il est vrai que plus de la moitié des occurrences, 615, s'appliquent à des fonctions d'encadrement.

hommes	XIII <sup>e</sup>	XIV <sup>e</sup>	XV <sup>e</sup>	XVI <sup>e</sup>	XVII <sup>e</sup>	total
officiers	12	16	178	203	206	615
matelots	32	25	128	98	76	359
autres	6	10	11	35	42	104
total relevé	50	51	317	336	324	1078
total mots	715	776	3 298	2 806	2 828	10 423

Les auteurs parlent deux fois plus des officiers que des matelots. Dans la catégorie autres, se trouvent des mots de gens de mer comme *pêcheur*, *nageur*, *plongeur*, des gens de port comme *douanier* et des mots qui désignent les *pirates*, *corsaires* et autres écumeurs des mers.

Le terme d'*équipage* n'apparaît dans le corpus, que chez les auteurs du XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècles avec deux sens différents. Jacques de Villamont, qui voyage en 1600, l'emploie au sens d'équipement, *desirant doncq sçavoir combien le vaisseau où nous estions avoit cousté à faire, je le demanday au patron lequel me respondit qu'il avoit cousté*

*cinquante mil escus y compris son equipage*<sup>100</sup>. En revanche, Nicolas de Nicolay (1551) et Henry Castela (1601) lui donnent le sens moderne, datant de 1537, selon le *Robert*, d'ensemble des personnes qui assurent la manœuvre et le service sur un navire, *avant que le cappitaine Coste son lieutenant eust donné ordre à l'equipage de ses galleres et le chevalier de Seure à sa galliotte, il eut recouvert sa santé*<sup>101</sup>, l'équipage est ici militaire. Dans la phrase d'Henry Castela, le mot est employé dans son acception la plus conforme, *trois navires anglois avoient volé une navire venitienne & lui avoient osté huict mille sechins d'or & l'avoient laissée là sans aucun equipage*<sup>102</sup>, sans personne à bord capable de la manœuvrer.

Pour Nicolas de Martoni, le personnel du navire se compose ainsi, *cum patrono, pedota, nachiro, scriba et aliis marinariis de navi*<sup>103</sup>. Rochechouart ne parle que du *patron*. Adorno cite un équipage composé d'un *patron* et de *mariniers*, deux occurrences et de *nautes*, treize occurrences. Frescobaldi parle du *patron*, du *pilote* et des *marins*, six occurrences au total. En langue latine, c'est Félix Fabri qui parle le plus des hommes et en français, le plus prolixe à ce sujet est Georges Lengherand. Mais l'auteur le plus attentif à l'équipage est Pietro Casola qui parle du *patron* et exprime sa compassion - c'est le seul - pour les marins qui font un travail fatigant, il parle de l' *extrema fatica de li galeoti, tanto*

---

<sup>100</sup> Jacques de Villamont, p.103.

<sup>101</sup> Nicolas de Nicolay, p.10.

<sup>102</sup> Castela, p.483.

<sup>103</sup> Martoni, p. 646.

*extendere velie, tanto calarle, tanto gitare le ancore, tanto levarle*<sup>104</sup>.

L'homme le plus souvent cité est le *patron*, le responsable du navire, entouré d'un encadrement.

### 1-2-1-2-1- L'encadrement

Venise a mis en place, dès le XIII<sup>ème</sup> siècle, une série de lois pour contrôler le transport des pèlerins : *Toute galère doit être signalée sur la coque et déployer une bannière à croix rouge, symbole de neutralité. On embarque des galériens et des marins armés. Un patron doit être âgé d'au moins trente ans.*<sup>105</sup>

Le *patron* peut être propriétaire de son navire, c'est avec lui que le pèlerin passe un contrat. Félix Fabri explique que les pèlerins doivent obéir au *patron* qui est le chef absolu de son navire, comme un roi inamovible que tout le monde craint. *Le patron ne se mêle pas de l'art de la navigation, qu'il ne connaît pas, mais il se contente d'ordonner qu'on conduise le navire ici ou là. [...] Personne ne peut être nommé patron d'une galère – surtout d'une galère de chevaliers en pèlerinage – s'il n'est pas noble, puissant, riche et honorable*<sup>106</sup>. Effectivement, la vie à bord dépend de lui. Il

---

<sup>104</sup> « l'extrême fatigue des matelots, tantôt à déferler les voiles, tantôt à les ferler, tantôt à jeter les ancres, tantôt à les remonter », Casola, p. 122.

<sup>105</sup> Nicole Chareyron, *Les pèlerins de Jérusalem*, Imago, Paris, 2000, p. 55.

<sup>106</sup> Fabri, p. 122.

décide de la route, *au matin le patron voulut entrer dans ce port*<sup>107</sup>, convoque les voyageurs, *notre patron nous envoya dire à six heures du matin que venissions en sa barque laquelle estoit en une isle lez Venise*<sup>108</sup>. Il semble que le *patron*, pour gagner le plus d'argent possible, peut restreindre la quantité de nourriture, Louis de Rochechouart rapporte que : *ce jour là, nous mangeâmes d'excellents poissons et le patron nous traita avec humanité*<sup>109</sup>, ce qui laisse supposer que ce n'est pas toujours le cas. Anselme Adorno raconte être allé à la pêche avec le *patron* de son navire<sup>110</sup> et Leonardo Frescobaldi, malade, a occupé la cabine du *patron* : *le patron du navire me fit profiter de sa cabine*<sup>111</sup>.

Souvent les voyageurs en donnent le nom, *adonc le marché faict pour dix ducatz avecques le patron lequel se appelloyt sire Pierre Tournay, homme de bien et d'honneur, bon catholique*<sup>112</sup>, ou encore *le patron Marc Copulo natif de Grece pres Modon, homme de grand travail et souci au faict et gouvernement de la nave*<sup>113</sup>.

Il arrive que le *patron* décède au cours de la traversée, *lequel jour mourut de fièvre pestilentielle le patron de nostre gallere, appelé Jean Raimond, qui nous fust grand perte car il estoit bon pilote & homme de bien*<sup>114</sup>.

---

<sup>107</sup> Martoni, p. 639.

<sup>108</sup> Lengherand, p. 40.

<sup>109</sup> Rochechouart, p. 228.

<sup>110</sup> Adorno, p. 100.

<sup>111</sup> Frescobaldi, p. 2.

<sup>112</sup> Affagart, p.48.

<sup>113</sup> Antoine Regnaut, p.155.

<sup>114</sup> Nicolas de Nicolay, p.41.

Le *patron*, sur des navires marchands peut jouer le rôle de capitaine, *le patron fist abbatre les voiles & tourner le vaisseau tellement que nous reprismes le chemin de Cerigo*<sup>115</sup>.

Le mot *capitaine* apparaît au XIV<sup>ème</sup> siècle. Il est employé par les auteurs pour désigner un chef militaire, responsable de la manœuvre de navires militaires : *voyant que l'entrée du port serait très difficile, le capitaine (capitaneus), avec une grande audace, fit reculer du port vers la mer les navires qui, poussés par un vent favorable soufflant dans les voiles, brisèrent la chaîne d'un seul élan, entrèrent dans le port et livrèrent bataille*<sup>116</sup>. Anglure le montre passant en revue les équipages, *le fist on la monstre des marigniers devant le capitaine des galées*<sup>117</sup>. Lengherand fait état d'un capitaine avec la même connotation militaire, *le principal cappitaine des dictes XVIII galées y estoit*<sup>118</sup>.

L'usage qu'en fait Félix Fabri permet de traduire *capitaneus* par « amiral de la flotte », *possemus navigare usque in Corcyram insulam in qua Capitaneus maris cum classe armata Venetorum erat*<sup>119</sup>. Casola donne le titre de *capitaine* au patron du bateau, il raconte qu'il fut *presentato al magnifico domino Augustino Contareno, patricio veneziano et capitaneo de la Galeaza del Zaffo, cossi se dice a la galea de*

---

<sup>115</sup> Beauvau, p.22.

<sup>116</sup> Adorno, p. 58.

<sup>117</sup> Anglure, p. 7

<sup>118</sup> Lengherand, p. 96.

<sup>119</sup> « nous pouvions naviguer jusqu'à l'île de Corcyre où se tenait leur amiral avec la flotte armée vénitienne », Fabri, 1483, p. 32.



*li perigrini che vano in Jerusalem*<sup>120</sup>. Louis Balourdet, pour éclairer ses lecteurs, exprime le rôle du *capitaine* par une métaphore : *le capitaine est celui qui a la charge en general de tout le vaisseau & de ceux qui y sont, comme un abbé en un monastère*<sup>121</sup>.

Le mot *amiral* a longtemps été réservé au commandant chez les peuples d'Orient, d'après Godefroy<sup>122</sup>. Effectivement, quand Joinville est prisonnier des Turcs, il raconte qu'un *grant amiral des galies* l'envoie chercher<sup>123</sup>. Lannoy, de son bord, décrit le *chastel ou demeure l'admiral de Alexandrie*<sup>124</sup>.

Venise, au fur et à mesure de son développement de puissance maritime, organise la gestion de son port, l'entretien des digues et des phares ; en 1407, elle regroupe tous les services portuaires sous la direction d'un *amiral* du port<sup>125</sup>. Georges Lengherand parle de lui : *l'amiral de la mer de par les seigneurs de Venise, comme il est de coutume qu'il fache, nous vint a forche de barques surgir hors dudit port*<sup>126</sup>.

*Nocher*, fonction connue depuis Charon, *nauclerus*, en latin signifie le patron d'un navire, *nocher* en français, et *nocchiero* en italien, celui qui conduit une embarcation, que

---

<sup>120</sup> « présenté au seigneur Augustino Contareno, capitaine de la Galeaza del Zaffo, comme on appelle la galée de pèlerins qui vont à Jérusalem », Casola, p. 83.

<sup>121</sup> Louis Balourdet, p.26.

<sup>122</sup> Godefroy, p.267.

<sup>123</sup> Joinville, p. 160.

<sup>124</sup> Lannoy, p. 103.

<sup>125</sup> Lane, *Venise*, p. 45.

<sup>126</sup> Lengherand, p. 85.

Martoni transcrit en *nachiro*. Fabri qui utilise ce mot, l'emploie pour parler des pilotes, *si naucleri nostri arte navem non retinuisset*<sup>127</sup>. Ce mot, dans notre corpus, est plus souvent utilisé par les auteurs du XVI<sup>ème</sup> siècle. Louis Balourdet explique que *le naucher est celui qui faict tendre les voiles et les tourner selon le vent*<sup>128</sup>, il est donc maître d'équipage, responsable des manœuvres des voiles.

Tandis que le *gubernator*, est celui qui tient le gouvernail, pour Fabri, le pilote, est le responsable des manœuvres de route du navire. Martoni, qui écrit lui aussi en latin, mais est italien de langue emploie le mot de *pedota*, le *pilote*, *pedota navis conduxit nos ad portum*<sup>129</sup>. Cet emploi est à rapprocher du mot *pedoto* employé par l'italien Frescobaldi qui écrit en italien, *in quello paese sono molti pedoti, cioè conoscitori dove sono gli scogli des mare copreti dalle acque*<sup>130</sup>. Lannoy explique à propos de l'entrée dans un port, que *qui a bon pillot, nefz de trois cens et de quatre cens y entrent bien*<sup>131</sup> ou encore *par le moyen desdites barques de pillotz nous menerent hors d'icellui port*<sup>132</sup>. Le mot est le même, mais les fonctions sont un peu différentes, l'un est attaché au navire, c'est celui qui dirige le bateau à l'aide du gouvernail, l'autre est embarqué pour guider le navire à l'entrée ou à la sortie de certains ports ou dans des passages difficiles.

---

<sup>127</sup> Fabri, p. 35. « si le savoir-faire de nos pilotes n'avaient pas retenu le bateau »

<sup>128</sup> Louis Balourdet, p.26.

<sup>129</sup> Martoni, p. 646. « le pilote de la nef nous conduisit au port »

<sup>130</sup> Frescobaldi, p. 3 « ici, il y a beaucoup de pilotes, c'est-à-dire des personnes qui savent où sont les écueils »

<sup>131</sup> Lannoy, p. 138.

<sup>132</sup> Lengherand, p. 86.

Lorsque Louis IX revient de sa croisade, son bateau s'échoue et est fortement endommagé, *lors appela le roy les mestres nothonniers devant nous et leur demanda quel conseil il donroit du cop que sa nef avoit receu*<sup>133</sup>. Les *mestres* sont ici les artisans capables de réparer les avaries des navires. Ils peuvent être ceux qui dirigent la manœuvre, *nostre mestre notonnier escria a ses notonniers qui estoient au bec (à la proue) de la nef et leur dit « est aree vostre besoigne ? » (êtes-vous parés ?)*<sup>134</sup>.

Les voyageurs de l'époque moderne parlent des *officiers* qui assistent le patron : *puis navigames en la mer maleam où se leva vent et tormente de mer si impetueusement que le patron et officiers de nostre nave pensoyent estre tous periz*<sup>135</sup>, *tous les officiers de la nave travailloient a r'acoustrer leurs voiles*<sup>136</sup>, *Il y a tant de chambres ainsi faites dans ce vaisseau, que non seulement les officiers, mais encore tous les mariniers avoient leur chambre*<sup>137</sup>. Le premier auteur du corpus a en parler est Antoine Regnaut qui voyage en 1549.

Les responsables du navire et de sa manœuvre ont besoin des marins du bord pour naviguer.

#### 1-2-2-2- Les hommes d'équipage

Les mots relevés sont les suivant : *galeote, marin, marinier, matelot, mousse* et *naute*, avec un emploi massif du

---

<sup>133</sup> Joinville, p. 310.

<sup>134</sup> Joinville, p. 62.

<sup>135</sup> Regnaut, p.152.

<sup>136</sup> Castela, p.88.

<sup>137</sup> Thevenot, p.533.

mot *marinier*, 225 occurrences, et, à un moindre degré, du mot *galeote*, 73 occurrences relevées dans les textes de seulement trois auteurs du XV<sup>ème</sup> siècle.

Le *marinier* ou *marinarius* est le marin du bord qui est commis aux différentes manœuvres : *je dis a mes mariniers que ils tirassent leur ancre*<sup>138</sup>, de même que le *naute* et le *nautonier*, *omnes naute erant a fluctibus balneati*<sup>139</sup>. Les marins portent différents noms, quelques fois liés aux bateaux sur lesquels ils naviguent ; on trouve un *barcalerus*<sup>140</sup> qui navigue sur une *barque*, un *galestrelus*<sup>141</sup>, qui devient un *galliot* ou un *galeote*, c'est-à-dire un marin de *galée*.

Il faut noter que seuls Félix Fabri, Georges Lengherand et Pietro Casola, tous trois voyageurs du XV<sup>ème</sup> siècle, emploient le mot de *galliot*, même s'ils ne sont pas les seuls à naviguer sur une galée.

Georges Lengherand emploie aussi souvent chacun des deux mots de *marenier* et de *galliot* : *quelque dilligence que les mareniers de nostre gallée sceurent faire, les mareniers des gallées, noz mareniers firent desancrer et faire voile*<sup>142</sup>. Les mariniers sont donc les marins chargés de la manœuvre du navire. Les *galliotz* sont aussi des marins du navire, il précise plusieurs fois *les galliotz de nostre gallée*, mais quand il emploie ce terme, c'est pour décrire les activités marchandes parallèles des marins : *la pluspart des galliotz*

---

<sup>138</sup> Joinville, p. 150.

<sup>139</sup> Vérone, p. 175. « tous les marins étaient trempés par les vagues ».

<sup>140</sup> Fabri, p. 45.

<sup>141</sup> Fabri, p. 52.

<sup>142</sup> Lengherand, p. 86, 90, 94.

*de nostre gallée misrent avant leurs marchandises audit lieu, Les galliotz de nostre navire estaplèrent leurs marchandises pour vendre audit Modon comme ilz avoient fait à Corfou, les Mores bailloient vivres pour argent aux galliotz des deux gallées qui après les vendoyent aux pellerins*<sup>143</sup>. On aurait donc tendance à dire que l'auteur appelle les marins *mariniers* quand ils manœuvrent et *galliotz*, quand ils se livrent à des activités annexes, sauf que dans une des dernières occurrences de ces deux mots, il écrit : *nostre patron et tous les mareniers et galliotz*<sup>144</sup>, ce qui signifie qu'il y a deux catégories de marins. Si les *mariniers* manœuvrent, alors les *galliotz* pourraient être les rameurs, mais cet auteur ne montre pas qu'il appelle les rameurs *galliotz*, même s'il est avéré que les rameurs avaient sous leurs bancs de la marchandise qu'ils négociaient aux escales ou qu'ils vendaient aux pèlerins, *si aliquis galeota habuit aquam nondum foetentem, emebant eam peregrini*<sup>145</sup>.

Félix Fabri utilise le mot *galeota* au sens général de « matelot », il parle d'un *galeota* à propos d'une manœuvre du mât d'artimon<sup>146</sup>, il explique que les *galeoti* mettent une barque à la mer pour aller chercher de l'eau douce<sup>147</sup>.

Mais il emploie aussi ce mot, *galeota*, pour désigner les rameurs : *ventum non habuimus nec transivimus, nisi quatum galeotarum pigro tractu remis movebamus*

---

<sup>143</sup> Lengherand, p. 96, 99, 112.

<sup>144</sup> Lengherand, p. 190.

<sup>145</sup> Fabri, p. 45. « Si un galeote avait de l'eau qui ne puait pas encore, les pèlerins la lui achetaient. »

<sup>146</sup> Fabri, p. 34.

<sup>147</sup> Fabri, p. 45.

*paulatim*.<sup>148</sup> ; le mot est traduit par « marin », car la phrase n'évoque pas la chiourme. Il est vrai que Venise se refuse à confier les rames de leurs navires à des hommes qui ne seraient pas des professionnels de la mer, alors que la tendance, dans d'autres ports méditerranéen, est de mettre à la rame des captifs, des esclaves ou des condamnés. Fabri explique, dans son deuxième traité relatif au voyage en mer, la hiérarchie des hommes sur un bateau, avec, en bas de l'échelle, les *marinariï* qui manœuvrent les voiles et les cordages et les *galeoti* qui rament. *ceux qu'on appelle les marinariï, qui chantent au rythme des travaux pressants, car les travaux navals sont très durs [...]. C'est un métier qui leur rapporte un gros salaire, et, en général, ce sont des hommes vieux et mûrs. En bas de l'échelle, il y a ceux que l'on appelle les galeotae ou galeoti [...] qui sont assis sur les bancs et actionnent les rames. Ils sont en grand nombre et tous costauds, mais leur travail est un travail d'âne [...]. La plupart de ces galeoti sont des esclaves achetés par les patrons*<sup>149</sup>, des galériens.

Pietro Casola emploie aussi souvent *galeota* que *marinaro*. Il parle, à plusieurs reprises de l'activité marchande des *galeoti*, *non era persona de loro chi non havesse sopra la galea qualche generatione de merce [...] e queste tale merce se portavano fora de galea, quando faceva scala, o pigliava porto, e li se faceva poi como una fera*<sup>150</sup>.

---

<sup>148</sup> « Le vent tomba et nous n'avancâmes plus que du lent mouvement que les coups de rames des marins imprimaient au navire », Fabri, p. 36.

<sup>149</sup> Fabri, p. 125.

<sup>150</sup> Casola, p. 115, « Tous avaient, au fond de la galée quelque marchandise et cette marchandise, ils la sortaient de la galée quand on faisait une escale ou qu'on prenait port et là s'organisait comme une foire ».

Au XV<sup>ème</sup> siècle, à l'exception notable de Venise, les *rameurs*, qui étaient jusqu'au paravant des travailleurs libres, sont de plus en plus des condamnés de droit commun, ce qui va d'une part jeter l'opprobre sur ce métier que plus personne ne choisit de plein gré. Dans le même mouvement, ces hommes nommés rameurs deviennent des galériens. L'autre conséquence est que l'activité des pirates en Méditerranée se spécialise dans la prise de captifs de toutes provenances qui pourront compléter les bancs de rame occupés par des condamnés de droit commun.

Quelques auteurs emploient le mot de *naute* ou de *nautonier*, *notonier* en ancien provençal. Louis Balourdet fait leur éloge : *parquoy je conclueray que les nautonniers sont dignes de grande louange, non pas ceux qui ne naviguent que sur les rivieres qui ne sont qu'une goutte d'eau au regard de la mer*<sup>151</sup>. Ce mot est un synonyme de marinier.

D'autres hommes sont présents sur la mer, quelques *pêcheurs*, mais surtout des *pirates*, plus présent dans l'imaginaire que dans la réalité des auteurs du corpus, sans doute parce que ceux qui ont rencontré des pirates ont été réduits en esclavage ou ont été tués, et n'ont donc pas pu ou pas eu le loisir d'écrire leurs souvenirs. Les textes retenus racontent plus la peur du pirate que des rencontres, même si quelques uns ont été confrontés à ces pirates et ont pu leur échapper et le raconter. Chaque voile aperçue entraîne une grande crainte, celle d'être confronté à

---

<sup>151</sup> Louis Balourdet, p.32.

des pirates qui sont de plus en plus nombreux en Méditerranée, et, surtout au XVI<sup>ème</sup> siècle, mieux organisés.

### 1-2-2-3- Les pirates

Les auteurs les nomment *buscarinus*, *praedalis*, *corsaires* ou *pirates*.

Jacques de Vérone raconte qu'ils abordent à Chypre terrorisés parce que *unus pirata crudelis spoliator maris, Bartholomeus Malopolus erat juxta nos*<sup>152</sup>. Rochechouart échappe à un bateau de pirates (*piratorum*) qui suit le navire des pèlerins pendant cinq heures sans parvenir à les rejoindre à cause du vent<sup>153</sup>.

Nicolas de Martoni, qui fait un voyage mouvementé en a évité à Rhodes où le patron de son navire n'a pas voulu entrer parce qu'il craignait que ne soit dans ce port Martin Vincenti, corsaire catalan<sup>154</sup>. Ce voyageur raconte avoir été victime des pirates : *spoliata nave, buscarini restituerunt illam patrono*<sup>155</sup>.

Anselme Adorno raconte qu'ils ont subi une attaque de *pirates* à Alghero, en Sardaigne : *une barque de pirates vint dans le port pour nous empêcher de regagner notre grand navire et nous faire prisonnier au milieu du trajet*<sup>156</sup>.

---

<sup>152</sup> Verone, p. 176. « un pirate, cruel détresseur des mers, Barthélémy Malopolus était près de nous. »

<sup>153</sup> Rochechouart, p. 234.

<sup>154</sup> Martoni, p. 639.

<sup>155</sup> Martoni, p. 647. « après avoir pillé le navire, les pirates le rendirent au patron »

<sup>156</sup> Adorno, p. 62.



Fabri rencontre une *galée vénitienne de pirates (praedalis)*<sup>157</sup>. Il explique que leur navire ne pouvait passer près de Rhodes sans rencontrer des pirates turcs : *inter Cretam et Cyprum medietat Rhodus insula, quae erat obsidione Turcorum vallata, nec possumus evadere quin in hoc medio occurrerent nobis Turcorum piratae*<sup>158</sup>. Cependant, dans son deuxième traité, il explique que dans l'équipage il y a un *officier haut placé qu'on appelle le pirata et non le pilatus comme le croient les Teutons. Ce pirate connaît les itinéraires maritimes les plus sûrs et les plus courts et la navigation se déroule selon ses ordres ou ses conseils*<sup>159</sup>. Cette confusion est intéressante, car elle montre les limites de la transmission orale des mots. Pour avoir une meilleure idée de ces limites, il serait intéressant d'étudier, en parallèle, la retranscription des noms de lieux qui abondent dans ces récits.

Corsaires ou pirates, les auteurs du corpus parlent plutôt de *corsaires* que de *pirates* ; ils utilisent souvent le mot *pirate* en association avec le mot *corsaire*, sans qu'on sache si ces deux mots sont en redondance ou désignent deux types d'hommes aussi dangereux les uns que les autres, parce qu'aussi bien, si les statuts des corsaires et des pirates sont différents, leurs activités sont strictement les mêmes. Il faut noter que jusqu'à la fin du XIII<sup>ème</sup> siècle, le terme est ambigu car la distinction entre corsaire et pirate n'est pas encore établie, elle le sera dès le XIV<sup>ème</sup>

---

<sup>157</sup> Fabri, p. 34.

<sup>158</sup> Fabri, p. 40. « entre La Crète et Chypre, il y a l'île de Rhodes que les Turcs assiégeaient et nous ne pourrions passer entre les deux sans rencontrer de pirates turcs. »

<sup>159</sup> Fabri, p. 123.

siècle où est appelé corsaire celui qui agit avec l'aval de son gouvernement<sup>160</sup>. Nicolas de Nicolay raconte que *sus une longue colline l'on voit une tour ronde où se faict la garde jour & nuict de peur des coursaires & pirates*<sup>161</sup>. Antoine Regnaut évoque la figure de Barberousse, le corsaire, capitain pacha de l'empire ottoman, ancien roi d'Alger, qui est mort quelques années avant le voyage de Regnaut : *pensions que feussent fustes de ragoutre, pirates et escumeurs de mer au lieu de Barberousse*<sup>162</sup>. Le navire sur lequel voyage André Thevet, en 1556, est attaqué, il raconte : *nous fumes vuz de loin de certains coursaires, pirates et escumeurs de mer turqs, lesquels ayans cinq vaisseaus comme fustes et galiotes bien munies, vindrent alencontre de nous pour nous prendre esclaves et ravir ce qui estoit dans la nave*<sup>163</sup>. Jean Palerne regrette que la présence d'écumeurs des mers rende les voyages encore plus périlleux, il dit : *encore ne feroit-il que bon de voyager si lon en estoit quitte à si bon compte des coursaires & pirattes*<sup>164</sup>. Quant à Henry Castela, il évoque *les galeres de Biserte qui sont pirates & coursaires de Barbarie*<sup>165</sup>. Les auteurs semblent employer indifféremment les deux termes, ils craignent les coursaires de mer<sup>166</sup>, les coursaires turcs<sup>167</sup>, tous les coursaires allant à Tripoli ou à Jaffa<sup>168</sup>.

---

<sup>160</sup> Pinuccia Franca Simbula, «Îles, coursaires et pirates dans la Méditerranée médiévale », *Médiévales*, 47 (2004).

<sup>161</sup> Nicolas de Nicolay, p.12.

<sup>162</sup> Regnaut, p.21.

<sup>163</sup> Thevet, p.33.

<sup>164</sup> Palerne, p.20.

<sup>165</sup> Benard, p.366.

<sup>166</sup> Regnaut, p.22.

<sup>167</sup> Balourdet, p.92,

<sup>168</sup> Villamont, p.132.

Au total, les auteurs ont plutôt bien discerné les différentes fonctions des hommes d'équipage pour peu qu'ils aient eu l'occasion de s'y intéresser. Ils ont assisté à des manœuvres que certains décrivent.

### 1-2-3- Les manœuvres

Pour aller au but du pèlerinage, il faut traverser les mers, *transfretavere* pour Martoni<sup>169</sup>.

Cette traversée se fait par l'action du navire générée par le commandement et les hommes d'équipage.

#### 1-2-3-1- Les actions du navire

Le navire est sujet d'un certain nombre de verbes d'action. Il *cingle* c'est-à-dire fait voile dans une direction : *Li Venicien et li pelerin se singlarent tant*<sup>170</sup>. *singlasmes par mer*<sup>171</sup>, *feymes voile et chenglâmes pour tirer audit Modon*<sup>172</sup>. Quatre siècles plus tard, Henry Castela emploie ce mot dans le même sens en décrivant *quelques fustes brigantines qui courent ordinairement en ce lieu là*<sup>173</sup>.

---

<sup>169</sup> Fabri, p. 47.

<sup>170</sup> Clari, p. 64.

<sup>171</sup> Anglure, p. 8.

<sup>172</sup> Lengherand, p. 96

<sup>173</sup> Castela, p.466.

Parlant d'un canot à rames, qui fait le transbordement du navire à terre, Ogier d'Anglure emploie le verbe *voguer* : *si fist mettre en la barque de la nafve et voguer à terre*<sup>174</sup>.

En revanche, pour Villehardouin le sujet du verbe *courir*, n'est pas le navire, mais les passagers du navire : *et rentrerent en leur vessiaus et corurent par mer*<sup>175</sup>.

Le verbe le plus usité est le verbe intransitif *naviguer*, *navigare* : *galeam in qua debebam altum pelagus navigare*<sup>176</sup>, ou *noi navicammo otto giorni bene*<sup>177</sup> ou *navigamus versus civitatem Patrax*<sup>178</sup> ou *ayant tout un jour navigué avec un vent prospere*<sup>179</sup>.

Le verbe *nager* a aussi le sens de « naviguer à la rame » : *si nagierent dusques pres des murs de le vile*<sup>180</sup> ou *l'en escrioit a nous qui nagions par l'yaue*<sup>181</sup>. C'est également dans ce sens que Georges Lengherand l'utilise, *ung scippe qui estoit sievant nostre navire estoit si bien atachié à ladicte barque qu'il s'en alloit nagant la mer*<sup>182</sup>.

Henry Castela emploie le verbe *flotter* dans le sens de « naviguer » : *aucuns de nous s'apperçurent du partement secret de nostre vaisseau qui flottoit deja bien loing de*

---

<sup>174</sup> Anglure, p. 83.

<sup>175</sup> Villehardouin, p. 100.

<sup>176</sup> Verone, p. 172. « la galée dans laquelle je devais naviguer en haute mer »

<sup>177</sup> Frescobaldi, p. 3. « Nous naviguâmes huit jours bien »

<sup>178</sup> Martoni, p. 660. « nous naviguâmes ainsi vers le port de Cythère afin d'y fuir les atteintes de la mer »

<sup>179</sup> Nicolas de Nicolay, p.44.

<sup>180</sup> Clari, p. 108. « ils naviguèrent près des murs de la ville »

<sup>181</sup> Joinville, p. 152. « On nous criait, à nous qui naviguions au fil de l'eau »

<sup>182</sup> Lengherand, p.40.

nous<sup>183</sup>, au moment où le patron de leur navire les abandonne à terre, à proximité de Brégançon. Il reviendra les chercher.

Nicolas Benard utilise le verbe *s'elarguer* ou *alarguer* pour expliquer qu'un navire s'éloigne, prend le large : *Le vingtquatriesme continua tousjours ledit vent, mais à cause qu'il souffloit vers la coste venant directement de terre, il nous empeschoit de monter, qui fut cause qu'il nous fallut allarguer en mer par ponant, afin de pouvoir doubler le cap de Baffo*<sup>184</sup>.

Le navire peut aussi se trouver en difficulté, il peut dériver sous l'effet du vent, pour le dire, Caumont emploie le verbe *rôder*, ainsi *alla la nef roddant par le mer, à la mercy du vant*<sup>185</sup>. *Rôder*, dans le dictionnaire de l'Académie française, dans son édition de 1694, a cette définition : « Tournoyer, courir, errer çà & là. Il se dit plustost en mauvaise part qu'en bonne. ». Le mot n'est pas répertorié par Godefroy, ni par Jal dans son glossaire nautique, même s'il est également employé au XVII<sup>ème</sup> siècle par Nicolas Benard : *Le vingt deuxiesme eusmes encores le mesme vent qui nous donna bien de la fascherie & affliction, estans lassez de roder tousjours la coste & cap de Celidonia lequel ne perdions point de veuë*<sup>186</sup>.

---

<sup>183</sup> Castela, p.5.

<sup>184</sup> Benard, p.89.

<sup>185</sup> Caumont, p. 96.

<sup>186</sup> Benard, p.88.

Le navire peut *s'échouer*, comme celui du roi Louis IX : *si tost comme la galie fu ferue ou sablon*<sup>187</sup>. Nicolas Benard voit des navires échoués dans le port de Jaffa : *nous trouvasmes trois petits carmousalz qui estoient au port devant nous [...], nous en vismes un qui s'estoit eschoué tout chargé de riz*<sup>188</sup>. Le bateau peut aussi s'ensabler, comme le raconte Thévenot : *il fit la visite du vaisseau qu'il trouva sans dommage, n'y ayant que la proue ensablée*<sup>189</sup>.

Il peut enfin *couler* : *la patache qui s'enfuit eut trois ou quatre coups de canon à fleur d'eau, qui l'eussent aussi fait couler à fond à nostre veuë, s'il eut fait un peu de mer*<sup>190</sup>.

Mais un navire est une machine actionnée par des hommes, ceux qui commandent les manœuvres et ceux qui les exécutent.

#### 1-2-3-2- Les actions des commandants

Quand un patron *appareille* un navire, cela signifie, au Moyen Âge, qu'il le prépare : *hastivement s'apareillerent et murent assés de Pouleins dou port qui avoient ne say quans vaisseaus armés*<sup>191</sup>. Ce sens est resté le même lorsque le verbe appareiller est transitif, il est cependant plus employé comme verbe intransitif avec le sens de quitter le quai pour un navire.

---

<sup>187</sup> Joinville, p. 78.

<sup>188</sup> Benard, p.308.

<sup>189</sup> Thévenot, p.31.

<sup>190</sup> Thevenot, p.564.

<sup>191</sup> Novare, p. 70.

*Armer* peut avoir un sens équivalent pour Geoffroy de Villehardouin et pour Nicolas Martoni : *adont firent armer les galies toutes*<sup>192</sup>, et *cette île de Candie arme seize galées toutes les fois qu'elle le veut*<sup>193</sup>. Le sens de ce verbe est un peu différent pour Nompar de Caumont qui parle d'une *galée armée de Turcs*<sup>194</sup>, c'est à dire pleine d'hommes en armes. Caumont, ici, ne retient que les hommes armés. En général, l'armement d'un bateau comprend l'avitaillement, l'équipage, le gréement, le matériel. C'est dans ce sens que Nicolas Benard l'utilise : *le vaisseau se nommoit Sainte Marguerite, vaisseau assez grand, bien équipé & armé pour la navigation*<sup>195</sup>.

Nompar de Caumont est le seul, au Moyen Âge, à utiliser le verbe *embarquer* : *en lequel (une nef catalane) je m'embarchay à eure de mydi*<sup>196</sup>. Il emploie même le mot *embarquement* : *nostre enbarchier de nef*<sup>197</sup>. A partir du XVI<sup>ème</sup> siècle, son emploi est constant : *Aussi s'embarquerent en nostre nave*<sup>198</sup>. *Nous estans embarquez, les ancras levées prinsmes nostre route*<sup>199</sup>, *nous embarquasmes le soir & le lendemain arrivasmes à Venise*<sup>200</sup>, *je m'embarquay en une nave pour faire le voyage de Hierusalem*<sup>201</sup>, *je m'embarquay à Civita-Vecchia sur la*

---

<sup>192</sup> Villehardouin, p.112.

<sup>193</sup> Martoni, p. 581.

<sup>194</sup> Caumont, p. 80.

<sup>195</sup> Benard, p.68.

<sup>196</sup> Caumont, p. 118.

<sup>197</sup> Caumont, p. 122.

<sup>198</sup> Regnaut, p.16.

<sup>199</sup> Nicolay, p.41.

<sup>200</sup> Palerne, p.14.

<sup>201</sup> Villamont, p.98.

*galere que le comte Gaddi commandoit*<sup>202</sup>. Le mot a toujours le même sens et est utilisé par la plupart des auteurs du corpus, il fait partie d'un vocabulaire commun d'usage.

Ce mot est complété par celui de *débarquer* qui prend d'abord au XVI<sup>ème</sup> siècle dans notre corpus, la forme de *désebarquer* : *Là nous prinmes terre et desembarquames bien cent personnes de nos navires*<sup>203</sup>, ou *avant que desambarquer, nous fismes monstrer nos lettres au vice-consul des françois*<sup>204</sup>. Cette forme de *désebarquer* cède la place à la forme simplifiée de *débarquer* : *On débarqua aussi tous les prisonniers, leur donnant la liberté & le lendemain samedy douziesme avril nous allasmes en terre*<sup>205</sup>.

Le dictionnaire de l'Académie, dans sa première édition de 1694, explique la différence entre *desembarquer* et *desbarquer* ;

*desembarquer* : tirer hors du vaisseau, diffère de desbarquer, en ce que desbarquer se dit quand on est arrivé où l'on vouloit aller; Et desembarquer, quand on oste des marchandises du vaisseau avant qu'il soit parti. Nous avions embarqué des marchandises à Marseille, il vint un contre-ordre. Il falut les desembarquer.

On se sert aussi de *desbarquer*, dans cette mesme signification.

---

<sup>202</sup> Thevenot, p.4.

<sup>203</sup> Thevet, p.34.

<sup>204</sup> Castela, p.72.

<sup>205</sup> Thevenot, p.568.



*Gouverner*, c'est diriger le navire et la direction est le fait des responsables relayés par les marins : *Insoma per governare e defendere la galea erano CXL persone*<sup>206</sup>.

*Gouverner*, c'est aussi piloter pour certains voyageurs du corpus. Antoine Regnaut parle de deux hommes *qui gouvernent le timon qui est le gouvernal de la navire qui resident le jour et deux pour resider la nuict*<sup>207</sup>, ou encore Louis Balourdet, *le pilot a 4. Conseillers de poupe par & avec l'avis desquels il gouverne & doit gouverner son chemin & voye marine*<sup>208</sup>, et Jacques de Villamont, *une place au devant où estoit la boussole et le pilote pour gouverner la nave*<sup>209</sup>. Pour ces auteurs, le gouverneur est le pilote, celui qui tient le gouvernail.

Le navire peut *virer*, changer de direction sous les ordres du capitaine : *mes sitost comme nous fumes bien près pour les férir, ils virent tout a cop leur gallée et s'enfuirent*<sup>210</sup>.

C'est le patron, et lui seul, qui décide de faire escale, d'entrer et de sortir d'un port. Il décide de partir ou de retarder le départ *le patron nous dist qu'il faisoit trop grand vent pour partir*<sup>211</sup>.

Il ordonne avec les autres responsables les manœuvres du bord qu'exécuteront les marins.

---

<sup>206</sup> Casola, p.115. « en tout, pour diriger et défendre la galée, il y avait cent quarante personnes »

<sup>207</sup> Regnaut, p.155.

<sup>208</sup> Balourdet, p.26.

<sup>209</sup> Villamont, p.104.

<sup>210</sup> Caumont, p. 80.

<sup>211</sup> Lengherand, p. 40.

### 1-2-3-3- Les actions des marins

Les marins *jettent* les ancres : *nous jetâmes toutes les ancres à la mer*<sup>212</sup> *ou allasmes jeter l'ancre à Bodrou*<sup>213</sup>, les mouillent : *delà nous allasmes à Limisso, environ trente mil de Salines, où fut encore mouillé l'ancre pour charger du coton, de la poix, des carrobes & autres marchandises*<sup>214</sup>. Les voyageurs parlent aussi d'*ancrer*, *je leur dis que j'amoie miex que il m'ancrassent*<sup>215</sup>, de *poser* les ancres, *le vendredy nous vinsmes poser l'ancre aux salines là ou se faict le sel*<sup>216</sup>.

De la même façon, avant de partir d'un mouillage, il convient de *lever* l'ancre : *ils leverent l'ancre et meirent la mezane au vent en tirant droit vers nostre nave*<sup>217</sup>, de la *tirer* : *li marinier trerent ancres et lessierent voiles au vent aller*<sup>218</sup>, de *désancrer* : *noz mareniers firent désancrer et faire voille*<sup>219</sup>.

Cependant une ancre peut être tirée volontairement par les marins mais elle peut aussi chasser parce qu'elle ne tient pas dans les fonds, essentiellement en cas de mauvais temps. Adorno pour le dire emploie le verbe *désancrer* : *navis nostra deanchorata est per impetum maris et venti*<sup>220</sup>.

---

<sup>212</sup> Verone, p. 172.

<sup>213</sup> Thevenot, p.214.

<sup>214</sup> Palerne, p.328.

<sup>215</sup> Joinville, p. 156.

<sup>216</sup> Balourdet, p.46.

<sup>217</sup> Villamont, p.120.

<sup>218</sup> Villehardouin, p.104.

<sup>219</sup> Lengherand, p. 94.

<sup>220</sup> Adorno, p. 142. « notre navire fut chassé sur son ancre par la force de la mer et du vent. »

C'est pourquoi, il est utile de connaître la nature et la profondeur de la mer au mouillage. Avant de s'approcher des côtes ou d'un écueil, il convient de sonder pour connaître la profondeur, *deux pillottes qui avec plomb avant qu'encre à un havre sondent le fons s'il faict bon encre*<sup>221</sup>. Le plomb ou la *plommee* est une sonde en plomb selon Godefroy. *Frere Remon qui estoit Templier et mestre desus les mariniers dit a un de ses vallez : « Giete ta plommee »*<sup>222</sup>. Au XVII<sup>ème</sup> siècle, c'est le mot *sonde* qui est utilisé, *nostre patron fus contraint de jetter la sonde environ deux heures de nuit*<sup>223</sup>, et le verbe *sonder*, *baissant toutes les voiles feist descendre l'esquif en mer pour sonder le fonds du port*<sup>224</sup>.

Quand le navire a de l'eau dans les cales, les marins doivent pomper l'eau pour la rejeter dans la mer, *si la vaisseau estoit plein d'eau, on le vuideroit avec une semblable pompe en deux heures*.<sup>225</sup> La *pompe* n'est quelques fois pas suffisante pour vider le navire, *nostre navire alloyt tout de costé, l'eaue y entroyt en si grand habondance qu'on ne la pouvoyt espuyser*<sup>226</sup>.

Les marins doivent s'occuper des *voiles*, les monter ou les descendre, et les régler. Lorsqu'il s'agit de réduire la voilure, Nompars de Caumont, le meilleur observateur des manœuvres du navire des auteurs du corpus, utilise le verbe *abaissier* : *et à paynes lez voylles se puirent abaissier*

---

<sup>221</sup> Regnaut, p.155.

<sup>222</sup> Joinville, p.306. « frère Rémon qui était Templier et maître des mariniers dit à un de ses aides « Jette ta sonde » » .

<sup>223</sup> Castela, p.59.

<sup>224</sup> Villamont, p.137.

<sup>225</sup> Thévenot, p.532.

<sup>226</sup> Affagert, p.212.

*par la force du vent qu'il faizoit*<sup>227</sup>. Lengherand emploie le mot *avaller* : *le vent et la tempeste se levèrent si grand qu'il convint avaller le voile*<sup>228</sup>. Quant à Nicolas de Nicolay, il utilise le verbe, encore utilisé actuellement dans la marine d'*amener* : *si noz mariniers n'eussent este habiles à promptement amener les voilles, nous estions en grand danger d'estre tous abimez*<sup>229</sup>.

Pour indiquer que les marins mettent les voiles, Villehardouin parle de *dresser les voiles* : *cil marinier resachent leur ancre et drecent leur voiles*<sup>230</sup>, et Robert de Clari de *tendre les voiles* : *quant il furent en chele mer et il eurent tendu leur voiles*<sup>231</sup>.

Nicolas Benard, au XVII<sup>ème</sup> siècle, utilise le verbe *guinder* : *mais les Turcs arresterent nostre barque qui avoit desja guindé sa voile*.<sup>232</sup> Ce verbe était utilisé pour décrire la manœuvre de hisser le mât d'un navire avec un palan. Nicolas Benard fait une extension de son sens, pour l'appliquer aux voiles qui sont hissées par l'intermédiaire d'un système de cordage.

Si les grosses naves avancent à la voile, les galères, à voiles et à rames, peuvent s'aider des rames pour sortir d'un port ou avancer lors d'un calme plat, quand les voiles sont inopérantes : *levasmes les ancras et à force de rames costoiasmes jusques au droit du premier angle de la cité de*

---

<sup>227</sup> Caumont, p. 100.

<sup>228</sup> Lengherand, p. 40.

<sup>229</sup> Nicolay, p.22.

<sup>230</sup> Villehardouin, p. 106.

<sup>231</sup> Clarin, p. 62.

<sup>232</sup> Benard, p.106.

*Constantinople*<sup>233</sup>. Louis Balourdet raconte même avoir vu venir vers eux une galère rapide, naviguant à *voile & à rame, comme un cheval à bride avallee*<sup>234</sup>. Ce sont les marins qui rament : *notre patron comme homme prudent et avisé fit incontinant mettre les six rames à nostre vaisseau et à chaque rame deux hommes, afin de gagner vers une tour pres ladite ville de Marsana*<sup>235</sup>.

Quand les marins ne se trouvent pas sur le pont pour régler les voiles ou sur les bancs de rames, ils peuvent être envoyés sur la *hune*, en haut du mât, pour surveiller l'approche des terres : *on découvrit de la hune le fanal de Ligourne*<sup>236</sup>, ou *costoyasmes toujours la Candie, de laquelle estions loing de quelques soixante milles, mais elle se découvroit bien de la hune du navire*<sup>237</sup>, raconte Nicolas Benard, qui lui devait se trouver sur le pont.

Il faut régulièrement nettoyer la coque d'un navire, enlever les coquilles et les herbes qui s'y sont collées et l'enduire de suif afin qu'elle soit toujours étanche ; les voyageurs parlent d' *espalmer*, verbe qu'on trouve dans le dictionnaire de l'Académie de 1694. *Durant lequel temps, le chevalier de Seure fait espalmer sa galliotte & pour cest effect, le roy luy presta une de ses galleres pour retirer sa chorme*<sup>238</sup>, ou tous les vaisseaux qui doivent rester quelque temps à Malte, soit pour charger, pour espalmer ou pour ce refaire, y sont

---

<sup>233</sup> Nicolay, p.59.

<sup>234</sup> Balourdet, p.86.

<sup>235</sup> Benard, p.347.

<sup>236</sup> Thevenot, p.566.

<sup>237</sup> Benard, p.84.

<sup>238</sup> Nicolay, p.14.

*receus*<sup>239</sup>. Il faut aussi, quelques fois, le *radouber*, c'est-à-dire réparer sa coque, *le grand Alexandre avoit quatre ou cinq coups de canon à fleur d'eau qui l'eussent fait couler à fond si nos gens ne l'eussent vistement radoubé*<sup>240</sup>.

Quelques fois, pour améliorer le menu du bord, ou pour se distraire par temps de calmes, les marins *pêchent*, *nos mariniers ne s'amuserent pour en pescher*<sup>241</sup> ou *piscabant autem galeoti hoc die quia viderant infinitam piscium*<sup>242</sup>. Quelques voyageurs signalent avoir croisé des *pêcheurs de corail*, *coralli in mari circumjacente piscantur*<sup>243</sup>.

Les auteurs qui, rappelons le, n'avaient, pour la plupart, jamais vu la mer avant leur traversée vers la Terre sainte, rapportent l'essentiel des manœuvres du navire sur lequel ils voyagent et permettent ainsi à leurs lecteurs de se faire une idée de la navigation, de la vie à bord, des hommes d'équipage et des différents navires. Toutes ces actions sont maîtrisées par l'homme. Le problème en mer, en Méditerranée, est que l'homme ne maîtrise pas du tout la mer et le vent, les éléments naturels.

### 2-3- Les éléments

En octobre 2008 a eu lieu une régata en solitaire entre Nice et Istanbul avec des étapes en Sardaigne, en Sicile et dans l'île de Crète. Les navigateurs bretons qui régataient pour la

---

<sup>239</sup> Thevenot, p.12.

<sup>240</sup> Thevenot, p.564.

<sup>241</sup> Benard, p.96.

<sup>242</sup> Fabri, p.103. » mais les matelots pêchaient ce jour-là parce qu'ils avaient vu beaucoup de poissons ».

<sup>243</sup> Adorno, p.62. » les coraux sont pêches dans la mer avoisinante ».

première fois en Méditerranée, ont été surpris par les conditions météorologiques changeantes, passant d'un grand calme à un vent fort, quelques fois à une tempête et ces changements ont souvent été imprévisibles, ce qui les a amenés à délaissier les fichiers météo sans lesquels aucune régata ne se gagne en Atlantique.

La situation était identique pour les voyageurs de tous temps, qui n'étaient pas des professionnels de la mer, qui n'avaient pour la plupart jamais vu la Méditerranée, qui n'avaient que peu d'idée de la navigation à part ce qu'ils avaient pu lire des récits de leurs prédécesseurs.

### 1-3-1- La mer

Félix Fabri explique que *Il n'y a aucune sécurité en mer à cause des dangers multiples et imprévus*<sup>244</sup>, voilà le décor maritime planté. André Thevet porte, lui aussi, un jugement personnel : *ceste mer cruelle, horrible et dangereuse tant pour les grans vents et tempestes qui s'eslevent en elle que pour les rochers, goufres et abymes qu'on y trouve*<sup>245</sup>.

#### 1-3-1-1- Étendue d'eau

La mer, c'est d'abord, aux yeux des voyageurs, novices ou pas, une étendue d'eau immense, *hac mare spaciosum*<sup>246</sup>. Certes les navires de pèlerins font du cabotage et s'éloignent rarement de la côte, mais cela arrive, comme le dit Nicolas

---

<sup>244</sup> Fabri, p. 54.

<sup>245</sup> Thevet, p.21.

<sup>246</sup> Rochechouart, p.227.

de Martoni, *per dies octo non vidimus nisi celum et aquas*<sup>247</sup>, et quelques fois, rapidement et de façon inquiétante : *en un brief tens le vent se feri ou voile et nous ot tolu la veue de la terre, que nous ne veismes que ciel et yaue*<sup>248</sup>.

Pour parler de la pleine mer, certains auteurs, qui écrivent en latin, se servent du mot *pelagus* : *essemus in gulfo Satalie in medio pelagi longe a terra*<sup>249</sup>, la notion de pleine mer signifie ici que le voyageur ne voit pas les côtes, même s'il n'en est pas très éloigné, car le golfe d'Adalie est situé au sud-est de la Turquie, nord-ouest de Chypre. Louis de Rochechouart ne voit pas non plus la terre lorsqu'il traverse une partie de la mer Egée : *navigamus per pelagus Egenum*<sup>250</sup>. Ensuite, les auteurs parlent de *pleine mer* comme c'est le cas pour Nicolas de Nicolay, *abandonnant la coste et la ville de Teddele, nous nous jettasmes en pleine mer*<sup>251</sup> ou de *haute mer* comme Louis Balourdet : *si tost que nous fusmes en haute mer, nous commençasmes a experimenter les dangers qu'on y court*<sup>252</sup>.

Cette mer immense est inquiétante, surtout quand on considère sa profondeur. Nompars de Caumont, parti de Barcelone, traverse le golfe du Lion, il écrit *le golfe du Lion est une mer qui n'a pas de fond*<sup>253</sup>, avec tout ce que cette peur peut provoquer comme fantasmes.

---

<sup>247</sup> Martoni, p. 579. « Pendant huit jours, nous ne vîmes rien que le ciel et l'eau »

<sup>248</sup> Joinville, p. 62. « en peu de temps, le vent remplit les voiles et nous déroba la vue de la terre, nous ne vîmes plus que le ciel et l'eau »

<sup>249</sup> Verone, p. 175. « nous étions dans le golfe de Satalie, au milieu de la haute mer (in medio pelagi), loin de la terre »

<sup>250</sup> Rochechouart, p. 233. « nous naviguions au large (pelagus), dans la mer Egée »

<sup>251</sup> Nicolay, p.22.

<sup>252</sup> Balourdet, p.15.

<sup>253</sup> Caumont, p. 33.



### 1-3-1-2- Les vagues

Les auteurs emploient plusieurs mots pour parler des vagues : *eau, onde, flot* et *vague*.

L'eau de mer peut envahir le pont du navire lorsque les vagues sont fortes, *aqua sopra a coverta*<sup>254</sup> explique Leonardo Frescobaldi, et Jacques de Verone, qui dit exactement la même chose, emploie le mot *flot* : *omnes naute erant a fluctibus balneati*<sup>255</sup>, comme Regnaut, *les undes et floz de la mer entroyent en la nave jusques au deuxiesme estage*<sup>256</sup>. Nompar de Caumont parle des *ondes* : *le voile du grand mast touchoit en le mer et faisoit encliner la nef tant que les ondes entroyent dedens*<sup>257</sup>. Louis Balourdet utilise les deux mots en même temps, *les ondes escumantes des flots furieux qui semblent à tous coups vouloir engloutir le navire et ceux qui sont dedans*<sup>258</sup>.

Enfin, Lengherand, fin XV<sup>ème</sup> siècle use du mot *vague*, *les waghés de la mer nous venoyent couvrir d'eauwe*<sup>259</sup>. Le *Trésor de la langue française* de Nicot, 1606, donne cette définition de *vague* : *Vague est un terme plus frequent et usité entre les mariniers navigéans en la mer mediteranée, qu'entre ceux de la grand mer, qui usent du terme oule*.

---

<sup>254</sup> Frescobaldi, p. 22. « les vagues balayaient le pont. »

<sup>255</sup> Verone, p. 175. « tous les marins étaient trempés par les vagues. »

<sup>256</sup> Regnaut, p.17.

<sup>257</sup> Caumont, p. 95.

<sup>258</sup> Balourdet, p.22.

<sup>259</sup> Lengherand, p. 41.

Les voyageurs, pour en parler, sont diserts : *Mais rien n'est comparable à la mer implacable et rien n'est plus divers que la vague qui rouë à l'entour de la prouë*<sup>260</sup>. Louis Balourdet explique : *eusmes toute la nuict une si forte tourmante qua chaque coup, les vagues passoient nostre vaisseau*<sup>261</sup>. La description de Nicolas Benard est saisissante : *la mer s'eslevant par gros sillons ainsi qu'appellent les mariniers de Provence qui sont grands tourbillons de vagues de la mer qui roulent & semblent monter jusques au ciel & aussi tost descendre dans des gouffres & profonds abysmes*<sup>262</sup>.

Nicolas Martoni parle de la puissance des vagues, *fluctuum maris*<sup>263</sup>. Louis de Rochechouart est fatigué et anéanti par trop de vagues, *fluctibus*<sup>264</sup>. Joinville, qui utilise le mot *onde*, est dans le même ton, parlant d'une *nave*, *et quant elle vint en la haute mer, elle ne pot souffrir les cops des ondes, ainçoiz se desrompi*<sup>265</sup>,

Ce trop de vagues peut mettre le navire en péril : *non multis autem elapsis horis navis procellis ac fluctibus obruta periit et omnes in ea existentes.*<sup>266</sup>

La grosse mer est donc difficile à supporter, mais quand la mer est trop calme, les pèlerins ont d'autres soucis.

---

<sup>260</sup> Balourdet, p.28.

<sup>261</sup> Beauvau, p.29.

<sup>262</sup> Benard, p.78.

<sup>263</sup> Martoni, p. 664.

<sup>264</sup> Rochechouart, p. 237.

<sup>265</sup> Joinville, p. 310.

<sup>266</sup> Fabri, p. 34. « quelques heures plus tard, le bateau, avec tous ceux qui s'y trouvaient, périt englouti par les flots déchaînés. »

### 1-3-1-3- Le calme plat

*Bonace*, c'est le calme plat : *tout ce jour le temps si calme et sy plain de bonnasse que ne peusmes faire chemin*<sup>267</sup>. Les navires n'avancent pas, même la galée de Georges Lengherand qui a pourtant des rameurs ; cette force est donc insuffisante.

Anselme Adorno parle des calmes qui allongent la durée de la traversée : *undecim bene diebus in itinere cum essent calme aliquando*<sup>268</sup> entre Chypre et Rhodes.

Quelques fois, le calme dure si longtemps qu'il en devient inquiétant, *galea fixa super aquas stabat*<sup>269</sup>, comme si la galère allait rester éternellement dans ce calme. Rien ne bouge le bateau est arrêté tout comme le temps qui semble figé. Si le bateau n'avance pas, en plus du fait que la navigation devient interminable, les voyageurs risquent de manquer d'eau douce et de provisions. Aussi, les pèlerins et tout l'équipage ont hâte de toucher terre.

### 1-3-2- Les terres

Encore faut-il que la terre soit accueillante, qu'elle représente un abri et une escale, car le moment où un navire est le plus en danger, c'est lorsqu'il se trouve près d'un écueil ou trop près de la terre.

---

<sup>267</sup> Lengherand, p. 87.

<sup>268</sup> Adorno, p. 358. « notre voyage avait duré onze jours pleins parce que nous avons rencontré des calmes »

<sup>269</sup> Fabri, p. 36.

### 1-3-2-1- Les abris

Il peut être nommé *abri* : *y a abril contre plusieurs vens*<sup>270</sup> ou *nous fusmes contrains de tourner proue vers la Sardaigne, pour nous y aller mettre à l'abry*<sup>271</sup>.

Cet abri peut être nommé *havre*, un petit port naturel ou artificiel, bien abrité : *il a en ceste dicte ville de Pere (Péra) le plus beau havre que je visse oncques*<sup>272</sup> ou *veu l'inconstance & varieté des vents, les meilleurs patrons & plus experts pilotes de mer ne pouvans assurer dans combien de temps ils pourroient arriver, partant de Venise aux havres du Levant*<sup>273</sup>.

Un navire peut s'abriter près d'une *plage* : *vint une grande tourmente qui nous força à jeter l'ancre en une plage entre Modon et Coron*<sup>274</sup>, ou *Le jour ensuyvant nous vinsmes gister & poser l'anchre au pied d'un rocher en une plage proche d'un village nommé Asme*<sup>275</sup>, ou encore, *nous fusmes contrains sur la fin du jour venir donner fonds en certaine plage en forme de port*<sup>276</sup>.

L'abri idéal est un *port*, bien sécurisé, où les pèlerins peuvent descendre à terre et l'équipage s'approvisionner en eau douce et produits frais et où le patron peut faire faire les éventuelles réparations nécessaires. Adorno décrit le

---

<sup>270</sup> Lannoy, p. 138.

<sup>271</sup> Benard, p.72.

<sup>272</sup> Broquière, p. 141.

<sup>273</sup> Castela, p.459.

<sup>274</sup> Thenaud, p.140.

<sup>275</sup> Balourdet, p.45.

<sup>276</sup> Benard, p.89.

port de l'île de Nisyros, près de Rhodes *ad quem naves sepe numero pro fugiendis tempestatibus et pro habendo remedio eunt*<sup>277</sup>. Quelques fois, la traversée dure longtemps et tout le monde est bien content d'arriver au port : *Après ce que nous eusmes esté .X. semaines en la mer arivames a un port*<sup>278</sup>. Le patron peut décider de s'y arrêter par compassion pour les voyageurs qui ont bien souffert, *desiderando di fare porto per compassione di perigrini*<sup>279</sup>

En général, les voyageurs font des descriptions détaillées des ports, comme, par exemple, celui de Venise, Zara (Zadar), Raguse (Dubrovnik), Candie, Rhodes, Famagouste, mais aussi celui de Jaffa, Beyrouth, d'Alexandrie, de Constantinople.

Nicolas Benard, lui, fait une description du port de Marseille, lieu de son embarquement, le 10 octobre 1616. Rappelons, qu'il a vingt cinq ans, est parisien et n'a jusqu'alors, jamais vu la mer.

Quant au port c'est un des plus beaux & meilleurs de la France, s'il n'estoit incommodé de quelques rochers qui en sont assez prés en tirant à gauche, ce qui est plus dangereux pour les grands vaisseaux que pour les galleres, & gueres loing de l'embouchure duquel sont trois islettes nommees les Pomegues. [...] En ce beau & grand port on voit un nombre infiny de vaisseaux de toute sorte & grandeur pour aller sur mer tant en guerre qu'en marchandise, que c'est

---

<sup>277</sup> Adorno, p. 372. « où les navires se réfugient souvent pour fuir les tempêtes et réparer leurs avaries »

<sup>278</sup> Joinville, p. 324.

<sup>279</sup> Casola, p.134.

chose digne d'admiration ; mais plus encore de voir les galleres si bien équippees & garnies de leurs forçaires armez de leurs rames, il y en avoit lors quatorze grandes galleres.<sup>280</sup>

Si le port est le meilleur des abris, encore faut-il pouvoir y entrer ; il faut que le vent soit favorable *dum in portum intrare vellemus, venit ventus bonus cui vela commissus*<sup>281</sup> ou que, par calme plat, les rames puissent faire avancer le bateau jusqu'au port et que le port soit ouvert, car certains ports étaient fermés par une chaîne à l'entrée : *le lendemain matin le port nous fut ouvert*<sup>282</sup>. Les abords des ports peuvent être dangereux, car parsemés d'écueils qui empêchent d'y entrer de nuit.

Pour guider les navires à l'entrée du port, on peut trouver un *phare, la tour de pharo qui servoit de fanal aux navigeans*<sup>283</sup>, raconte Jean Palerne. Anselme Adorno et Jacques de Villamont, eux, expliquent la fonction du phare : *Ab alia parte portus [...] est similiter altissima turris, Caput Pharis vocata, que similiter in ejus summitate lucernam habet ad iter nocte introeuntibus demonstrandum*<sup>284</sup> et sur les deux pointes qui sont à l'embouchure de l'autre port, sont deux chasteaux assez forts et tenables appelez pharillons [...] sert pour loger la sentinelle et de phanal pour porter la lumiere pour

---

<sup>280</sup> Benard, p.53.

<sup>281</sup> Fabri, p.33. « tandis que nous voulions entrer dans le port, survint un vent favorable, nous remîmes à la voile ».

<sup>282</sup> Nicolay, p.41.

<sup>283</sup> Palerne, p.32.

<sup>284</sup> Adorno, p.50. « de l'autre côté du port s'élève aussi une très haute tour appelée Capo del Faro, également surmontée d'une lanterne pour guider la nuit ceux qui entrent dans le port »

*r'adresser au droict chemin les desvoyez qui sont la nuict sur la mer*<sup>285</sup>.

Il faut noter que le mot *phare* est réservé à la construction, la tour, alors que la lumière qui est allumée le soir à son sommet est appelée le *fanal*, comme le décrit Nicolas de Nicolay : *sur le cap qui s'estend dedans la mer y a un haut fanal en façon d'une tour octogone*<sup>286</sup>. Cette définition est toujours actuelle, c'est celle qu'on trouve dans le *Robert* : *Haute tour élevée sur une côte ou un îlot, munie à son sommet d'un fanal qui guide la marche des navires pendant la nuit*, même si on a tendance à désigner l'ensemble sous le seul nom de « phare ». *C'est un phare allumé sur mille citadelles*, écrit Baudelaire, évoquant les artistes qui par leurs œuvres, sont des phares qui guident les hommes, comme les phares guident les navigateurs, à l'approche des terres, pour les amener jusqu'aux ports où ils seront dorénavant à l'abri.

Le seul moment où le port n'est pas un bon abri, c'est lors des épidémies de peste : *non descendimus ad terram sed stetimus in portu propter pestam*<sup>287</sup>.

Les Vénitiens ont organisé un système de cabotage en prenant le contrôle d'îles et de ports qui servent d'escales ; la navigation est ainsi sécurisée, ce qui est propice au commerce qu'ils pratiquent dans toute la Méditerranée orientale. De plus, les galères ayant besoin d'être

---

<sup>285</sup> Villamont, p.290.

<sup>286</sup> Nicolay, p.58.

<sup>287</sup> Rochechouart, p. 234. « nous ne descendîmes pas à terre, mais nous restâmes dans le port à cause de la peste »

fréquemment avitaillées, le système de navigation près des côtes est celui qui est le plus approprié aux nécessités des marins vénitiens.

Ghillebert de Lannoy note que son escale de Candie se fait dans un territoire contrôlé par les Vénitiens : *montay sur une petite nef qui me mena en l'isle, port et ville de Candie qui est aux Venissiens*<sup>288</sup>.

Pour sécuriser les ports et améliorer les escales, les autorités construisent des *môles* derrière lesquels les abris sont plus sûrs : *Portus dicte civitatis est satis pulcer et cum plucro molo*<sup>289</sup>, *Sunt enim tres moduli portum ingredientes qui sunt veluti pontes sine voltis et stipitibus mare intrantes*<sup>290</sup>, ou encore, *Le port est bien l'un des plus beau qui soit au monde, long de trois mils, ou les galleres peuvent par tout donner de la pouppe en terre & qui est garny & asseuré d'un mole aussi long que la ville, & si large que quatre carosses y peuvent passer*<sup>291</sup>, raconte Henry de Beauvau qui décrit ainsi le port de Messine.

Ainsi l'escale se fait dans de meilleures conditions.

Les voyageurs utilisent les mots *échelle* puis *escale*. Le mot *échelle* est bien connu des Marseillais, qui avaient établi pour commercer, ce qu'on a appelé *les échelles du Levant*, ports et villes de l'Empire ottoman où les marchands

---

<sup>288</sup> Lannoy, p. 67.

<sup>289</sup> Martoni, p.583. « le port de cette ville est assez beau avec un beau môle »

<sup>290</sup> Adorno, p.50. « Trois môles pénètrent dans le port comme des ponts sans voûtes ni piles qui s'avancent dans la mer »

<sup>291</sup> Beauvau, p.177.



français jouissaient de prérogatives accordées par des Capitulations signées entre François 1<sup>er</sup> et Soliman le Magnifique, à partir de 1536.

Henry de Beauvau parle d'échelle dans ce sens : *C'est icy qu'estoit par autresfois l'eschelle ou les vaisseaux venoient charger le cotton & autres marchandises de l'isle.*<sup>292</sup> Et « icy », le lieu qu'il cite est Limisso, à Chypre, sur la côte est qui fait face à la Syrie et Chypre était désignée dans les Capitulations.

Les navigateurs qui utilisent le mot *escale* sont peu nombreux et le premier, dans notre corpus, est Bertrandon de la Broquière en 1432 : *les plus grosses carraques de Jennes (Gênes) y peuvent venir mettre escale en terre*<sup>293</sup>. Les autres auteurs sont Georges Lengherand et Pietro Casola, deux auteurs de la même époque, dont l'un écrit en français et l'autre en italien : *nous trouvâmes au port de la ville de Courseilles ou Coursella auquel feymes scalle*<sup>294</sup>, et *el patrono voleva transpassare senza fare scala*<sup>295</sup>.

Et puis, il y a les îles, les nombreuses îles qui se trouvent sur la route maritime de Jérusalem, que le voyageur s'efforce de nommer : *arrivay a Messine en l'isle de Secille*<sup>296</sup> ou *de là venismes en l'ysle de Candie qui est tres bonne yslle et moult fertile de biens*<sup>297</sup>, ou encore, *venimus tandem ad*

---

<sup>292</sup> Beauvau, p.90.

<sup>293</sup> Bertrandon de la Broquière, 1432, p. 141

<sup>294</sup> Lengherand, p.91.

<sup>295</sup> Casola, p.116. » le patron voulait traverser sans faire escale »

<sup>296</sup> Lannoy, p.175.

<sup>297</sup> Bertrandon de la Broquière, p.8.

*insulam Palamouse, Padamos grece*<sup>298</sup>. Ces propos sur les îles, peuvent être l'occasion d'évocations littéraires, pour Henry Castela, par exemple : *nous nous acheminâmes vers l'isle del compare, autresfois appellée Itacha en laquelle nasquit le subtil Ulysse*<sup>299</sup>, de montrer ses connaissances cartographiques, *la Sicile est une isle dont la figure est triangulaire*<sup>300</sup>, géopolitiques, *Corfo est une isle qui est souzb la seignorie de Venise*<sup>301</sup> ou *Crete isle sugette aux Veniciens se nomme pour le jourd'hui Candie*<sup>302</sup>. La vue des îles est toujours un moment du voyage que les auteurs consignent de façon plus ou moins systématique. Certains auteurs construisent leur récit comme un journal de voyage daté, jour après jour et quelques fois, ils n'ont rien à noter d'autre, pour un jour donné, que le temps qu'il fait et les îles qu'ils voient ; d'autre part, les nommer, ancre le récit dans le vécu, le réel, le vrai.

Il arrive que l'approche des îles soit dangereuse pour la navigation : *il ne s'en fallut que deux fois la longueur de nostre vaisseau que nous n'allions chocquer une petite isle nommé Cabriere qui est fort pres de terre*<sup>303</sup>. On mesure là la différence ténue entre une petite île et ce qu'on peut considérer comme un écueil en mer, près des côtes.

---

<sup>298</sup> Adorno, p.372. » nous arrivâmes enfin à l'île de Palamouse , en grec Padamos » (Patmos).

<sup>299</sup> Castela, p.59.

<sup>300</sup> Thevenot, p.7.

<sup>301</sup> Anglure, p.7.

<sup>302</sup> Thevet, p.34.

<sup>303</sup> Beauvau, p.22.

### 1-3-2-2- Les écueils

Les auteurs peuvent noter ces dangers en employant le mot *roche*, Joinville explique que *se nous n'eussions trouvé ce pou de sablon la ou nous hurtames, nous eussions hurté a tout plein de roches qui estoient couvertes*<sup>304</sup> ou encore, *nous estions avironnez de roches*<sup>305</sup>. Quelques fois, le vent fait dériver le bateau près des écueils : *un grief vent terriblement mallecieux et le plus fort que je veysse onques nous portoit acontre une grant roche de mer*<sup>306</sup> ou *s'eleva un vent de syroc si tres violent que nous ayant jettés du costé de Céphalonie, il cuida nous perdre tout a faict, à cause des rochers & escueilz que nous rencontrasmes*<sup>307</sup>.

La nuit, le danger est plus grand : *fusmes gectez d'un grand vent fort impétueulx en ung certain destroict entre deux roches, duquel les mariniers ne se apperceurent pour ce qu'il estoit nuict et faisoit fort noir*<sup>308</sup>.

Pietro Casola a un emploi particulier du mot *scoglio*, « écueil », en effet il caractérise ainsi le cap Malée, *lassavemo uno scuglio, chiamato Capo Maleo*<sup>309</sup>, promontoire rocheux au sud est du Péloponnèse, endroit mythique où Ulysse essuya une tempête qui fit dériver son bateau jusqu'au pays des Lotophages. Ce cap, sorte de cap Horn méditerranéen, est beaucoup plus qu'un rocher.

---

<sup>304</sup> Joinville, p. 306.

<sup>305</sup> Lengherand, p. 94.

<sup>306</sup> Caumont, p. 95.

<sup>307</sup> Castela, p.59.

<sup>308</sup> Affagart, p.48.

<sup>309</sup> Casola, p.146.

L'autre mot est *écueil*, même mot dans toutes les langues : *ibi sunt in medio mari duo scoii sive saxa*<sup>310</sup> en latin, *in quello paese sono molti pedoti, cioè conoscitori dove sono gli scogli del mare coperti dalle acque*<sup>311</sup> en italien, *Nous eusmes tant de ventz contraires et bonnaces qu'il nous convint passer Noel et les feries entre les essimes et les esceuilz Saint Paul*<sup>312</sup>, en français.

Les deux mots sont quelques fois employés ensemble, en redondance, soit en binôme synonymique, soit comme un superlatif qui permettrait de bien insister sur le danger : *s'eleva un vent de syroc si tres violent que nous ayant jettés du costé de Céphalonie, il cuida nous perdre tout a faict, à cause des rochers & escueilz que nous rencontrasmes*<sup>313</sup>. Les écueils peuvent se suivre, ne pas être des dangers isolés : *lors qu'on a evité le danger d'un de ces escueils, il est certain que l'on tombe aisément dans l'autre, si l'on ne s'en prend garde*<sup>314</sup>, raconte Jean de Thevenot. Il a fait escale à Messine d'où on lui montre, dit-il Charybde et Scylla, dont parle Homère dans l'Odyssée. Au chant XII, c'est Ulysse qui parle : *Nous entrons dans la passe et voguons angoissés. Nous avons d'un côté la divine Charybde avalant l'onde amère avec un bruit terrible, et, de l'autre, Skylla . Quand Charybde vomit, toute la mer bouillonne et retentit comme un bassin sur un grand feu : l'écume en rejaillit jusqu'en haut des écueils et les couvre tous les deux*<sup>315</sup>. Les voyageurs qui

---

<sup>310</sup> Jacques de Vérone, p.174. « là il y a , au milieu de la mer, deux rochers ou écueils »

<sup>311</sup> Frescobaldi, p.3. « ici, il y a beaucoup de pilotes, c'est-à-dire des personnes qui connaissent où sont les écueils de la mer recouverts d'eau »

<sup>312</sup> Thenaud, p.137.

<sup>313</sup> Castala, p.59.

<sup>314</sup> Thevenot, p.6.

<sup>315</sup> Homère, *Odyssée*, Les Belles lettres, éd. Victor Bérard, vol. II, p.200.

ont lu Homère, ne peuvent qu'être inquiets à l'idée de naviguer dans ces parages. La phrase de Jean de Thévenot montre bien qu'il a lu l'*Odyssée*.

Mais il n'y a pas que des écueils sur la route des voyageurs qui, du bord de leur navire, peuvent apercevoir le bord de mer.

### 1-3-2-3- Le bord de mer

En latin, c'est le *litus*, en français, la *rive* ou le *rivage*.

Jacques de Verone explique bien le bord de mer, le long de la mer, *super litus maris, longe a mari*<sup>316</sup>. Bertrandon de la Broquière remarque un château construit sur la côte devant laquelle croise son navire *sur le bord de la mer il y a un fort château*<sup>317</sup> et Félix Fabri écrit *mare navigans et litus petens*<sup>318</sup>.

Robert de Clari utilise le mot *rivage*, *Quant li croisie et li Venicien virrent les Grius qui estoient venu seur le rivage*<sup>319</sup>. Comme Greffin Affagart, Nicolas de Nicolay et André Thevet : *par tout le rivage de la mer*<sup>320</sup>, *Le vent nous estant propice continuasmes nostre voyage suivant le rivage de Thrace*<sup>321</sup>, *Au mesme rivage mais plus pres du promontoire*<sup>322</sup>.

---

<sup>316</sup> Verone, p. 180.

<sup>317</sup> Broquière, p. 88.

<sup>318</sup> Fabri, p. 33. « naviguant en mer et atteignant la côte »

<sup>319</sup> Clari, p. 110.

<sup>320</sup> Affagart, p.41.

<sup>321</sup> Nicolay, p.58.

<sup>322</sup> Thevet, p.203.

Mais Greffin Affagart et André Thevet utilisent aussi bien le mot *rive*, avec un sens équivalent : *vindrent sur la rive de la mer*<sup>323</sup>, *Rhaguse vile sur les fins d'Esclavonie à rive de mer*<sup>324</sup>.

Nompar de Caumont parle de *rive* : *la cipté est hédifiée à rive de mer*<sup>325</sup>, de même que Georges Lengherand, *sur la rive d'icellui port y a pluseurs roches et cavernes*<sup>326</sup>.

Le bord de mer, ce peut être un *cap* qu'il faut doubler : *le vingtseptiesme jour à la diane doublasmes le cap Blanc*<sup>327</sup>, *le landemain qui estoit mardy deuxiesme de may passames le cap de Matapan*<sup>328</sup>. Et quelques fois, le *cap* est difficile à passer, il faut s'y reprendre plusieurs fois et cette manœuvre peut durer longtemps, c'est ce qui s'est passé quand le navire de Jean Thevenot a passé le Cap Bon en Tunisie, *la courante & le vent contraire nous jetterent tellement sur vent, qu'estans à une lieu proche dudit cap, nous ne le pusmes doubler, l'ayans manqué de fort peu*<sup>329</sup>.

Derrière un *cap*, peut se cacher une terre, celle qu'on cherche à atteindre *Ayant doublé de cap, nous veismes la tant renommée isle de Rhodes*<sup>330</sup>; des navires pirates peuvent y être en embuscade, *une fregate brigantine qui estoit cachee derriere un cap*<sup>331</sup>.

---

<sup>323</sup> Affagart, p.42.

<sup>324</sup> Thevet, p.32.

<sup>325</sup> Caumont, p. 77.

<sup>326</sup> Lengherand, p. 110.

<sup>327</sup> Benard, p.90.

<sup>328</sup> Villamont, p.115.

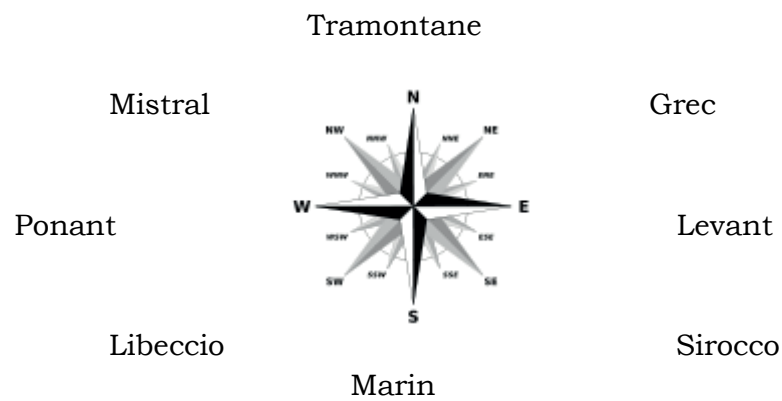
<sup>329</sup> Thevenot, p.542.

<sup>330</sup> Beauvau, p.83.

<sup>331</sup> Balourdet, p.38.

Les voyageurs pensent être constamment en danger, même et surtout près de la terre, mais l'élément qui va le plus retenir leur attention est le vent.

### 1-3-3- Le vent



Cette rose des vents était utilisée par les marins sur la Méditerranée pour se repérer. La direction, le nom et les effets de chacun de ces vents peuvent varier suivant les régions.

Rochechouart est l'auteur qui s'intéresse le plus au vent, qui cite le plus de noms de vent, l'explication tient peut-être dans une petite phrase *cette mer océan ou Méditerranée est toujours agitée et hostile*<sup>332</sup>

---

<sup>332</sup> Rochechouart, p. 237.

### 1-3-3-1- Régime

Le vent peut être favorable à la navigation, il permet aux navires de l'époque qui ne remontaient pas très bien au vent, de suivre la route prévue, il peut être contraire et retarder la navigation, enfin, le vent peut souffler très fort.

#### 1-3-3-1-1- Vent favorable

Les auteurs parlent de bon vent, Ogier d'Anglure note le bon vent : *refist bon vent pour nous*<sup>333</sup>, de même que Nompar de Caumont : *quand le bon vent fut venu je parti dudit port de Boutes*<sup>334</sup>, ou encore Ghillebert de Lannoy : *bon doulz vent venant de la marine*<sup>335</sup>.

Le vent favorable est un vent doux et modéré : *Le jour fu bel et cler et le vent doz et soef*<sup>336</sup>, l'adjectif latin utilisé par les auteurs est *prosper*, qui répond aux espérances, *prospero vento navigantes*<sup>337</sup>.

Greffin Affagart parle de *vent propice* : *Nous estans en la ville, il pleut et nous rafraichismes l'espace de troys jours en attendant le vent propice*<sup>338</sup>, Pietro Casola de vent à *propos* qu'on peut traduire par « favorable à la route » : *havendo vento al proposito del nostro camine*<sup>339</sup>, et Nicolas Benard de *vent propre* : *Nous avons esté depuis nostre partement de*

---

<sup>333</sup> Anglure, p. 96.

<sup>334</sup> Caumont, p. 35.

<sup>335</sup> Lannoy, p. 138.

<sup>336</sup> Villehardouin, p. 98.

<sup>337</sup> Adorno, p. 352.

<sup>338</sup> Affagart, p.33.

<sup>339</sup> Casola, p.116.



*Marseille qui fut le neufiesme novembre dernier jusques au neufiesme janvier mil six cens dix sept, soixante douze jours en nostre voyage que nous sommes arrivez en ladite ville de Sydon, lequel voyage se faict ordinairement quand on est dans un bon vaisseau & ayant le vent propre, quelques fois en douze, quinze, dix-huict, ou vingt jours pour le plus<sup>340</sup>. Nicolas Benard souligne ainsi l'importance du vent qui peut transformer une navigation de quinze jours en un voyage de presque deux mois et demi.*

*Les autres parlent de vent favorable : Ayant le chevalier de Seure prins sa droicte route pour Marseille, avec vent tant favorable<sup>341</sup>, nous eusmes un vent fort favorable a nostre chemin<sup>342</sup>.*

Un « vent favorable » est une notion relative, comme l'a dit Sénèque, il n'y a pas de vent favorable pour celui qui ne sait pas où aller, un même vent, à un même endroit, peut être favorable à un bateau et contraire pour un autre, cela dépend de leur route : *un peu apres celuy qui faisoit la garde à la gabie, descouvert les voiles de deux navires qui venoient à nous du costé del Zante ayant le vent fort favorable, au lieu que nous l'avions fort contraire<sup>343</sup>.*

Il arrive que le vent favorable soit doublé d'un courant favorable ce qui fait avancer le navire plus rapidement et réserve une bonne surprise au voyageur : *nous ne croyions pas que nostre vaisseau avançast plus de huit milles par*

---

<sup>340</sup> Benard, p.100.

<sup>341</sup> Nicolay, p.43.

<sup>342</sup> Beauvau, p.22.

<sup>343</sup> Castela, p.57.

*heure & il en avançoit plus de dix, parce qu'outre le vent favorable, les courans du golphe de Venise nous servoient aussi*<sup>344</sup>.

Mais le vent peut ne pas souffler dans le bon sens pour la navigation.

### 1-3-3-1-2- Vent contraire

Le *vent contraire* dévie le navigateur de sa route, ainsi qu'en témoigne les auteurs. Ogier d'Anglure raconte : *nous eusmes vent si contraire que par force il nous convint aller prendre le port de Chastel Rouge*<sup>345</sup>. Une mésaventure analogue arrive à Nompar de Caumont : *nous prist un vent contraire qui fit retourner la nef à Modon*<sup>346</sup>. Quant à Anselme Adorno, il pense avoir évité le pire : *si les vents qui nous poussaient dans le bonne direction nous avaient été contraires, nous aurions été perdus ou entraînés vers une autre partis du monde*<sup>347</sup>, allusion sans doute à Ulysse.

Félix Fabri qualifie les vents contraires d'*inutiles*, *venti illi inutilis magis ac magis augmentati*<sup>348</sup>, ce qui est une formulation intéressante.

En général, le récit d'un *vent contraire* est le même pour les auteurs. Ce vent dévie le bateau de sa route : *mais ainsi que nous en prenions la route (vers Rhodes), le vent nous fut*

---

<sup>344</sup> Thevenot, p.23.

<sup>345</sup> Anglure, p. 89.

<sup>346</sup> Caumont, p. 89.

<sup>347</sup> Adorno, p. 368.

<sup>348</sup> Fabri, p. 34. « les vents contraires augmentèrent de plus en plus »

*tant contraire et nous demena tant asprement que à la fin il nous getta en la Grece<sup>349</sup>, il fait reculer il se leva un vent de midy qui nous estoit fort contraire & nous faisoit reculer plus qu'avancer<sup>350</sup>, ou encore avec ce que le vent nous estoit un peu contraire, nous reculasmes a un port nommé Navarin<sup>351</sup>. Pour ne pas trop reculer, il est nécessaire, parfois, de s'arrêter, se mettre à l'ancre : à l'instant se leva autre vent contraire et impetueux que nous fumes contrainctz encren nostre nave<sup>352</sup>, ou à l'abri dans un port : nous partismes de devant Messine le jedy dixième juin avec un vent contraire, en sorte que malgré tous les efforts des rames, nous fusmes obligez de donner fond tout aupres du port de Messine<sup>353</sup>.*

Il y a des circonstances où il est impossible de s'arrêter, il faut manœuvrer pour ne pas trop perdre sa route, c'est ce que raconte Nicolas de Nicolay : *se leva un vent si contraire que toute celle nuyct ne fismes gueres que parer au vent<sup>354</sup>.*

*Le vent contraire* retarde considérablement les navigateurs : *le vent n'est pas tousjours commode, lequel estant commode, il ne faut que trois jours & trois nuicts, en estant contraire il en faut plus de quinze<sup>355</sup>.*

Le vent, favorable ou contraire, peut devenir violent.

---

<sup>349</sup> Thevet, p.85.

<sup>350</sup> Castela, p.50.

<sup>351</sup> Beauvau, p.19.

<sup>352</sup> Regnaut, p.151.

<sup>353</sup> Thevenot, p.8.

<sup>354</sup> Nicolay, p.12.

<sup>355</sup> Balourdet, p.44.

### 1-3-3-1-3- Vent fort

Les adjectifs pour qualifier ce vent seront : *fort, violent, impétueux, grand, gros.*

Joinville parle d'un *vent fort* : *nous trouvames que un fort vent ot rompues les cordes des ancras*<sup>356</sup>, Anselme Adorno de *vents rigides* : *venti rigidi continue flant* <sup>357</sup>, Nicolas de Martoni, de *vent impétueux* qui de plus arrive sans prévenir : *subito supervenit quidam ventus impetuusus*<sup>358</sup>. Louis Balourdet et Jacques de Villamont utilisent également l'adjectif *impétueux* : *notre vaisseau estoit si petit & le vent si impetueux que nous pensions de moment en moment estre engloutis*<sup>359</sup>, et *l'impetuosité des vents estoit grande et la mer courroucée*<sup>360</sup>.

Le vent peut être qualifié de *violent* : *Il arriva encores que le vent, au lieu de s'apaiser devint plus violent & continuant tousjours envers nous sa violence, il nous alloit jeter vers la barbarie, sans le soing merveilleux de nostre patron*<sup>361</sup>. Il est vrai que la navigation n'est pas toujours facile en Méditerranée.

Certains auteurs parlent de *grand vent* : *ceste mer cruelle, horrible et dangereuse tant pour les grans vents et tempestes qui s'eslevent en elle que pour les rochers, goufres et abymes*

---

<sup>356</sup> Joinville, p. 68.

<sup>357</sup> Adorno, p. 54. « des vents violents soufflent continuellement »

<sup>358</sup> Martoni, p. 664. « subitement, un vent violent se leva »

<sup>359</sup> Balourdet, p.15.

<sup>360</sup> Villamont, p.137.

<sup>361</sup> Castela, p.89.

*qu'on y trouve*<sup>362</sup>, explique André Thevet, qui mêle dangers réels et dangers imaginaires en un tableau d'apocalypse. Cependant, un *grand vent* peut être un élément favorable : *un grand vent tellement qu'en peu de temps nous feismes beaucoup de chemin*<sup>363</sup>.

Ces exemples montrent bien que l'appréciation des conditions de navigation est très subjective, elle est au-delà des connaissances livresques de chacun, et ne constitue pas seulement une allégorie de la difficulté des pèlerins de marcher sur les traces du Christ.

Nicolas de Nicolay, parle lui de *gros vent* : *se leva un gros vent froit avec une roidde et forte pluye*<sup>364</sup>.

La brutalité de la survenue du vent, en même temps que sa force peut entraîner des avaries sur le bateau : *le vent mit en pièce la grand-voile*<sup>365</sup>, détourner le navire de sa route : *cy commence à venir un grant vent que de tout nous cuyda pourter en terre de Barbarie*<sup>366</sup>, ou, simplement l'empêcher de partir : *le patron nous dist qu'il faisoit trop grand vent*<sup>367</sup>.

Enfin ce *grand vent* peut détruire les navires : *il fit un si grand vent de tramontane, que la nuit du vendredy au samedy un vaisseau flamand nommé le Soldareto, se brisa au port d'Alexandrie*<sup>368</sup>.

---

<sup>362</sup> Thevet, p.21.

<sup>363</sup> Beauvau, p.29.

<sup>364</sup> Nicolay, p.60.

<sup>365</sup> Fabri, p. 52.

<sup>366</sup> Caumont, p. 32.

<sup>367</sup> Lengherand, p. 40.

<sup>368</sup> Thevenot, p.530.

Sans compter que, par gros temps, les passagers, insuffisamment amarqués, peuvent être malades : *le vent se changea en grecolevant qui nous fit tous trois si malades que ne peusmes rien manger de tout le jour, par le moyen de la tourmente continuelle & violent mouvement de nostre vaisseau durant ce mauvais temps*<sup>369</sup>.

Le mauvais temps, le vent fort peuvent se transformer en tempête et la plupart des voyageurs en parlent.

#### 1-3-3-2- Tourmentes et tempêtes

Certains auteurs parlent de *tourmente* qui est une tempête soudaine et violente, d'autres de *tempête*, enfin, certains utilisent les deux mots, en une sorte de superlatif ou en binôme synonymique, comme Robert de Clari : *leva une si grant tormente en le mer et une si grant tempeste*,<sup>370</sup>.

L'utilisation du mot *tourmente*, 71 occurrences, est un peu moins fréquente que celle de *tempête*, 113 occurrences, dans le corpus retenu. D'après les emplois, ces deux mots semblent synonymes.

Le mot *tourmente* est utilisé par la plupart des auteurs, Benard en donne une description : *continuant tousjours le vent contraire ; il nous fit perdre la Sicile de veuë, estans agitez d'une forte tourmente de pluie & d'orages, la mer s'eslevant par gros sillons*<sup>371</sup>. Les voyageurs ont rencontré des *tourmentes* et les évoquent, : *nous eûmes tant de*

---

<sup>369</sup> Benard, p.68.

<sup>370</sup> Robert de Clari, p.82.

<sup>371</sup> Benard, p.78.

*tourmente que par force nous fit retourner jusques au royaume de Calabrie<sup>372</sup>, ou mais si tost que eusmes outrepasé le far, tourmente se leva sur mer qui nous força prendre port à Melasse<sup>373</sup>. La tourmente oblige les navires à trouver un abri pour ne pas avoir de casse, L'arbre de la gallere de Cigalle avoit esté rompu d'une tourmente<sup>374</sup>.*

Quelques fois, la *tourmente* soudaine peut survenir alors que le navire est en mer, incapable de rejoindre un abri, elle peut être brève : *eusmes toute la nuict une si forte tourmante qua chaque coup, les vagues passoient nostre vaisseau<sup>375</sup>, ou plus longue, la tourmente ne cessa despuis le septiesme jour du mois de fevrier jusques au quatorziesme, estant si forte, que nous cuydasmes rendre l'ame à Dieu<sup>376</sup>.*

On peut trouver les mêmes emplois du mot *tempête*. Elle est décrite ainsi par Anselme Adorno : *hybernali tempore quo mare tumet diversis procellis, venti rigidi continue flant, tempestates multe fiunt et durant<sup>377</sup>.*

Elle contraint à s'arrêter, *le vent et la tempeste se levèrent si grand qu'il convint avaller le voille et ancrer<sup>378</sup>, ou, au contraire à fuir, La nuict mesme la tempeste survint, qui nous donna grand' crainte & fallut avaller les voiles & laisser*

---

<sup>372</sup> Caumont, p.94.

<sup>373</sup> Thenaud, p.144.

<sup>374</sup> Nicolay, p.47.

<sup>375</sup> Beauvau, p.29.

<sup>376</sup> Castela, p.465.

<sup>377</sup> Adorno, p.54. « en hiver, au moment où la mer se gonfle sous l'action de multiples bourrasques, où les vents violents soufflent continuellement et provoquent de nombreuses et longues tempêtes »

<sup>378</sup> Lengherand, p.40.

*aller le vaisseau au vouloir du vent*<sup>379</sup>, ou, pour ne pas se perdre, il ne laissa pas de courir jusques pres de la Madie, où la tempeste le porta, non sans danger de se perdre encore là,<sup>380</sup>.

La tempête fait craindre le pire, *incontinent une telle tempeste survint que l'on eust dit proprement que nostre barque s'alloit abysmer à chasque flot de mer*<sup>381</sup>.

Un autre mot est *bourrasque*, qui semble être un fort coup de vent, accompagné de pluie, mais d'une durée plus limitée. Nicolas de Nicolay raconte que *s'esleva en un moment une si furieuse & soudaine borrasque, que si noz mariniers n'eussent este habiles à promptement amener les voilles, nous estions en grand danger d'estre tous abimez*<sup>382</sup>, ou, *il tomba quantité de pluye, mais de ces pluyes de bourasques, qui sont tres-fortes & incommodent beaucoup les mariniers*<sup>383</sup>.

Si les voyageurs parlent très souvent des vents, quelques uns essayent de les nommer précisément.

### 1-3-3-3- Noms des vents

Le *borée* est un vent du nord, *supervenit quidam ventus contrarius quem marinarii vocant Boyram*<sup>384</sup>. Louis de Rochechouart précise *flante non proprie borea sed vicino*

---

<sup>379</sup> Balourdet, p.39.

<sup>380</sup> Thevenot, p.531.

<sup>381</sup> Villamont, p.137.

<sup>382</sup> Nicolay, p.22.

<sup>383</sup> Thevenot, p.212.

<sup>384</sup> Martoni, p. 581. survint un vent contraire que les marins appellent borée



*boree*<sup>385</sup>. On trouve ce même nom dans le récit de Pietro Casola, *una terribile piova che fece cessare la furia de quello borea*<sup>386</sup>.

Le vent de nord-ouest est nommé *mistral* ou *circius*. Louis de Rochechouart navigue entre Corfou et Céphalonie, il raconte : *habuimus ventum validum circium nomine quem Itali maistre vocant*<sup>387</sup>. Le nom latin est *circius*, mais le nom que lui donnent les marins italiens est *mistral*. Au large de l'Albanie, ils rencontrent un vent que Louis de Rochechouart nomme *corus*, qui est aussi un vent de nord-ouest<sup>388</sup>. Mais le vent de nord-ouest est le plus couramment nommé *mistral* par les voyageurs de ce corpus : *le vent se tourna maistral soufflant plus fort que de coustume sans toutes fois faire aucune tourmente*<sup>389</sup>, ou, *costoyant la Morée avec un bon vent que les mariniers appellent magistral*<sup>390</sup>.

Le vent d'ouest, est le *zéphir* ou *favonius*. Louis de Rochechouart explique qu'au départ de Venise : *vento fruimus optato, cui nomine vulgari italico ponant, sed latine, meo iudicio, zephirus sive favonius*<sup>391</sup>

Vent de sud-ouest, le *garbino* est cité par Nicolas de Martoni<sup>392</sup>, comme un vent qui souffle en tempête.

---

<sup>385</sup> Rochechouart, p. 227. le vent qui soufflait n'était pas vraiment le borée, mais un vent proche du borée

<sup>386</sup> Casola, p.268. une pluie terrible qui fit cesser la furie de ce borée.

<sup>387</sup> Rochechouart, p. 232. « nous eûmes un vent favorable du nom de *circium* que les Italiens appellent *mistral* »

<sup>388</sup> Rochechouart, p. 230.

<sup>389</sup> Villamont, p.107.

<sup>390</sup> Castela, p.68.

<sup>391</sup> Rochechouart, p. 226. « nous avons joui d'un vent favorable dont le nom en langue vulgaire italienne est *ponant*, mais en latin, selon moi, le nom est *zéphir* ou *favonius* »

<sup>392</sup> Martoni, p. 663.

Le vent de sud, est le *sirocco* ou *l'austrum* qui souffle dans l'Adriatique : *habuimus austrum contrarium que Itali lingua eorum ciroco vocant*<sup>393</sup>, ou *era cessato uno vento chiamato siroco*<sup>394</sup> ou encore, *se leva un vent de Cirocco lequel croissant peu à peu nous tourmenta de telle sorte que le patron commanda caller toutes les voiles sinon celle du trinquet*<sup>395</sup>.

La *tramontane* est un vent de nord : *il se leva un vent de tramontane que nous appellons vent du nord*<sup>396</sup>, ou, *se leva un vent de tramontane si froid et si contraire que nous fusmes contriants de retourner à Tripoly*<sup>397</sup>.

Il arrive souvent, en Méditerranée, que le vent soit instable, en puissance et en direction : *nous ne trouvasmes point le vent bon comme nous estions imaginez, car il se faisoit tantost levant & tantost tramontane, mais toujours si faible que nous ne pouvions avancer*<sup>398</sup>.

Enfin, Anselme Adorno cite le *group*, *rigidus quidam ventus, quem group vocant, supervenit cum tanto impetu quod velum magnum in partes divisum est cordeque mali et anchore rupte*,<sup>399</sup> dont il est difficile de connaître la direction.

---

<sup>393</sup> Rochechouart, p. 232. « nous eûmes un vent du midi que les Italiens appellent sirocco dans leur langue »

<sup>394</sup> Casola, p.121. « un vent appelé sirocco était tombé »

<sup>395</sup> Villamont, p.117.

<sup>396</sup> Castela, p.44.

<sup>397</sup> Nicolay, p.41.

<sup>398</sup> Thevenot, p.25.

<sup>399</sup> Adorno, p. 368. « Un vent violent, qu'ils appellent group, survint avec une telle force qu'il mit en pièces la grand-voile et rompit les cordages du mât et de l'ancre. »

Au total, le vent est l'élément naturel maritime qui a le plus marqué les esprits des auteurs du Moyen Âge. Ils ont pris soin de les nommer le plus précisément possible, et, en tout état de cause, en parlent avec une grande fréquence.

Ainsi chacun, selon son voyage, son expérience, ses centres d'intérêts, va donner sa version, son récit de la navigation entre son point de départ et les ports de Méditerranée orientale. Chacun va utiliser ses mots pour raconter, et comme le vocabulaire de chacun n'est pas suffisants pour parler d'une situation nouvelle, inconnue, spécifique, il lui faudra en emprunter à ceux qui savent nommer les objets, les lieux, les personnes rencontrées pour la première fois. Après avoir relevé les mots utilisés par les voyageurs dans leurs récits, la deuxième partie sera consacrée à l'étude de l'origine de ces mots, d'où viennent-ils et comment sont-ils parvenus aux auteurs du corpus.

## 2 – Le voyage des mots

Les mots voyagent dans le temps et dans l'espace. Les bateaux qui naviguent de port en port ne transportent pas que des passagers et des marchandises, ils embarquent aussi des mots qui débarquent, au gré des escales, et quelques fois s'installent, le plus souvent, sans changer de signification.

### 2-1- Le voyage dans le temps, la transformation des mots

Les mots les plus utilisés par les auteurs des trois langues, latine, italienne et française constituent une sorte de vocabulaire commun du récit des traversées en bateau en Méditerranée. Ces mots très fréquemment cités, sans doute parce qu'ils nomment les éléments les plus redoutés, sont parvenus sans beaucoup d'altération, dans les langues modernes. Ces mots ont une histoire, ils viennent du latin, du grec ou remontent jusqu'à la langue, reconstituée, des Indo-Européens.

Les Romains, s'ils ont dominé la Méditerranée en la transformant en une mer au milieu des terres de l'empire romain, n'étaient pas à l'origine, des marins, contrairement aux Grecs. L'histoire a retenu le nom des Phocéens, Simos et Protis, qui au VI<sup>ème</sup> siècle avant Jésus-Christ, après avoir longtemps caboté à la recherche de comptoirs commerciaux nouveaux, fondèrent Marseille. Homère a narré, dans un récit fondateur, l'errance d'Ulysse, les péripéties de sa

navigation qui pour être mythique, n'en demeure pas moins fondée sur une géographie réelle.

Les Romains, comme les Grecs, ont voyagé en Méditerranée, ils ont fondé des cités alliées avec lesquelles ils commerçaient, en particulier pour nourrir la population de Rome.

La langue grecque a été longtemps très influente en Méditerranée orientale, les élites de toutes les cités l'avaient adoptée. De la même façon, la langue latine fut utilisée par les peuples de l'Empire romain, en particulier par les peuples vivant sur les bords de la Méditerranée.

#### 2-1-1- Les mots en provenance de l'Indo-européen

Certains mots se trouvent avoir des origines communes, non seulement aux langues romanes, mais également à d'autres langues européennes, les linguistes ont nommé cette langue souche commune, l'indo-européen<sup>400</sup>. Cette notion de langue indo-européenne met l'accent sur les ressemblances entre les différentes langues, suffisamment nombreuses pour ne pas être dues au hasard.

Quelques mots relevés dans cette étude, pourraient remonter à cette origine, avec pour corollaire, qu'ils ne seront donc pas spécifique à un langage marin de la Méditerranée.

---

<sup>400</sup> Henriette Walter, *L'aventure des langues en Occident*, Paris, Robert Laffont, 1994, p.19.

#### 2-1-1-1- Les mots de la famille de *mer*

Le mot *mer* est le premier terme de marine qui apparaît dans la langue française, sous sa forme définitive, au XI<sup>ème</sup> siècle. *Mer* se dit *mare*, en latin, en italien et en roumain, *mar* en espagnol, provençal et en catalan, *mer* en langue romane dès le VII<sup>ème</sup> siècle. On trouve également ce mot dans toutes les langues celtiques : le gaulois *mori* qui a donné le breton *mor*, le gallois *môr*, le vieil irlandais *muir* et dans les langues slaves comme le russe et l'ukrainien qui ont le mot *more*<sup>401</sup>. Tous ces mots ont la même signification, dans toutes ces langues de vaste étendue d'eau salée<sup>402</sup>.

Ce mot donne d'autres substantifs et des adjectifs, apparus à des époques différentes.

Le *Gaffiot* relève les adjectifs *marinus*, marin, de mer, et *maritimus*, de mer, marin, maritime et les noms *marina*, eau de mer, dérivé de l'adjectif *marinus* et *maritima*, littoral, dérivé de l'adjectif *maritimus*.

Le *Trésor de la langue française* relève l'adjectif *marin* dans des textes du XII<sup>ème</sup> siècle avec le sens de « qui appartient au domaine proche de la mer » c'est ce sens qu'utilise Robert de Clari lorsqu'il parle de *joins* [joncs] *marins*<sup>403</sup>. Au XIV<sup>ème</sup> siècle, l'adjectif *marin* signifie aussi « pour la navigation, propre à la navigation sur mer », Jean Palerne parle de *carte marine*<sup>404</sup>.

---

<sup>401</sup> Pol Corvez, *Dictionnaire des mots nés de la mer*, Douarnenez, Chasse-marée, 2007.

<sup>402</sup> *Trésor de la langue française*.

<sup>403</sup> Robert de Clari, p.172.

<sup>404</sup> Palerne, p.22.

Pour l'adjectif *maritime*, le *Trésor de la Langue française* donne les définitions suivantes : sens attesté au XIV<sup>ème</sup> siècle, « qui touche à la mer, proche de la mer », Jean Palerne parle de villes maritimes<sup>405</sup> et au XVI<sup>ème</sup> siècle, « qui est dans la mer, qui vit dans la mer ». Cependant, le deuxième sens de *maritime* a été évincé par *marin*, l'usage réservant *maritime* pour le premier sens.

Le nom *maritima*, littoral, n'existe plus.

Quant au nom *marina*, eau de mer, il a donné en français actuel les mots de *marine* et de *marina*.

*Marine* n'a plus le sens d'eau de mer, mais, depuis le XVI<sup>ème</sup> siècle, s'emploie pour désigner soit un tableau représentant la mer, soit ce « qui est dans la mer, qui vit dans la mer » ou encore, à partir du XVII<sup>ème</sup> siècle, l'« ensemble du personnel et du matériel constituant la puissance navale d'un pays »<sup>406</sup>. Henry Castela utilise ce mot dans un sens étendu, il écrit : *Il y a aussy un port de mer fort commode pour toutes sortes & conditions de gens qui praticquent la marine*<sup>407</sup>.

Cependant, le mot *marine* a été employé avec le sens de bord de mer, sens proche du sens originel, par les auteurs du corpus, *un bon doulz vent venant de la marine*<sup>408</sup> ou *navigeans à une harquebusade près de terre vismes à la*

---

<sup>405</sup> Palerne, p.25.

<sup>406</sup> Toutes ces définitions sont empruntées au *Trésor de la langue française*.

<sup>407</sup> Castela, p.34.

<sup>408</sup> Lannoy, p.138.

*marine un tres beau pays*<sup>409</sup>. Le *Dictionnaire de l'Académie française* de 1694, définit *marine* par *plage, coste de la mer*. Ce sens a disparu et n'est pas repris dans l'édition de 1832, on ne le trouve pas dans le Robert.

Le *Larousse* indique pour *marine* : « nom féminin (provençal *marino*, de marin). Sur le littoral méditerranéen, région riche, pourvue de bons ports. Petit port bien abrité, au fond d'une baie ».

Il semble que ce mot, bien utilisé par les auteurs du corpus, n'ait plus été employé au sens de *littoral*, mais qu'il est revenu en français, par l'intermédiaire de l'anglais qui avait adopté le mot italien de *marina*. La marina renvoie à la Méditerranée, selon la définition qu'en donne le Trésor de la langue française : complexe touristique construit en bord de mer, en Méditerranée notamment, comportant des logements et des installations pour la navigation de plaisance.

En ancien français, *marin*, c'est la mer<sup>410</sup>, pour nommer les hommes qui naviguent sur un navire, le mot utilisé est *marinier*, *es navies ne remest que les mariniers* explique Geoffroy de Villehardouin<sup>411</sup> ; c'est également ce terme qu'emploie Jean Thevenot, quatre siècles et demi plus tard : *la sentine s'emplissoit, ce qui ne donnoit pas peu d'occupations aux mariniers, qui d'ailleurs n'en manquoient pas*<sup>412</sup>.

---

<sup>409</sup> Benard, p.103.

<sup>410</sup> Godefroy.

<sup>411</sup> Villehardouin, p.106.

<sup>412</sup> Thevenot, p.212.



Le *Dictionnaire de l'Académie française* de 1762 indique que le substantif masculin *marin* n'est employé que pour désigner un officier de marine ; en revanche, l'édition de 1798 définit *marin* ainsi : *se dit en général des gens de mer*. *Marin* est ainsi devenu, depuis la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, la forme actuelle de *marinier*. C'est ce que remarque Jean-François Féraud, dans son *Dictionnaire critique de la langue française*, daté de 1787-1788 :

Marin, Marinier, dont la profession est d'aller sur mer. Le 2<sup>d</sup> est plus du style noble et poétique. Suivant l'Acad. Le 1<sup>er</sup> ne se dit que d'un Officier de marine. Il me semble pourtant que l'usage est de le dire de tous les gens de mer. Marinier a un emploi plus restreint : on ne l'emploie substantivement, qu'en parlant de celui qui sert à la conduite de quelque petit bâtiment sur les grandes rivières.

Effectivement, quelques années plus tard, l'Académie tiendra compte de l'usage du mot *marin*, pour entériner sa signification actuelle.

Au total, le mot *mer* a peu de synonymes, mais il appartient sous des formes très proches, à un grand nombre de langues actuelles.

D'autres familles de mots peuvent être rattachées à des racines indo-européennes, celle de *nave*, *navire* et celle de *vent*.

2-1-1-2- Les mots de la famille de *nave*.

La racine indo-européenne de cette famille de mots est *naw-*<sup>413</sup> qui donne en grec *naus*, en latin *navis*, en provençal, *nau*, en espagnol et en italien *nave*, en anglais, *navy*. *Nau-* et *nav-* donneront deux séries de mots, *nau-* devant une consonne et *nav-* devant une voyelle. Les auteurs du corpus emploient *naufnage*, *nautique*, *nautonier*, *nocher* d'une part, *naval*, *nave* ou *nef*, *navie*, *navigable*, *navigant*, *navigation*, *naviguer*, *navire* d'autre part.

Le mot *naufnage* vient directement du latin *naufragium*, avec les mêmes sens, propre et figuré. Les auteurs du corpus emploient ce mot au sens propre : *durant ceste grande & effroyable tourmente, nous fusmes par plusieurs fois en tres grand peril & danger de faire naufrage*<sup>414</sup>.

Louis Balourdet, qui voyage en 1588, explique la hiérarchie *nautique*. Le *Trésor de la langue française* fait remonter l'usage de cet adjectif au XVI<sup>ème</sup> siècle.

Pour nommer un matelot, un *nautonier*, le latin classique a le mot *nauta* qui se transforme en *nautanier* en ancien provençal. L'ancien français emprunte ce mot à l'ancien provençal, selon le *Dictionnaire de l'Académie française*, 9<sup>ème</sup> édition, et fabrique *noton* et *notonier* au XII<sup>ème</sup> siècle, sans doute par emprunt au provençal, mais peut être aussi par analogie avec le latin populaire *nautonem* : *nostre mestre notonnier escria a ses notonniers*<sup>415</sup>. Les auteurs du XVI<sup>ème</sup>

---

<sup>413</sup> R. Grandsaignes d'Hauterive, *Dictionnaire des racines des langues européennes*, Paris, Larousse, 1994, p.132.

<sup>414</sup> Benard, p.78.

<sup>415</sup> Joinville, p.62.

siècle comme Jean Thenaud et Louis Balourdet, utilisent ce mot sous la forme de nautonnier, comme le fait Henri Castela : *il fut mis en délibération entre les nautonniers*<sup>416</sup>. Ce mot est tombé en désuétude ; pour le *Larousse*, ce mot est un terme littéraire.

Le grec *ναυκληρος* se transmet en latin sous la forme de *nauclerus*, patron de navire, qui se transforme en *nocchiero* en italien. Nicolas de Martoni, notaire italien originaire de Campanie qui écrit en latin, utilise la forme *nachiro*<sup>417</sup>. En ancien français, on trouve le mot *noclier* qui vient de *nauclerus* par évolution phonétique normale. Les auteurs du corpus n'utilisent pas ce mot, en revanche, ils emploient le mot sous la forme de *naucher* emprunté, sans doute, à l'ancien provençal *nauchier*, c'est-à-dire emprunté à l'italien, plus particulièrement au génois. Comme le mot *nautonier*, *Larousse* qualifie le mot *nocher* de « littéraire ».

*Nef* vient du latin *navem* suivant une évolution phonétique normale ; la forme *nave* serait emprunté à l'italien *nave*, à l'époque des croisades, le mot italien *nave* venant lui aussi du latin *navem*.

Le mot *nef*, sous cette forme, est utilisé par plusieurs auteurs du corpus comme Robert de Clari au XIII<sup>ème</sup> siècle, Nompar de Caumont au XV<sup>ème</sup> siècle, Jean Thenaud au XVI<sup>ème</sup> siècle, en revanche, aucun auteur du XVII<sup>ème</sup> siècle n'utilise la forme *nef*. En fait, elle disparaît au XVII<sup>ème</sup> siècle, Corneille l'utilise, mais pas Racine.

---

<sup>416</sup> Castela, p.480.

<sup>417</sup> Martoni, p.647.

Il devait mieux remplir vos vœux et notre attente,  
Faire voir sur ses nef s la victoire flottante<sup>418</sup>.

Pour le *Dictionnaire de l'Académie française*, édition de 1762, *nef* : *navire n'a plus d'usage, en ce sens, qu'en Poésie où même il est vieux.*

La forme concurrente de *nave*, empruntée à l'italien, continue à être utilisée par les auteurs du corpus du début du XVII<sup>ème</sup> siècle ; *nave* est employé 48 fois par Henry Castela qui voyage en 1601, et deux fois par Henry de Beauvau, voyageur en 1605.

En latin classique, *navigium*, mot dérivé de *navis*, signifie navire ; ce mot donne en ancien français, *navile* et *navie*, flotte, navire. Robert de Clari et Philippe de Novare emploient le mot *navie* au sens de flotte ; ce sont les seuls auteurs du corpus à utiliser ce mot. Si ce mot n'a pas eu une longue histoire en français, il a sans doute donné naissance au mot anglais *navy*.

Quand on compare les fréquences d'usage des mots *nave* et *navire*, on se rend compte que le mot *navire* apparaît, du moins chez les auteurs du corpus, au XVI<sup>ème</sup> siècle, au moment du déclin du mot *nave* qu'il tend à remplacer. Georges Gougenheim indique que au XV<sup>ème</sup> siècle la forme *navire* se stabilise avec le sens actuel et non plus avec le sens de flotte<sup>419</sup>.

---

<sup>418</sup> Corneille, *Pompée*, I, 1, v.93-94.

<sup>419</sup> Georges Gougenheim, *Les Mots Français dans l'histoire et dans la vie*, Tome I, Paris, Picard, 1989, p. 216.

*Navigare* a donné *naviguer*, mais par construction savante ; en effet, par évolution normale, *navigare* aboutit à *nagier* ou *nager* qui sera employé jusqu'au début du XVI<sup>ème</sup> siècle au sens de voyager sur l'eau. Assez rare en ancien français apparaît un autre sens, celui de « ramer », « faire avancer à force de rames », ce n'est plus aujourd'hui qu'un terme technique. Vers 1350, *nager* prend un nouveau sens, le sens actuel de « se soutenir » et « avancer dans l'eau au moyen de certains mouvements de ses membres ». Robert de Clari, Joinville et Georges Lengherand, en 1485, utilisent le verbe *nager* au sens de « naviguer » : *nous qui nagions par l'yaue*<sup>420</sup> et *il s'en alloit nagant la mer*<sup>421</sup> ; à la même époque, Pietro Casola qui écrit en italien, emploie le mot *navigare*, comme tous les auteurs qui écrivent en latin au Moyen Âge. À partir du XVI<sup>ème</sup> siècle, tous les auteurs du corpus parlent de *naviguer* : *navigasmes toute la nuit* écrit Antoine Regnaut<sup>422</sup>. Dans le même temps, quand ils utilisent le verbe *nager*, c'est au sens actuel : *se jecta dans la mer pour nager à nostre gallere*<sup>423</sup>.

Le mot *nageur* suit la même évolution sémantique, Joinville l'emploie au sens de « rameur », *il avoit bien .ccc. nageurs en sa galie*<sup>424</sup>, Nicolas de Nicolay et Jean Thevenot, au sens actuel : *autant les hommes que les femmes y sont naturellement bons nageurs*<sup>425</sup>. Un auteur du XVI<sup>ème</sup> siècle

---

<sup>420</sup> Joinville, p.152.

<sup>421</sup> Lengherand, p.40.

<sup>422</sup> Regnaut, p.151.

<sup>423</sup> Nicolay, p.14.

<sup>424</sup> Joinville, p.78.

<sup>425</sup> Nicolay, p.25.

et trois du XVII<sup>ème</sup> siècle usent du mot *nage*, au sens actuel du terme.

Le *Gaffiot* donne les mots de *navigabilis*, dérivé de *navigare* et qui donne *navigable*, et un autre dérivé du même verbe, *navigatio*, navigation, voyage sur mer, qui donne *navigation*. Jean Thenaud, en 1512, donne un exemple d'emploi du mot *navigable* : *et demourames au golfe de Satallie qui est moult dangereux neuf jours, auquel sainte Heleine getta pour le rendre navigable ung des clous de Nostre Seigneur*<sup>426</sup>. A partir du XVI<sup>ème</sup> siècle, les auteurs du corpus parlent de leurs navigations. Greffin Affagart, originaire de la Sarthe, emploie, en 1534, la forme de *navigaige* qui est une forme de moyen français, répertoriée dans le *Godefroy* avec des exemples empruntés à Rabelais et Du Bellay. Ce mot est fabriqué à partir du verbe *naviguer*, auquel s'ajoute le suffixe *-age* qui signifie l'action, le résultat de l'action. *Navigage* est donc l'action de naviguer, on le trouve encore chez Ronsard, dans *Bocage royal*, III, 244<sup>427</sup> :

Or il avoit par un long navigage

Desja passé d'Hercule le bornage.

Mais ce mot de *navigage*, *navigaige*, a été abandonné rapidement au bénéfice de *navigation*.

Le terme de *navigant* apparaît très peu dans le corpus, il vient du verbe *naviguer* par substantivation du participe présent.

---

<sup>426</sup> Thenaud, p.123.

<sup>427</sup> Cité par Edmond Huguet, « Mots disparus ou vieillis depuis le XVI<sup>e</sup> siècle », *Cahiers d'humanisme et Renaissance*, n°2, 1967, Genève, Librairie Droz, p.117.

La racine indo-européenne *naw-* a donné, en français une famille de mots qui ont évolué dans le temps, certains ont disparu, d'autres ont changé de sens, d'autres enfin ont traversé les siècles sans beaucoup de changement.

Une autre de ces racines est *we-*.

2-1-1-3- Les mots de la famille de *vent*.

La racine indo-européenne *we-* donne *ventus* en latin, *vent* en français, *viento* en espagnol, *vento* en italien et *wind* en anglais et en allemand. Le mot grec pour *vent* est *ανεμος* qui est d'une autre origine. R. Grandsaignes d'Hauterive, dans son *Dictionnaire des racines des langues européennes*, fait aussi dériver de cette racine, le mot grec *αερ*, et donc tous les mots de la famille de l'air.

La famille du mot *vent* n'est pas très étendue ; dans le corpus, seul le mot *vent* est présent dans les récits. Cependant, en fréquence d'emploi, c'est le troisième mot le plus utilisé par l'ensemble des auteurs.

Si une racine indo-européenne a pu être reconstituée pour certains mots, beaucoup dérivent directement de la langue latine, par évolution phonétique.

### 2-1-2- Les mots en provenance du latin.

Il s'agit d'étudier ici les mots passés directement du latin au français, par une évolution normale, sans ou avec évolution du sens. Certains de ces mots latins ont pu être empruntés au grec, en particulier les mots de marine puisque les Grecs étaient de grands navigateurs, en particulier en Méditerranée.

Le mariage de Charles d'Anjou, frère de Louis IX, avec Béatrice de Provence permet au royaume de France d'avoir une façade maritime méditerranéenne, au roi de créer en 1241 le port d'Aigues-Mortes d'où il partira pour la croisade en 1270<sup>428</sup>. Cependant, jusqu'au XVI<sup>ème</sup> siècle, le français n'est pas une langue méditerranéenne, et les mots latins qui lui parviennent le font souvent par l'intermédiaire du provençal, du catalan, de l'italien ou de l'espagnol, langues des marins qui sillonnent la Méditerranée. Cela étant, il y a une transmission diachronique directe du latin en français.

#### 2-1-2-1- Transmission par évolution phonétique

Les mots peuvent évoluer dans leur forme sans que le sens ne change, *insula*, *isle* et *île* sont un même mot pris à des moments différents de son histoire. Quelques fois, il a fallu, à partir d'un mot latin, inventer un mot pour désigner un objet nouveau ; c'est par exemple le cas de *boussole*. Enfin certains mots latins sont empruntés au grec, témoignant d'une permanence, en Méditerranée, d'une grande activité maritime.

---

<sup>428</sup> Pierre Sizaïre, *Traité du parler des gens de mer*, Paris, éd. Patrimoines & médias, 1996, p.27.



Un grand nombre de mots du corpus suivent le schéma de transmission du latin classique au français en passant, le plus souvent, par le latin populaire, quelques fois le latin médiéval et l'ancien français. C'est le cas des verbes *courir*, *noyer*, *plonger*, *ramer*, *submerger* et *virer*, des substantifs, *ancre*, *câble*, *corail*, *corde*, *côte*, *eau*, *écrivain*, *fonds*, *gouvernail*, *île*, *péninsule*, *tempête*, *temps*, *tourmente*, *trirème*, *voile*, *barque* et, avec une mention spéciale, de *carte*.

Les verbes d'actions sont en rapport soit avec la marche du bateau, comme *courir*, c'est-à-dire « faire route », soit avec des manœuvres, *ramer* et *virer*, « changer de direction ». *Noyer* et *plonger* sont des verbes en relation avec l'élément marin.

Le verbe latin *currere* a donné le verbe *courre* en ancien français puis *courir* au XII<sup>ème</sup> siècle. Son participe passé *cursus* a donné le mot *course* qui signifie la marche d'un navire et un dérivé en bas latin, *cursarius*, c'est-à-dire un marin qui pratique la course ; *cursarius*, en passant par l'italien *corsaro* et le provençal *corsari* a produit le mot *corsaire*. Le verbe *currere* est également à l'origine du mot *courant* que l'on trouve au XII<sup>ème</sup> siècle, mais seulement au XVI<sup>ème</sup> dans les textes du corpus, tant il est vrai que les problèmes de courants sont des phénomènes rares et peu contraignants en Méditerranée.

*Ramer* vient du verbe latin *remigare* et *virer*, c'est-à-dire « changer de direction », du latin médiéval *virare*, lui-même issu du latin classique *vibrare*, « faire tourner ».

Le verbe latin *necare* a donné le français *noyer*. Le verbe du latin populaire *plumbicare*, s'enfoncer, qui a donné en français le verbe *plonger* dérive du substantif du latin classique *plumbum* qui signifie *plomb*, sans doute parce que l'on garnit les filets de plombs pour les faire descendre dans l'eau. Ce verbe et son dérivé *plongeur* sont employés par Joinville en 1248 au sens de se jeter dans l'eau et de celui qui se jette à l'eau.

A côté de ces verbes, on trouve une série de mots dérivés directement du latin sans changer de sens, montrant une grande continuité dans l'histoire des mots en Méditerranée.

Les marins méditerranéens ont toujours utilisé une ancre frappée au bout d'une *corde* qui vient du *chorda* latin ou d'un *câble*, *capulum* en bas latin, *chable* en ancien français. Certes le mot latin *ancora* est un emprunt du grec *αγκυρα*, mais il a une place spéciale dans le vocabulaire marin méditerranéen issu du latin, en effet, c'est le seul terme nautique latin à avoir été adopté par les langues germaniques.

22 auteurs du corpus emploient le mot *ancre*, de Geoffroy de Villehardouin, 1204 à Jean Thévenot en 1659.

Le mot latin *scriba* a donné, en bas latin *scribanem*, dont dérive le moyen français *escrivain* puis le français *écrivain*, avec le même sens de celui qui écrit. A bord des navires, l'écrivain avait un rôle important, c'était lui qui tenait toutes les écritures du bord (comptabilité, consommations, état-civil ...), comme l'explique Antoine Regnaut, *Dans nostre dicte nave y avoit un escripvain et son commis que l'on nomme escripuelle, qui enregistrent toutes les personnes et marchandises que l'on met et tire de la nave.*<sup>429</sup>

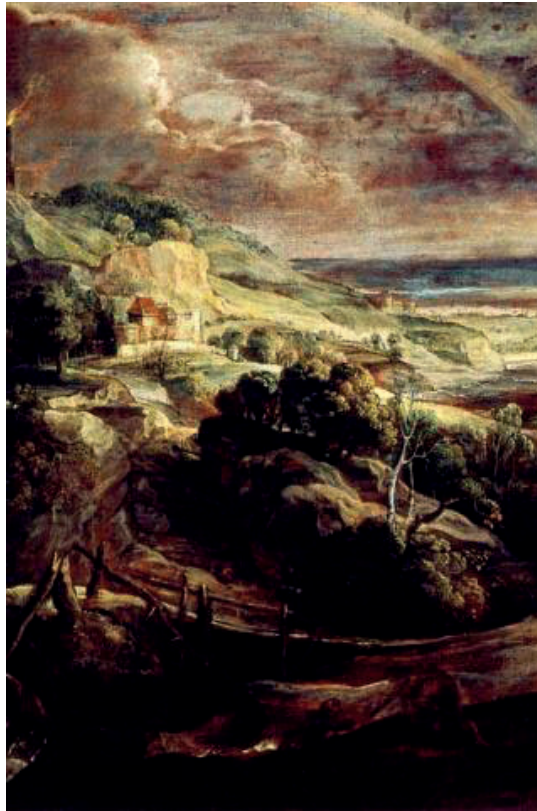
En latin classique, les marins utilisent une famille de mots comprenant, en particulier, un verbe, *gubernare*, diriger un navire et les substantifs, *gubernator*, celui qui dirige le navire et *gubernaculum*, le *gouvernail*. Seul ce dernier mot est resté dans le vocabulaire de la marine, alors même que le gouvernail d'étambot n'a pas existé avant le XIII<sup>ème</sup> siècle ; les Romains, pour diriger leurs navires, avaient deux rames qui plongeaient dans l'eau, à l'arrière de la poupe, sur chacun des côtés.

Le mot *péninsule* vient du latin classique *peninsula* formé de l'adverbe *poene*, presque et du substantif *insula*, île. *Insula* a donné *isle* puis *île*.

---

<sup>429</sup> Regnaut, p.155.

Les Romains n'étaient pas épargnés par la tempête ; on se souvient du naufrage immortalisé par Rubens<sup>430</sup>, de saint Paul à Malte alors qu'on l'emmenait à Rome<sup>431</sup>.



*Tempus* a donné *temps*, *tempestas*, *tempeste*, mot employé par Robert de Clari, puis *tempête*. C'est le même mot qui est utilisé par les auteurs du corpus en latin, italien, ancien français et français moderne, sous ses formes différentes. Le verbe *tempêter*, qui n'existe pas en latin, est un dérivé du substantif *tempête*.

---

<sup>430</sup> Le naufrage de saint Paul à Malte.

<sup>431</sup> *Actes des Apôtres*, 27, 1-44.

Le mot *tourmente*, qui signifie tempête soudaine et violente, vient du latin *tormentum*, en passant par l'ancien français *tormente*. Il est utilisé par les auteurs de langue française du corpus.

Une *trirème* était, aux temps de la Méditerranée romaine et carthaginoise, un navire de guerre à trois rangs de rames comme l'indique le mot latin *triremis* qui donne *trirème*.



Maquette de trirème latine

Les auteurs du corpus emploie ce terme pour désigner des galères qui, si elles ne sont pas spécifiquement armées pour la guerre, ont trois rangs de rames, associés à des voiles, comme mode de propulsion. Il faut noter que les deux auteurs qui parlent de *trirèmes*, *triremis*, écrivent en latin.

*Ramer* vient du latin classique *remigare* et *rame* de *remigium* qui se transforme en *remus* en bas latin, puis en *rame*.

Les Latins de Mare Nostrum naviguaient à la rame pour les manœuvres de port et par petit temps, ils utilisaient

également la force du vent en gréant leurs navires de voiles. Le *Gaffiot* indique que *velum* est une *voile* de navire. D'après Pierre Sizaire, le mot *barque*, qui vient du latin *barca*, est *l'un des termes de marine les plus marqués de caractère international*<sup>432</sup>. Le *Trésor de la langue française* fait transiter ce mot par l'italien, avant son arrivée en français, s'appuyant sur le fait que le premier relevé est fait dans le texte (qui fait partie de ce corpus) de Philippe de Novare, auteur de langue italienne écrivant en français et sur l'usage qu'en fait Dante, dans *l'Enfer*, par exemple VIII, 25-26 : *Lo duca moi discese ne la barca*<sup>433</sup>. Il est cependant possible de noter un accès direct de ce mot du latin à l'ancien français sous la forme *barge*, puis au français sous la forme *barque*, comme il y a sans doute eu, et dans le même temps un emprunt de l'italien *barca* au latin. Il est vrai que l'on retrouve le mot *barca* en provençal, en catalan, en génois et en italien, *barcha* en vénitien et en espagnol, en portugais ancien et en basque, *barka* en arabe vulgaire. Ce mot a donné naissance, à des époques différentes, à une grande famille, parmi lesquels ont été relevés dans le corpus, *barquette*, petite *barque*, *embarquer* (XV<sup>ème</sup>), *débarquer*, *rembarquer* et *embarquement* (XVI<sup>ème</sup>).

*Ce goulfe cy entre entre deux montaignes bien xv milles dedans la terre [...] et de ce, je m'en rapporte à la carte marine*<sup>434</sup>. Le mot latin *charta*, papier a évolué en *cartam*

---

<sup>432</sup> Pierre Sizaire, *Traité du parler des gens de mer*, Poitiers, Patrimoine & Médias, 1996, p.475.

<sup>433</sup> Dante, *La Divine Comédie, L'Enfer*, éd. J. Risset, Paris, GF Flammarion, 2004, p. 82.

« Mon guide descendit dans la barque ».

<sup>434</sup> Broquiere, 1432, p.88.

qui a donné une double dérivation, le mot *charte* par évolution phonétique et le mot *carte* qui reproduit le mot latin d'origine. Il s'agit de ce que l'on appelle un doublet dont *charte* serait le mot populaire et *carte* le mot savant apparu au XIV<sup>ème</sup> siècle. Si ces doublets qui représentent des apports de toutes les époques<sup>435</sup> sont nombreux en français, nous n'avons relevé que celui-là dans le corpus.

Au total, un grand nombre de mots français du vocabulaire nautique sont issus directement du latin sans changer de sens témoignant ainsi d'une continuité des pratiques nautiques, en particulier en Méditerranée. Cependant le sens de certains mots, issus du latin, peut évoluer.

#### 2-1-2-2- Évolution phonétique et sémantique

C'est, dans l'ensemble de la langue, le cas le plus fréquent des mots latins qui évoluent phonétiquement et, en même temps, sémantiquement. Les mots *abri*, *amener*, *château*, *couler*, *gabie*, *ondes*, *pont*, *timon* et *vaisseau* ont été relevés dans les textes du corpus.

Le vocabulaire marin peut emprunter des mots au langage général. C'est par exemple, le cas du mot *château*. Le mot *château* vient du latin *castellum*, diminutif de *castrum*, qui signifie « camp », puis en latin médiéval, « forteresse, citadelle » mais aussi « grande et belle demeure ». On trouve, dans le corpus, les formes *castiaus* et *chastiax* au

---

<sup>435</sup> J. Marouzeau, *Du latin au français*, Paris, Les belles lettres, 1975, p.19.

XIII<sup>ème</sup> siècle, puis *chasteau* au XV<sup>ème</sup> siècle. Sur un navire, le *château* est une superstructure élevée sur le pont. Augustin Jal explique qu'au Moyen Âge, le château d'arrière est le plus important, c'est là que se tiennent le patron du navire, le pilote et le timonier. Le *château* d'avant sert de logement à l'équipage. C'est donc un endroit protégé.

Ce mot du vocabulaire méditerranéen de marine est aujourd'hui remplacé par le mot *gaillard*, on ne parle plus de *château* avant mais du *gaillard* d'avant, terme de la marine du Ponant.

Le latin *vasculum*, petit vase a évolué pour devenir *vascellum*, récipient en latin tardif. Employé au pluriel avec une valeur collective, *vascella* donne le mot *vaisselle*, ensemble de récipients, tandis qu'au singulier, il donne le mot *vaisseau* qui au XII<sup>ème</sup> siècle signifie encore récipient puis passe dans le vocabulaire marin au XIII<sup>ème</sup> siècle avec le sens de « navire ». Greffin Affagart, qui navigue en 1533, emploie le mot *vaisseau* au sens de récipient, pour la traversée il se munit de *deux petitz vaisseaux* : *l'un pour mettre de l'eau douce de Saint-Nicolas, pour ce qu'elle est de meilleure garde sur la mer, l'autre pour mettre du vin de Padoue qui est bon pour boyre en pays chault*<sup>436</sup>.

Le verbe *couler*, du latin *colare* qui a le sens de « passer, filtrer », est attesté au XII<sup>ème</sup> siècle avec le sens de « se déplacer » s'agissant d'un liquide. Il ne prend le sens de « s'enfoncer dans l'eau » qu'au XVI<sup>ème</sup> siècle. Il n'apparaît

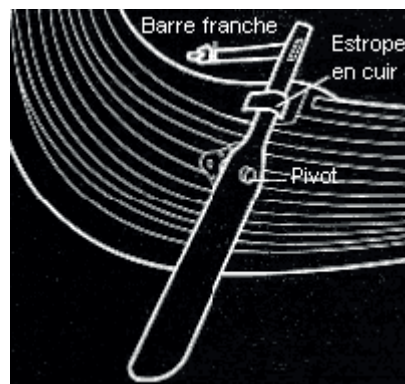
---

<sup>436</sup> Affagart, p. 27.

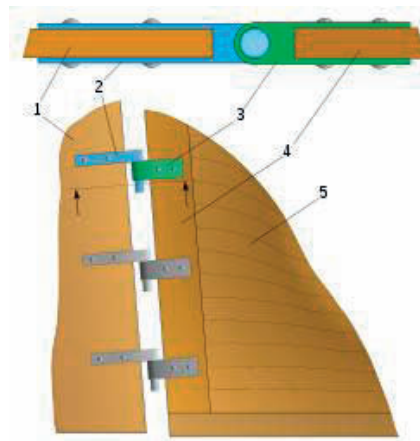


dans le corpus que dans le texte de Thévenot qui voyage en 1659.

Le gouvernail d'étambot est inventé au XII<sup>ème</sup> siècle, il remplace le système de rames fixées à l'arrière, qui permettait de gouverner les navires.



Système de rames fixées à l'arrière avant l'invention du gouvernail d'étambot.



Système d'articulation du gouvernail d'étambot sur un navire du Moyen Âge.

Le mot *timon* qui prend le sens de gouvernail au XIII<sup>ème</sup> siècle est un mot méditerranéen que les Italiens et les Espagnols ont conservé dans leur vocabulaire maritime ; le français l'a abandonné au profit du mot *gouvernail*, mot de la marine du Ponant, mais a gardé le mot *timonier*, dérivé de *timon*. *Timon* vient du latin classique *temo*, flèche de charrue, qui évolue en *timonem* en latin populaire puis en *timon*.

*L'unda* latine qui désigne une vague, une eau agitée s'est transformée en *onde*, toujours avec ce sens de « vague », comme chez Joinville, en 1248, qui parle des *cops des ondes* qui ont brisé un navire ou chez Jean de Thevenot, en 1659, dont le navire est poussé par les ondes avec violence<sup>437</sup>, puis ce mot tend à disparaître du vocabulaire marin. Dans le même temps, il est employé pour décrire l'eau courante d'un ruisseau ou d'une rivière, comme dans ce vers de La Fontaine :

*Un agneau se désaltérait*

*Dans le courant d'une onde pure*

Ainsi, l'onde passe de l'eau de mer à l'eau douce. Chateaubriand, dans *Atala* dont il dit avoir *pesé chaque phrase, examiné chaque mot*, écrit : *Quand nous rencontrions un fleuve, nous le passions sur un radeau ou à la nage. Atala appuyait une de ses mains sur mon épaule ; et, comme deux cygnes voyageurs, nous traversions ces ondes solitaires*<sup>438</sup>.

---

<sup>437</sup> Thévenot, p.212.

<sup>438</sup> Chateaubriand, *Atala*, Paris, Flammarion, 1996, p.114.

*Amener* une voile c'est l'abaisser. Ce terme est employé dans la marine depuis le XVI<sup>ème</sup> siècle. Il vient de l'ancien français *amenar*, attesté à la fin du X<sup>ème</sup> siècle qui signifie faire venir en un endroit, puis faire venir vers soi. Le verbe *amener* est un dérivé de *mener*, du verbe latin *minari*, « menacer » qui évolue en latin populaire en *minare*, mener les bêtes en les menaçant.

*Abri*. Le verbe latin *apricari*, « se chauffer au soleil » donne le verbe *abrier* en ancien français que Godefroy traduit pas abriter, couvrir, vêtir, garantir au sens matériel et au sens moral. Le sens de bien-être, contenu dans *apricari* est interprété et étendu. *Abri* est un déverbal de *abrier*.

En latin classique, le *pontem* était un *pont*, et également, une planche pour communiquer d'un navire au rivage. Gaffiot donne un exemple de cet usage, tiré de *l'Enéide* de Virgile dans lequel le mot *ponte* peut être traduit en français par passerelle : Enée fait débarquer ses compagnons par une « passerelle », X, 288. En ancien français, les deux sens de *pont* restent stables, mais, par extension, la *planche* qui sert à débarquer d'un navire peut aussi être le *plancher* qui ferme la coque d'un navire. Dans la marine, c'est cette évolution du sens qui va rester pour désigner le *pont* d'un navire tandis que la *planche* qui sert à débarquer prendra le nom de *passerelle*.

Ainsi, les mots latins, en même temps qu'ils évoluent morphologiquement vers le français, évoluent sémantiquement, soit parce qu'ils sont intégrés dans le vocabulaire nautique, soit parce que leur signification est réinterprétée et étendue. Les mots nécessaires ont été trouvés, souvent à partir de mots latins qui eux-mêmes pouvaient avoir été emprunté au grec. En effet, les Grecs, comme en témoigne Homère dans *L'Odyssée*, étaient des marins qui maîtrisaient parfaitement l'art de naviguer ; c'était un peuple de navigateurs plus que ne le furent, pendant longtemps, les Romains. Il est donc logique que des mots se soient transmis d'une langue à l'autre.

#### 2-1-2-3- Les mots latins empruntés au grec

Pour retracer le voyage des mots du grec au latin, il s'agit de bien déterminer s'ils appartiennent au grec classique, auquel le latin a pu les emprunter ou si, termes du vocabulaire nautique des Grecs byzantins, ils ont été transmis directement ou indirectement, à d'autres langues romanes.

Le relevé de mots du corpus permet de retenir quelques mots grecs latinisés : *air*, *anchois*, *ancre*, *borée*, *coquille*, *corail*, *dauphin*, *écueil*, *isthme*, *môle*, *naute*, *nocher*, *pirate*, *proue* et *remorquer*.

Il s'agit le plus souvent d'emprunts simples, de transposition. L'exemple le plus simple est le mot latin *aer* qui donne le français *air* et qui est une transposition du grec *αἴρ*. Il en est de même pour le mot *ancre* du grec *ἀγκυρα*.

Les Grecs nomment les animaux marins, que ce soit les *dauphins*, les *anchois*, les *coquilles* ou le *corail*.

Le mot *dauphin*, *dalphinus* en latin populaire, *delphinus* en latin classique est emprunté au grec *δελφισ*. La *coquille*, habitat du coquillage, vient du mot grec *κονκυλιον* qui a donné *conchylium* en latin classique, puis *conchilia* en latin populaire. Le *corralium* du latin classique est un emprunt du grec *κοραλλιον*. Le latin populaire *corallum* se transforme en *coral* au XII<sup>ème</sup> siècle, puis il y aura réfection de la terminaison -al en -ail pour donner *corail*.

Dans toutes les langues romanes méditerranéennes, on trouve le mot *anchois*, en espagnol *anchoa*, *acciuga* en italien, en catalan *anxova*, *anciöa* en génois et *anchoia* en provençal, attesté en 1397. A l'origine, il y a le mot grec *αφνη* que le latin reprend en *apua*. C'est naturellement que ce mot se répand dans toute la Méditerranée.

Les noms de vent latin viennent souvent du grec. Par exemple, le latin *boreas* est une copie du grec *βορρεας* qui désigne le *borée*, un vent du nord qui donnera un dérivé en italien, le mot *burasca*, à l'origine, un coup de vent violent qui vient du nord.

Des noms d'hommes de mer viennent de la marine grecque, il s'agit de *naute*, de *nocher* et de *pirate*. Le grec *ναυτες* a

donné le latin *nauta*, comme *πειρατες* a donné le latin pirate, témoignant de la permanence, à travers tous les temps, de cette activité en Méditerranée. Le *ναυκληρος* en grec, puis le *nauclerus* en latin était un patron de bateau ; ce mot devient *nauchier* en ancien français en passant par le génois et le provençal, puis *nocher*, dans le sens de celui qui mène un bateau.

D'autres mots latins sont repris du grec, comme *moles*, *môle* qui vient du grec *μολος*, ou *isthmus*, *isthme*, du grec *ιστημος*, passage étroit. Le grec a un mot pour désigner la *proue* du navire, il dit *προρα*, proue, que le latin a repris sous la même forme.

Les marins grecs se méfiaient des *écueils* qu'ils nommaient *σκοπελος*, mot que les latins ont repris sous la forme *scopulus*, devenu *soclu* en latin populaire ; ce mot, après un passage par l'ancien génois, l'ancien catalan, l'ancien provençal et l'italien arrivera en français au XV<sup>ème</sup> siècle sous la forme *d'escuiel* puis *d'écueil*.

Du verbe grec *ρυμουλκειν*, *remorquer*<sup>439</sup>, les latins tirent un substantif, *remulcum*<sup>440</sup> qui signifie câble pour *remorquer* et utilisent le verbe *trahere*, tirer, pour exprimer l'action de remorquer. Le latin populaire reconstruira un verbe à partir de *remulcum*, le verbe *remulcare*.

---

<sup>439</sup> Bailly

<sup>440</sup> Gaffiot

Ces exemples de continuité de certains termes du vocabulaire nautique, depuis Homère jusqu'aux auteurs du corpus, démontrent une continuité d'activités, de préoccupations, de culture à travers la Méditerranée. Cependant certains mots sont sortis du langage, terminant leur voyage dans le temps.

### 2-1-3- Les mots perdus

Certains mots sont sortis du langage de la marine du Levant, comme *gabie* et *timon* encore employés par Jean de Thévenot en 1659, et ne sont plus en usage actuellement, mais sont remplacés par d'autres termes.

J'ai regret que ce mot soit trop vieux aujourd'hui

Il m'a toujours semblé d'une énergie extrême<sup>441</sup>.

Les raisons de la perte de ces mots sont multiples. De même que des mots courants enrichissent le vocabulaire spécifique, d'autres mots en sortent pour ne plus appartenir qu'au langage général. D'autres mots sont abandonnés parce que ce qu'ils désignent n'existe plus, enfin, des mots de la marine du Levant sont remplacés par ceux de la marine du Ponant dans une uniformisation du vocabulaire et une démonstration du caractère décentré de la Méditerranée qui perd sa place de mer au milieu des terres.

---

<sup>441</sup> Jean de La Fontaine, *Fables*, IV, 11, v.3 et 4, La grenouille et le rat.

### 2-1-3-1- Les mots sortis du vocabulaire nautique

Sont sortis du vocabulaire nautique les mots suivants, relevés dans le corpus : *bec*, *avaler*, *arbre*, *côtoyer*.

Quand Joinville emploie le mot *bec*, il désigne la *proue* du navire : *notre mestre notonnier escria a ses notonniers qui estoient ou bec de la nef*<sup>442</sup>. Joinville utilise ce mot par analogie, mais son emploi en est très restreint, et on trouve peu d'exemples de son usage dans le vocabulaire marin. Augustin Jal, lui-même ne donne que la phrase de Joinville comme exemple. Ce mot a donc vécu très peu de temps comme terme de marine, même si on le retrouve dans *La légende des siècles, Les Quatre jours d'Elciis* de Victor Hugo<sup>443</sup> :

Donc, viatique, psaume et vêpres, scapulaires,  
Madones à clouer sur le bec des galères,  
La vertu du chrétien, la liberté du juif,  
Tout est en magasin et tout a son tarif.

Quand Louis Balourdet utilise le mot *avaler* pour expliquer qu'il faut descendre une voile, il emploie ce mot au sens défini par Godefroy, de « faire descendre, baisser », signification que la langue moderne a conservée dans des emplois restreints et qui n'a pas fait d'usage dans le vocabulaire marin. Ce mot est construit à partir du substantif *val* issu du latin *vallis*, « la pente » et avaler est donc « descendre la pente, descendre ».

---

<sup>442</sup> Joinville, p.62.

<sup>443</sup> V. Hugo, *La légende des siècles*, Les quatre jours d'Elciis, tome 6, Paris, Hetzel, 1883, p.117.



Dans les récits de navigations qui relèvent le plus souvent du cabotage, le mot *côtoyer* revient souvent, au sens de longer la côte, du latin *costa*, rivage de la mer. Le mot *côtoyer* n'est plus beaucoup utilisé, remplacé par l'expression *longer la côte*.

D'autres mots sont sortis du vocabulaire parce que les marins n'en n'avaient plus l'usage.

#### 2-1-3-2- Les mots devenus inutiles

Il s'agit des mots suivants relevés dans le corpus : *huissier*, *espalmer*, *estive*, *estoc*, *galleron*, *guinder*, *rostre*, *sentine*.

Le mot *huissier* est employé par Robert de Clari et Geoffroy de Villehardouin ; ce mot est composé par le mot *huis* qui vient du latin populaire *ustium*, du latin classique *ostium* et par le suffixe *-ier*. Il désigne un navire avec une grande porte pour pouvoir laisser passer les chevaux. Robert de Clari décrit parfaitement ce type de navire construit par les Vénitiens pour la quatrième croisade : *li uissier estoient en tele c'est-à-dire fait que il i avoit wis que on ouvroit bien, si lanchoit on un pont hors par ou li chevalier pooient isir hors a tere tot monté*<sup>444</sup>. Les bateaux modernes construits sur ce principe sont plus grands et leur grande porte laisse passer des automobiles ; ils portent le nom de *car-ferries*.

---

<sup>444</sup> Clari, p.110. « les huissiers étaient faits de telle manière qu'ils comportaient un vantail facile à ouvrir et qu'on lançait au-dehors un pont par où les chevaliers pouvaient gagner la terre sur leurs montures ».

*Espalmer* signifie nettoyer la coque d'un navire et l'enduire de suif. On trouve cette définition dans le *Dictionnaire de l'Académie française*, 1<sup>ère</sup> édition (1694). Augustin Jal explique que ce mot a évolué en ne gardant que le sens de nettoyer la carène d'un bateau, dès lors que la technique du calfatage a évolué. Ce mot n'apparaît plus dans les dictionnaires contemporains.

L'*estive* a désigné le fond de cale d'une galère, c'est dans ce sens que Jean de Thévenot l'emploie en 1659. A l'origine, mettre un navire en estive, c'est équilibrer le chargement de tout ce qui entre dans sa cale de sorte qu'il conserve son équilibre. Par extension, l'*estive* a pu désigner la cale. Jean de Thévenot utilise également un autre mot pour nommer la cale, il parle de *sentine* : *Quatre ou cinq descendirent à la sentine pour voir si nostre sayque faisoit eau*<sup>445</sup>. L'autre auteur du corpus qui emploie ce mot est Joinville : *nous mistrent en prison en la sente de la galie*<sup>446</sup>. Au sens actuel, la *sentine* est l'endroit de la cale où s'amassent les eaux ; ce mot ne peut donc être employé que s'agissant d'un navire en bois, c'est pourquoi il est dorénavant peu fréquent.

Joinville raconte sa capture lors de la bataille de Mansûra<sup>447</sup>, perdue par les troupes de Louis IX. Le bateau sur lequel il se trouve est éperonné par une galère turque et c'est l'abordage pendant lequel il risque d'être tué ; un Turc lui propose de passer de son navire sur un autre pour sauver sa vie, *il vous convient saillir de vostre vessel sur le*

---

<sup>445</sup> Thévenot, p.217.

<sup>446</sup> Joinville, p.174.

<sup>447</sup> Joinville, p.158.

*bec qui est tison de celle galie.* Le passage d'un navire à l'autre n'est pas facile et Joinville se met en scène : *il me geterent une corde de la galie, et je saillis sur l'estoc*, l'estoc étant l'éperon du navire. Joinville est le seul à utiliser ce mot.

*Galleron* n'est pas un mot répertorié par Augustin Jal alors qu'il est employé par Jean Thenaud qui entend désigner une sorte de navire.

*Guinder* pour Nicolas Benard, c'est hisser la voile. Ce verbe n'est plus utilisé pour cette manœuvre, en revanche, la marine a gardé le terme de *guindeau*, dispositif servant à relever l'ancre.

Un certain nombre de mots, utilisés par les voyageurs du Moyen Âge sont remplacés dans le langage marin, banalisant le langage méditerranéen.

#### 2-1-3-3- Les mots remplacés

Sont ainsi remplacés, *arbre* par *mât*, *arène* par *sable*, *botte* par *tonneau*, *couverte* par *pont*, *estoire* par *flotte*, *feru* par *échoué*, *fradin* par *mousse*, *gabie* par *hune*, *gomene* par *cable*.

Certains mots résistent longtemps, comme le mot *arbre*. En réalité, il coexiste avec le mot *mât* dans les textes du

corpus, avec une fréquence identique. On le trouve en latin sous la forme *arbor*, en italien sous la forme d'*albero* pour Leonardo Frescobaldi ou *arboro* pour Pietro Casola. Le mot *arbre* est utilisé par Nompar de Caumont au XV<sup>ème</sup> siècle qui emploie également le mot *mât*, par Nicolas de Nicolay, André Thevet, Jean Palerne, Louis Balourdet, Jacques de Villamont au XVI<sup>ème</sup> siècle, seuls Jean Palerne et Louis Balourdet ont les deux mots dans leur vocabulaire, et, au XVII<sup>ème</sup> siècle, par Henry Castella, Henry de Beauvau, Jean de Thevenot, ces deux derniers n'usant que du mot *arbre*. C'est donc plus tard, en Méditerranée, que le mot *arbre* a été abandonné au bénéfice de *mât*. Augustin Jal, dans son *Glossaire nautique*, le considère comme un mot d'ancien français. Le mot *mât* vient du francique *mast* et appartient, depuis le XII<sup>ème</sup> siècle au vocabulaire de la marine du Ponant.

La *couverte*, c'est le pont du navire, les voyageurs italiens parlent de *coverta* ou *coperta* ; Jean de Thevenot, en 1659, utilise le mot *couverte*, qui est un mot propre à la marine du Levant à opposer au mot *tillac* utilisé par Jacques de Villamont en 1590 et Henry Castela en 1601. Le mot *pont*, qui est le mot resté le plus fréquent dans le vocabulaire maritime n'apparaît qu'une fois dans le corpus, dans le récit de Joinville : *le roy qui estoit sur le pont de la nef*<sup>448</sup>.

On trouve les mot *estoire* et *navie* dans les récits de la quatrième croisade, mots d'ancien français qui sont utilisés

---

<sup>448</sup> Joinville, p.308.

pour décrire une flotte militaire. Ces mots ont été remplacés par le français moderne *flotte*, qui n'est pas employé par les auteurs de ce corpus, même si ce mot emprunté à l'ancien scandinave *floti* est attesté en français au XII<sup>ème</sup> siècle avec la définition de réunion plus ou moins importante de navires (de commerce et de guerre) qui naviguent ensemble<sup>449</sup>.

Joinville parle d'une galée *ferue ou sablon*<sup>450</sup>. Ce verbe a été remplacé par le verbe *échouer*, par Henry de Beauvau, Nicolas Benard et Jean de Thevenot, trois auteurs du XVII<sup>ème</sup> siècle. Ce mot, d'origine inconnue, est attesté en français au XVI<sup>ème</sup> siècle, d'abord sous sa forme adjectivée d'échoué.

Lorsque Jean Thenaud décrit l'équipage du navire sur lequel il se trouve en 1512, il cite par ordre hiérarchique : *capitaines, pillotz, nauchers, mariniers et fradins*<sup>451</sup>.

Ce mot de *fradin* désigne le menu fretin qui se trouve à bord, c'est-à-dire les *mousses*, mot utilisé par les auteurs de la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle et du XVII<sup>ème</sup> siècle. D'après le *Trésor de la langue française*, ce mot viendrait de l'espagnol *mozo* ou du catalan *mosso* et il apparaîtrait en français entre 1515 et 1522. Lorsque la nef de Christophe Colomb s'échoue la nuit de Noël 1592, c'est parce que le marin

---

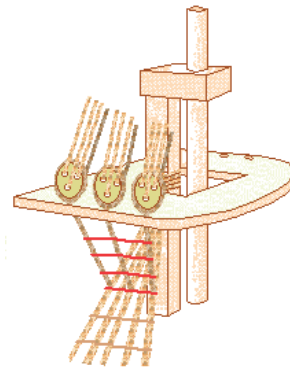
<sup>449</sup> Pol Corvez, *Dictionnaire des mots nés de la mer*.

<sup>450</sup> Joinville, p.78.

<sup>451</sup> Thenaud, p.144.

responsable de la navigation a laissé un *mousse, mozo*, seul s'occuper de la navigation<sup>452</sup>.

Le mot *gabie* vient de l'ancien provençal *gabia* qui signifie « cage », c'est un mot de la marine du Levant qui désigne une plateforme circulaire qui repose sur un bas-mât, c'est-à-dire une *hune*, mot emprunté à l'ancien scandinave et qui va rester seul dans le vocabulaire maritime. Nompars de Caumont, qui ne connaît pas le mot, explique que *aucuns mariniers monterent haut sus le chasteau du mast pour veoir si pourroient veoir terre*<sup>453</sup>. En effet, de la *gabie*, un marin peut observer la terre et la mer, comme l'indique Thevenot : *un marinier qui estoit à la gabie, dit qu'il voyait quatre vaisseaux*<sup>454</sup>.



Cependant, le mot *gabie*, avant de disparaître, a donné le mot *gabier* qui est un matelot chargé de l'entretien et de la manœuvre des voiles et du gréement.

---

<sup>452</sup> Christophe Colomb, *La découverte de l'Amérique, Journal de bord et autres écrits, 1492-1493*, Paris, La Découverte, 2002, p. 236.

<sup>453</sup> Caumont, p.121.

<sup>454</sup> Thevenot, p.541.

Une *goumene* est un câble, comme le dit Henry Castela en 1601<sup>455</sup> ; Jacques de Villamont parle de *la gommene de l'encre*<sup>456</sup>. Le mot existait en ancien français, en provençal sous la forme *gume*, en italien sous la forme *gomena*, en espagnol et en portugais ; il désignait le plus souvent la chaîne de l'ancre. Pour Augustin Jal, il a le sens de cordage de douze pouces et câble d'une galère en Méditerranée. On le trouve sous la forme *goumene*, dans le *Furetière* de 1701 : *goumenes, ce sont les cables qui servent à arrester et affermir le navire contre l'effort des vents*. Ce mot est dorénavant remplacé par le mot *câble* ou par le mot *chaîne*.

Le remplacement de mots s'est fait ultérieurement à la période étudiée, il s'est fait lentement, comme pour entériner une situation politique et économique qui fait que la Méditerranée n'est plus au centre du monde. La perte de statut de lieu stratégique entraîne une certaine perte de pouvoir sur le langage.

Tout au long de l'espace de temps compris entre le XIII<sup>ème</sup> siècle et le XVII<sup>ème</sup> siècle, les mots se sont échangés dans l'espace méditerranéen.

---

<sup>455</sup> Castela, p.88.

<sup>456</sup> Villamont, p.295.

## 2-2- Le voyage dans l'espace méditerranéen

Du latin aux langues romanes, pour Michel Banniard, *il s'est produit deux discontinuités, l'une à travers le temps, puisque les locuteurs ont cessé de parler latin ; l'autre à travers l'espace, puisque les locuteurs ont simultanément commencé à parler des langues différenciées les unes des autres*<sup>457</sup>. Et les voyageurs, pour nommer des choses inconnues ont emprunté des mots issus de langues différentes. C'est l'exemple du mot *écueil*. Le mot vient, à l'origine, du grec *σκοπελος* qui donne le latin *scopulus* et *soclu* en bas latin génois. Le mot latin génois *soclu* donne d'une part, *scoio* en ancien génois, puis *scoglio* en italien, d'autre part, *escull* en catalan et *escueil* en ancien provençal qui devient *escueil* en français au XV<sup>ème</sup> siècle. Le mot se transforme, voyage, est adopté par les marins et les voyageurs méditerranéens, il donne même parfois un nom à un village comme Scopolo, village de Sicile de la province de Trapani.

### 2-2-1- Les emprunts à l'italien et le provençal

Ils sont nombreux sur la mer, pêcheurs, marins, marchands, militaires et pirates qui parlent une des langues italiennes ou le provençal. Il est donc naturel de retrouver dans le langage des voyageurs du corpus, des mots d'origine italienne et provençale. Il est quelques fois difficile de dire si un mot vient de l'ancien provençal ou de l'ancien génois, tant les parlers ont été proches.

---

<sup>457</sup> Michel Banniard, *Du latin aux langues romanes*, Paris, Armand Colin, 2005.



#### 2-2-1-1- Emprunts à l'italien

Les mots d'origine italienne sont assez nombreux, ils viennent pour la plupart des Génois ou des Vénitiens ; il s'agit des mots suivants : *anchois*, *artimon*, *bourrasque*, *boussole*, *brigantin*, *carène*, *chiourme*, *fanal*, *misaine*, *môle*, *patron*, *pilote*, *plage*, *proue*, *sirocco*, *tramontane*. Il a fallu inventer le mot *boussole*.

Le mot *anchois* vient de l'ancien génois *anciöa* issu du latin populaire de Gênes *apua*, mot emprunté au grec  $\alpha\phi\upsilon$ . *Anciöa* s'est répandu dans toutes les langues romanes méditerranéennes, en espagnol, *anchoa*, en italien *acciuga*, *anxova* en catalan et en ancien provençal *anchoia* attesté depuis 1397, qui donne *anchois* en français. Jean de Thevenot parle de la pêche aux *anchois* : *On pesche là & devant l'isle Gorgogne les anchoyes, & il y vient tant de barques pour cela, qu'au temps de la pesche qui est vers le mois de may, il y a plus de cinq cens personnes logées dans le chasteau.*<sup>458</sup>

Le *Gaffiot* définit *artemo* par *voile de proue*. *Artemo* a donné *artimonus* en bas latin de Gênes, qui a lui-même donné d'une part, *artemone* en italien et d'autre part, *artimon* en français. Le passage direct du latin au français par évolution phonétique n'est pas acceptable puisque comme

---

<sup>458</sup> Thevenot, p.559.

le latin *artemo* est accentué sur le « a » initial, la voyelle pénultième atone « e » aurait disparu lors de l'évolution phonétique entre le 1<sup>er</sup> et le V<sup>ème</sup> siècle. Les Génois se sont donc emparés de ce mot sans doute les premiers. On trouve ce mot dans l'*Enfer* de Dante sous la forme *artimon*<sup>459</sup>.

Le vent du nord nommé *boreas* par les Grecs et les Romains est un vent qui fait naître la tempête qui fait dériver le radeau sur lequel se trouve Ulysse<sup>460</sup>. Les Italiens ont inventé le mot *burasca*, coup de vent violent à partir de *bora* et les Français en ont tiré le mot *bourrasque*.

Dans le *Du Cange*, on trouve à *brigantinus*, la définition suivante : « manière de vaisseaux courans, lesquels on nomme *brigantins* ». Ce mot latin du Moyen Âge italien a donné le nom de *brigantino* en italien qui l'a transmis aux autres langues de la Méditerranée.



Le brigantin est un navire de la famille des galères, très répandu en Méditerranée, très léger et rapide, tous les marins le reconnaissent et le nomment de la même façon en

---

<sup>459</sup> Dante, *L'Inferno*, Garnier-Flammarion, Paris, 2004, 21,15, p.188.

<sup>460</sup> Homère, *Odyssée*, éd. Victor Bérard, Paris, Les Belles lettres, Classiques en poche, 2002, chant V, 295 et suivants, p. 207.

Méditerranée et, plus tard ce mot passera en anglais, hollandais et russe.

Le mot *carène* vient vers 1552, du génois *carena* qui signifie « coquille de noix ». Les auteurs du corpus ne l'utilisent pas, à l'exception de Félix Fabri qui se sert de ce mot pour désigner la cale du navire<sup>461</sup>.

Pour désigner l'ensemble des rameurs d'une galère, la *chiourme*, l'ancien génois a repris le mot grec *χελوصμα* qui désignait le chant qui rythmait le mouvement des rameurs en le transformant en *ciusma*. Ce mot est ensuite devenu *ciurma* en italien, au sens d'équipage d'une galère. *Ciurma* a été introduit en français au début du XVI<sup>ème</sup> siècle, par les galériens sous la forme de *ciourme*, *chourme* ou *chiourme*. Il est utilisé par deux auteurs du corpus, Nicolas de Nicolay, 1551 et Jacques de Villamont, 1590.

Le mot grec *φανος* qui signifie « lumière, lanterne » a donné l'italien *fanale*, qui se transmet en *fanal* en français. Mais, au XIII<sup>ème</sup> siècle, on trouve le mot *fano* en sicilien, le mot *phanarion* en grec byzantin et *phanarium* en latin médiéval de Gênes, puis *phanars* en ancien français. Rabelais parle de *phanal* : *voilà nostre phanal extainct* dit frère Jean à Panurge<sup>462</sup>. Le mot arabe *fanâr* vient du grec byzantin. Le mot, venu des Grecs a d'abord été assimilé par les Italiens

---

<sup>461</sup> Fabri, p.54.

<sup>462</sup> Rabelais, *Le Quart livre*, Paris, Livre de poche, 1994, édition Gérard Defaux, p.309.

qui l'ont ensuite transmis aux Français. Si ce mot s'est ainsi répandu dans toutes les langues de la Méditerranée, c'est qu'il désignait quelque chose d'important pour la sécurité des navires, comme l'explique Thévenot : *il y a dans la mer une petite Eglise appelée Saint Nicolas, qui sert de fanal & de signal, tant de nuit que de jour, pour les voiles qui veulent entrer dans le port, parce que l'entrés en est assez estroite, y ayant à costé des grosses pierres qui viennent jusqu'à fleur d'eau*<sup>463</sup>.

Les mots *misaine*, mot créé au Moyen Âge pour désigner la voile du milieu, et *môle* emprunté au grec, sont arrivés en français par l'intermédiaire de l'italien. C'est le même chemin que prend *patron* pour arriver en français, venant de l'italien *padrone*, au sens de patron de navire ; ce mot est issu du bas latin vénitien *patronus*, fabriqué à partir de *pater*.

Le grec ancien a le mot *πεδον*, « gouvernail » à partir duquel le grec byzantin fabrique *pedones*, celui qui actionne le gouvernail, le pilote. On trouve, en Italie, en latin médiéval *pedotes* qui donne *pidotu* et *pilotu* en sicilien puis, *pedoto* et *piloto* en italien.

Le français *pilote* est emprunté à l'italien. Leonardo Frescobaldi, 1384, utilise le mot *pedoto*, Nicolas de Martoni, 1394, qui écrit en latin emploie le mot de *pedota*. Le mot *pilote* se trouve dans la plupart des textes du corpus, à partir du début du XV<sup>ème</sup> siècle.

---

<sup>463</sup> Thevenot, p.180.

Le *Trésor de la langue française* donne deux mots différents pour *plage*, qui se sont confondus au XVI<sup>ème</sup> siècle. La *plage*, étendue ou région vient directement du latin *plaga* qui a le même sens. L'autre mot qui a le sens d'espace plat et découvert sur le rivage de la mer est emprunté à l'italien *piaggia* ou *spiaggia*. De fait, lorsque les auteurs parlent de « plage », à partir du XVI<sup>ème</sup> siècle, il est difficile de savoir s'il s'agit du rivage de quelque nature qu'il soit, ou d'un type de rivage compris dans son acception actuelle.

Le mot *proue* est un emprunt à l'italien *prora*. Ce mot italien vient du grec *πρора*, qui a donné le latin *prora*, avant du navire, qui devient *proa* en ancien génois au XIII<sup>ème</sup> siècle, pour s'intégrer à l'italien.

Le mot de *sirocco* est emprunté à l'arabe populaire *chaluq*, vent de sud-est, par les Italiens qui le transforment, en latin médiéval, en *siroccus* selon du Cange. On trouve le mot *scilocco* ou *scirocco*, vent de sud-est en italien au XIII<sup>ème</sup> siècle. Le français l'emprunte à l'italien sous les formes *siroch* que l'on trouve chez Rabelais, au moment où Pantagruel descend en l'île de Ruach<sup>464</sup>, l'île du vent ; on trouve aussi les formes de *ciroch*, *siroc* dans le *Dictionnaire de l'Académie* de 1835. Louis de Rochechouart, qui navigue en 1461, explique qu'ils ont, un jour, un vent contraire à

---

<sup>464</sup> Rabelais, *Le Quart livre*, XLIII, p. 455.

leur navigation, vent que les Italiens appellent *ciroco* dans leur langue<sup>465</sup>.

Le mot de *tramontane* est un nom de vent emprunté à l'italien *tramontana* qui vient du latin *transmontanus* dont on trouve la définition dans le *Gaffiot*.

Il a fallu inventer le mot *boussole* pour nommer l'instrument qui indique le nord magnétique à l'aide d'une aiguille aimantée mobile, fixée au centre d'un cadran. Les Français ont emprunté, au XVI<sup>ème</sup> siècle, ce mot aux Italiens qui l'ont construit à partir du mot latin *buxis*, boîte, qui a donné *buxula* en latin médiéval, puis *bussola* en italien au XIV<sup>ème</sup> siècle, qui désigne la petite boîte en bois, dans laquelle on protège la boussole, puis la boussole elle-même.

Le nombre relativement important de mots empruntés à l'italien montre la présence en grand nombre de marins italiens sur les navires qui sillonnent la Méditerranée, et l'influence de leur grande expérience. Cependant, dans la mesure où les textes du corpus sont produits, pour l'essentiel, par des voyageurs qui sont partis de Venise pour aller à Jérusalem et ont donc navigué sur des navires italiens, toujours à l'aller et le plus souvent au retour, on peut penser que cela a influencé leur vocabulaire plus que ne l'auraient fait d'autres personnes qu'ils auraient moins côtoyés. Cela étant, on se rend compte que les gens de mer qui ont le plus influencé le vocabulaire marin, sont les

---

<sup>465</sup> Rochechouart, p.232.

Génois ; c'est par l'intermédiaire du latin médiéval de Gênes puis de l'ancien génois que les mots sont parvenus à l'italien, puis au français.

Mais les Génois ne sont pas les seuls marins influant sur le vocabulaire, il y a également les Provençaux, qui vont parler leur langue au-delà du rattachement de la Provence à la France en 1486.

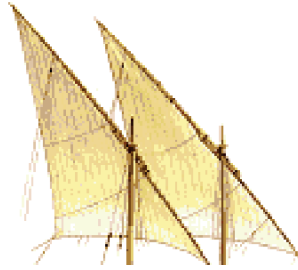
#### 2-2-1-2- Emprunts au provençal

Les anciennes langues italiennes, en particulier le génois et l'ancien provençal sont des langues assez proches et il est souvent difficile de savoir si un mot provient de l'une ou l'autre de ses langues. Les dates d'attestation des mots dans des contrats ou des registres permettent une appréciation de ces éléments, mais ne reflètent pas forcément les richesses du langage oral.

On peut cependant dire que les mots du corpus empruntés au provençal sont les suivant : *antenne, cale, cap, mistral, nocher, poupe, soute, tartane, thon.*

Une *antenne* est la vergue longue et mince des voiles latines. Le mot est passé en français par l'intermédiaire de

l'ancien provençal qui l'avait pris au latin *antenna*. Robert de Clari parle des *antaines qui portent les voiles des nes*<sup>466</sup>.



Antennes.

Louis Balourdet, 1588, Jacques de Villamont, 1590 et Henry Castela, 1601 emploient le verbe *caler* au sens d'abaisser les voiles. Ce verbe avait existé en grec sous la forme de *χαλαν*, au sens d'abaisser la voile ; mais le verbe latin *calare* emprunté au grec, n'a plus ce sens technique. L'ancien provençal reprend le mot *calare* qui devient *calar*, abaisser la voile, au sens repris du grec.

L'ancien provençal fabrique le déverbal *calo* qui donne *cale* en français, « partie basse du navire », mais seul Félix Fabri utilise ce mot dans ce sens.

Le *Trésor de la langue française* donne la date de 1700 comme première attestation de ce mot *cale* en langage maritime, comme étant la partie inclinée d'un quai permettant le chargement et le déchargement des marchandises. On trouve actuellement, dans la plupart des ports de plaisance, des cales qui permettent de mettre à l'eau de petits bateaux. Thomas Corneille, dans *Le dictionnaire des arts et des sciences* de 1694, indique que

---

<sup>466</sup> Clari, p.112.



*cale est aussi un abri sur la côte derrière quelque petit terrain élevé, qui peut tenir de petits bâtiments à couvert du vent et de la fureur des flots. Quelques uns disent calanques. Il semble que Jean de Thevenot, en 1659, parle de cale dans ce dernier sens : L'isle de Malte a plusieurs ports & cales bien gardez par des forts qu'on y a bastis*<sup>467</sup>.

Le mot *cap* est emprunté à l'ancien provençal *cap*, au sens d'extrémité, de « cap ». Ce mot est attesté en français en 1529, d'après *Le Trésor de la langue française*. Les premiers auteurs du corpus à employer ce mot sont Anselme Adorno, qui écrit en latin en 1470, qui cite le *cavo de Kelidonie*, le cap de Kelidonia<sup>468</sup>, et Jean Thenaud qui voyage en 1512 et raconte son voyage de retour, alors qu'il est embarqué sur un navire portugais : *quant nous eusmes oultrepassé Citrin et le cap Saint Ange*<sup>469</sup>. Citrin est le nom qu'il donne à Cérigo, *Cérigo qui fut jadis Cythère*, dit Victor Hugo dans les *Contemplations*, XX, Cérigo et le cap Saint Ange est un autre nom du cap Malée, cap le plus sud du Péloponnèse. Sans doute, les mots circulent-ils plus vite en mer, partagés entre tous les marins, en une sorte de langage commun.

Il en est de même pour le mot *soute*, qui a également été emprunté à l'ancien provençal *sota*, au XIII<sup>ème</sup> siècle. le seul auteur qui utilise ce mot est Joinville.

---

<sup>467</sup> Thevenot, p.12.

<sup>468</sup> Adorno, p.358.

<sup>469</sup> Thenaud, p.140.

Le nom de vent *mistral*, vient de l'ancien provençal *maestral*, construit à partir du mot *maistre*. Le *mistral* est le vent « maître », il est le vent dominant en Méditerranée provençale. L'ancien catalan le nomme *mestral*.

*Le naucher est celui qui faict tendre les voiles & les tourner selon le vent*<sup>470</sup> explique Louis Balourdet, c'est donc le maître d'équipage, responsable des manœuvres. A l'origine de ce mot, le grec *ναυκληρος*, repris en latin sous la forme de *naulerus*, puis en ancien génois, *nocchiero* à qui l'emprunte l'ancien provençal *nauchier*. Le mot français est un emprunt au provençal, sous la forme de *nauchier* en ancien français, puis de *nocher*. Ce mot n'a plus, actuellement, qu'un emploi poétique.

La *poupe*, c'est l'arrière du navire. Le latin *puppis* a été altéré en *puppa* sous l'influence de *prora* et a donné en latin médiéval de Gênes *popa* au XIII<sup>ème</sup> siècle. Pour du Cange, l'ancien provençal *popa* a donné au français le mot *popa*, puis *poupe*. La plupart des occurrences de ce mot ont été relevées dans les textes du corpus, à partir du XV<sup>e</sup> siècle.

Le mot français *thon*, en grec *τυννος*, en latin *thynnus* ou *thunnus* vient de l'ancien provençal *ton* auquel le français l'a emprunté.

---

<sup>470</sup> Balourdet, p.26.

Une *tartane* est un petit navire méditerranéen, et le mot qui le désigne est un mot méditerranéen, en provençal on parle de *tartano*, et de *tartana*, en italien, catalan et espagnol.

Le provençal a donc servi à transmettre les mots de la Méditerranée au français, sans doute un peu moins que l'italien, mais d'autres langues ont permis au français de se constituer un vocabulaire des mots de marine, en particulier l'arabe et le turc.

#### 2-2-2- Emprunts à l'arabe et au turc

les marins italiens et provençaux qui naviguent en Méditerranée orientale ne sont pas seuls sur les mers, les Arabes sont très présents depuis le VIII<sup>ème</sup> siècle et leur conquête d'une grande partie de l'Espagne, et les Turcs de l'Empire ottoman se répandent dans toute la Méditerranée qu'ils se partagent avec les Espagnols tout au long du Siècle d'or.

##### 2-2-2-1- Emprunts à l'arabe

Les Arabes sont de grands navigateurs qui vont donner des mots au français, dont : *amiral*, *arsenal*, *caban*, *douane*, deux noms de navire, *caraque* et *felouque*, et un nom de vent, *garbin*.

Les noms de navires, *caraque* et *felouque*, désignent deux sortes de navire.

*Caraque* est emprunté à l'arabe *karraqa*, « bâtiment léger, barque » qui passe au génois *carraca* puis au mot *caraque* en français. Philippe de Novare qui vit à Chypre au XIII<sup>ème</sup> siècle raconte : *il pris un petit vaisseau des Sarazins que les Sarazins apelent en lor lengage karake*<sup>471</sup>. Nompars de Caumont qui voyage en 1418 explique que ces navires sont fait en cyprès à Candie<sup>472</sup> et Bertrandon de la Broquière, en 1432, nomme *caragues* des navires génois<sup>473</sup> et ces navires sont de gros bâtiments semblables à des nefes, sans rames précise Augustin Jal. Il semble donc que si les génois ont repris le mot *caraca*, ils l'ont appliqué à une autre sorte de navire. Si le mot *caraque* existe encore dans le *Robert*, il est défini ainsi : *ancien navire de fort tonnage, très haut sur l'eau*. En revanche les *felouques* naviguent toujours, en particulier sur le Nil. Le mot *felouque* vient de l'arabe *fouk* qui signifie navire, il s'agit d'un petit bâtiment de la Méditerranée, long, léger et étroit, qui marche à la voile ou à l'aviron. Les *felouques* ont un ou deux mâts inclinés sur l'avant.

Le mot *amiral*, pour *Le Trésor de la langue française* vient de l'arabe *amir al-'ali* qui signifie très grand chef. Il est arrivé dans la langue française par la cour des Normands de Sicile. Il a d'abord signifié en français commandant chez les peuples d'Orient<sup>474</sup>, puis commandant d'une force navale. Comme il a eu ce premier sens en français pendant quelque temps, il est exclu qu'il provienne de l'arabe *amîr-al-(bahr)*, commandant de la mer. Pour Ghillebert de Lannoy

---

<sup>471</sup> Novare, p.182.

<sup>472</sup> Caumont, p.142.

<sup>473</sup> Broquière, p.141.

<sup>474</sup> Godefroy

qui voyage en 1420, un amiral est un chef d'un peuple d'Orient, il mentionne *le chastel où demeure l'admiral de Alexandrie*<sup>475</sup>, *admiral d'Alexandrie* dont parle également Jean Thenaud (1512). Joinville, au XIII<sup>e</sup> siècle, parle du *grant amiral des galies*<sup>476</sup>, il est vrai qu'il parle du commandant des Turcs qui viennent de le faire prisonnier, mais il s'agit d'un commandant d'une force navale. L'emploi de ce mot peut donc correspondre aux deux définitions successives. Georges Lengherand et Henry Castela évoquent l'amiral de Venise ; en 1407, tous les services qui avaient affaire avec le port de Venise, furent regoupés sous la direction d'un amiral du port<sup>477</sup>. Les autres voyageurs ne mentionnent pas ce mot, il est vrai qu'ils ne naviguent pas sur des navires d'une marine de guerre.

Dans son édition de *La conquête de Constantinople* de Villehardouin, Jean Dufournet cite l'édition de ce texte qu'en a faite Faral à partir d'un autre manuscrit, le manuscrit d'Oxford, daté du XIV<sup>ème</sup> siècle. Jean Dufournet cite une variante d'un passage qui, dans son édition, ne mentionne pas le mot amiral, alors qu'il apparaît dans le manuscrit d'Oxford, daté du XIV<sup>ème</sup> siècle : *lors li vint une novele qui mult fu grief que Esturiuns, qui ere amirals des galies Toldre l'Ascre, ere entrez a .X. et .VII. galies en Boque d'Avie*<sup>478</sup>. Ce Toldre, Théodore Lascaris était le gendre d'Alexis III, l'empereur chassé de Constantinople par les croisés, il s'était réfugié dans la partie asiatique de l'entrée du Bosphore. C'est de là qu'il partait pour combattre les

---

<sup>475</sup> Lannoy, p.103.

<sup>476</sup> Joinville, p.160.

<sup>477</sup> Lane, Venise, p.45.

<sup>478</sup> Villehardouin, p. 346.

croisés par mer ou par terre. Il est, dans ce texte, cité comme le chef d'une flotte de guerre. Le manuscrit d'Oxford date du XIV<sup>ème</sup> siècle et est postérieur à celui édité par Dufournet et on ne sait pas si Villehardouin a lui-même utilisé ce mot ou si un copiste l'a ajouté. Cependant, *amiral* est un mot attesté en français au XIII<sup>ème</sup> siècle.

On trouve, au XIV<sup>ème</sup> siècle, le titre d'amiral des galères donné au marchand Pierre de Lengres, citoyen de Marseille, à qui le pape Clément V (1305-1513) demande de se livrer à des activités de course contre les Turcs, à la condition d'embarquer un prêtre pour confesser marins et renégats et de partager le gain des prises avec le Saint-Siège.<sup>479</sup>

C'est au début du XVI<sup>ème</sup> siècle, que le grand sénéchal gouverneur de Provence, comme les gouverneurs d'autres provinces maritimes du royaume, commence à s'intituler *amiral*. Le titre d'amiral des mers du Levant apparaît un peu plus tard. Cet amiral n'exerce aucun commandement en mer mais s'occupe de police maritime, alors que le capitaine des galères dirige la flotte du Levant.

Pour renforcer l'autorité royale sur la Provence, Colbert reprend pour lui-même la charge de capitaine des galères<sup>480</sup>. P. Masson remarque qu'à La Rochelle, au XVI<sup>ème</sup>

---

<sup>479</sup> Damien Carraz, « Les Lengres à Marseille au XIV<sup>e</sup> siècle. Les activités militaires d'une famille d'armateurs dans un port de croisade », *Revue historique*, n°652, 2009, p.763.

<sup>480</sup> Alan James, « L'évolution de la stratégie navale française du XVI<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle : la guerre de trente ans en Méditerranée », *Cahier de la Méditerranée*, vol.71., <http://revel.unice.fr/cmedi/document.html?id=970>.

siècle, c'est le général des galères qui commande la force navale et non l'amiral<sup>481</sup>.

La charge d'amiral des mers du Levant est supprimée en 1631<sup>482</sup>.

Un autre mot est emprunté à la même époque à l'arabe, il s'agit *d'arsenal*. Ce mot vient de l'arabe, *dâr as-sinâ'a* a transité par le vénitien *arzana*, auquel s'est adjoint le suffixe *-al* vénitien.

Tous les voyageurs qui passent par Venise, visitent son arsenal et le décrivent, le plus souvent très longuement. *Nous veismes antre les autres choses digne de mémoire, l'arsenal* dit Greffin Affagart (1534). Il a été construit vers 1104 sous le Doge Ordelafo Faher, c'est là qu'ont été construits les navires empruntés par Geoffroy de Villehardouin et Robert de Clari. Détruit par un incendie, il a été reconstruit en 1337.

Quale ne l'arzenà de' Viniziani  
Bolle l'inverno la tenace pece  
A rimpalmare i legni lor non sani,  
ché navicar non ponno<sup>483</sup>

C'est dans l'arsenal que les bateaux hivernent, qu'ils sont mis en réparation.

---

<sup>481</sup> P. Masson, *Les galères de France : Marseille, port de guerre (1481-1781)*, Paris, Hachette, 1938.

<sup>482</sup> *Les Amirautés*, Archives départementales des Bouches du Rhône.

<sup>483</sup> Dante, *L'Enfer*, 21, 7-10. « Comme chez les Vénitiens, dans l'arsenal, bout en hiver la poix tenace pour calfater les bateaux abîmés qui ne peuvent plus naviguer ».

*L'arsenal est clos & fermé de fortes murailles, tours & boulevarts & peut avoir environ un mille & demy d'Italie de circuit, l'eau y estant tout alentour*<sup>484</sup>. Canaletto a peint l'entrée de l'arsenal de Venise en 1732.



Comme le fait remarquer Christophe Picard, c'est de l'arabe que dérivent les termes actuels désignant l'arsenal, au moins en castillan, catalan, italien, français, portugais et même en grec moderne. Cette étymologie prouve déjà l'importance du relais arabo-musulman dans l'histoire maritime de la Méditerranée<sup>485</sup>. En réalité, plus que d'un relais, il s'agit d'une source ; le monde maritime arabe fournit un mot à ses voisins qui trouvent chez lui un modèle.

---

<sup>484</sup> Benard, p.567.

<sup>485</sup> Christophe Picard, « Les arsenaux musulmans de la Méditerranée et de l'océan Atlantique (VIIe-XVe siècle) », *Chemins d'outre-mer, Etudes d'histoire sur la Méditerranée médiévale offertes à Michel Balard*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2004, p.691.



Si le mot arabe *dâr as-sinâ'a* passant par le vénitien a donné *arsenal*, ce même mot a donné *darse* en transitant par l'ancien génois *darsena*.

Le dictionnaire *Robert* donne les définitions suivantes, pour *arsenal* : « Établissement où se trouve réuni tout ce qui est nécessaire à la construction, la réparation et l'armement des navires de guerre » et pour *darse* : « Bassin abrité, dans un port méditerranéen ». Ces deux mots, s'ils ont la même origine, en prenant des chemins différents, n'ont plus le même sens. On peut dire que l'arsenal de Toulon est dans la darse.

Le mot persan *diwan*, *douane* a donné en arabe populaire *duwan*, puis ce mot est passé en latin médiéval de Sicile sous forme de *dovana*, au XII<sup>ème</sup> siècle, pour désigner l'édifice où sont perçus les droits d'entrée et de sortie des marchandises. De Sicile, le mot a été repris en ancien italien *doana*, puis a été emprunté par les français sous la forme *douane*. *Douane* se dit maintenant *dogana* en Italien et *aduana* en espagnol avec incorporation de l'article arabe.

Un mot qui fait plus penser aux marins bretons, vient de l'arabe, il s'agit du mot *caban*, en arabe la *qabà* est une tunique. L'ancien sicilien l'a transformé en *cabbanu* en y ajoutant le préfixe *-anu*. Ce mot est passé en ancien provençal sous sa forme définitive de *caban*. Au XV<sup>ème</sup> siècle, le mot *caban* est attesté en français. Le sicilien *cabbanu* est à l'origine du mot provençal *caban*, de l'italien *gabbano* et de l'espagnol *gaban*.

Le nom de vent *garbin*, vent de sud-ouest, vent frais particulier aux côtes de la Méditerranée sur lesquelles il souffle de Juin à Septembre viendrait de l'arabe *garb* qui signifie *couchant*.

Les mots arabes arrivés en français prennent plusieurs chemins. Ils passent par la Provence, par l'Italie, Venise ou Gênes ; à l'exemple du mot *douane*, ils peuvent passer par la Sicile au XII<sup>ème</sup> siècle.

Ils arrivent très tôt dans le vocabulaire des marins de langue romane. Plus tard, arrivent les mots venant du turc.

#### 2-2-2-2- Emprunts au turc

Il s'agit essentiellement de noms de navires : *caïque*, *caramoussal*, *mahonne* et *saïque* et des mots *échelle* et *escale*.

Le mot *caïque* est emprunté directement au turc *qayiq*, sorte de bateau à rames. Il est attesté en français en 1579, un peu plus tôt en italien sous la forme de *caicco*.

Le *caramoussal* est un navire turc à trois mâts.

La *mahonne*, est une galère turque, *maunah* en turc, mot lui-même emprunté à l'arabe *ma'un*, vase d'après Augustin Jal. Ce mot passe par l'italien *maona*.

*Saïque* vient du turc *saika*, qui signifie barque ; il devient, en italien *saica* au XVII<sup>ème</sup> siècle et *saïque* en français.

Une *escale* c'est le lieu où on pose une *échelle* pour débarquer. En turc, *iskele*, désigne les espèces de [jetées](#) sur pilotis construites avec quelques marches, et d'où l'on embarquait et débarquait les marchandises.

Cependant, tous les étymologistes ne sont pas d'accord sur les origines turques de ce mot et reconstruisent ainsi son histoire : le latin *scala*, *échelle*, donne le grec *byzantin skala*, attesté à Constantinople au V<sup>ème</sup> siècle. Il donne également *scala* en latin médiéval de Gênes au XII<sup>ème</sup> siècle. L'italien *scala* qui en découle donne le français *escale*, dont l'emploi est rare avant le XVI<sup>ème</sup> siècle.

Peut-être y a-t-il eu une évolution parallèle de *scala* qui a abouti à *scala* en Italie, *skala* dans l'empire byzantin et *iskele* dans l'empire ottoman ?

Il apparaît que les mots arabes empruntés par le français sont plus nombreux que les mots de turc, sans doute parce qu'ils ont été introduits plus tôt dans la langue et que les arabes étaient plus présents sur les mers, souvent sur des navires battant pavillon turc.

2-2-3- Emprunts au grec byzantin, à l'espagnol et au portugais.

L'Empire Byzantin, l'Espagne et le Portugal ont joué des rôles différents, à des époques différentes, en Méditerranée. La chute de Constantinople en 1553, a eu de nombreuses répercussions dans le bassin méditerranéen et dans toute

l'Europe. Les Byzantins, qui parlaient le grec, naviguaient pour commercer. Les Espagnols, d'abord essentiellement, les Catalans, jusqu'à la fin de la Reconquista en 1492, ont navigué en Méditerranée, pour commercer. Puis, au Siècle d'Or, toute l'Espagne de Charles Quint et de Philippe II, a dominé en Méditerranée occidentale pendant que l'Empire ottoman régnait en Méditerranée orientale. Aux XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècle, l'Espagne s'est davantage intéressée à ses nouvelles conquêtes américaines et l'Empire ottoman a cherché son expansion vers l'est. Quant au Portugal, c'est une nation de navigateurs qui a toujours eu des marins en Méditerranée, même si les Portugais exploraient d'autres mers.

Ces langues grecque byzantine, espagnole et portugaise ont également fourni des mots aux langages des marins méditerranéens.

#### 2-2-3-1- Emprunts au grec

Il s'agit du grec byzantin parlé dans l'Empire jusqu'en 1553, chute de Constantinople.

Les mots relevés dans le corpus sont les suivant : *archipel*, *calfater*, *dromon*, *éponge*, *golfe*, *phare*.

A l'origine, la désignation de la mer Egée, en grec, était *Αιγαίον πελάγος*; ce mot a évolué pour devenir en grec byzantin *αρχιπελάγος*, mer principale.

Un nom de bateau, le *dromon*, vient du grec *δρομον*, passé en latin sous la forme *dromo*. Le *dromon* est un navire long et rapide, à rames et à voiles, utilisé très fréquemment dans l'empire byzantin du VI<sup>ème</sup> au XII<sup>ème</sup> siècle.

*Calfater*, c'est boucher avec de l'étoupe goudronnée les interstices de la coque d'un navire. En grec byzantin, on emploie le verbe *καλαφατειν* qui a donné *qalafa* en arabe et *calafatare* en ancien italien. Le mot est passé en ancien provençal, *calafatar* qui a donné le *calfater*<sup>486</sup>.

Le mot *éponge* a été pris au grec *σπογγια*, dérivé de *σπογγος*, une éponge au XIII<sup>ème</sup> siècle. Les Grecs vendaient les *éponges* à Marseille, qui était le point d'importation de ces éponges, revendues ensuite dans tout le territoire ; et c'est ainsi que les éponges et le mot servant à désigner cet animal sont arrivées en français.

En latin *golfe* se dit *sinus*, en grec le mot est *κολπος* qui a donné *colpus* en bas latin, puis *golfo* en italien. Le français tient ce mot des Grecs de la côte méditerranéenne. Le mot grec *κολπος*, repli d'un vêtement, échancrure d'un rivage. Les formes de ce mot en français sont *goulfe* et *gouffre*. Jusqu'au XVI<sup>ème</sup> siècle, on utilise *gouffre* pour signifier indifféremment une courbe du littoral ou une grotte profonde. Par analogie avec l'italien, le français sépare ces deux mots, leur donnant, à chacun, un emploi spécifique<sup>487</sup>.

Le grec *phoros*, désigne une île proche d'Alexandrie sur laquelle était construit le phare de Ptolémée Philadelphie. En ancien italien, au I<sup>er</sup> siècle, *Faro* a désigné le phare du

---

<sup>486</sup> O. Bloch, W. von Wartburg, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, PUF, 2008.

<sup>487</sup> René Garrus, *Les étymologies surprises*, Paris, Belin, 1988.

détroit de Messine, puis le détroit lui-même. Ce nom propre donne en italien un substantif *faro* qui a signifié détroit. L'ancien français a adopté le nom propre de Faro pour le détroit de Messine et pour son phare. De ce nom propre est issu le nom commun *far* en ancien français, *le far de Messine*, rapporte Jean Thenaud<sup>488</sup>. Les auteurs du corpus qui parlent de phare, utilisent ce mot pour désigner soit le phare d'Alexandrie, soit le phare de Messine. On est encore dans l'emploi de ce mot comme nom propre, qui deviendra un nom commun en ancien français, *far* qui donne le mot *phare* en français.

#### 2-2-3-2- Emprunt au portugais

Le français emprunte au portugais le mot *caravelle*, navire de petit et moyen tonnage aux XV<sup>ème</sup> et XVI<sup>ème</sup> siècle. Le mot portugais *caravela* est attesté, au sens de bateau de pêche, en 1255. Le portugais *caravela* est dérivé de *caravo*, sorte de bateau emprunté au latin tardif *carabus* qui désigne une barque recouverte.



Caravelle

Munie de trois voiles carrées et d'une voile latine, la caravelle a été progressivement mise au point par les

---

<sup>488</sup> Thenaud, p.16.

navigateurs portugais au XV<sup>ème</sup> siècle.<sup>489</sup> La caravelle est faite pour naviguer au large, et Christophe Colomb, qui l'a bien compris, part pour son premier voyage de découverte avec deux caravelles et une nef plus volumineuse.

### 2-2-3-3- Emprunts au catalan et à l'espagnol

Aux Espagnols, les Français empruntent les mots *calme* et *mousse*.

A l'origine du mot espagnol *calma*, le grec *καυμα*, chaleur brûlante qui arrive en ancien catalan, sous le forme de *calma*, vers 1320, avec le sens d'absence de vent. Ce mot passe du catalan *calma* au français *calme*.

L'origine du mot *mousse* est plus discutée. Il y a deux hypothèses sur lesquelles les étymologistes ne sont pas d'accord. L'espagnol a le mot *mozo* qui signifie garçonnet au XII<sup>ème</sup> siècle, jeune homme au XIV<sup>ème</sup> siècle et apprenti marin au XV<sup>ème</sup> siècle et le catalan a le mot *mosso*, jeune homme au XIV<sup>ème</sup> siècle et apprenti marin au XV<sup>ème</sup> siècle. le mot italien *mozzo* n'est attesté qu'au XVII<sup>ème</sup>. le français *mousse* qui apparaît en français au XVI<sup>ème</sup> est donc emprunté soit au catalan, selon Bloch, soit à l'espagnol, selon Baumgartner. Louis Balourdet, en 1588, fait mention des *moucys* qu'il définit comme étant les *pages de nef*<sup>490</sup>.

Au total, les mots relevés dans les récits du corpus, ne constituent qu'un petit échantillon du vocabulaire marin méditerranéen. Il s'est agi de rechercher dans des récits de

---

<sup>489</sup> René SOURIAC, *Les mots de la Renaissance*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2002.

<sup>490</sup> Balourdet, p. 29.

voyage, qui constituent un genre littéraire, des exemples de voyages de mots à travers des diverses langues parlées en Méditerranée entre le XIII<sup>ème</sup> et le XVII<sup>ème</sup> siècle, c'est-à-dire à des moments à la fois de grands échanges maritimes et d'évolution et construction des diverses langues.

Tous ces mots échangés constituent un vocabulaire commun spécifique, sans que ce soit un langage réel. Pour que ce soit un langage commun, il aurait fallu que les voyageurs demeurent sur place plus longtemps et soient obligés de parler avec des personnes de langue différente. Une langue se constitue à partir de contacts, elle découle de la nécessité d'échanger. A Alger, au XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècle, sous la domination ottomane, dans un pays peuplé d'Arabes et de Berbères, vivent des esclaves et des renégats de diverses nationalités : Italiens, Français, Espagnols ; cette communauté invente un langage commun, la *lingua Franca* immortalisée par Molière dans le *Bourgeois Gentilhomme* :

Se ti sabir  
Ti respondir  
Se non sabir  
Tazir, tazir

Mi star muftil  
Ti qui star, ti ?  
Non entendre  
Tazir, tazir<sup>491</sup>.

Ce langage, sans grammaire, appelée « langue franque » est un mélange d'arabe, d'italien, d'espagnol et de français

---

<sup>491</sup> Molière, *Le Bourgeois gentilhomme*, quatrième intermède. « Si toi savoir, toi répondre, si ne pas savoir, te taire, te taire. Moi être mufti, toi qui être, toi ? pas entendre ? te taire, te taire ».



parlé dans les ports méditerranéens d’Afrique du Nord et du Levant. Les marins qui accompagnaient les voyageurs l’utilisaient dans les ports mais ils n’en avaient pas l’usage à bord.

En 1830, parait à Marseille, un Dictionnaire de la langue franque à l’usage des marchands qui commercent en Méditerranée<sup>492</sup>. Certains mots du corpus sont présents dans ce dictionnaire :

En langue franque,

p.12	<i>ancree</i>	se dit	<i>ancora</i>
	<i>arsenal</i>		<i>arsenal</i>
p. 14	<i>artimon</i>		<i>artimon</i>
p.16	<i>barque</i>		<i>lanchia</i>
p.17	<i>bateau</i>		<i>batello, lanchia</i>
p.19	<i>cale</i>		<i>cala</i>
	<i>calme</i>		<i>bonassa</i>
p.20	<i>cap</i>		<i>capo</i>
	<i>capitaine</i>		<i>captan</i>
p.21	<i>chaîne</i>		<i>catena</i>
	<i>chaloupe</i>		<i>lanchia</i>
p.23	<i>corsaire</i>		<i>corsan</i>
	<i>couler</i>		<i>casçar</i>
p.25	<i>débarquer</i>		<i>sbarcar</i>
	<i>débarquement</i>		<i>sbarco</i>
p.28	<i>doubler</i>		<i>dopiar</i>
p.29	<i>échelle</i>		<i>escala</i>
p.30	<i>embarcation</i>		<i>lanchia</i>
p.31	<i>éponge</i>		<i>spongia</i>

---

<sup>492</sup> *Dictionnaire de la langue franque ou petit mauresque*, Marseille, Feissat aîné et Demonchy, 1830.

Cet échantillon permet de remarquer la prédominance de mots empruntés à l'italien. Il montre également la simplification des dénominations, la plupart des embarcations se nomment *lanchia*, transcription phonétique de l'espagnol *lancha* ou, plus sûrement, de l'italien *lancia* qui signifiait embarcation annexe d'un navire. La lingua franca abandonne le mot *barca* pour parler d'une *barque* mais elle conserve le verbe *sbarcar* et le nom *sbarco*, qui contiennent le mot *barca*. On peut cependant penser que, même s'il n'est pas répertorié dans *Le dictionnaire de la langue franque*, les marins qui utilisaient le mot *barque*, en quelque langue méditerranéenne que ce soit, se faisaient aisément comprendre. Aucun voyageur du corpus n'a utilisé le mot *lancia*.

La langue franque a été étudiée, en particulier par Jocelyne Dakhli. Il est impossible de la relier aux récits des voyageurs du corpus, qui, au plus, en ont eu connaissance, sans l'entendre eux-mêmes.

Les pèlerins avaient peu l'occasion de l'entendre. En revanche, ils se sont saisi du vocabulaire appris durant les traversées et ce vocabulaire, aux origines diverses est devenu un vocabulaire commun parce que spécifique. De plus, ce vocabulaire est spécifique parce qu'il s'est construit en Méditerranée, pour une navigation particulière, dans des conditions spéciales sur des navires adaptés. Le mélange des langues en Méditerranée est le résultat du mélange des peuples ; les ports, points de rencontre des marins sont devenus les lieux d'échanges de mots que les voyageurs ont repris pour décrire leur expérience propre.

#### 2-4 Un vocabulaire spécifique

ce vocabulaire spécifique n'a pu se faire qu'à travers les échanges, condition de naissance des mots. Les marins des diverses nationalités du pourtour méditerranéen, ont adopté les mêmes mots qu'ils ont ensuite adapté à leur propre langue.

##### 2-3-1- Des mots adoptés par tous

L'étude étymologique précédente a montré les interconnexions entre toutes les langues, les emprunts nombreux d'une langue à une autre et finalement l'adoption des mots par tous.

Cela est particulièrement manifeste pour les noms des vents et les noms de navire.

Dans le numéro 44 de *Romania*, J. Jud analyse le numéro de 1914-15 du périodique *Butlletí de dialectologia calatana*. En particulier, il cite l'article l'article d'A. Grieta, *Els noms dels vents en català* en indiquant qu'à partir des relevés de noms catalans, il n'est pas difficile de rétablir la terminologie des vents familiers aux marins de la Méditerranée<sup>493</sup>. La plupart des noms étaient déjà employés par les marins romains.

Dans le corpus, les voyageurs utilisent le mot *auster*, vent du midi. Louis de Rochechouart, qui emploie ce mot, explique que les Italiens appellent ce vent *sirocco* dans leur langue. De fait, l'ancien italien a le mot *scilocco* emprunté à l'arabe *saluk* qui signifie vent du sud. Tous les marins de la

---

<sup>493</sup> J. Jud, « périodiques », *Romania*, n°44, 1915-17, Paris, Champion, 1917, p.293.

Méditerranée adopteront, chacun dans leur langue, le nom de *sirocco* pour caractériser un certain vent du sud.

Des noms de vent de langue grecque et romaine ne se retrouvent plus dans le vocabulaire de la marins méditerranéenne du XIII<sup>ème</sup> au XVII<sup>ème</sup> siècle, par exemple le mot *borée*, utilisé par les deux auteurs italiens et par Louis de Rochechouart qui écrit en latin. Louis de Rochechouart emploie les mots du vocabulaire latin classique et quand il donne le nom d'un vent, c'est avec un mot répertorié dans le *Gaffiot*, comme *cercius*, un vent de nord ou *corus*, un vent de nord-ouest.

Le *mistral* est un mot emprunté au provençal qu'on a coutume de réserver au vent de nord-ouest qui souffle dans le golfe du Lyon, mais ce mot est également passé en catalan au XIII<sup>ème</sup> siècle. Les auteurs le repèrent dans différents endroits de la Méditerranée, et s'ils le signalent sous ce nom, c'est que les marins le leur ont dit, comme le souligne Henry Castela qui le rencontre sur les côtes de Morée : *costoyant la Morée avec un bon vent que les mariniers appellent magistral*<sup>494</sup>.

La *bonace*, c'est l'absence de vent. Pietro Casola raconte en italien, bien proche du français : *una bonaza de mare che talmente fixe la galea che stete immobile fin a la note*<sup>495</sup>. Ce mot, qui provient du latin vulgaire *bonacia* se trouve en ancien provençal, en ancien italien, en ancien catalan en

---

<sup>494</sup> Castela, p.68.

<sup>495</sup> Casola, p.116. « Une bonace qui arrêta si bien la galée qu'elle resta immobile jusqu'à la nuit ».

ancien portugais. Il est adopté par toutes les langues romanes.

Les noms de navire se retrouvent dans toutes les langues romanes, il s'agit de désigner des objets que l'on rencontre sur l'eau, que l'on voit et que l'on identifie avec certitude pour les marins, avec sans doute plus de difficulté pour les voyageurs. Toujours est-il que les saïques turques, qui sont de petites barques, ne naviguent qu'en Méditerranée et ne peuvent donc être nommées que par les Méditerranéens. Les marins hollandais ou norvégiens, même s'ils peuvent en connaître l'existence, ont peu l'occasion de les nommer.

### 2-3-2 La marine du Levant

la marine méditerranéenne s'est constitué un vocabulaire spécifique, que l'on retrouve dans toutes les langues romanes et qui est au point de convergence de ces langues. Issues du latin, elles ont toutes évolué dans le temps de manière différente, donnant naissance à des langues différentes. Pourtant, le vocabulaire maritime adopte un langage commun aux langues romanes, parce que la mer est un lieu de rencontre de personnes qui ont besoin de ce langage commun, pour naviguer, d'abord, pour commercer.

Du nom propre *pharos*, elles ont fait un nom commun, *phare*.

Certains mots n'existent que dans une des deux marines, par exemple, on dit *mât* dans la marine du Ponant et *arbre* dans la marine du Levant. On emploie le mot *couverte* en

Méditerranée et *pont* en Atlantique ou encore *antenne* est un mot du vocabulaire de la marine du Levant alors que *vergue* fait partie du vocabulaire de la marine du Ponant. Dans le corpus, on ne trouve aucune occurrence du mot *vergue* alors que le mot *antenne* est utilisé 29 fois. Seul, Joinville utilise le mot *pont*, *le roy qui estoit sur le pont de la nef*<sup>496</sup>, les autres parlent de *couverte*, *les autres demeurans sur la couverte*<sup>497</sup>.

En revanche, les mots *arbre* et *mât* sont employés avec une fréquence peu différente par autant d'auteurs, sans évolution dans le temps entre ces emplois, du moins, du XIIIe au XVIIe siècle.

Les voyageurs ont collectionné des images de leur navigation comme ils ont cherché à les mettre en mots. Il ne s'agit que de mots empruntés à leurs compagnons de voyage, mais ces mots traduisent les évolutions de la domination maritime en Méditerranée. Les deux grandes marines de Gênes et de Venise ont été les plus présentes en Méditerranée et c'est donc par le Génois et le Vénitien que s'est formé le vocabulaire maritime commun qui s'est transmis aux autres marins.

Ce vocabulaire particulier à la marine du Levant, est concurrencé, dès lors que la navigation en Méditerranée devient secondaire par rapport aux échanges maritimes avec les Amériques, l'Afrique et l'Asie par les nouvelles voies maritimes ouvertes au commerce.

---

<sup>496</sup> Joinville, p.308.

<sup>497</sup> Thevenot, p.217.

Déjà en Méditerranée, alors qu'au XVI<sup>ème</sup> siècle, l'Espagne et l'Empire ottoman se partageaient la prépondérance maritime, les enjeux changent. L'Espagne se tourne vers l'ouest et ses colonies américaines, l'empire ottoman se tourne vers l'est et ses richesses ; arrivent alors en Méditerranée, les Anglais et les Flamands qui amènent avec eux de nouveaux modes de navigation, de nouveaux mots.

### 2-3-3- les apports extérieurs

Des mots arrivent du nord, d'ailleurs, d'autres peuples. On trouve, dans le corpus, les mots suivant : *affrètement, bateau, bise, bouline, cingler, havre, matelot, rade, vague.*

Le mot *affrètement* est une construction à partir du mot *fret* qui vient du néerlandais *vrecht* qui signifie cargaison d'un bateau. Le mot *afreter* n'est pas répertorié dans le *Tobler*, mais il l'est pas dans le *Godefroy* qui en donne la définition suivante : « fréter, équiper » et le date de 1322. La seule occurrence de ce mot se trouve dans le récit de Henry Castela, qui voyage en 1600 : *un chacun est tenu de payer au patron pour le seul affret du navire six ducats d'or*<sup>498</sup>.

Le mot *havre* est également emprunté au moyen néerlandais *hafen* qui signifie port. La forme *havre* avec le sens d'abri, de port s'impose au XVI<sup>ème</sup> siècle.

Le mot *matelot*, est aussi emprunté au moyen néerlandais *mattenoot*. Sophus Bugge pense que ce mot vient du

---

<sup>498</sup> Castela, p.459.

hollandais *maat* qui signifie compagnon<sup>499</sup>. C'est à cette étymologie que se réfère Augustin Jal. Pour lui, le mot *matelot* a d'abord deux sens, le premier sens désigne l'homme d'expérience à bord du navire habile à effectuer les manœuvres liées au mât et à sa garniture. Le deuxième sens qu'il donne à ce mot est celui de camarade. Les marins du bord étaient répartis en deux équipes analogues qui manœuvraient alternativement, ceux qui avaient la même tâche dans l'une ou l'autre bordée se nommaient entre eux, *mon matelot*, sorte de désignation d'un alter ego.

Ce mot est attesté en français au milieu du XIV<sup>ème</sup> siècle, mais n'arrive que plus tard en Méditerranée où on lui préfère le mot de *marinier* ou celui de *galiote*, marin servant sur une galère. Le premier auteur du corpus qui parle de *matelot* est Antoine Regnaut qui voyage en 1549, il raconte qu'il y avait, à bord du navire, *soixante mathelotz, a scavoir trente qui servoyent pour gouverner les voilles de la proue et trente autres serviteurs mathelotz pour gouverner les voilles de la poupe*<sup>500</sup>.

Le mot *bateau* vient de l'anglo-normand *bat*, qui donne *boat* en anglais, *batel*, puis *bateau*. Ce mot est utilisé, dans le corpus, par les voyageurs à partir du XV<sup>ème</sup> siècle et a un sens générique. C'est un *tres bon port pour petis bateaulz* explique Ghillebert de Lannoy<sup>501</sup>. Georges Lengherand parle de *batelet*, au sens de canot annexe d'un navire : *nostre patron fist appointer les deux batelets d'icelle*<sup>502</sup>. Le mot

---

<sup>499</sup> Sophus Bugge, « Etymologies françaises et romanes », *Romania*, n°3, 1874, p.156.

<sup>500</sup> Antoine Regnaut, p.155.

<sup>501</sup> Lannoy, p.138.

<sup>502</sup> Lengherand, p.113.



français *bateau* a ensuite émigré vers d'autres langues comme l'italien *battello*.

Le mot *bise*, du francique *bisa*, désigne un vent de nord-est. Ce mot n'est utilisé qu'une seule fois, par Nicolas Bénard qui voyage en 1617.

Le mot *bouline* est un mot rare, utilisé deux fois par Jean de Thevenot, qui voyage en 1659. Une *bouline* est un cordage qui servait à tenir une voile de biais pour lui faire prendre le vent par le côté. Ce mot est probablement emprunté au moyen anglais *bowline*, qui signifie « cordage ». *Ces bastimens portent beaucoup de marchandises, mais ils ne vont gueres viste, à moins qu'ils n'ayent le vent en poupe, ou plutost ils ne vont point autrement, car ils ne sçauoient aller à la bouline*<sup>503</sup>. En utilisant ce mot, Jean Thevenot veut dire que ces navires ne sont pas conçus pour serrer le vent.

*Cingler*, au sens de faire voile dans une direction, naviguer, vient de l'ancien scandinave *sigla* et arrive en ancien français, au début du XIII<sup>ème</sup> siècle. Il arrive également très rapidement en Méditerranée, puisqu'il se trouve dans le récit de Robert de Clari.

Le mot *vague*, vient également de l'ancien scandinave *vâgr* qui devient, en moyen allemand *wâge* puis donne *vague* en français au milieu du XII<sup>ème</sup> siècle. Ce mot arrive sans doute plus tard en Méditerranée ; sa première occurrence dans le

---

<sup>503</sup> Thevenot, p.109.

corpus est relevée dans le texte de Georges Lengherand qui voyage en 1485 : *les waghés de la mer nous venoyent couvrir d'eauwe*<sup>504</sup>.

*Rade* est un mot emprunté à l'anglais. Le vieil anglais *rad*, chevauchée, voyage, passage a donné *road* et *rade* en moyen anglais.

Ainsi, les mots empruntés par le français aux langues du nord, parviennent, certes avec retard, en Méditerranée.

Le Provençal se parle encore sur les côtes françaises, même si la langue officielle est le français depuis 1480, mais les spécificités disparaissent. La marine du Levant se soumet et adopte le vocabulaire de la marine du Ponant.

C'est toujours la langue du vainqueur qui prévaut.  
C'est la fin de la spécificité méditerranéenne.

Cependant, un langage commun spécifique aux marins et voyageurs méditerranéens a existé dans l'histoire de la langue française. Ce langage, ou plutôt, ce vocabulaire, s'est transmis dans les ports, lieux de rencontres avec des étrangers qui parlent d'autres langues, il est passé par les marins avec lesquels les voyageurs ont le temps de converser durant la traversée.

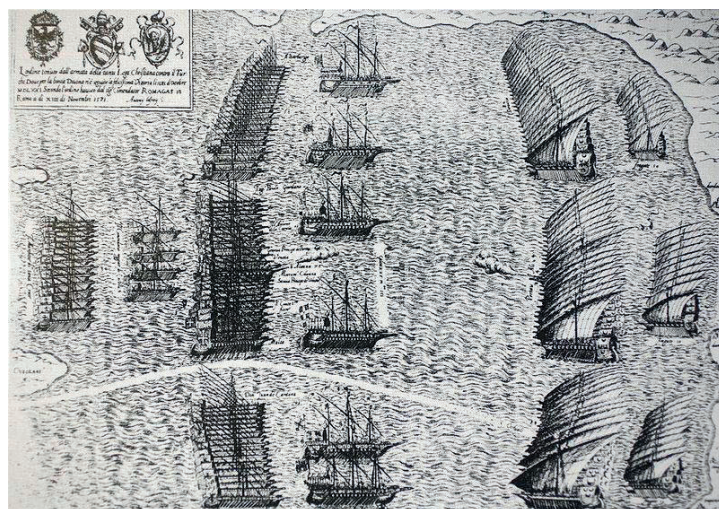
---

<sup>504</sup> Lengherand, p.41.

C'est ainsi que jusqu'au XVII<sup>ème</sup> siècle, les marins méditerranéens avaient un langage professionnel particulier qu'on nomme le langage de la marine du Levant, par opposition à celui de la marine du Ponant plus influencée par les apports nordiques.

Les deux marines se différenciaient, d'abord par les lieux où elles étaient établies : les conditions de navigation en Atlantique et en Méditerranée sont très différentes, bien que l'élément marin soit le même. En Méditerranée, les vagues sont plus courtes et les changements de temps plus rapides, en revanche, les abris ne sont jamais très loin.

La marine du Ponant possédait plutôt des navires ronds qui allaient à la voile, des nefes, alors qu'en Méditerranée, les galères, à voiles et à rames, étaient utilisées en majorité. La république de Venise, l'Empire ottoman, les corsaires de toutes nationalités, les croisés et les hommes d'armes des différents états, naviguaient sur des galères pendant que les marchands adoptaient, en général, les nefes. La bataille de Lépante, en 1571, opposa deux armées de galères.



Bataille de Lépante où s'opposent des galères

Au-delà de ces différences, les deux langages professionnels se sont construits dans la proximité, par l'apport des hommes qui naviguaient. Les termes se sont formés, dans les langues romanes méditerranéennes, à partir de mots utilisés par ceux qui en avaient besoin, pour essaimer ensuite dans toutes les langues de la famille des « langues d'oc ».

Les voyageurs ont repéré ces mots et les ont repris dans leurs récits, *il pris un petit vaisseau des Sarazins, que les Sarazins apelent en lor lengage karake*, écrit par exemple Philippe de Novare<sup>505</sup>.

Sarazin est la dénomination générale par laquelle les Européens appellent les peuples de religion musulmane tandis que les Arabes regroupent les différents peuples européens sous le nom de Francs, c'est-à-dire d'hommes libres. On comprend mieux dès lors, le nom de *lingua franca* donné au langage parlé, dans les ports, par les marins et les marchands, créée par nécessité de trouver un outil de communication verbale, en particulier entre des hommes de langues romanes et des hommes de langues arabes. Il fallait bien se faire comprendre pour commercer ou faire réparer un navire. Charles Etienne de la Condamine, grand voyageur, explique<sup>506</sup> après avoir visité Alger en 1751 :

*Le Mauresque est la langue du pays. Les Turcs parlent Turc entre eux ; mais la langue dont se servent les uns et les autres pour se faire entendre aux Européens est ce qu'on appelle la Langue*

---

<sup>505</sup> Novare, p.182.

<sup>506</sup> La Condamine, Bibliothèque Nationale de Paris, ms In Folio 2582.

*Franque. On dit qu'on la parle dans tout le Levant et dans tous les ports de la Méditerranée, avec cette différence que celle qui est en usage du côté de Tripoli et plus avant vers le Levant est un mélange de provençal, de grec vulgaire, de latin et surtout d'italien corrompu, au lieu que celle qu'on parle à Alger, et qu'on appelle aussi Petit Mauresque, tient beaucoup plus de l'espagnol que les Maures ont retenu de leur séjour en Espagne.*

La langue franque, malgré son nom, est moins une langue qu'une base de communication<sup>507</sup> correspondant à un vocabulaire commun fait d'emprunts à différentes langues qui permettait aux marins et aux marchands, aux habitants des zones littorales de se comprendre. Elle est née de la nécessité pour des personnes de langues romanes et de langues arabes, de se comprendre<sup>508</sup>.

Ainsi, les voyageurs écrivains utilisent, non pas une Langue Franque telle qu'on la parle à Alger, mais des mots d'un vocabulaire commun aux langues méditerranéennes pour parler de la mer. Ce vocabulaire est le signe d'une appartenance à une communauté des gens de mer, au-delà des langues des Etats, communauté à laquelle les écrivains voyageurs pensent avoir appartenu.

---

<sup>507</sup> Nora Lafi, « La langue des marchands de Tripoli », *Trames de langues au Maghreb*, p.220.

<sup>508</sup> Renata Zago, *Une dissertazione sulla lingua franca*.

### 3- Le voyageur et la Méditerranée.

Le pèlerin est, surtout pendant la navigation, un pèlerin, c'est-à-dire, quelqu'un qui voyage vers un pays lointain. Ce mot est encore en usage, dans ce sens, au XIX<sup>ème</sup> siècle

<sup>1015</sup>. Les voyageurs ont décidé de mettre en mots leurs expériences, de faire partager ces instants de découvertes et se sont révélés des voyageurs écrivains.

La plupart des auteurs disent que les motifs religieux sont la raison essentielle pour laquelle ils entreprennent ce voyage.

Greffin Affagart, qui voyage en 1533-1534, explique à ceux qui voudraient entreprendre le pèlerinage de Jérusalem :

Quiconques veult faire ce voyaige, il fault qu'il ayt bonne intencion, bon cueur, bonne bouche, bonne bource.<sup>1016</sup>

La *bonne intention* consiste à entreprendre ce voyage pour l'amour du Christ, ce qui permet au voyageur de n'avoir pas peur de périr en mer puisqu'il aura mérité ainsi d'avoir une place au paradis. Il faut également qu'il ait *bon cœur* pour supporter toutes les peines et les difficultés du voyage. Avoir *bonne bouche* signifie qu'il faut se taire, cacher son argent si on ne veut pas être dépouillé.

Quartement, il fault avoir bonne bource. On dict communément : qui veult faire le voyage, il doibt avoir trois bources plaines : l'une plaine de patience, l'autre plaine de foy et l'autre plaine de finance. La première est nécessaire, car l'on souffre beaucoup d'avant que l'on soyt revenu et par mer et par terre, et des mariniers en la navire, des Grecs en leurs pays, et des Mores et Turcs [...] ils affligent grandement les paovres pèlerins de tributz [...]. Il fault aussi avoir une bource plaine de foy et de creance, car l'on nous monstre : voilà le lieu où Jésus fut ney, voilà où il fut cricifié, où il fut ensepvely,

---

<sup>1015</sup> Trésor de la Langue française.

<sup>1016</sup> Affagart, p.22.

et ainsi des autres. Il n'y est plus en personne. L'on n'en voit plus autre chose que quelques églises, et dans d'aucuns lieulx n'y a plus que les murs ruynés, et pour ce, qui ne vouldroyt croire aux religieux qui monstrent les liulx, seroyt chose vaine d'avoir prins tant de peine.<sup>1017</sup>

Les auteurs de ces récits de voyage écrivent donc pour un lecteur avec qui ils veulent partager leurs nouvelles connaissances. Or, *toute œuvre qui dépayse le lecteur, qu'elle le fasse voyager dans le temps ou dans l'espace, véhicule un exotisme plus ou moins discret, dont le vocabulaire témoigne*<sup>1018</sup>. Ce vocabulaire emprunté aux autres, que nous venons de recenser, est intégré dans un schéma de transmission à un lecteur et, dans la mesure où l'auteur cherche à expliquer ces mots nouveaux, il dévoile son attention à son lecteur. Au-delà des mots du vocabulaire marin, nouveaux pour l'auteur et supposés tels pour le lecteur, il convient d'étudier comment le voyageur les place dans son récit de voyage.

Le choix du corpus limitant l'étude des textes aux seuls moments de la navigation, la découverte des Lieux saints et des peuples qui y résident, ne sera pas étudié. En réalité, la relation de visite des lieux de pèlerinage, est sans doute la partie la plus convenue des récits. Il n'y a qu'une manière de les aborder, c'est avec la foi, selon un itinéraire défini, sous la conduite, pendant longtemps, des Franciscains installés à Jérusalem. La partie maritime est plus intéressante, parce que, plus personnelle, elle permet l'expression de sentiments moins contrôlés.

---

<sup>1017</sup> Affagart, p.24.

<sup>1018</sup> Mario Bastide, « Joinville et Saint Louis sémanticiens », *L'Information grammaticale* n°75, octobre 1997, p.46.



les voyageurs voient, pour la première fois, la Méditerranée avec, présents à l'esprit, tous ses présupposés culturels ; les clercs évoquent le naufrage de saint Paul, les chevaliers, les errances d'Ulysse. Mais ils ont tous, dans leur bagage intellectuel, à la fois le réel et l'imaginaire, le récit et le « romanesque » et ce qu'ils découvrent les conduit parfois à donner une couleur inventée à un phénomène réel. Ils ne sont pas des savants décrivant un nouvel univers, mais des hommes face à des circonstances inconnues. Pour écrire ces nouveautés, ils emploient des mots nouveaux pour eux, qui correspondent à un univers qu'ils découvrent, le monde de la mer. Ils vont donc raconter la mer et les marins, tour à tour, découverte et spectacle. Ce spectacle n'est pas toujours de tout repos, aux dangers réels se mêlent les dangers supposés ou imaginaires ; le voyageur écrivain fera partager ses émotions. L'expression des émotions fait l'intérêt d'un texte littéraire.

Louis Balourdet (1588) explique que s'il écrit son récit, c'est pour dire son admiration devant la navigation ; il compare le navire à un luth, à un empire ou royaume bien policé et gouverné, à une république commandée et gouvernée par de bons consuls et magistrats, enfin, à un monastère et à la vie monastique. Cette dernière comparaison lui permet de dérouler la hiérarchie marine de façon claire pour ses premiers lecteurs, prêtres et moines et prouve bien son admiration pour l'organisation du navire sur lequel il voyage<sup>1019</sup>.

Les auteurs découvrent, pour la première fois de leur vie, la mer, la Méditerranée.

---

<sup>1019</sup> Balourdet, p.24-25.

Le temps de navigation est un moment, le plus souvent, d'inaction, le voyageur a donc le loisir de découvrir un lieu nouveau, la Méditerranée. Le voyageur s'est construit, par la lecture de récits de voyageurs, mais également par la littérature, une représentation imaginaire de la mer, souvent négative. Le voyage en mer n'est certainement pas la partie préférée par les voyageurs, certains en parlent peu, préférant peut-être oublier cette difficile expérience, la plupart veulent la faire connaître à leurs contemporains restés dans les terres. Pour Nicole Chareyron, Fabri *narre une expérience reposant sur ses émotions de passager en mer à l'occasion de sa traversée de Venise à Jaffa*.<sup>1020</sup> La mer provoque des émotions, elle donne lieu à une découverte d'un espace nouveau, elle devient un spectacle, plaisant ou déplaisant tout à tour, elle est le lieu de tous les dangers qu'il faut savoir affronter. Elle permet une expérience métaphysique de l'homme face à la mort ou, à tout le moins, face à ce qu'il croit être danger de mort. Dans un instant pareil, l'homme se révèle.

Le voyageur découvre la mer et tous les aléas de la navigation. Nicolas Martoni, un notaire de Campanie part de Gaète, dans le Latium, le 18 juin 1394 et débarque à Alexandrie le 25 juillet ; le retour est plus laborieux, il part de Jaffa le 27 octobre pour n'arriver à Otrante que le 7 mai 1395. Son récit, publié dans la Revue de l'Orient latin s'étale sur 92 pages dont 35 pages au total sont consacrées au récit de la navigation et de ses incidents. C'est dire que la navigation a été difficile et que le notaire s'est senti malmené. Il a un handicap, qu'il avoue, c'est qu'il n'y voit pas bien :

---

<sup>1020</sup> Nicole Chareyron et Michel Tarayre, *Le monde marin de Felix Fabri*, p.95.

Tous les pèlerins et les marins commencèrent à voir les montagnes de Sicile, mais moi, le notaire Nicolas, je ne pouvais les voir étant donné la faiblesse de ma vue.<sup>1021</sup>

Il va néanmoins décrire ses traversées sous forme d'un récit de voyage.

### 3-1- Une découverte

André Thevet qui voyage en 1556 explique que s'embarquer c'est certes *s'abandonner à un élément inconstant, périlleux et espouvantable*<sup>1022</sup>, mais que la navigation permet la découverte :

Toutefois la navigation est louable et nécessaire pour voir et connoître la manière de vivre des estranges nations qui sont outre mer, pour estre le vrai moyen d'atteindre à celle perfeccion de jugement et d'intégrité d'esprit tant requise et souhaitée de tous ceus qui ont quelque sentiment d'avoir esté formez à l'image et semblance de ce bon Dieu qui toutes choses soutient, alimente et regit. Les hommes donq pour le grand desir qu'ilz ont les uns de voir et entendre, les autres de trafiquer et faire quelque prouffit en marchandise, s'exposent à ceste mer cruelle, horrible et dangereuse (tant pour les grans vents et tempestes qui s'eslevent en elle, que pour les rochers, goufres et abymes qu'on y trouve) estans conduis par une petite barque, chose moult foible au regard d'une telle impetuositè.<sup>1023</sup>

Après avoir insisté sur les dangers de la navigation, il conduit son lecteur à penser qu'il ne pourra échapper à la mort que par quelque miracle, il avoue n'avoir pas fait de testament avant de

---

<sup>1021</sup> Martoni, p.578. traduction.

<sup>1022</sup> Thevet, p.21.

<sup>1023</sup> Beauvau, p.22.

s'embarquer, ce qui montre combien il amplifie la réalité des dangers. Il a certes peur, mais ne semble pas craindre pour sa vie.

Il est intéressant de noter que André Thevet dit aller à la découverte d'autres lieux et d'autres peuples.

### 3-1-1- Des lieux

Le lieu mer est assez peu décrit dans les récits des voyageurs, à l'exception des moments de tempête où la mer, en furie, est surtout racontée pour justifier la peur.

#### 3-1-1-1- la navigation

Mais rien n'est comparable  
A la mer implacable,  
Et rien n'est plus divers  
Que la vague qui rouë  
A l'entour de la proue  
Au gré des vents divers

La gorge de ses ondes  
En abysme profondes  
Et des vents et des flots,  
L'entresuite infinie  
Menasse de la vie  
Les tremblants Matelots<sup>1024</sup>.

Ces vers de Louis Balourdet résument sa découverte de la mer qu'il qualifie d'implacable exprimant ainsi son sentiment, ce qu'il ressent lorsqu'il navigue. Il parle aussi des vents changeants, de vagues incessantes, tous éléments qu'à son avis, on ne peut que

---

<sup>1024</sup> Balourdet, p.28.

subir, alors qu'on se trouve dans un navire flottant au dessus de profondeurs abyssales inconnues. Certes, il écrit ses vers après une tempête, mais ils reflètent bien la peur de l'inconnu, la découverte.

Les pèlerins, en mer, ont quelques fois l'impression de n'avoir rien à raconter. Traversant directement entre la Sicile et Modon au nord du Péloponnèse, par une navigation sans problème, Nicolas de Martoni ne trouve rien d'autre à dire que

pendant huit jours, nous ne vîmes rien d'autre que le ciel et l'eau<sup>1025</sup>.

sans trahir ses sentiments devant ce spectacle. On ne sait pas s'il y est indifférent ou s'il est angoissé de ne voir aucune terre.

Nompar de Caumont, sur les conseils du Comte de Foix, part de Barcelone pour se rendre à Jérusalem ; son voyage durera un an environ, du 21 mars 1418 au 14 mars 1419, pour moins d'un mois en Terre sainte. Il passe quelques temps à la cour du roi Jean II de Lusignan à Nicosie, deux mois à Rhodes et l'hiver en Sicile pour éviter le mauvais temps hivernal.

Il est évident que la mer lui fait peur ; traversant le golfe du Lyon, il écrit :

Le guolf de Lion qui est une mer où l'en ne trouve fons ;  
le guolf dure .cc.xxx. milles ains que l'on ne soit dehors,  
sens voir terre de nulle part<sup>1026</sup>.

Le récit de Nompar de Caumont est construit comme un journal de voyage, structuré, avec des titres de chapitre comme : *Le réaume de Cessile* et, à l'intérieur des chapitres, des paragraphes marqués par la mention *item*. C'est au sein de ce récit qui se veut

---

<sup>1025</sup> Martoni, p.579.

<sup>1026</sup> Caumont, p.33.

très structuré, objectif, que l'auteur laisse percevoir quelques uns de ses sentiments.

En pèlerin, soucieux de son récit de voyage, qui raconte sa navigation, ce qu'il voit, Louis de Rochechouart écrit :

Mercredi, nous attendîmes toute la journée jusqu'au coucher du soleil, ensuite, nous eûmes un vent favorable nommé zéphyr. Nous naviguâmes toute la nuit entre les monts d'Istrie que nous vîmes de près, à gauche et le pays d'Ancône, à droite jusqu'à cette mer spacieuse où nous ne vîmes plus aucune terre.<sup>1027</sup>

On est dans les notes d'un journal de voyage. Voici ce qu'écrit Chateaubriand, dans les mêmes lieux :

Nous appareillâmes le 1<sup>er</sup> août, à une heure du matin. Nous eûmes des vents contraires en sortant du port ; l'Istrie présentait le long de la mer une terre basse, appuyée dans l'intérieur sur une chaîne de montagne.<sup>1028</sup>

Pour Chateaubriand, les références géographiques sont prétexte à une description du paysage tandis que Rochechouart s'en sert pour ancrer son récit dans la réalité, comme s'il racontait les aventures du héros pèlerin. Au total, les écrits sont assez proches.

Ogier d'Anglure, qui voyage en 1395, fait une description du Péloponnèse dont il longe les côtes. Il faut se rappeler que, depuis le XII<sup>ème</sup> siècle, le Péloponnèse a pris le nom de *Morée*.

---

<sup>1027</sup> Rochechouart, p.227.

<sup>1028</sup> Chateaubriand, *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, Paris, Garnier Flammarion, 1968, p. 55.

La Morée est ainsi comme une isle de .vij. <sup>c</sup> mille de tour, environnée de mer excepté environ .v. milles de terre qu'il faudroit cosper, et puis seroit la mer tout autour d'icelle terre.<sup>1029</sup>

Ogier d'Anglure mêle dans sa description, des connaissances théoriques qu'il a pu tirer d'un portulan ou de ce que lui ont dit ses compagnons de navigation et son expérience qui l'a conduit à longer les côtes du Péloponnèse sur deux côtés, au sud et à l'ouest. Il a le souci de compléter ce qu'il voit pour donner à ses lecteurs une information plus complète.

3-1-1-2- La terre : les îles et les ports.

Le voyageur, décrivant son voyage en mer, paradoxalement, parle surtout des îles et des ports. Ils sont pour lui un repère géographique sur sa route, un retour à la terre ferme ou de potentiels repaires de pirates.

Proche de la Sicile, au nord, il y a une île appelée Pantelleria d'environ vingt milles de circonférence dans laquelle habitaient des Sarrazins et qui est maintenant possession des Génois.<sup>1030</sup>

Ogier d'Anglure qui voyage en 1395 fait écrire son récit de voyage par son secrétaire ou son chapelain ; sur les 102 pages de son récit, 4 sont consacrées à sa navigation entre Venise et Beyrouth et 14 à son retour entre Alexandrie et Venise. Il est vrai que la navigation aller semble se faire sans autre problème qu'un échouage sur une plage proche du port de Rhodes, alors qu'au retour une tempête les jette sur les côtes de Chypre. Ils sont reçus

---

<sup>1029</sup> Anglure, p.96.

<sup>1030</sup> Martoni, p.578.

à Nicosie par le roi de Chypre, Jacques 1<sup>er</sup> de Lusignan, roi de Chypre de 1382 à 1398, qui donc parle français. Le voyage de retour est également rendu plus difficile par des vents contraires qui les font naviguer presque un mois entre Chypre et Rhodes. Si le style est assez direct pour relater le voyage aller, il laisse transparaître plus d'émotions s'agissant du retour, d'autant plus que le beau père d'Ogier, Simon de Sarrebruck, qui voyage avec lui, meurt à Chypre.

Pendant sa navigation entre Venise et Beyrouth, il note :

Entre Paula et Corfo a une isle deshabitée que l'en appelle Cazopoly. En laquelle isle il y a une chappelle de Nostre Dame que l'en appelle Nostre Dame de Gazopoly. En laquelle chappelle, devant l'ymage, a une lampe pleine d'uille ; e y a ung figuier devant ladite chappelle dont le bois, quant il est mouillés en l'uille d'icelle lampe, guarist des fievres ; et y a moult grant pelerinage.<sup>1031</sup>

Nicolas de Nicolay n'est pas un pèlerin, il accompagne le seigneur d'Aramont nommé par le roi Henri II ambassadeur auprès de Soliman le Magnifique. Les navires partent de Marseille le 4 juillet 1551, vont à Alger en passant pas les Baléares ; le Berlebey de la régence d'Alger, nommé par le Sublime Porte est Hassan Pacha, fils du célèbre Barberousse, premier Berlebey de la régence. Ils se rendent ensuite à Malte où se sont installés les Chevaliers de Saint-Jean, dont le grand maître est Nicolas Durand de Villegagnon<sup>1032</sup>, qu'ils accompagnent livrer bataille aux Turcs à Tripoli. Ils arrivent à Constantinople deux mois et demi après leur

---

<sup>1031</sup> Anglure, p.7.

<sup>1032</sup> Villegagnon reçoit en 1555 le commandement de la flotte mise par Henri II à la disposition de Gaspard de Coligny pour installer une colonie protestante au Brésil.



départ de Marseille. C'est un bon observateur de la Méditerranée à un moment particulièrement fertile de son histoire.

Il raconte les îles :

Des Baléares, nous cinglâmes aux îles Pithieuses, qui jadis furent nommées Ebuses et Ophiuses et à présent Jeuse et Fromentiere, îles très abondantes en sel, lequel les Espagnols et autres étrangers y vont charger avec grands navires, dans lesquels les Insulains le font charger par leurs esclaves (qu'ilz tiennent en grand nombre, avec une vie et servitude très miserable) et en retirent profit inestimable<sup>1033</sup>.

Sans doute chargé de collecter des renseignements, à la manière des ambassadeurs vénitiens envoyés partout dans le monde qui rédigeaient des courriers décrivant le pays, sa situation économique et politique, Nicolas de Nicolay observe et écrit. Son récit va au-delà d'une simple description de voyageur.

Ses connaissances il les tient de ses lectures, de ses conversations et de ses observations :

Mais je ne passeray plus outre, sans faire premierement une briefve description de l'Isle de Metelin, tant en ensuyvant les anciens et modernes Geographes, que ce que j'en ay peu apprendre des mariniers et habitans du païs<sup>1034</sup>.

Il cite donc ses sources et cela lui permet de donner plus de force à ses descriptions qui, dès lors, ne sauraient être mises en doute.

Nicolas de Martoni arrive dans le port de Rhodes, il écrit :

Le port de cette ville est assez beau, avec un beau môle ; il y a dans le port onze navires vénitiens. Sur le môle,

---

<sup>1033</sup> Nicolay, p.12.

<sup>1034</sup> Nicolay, p.54.

sont bâtis quinze moulins qui tournent grâce au vent.<sup>1035</sup>

Nicolas de Martoni qualifie ici sa description, il donne son sentiment en déclarant que le port de Rhodes est beau.

Louis de Rochechouart, l'évêque de Saintes qui voyage en 1461, raconte très précisément sa traversée :

Vendredi matin nous arrivâmes au port de Parenzo ; le patron envoya une barque pour acheter de l'eau et des poissons. La ville de Parenzo est distante d'une centaine de milles de Venise ; tout près se trouve l'île sur laquelle est construit le monastère saint Nicolas fondé par l'apôtre André. Moi-même, je descendis à terre avec la barque pour visiter Parenzo qui est une cité d'Istrie sous domination vénitienne. C'est une petite ville où habitent seulement des pêcheurs qui nous vendirent de très beaux poissons que nous rapportâmes au navire.<sup>1036</sup>

Le récit d'Antoine Regnaut est très documenté, par ce qu'il a lu mais, essentiellement, par ses discussions avec toutes les personnes qu'il rencontre. Il décrit le port de Tripoli :

Tripolis de Sirie situee au pied des montaignes du Liban. Ce present Tripolis n'est pas Tripolis de Barbarie comme aucuns cuident. Sur le port de mer a une tour carree où les Turcz visitent les marchandises qui sortent et qui entrent, le tribut duquel port est tenu à ferme par chacin an soixante mil ducatz, ainsi qu'il nous fut dict, par les marchands Venitiens, Genevois et Ragouzois qui font leur trafic audit lieu. La marchandise plus requise

---

<sup>1035</sup> Martoni, p.583.

<sup>1036</sup> Rochechouart, p.227. traduction

pour venir pardeca sont especeries, gingembres, poyvre, canelle, qui viennent des foires de Aleppo, distant de six journées, lesquelles audict lieu d'Aleppo sont apportees par la karavanne de Baldac tirant vers l'Inde et passent par les pays d'Armenye, Perse et Arabie.<sup>1037</sup>

La graphie qu'il utilise pour nommer Tripoli est à rapprocher du mot grec *πολις*, la ville, mais on voit bien que cet esprit curieux cherche à savoir, à connaître, à comprendre, au-delà de ses lectures, et n'hésite pas à questionner ses compagnons de rencontre. Ainsi les descriptions sont faites pour témoigner du voyage et transmettre des connaissances aux lecteurs.

Greffin Affagart utilise la comparaison pour décrire et mieux se faire comprendre de ses lecteurs :

A Candie, qui est la principale ville et capitale cité de Crète, forte ville et bien close, il y a ung port, le myeulx fermé et le plus fort que j'aye veu sur la mer, quasi de la faczon de celluy de Marseille, excepté qu'il est plus petit.<sup>1038</sup>

La description est pour l'écrivain voyageur, la toile de fonds de son récit mais on sent bien qu'elle est nourrie à la fois par des connaissances antérieures et par la sensibilité propre de celui qui décrit.

### 3-1-1-3- les présupposés à l'épreuve de la réalité

Le plus souvent, les voyageurs, qui ont une connaissance livresque de la géographie, nomment les lieux selon leurs

---

<sup>1037</sup> Regnaut, p.29.

<sup>1038</sup> Affagart, p.36.

souvenirs de lecture des auteurs grecs et latins. Louis de Rochechouart nous en donne un exemple, il explique que leur navire longe

une île appelée communément Bouteintro que mentionne Virgile<sup>1039</sup>

Rochechouart fait ici référence à l'Énéide :

Nous longeons les côtes de l'Épire, nous entrons dans le port des Chaones et nous dirigeons vers la haute ville de Buthrote (Buthroti)<sup>1040</sup>.

C'est donc bien avec ses connaissances propres que le pèlerin aborde son voyage ; il va pouvoir confronter ce qu'il a appris à la réalité. Son récit aura ainsi l'intérêt supplémentaire de noter, en creux, l'évolution de l'auteur confronté aux éléments et aux autres.

Une discussion peut s'engager. Louis de Rochechouart arrive dans le port de Zadar le mardi 2 juin 1461, il note : *dies martis, quievimus in portu Hiadre*<sup>1041</sup>. Il explique ensuite qu'une grande controverse s'est élevée entre les pèlerins, à propos du nom de ce port, controverse qui a pris fin après que les habitants eurent expliqué que cette ville était appelée *Jadra*, Zadar de nos jours. Il évoque ainsi une scène, facile à imaginer, de pèlerins et de marchands, les uns plus pénétrés d'une culture théorique, les autres plus familiers des lieux, nommant de ce qu'ils voient et discutant leurs points de vue. De cette discussion, jaillit la connaissance. Citant Zadar, Robert de Clari, utilise directement le nom de *Jadres*, sans doute parce qu'il est plus au contact de ses alliés ; on peut supposer que Louis de Rochechouart utilise le nom de *Hiadre* dérivé du nom grec de *διαδορα*, et qu'il a pu lire

---

<sup>1039</sup> Rochechouart, p.231.

<sup>1040</sup> Virgile, *Énéide*, édition J. Perret, Paris, Gallimard, Folio classique, 1991, p.115, III, v.292-3.

<sup>1041</sup> Rochechouart, p.229.

dans ses lectures classiques en latin et en grec. L'intérêt de ces quelques lignes est de montrer que les voyageurs souhaitent nommer précisément ce qu'ils voient et qui attire leur curiosité, qu'ils n'hésitent pas à en parler entre eux, fussent-ils avoir une discussion acharnée, qu'ils échangent des mots au cours de leur voyage.

Louis de Rochechouart donne volontiers la traduction des noms qu'il utilise ; parlant du vent *auster*, un vent du sud dans l'Adriatique, il explique que les Italiens le nomment *sirocco*<sup>1042</sup>. Il a donc eu la curiosité de parler de ce vent avec les marins du bord et de noter le nom qu'ils utilisent, témoignant ainsi de l'intérêt qu'il porte aux autres cultures. Plus loin, de la même façon, il indique :

Le 13 juin, aux aurores, nous eûmes un vent favorable dont le nom est *circius* que les italiens nomment *mistral*<sup>1043</sup>.

Il a néanmoins des opinions, qu'il affirme, il explique que Roland, *Rolandum nostrum*, envoyé en Grèce par Charlemagne, a laissé des traces de son passage, des tours et des places fortes en Istrie, *mea oppinione*, ajoute-t-il.

Nicolas de Martoni aborde à l'île de Simi, à l'est de Rhodes ; on lui a dit qu'on y faisait les meilleurs vins du monde conservés dans des jarres parce qu'il n'y a pas de bois sur l'île pour fabriquer des tonneaux. Il ne raconte pas avoir goûté le vin mais explique avoir mangé chaque jour une grande quantité de raisins de sorte qu'il a

---

<sup>1042</sup> Rochechouart, p.232.

<sup>1043</sup> Rochechouart, p.232.

pu constater que les raisins sont excellents<sup>1044</sup>, et ainsi vérifier la véracité de ce qu'on lui a dit.

D'autres endroits relèvent de la culture commune comme le cap Malée ou le golfe d'Adalie.

Nicolas de Nicolay fait une longue description du passage du Cap Malée, au sud du Péloponnèse, qu'il qualifie, d'emblée, de *grand ennemy des navigans*. La description qui suit justifie ce jugement : les vents *y soufflent l'un contre l'autre*, la mer *y est furieuse et tempetative*. Il commence par camper un décor théorique qui montre les difficultés de franchir cet obstacle, puis raconte sa navigation réelle du navire que le vent et la mer du cap Malée ont contraint à faire demi-tour pour trouver refuge à Cérigo, c'est-à-dire Cythère qu'évoquera plus tard Victor Hugo :

*Tout homme qui vieillit est ce roc solitaire  
Et triste, Cérigo, qui fut jadis Cythère,*<sup>1045</sup>

Son récit va donc au-delà d'un simple journal de voyage, il utilise ses références littéraires, comme Homère, pour illustrer son propos, ce qui permet à son récit de ressembler à une épopée, avec ses dangers toujours présents, ses héros, le voyageur et ses compagnons, une intensité dramatique, *nous nous y trouvâmes en grand peril*<sup>1046</sup>, mais avec l'aide de Dieu ou des dieux, Ulysse retournera

plein d'usage et raison,

Vivre entre ses parents le reste de son âge !<sup>1047</sup>

comme l'écrira sept années plus tard Joachim du Bellay.

---

<sup>1044</sup> Martoni, p.583.

<sup>1045</sup> Hugo, *Les Contemplations*, XX, Cérigo, I, v.1-2.

<sup>1046</sup> Nicolay, p.44.

<sup>1047</sup> Joachim du Bellay, *Les Regrets*, Paris, Gallimard, poésie, p.89.

Quand le navire, quelques jours plus tard, double le cap Malée, le passage se fait par un temps favorable et l'auteur y fait juste une allusion :

doublasmes le Cap San Nicolo de la mesme isle<sup>1048</sup> et  
après le Cap Malée<sup>1049</sup>.

Ce qui confirme que l'auteur place son récit dans un genre plus large que le simple journal de voyage.

Il faut dire que ce récit est dédié

A très haut, très puissant et très illustre prince Charles  
de Valois IX du nom très chrétien, roi de France mon  
souverain et seigneur.

Le voyage de Nicolas de Nicolay a eu lieu en 1551 et son récit a été édité en 1568, sous le règne de Charles IX (1560 – 1574).

Au-delà de la découverte de lieux nouveaux, le voyageur rencontre d'autres personnes. Il voyage avec des compagnons, fait la connaissance de personnes qui l'hébergent lors d'une escale et est en contact avec diverses autres personnes.

### 3-1-2- Des autres

#### 3-1-2-1- Les compagnons

Le plus souvent, les pèlerins partent avec des compagnons, s'ils n'en rencontrent pas en chemin. Georges Lengherand part avec Nicolas de Saint-Genois, seigneur de Clairieu, Arnoul de Saint-Genois, seigneur de la Berlière et Jérôme d'Ennetières, seigneur de Mastine. Jacques de Villamont embarque avec quelques compagnons :

---

<sup>1048</sup> Cythère

<sup>1049</sup> Nicolay, p.47.

un Gentilhomme d'auprès de Limoges nommé Françoise de Rouyères sieur de Brignac, Messire Leonard de Corbiac prestre demeurant avec luy, messire Denis Jacquemin curé Densonville en Lorraine, Reverend père Christoforo Saradello de Castione de l'ordre de Sancta Maria da Servy en Lombardie, le Seigneur Hieronymo Bosquetti gentilhomme de Bresse en Italie, le Seigneur Jouan Maria de Ponticy gentilhomme genevois et moi.<sup>1050</sup>

Il explique que ses compagnons et lui se joignent souvent aux marchands vénitiens pour écouter de la musique. Il paraît surtout sensible au mélange des personnes de nationalités différentes embarquées sur ce navire et c'est sans doute la première fois qu'il se trouve dans une situation semblable, il le note :

Il y avoit plusieurs personnes de diverses nations en la nave, sçavoir gentilhommes & marchans Venitiens, Florentins, Lombards, Armeniens, Levantins, Cipriens, Candiots, Marronites, Soriens, Georgiens, Grecs, Mores, Perses & Turcs & deux religieux dont l'un estoit Caldean & l'autre Perse, de sorte qu'estions beaucoup de nations estranges assemblées en ceste nave.<sup>1051</sup>

Son compagnon préféré est cependant :

un religieux Grec natif de Chypre, avec lequel je conferois souvent en la nave pour ce qu'il parloit fort bon italien<sup>1052</sup>.

Ce qui laisse entendre que Jacques de Villamont est capable de soutenir une conversation en italien, sans doute en vénitien.

---

<sup>1050</sup> Villamont, p.102.

<sup>1051</sup> Villamont, p.102.

<sup>1052</sup> Villamont, p.121.



Les voyageurs racontent leurs rencontres. Il est rare qu'ils voyagent seuls, et s'ils le sont à la suite de circonstances particulières, ils essaient de retrouver des compagnons de voyage, pèlerins comme eux. Ils peuvent également se lier au patron du navire sur lequel ils ont pris place. Enfin, il arrive que les marins soient pour eux des compagnons qui transmettent du savoir ou simplement des compagnons d'infortune.

Nicolas de Martoni est à Chypre et ne pense qu'à une chose, rentrer chez lui. Il négocie un passage entre Famagouste et Rhodes avec le patron d'un navire génois qui transporte des pèlerins galiciens et hongrois, espérant retrouver à Rhodes un de ses amis du nom d'Antonaccio, et poursuivre la route avec lui<sup>1053</sup>.

Le patron du navire sur lequel ils sont embarqués est un personnage important pour les voyageurs, la preuve en est que la grande majorité d'entre eux en parle.

Antoine Regnaut a affaire à un patron grec nommé Thomas qui demande aux pèlerins, avant le départ, de porter une croix de Jérusalem de couleur rouge sur leurs vêtements.<sup>1054</sup>

En pèlerin cultivé et soucieux de transmettre son savoir, il explique que le port de cette croix rouge a été instauré lors de la première croisade prêchée par le pape Urbain II (1088-1099) lors du concile de Clermont. En effet, dans le prolongement des souhaits du pape Grégoire VII (1073-1085), Eudes de Chatillon, Urbain II, avec l'appui de Pierre l'Hermitte qui revient de Terre sainte, prêche la croisade le 27 novembre 1095. Avant de se

---

<sup>1053</sup> Martoni, p.638.

<sup>1054</sup> Regnaut, p.16.

séparer, chacun prend la croix, c'est-à-dire fixe sur ses vêtements deux bandes de tissus rouge figurant une croix pour marquer son engagement à aller délivrer le tombeau du Christ. Cette croix donnera les noms de croisade et de croisés.<sup>1055</sup>

Peu de temps après le départ de Venise du navire sur lequel est embarqué Antoine Regnaut, la tempête se lève, et le patron du navire, Thomas, incite les pèlerins à prier pour échapper au danger. Le voyageur fait état de conversations avec le capitaine du navire qui raconte l'histoire des lieux qu'ils visitent, ainsi, le capitaine et ses officiers expliquent aux pèlerins la conquête ratée de l'île de Corfou par les Turcs. En effet, l'armée ottomane conduite par Barberousse débarque le 25 août et repart le 15 septembre, après avoir pillé tous les pays à l'exception de la forteresse de Corfou où se sont réfugiés les vénitiens de l'île et une grande partie des habitants. Les officiers du navire transmettent leurs connaissances à leurs passagers qui les partagent avec leurs lecteurs.

Le patron du navire vénitien de pèlerins est un homme respecté, les auteurs le disent tel Jacques de Villamont : *estoit patron un gentilhomme Venitien appelé Candido de Barbary, duquel nous receusmes toutes courtoisies & bon traictement.*<sup>1056</sup> D'autres navires, qui ne bénéficient pas d'un environnement législatif comme celui de la république de Venise, ont des patrons quelques fois moins scrupuleux, qui cherchent à s'enrichir rapidement tant le métier est risqué. Jacques de Villamont le note. Il part d'Alexandrie pour le voyage de retour, embarqué sur un navire

---

<sup>1055</sup> Pierre Norma, *Histoire des croisades*, Paris, Hachette, 2002, p.24.

<sup>1056</sup> Villamont, p.103.

dont le patron, *avare & inhumain*, est Grec et il explique que les Grecs constituent une

nation qui nous a le plus en haine plus que les Turcs et les Barbares, aimant mieux donner leurs filles en servitude aux Turcs qu'en mariage aux Catholiques<sup>1057</sup>.

Lors de son retour vers Venise, Jacques de Villamont est embarqué sur un navire commandé par un patron grec. Une forte tempête se lève, qui dure plusieurs jours, le navire est en fuite et lorsque la vigie finit par voir une terre, le peu *experimenté* patron et *l'ignorant*<sup>1058</sup> pilote ne savent pas de quelles côtes il s'agit. Cela étant, essuyer une tempête au vent d'une côte peut être dangereux, avec le risque que le navire se brise sur les rochers, aussi le patron fait-il préparer une annexe pour pouvoir se sauver si nécessaire. Les passagers qui le voient faire sont encore plus terrorisés et n'éprouvent aucune admiration pour un patron qui les aurait laissé se noyer.

Le marin est souvent celui qui permet de nommer, les voyageurs les citent :

Et cuydoye passer entre ceulx deux royaumes (Sicile et Calabre) par un pas, lequel nomment les mariniers Bouque deffar.<sup>1059</sup>

Le voyageur apprend à nommer grâce aux marins du bord, et il partage ses nouvelles connaissances avec ses lecteurs.

Nompar de Caumont nous raconte les superstitions de ces marins qui tentent d'expliquer le temps calme qui les empêche de naviguer. L'un dit : *il doyt avoir quelque mauvaise chose qui nous garde de aller notre voye* ; l'avis d'un autre est donné : *attant come*

---

<sup>1057</sup> Villamont, p.294.

<sup>1058</sup> Villamont, p.295.

<sup>1059</sup> Caumont, p.99.

*celle femme qui est en le nef, soit allotgée si près du tymon qui est guovern de le nef, nous ne pourrons aller avant.*<sup>1060</sup> Les marins sont superstitieux.

Henri de Beauvau note également que les marins sont superstitieux, lorsqu'une tempête met à mal le navire sur lequel il voyage, il constate :

Les Mariniers ayant quasi perdu le courage n'avoient autre recours qu'aux prières et attribuoient la cause de ce grand danger à ce que nous estions partis un jour si venerable, dedié à S. Nicolas, Patron des Mariniers.<sup>1061</sup>

Georges Lengherand parle des galériens qui, aux escales, vendent des marchandises entreposées sous les bancs de rames : à l'escale de Corfou :

La plupart des galliotz de nostre gallée misrent avant leurs marchandises audit lieu.<sup>1062</sup>

La même scène se reproduit à Modon :

Les gallitz de nostre navire estaplèrent leurs marchandises pour vendre audit Modon comme ilz avoyent fait à Corfou.<sup>1063</sup>

Jacques de Villamont raconte qu'à l'arrivée du navire au port de Famagouste, à Chypre occupé par la Turquie depuis 1571, les Turcs montent à bord, accueillis par le patron avec qui ils traitent les problèmes administratifs ; ils en profitent cependant pour

---

<sup>1060</sup> Caumont, p.122.

<sup>1061</sup> Beauvau, p.29.

<sup>1062</sup> Lengherand, p.96.

<sup>1063</sup> Lengherand, p.99.

acheter des miroirs et autres marchandises aux marins du bord<sup>1064</sup>.

Louis Balourdet utilise fréquemment la comparaison par souci de bien se faire comprendre, montrant que tout ce qu'il décrit est nouveau pour lui, et donc, pense-t-il pour ses lecteurs. Il compare les marins du navire à des artisans :

J'ai remarqué que les mariniers sont du tout contraires aux autres artisans en mode et façon de vivre. Car quand les laboureurs, vigneron et autres ont beau temps, ils travaillent fort, et quand le temps est fascheux et non propre à travailler, ils se reposent. Au contraire, les mariniers quand le temps est mauvais ou contraire, c'est lors qu'ils travaillent le plus, ils dorment bien peu [...] Mais quand le temps et le vent est propre, ils font bonne chere et ne travaillent aucunement.<sup>1065</sup>

Sa découverte des autres, en l'occurrence, des marins du bord est traduite en termes de comparaisons facilement accessibles à ses lecteurs virtuels, qui sont donc des personnes de la campagne, sachant lire et pour qui la comparaison avec la vie monastique a du sens. Il construit son récit pour un lecteur prêtre d'une paroisse rurale ou moine dans un monastère propriétaire de terres agricoles.

Le voyageur et ses compagnons font la connaissance aux escales de personnes qui les hébergent.

---

<sup>1064</sup> Villamont, p.125.

<sup>1065</sup> Balourdet, p.27.

### 3-1-2-2- Les hôtes de rencontre

Le voyage de retour de Nicolas de Martoni est chaotique : de Rhodes, il se rend dans les Cyclades puis remonte vers Corinthe pour se mettre à l'abri des pirates catalans, qu'il rencontre plusieurs fois et des navires turcs qui s'attaquent à tous les navires qui passent. Chaque fois, lui et ses compagnons doivent trouver un navire qui les rapprochent de leur but et c'est un cabotage, de navire à navire. Aux escales forcées, comme à Patras, les pèlerins sont recueillis par des hommes hospitaliers. Le navire de Nicolas de Martoni est devant Lépante lorsque, très soudainement, se lève une tempête qui les oblige à trouver un abri à Patras où il sont accueillis par l'archevêque de Patras qui les loge et les nourrit<sup>1066</sup>. Plus tard, une autre tempête les jette sur les côtes de Préveza ; ils sont recueillis par les habitants de la place fortifiée qui appartient aux Vénitiens<sup>1067</sup>.

S'il nomme les personnes rencontrées, il donne uniquement le nom du maître des lieux, quelques fois se contente de ne donner que sa fonction. Il en dit rarement plus sur tous ces personnages généreux et accueillants auprès desquels il trouve cependant un grand réconfort.

Ogier d'Anglure, dont le navire a été jeté sur les côtes de Chypre par la tempête est contraint d'y rester quelques temps, il visite l'île et se rend à Nicosie, la capitale de ce royaume où il est reçu par le roi, Jacques 1<sup>er</sup> de Lusignan. Voici ce qu'il en dit :

Le roy de Chippre estoit assès bel homme et enlangagiez  
assès bon françois ; sy fist moult grant chiere, et  
demonstra grant signe d'amour aux pelerins. [...] Au

---

<sup>1066</sup> Martoni, p.661.

<sup>1067</sup> Martoni, p.665.

surplus le roy nous fist tres bonne chiere, et nous envoya de ses plus beaux courciers pour aller a sa court devers luy. Et quant nous fusmes tous venus devers luy, il nous receut moult grandement a lie chere, et quant il ot une piece parlé a nous il manda a la royne qu'elle venist en sale. Adont vint la royne en la sale moult noblement et gracieusement acompagnée, c'est assavoir de quatre de ses filz et de cinq de ses filles, de chevaliers, de seigneurs et de dames et de damoiselles, et nous salua tous moult gracieusement. La royne de Chippre estoit adont moult honorablement parée, et avoit ung moult noble et riche chappel d'or, de pierres et de perles sur son chief...<sup>1068</sup>

La description continue pour évoquer les princes et les princesses. L'auteur consacre plusieurs pages à la réception que leur a réservé le roi de Chypre.

De Chypre, Ogier d'Anglure s'embarque sur un navire génois qui rencontre des vents contraires dans le golfe d'Athalie, les obligeant à prendre port à

Chastel Rouge, lequel est ou plus haut d'une petite isle qui est près de la Turquie a demye lieue. Et est celle isle et ledit Chastel Rouge de la seigneurie de Rodes.<sup>1069</sup>

Ils sont reçus par le châtelain du lieu :

Illec audit Chastel Rouge nous fist le chastellain, qui est ung des freres de Rodes, tresbonne chere ; illec nous refreschismes de pain et de vin qui nous fist grant confort.<sup>1070</sup>

---

<sup>1068</sup> Anglure, p.86.

<sup>1069</sup> Anglure, p.89.

<sup>1070</sup> Anglure, p.90.

Les pèlerins ont l'occasion de rencontrer beaucoup de monde au cours de leur voyage, essentiellement des membres des ordres religieux, dont les Hospitaliers.

Cet ordre fut créé en 1113 pour venir en aide aux chrétiens résidant dans le royaume latin de Jérusalem. Les chevaliers Hospitaliers faisaient vœux de chasteté, d'obéissance et de pauvreté. Ils n'adoptèrent la vocation militaire que vers 1140, sans toutefois perdre leur rôle hospitalier. Cependant, la chute de Jérusalem en 1187 força les chevaliers de Saint-Jean à se retirer à Margat, en Phénicie, puis à Saint-Jean-d'Acre. Après la prise de Saint-Jean-d'Acre, ils passèrent dans l'île de Chypre en 1291, puis, à Rhodes dont ils s'étaient emparés, en 1309. En 1522, après le siège de Rhodes par Süleyman II, les chevaliers, furent contraints de capituler. En 1530, les chevaliers allèrent s'installer sur l'île de Malte que l'empereur Charles Quint leur avait donnée en fief de son royaume des Deux-Siciles. En 1565, les chevaliers durent faire face à un grand siège de l'île par les Turcs Ottomans, qu'ils repoussèrent après des mois de lutte acharnée. L'ordre fut alors fêté dans toute l'Europe en tant que sauveur de la Chrétienté. Plus tard, les chevaliers de Malte s'illustrèrent à nouveau à la victoire de Lépante en 1571. En 1798, l'ordre capitula devant Napoléon Bonaparte qui confisqua tous ses biens. Les chevaliers durent alors quitter l'île de Malte.

Les Hospitaliers sont cités par les voyageurs, le corpus choisi permet de suivre l'histoire méditerranéenne de ce grand ordre.

Nompar de Caumont, qui fait escale à Rhodes, quelques années après Ogier d'Anglure, évoque, lui aussi, les chevaliers :

demeurent grant nombre de chevaliers qui toux temps mayntiennent le guerre contre les Sarrzins pour mer et pour terre que, me semble, font aussi bien comme les



autres crestiens qui font la guerre entre eux mesmes, et ont plus le cier à destruire l'un l'autre, qu'aller contre les mescréans de le foy Nostre Seigneur<sup>1071</sup>.

Il se lie d'amitié avec un des chevaliers qui décide de l'accompagner à Jérusalem. Dans la phrase précédente, Nompar de Caumont, au détour de son récit, livre une réflexion personnelle, *me semble*, en condamnant toutes les guerres, autres que les guerres saintes. Il n'hésite pas à intervenir dans son récit très structuré.

Après son séjour de moins d'un mois en Terre sainte, Nompar de Caumont rembarque dans le même navire, il fait escale à Chypre où il est reçu par le roi de Chypre, dont, curieusement, il parle peu et qu'il ne nomme pas. Il écrit :

La cité de Nicosie où le roy estoit ; pour lequel j'eue mot grant chere et feste [...]. Ores quant j'eue demouré avec ledit roy deux ho trois jours, je m'en retornay [...]<sup>1072</sup>.

On ne sait rien de plus sur ces quelques jours passés à la cour du roi Jean II de Lusignan.

Ensuite, il y a les autres.

3-1-2-3- Divers autres.

Nicolas de Nicolay parle de ceux que l'on nomme les renégats :

La plus part de ceux que l'on appelle Turcs en Alger, soyent de la maison du Roy, ou des galleres, sont Chrétiens reniez et Mahumetizez de toutes nations. Mais sur tous force Espagnols, Italiens et Provençaux des isles et costes de la mer Mediterranée, tous addonnez à

---

<sup>1071</sup> Caumont, p.44.

<sup>1072</sup> Caumont, p.77-78.

paillardise, Sodomie, larrecins et tous autres vices detestables ne vivans que de courses, rapines et pilleries qu'ils font sur la mer, et isles circonvoisines : et avec leur art piraterie, amènent journellement en Alger un nombre incroyable de pauvres Chrestiens, qu'ils vendent aux Maures et autres marchans Barbares pour esclaves.<sup>1073</sup>

Si l'on met de côté les accusations de sodomie et de paillardise qui reprennent les condamnations que prononçaient les tribunaux de l'inquisition au retour des captifs en terre chrétienne plus que l'observation de Nicolas de Nicolay resté trop peu de temps à Alger, le reste du discours relève d'une connaissance partagée. Son opinion apparaît dans la reprise de ces accusations. Cependant, quelques jours plus tard, accostant à Bône, l'ambassadeur envoie saluer

le Caddy qui tient la ville à grand tribut sous le Roy d'Alger. Ce Caddy estoit Chrétien renié et toutefois se montra assez courtois et libéral en nostre endroit<sup>1074</sup>.

Cette rencontre lui permet donc de nuancer son jugement.

En revanche, Nicolas de Nicolay semble fasciné par l'île de Chio et par ses habitants. Il y reste pourtant également peu de temps, du 10 au 13 septembre, mais consacre huit pages à Chio.

Les habitans sont fort doux et courtois aux estrangers et d'adonnent volontiers à la musique et à toutes autres choses vertueuses et honnestes. Quant aux femmes et aux filles, je ne pense point, sans nulles autres offenser, qu'en toutes les parties d'Orient s'en puissent trouver de

---

<sup>1073</sup> Nicolay, p.18.

<sup>1074</sup> Nicolay, p.23.

plus accomplies en beauté, bonne grace et amoureuse courtoisie<sup>1075</sup>.

Suit une description très détaillée des vêtements des femmes. Il joint à sa description, des dessins représentant une femme et une jeune fille de Chio.

Lorsqu'il décrit la ville il dit :

La cité de Chio est habitée de Grecs et Genevois et quantité de Juifz, qui toutes fois ont une rue à part pour leur demeure et à fin qu'ilz soyent congneuz entre les autres, sont contraints de porter pour enseigne, un grand bonnet à arbaleste, de couleur jaune<sup>1076</sup>.

Ainsi le voyageur est-il sensible aux personnes de rencontre mais note les différences de la langue, de coutumes des « étrangers » à sa culture et à sa religion, sans se douter que l'étranger c'est lui.

### 3-1-3- Des différences

#### 3-1-3-1- les langues

Au départ de Venise, la coutume veut qu'avant de prendre la mer, les pèlerins se confessent et communient, pour éviter de mourir en état de péché et donc pour s'assurer de la vie éternelle en cas d'accident durant la traversée. Georges Lengherand et ses compagnons sont à la recherche d'un confesseur *sachans la langhe franchose*.

Trouvâmes un religieux natif de Flandres qui aultrefois avoit bien sceu parler franchois ; mais il y avoit sy longtemps qu'il l'avoit presque tout oublié. Et à ceste cause nous retirâmes ausdits Augustins où en

---

<sup>1075</sup> Nicolay, p.51.

<sup>1076</sup> Nicolay, p.52.

touvâmes un qui compétement parloit nostre langhe  
et se disoit de la Rochielle<sup>1077</sup>.

Il arrive qu'en cours de route, les pratiques religieuses se heurtent au problème de langue. Georges Lengherand et ses compagnons vont entendre la messe lors d'une escale à Zadar :

Et ce propre jour entre autres messes oymes un prêtre qui dit messe en langage esclavon<sup>1078</sup> ; et nous fut dit que saint Géromme composa les messes qui pour le présent se disent en ce langage.<sup>1079</sup>

En général, les pèlerins se regroupent par nationalité, c'est-à-dire par langue parlée. Louis de Rochechouart raconte qu'à leur arrivée à Rhodes, ils sont accueillis par les frères, *chacun selon sa langue*.<sup>1080</sup>

Il faut dire que dans les ports, marins et marchands de différentes nationalités se côtoient. Antoine Regnaut raconte que ce qu'il sait et rapporte sur le port de Tripoli de Syrie lui a été expliqué par *les marchans Venitiens, Genevois et Ragouzois qui font leur trafic audit lieu*.<sup>1081</sup> Un peu plus loin, il parle de *marchans Chretiens, Grecs et Juifs*.

Greffin Affagart, au long de sa navigation, fait des descriptions des lieux très précises et, quelques fois, évoque la langue des personnes qu'il rencontre, par exemple à Poresc, en Istrie, restée sous la domination vénitienne jusqu'à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle :

---

<sup>1077</sup> Lengherand, p.42.

<sup>1078</sup> slave

<sup>1079</sup> Lengherand, p.88.

<sup>1080</sup> Rochechoourt, p.235.

<sup>1081</sup> Regnaut, p.29.

Le pays est soubz la seigneurie des Vénissiens et parlent encore l'italian, mais desja bien obscur, car ilz approchent de la Grèce.<sup>1082</sup>

En fait, la plupart des habitants de l'Istrie parlent, à cette époque, l'italien et l'istro-roumain, langue romane ou dialecte roumain, qui n'a aucun lien avec le Grec. La notation est cependant intéressante, car elle dénote une attention aux personnes rencontrées, le voyageur a pris la peine d'écouter les habitants de sa première escale et la langue parlée est un élément de sa description du pays. Plus tard, séjournant dans l'île de Zante, sous domination vénitienne, *peuplée de chrestiens, Grecs et Juifs*, il assiste à une scène dont les antagonistes sont des personnes de différentes communautés, qui se termine par des cris dans la rue. Ces cris sont en italien, *Fore, Maria, fore*, une des langues usuelles de Zante.

Cependant, arrivés à Jaffa, et sans doute pour mieux accomplir les démarches officielles, les pèlerins font appel à un interprète :

Le patron, ainsi qu'est de coutume, envoya hastivement le truchement de la gallere avecques son escripvain à terre chaerchar ung messaiger pour envoyer en Hiérusalem porter lettres au Révérend Père gardien des Frères Myneurs du mont de Sion<sup>1083</sup>.

Ils ont besoin de traducteurs pour faire les démarches auprès des autorités locales avant de pouvoir débarquer.

Georges Lengherand indique qu'au retour de la Terre sainte, ils embarquent

---

<sup>1082</sup> Affagart, p.29.

<sup>1083</sup> Affagart, p.41.

Après avoir payé par chascun de nous pélerins plusieurs courtoisies tant au grand trucheman comme à ses commis<sup>1084</sup>.

Jacques de Villemont en parle également

(le patron de la nave) nous bailleroit de sa fregatte un Dragoman ou truchement pour nous conduire parce qu'il s'en trouvoit en ceste fregatte qui parloient Italien, Grec, Moresque, Arabesque & turquesque

Il ajoute

Il se trouve peu de Chrestiens en levant qui ne parle pour le moins Grec, Moresque, Turquesque & un peu d'Italien<sup>1085</sup>.

Les marchands installés au Levant doivent pouvoir se faire comprendre et négocier en plusieurs langues.

Entre Tripoli et Alexandrie, Jacques de Villamont embarque sur un navire Turc, tout chargé de *Mores, Turcs & Egyptiens* pendant le ramadan. Il ne comprend pas ce jeûne tandis que les musulmans lui reprochent de boire du vin. L'entente entre les deux groupes est très difficile, les insultes et les menaces pleuvent et Jacques de Villamont est très inquiet. Il rencontre un renégat à qui il demande de parler en sa faveur aux autres passagers du navire tandis qu'il apprend quelques mots en arabe :

Je respondois ces paroles en langue Moresque quand ils me disoient quelque vilanie, Franchy Turquy gar-dach, qui signifient que les François & Turcs sont freres<sup>1086</sup>.

Cela montre bien que ne pas comprendre la langue risque de provoquer des quiproquos. On ne comprend pas ces étrangers qui ne nous comprennent pas.

---

<sup>1084</sup> Lengherand, p.182.

<sup>1085</sup> Villamont, p.128.

<sup>1086</sup> Villamont, p.262.

Jean Palerne, en 1581, est attentifs aux langues et aux coutumes. C'est ainsi qu'il note lors de son escale à Chio :

Les habitans vont vestus à la Genevoise (j'entend les Chrétiens francs, par ce que la Seigneurie de Genes l'a longtemps possedée et parlent encore la plupart italien, mais il est corrompu, outre le Grec vulgaire, dont ils s'aident le plus car toutes ces isles de l'Archipelague dependent de la Grece<sup>1087</sup>.

Il est intéressant de noter que si les habitants de Chio ont gardé leurs coutumes et leur langue d'origine, comme la plupart des minorités dans un autre pays que le leur, ils semblent devoir inexorablement recourir à la langue officielle, le Grec.

Il fait la même remarque à propos des habitants *francs* de Pera, quartier de Constantinople :

La ville de Pera souloit être separée en trois quartiers, en l'un desquels habitoyent les Francs, les Grecs qui s'appellent Romecos en l'autre et les Turcs au troisieme mais tout est maintenant meslé. Quant aux Perots Francs qui sont issus des Genevoys, ils vivent à la Franque et suivent l'Eglise Romaine, bien que la plupart s'aydent plus du langage Grec que de l'Italien<sup>1088</sup>.

Constantinople a été prise en 1453, plus d'un siècle avant le voyage de Jean Palerne, par les Turcs, mettant fin à l'Empire d'Orient. Beaucoup de Grecs byzantins sont alors partis en Italie emmenant avec eux leurs cultures et leurs connaissances, mais certains sont restés à qui le sultan Mehmet II accorde un statut de communauté minoritaire avec liberté de culte et ils habitent un des quartiers de Péra. Dans ceux que Jean Palerne appelle les

---

<sup>1087</sup> Palerne, p.355.

<sup>1088</sup> Palerne, p.423.

Perots Francs, il y a des Italiens des quatre républiques maritimes d'Italie : Pise, Amalfi, Gènes et Venise, mais il y a également des marchands de toute la Méditerranée ; un voyageur, aujourd'hui, parlerait de quartier européen. Et tous sont bien obligés de parler une langue commune.

Si Jean Palerne semble regretter le recul de l'italien par rapport au grec, il porte un jugement très négatif sur la langue parlée à Raguse aujourd'hui Dubrovnik.

La république de Raguse est célèbre car elle est le premier état européen à avoir aboli l'esclavage en 1416 et ne se livre donc plus, à partir de cette date aux courses des pirates qui écument la Méditerranée à la recherche d'esclaves.

Parlant des *Ragusois*, il indique :

Leur commun idiome est l'Esclavon, le plus fascheux de toutes les autres langues pour lequel ils ont un alphabet et caracteres à part duquel aussi se servent les Serviens, Bossenois, Bulgariens, Busiens, Bohemiens aucuns Pollaques et Moscovites. Toutefois la plupart des Ragusois s'aident aussi d'un italien corrompu.<sup>1089</sup>

En résumé, il décrit une langue slave avec sa graphie particulière. S'il la trouve fâcheuse, c'est qu'il n'arrive pas à la déchiffrer et à la comprendre.

Il est tellement intéressé par cette découverte des langues qu'il n'hésite pas à annexer à son récit un *Petit Dictionnaire* qui donne l'équivalent des mots en français, italien, grec vulgaire, turcs, moresque et esclavon. Par exemple, il affirme que le mot *galère* se dit *gallera* en italien, *catergo* en grec vulgaire et *caterga* en turc ou que le mot *Dieu* se dit *Dio* en italien, *Theos* en grec vulgaire, *Alla*

---

<sup>1089</sup> Palerne, p.518.



en Turc. Il y a peu de mots correspondants en Moresque et en esclavon. Son dictionnaire s'agrément d'une toute petite liste d'*injures des Turcs aux Chrétiens* et d'*injures des Mores*, ces étrangers.

Pour Marie-Christine Gomez-Géraud<sup>1090</sup>, relever des mots étrangers à sa langue montre une perception de l'autre. Le voyageur peut vouloir donner une authenticité à son récit, mais il montre également une attention à un fait de langue qui le fait réfléchir à l'autre, à l'étranger.

### 3-1-3-2- les « étrangers »

Les étrangers sont d'abord les voyageurs, Usama Ibn Munqidh<sup>1091</sup> qui les rencontre lors de ses voyages, n'a que mépris pour eux.

Il est bien entendu que les voyageurs écrivains du corpus sont des étrangers tout le temps de leur voyage ; cependant, dans leurs écrits, ils regardent comme étrangers les personnes différentes d'eux, en particulier par la religion. Le voyage à Jérusalem est considéré comme une sorte de réappropriation des lieux où est né la christianisme. Même si les pèlerins se regroupent par origine, les étrangers, pour eux, sont d'abord ceux qui ne partagent pas leur religion.

Il y a, en fait deux façons de présenter des hommes nouveaux par leur fonction ou leur religion. La première consiste à présenter une fonction nouvelle, au voyageur et au lecteur, par une fonction analogue connue ; par exemple, Jean de Joinville, parlant des

---

<sup>1090</sup> Marie-Christine Gomez-Giraud, *Écrire le voyage au XVI<sup>e</sup> siècle en France*, Paris, PUF, 2000.

<sup>1091</sup> Michel Kaplan, *La relation entre le monde arabo-musulman et le monde latin, milieu 10<sup>e</sup> – milieu 13<sup>e</sup>*, Paris, Bréal, 2000, p.16.

*imans* qui accompagnent le sultan les nomme des *evesques*<sup>1092</sup> et explique que le *calife* de Bagdad est l'*apostole* des Sarrazins<sup>1093</sup>. Ces mots véhiculent un savoir et permettent au lecteur de comprendre immédiatement, les fonctions occupées par les hommes ainsi désignés, puisqu'ils correspondent à des notions relevant de leur culture.

Pour expliquer ce qu'est un *caïd*, Nicolas de Nicolay met, entre parenthèses, une fonction analogue.

Le Caith (qui est leur grand Prestre)<sup>1094</sup>

Jean Palerne utilise la comparaison pour expliquer les fonctions du *moufti* :

il est chef tant de leur loy que de la justice, et tenu en leur Eglise, comme le Pape entre les Latins et en la justice, comme un Chancelier en France.<sup>1095</sup>

Ce qui lui permet de bien se faire comprendre sans trop simplifier son propos.

L'autre possibilité est de nommer précisément en expliquant le contenu de ces mots.

C'est ce que fait Greffin Affagart qui prend grand soin d'expliquer ce que sont les *janissaires* :

Les genithsaires sont presque tous chrétiens regniez<sup>1096</sup> d'Esclavonnie, de Albanye et de toute la Grèce que le Turc prent petitz enffans et les faict instruyre en sa loy et puy les faict exercer en armes et sont ses serviteurs,

---

<sup>1092</sup> Joinville, p.172.

<sup>1093</sup> Joinville, p.290. Le pape des Sarrazins.

<sup>1094</sup> Nicolay, p.16.

<sup>1095</sup> Palerne, p.416.

<sup>1096</sup> renégats

en leur donnant bons gaiges, et selon qu'il les trouve bons et fidèles, il les eslève en dignitez et offices pour toute leur vye. Il est à noter que le moindre de ses genithsaires a si grande auctorité que avecques une verge il chassera cent turcs ou mores devant luy sans se oser deffendre, et, pour ce, qui veult aller seurement par le pays de Turquye, il convient qu'il ayt ung genithsaire<sup>1097</sup>.

Louis Balourdet utilise ce procédé :

Le Janissaires qui sont comme Sergents et hommes gagez pour aller en guerre et pour conserver les lois.<sup>1098</sup> même s'il passe sous silence l'origine de ces *janissaires*.

Arrivant en Egypte, Georges Lengherand décrit sa situation politique et parle des *Mamelouks* qui règnent sur l'Égypte (1250-1517) et qui étaient à l'origine des esclaves armés.

Pour parler des Mamelus, ce sont crestiens renyez, et ont telle auctorité par toute la terre Sarrasine qu'ils sont seigneurs et ont tout le gouvernement des places, de la police et justice ; et les Mores ou Sarrasins naturelz, quelque riches ou sages qu'ilz soyent, n'ont administracion de rien que de leur marchandise.<sup>1099</sup>

Ce que note surtout Georges Lengherand ici, c'est le fait que le pouvoir est maintenant détenu, en Egypte par des descendants de Chrétiens.

Ainsi l'écrivain voyageur, toujours soucieux de se faire comprendre utilise-t-il un peu de pédagogie dans ses propos. Il

---

<sup>1097</sup> Affagart, p.55.

<sup>1098</sup> Balourdet, p.44.

<sup>1099</sup> Lengherand, p.180.

fait état de ces découvertes en matière de différences de coutumes.

Les autres, Maures, Arabes ou Turcs sont des étrangers pour les voyageurs, ils le sont moins pour les marins et les marchands car ils partagent des lieux et des activités. Ainsi Georges Lengherand, alors qu'il patiente sur son navire à Jaffa dans l'attente de sauf-conduits délivrés par les autorités pour débarquer, note la scène suivante :

Durant ces longtainetez les Mores bailloient vivres pour argent aux galliots des deux gallées qui après les vendoyent aux pellerins. Et aussy durant ce temps, plusieurs marchans Mores se trouvèrent en nostre gallée, veirent les marchandises y estans pour chascun y faire son prouffit.<sup>1100</sup>

En fait, le temps de navigation n'est pas un temps propice aux rencontres, seule les escales en Orient permettent de voir sinon de rencontrer des « étrangers ». La visite à Jérusalem est si bien organisée et encadrée, tellement centrée sur la visite des lieux saints que les pèlerins n'ont pas l'occasion de rencontrer les autres. Ils sont partis avec des idées préconçues sur les Arabes et les Turcs assimilés à des pirates qui n'ont d'autre volonté de les réduire en esclavage ; dès l'arrivée, ils sont confortés dans leurs opinions par les demandes d'argents qui leur sont faites par tous. En tout état de cause, la doctrine de l'Eglise qui fait des musulmans des infidèles dangereux, les incite à se tenir éloignés d'eux. Rares donc sont ceux qui osent vaincre l'animosité primaire qui empêche toute rencontre. Jean-Paul Bonnin rapporte que le franciscain français Michel Nau fut invité par un Turc lors

---

<sup>1100</sup> Lengherand, p.112.

de son pèlerinage en 1674, à boire du café<sup>1101</sup>, boisson encore peu connue puisqu'elle fut introduite en France en 1641. Le corpus donne peu d'exemple de ces rencontres.

### 3-1-3-3- les coutumes

Pendant son escale à Corfou, Antoine Regnaut rencontre les habitants de l'île :

Les habitants de cette isle de Corfou sont Chrétiens Grecs belles gens, humbles en leurs habits, tributaires aux Venitiens. [...] avec plusieurs d'iceux avons beu et mangé.<sup>1102</sup>

La description des coutumes et des usages continue, sans doute parce que l'auteur a passé du temps avec ses hôtes, qu'il a été curieux de les comprendre et qu'il souhaite partager sa découverte.

Georges Lengherand observe qu'à Rhodes *se sonnent les heures comme en nostre pays*<sup>1103</sup>, ce qu'il n'a plus entendu depuis son passage en Savoie et qui le réjouit. Par ailleurs, il observe que, sur le port de Rhodes *y a beaucoup de belles femmes et fort gentes en leurs habillemens, et sont femmes de très beau teint ; et tiens qu'il en y a largement qui vendent amour en détail.*<sup>1104</sup>

Jacques de Villemont évoque les pratiques religieuses :

Le dimanche matin quatorziesme May, je retournai en terre pour ouir la Sainte Liturgie (que les Latins appellent Messe) celebree par un Prestre Grec, à raison

---

<sup>1101</sup> Jean-Paul Bonnin, « Les pèlerins de Jérusalem dans les villes musulmanes. Du rejet systématique à la difficile séduction », *Hypothèses*, 2003/1, p.94.

<sup>1102</sup> Regnaut, p.20.

<sup>1103</sup> Lengherand, p.105.

<sup>1104</sup> Lengherand, p.105.

qu'il ne s'en trouvoit de Latins : Laquelle estant finie je rencontraï les Turcs qui alloient à leur mosquee qui est deux fois aussi grande que l'Eglise des Chrétiens & bastie d'une mesme façon : Mais nul Chrétien est si hardi d'entrer dedans, s'il ne veut estre bruslé et renier Jesus-Chris<sup>1105</sup>

L'arrivée à Jaffa est un grand moment, c'est la fin de la navigation et le début du pèlerinage proprement dit ; cependant, il peut s'écouler un long moment entre l'arrivée au port et le débarquement. Le navire sur lequel se trouve Georges Lengherand arrive au port de Jaffa le 29 juillet mais le débarquement ne s'effectue que le 8 août. Il note :

Séjournâmes encore ces jours sur ladite galée attendant les dits saulf conduis. Et la cause du long séjour sans descendre estoit comme nous fut dit pour ce que les seigneurs ayans puissance du souldan de baillier les dits saulf conduitz estoient empeschiez à festoyer [...] mais durant ces longtainetez les Mores bailloient vivres pour argent aux galliotz des deux gallées qui après les vendoyent aux pellerins. Et aussi durant ce temps plusieurs marchans Mores se trouvèrent en nostre gallée, veirent les marchandises y estans pour chascun y faire son prouffit.<sup>1106</sup>

Georges Lengherand donne à voir la scène des pèlerins impatients de débarquer et qui n'ont rien d'autre à faire qu'observer ce qui se passe autour d'eux, en particulier les trafics commerciaux entre

---

<sup>1105</sup> Villamont, p.125.

<sup>1106</sup> Lengherand, p.112.

les autochtones et les marins du bord, passages obligés parce que, seuls, ils peuvent parler et se comprendre. On a sans doute là un exemple de la lingua franca parlée dans les ports de Méditerranée, mais Georges Lengherand n'en dit rien.

Henry de Beauvau voyage avec le baron de Salignac, qui va prendre son poste d'Ambassadeur pour le Roy de France vers le grand Seigneur à Constantinople, puis de Constantinople à Jaffa avec monsieur de Trèves, l'ambassadeur précédemment en poste. Leur navire est attendu à Jaffa, où les honneurs lui sont rendus :

les Mores nous tirèrent deux petites pieces sans balles en signe d'amitié estans premierement advertis de l'arrivée de Monsieur de Treves par le Bacha de Gaza qui leur avoit donné charge de nous faire toutes sortes de caresses, a quoy ils ne manquerent point. Car aussi tost que nous eusmes mis pied a terre, nous fusmes conduicts en une Grotte, ny ayant point d'autre logement, ou nous furent apportez poules, melons, abricots, raisins et autres rafraichissements, a l'usage du pays.<sup>1107</sup>

Si le voyage en mer est une découverte pour le voyageur, il constitue un spectacle permettant la connaissance, le plaisir et l'écrivain n'hésite pas à raconter quelques scènes qui l'ont particulièrement intéressé.

---

<sup>1107</sup> Beauvau, p.104.

## 3-2- Un spectacle

### 3-2-1- Permettant la connaissance

Le voyageur s'est préparé au voyage en accumulant des connaissances théoriques y compris géographiques et il confronte ces acquis à la réalité et dès lors, c'est son opinion qui prévaut. Jacques de Villamont décrit en précisant : *voilà ce que j'ai peu comprendre*<sup>1108</sup>.

La plupart des auteurs s'embarquent à Venise, une ville qui ne les laisse jamais indifférents. *Venise miracle du monde*<sup>1109</sup> est la première phrase du récit de Henri de Beauvau.

#### 3-2-1-1- La ville de Venise

Les voyageurs qui arrivent à Venise, commencent, en attendant leur embarquement, par visiter cette ville et disent leur admiration devant cette ville si différente de ce qu'ils connaissent, remplie de monuments et de merveilles, témoignage d'un passé et d'un présent glorieux. Cette étape constitue une sorte d'entrée dans un monde nouveau et la majorité d'entre eux lui consacrent plusieurs pages de description. Ils parlent des églises dans lesquelles, comme tout pèlerin, ils vont prier, des monuments, mais aussi des personnes qu'ils rencontrent, des spectacles dont ils sont témoins.

Venise est le lieu où les menestriers et basteleurs sont plus en estime qu'en autre lieu du monde, parce que les Seigneurs et magnifiques, quand ils se pourmeinent par les places de S. Marc, Realte et ailleurs, ils prennent plaisir a ouyr lesdicts basteleurs, quand ils jouent d'une

---

<sup>1108</sup> Villamont, p.111.

<sup>1109</sup> Beauvau, p.1.



Guiterne, luth ou autre instrument car ils leur annoncent des nouvelles des pays de Turquie, France, Angleterre, Hongrie, Espagne et autres lieux.<sup>1110</sup>

Cette description d'Antoine Regnaut, bourgeois de Paris, comme il l'indique dans la page titre de son livre, raconte ce qu'il a vu et retenu de Venise, lors de son passage en 1549. Cette ville est pour lui un lieu de passage de rencontres de personnes de toutes nationalités, c'est-à-dire que son attraction permet non seulement la circulation d'informations, mais également des échanges culturels, grâce à la réceptivité des dirigeants. S'il le note, c'est qu'à Paris, d'après son expérience, les spectacles de rue de ce type n'arrêtent pas les nobles ni les grands bourgeois. Il note la proximité des *Seigneurs* de Venise et de la musique.

Comme d'autres, Antoine Regnaut raconte la fête solennelle de la mer à Venise le jour de l'ascension, cérémonie qui célèbre les noces de Venise, personnalisé par le Doge embarqué sur sa galère la Bussantore et de la mer.

Greffin Afagart voyage en 1533, à une époque où les pèlerins sont moins nombreux aussitôt après la Réforme qui condamne les pèlerinages. C'est la raison pour laquelle Greffin Affagart écrit son récit, il veut *empêcher les chrétiens de renoncer trop facilement à entreprendre le voyage en Terre Sainte*, écrit dans la préface, J. Chavanon, son éditeur<sup>1111</sup> se basant sur une réflexion de Greffin Affagart :

Depuis que ce meschant paillard Luther a régné avec ses complices et aussi Érasme, lequel en ses Colocques et Enchiridion, a blasmé les voyaiges, plusieurs

---

<sup>1110</sup> Regnaut, p.12.

<sup>1111</sup> Affagart, p.XIII.

chrestiens s'en sont retirés et refroidis et principalement les Flamans et Alemans qui souloient estre les plus dévots à voyager que tous les autres<sup>1112</sup>.

On retrouve chez Erasme<sup>1113</sup>, la condamnation des pèlerinages ; Rabelais s'en fait le porte parole<sup>1114</sup> à travers le personnage de Grandgousier qui parle à un groupe de pèlerins :

Allez-vous-en, pauvres gens, on nom de dieu le créateur, lequel vous soit en guide perpetuelle. Et dorénavant, ne soyez pas faciles à ces ocieux & inutiles voyages. Entretenez vos familles, travaillez chacun en sa vacation, instruez vos enfants & vivez comme vous enseigne le bon apôtre saint Paul. Ce faisant, vous aurez la garde de dieu, des anges, et des saints avecques vous<sup>1115</sup>.

La Réforme entraîne donc une défection, passagère, des pèlerinages.

Cette défection et les exploits du pirate Barberousse nommé Grand Amiral de la flotte ottomane ont conduit Venise à supprimer la galère pèlerine et toute son organisation des voyages vers la Jaffa. Néanmoins, il y a toujours, à Venise, des navires sur lesquels les pèlerins peuvent embarquer comme le note Greffin Affagart :

Ceste année mil cinq cens trente quatre n'y eut point de navire députée speciallement pour porter les pèlerins,

---

<sup>1112</sup> Affagart, p.21.

<sup>1113</sup> Erasme, *Colloques*, T2, éd. V. Develay, Paris, Librairie des Bibliophiles, 1855, p.187.

<sup>1114</sup> Friedrich Wolfzettel, *Le Discours du voyageur*, Paris, PUF, 1996, p.49.

<sup>1115</sup> Rabelais, *Gargantua*, éd. Gérard Dufaux, Paris, Le Livre de poche, 1994, p.399.

mays ung chascun chercha son advantaige le myeux  
qu'il peult aux navires des marchands<sup>1116</sup>.

La République de Venise sait qu'elle ne peut combattre les deux grandes puissances qui, au XVI<sup>ème</sup> siècle, se partagent la Méditerranée, l'Empire ottoman et l'Espagne de Charles Quint et de Philippe II, elle se contente alors de préserver ses capacités commerciales.

Greffin Affagart décrit Venise :

La mer passe par toutes les principales rues de la ville et à chascune rue des deux coustez y a chaussée pour aller par terre ceulx qui veulent aller, et par eaue, pour un double ou un liard, seront tout un instant où leur plaira aller, car on ne voyt autre chose par les rues de Venise que les passagers<sup>1117</sup> avecques leurs barques<sup>1118</sup>.

Sa description de Venise est fournie et minutieuse, il a eu la curiosité de bien visiter la ville.

Un autre observateur attentif des coutumes et des activités est Pierre Barbatre. Le navire de pèlerins qui part de Venise en 1480, La Contarina, emmène quatre voyageurs qui vont écrire le récit de leur voyage. Trois de ces récits sont édités, celui de Sancto Brascha publié à Milan en 1481, celui de Félix Fabri, retenu dans le corpus et le récit d'un anonyme publié en 1517. Le quatrième voyageur se nomme Pierre Barbatre, curé de Vernon, son récit n'a jamais été publié. Noël Pinzutti et Pierre Tucoo-Chala ont pu y avoir accès et ont fait une communication à l'Académie des

---

<sup>1116</sup> Affagart, p.214.

<sup>1117</sup> Les passeurs.

<sup>1118</sup> Affagart, p.11.

inscriptions et belles-lettres. Ils donnent quelques extraits de son récit et en particulier celui où il décrit les Vénitiens et, surtout, les Vénitiennes :

Quant des dames et des femmes bourgeoises, c'est triomphe de les veoir. Venus, Palla ne Juno n'y feroient rien. Celles de Paris, Rouen ne de Lyon n'en approchent point au regart d'estre appointés, vestus et parés précieusement et richement, et oultre y en a de tres belles, mais elles sont toutes descouvertes jusqu'aux épaules<sup>1119</sup>.

Pierre Barbatre laisse paraître son admiration pour les Vénitiennes en même temps que sa réprobation marquée par le « mais » restrictif qui condamne la liberté vestimentaire de ces si belles femmes.

Venise n'est pas seulement le point d'embarquement des voyageurs, elle est un lieu de découverte, d'émerveillement, un lieu où le voyageur passe suffisamment de temps pour pouvoir parler de ses activités.

Ogier d'Anglure ajoute encore à la connaissance de la puissance maritime de la Sérénissime en expliquant l'usage que font les Vénitiens de leur flotte.

De droicte ordonnance les Veniciens envoient chascun an .v. galées en la Terre Sainte, et arrivent toutes a Barust qui est le port de Damas en Surie ; et d'illec se partent les deux qui mènent les pelerins au port de Jasfe qui est le port de Jherusalem et de Rames ; ilz en

---

<sup>1119</sup> Pinzutti et Tucoo-Chala, *Comptes-rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, année 1973, volume 117, n°1, p.191.

envoient chascun an .iiij. en Flandres, .iiij. en Constantinoble. Il y en a .viij. qui gardent le gouffre de Venise jusques vers Modin, pour les robeurs desur mer.<sup>1120</sup>

Le lecteur a ainsi une bonne idée, non seulement des activités de construction et de réparation navales, mais également des activités commerciales de Venise avec l'Empire Ottoman et les pays d'Orient, et des activités de transport de passagers, plus spécialement de pèlerins que Venise a parfaitement su organiser et qui sera, pour la République, une activité importante jusqu'au XVI<sup>ème</sup> siècle. Jacques de Villamont note, en 1600, que les navires pèlerins ne sont plus en service :

Ne faut point qu'ls (les pèlerins) esperent de trouver la commodité de s'embarquer sur la nave qui avoit accoutumé faire voile tous les ans au jour de l'Ascension ou de la feste-Dieu, parce que ceste nave ne va plus maintenant<sup>1121</sup>.

### 3-2-1-2- L'arsenal de Venise

Avant tout contact avec la mer, les pèlerins, pour la plupart, découvrent l'arsenal, dont on sait que son essor est lié, en partie, à la quatrième croisade. La description de l'arsenal est l'occasion de transmettre ses nouvelles connaissances.

L'auteur interpelle son lecteur, *sachiés* dit Ogier d'Anglure en 1395, dont voici la description :

A Venise a ung grant lieu clos et bien fermé de murs et de mer, que l'en appelle « l'Archenal » ; c'est le lieu ou

---

<sup>1120</sup> Anglure, p.99.

<sup>1121</sup> Villamont, p.101.

l'en fait les ouvrages de la cité, c'est assavoir les galées dont il y auroit bien .iiij<sup>xx</sup>. et dix, que vielz que neufves, a terre seiche et a tois couverts. Apprès y fait on les cordes des vaisseaulx, et Dieu scet se les maisons ou l'en les fait sont longues. Apprès y sont les forges ou l'en fait les anchres tant des galées comme des nafves. Apprès y fait on les rames et l'artillerie pour armer iceulx vaisseaulx. Et sachiés certainement que toutes ces choses sont de moult grant coust ; et tout ce fournist la cité de Venise<sup>1122</sup>.

La description de l'arsenal est souvent un hymne à la puissance de la Sérénissime.

Antoine Regnaut n'a pas compté les navires mais explique que mille hommes travaillent chaque jour à l'arsenal<sup>1123</sup>.

Greffin Affagart fait part de son admiration :

Nous veismes entre les autres choses digne de mémoire l'arsenal qui est une grande place qui dure bien une lieue de tour et est la chose la plus magnifique que nous ayons point veue en nostre voyage<sup>1124</sup>.

Il en fait alors la description.

Jacques de Villamont parle de *la beauté* de l'arsenal. Il le visite longuement et écrit son admiration :

Tous les edifices & richesses dont j'ai parlé ne sont rien à parangonner la beauté de l'Arcenal de Venise <sup>1125</sup>.

---

<sup>1122</sup> Anglure, p.98.

<sup>1123</sup> Regnaut, p.12.

<sup>1124</sup> Affagart, p.19.

<sup>1125</sup> Villamont, p.93.

Philippe de Commynes le visite en 1494 :

Me firent monstrer leur archenal, qui est la ou ilz tiennent leurs gallees et font toutes choses qui sont neccessaires pour l'armee de la mer, qui est la plus belle chouse qui soit en tout le demourant du monde au jour d'uy<sup>1126</sup>.

L'arsenal est une curiosité de Venise qu'il faut visiter, car le voyageur sait que c'est un lieu admirable, et il en convient.

Cet engouement pour l'arsenal dure longtemps, lors de son passage à Venise, Chateaubriand le visite en 1833 :

Je suis allé à l'arsenal. Aucune monarchie, quelque puissante qu'elle soit, ou qu'elle ait été, n'a offert un pareil compendium nautique. Un espace immense, clos de murs crénelés, renferme quatre bassins pour les vaisseaux de haut bord.<sup>1127</sup>

### 3-2-1-3- des endroits remarquables

En plus de Venise qui focalise l'attention de tous les voyageurs qui y passent, il faut noter quelques endroits remarquables évoqués par un grand nombre d'écrivains du corpus tel que le détroit de Messine, et le golfe d'Atalie.

Nompar de Caumont décrit le détroit de Messine :

Sont deux royaumes de Cécille et de Calabrie droit et droit l'un de l'autre, qu'il n'y a guières de traves de mer. Mès Calabrie est terre ferme et Cécille est une ille le quel

---

<sup>1126</sup> Philippe de Commynes, *Mémoires*, éd. Joël Blanchard, Paris, Le livre de poche, 2001, p.555..

<sup>1127</sup> Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, IV, 6, t.VI, p.177.

est bien grant ; et cuydoye passer entre ceulx deux royaumes par un pas<sup>1128</sup>.

La route entre Rhodes et Chypre passe par le golfe d'Atalie, longtemps considéré par les voyageurs comme un golfe mytique. Au XII<sup>ème</sup> siècle, les voyageurs y localisaient la demeure de Méduse et craignait son apparition.

Laurence Harff-Lancner et Marie-Noëlle Polino qui ont étudié le *De Nugis curialium* (1182) de Gautier Map, voient dans son récit de l'apparition de la tête de Méduse, une survivance de ce mythe au Moyen Âge.<sup>1129</sup> Ce golfe était réputé pour ses coups de vents, son mauvais temps qui faisaient que les navires qui s'y aventurent risquaient de couler ; c'était donc une mort quasi certaine pour les marins et pour les passagers, d'où le rapprochement avec la gorgone mortelle.

Dans les récits du corpus, il n'y a aucune allusion à Méduse, au regard mortifère, mais des mentions des dangers courus par qui navigue dans ce golfe, car, explique Georges Lengherand, on y est *bien visitez de grans vents et tempestes*<sup>1130</sup>. Seul Henri de Beauvau qui voyage en 1605 parle de monstre marin sans préciser de quel monstre il s'agit :

[le golfe de Satalie] estoit anciennement fort dangereux et n'y pouvoit on passer sans peril de la vie, y ayant mesme un Monstre qui faisoit perir les vaisseaux.<sup>1131</sup>

Ces temps anciens étaient avant l'intervention de sainte Hélène.

---

<sup>1128</sup> Caumont, p.99.

<sup>1129</sup> Laurence Harff-Lancner et Marie-Noëlle Polino, « Le gouffre de Satalie : Survivances médiévales du mythe de Méduse », *Moyen-Âge*, 1988, vol.94, pp. 73-101.

<sup>1130</sup> Lengherand, p.107.

<sup>1131</sup> Beauvau, p.85.



Beaucoup d'auteurs mentionnent ce lieu dans leur récit. Nompar de Caumont écrit :

A un grant guolf qui s'appelle le guolf de Sattalie en lequel, ou temps passé, toutes les nefes qui par illecques passoient, perizoient.<sup>1132</sup>

Greffin Affagart explique la raison pour laquelle, les naufrages sont moins nombreux :

De Rhodes nous passames par le gouffre de Sathalie autrement nommé le gouffre de Sainte-Hélaine, pour ce que, en ce lieu, périssoient beaucoup de navires par les continuelz tourmens et agitements des vents qui régnoient en ce passage. Madame Sainte Hélaine, revenant de Hiérusalem, après avoir conquesté toute le Terre Sainte et trouvé la croix précieuse en laquelle Nostre Seigneur fut crucifié, afin que la passage fut doresnavant pacifique, elle gecta ung des cloux de quoy Nostre Seigneur fut cloué en l'arbre de la croix, et depuis la mer a esté plus tranquille.<sup>1133</sup>

Sainte Hélène est la mère de l'empereur Constantin ; lors d'un pèlerinage à Jérusalem, en 325, elle aurait retrouvé la croix du Christ. Cette légende est également racontée par Georges Lengherand, et par Henry Castela<sup>1134</sup>

Et nous fut dit que se ne fust ce que sainte Hélayne y getta une foys une crois faite du bachin dont nostre seigneur lava les piez à ses apostres, à peine seroit-il possible de y passer ; et aultres dient que ce fut un des claux de nostre seigneur qu'elle y getta.<sup>1135</sup>

---

<sup>1132</sup> Caumont, p.81.

<sup>1133</sup> Affagart, p.40.

<sup>1134</sup> Castela, p.71.

<sup>1135</sup> Lengherand, p.107.

Ainsi, Georges Lengherand, qui voyage en 1486, donne deux versions de la légende qui diffèrent sur des points de détail, en indiquant bien qu'il rapporte ce qui lui a été dit, certainement pour exprimer un doute.

En revanche, il ne semble pas douter lorsqu'il rapporte une scène que lui a racontée *un très homme de bien crestien, Vénissian*<sup>1136</sup>. Il s'agit d'une visite diplomatique que rend l'ambassadeur du prêtre Jean au Sultan. Cet ambassadeur, qui parle *morisque*, ne respecte pas le protocole et parvient à convaincre le Sultan de faire la paix avec le prêtre Jean qui pourrait, s'il le voulait, lui *oter les eauwes*<sup>1137</sup> du Nil, source de richesse de l'Égypte.

Le mythe du royaume chrétien du prêtre Jean qui traverse la période du Moyen Âge, est évoqué par Jean de Joinville qui est persuadé que ce royaume a existé. George Lengherand le situe en Ethiopie et semble y croire.

Comme le note Sébastien Abis<sup>1138</sup>, *la Mer Méditerranée vit en partie de ses souvenirs. En effet, le passé n'y cesse de faire concurrence au présent*. Les pèlerins se rendent sur les Lieux saints en référence au passé, ils vont se recueillir sur les lieux où le Christ a vécu, mais ils ont tous présent à l'esprit l'existence, certes éphémère mais réelle, des Etats latins d'Orient, même s'ils n'ont pas l'idée de reconquête. Ils arrivent dans leur patrie spirituelle après avoir risqué leur vie pour y parvenir.

De plus ce sont des lettrés qui ont étudié les textes classiques des précédents maîtres de la Méditerranée que furent les Grecs et les Romains et ne manquent pas d'évoquer un épisode de la

---

<sup>1136</sup> Lengherand, p.186.

<sup>1137</sup> Lengherand, p.187.

<sup>1138</sup> S. Abis, « Entre unité et diversité : la Méditerranée plurielle », *revue du FMES*, 2004.

mythologie grecque quand ils peuvent l'associer à un endroit. La Méditerranée est un endroit riche de son passé et de son présent.

Le spectacle ne permet pas seulement la connaissance, il devient un spectacle plaisir.

### 3-2-2- Un spectacle plaisir

Quelle gloire, Seigneur, quels triomphes égalent  
Le spectacle pompeux que ces bords vous étalent,  
Tous ces mille vaisseaux, qui chargés de vingt rois  
N'attendent que les vents pour partir sous vos lois ?<sup>1139</sup>

Geoffroy de Villehardouin participe à la Quatrième croisade prêchée par Foulques de Neuilly, dont l'objectif est de délivrer Jérusalem reprise par Saladin en 1187, après l'échec des Croisés de 1194. Il était convenu que cette croisade partirait de Venise pour le Caire ou Alexandrie, puis remonterait sur Jérusalem. Or, les croisés, alliés aux Vénitiens, prirent Zadar et Constantinople, perdant de vue leur objectif premier. Villehardouin, un des négociateurs des accords avec les Vénitiens, *cil qui a touz les conseuls fu*,<sup>1140</sup> a, dans ses négociations, surévalué les forces des croisés qui n'ont pas pu tenir leurs engagements et ont été amenés, pour trouver des financements complémentaires, à prendre Zadar, puis Constantinople. Le récit que fait Villehardouin est une sorte de justification de ces choix et une réponse aux petits chevaliers comme Robert de Clari, très suspicieux envers leurs chefs. Jean Dufournet qualifie cette

---

<sup>1139</sup> Racine, *Iphigénie*, Acte I, scène 1, vers 25-28.

<sup>1140</sup> Villehardouin, p.98.

chronique comme *un plaidoyer en faveur des chefs croisés et de leurs alliés*<sup>1141</sup>. Villehardouin n'est intéressé que par son combat, il ne prête aucune attention à la mer. Quand, il manifeste son admiration, c'est devant la puissance de la flotte des croisés et des Vénitiens : *Et fu grant merveille a regarder*<sup>1142</sup>. Ou encore, au départ de Corfou : *onques si bele chose ne fu veüe, et bien semplit estoire qui terre deüst conquerre, que, tant conme en pooit veoir aus eulz, ne pooit en veoir se voiles non des nés et des vessiax, si que les cuers des homes s'en esjoïssioient moult.*<sup>1143</sup> Villehardouin traduit ainsi, moins son admiration pour le spectacle de la flotte que son orgueil devant cette flotte qu'il a contribué à constituer malgré la défection de nombreux croisés. Il exprime ainsi un point de vue tout personnel.

Robert de Clary, un petit chevalier picard, raconte l'histoire de cette croisade, avec sa propre perception de simple chevalier peu informé des négociations de ses chefs avec le Doge de Venise : *Li barom et li haut homme croisié s'asentirent a chou que li dux avoit dit ; mes tout chil de l'ost ne seurent mie chest conseil, fors li plus haut homme*<sup>1144</sup>. Parlant du spectacle de la flotte, au départ de Venise, il explique que *ch'estoit le plus bele cose a eswarder* et que *trestout et grant et petit plorerent de pec et de le grant goie qu'i eurent*<sup>1145</sup>. Robert de Clari évoque plus longuement que Geoffroy de Villehardouin, le spectacle de la flotte des croisés et des

---

<sup>1141</sup> Geoffroy de Villehardouin, Présentation et traduction par Jean Dufournet, p..

<sup>1142</sup> Villehardouin, p.162

<sup>1143</sup> Villehardouin, p.98. « Jamais on ne vit plus beau spectacle, et il semblait bien que ce fût une flotte destinée à conquérir la terre, car, autant qu'on pouvait voir de ses yeux, on ne pouvait voir que voiles de nef et de vaisseaux, si bien que les cœurs des hommes en étaient remplis de joie » Traduction Jean Dufournet.

<sup>1144</sup> Clary, p.60. « Les barons et les grands personnages qui s'étaient croisés consentirent aux propositions du doge, mais tous ceux de l'armée ne furent pas au courant de cette décision hormis les plus grands personnages. » Traduction, J. Dufournet.

<sup>1145</sup> Clary, p. 62. « C'était le spectacle le plus beau à regarder. Et tous, grands et petits, de pleurer d'émotion et d'allégresse. » Traduction Jean Dufournet.

Vénitiens prenant la mer. S'il ne parle jamais directement de lui, il fait porter ses émotions, ses doutes et ses élans par le groupe des « petits » que les chefs négligent d'informer et qui, de ce fait, sont contraints de trouver eux-mêmes les explications à l'attaque de Zadar ou au pillage de Constantinople. Néanmoins, il fait partager ses admirations et ses émotions dans une sorte de livre des merveilles. Quand un spectacle lui plaît, il le rapporte avec force détails et dit le plaisir qu'il a eu à le contempler.

Louis Balourdet, un chanoine du XVI<sup>ème</sup> siècle, donc de la Contre-réforme, est très soucieux de délivrer, dès qu'il le peut, des sermons, cela rend encore plus importants les moments où il exprime un sentiment personnel plus prosaïque comme l'admiration :

Le premier jours de May nous rencontrasmes cinq Naves venans du levant à Marseille, qui est chose belle à veoir sur mer.<sup>1146</sup>

Même les pèlerins les plus confits en dévotion et qui expliquent n'être là que pour prier parlent du plaisir que leur procurent quelques scènes.

### 3-2-3- Quelques scènes

Nompar de Caumont raconte une scène étonnante qui s'est passée au début de son voyage aller, entre Barcelone et Jaffa. Traversant le golfe du Lion, les navires rencontrent des dauphins ; les marins de l'un des navires en pêchent et veulent

---

<sup>1146</sup> Balourdet, p.38.

partager cette pêche avec les marins de l'autre navire. Les deux bateaux s'approchent l'un de l'autre, quand le vent se lève, et c'est le choc entre les deux navires :

Se leva un vent fort qui fist ferir notre nef, du chasteau d'avant à l'autre, sur le chief derrier, si grand cop qu'il emporta les chambres secretes en la mer et pluseurs tables de l'une nef et de l'autre : et elles si entrelacées que l'on ne pavoit dessenpartir et ce gastoient l'une l'autre en telle manière que la mer entroit dedens<sup>1147</sup>.

Les deux navires doivent avoir emmêlé une partie de leur gréement, et ne sont donc plus en position de naviguer. De plus, le choc les a, sans doute, quelque peu endommagé. S'en suit une scène de panique :

il y en avoit qui se despuilloient et sautoient de l'une nef en l'autre, si espaventés estoient et crioient à haulte voix les uns et les autres à Dieu et à la vierge Marie que nous voulsit par sa pitié aider et secourir de cell peril où estions<sup>1148</sup>.

Et effectivement, après ce dommage qui semble sérieux, les navires se remettent en route sans qu'on ait une autre explication que la volonté divine de répondre à la demande des malheureux marins et passagers.

Le navire sur lequel est embarqué Nompars de Caumont suit la côte de Sicile jusqu'à Messine, mais il ne peut franchir le détroit, les vents le refoulent, une furieuse tempête se lève et menace d'engloutir le navire, il est vrai que ces événements se passent au mois de novembre. Il raconte :

---

<sup>1147</sup> Caumont, p.33.

<sup>1148</sup> Caumont, p.34.

Mes trestoux eûmes recours à Dieu, nostre Seigneur, et le feysmes prier pour sa pitié ly pleut de nous amender le temps et sauver les vies, et puis criant à haute voies trestoux aux sains et saintes de paradis, chacun pour ordre, l'un après l'autre. Et tenant ceste manière Nostre Seigneur nous envoya un glorieux saint que voullontiers lez mariniers invoquent, lequel s'appelle monseigneur saint Helm. Et se vint mettre sur le panel que les mariniers tiennent au chasteau, derriere le nef, pour conoistre le vent de quel part vient. Et puis se alla pouzer hault au chasteau du mast [...] il sembloit un torchon alimé qui getoit grant resplendeur. Lequel par se grace je vy, à chacune fois qu'il vint, bien clèrement, et si firent plusieurs autres de le nef, et lors dessa fut chacun recomfourtés<sup>1149</sup>.

Peu après, la tempête s'apaise et le navire peut regagner un port proche.

Le feu de Saint-Elme est un phénomène rare, il s'agit de décharges électriques observées par temps d'orage sur des extrémités comme les mâts des navires. Le nom de ce phénomène vient de la croyance des marins qui pensaient que cette lumière était la manifestation du corps de saint Elme, le patron des marins. Cela explique que ces voyageurs ne soient pas effrayés, mais au contraire réconfortés.

C'est ce qu'explique Louis Balourdet :

Ceste lumiere, comme je l'ay appris d'un vieil Patron, s'apparoit à ceux qu'il plaist à Dieu, pour les assurer

---

<sup>1149</sup> Caumont, p.101.

qu'ils ne periront pas de la tempeste en laquelle ils sont<sup>1150</sup>.

Pour donner plus de poids à son affirmation, Balourdet précise la tenir d'un patron de navire expérimenté. Il écrit quelques vers qui disent que le feu de Saint-Elme est le signe de la grâce divine :

Car soudain il voit luire  
Au haut de son navire  
Un feu venant des Cieux,  
Que Saint-Elme on appelle,  
De la grace immortelle  
Le signe bienheureux.

Belle est sainte lumiere,  
Heureuse avant-courriere  
Du salut des Nauchers  
Dissipe à ta venuë  
L'orage de la nuë  
Dont nous sommes couverts.<sup>1151</sup>



Représentation du feu de Saint-Elme en haut du mât.

---

<sup>1150</sup> Balourdet, p.28.

<sup>1151</sup> Balourdet, p.28.



Même si tétanisé par la peur, Louis Balourdet n'a pas vu lui-même le feu de Saint-Elme, il croit ceux du navire qui disent l'avoir vu et en bon prêtre de la Contre-réforme, il tire partie de cet élément pour prêcher :

Ce qui nous doit servir d'arguments à l'encontre des herétiques pour l'invocation des Saints et d'instruction pour les invoquer et prier.<sup>1152</sup>

Cela dit, Nompar de Caumont, après avoir vu un feu de Saint-Elme, décide alors d'interrompre son voyage de retour et de passer l'hiver en Sicile où il séjourne dans le château du chevalier Arnaud de Sainte-Colombe, un béarnais qui avait été nourri à Caumont, chez le père de Nompar. Il raconte longuement sa rencontre avec lui et leur conversation.

Georges Lengherand raconte que le départ de Venise est différé à cause d'une tempête non prévue qui les a contraint à faire demi-tour pour se mettre à l'abri dans le golfe de Venise, mais leur annexe se détache :

Ce voyant nostre patron gettant de grans clamacions veu le danger où estions, et ne vey aultre remède que de soy despoullier nud et soy getter en l'eauwe et se remettre sur sa chippe qu'il ramena lez la barque.

Le capitaine met ensuite son bateau à l'abri en l'amarrant à un poteau d'amarrage prévu pour cela, il attache un bout et demande à tous, marins et voyageurs de tirer le navire sur son amarre.

---

<sup>1152</sup> Balourdet, p.29.

Et icelles cordes atachiés, nous failly tirer lesdictes cordes à forche de bras, dont nous avons eu les amins et dois tout escorchiez et plaines de clocquettes.

L'auteur joue un rôle dans la pièce qu'il décrit, il nous laisse entendre qu'il participe à la sauvegarde du navire et des hommes.

Jacques de Villamont, en 1600, décrit sa première nuit à bord :

Entrasmes en la grande nave appallee Nava Ferra, où nous fusmes mal accommodez pour la premiere nuit à cause du grand nombre de personnes qui y arrivoient avec leurs marchandises & des bruits, clameurs & hurlements que faisoient à toute heure les mariniers avec leurs ceusmes levant les ancrs & chargeant les marchandises.<sup>1153</sup>

Le celeme, c'est le chant des marins à propos duquel Rabelais parle d'harmonie<sup>1154</sup>.

Non loin de Chypre, le navire sur lequel voyage Henri de Beauvau est suivi par un autre navire qui fait la même route que lui et qui semble mieux armé en cas de bataille. Sur le navire d'Henri de Beauvau, la peur s'empare de tous y compris du patron qui la nuit venant se trompe de route :

Nous perdismes nostre chemin prenant au lieu de la main droicte la main gauche.

Le résultat est que le navire poursuivant est hors de vue, mais qu'ils manquent de très peu, de s'échouer contre une île :

---

<sup>1153</sup> Villamont, p.102.

<sup>1154</sup> Rabelais, *Le Cinquième livre*, éd. Guy Demerson, Seuil, Points, Paris, 1997, p.154.

Il ne s'en fallut que de deux la longueur de nostre vaisseau que nous n'allions chocquer une petite isle nommée Cabriere qui est fort pres de terre et n'eust esté le cri d'un marinier qui l'apperceut nous estions perduz  
1155.

Ils n'échappent à un danger supposé qu'en s'approchant d'un danger réel. La peur des voyageurs doit être renforcée par le comportement de ce patron paniqué qui ne trouve pas la bonne solution, si tant est qu'elle existe.

La navigation est un moment plus ou moins long où le voyageur n'a rien à faire de particulier et pendant lequel il vit souvent des moments d'angoisse.

### 3-3- Une possible révélation de soi.

C'est une mer vivante et dangereuse et les voyageurs croient souvent leur dernière heure venue. C'est un moment de vérité.

Tout d'abord, le voyageur qui n'est pas amariné, peut être malade en mer et rien n'est plus désagréable. Louis de Rochechouart note :

Le 12 juin, nous eûmes un vent contraire, l'auster que les Italiens nomment sirocco dans leur langue, nous avons fait peu de route ; nous avons presque tous été malades, surtout les pèlerins<sup>1156</sup>.

Un des dangers peut être la peste qui ferme les ports et oblige les navires à poursuivre leur route de nuit, quelques fois à proximité

---

<sup>1155</sup> Beauvau, p.22.

<sup>1156</sup> Rochechouart, p.232.

de rochers, et les empêche de se réapprovisionner en eau potable et produits frais. La peste empêche le navire de Louis de Rochechouart de faire escale à Corfou, à Modon, en Crète en 1461.

Mais les dangers les plus redoutés sont les tempêtes, les écueils et les pirates.

### 3-3-1- Les dangers : tempêtes, écueils, pirates

#### 3-3-1-1- se noyer

Les navires peuvent rencontrer des rochers et risquer de s'échouer, ils peuvent simplement s'échouer sur du sable et la situation peut devenir délicate, car si le bateau est endommagé, il risque de couler, et les hommes risquent de se noyer. Joinville raconte :

Nostre nef hurta a une queue de sablon qui estoit en la mer. Or avint ainsi que se nous n'eussions trouvé ce pou de sablon la ou nous hurtames, nous eussions hurté a tout plein de roches qui estoient couvertes, la ou nostre nef eust esté toute esmiee et nous touz perillez et noiez.[...] frere Remon, qui estoit templier et mestre desus les mariniers, dit a un de ses vallez : « Giete ta plommee » ; et si fist il. Et maintenant que il l'ot getee, il s'escria et dit : « Halas ! nous soumes a terre ! ». [...] Cil qui avoit la plommee geta la seconde foiz et revint a frere Remon et li dit que la nef n'estoit mes a terre.<sup>1157</sup>

Le navire s'est donc dégagé, mais sa quille est endommagée, Louis IX qui est à bord, envoie des plongeurs pour évaluer les dégâts.

---

<sup>1157</sup> Joinville, p.306.

Peu de temps après, ils parviennent à aborder à Chypre où ils peuvent faire réparer le navire.

Jacques de Vérone a une conscience vive du danger que représentent les écueils ; il en parle plusieurs fois, sans doute pour montrer que sa navigation, à l'aller, était une route pleine de dangers. Il raconte repartir des îles Cérigoto et Cythère et passer à un endroit où, en pleine mer, deux écueils

sur lesquels se sont échoués, de nuit, de nombreux navires parce qu'ils sont invisibles la nuit.

Jacques de Vérone raconte ensuite que le navire se trouve à un demi mille de Porus, un de ces écueils, à la nuit tombante et qu'ils ont été en péril toute la nuit. Un écueil en pleine mer est certes un danger réel, mais comme son emplacement est connu, il est aisé de l'éviter, même de nuit, en prenant certaines précautions. Ce danger réel est rendu plus fort par l'imaginaire du pèlerin, nourri sans doute par des récits des marins du bord qui, possiblement, agrémentent leurs récits de détails inventés.

Le navire sur lequel voyage Ogier d'Anglure s'échoue sur un banc de sable, il raconte :

Nous arrivames a Rodes le dimenche, .xix<sup>e</sup>. jour de septembre, par nuit. Et se hurta nostre galée en terre, cedit soir, tout près du port de Rodes ; et convint que trois des autres galées venissent retirer la nostre en mer : sy ne fut point dommagée car c'estoit du sablon, mais elle avoit esté dommagée le soir devant, par une fortune qu'il fist en mer, moult grosse<sup>1158</sup>.

---

<sup>1158</sup> Anglure, p.8.

Les pèlerins ont donc essuyé une tempête, ce qu'il révèle au détours d'une phrase. Il montre ainsi que la navigation, fut-elle dangereuse, l'intéresse peu au regard de l'objectif principal qui est son pèlerinage à Jérusalem. Il n'utilise même pas cette tempête comme métaphore de la difficulté pour un pèlerin, d'arriver jusqu'à Dieu. En revanche, le récit de la tempête qu'ils subissent au retour, entre Alexandrie et Chypre, est plus développé.

Nicolas de Martoni est victime d'une mésaventure qu'il raconte à son lecteur, en l'interpellant : *écoutez ce qui m'est arrivé dans le port de Beyrouth*. Pour descendre à terre, il prend place dans une barque qui le conduit au port mais entre les deux tours d'entrée du port, une vague fait que la barque se met en travers et se remplit d'eau, Nicolas de Martoni se retrouve dans l'eau. *mais moi, je ne savais pas nager, je pensais donc que j'allais mourir*. Dieu, qui vient au secours de tous les désespérés, lui envoie un Sarrazin qui le sauve de la noyade, en le tirant, à grand peine, de l'eau. Il ajoute : *ce n'est pas étonnant si, après cela et après tous les autres périls auxquels j'ai été confronté, ma barbe et mes cheveux ont blanchi*.<sup>1159</sup>

Nicolas de Martoni est un homme et un auteur qui n'hésite pas à faire état de ses sentiments de peur devant la mer qui le met plusieurs fois en danger de mort.

Jacques de Villamont raconte une scène étonnante d'un matelot tombé à la mer :

Un marinier de nostre nave voulant prendre un oiseau qui s'estoit perché sur une ancre, tomba fortuitement en la mer où il beut plus que son saoul, toutefois, à cause

---

<sup>1159</sup> Martoni, p.627.

que le temps estoit calme, on eut moyen de le sauver<sup>1160</sup>.

En mer, le marin le plus habile ne maitrise pas le temps qu'il fait, il peut prévoir la tempête le plus souvent, mais quelques fois être à la merci, aussi bien de la tempête que de l'absence totale de vent.

### 3-3-1-2- tempêtes et bonasse

#### 3-3-1-2-1- tempête

Vers la fin de son très long voyage de retour, Nicolas de Martoni rencontre, une fois de plus, une grosse tempête

Nous étions à environ quatre miles au large quand soudain, se leva le Garbino, un vent de sud-ouest, la mer commença à se couvrir de grosses vagues, le vent très fort agitait la mer ; puis arriva le tonnerre, avec une pluie très dense. Voyant cela, nous demandâmes au patron de nous ramener à terre<sup>1161</sup>.

Le patron refuse en disant que l'orage va être de courte durée. Cependant le vent se renforce, la mer grossit de plus en plus, les vagues balayent le pont. Les pèlerins, de plus en plus terrorisés, supplient à nouveau le patron de les ramener à terre., ce qu'il se garde de faire expliquant que le danger sera plus grand de couler s'ils sont proche d'une côte que s'ils restent en mer. Finalement, les marins, qui semblent aussi inquiets que les pèlerins, virent de bord pour essayer de trouver un abri à terre, ils trouvent, tout près du bord, deux écueils entre lesquels s'échoue le navire. Tout

---

<sup>1160</sup> Villamont, p.116.

<sup>1161</sup> Martoni, p.663.

le monde est sauvé mais le navire est perdu<sup>1162</sup>. Un marin tend un bout entre le navire et la terre qui permet aux voyageurs de se tenir pour gagner la terre ferme. Nicolas de Martoni, terrorisé pendant la durée de la tempête, n'hésite pas à avouer sa grande peur d'entrer dans l'eau pour suivre la corde jusqu'à terre.

Mais pour moi qui suis petit, ce fut plus dur que pour les autres de sortir du navire car, lorsque j'entrais dans l'eau, j'en avais jusqu'à la poitrine. Ainsi, avec l'aide de Dieu et de Notre Seigneur Jésus Christ qui ne veut pas la mort du pêcheur, mais sa vie, nous fumes tous sauvés du péril de la mort<sup>1163</sup>.

Ogier d'Anglure raconte la tempête qu'ils ont subi entre Alexandrie et Chypre, il est vrai que cela se passait fin décembre.

Une si grande et horrible fortune se leva soudainement, laquelle nous dura le mercredi, le jeudi et le vendredi, vigille de Noël, et jusques au samedi jour de Noël qu'il fut jour. En celle male fortune perdy nostre nefve l'un de ses tymons dont elle estoit gouvernée en partie, et fut renversée nostre voile par plusieurs fois en la marine malgré les mariniers. Et quant ce vint le soir de Noël, ung petit après mienuit, celle fortune nous doubla, et fist si obscur que l'un ne pavoit veoir l'autre sur la nefve<sup>1164</sup>.

La tempête fait dériver le navire vers les côtes de Chypre, et un navire non manœuvrant est toujours en plus grand péril près des côtes qu'au large. Mais le vent change de direction, les éloigne des dangers, s'atténue et le navire peut regagner le port de Limassol, au sud de l'île.

---

<sup>1162</sup> Martoni, p.663-665.

<sup>1163</sup> Martoni, p.664.

<sup>1164</sup> Anglure, p.79.



Naturellement, pour appuyer ses dires, s'adressant directement au lecteur, l'auteur cite les marins du bord qui n'avaient jusques là, jamais vu de tempête aussi forte :

Et sachez que nous vous certifions que nous oismes jurer en plusieurs et diverses fortunes sur mer, sur la damnacion de leurs ames, que onques en nulle fortune qu'ilz eussent eue n'orent si grant paour d'estre periz comme a ceste fois. Or en soit Nostre Seigneur par cent fois louez et regraciés quant il nous delivra de tel peril, et veuille garder et saulver les corps et les ames de tous bons chretiens par mer et par terre de la main et puissance du Deable d'enfer<sup>1165</sup>.

Dieu veille sur les siens certes, mais ses créatures prennent néanmoins grand soin d'attirer son attention sur eux.

Pendant une tempête pendant laquelle les matelots étaient en *clameurs et labeurs*, Antoine Regnaut et ses compagnons prient pour s'attirer la grâce divine :

Pendant icelle tourmente, un religieux escossois getta visiblement dans la mer un Agnus Dei fait de la terre du mont de Calvaire et une portion de la colonne de nostre Seigneur, aussi se vouerent à nostre Dame de Lorette plusieurs officiers et marchands Venitiens, soudain cessa ladicte tourmente<sup>1166</sup>.

La rapidité des changements de temps en Méditerranée accrédite la thèse de l'intervention divine. En lisant ces descriptions de tempête, on ne peut que penser au vers de Rimbaud : *O flots abracadabrantesques*.

---

<sup>1165</sup> Anglure, p.81.

<sup>1166</sup> Regnaut, p.153.

Avant l'ère chrétienne, la survenue de la tempête comme son apaisement était attribué aux dieux. Ulysse, poursuivi par le courroux de Poséidon, gémit au milieu d'une tempête féroce quand il est aperçu par Ino, la déesse marine protectrice des marins, qui lui permet de se sauver alors que son navire se brise<sup>1167</sup>. Il n'a pas besoin de l'appeler, elle est prête à le sauver, comme c'est son rôle.

Pendant le temps que dure la tempête, le navire dérive, à sec de toile, évitant les écueils. Il arrive que l'équipage ait une mauvaise estimation de leur position ; ainsi, comme le raconte Antoine Regnaut,

nous pensions estre pres l'isle de Zante, mais au contraire, estions a costé de l'isle de Malte et estions destournes de nostre chemin de plus de cent cinquante lieues<sup>1168</sup>.

Alors qu'ils viennent de passer entre la Crète et le sud du Péloponnèse ; ils ont donc dérivé rapidement plein ouest alors qu'ils pensaient naviguer vers le nord-ouest. Il est certain que l'objectif du patron était d'aller à Zante, puisqu'ils finissent par y arriver. Cela montre à quel point la navigation est encore difficile en Méditerranée au XVI<sup>ème</sup> siècle, même pour des patrons dont c'est le métier et qui ont une grande expérience ; on comprend que les voyageurs soient terrorisés.

Il arrive même que les voyageurs soient victimes du naufrage de leur navire et, le plus souvent, ils n'ont plus le loisir de raconter leur voyage. Jean Palerne a fait naufrage deux fois, une fois au

---

<sup>1167</sup> Homère, *Odyssée*, édition Victor Bérard, Paris, Les Belles Lettres, 2002, vol.1, p.209.

<sup>1168</sup> Regnaut, p. 153.

retour, à trois jours de mer de Jaffa, le 23 septembre, alors qu'il est embarqué sur une *petite barque*<sup>1169</sup>. La tempête se lève violente et soudaine, brise le mât et emporte les voiles ; le patron du navire *commença à pleurer voyant la chose desesperée*<sup>1170</sup>. Devant la démission du patron, les marins, et peut-être les passagers, et Palerne laisse entendre qu'il était acteur, dressent un grément de fortune qui leur permet d'atteindre un port.

Ne laissasmes pas de dresser un petit voyle de deux tapis cousus ensemble avec deux rames servans de mast et antenne pour trouver moyen d'aller en terre.

A l'entrée du port se trouve un gros rocher, la barque ne peut l'éviter et commence à se fendre, le patron constatant que la barque commence à couler, saute sur le rocher suivi de quatre personnes, les autres n'ont pas le temps de sauter, une grosse vague arrive qui submerge le rocher et jette à la mer les personnes qui venaient de s'y réfugier et, dans le même temps, pousse la barque dans le port. Le bateau coule mais à proximité du rivage où les rescapés ont pied et peuvent regagner la rive. Jean Palerne perd tout ses bagages et surtout son compagnon de voyage, il écrit :

gaignasmes terre le mieux que nous peusmes aprez avoir veu miserablement submerger partie de nostre compagnie.

L'adverbe *misérablement* exprime la souffrance devant le malheur arrivé, selon le sens de l'époque, donné par le Trésor de la langue française.

A l'aller, déjà, le navire sur lequel il est embarqué fait naufrage, près de Venise. Le temps, mauvais depuis le départ, empire, le navire est ancré pour la nuit non loin de la terre, mais un violent

---

<sup>1169</sup> Palerne, p.293.

<sup>1170</sup> Palerne, p.296.

orage arrive qui fait se rompre les câbles des ancres, le navire n'est plus manœuvrant et est jetté sur un haut fond rocheux. La bateau commence à se remplir d'eau :

Commençans à aller à fonds, ce fut à nous tous se resouldre à la mort, voyans tel desastre et sans esperance aucune de se pouvoir sauver, pour estre encore esloignez de terre de plus de deux cens pas où les ondes se rompent et sont dangereuses. Là n'oyoit-on que cris, ce n'estoyent que pleurs, l'air retentissoit de gemissemens [...] Qui se voüoit à un saint, qui se voüoit à l'autre, crians misericorde : en somme c'estoit un trespiteux spectacle<sup>1171</sup>.

Miraculeusement, l'annexe du navire, encore en remorque, est envoyée par la mer le long du bord permettant à une cinquantaine de personnes de sauter dedans, de couper l'amarre et de se laisser dériver jusqu'à terre où elle arrive en se fracassant sur des rochers à un endroit où les naufragés ont pied et peuvent rejoindre le rivage. Au total, le navire avait embarqué trois cent soixante personnes, seules quatre-vingt d'entre elles ont survécu au naufrage. Le jeune Jean Palerne, il a vingt-quatre ans, rembarque à Venise un mois plus tard,

après nous être un peu remontés et remplacés les pertes par nous souffertes sans nous trouver nullement refroidis dudit voyage.<sup>1172</sup>

Il s'agit de courage, mais aussi de foi dans l'intervention divine qui permet de transcender sa peur.

3-3-1-2-2-bonasse

---

<sup>1171</sup> Palerne, p.11.

<sup>1172</sup> Palerne, p.15.

Redouter la violence des vents et des vagues se comprend, mais il faut tenir compte également de l'absence de vents qui rendent les navires incontrôlables ; ils deviennent des sortes d'objets flottant au gré des flots sans avoir aucune maîtrise de navigation et même les rames ne sont que de peu de secours. Ogier d'Anglure, victime de bonasse, parle de navire errant sur la mer :

Nous partismes de Corfo le mardy ensuivant, .vij<sup>e</sup>. jour de septembre et vigille de Nostre Dame ; et errasmes par mer tant a voille comme a rames, jusques au sabmedy ensuivant que nous arrivasmes en une isle qu'on appelle Chifornia.<sup>1173</sup>

Nompar de Caumont explique que le calme, l'absence de vent ne leur permet pas d'avancer, même les prières n'y font rien. Il explique que le bateau dérivant, il risque d'être aperçu par les pirates des côtes barbaresques, *car le Barberousse estoit au devant. L'autre danger qu'il cite est plus réel, plus le navire dérive, rode, dans la bonasse, plus le temps du voyage s'allonge, alors les vivres peuvent venir à manquer : nostre nef n'estoit pas grandement pourvue de vitailles par le long demourée qu'elle avoit faite*<sup>1174</sup>.

### 3-3-1-3- les pirates

Que diable allait-il faire dans cette galère ?<sup>1175</sup>

Ce vers de Cyrano de Bergerac tiré de la pièce *le Pédant joué* (1645) acte II, scène 7 a été repris par Molière dans *Les fourberies de Scapin*, en 1671. Il montre que les dangers de la piraterie

---

<sup>1173</sup> Anglure, p.7.

<sup>1174</sup> Caumont, p.124.

<sup>1175</sup> Molière, *Les Fourberies de Scapin*, II-7, Paris, Larousse, p1972, p.79.

étaient connus de tous. Le terme de pirate ne se confond plus avec l'appellation de corsaire depuis la fin du XIII<sup>ème</sup> siècle<sup>1176</sup>.

Les voyageurs savent les dangers de la piraterie et dans leurs récits, les pirates semblent être à l'affut des pèlerins, presque tous en voient et le signalent, comme Louis de Rochechouart.

Environ à l'heure des vêpres, apparut un navire de pirate qui nous a suivi pendant cinq heures, mais, grâce à Dieu, il ne put nous rejoindre, car Dieu nous envoya un vent favorable qui nous permit de naviguer avec bonheur jusqu'à Rhodes<sup>1177</sup>.

Dans son esprit, Dieu veille sur les siens, c'est lui qui intervient pour qu'ils ne soient pas pris par les pirates.

Jacques de Vérone parvient à Chypre

dans la plus grande peur parce que le pirate, cruel détrousseur des mers, Barthélémy Malopolo était juste à côté<sup>1178</sup>.

Au total, Jacques de Vérone navigue, le plus souvent, dans la peur de couler, d'être capturé, de se noyer, en bref il est terrorisé par le milieu marin et ses dangers.

Le patron du navire de Nicolas de Martoni n'entre pas dans le port de Rhodes parce qu'il pense que le *Martin Vincenti, corsaire catalan* y fait escale<sup>1179</sup>. Naviguant entre les îles du Dodécanèse, il dit sa *très grande terreur des navires turcs qui naviguent à travers ces îles* pour capturer des navires.<sup>1180</sup>

---

<sup>1176</sup> Pinuccia Franca Simbula, "Îles, corsaires et pirates dans la Méditerranée médiévale », *Médiévales*, 47 (2004), <http://medievales.revues.org/document500.html>.

<sup>1177</sup> Rochechouart, p.234.

<sup>1178</sup> Vérone, p.176.

<sup>1179</sup> Martoni, p.639.

<sup>1180</sup> Martoni, p.639.

En revanche, en Crète, le navire sur lequel se trouve Nicolas de Martoni est en escale à Thermie, l'île de Kythnos dans les Cyclades, attendant un vent favorable pour reprendre sa route quand le pirate catalan François de la Casa arrive dans les parages. Le navire *corsaire* ne peut s'approcher de sa proie potentielle à cause des vents. Néanmoins, le navire des pèlerins est bloqué, et son équipage sait qu'il est à la merci d'une renverse de vent qui permettra aux pirates de les rejoindre et de les capturer. L'équipage du navire et les pèlerins quittent leur navire une nuit, touchent terre loin du bateau pirate et fuient, terrorisés, à travers les montagnes pour arriver à Loutra, forteresse vénitienne et capitale du moment. Ils y sont bien accueillis par Jean de Bononia, le maître des lieux, et par sa famille. Pendant ce temps là, le navire désert est pris et finalement, immédiatement revendu à son propriétaire. Les passagers repayent leur passage et la navigation peut reprendre. Nicolas de Martoni explique qu'il n'avait qu'une seule idée en tête, rentrer chez lui au plus vite.<sup>1181</sup>

Les voyageurs qui naviguent au milieu du XVI<sup>ème</sup> siècle sont tous terrorisés par la possible apparition du pirate Barberousse (1466-1546). Antoine Regnaut, qui navigue en 1549 raconte qu'au moment de traverser le golfe de Lépante, le patron du navire fait prendre les armes à tous les marins et passagers du navire, il fait monter des guetteurs dans les hunes et armer les canons du bord dans la crainte de rencontrer des pirates.

Le récit de Nicolas de Nicolay est émaillé de scènes diverses qui tournent souvent autour des esclaves européens aux mains des Ottomans. Le rapt et le commerce des esclaves a toujours eu lieu

---

<sup>1181</sup> Martoni, p.646-648.

en Méditerranée, mais c'est la grande affaire du XVI<sup>ème</sup> siècle où cette activité est particulièrement florissante.

Alors que l'ambassadeur est reçu par Hassan Pacha, le roi d'Alger,

un esclave Chrestien de l'une des fustes, qui avoit desvalizé Cotignac, s'estant par un subtil moyen deferré, se jecta dans la mer pour nager à nostre gallere. Mais un Turc d'une autre gallere l'ayant apperceu, se lança pareillement dans la mer et le suyvit de si pres à la nage, qu'il luy monta sur le dos et l'euct faict noyer sans le secours de noz mariniers, qui le tirerent demy mort en nostre gallere<sup>1182</sup>.

C'est le début d'un contentieux entre les Français et les turcs, d'autant plus que d'autres esclaves essayent de gagner leur liberté en montant sur un des bateaux français. Nicolas de Nicolay est lui-même capturé et revendu à l'ambassadeur. Les Français ne doivent leur salut qu'au paiement de fortes compensations financières et à un départ anticipé. La scène est décrite, par l'auteur, avec une intensité dramatique croissante.

A Tripoli, il visite le marché aux esclaves,

où estoient les pauvres Chrétiens prins en Sicile, Malte et le Goze, venduz au plus offrant et derniers encherisseurs ; estans permis à ceux qui les marchandoyent de les faire despouiller tous nudz et les faire cheminer, à fin de veoir qs'ils ont aucun defaut de nature sur leur personne, apres leur avoir revisité les dents et les yeux : tout ainsi que si c'estoyant chevaux.<sup>1183</sup>

---

<sup>1182</sup> Nicolay, p.14.

<sup>1183</sup> Nicolay, p.32.



L'emploi de l'adjectif *pauvre* placé avant le nom, lui permet d'exprimer sa compassion.

Le navire sur lequel navigue le géographe André Thevet est attaqué par des pirates non loin de Raguse.

Nous fumes vus de loin de certains Coursaires, Pirates et escumeurs de mer Turqs : lesquels ayans cinq vaisseaux comme fustes et galiotes, bien munies, vindrent alencontre de nous pour nous prendre esclaves et ravir ce qui estoit dedans la Nave<sup>1184</sup>.

le combat dure deux heures au cours desquelles sont échangés des coups de canons. Le soir venu, les pirates abandonnent la partie estimant que la bataille ne sera pas si facilement gagnée. Ce fut *chose fort effrayable* que cet affrontement juge André Thevet.

Au retour, le capitaine du navire, Gaspard Giraldo, homme sage, prudent et de bon conseil s'arrange pour naviguer en convoi avec quatre navires vénitiens, car il a été averti que les pirates se tenaient dans les parages<sup>1185</sup>.

Il arrive que le bateau qui transporte les pèlerins se transforme en bateau de corsaires. Nompard de Caumont, fait chevalier de Saint Jean à Jérusalem le 8 juillet 1418, par son compagnon de voyage, chevalier de Saint Jean de Rhodes, fait donc partie d'un ordre militaire à vocation hospitalière et se retrouve engagé, un jour dans une course.

Nous trouvâmes en le mer, sus le point du jour, une gallée armée de Turcxs qui venoit de Alexandrie ha

---

<sup>1184</sup> Thevet, p.33.

<sup>1185</sup> Thevet, p.198.

Damiete, chargée de marchandise qui valloit, selon que l'on disoit, plus de .lx. mille ducats<sup>1186</sup>.

Aussitôt, tout le monde s'arme sur la galère de pèlerins et le navire se met à la poursuite du bateau turc pour le piller et faire des prisonniers. La guerre contre les infidèles est toujours une sainte cause. Nompar de Caumont raconte la scène avec force détails :

Tirâmes droit à eux [...] ils feizoient contenance de venir aussi escontre nous ; mes sitost comme nous fûmes bien près pour les férir, ils virent tout à cop leur gallée et s'enfuirent vers ledit port d'Escandeleur qui se tient pour eulx, et notre nef après les va suyvant [...] ils avoient grant avantatge que se ajudoient des deux voylles et d'avirons [...]. Mes le vens nous va faillir au plus grand besoing que ne povions aller plus avant ; et ainsi nous aschaparent les Turcxs mescréans, d'où estions tous malement corrossiés<sup>1187</sup>.

La guerre entre nations, ici, la guerre contre les infidèles, est un motif suffisant pour justifier la course, ou plus réellement, des actes de pirateries. Un pèlerin est également un soldat de Dieu. Quand la proie s'échappe, les poursuivants sont fâchés d'avoir manqué de se distinguer dans un combat avec l'ennemi, de ne pas avoir tué ou fait de prisonniers à vendre comme esclave, de ne pas avoir fait du butin que l'auteur a évalué comme digne d'intérêt pour les pèlerins et l'équipage transformés en corsaires.

---

<sup>1186</sup> Caumont, p.80.

<sup>1187</sup> Caumont, p.80.

### 3-3-2- Les réactions des voyageurs en péril

La première tempête est une rude épreuve pour les voyageurs, quelques uns avouent leur peur, comme Nicolas de Martoni.

Moi Nicolas le notaire épouvanté par une grande peur, je me réfugiais dans un lieu tranquille, dans un angle de la poupe du navire, je pleurais amèrement, les larmes coulaient sur mon visage en voyant tous les marins épouvantés : je priais Dieu pour qu'il pardonne mes péchés et accueille mon âme<sup>1188</sup>.

Cette terreur dure trois heures, tout le temps du plus fort de la tempête.

Le mois d'octobre 1418 est un mois terrible pour Nompar de Caumont ; lors de la traversée entre Modon et la Sicile, le navire sur lequel il se trouve essuie *deux très males fortunes*, qu'il raconte longuement, et le ton n'est plus celui d'un guide de voyage avec description objective des lieux. En fait, pour lui, ces deux tempêtes lui ont été personnellement réservées, il dit qu'elles *me vindrent*<sup>1189</sup>, sans doute pour l'éprouver. Un violent orage éclate alors qu'ils sont au large, tonnerre et éclairs sont de la partie,

Il sembloit que ce fut que siel et terre s'encontrast, si grand estoit le cry qu'il fist, avec lequel descendi tout a cop une chose que l'on ne savoit que c'estoit, dedans nostre nef, et donna tel cop au grant albre qui les voiles portoit, qu'il le rompt en plusieurs piesses et y mist le feu et trenque une grant partie du chasteau que sus ledit albre estoit ; et vola en pièces pour le mer, et du grand espavant qu'il fist à la dessendue, tomberent plus

---

<sup>1188</sup> Martoni, p.581.

<sup>1189</sup> Caumont, p.91.

de .xxviiij. parsones ; et y en eut neuf de blecés et ung mort qui fut geté en le mer<sup>1190</sup>.

L'orage, par sa soudaineté, par sa violence et par ses conséquences, frappe de terreur tous les passagers. L'auteur a vu une chose noire descendre sur le navire, si certains disent qu'il s'agit de la foudre, lui et ses camarades pensent que c'est le péché qui leur a été envoyé par l'enfer pour les envoyer à la mort. Les pèlerins *c'estoient tous confessés l'un à l'autre, ainsi que tout bon chrétien doit fère, majeurement qui est si près de le mort*<sup>1191</sup>. L'auteur ne cache pas sa terreur : *allions sà et là pour la mer comme esperdus, avec grande paour et doubtance, attendant piteusement la misericorde de Dieu nostre Seigneur*. Chacun recommande son âme à Dieu, prie et fait toutes sortes de vœux qui sont des manières de pactes entre l'homme en péril et Dieu ou ses saints. Pour les pèlerins en détresse, c'est Dieu et la Vierge Marie qui fait cesser le mauvais temps et qui les sauve : *toute celle obscurité et grant vent qui part devant faysoit, cessa tout a cop et se converti en beau soleil par la vertu de Dieu qui chèrement estoit réclamé*<sup>1192</sup>. Nompar de Caumont n'hésite pas à parler de *miracle* pour qualifier la fin de l'orage.

Quelques jours plus tard, dans le détroit de Messine, une tempête se lève, violente qui les entraîne loin des côtes. Comme le vent est rentré très fort pendant la nuit, les voiles du navire n'ont pas pu être amenées comme cela doit se faire lorsqu'il y a beaucoup de vent. C'est de nouveau une scène éprouvante pour les passagers du navire. Nompar de Caumont raconte :

nous pensions que la nef verse par l'un bort ou par l'autre, car le voile du grant mast touchoit en le mer et

---

<sup>1190</sup> Caumont, p.92.

<sup>1191</sup> Caumont, p.93.

<sup>1192</sup> Caumont, p.94.

faisoit incliner la nef tant que les ondes entroyent dedans.

Le navire, en fuite, ne peut plus être gouverné, or les écueils ne sont pas loin. Voyant que le navire s'approche des rochers et est sur le point de se fracasser dessus, les marins du bord se préparent à sauter par-dessus bord et cette attitude terrorise encore plus les voyageurs qui se confessent, recommandent leur âme à Dieu, prient. A ce moment du récit du drame, le narrateur s'interrompt pour poser une question rhétorique

Et que vous en diroie je ?<sup>1193</sup>

L'auteur du début du XV<sup>ème</sup> siècle, est devenu narrateur et s'adresse à ses lecteurs.

Une fois de plus, Dieu, sensible à la prière des pèlerins, sauve le navire en envoyant un vent qui l'éloigne des rochers.

Louis Balourdet avoue avoir été tétanisé par la terreur au moment d'une tempête ; il raconte n'avoir pas vu le feu de Saint-Elme *pour le grand effroy que j'avois, de sorte que je ne pouvoy sortir de ma place qu'à grand'peine*<sup>1194</sup>. Il ne se remet à bouger qu'en entendant les chants de remerciements à Dieu des marins du bord.

Les voyageurs n'hésitent pas à avouer leur peur et, quelques fois, au détour du récit, racontent des comportements de fuite de personnes trop épouvantées pour continuer le voyage. Pierre Barbatre raconte que les Turcs, cette année là, lancent des attaques contre Rhodes, Otrante, Chypre, La Morée et les côtes albanaises. Les Turcs semblent être partout. Le patron du navire sur lequel est embarqué Pierre Barbatre décide d'attendre une

---

<sup>1193</sup> Caumont, p.95.

<sup>1194</sup> Balourdet, p.28.

semaine à Corfou, que le danger s'éloigne. Le voyageur note que, devant le danger, *une vingtaine de pèlerins préfèrent débarquer, à commencer par les évêques*<sup>1195</sup>.

Les récits étudiés sont le fait de voyageurs qui certes ont eu peur et l'avouent, mais sans remettre en cause leur voyage. Les pèlerins ayant renoncé ne l'ont pas écrit, du moins l'intérêt du récit de voyage pour eux est inexistant.

### 3-3-3- Les mots pour le dire – la mise en scène du moi

Les voyageurs expriment, dans leurs récits, leurs sentiments, leurs émotions. Ils sont malades, découragés, nostalgiques, ils ont peur ou sont admiratifs, ils sont également curieux de voir et de comprendre de nouveaux lieux, d'autres coutumes.

Le récit du pèlerinage est bien celui des aventures du pèlerin, même l'évêque de Saintes est un personnage de son récit, il écrit :

Le 9 juin, nous avons eu une mer hostile. Je suis, moi, trop malade pour pouvoir écrire<sup>1196</sup>.

Nompar de Caumont, qui effectue une traversée de retour très mouvementée, décide de laisser passer le mauvais temps de l'hiver et de rester quelques mois en Sicile. Il est cependant nostalgique et dit sa mélancolie :

Combien que sans pensement estre je ne povoie, quant il me souvenoit de ma très chère et bonne amye, ma loyal compaigne, que j'eyme tant, laquelle souvent par moi désirée de veoir comme celluy qui lonc temps en avoye esté moult lointain ; et le grant amour certaine

---

<sup>1195</sup> Pinzutti et Tucoo-Chala, p.194.

<sup>1196</sup> Rochechouart, p.231.

que je l'y ay, me faisoit souvante foix le journée, d'elle avoir le souvenir<sup>1197</sup>.

Il parle de sa *douleur*, de ses *soupirs*, de sa *grande peine*, mais aussi de sa grande *joye* lorsqu'en février un navire napolitain fait escale, en pleine guerre entre Gêne et la Catalogne, dont le patron, un Catalan, accepte de le prendre comme passager pour aller à Barcelone.

Il arrive quelques fois que le patron estime préférable de sauter une escale, le voyageur, Jacques de Villamont, doit alors se contenter de ce que lui disent les autres :

J'eusse bien désiré les voir de plus pres s'il eust esté possible, d'autant que les Venitiens qui estoient dans la nave en disoient merveilles<sup>1198</sup>.

L'auteur montre ici sa curiosité, il aurait aimé visiter Corfou et il le dit. Il préfère voir et confronter ce qu'il voit à ce qu'on lui a raconté en sorte de se faire une opinion :

Nous approchames de si pres que je pouvois juger quelque chose de ce qui en estoit, outre ce que m'en disoient plusieurs Venitiens qui estoient dans la nave<sup>1199</sup>.

Et ainsi sa description d'Ithaque est plus argumentée, parce qu'il a pu se faire sa propre opinion.

Tous les auteurs font preuve de curiosité ans laquelle ils n'auraient peut-être pas entrepris leur voyage, mais peu le disent explicitement, car on ne saurait entreprendre un pèlerinage par curiosité.

Pascal, dans les *Pensées* publiées en 1670 parle de la curiosité :

---

<sup>1197</sup> Caumont, p.109.

<sup>1198</sup> Villamont, p.111.

<sup>1199</sup> Villamont, p.112.

Curiosité n'est que vanité le plus souvent ; on ne veut savoir que pour en parler ; autrement on ne voyagerait pas sur la mer pour ne jamais rien en dire et pour le seul plaisir de voir, sans espérance d'en jamais communiquer.<sup>1200</sup>

La curiosité n'est pas un des péchés capitaux identifié par Thomas d'Aquin (1224-1274) qui la considère cependant comme un vice, aussi est-il difficile aux pèlerins, en particuliers ceux appartenant au clergé, d'avouer leur curiosité. Les nobles sont sans doute plus libres de considérer ce « défaut » comme un moteur de la connaissance.

Dans sa préface au lecteur, Henry de Beauvau qui voyage en 1604 et 1605, note :

La cause de mon dessein [voyage] fut la curiosité ; la fin de me rendre plus capable de servir mon Prince ; la forme, les peines et le continuel travail que je me suis réservé a moy seul afin de vous en communiquer la matière en ce present discours libre de tant d'incommodités que l'on souffre en semblables entreprises<sup>1201</sup>.

Il avoue être curieux, s'implique dans son récit.

Le récit de voyage est un genre littéraire dont fait partie le récit de croisade comme le récit de pèlerinage. Le héros est le voyageur qui affronte les dangers pour arriver à son but, prouver son amour pour Dieu. Le récit s'appuie sur les événements qui touchent le héros, mais il n'est pas seul, sa quête fait partie d'une

---

<sup>1200</sup> Pascal, *Œuvres complètes*, éd. Michel Le Guern, Paris, Gallimard, La Pléiade, 2000, T.2, p.564-565.

<sup>1201</sup> Beauvau, p.1.



aventure collective, celle du monde chrétien à la recherche de sa patrie spirituelle.

Dans le corpus, quatre textes relèvent de la littérature des croisades, ceux de Robert de Clari et Geoffroy de Villehardouin, celui de Philippe de Novare, enfin celui de Jean de Joinville. Sainte-Beuve qui a lu le récit de Geoffroy de Villehardouin explique qu'il y a dans ce texte peu de descriptions parce que *le genre descriptif n'était point alors inventé parmi nous*<sup>1202</sup>. En réalité, si Geoffroy de Villehardouin ne prend pas le temps de décrire, c'est que son objectif est différent, il lui faut justifier les choix des chefs de cette croisade dont il fait partie. Il met donc en scène un héros, lui-même, qui a agi avec vaillance et intégrité. Robert de Clari, petit chevalier de l'armée des croisés, n'a pas du tout ce problème, il évite donc de parler de lui et a toute latitude pour décrire ce qu'il voit, pour s'émerveiller ; sa description de Constantinople est un récit qui laisse voir la personnalité de cet homme de cœur qui n'hésite jamais à se renseigner, à recueillir des informations au service de son écriture. Sa curiosité lui permet de faire des digressions documentées. Cette curiosité d'honnête homme est l'un des traits caractéristiques qui soutient *La conquête de Constantinople*, l'autre étant ses inquiétudes de croyant devant le comportement des croisés, militaires au service de l'Eglise, qui mettent à sac Constantinople et se battent pour le pouvoir. S'il ne se met pas en scène, s'il n'est pas le sujet de son récit, il intervient néanmoins de sorte que le lecteur peut se faire une idée de son rôle de ses sentiments et de ses pensées. Son texte fait ainsi partie du genre littéraire des récits de voyage, il en a, déjà, toutes les qualités.

---

<sup>1202</sup> Sainte-Beuve, « Geoffroy de Villehardouin », *Les causeries du lundi*, Paris, Garnier, 1866, tome IX, p.401.

Jean de Joinville, au XIII<sup>ème</sup> siècle, grand siècle de la parole pour Jacques Le Goff, *écrit à la fois la biographie d'un être exemplaire, un récit de croisade et de voyage en Orient et une autobiographie héroïque* explique Françoise Laurent<sup>1203</sup>. Son texte est une œuvre de subjectivité ; dès les premières phrases, il note que la reine mère l'aimait beaucoup<sup>1204</sup>, ensuite, tout son texte oscille entre la relation de la vie du roi et sa propre autobiographie, alors qu'il rédige un ouvrage de commande. Il écrit à la première personne et c'est son point de vue qui s'exprime. Michel Zink voit dans ce texte une subjectivité littéraire qui définit la littérature.

Celle-ci n'existe vraiment qu'à partir du moment où le texte ne se donne ni pour une information sur le monde prétendant à une vérité générale et objective, ni pour l'expression d'une vérité métaphysique ou sacrée, mais quand il se désigne comme le produit d'une conscience particulière, partagé entre l'arbitraire de la subjectivité individuelle et la nécessité contraignante des formes du langage<sup>1205</sup>.

L'évolution des points de vue suit l'évolution des mentalités, l'admiration se teinte d'une distance critique, mais dans tous les textes s'expriment des sentiments, ils sont le reflet d'une opinion forgée par les moments vécus<sup>1206</sup> mis en mots par les écrivains voyageurs.

Les récits de croisade relèvent donc bien d'un genre littéraire, comme la plupart des récits de pèlerinages, sans solution de continuité entre le XII<sup>ème</sup> siècle et le XVII<sup>ème</sup> siècle. C'est la période

---

<sup>1203</sup> F. Laurent, « La parole de foi dans le livre des paroles de la Vie de saint Louis de Jean de Joinville », *Le Moyen Âge*, n°2, 2004, tome CX, p.253.

<sup>1204</sup> Joinville, p.2.

<sup>1205</sup> Michel Zink, *La subjectivité littéraire*, Paris, PUF, 1985, p.8.

<sup>1206</sup> Jean-Paul Bonnin, « Les pèlerins de Jérusalem dans les villes musulmanes. Du rejet systématique à la difficile séduction », *Hypothèses* 2003/1, p.93.

où se construisent les mots. Celle où le moi se met en écriture dans la littérature.

## Conclusion

Les mots sont nos racines. Ils portent notre histoire. Ils sont notre mémoire. Ils nous inscrivent dans le temps. Chacun a les siens<sup>1207</sup>.

Chacun a ses mots, chaque groupe a les siens. Les marins de Méditerranée ont créé un vocabulaire de mots de marine propre à leur groupe, en puisant dans le savoir des uns et des autres, en prenant à chaque langue le mot idoine pour le remettre aux autres marins. Le premier qui nomme transmet ses connaissances en même temps qu'il démontre son antériorité dans le savoir, son habileté dans l'art de naviguer. Les langues qui procurent le plus de mots aux autres sont celles des peuples qui dominent sur la mer, même s'ils ne dominent et ne domineront jamais la mer. Les mots permettent de retracer l'histoire des peuples en Méditerranée.

Jusqu'au VII<sup>ème</sup> siècle, les langues méditerranéennes des marins sont issues du latin : le catalan, le provençal, les italiens des quatre républiques maritimes italiennes que sont Gênes, Pise, Amalfi et Venise et ceux des royaumes de Naples et de Sicile. Les Arabes qui arrivent sur les bords de la Méditerranée au VII<sup>ème</sup> siècle ne sont pas des marins au départ, mais le deviennent, à partir de l'Afrique du Nord et de l'Espagne. Ils s'installent en Sicile au IX<sup>ème</sup> siècle. Dès lors, des mots arabes intègrent le vocabulaire marin méditerranéen. Ce seront les Arabes qui apprendront aux marins méditerranéens, au XI<sup>ème</sup> siècle que l'aiguille aimantée se tourne vers le nord ; ils l'ont appris des Chinois.

Au XI<sup>ème</sup> siècle, les Turcs, originaires d'Asie, prennent le pouvoir à Bagdad dès leur arrivée sur les bords de la Méditerranée,

---

<sup>1207</sup> Sonia Darthou, *Les mots face à l'histoire*, Paris, Tallandier, 2010, p.15.

s'organisent en empire ottoman dont Istanbul deviendra la capitale en 1453, à la chute de Constantinople. Les Turcs deviennent des marins redoutables et redoutés, possèdent des arsenaux importants et mélangent leur vocabulaire marin au vocabulaire spécifique de la Méditerranée, celui de la marine du Levant et des galères, navires de bas-bord, par opposition à celui de la marine du Ponant et des vaisseaux de haut-bord.

La dissolution du corps des galères en 1748 entraîne la disparition de son vocabulaire spécifique au bénéfice des termes de marine du Ponant.

La Méditerranée qui n'est plus le centre du monde depuis 1492, perd sa spécificité, la langue de la marine du Levant n'existe plus, fondue dans une langue plus puissante. La question d'identité a été posée par André-Alain Morello : *Sommes-nous encore les enfants de la Mère Méditerranée, alors que nous avons oublié le grec* ?<sup>1208</sup>.

La culture spécifique commune au monde méditerranéen s'est diluée dans d'autres cultures plus vastes.

A l'époque comprise entre le XIII<sup>ème</sup> et le XVII<sup>ème</sup> siècle, les voyageurs, par leurs mots, témoignent d'une identité culturelle méditerranéenne. C'est ce qui ressort des récits de voyage de ces voyageurs écrivains.

L'écriture du voyage est une tradition, *particulièrement développée en Toscane, surtout à Florence, au point de constituer, entre la fin du Moyen Âge et la Renaissance, une spécificité de la littérature*

---

<sup>1208</sup> André-Alain Morello, « Méditerranée : la bonne mère » *Babel*, n°2/1997.

*florentine*<sup>1209</sup>. Les marchands qui voyageaient beaucoup avaient l'habitude, et pas seulement à Florence, de tenir des journaux, les bourgeois tenaient des livres de raison.

Pour Jean-Paul Roux, *les explorateurs du Moyen Âge savaient écrire et le firent. Aucun acte historique sans doute n'a dû à ce point son importance aux œuvres littéraires qu'il a inspirées*<sup>1210</sup>.

Les voyageurs prennent des notes, quelques fois font des croquis de ce qu'ils voient, ils décrivent les lieux visités, la vie à bord du navire, les rencontres, leur peur et les incidents, petits ou grands qui surviennent pendant le voyage. C'est le plus souvent, à leur retour qu'ils dictent ou écrivent, en s'aidant de leur note, leur récit.

Le Moyen Âge est très intéressé par la littérature de voyage, réel ou imaginé. On pense au *Roman d'Alexandre* ou au poème *Imago mundi*. L'un des plus grands succès littéraire du XIV<sup>ème</sup> siècle, il en existe encore plusieurs centaines manuscrits, est cité par Jean-Paul Roux, il s'agit du récit de voyage de Jean de Mandeville qui est en fait une compilation d'une vingtaine de textes édités antérieurement, au point que l'on s'est longtemps demandé si l'auteur avait vraiment voyagé en 1356. Il a fait des récits de voyage un texte qui a été largement diffusé et a permis aux lecteurs de connaître cette littérature de voyage, mieux que n'avait fait les textes qui permirent la compilation. Publier ses notes ne suffit pas, il faut les valoriser, les rendre accessibles au plus grand nombre. Jean de Mandeville écrit en français comme le fit Marco Polo et cela a contribué à la diffusion de son récit.

---

<sup>1209</sup> *Voyage autour du monde de Francesco Carletti 1594-1606*, éd. Paolo Caprile, Paris, Chandeigne, 1999, p.11.

<sup>1210</sup> Jean-Paul Roux, *Les explorateurs du Moyen Âge*, Paris, Fayard, 1985, p.221.

Les termes de marine que les auteurs emploient permettent de montrer que le récit est ancré dans le réel, il faut avoir navigué pour employer, par exemple, le mot gabie à bon escient. En même temps, le récit de voyage est différent d'un livre de bord, l'auteur y ajoute ses émotions.

Si l'on examine les récit de tempête, on y trouve de la réalité, des émotions et, possiblement, une interprétation morale. Quiconque navigue un tant soit peu en Méditerranée, a fait l'expérience d'un coup de vent dont la survenue est brutale, il s'agit donc d'une réalité indéniable. La force de cette tempête peut se mesurer objectivement, mais elle est ressentie comme plus violente par un voyageur qui en rencontre pour la première fois de sa vie et, ou qui a peur. Les scènes de tempête au cours desquelles l'équipage et tous les gens du bord prient, pleurent, font des vœux permettent d'illustrer la difficulté de la route qui mène à la recherche de Dieu, la route du salut est parsemée d'obstacles. Cela est vrai avant l'arrivée en Orient et ces moments symboliques ne pourront plus avoir cette dimension sur le chemin du retour où on reviendra à une scène d'émotions devant un élément réel. Le moment de la navigation est la partie sans doute la plus personnelle du récit de voyage où s'inscrit la personnalité du voyageur.

Les écrivains voyageurs écrivent pour un public qui s'intéresse, au-delà de la valeur morale du pèlerinage, à une forme d'exotisme de la même façon qu'ils l'apprécient dans *La chanson de Roland*. De la même façon, certains récits ont une tonalité d'épopée où le héros se bat contre les éléments, surmonte les obstacles, réels et

mythiques, pour parvenir à son but, prouver son amour pour Dieu.

Au total, si en littérature, comme en histoire, on distingue le Moyen Âge et l'Époque moderne, l'étude des récits de voyage en Méditerranée, du XIII<sup>ème</sup> au XVII<sup>ème</sup> siècle montre une continuité dans la construction d'un langage technique commun aux marins méditerranéens. Il n'y a pas non plus de ruptures dans la façon dont l'auteur mène son récit, dont il apparaît dans son texte, dans ce genre littéraire qu'est le récit de voyage.



UNIVERSITÉ DU SUD TOULON VAR  
ÉCOLE DOCTORALE N°509 « CIVILISATIONS  
ET SOCIÉTÉS EURO-MÉDITERRANÉES ET  
COMPARÉES »

LABORATOIRE BABEL E.A. 2649

Section : Lettres modernes

Marie Françoise BOURET-BÉRENGER

LA MÉDITERRANÉE,  
LIEU D'ÉCHANGES DE MOTS.  
L'EXEMPLE DES MOTS DE MARINE.  
XIII<sup>e</sup> –XVII<sup>e</sup>.

## ANNEXES

Sous la direction de Madame le Professeur Monique LÉONARD

Jury :        Monsieur le Professeur Georges KLEIBER  
                 Monsieur le Professeur Jean-Claude CHEVALIER  
                 Monsieur le Professeur André JOLY  
                 Madame le Professeur Monique LÉONARD

## Liste des annexes

Bibliographie	303
Corpus détaillé	326
Cartes de la Méditerranée	337
1200	337
1300	338
1400	339
1500	340
1600	341
Classement des mots par origine	342
Mots relevés dans le corpus	344

# Bibliographie

## Bibliographie

### 1- Corpus et textes jusqu'au XVII<sup>ème</sup> siècle

#### corpus

(Les textes du corpus sont classés par date de voyage.)

Robert de Clari, *la Conquête de Constantinople (1198 – 1205)*, éd. Dufournet, Paris, Honoré Champion, 2004.

Geoffroy de Villehardouin, *La conquête de Constantinople*, éd. Dufournet, Paris, Garnier Flammarion, 2004.

Philippe de Novarre, *Mémoires, 1218-1243*, éd. Charles Kohler, Honoré Champion, Paris, 1913.

Jean de Joinville, *Vie de saint Louis*, éd. J. Monfrin, Paris, Dunod, Classique Garnier, 1995.

Jacques de Vérone, « Le pèlerinage du moine augustin Jacques de Vérone », éd. R. Rührich, *Revue de l'Orient latin*, tome III, 1895, pp. 155-302. Texte en latin.

Leonardo Frescobaldi, “Viaggio in terra santa”, *Pellegrini scrittori: viaggiatori toscani del trecento in terra santa*, éd. A. Lanza, Firenze, Ponte alle grazie, 1990. Texte en italien.

Nicolas de Martoni, « Relation du pèlerinage à Jérusalem de Nicolas de Martoni notaire italien (1394-1395) », éd. Léon Le Grand, *Revue de l'Orient latin*, tome III, 1895. Textes latins

Ogier d'Anglure, *Le saint voyage à Jhérusalem du Seigneur d'Anglure*, éd. François Bonnardot & Auguste Longnon, Paris, Firmin Didot, 1878.

Nompar de Caumont, *Voyage d'outremer en Jhérusalem par le seigneur de Caumont*, éd. Marquis de la Grange, Auguste Aubry, Paris, 1858.

Ghillebert de Lannoy, *Œuvres de Ghillebert de Lannoy voyageur, diplomate et moraliste*, éd. Ch. Potvin, Louvain, P. et J. Lefever, 1878.

Bertrandon de la Broquière, *Le voyage d'outremer, premier écuyer tranchant et conseiller de Philippe le Bon, duc de Bourgogne*, éd. Ch. Schefer, Paris, Ernest Leroux, 1892.

Anselme Adorno, *Itinéraire d'Anselme Adorno en Terre sainte (1470-1471)*, éd. J. Heers et G. de Groer, éd. Du CNRS, Paris, 1978. Texte en latin.

Fratris Felici Fabri, *Evagatorium in Terrae sanctae, Arabiae et Egypti peregrinationem*, éd. Conrad Hassler, Stuttgart, Société de littérature de Stuttgart, 1843. Texte en latin.

Louis de Rochechouart, « Journal de voyage à Jérusalem de Louis de Rochechouart, évêque de Saintes. », éd. C. Couderc, *Revue de l'Orient latin*, tome I, 1893, pp. 168-274. Textes latins.

Georges Lengherand, *Voyage de George Lengherand, mayeur de Mons en Haynaut à Venise, Rome, Jérusalem, Mont Sinai et le Kayre – 1485-1486*. Mons, Masquillier & Duquesne, 1861.

Pietro Casola, *Viaggio a Gerusalemme di Pietro Casola*, éd. Anna Paoletti, Turin, edizioni dell'orso, 2001.

Jean Thenaut, *Le voyage d'outremer (Egypte, Mont Sinay, Palestine) de Jean Thenaut, gardien du couvent des Cordeliers d'Angoulême*, éd. Ch. Schefer, Paris, Ernest Leroux, 1884.

Greffin Affagart, *Relation de terre Sainte (1533-1534)*, éd. J. Chavanon, Paris, Librairie Victor Lecoffre, 1902.

Antoine Regnaut, *Discours du voyage d'outremer au saint sepulcre de Jerusalem et autres lieux de la terre Sainte par Anthoine Regnaut bourgeois de Paris*, Lyon, 1573.

Nicolas de Nicolay, *Les quatre premiers livres des navigations et peregrinations orientales de N. de Nicolay, seigneur d'Arfeuille, valet de chambre et géographe ordinaire du roy*, Lyon, Guillaume Roville, 1568.

André Thevet, *Cosmographie du Levant*, Lyon, Jean de Tournes et Guil. Gazeau, 1561.

Jean Palerne, *Peregrinations du S. Jean Palerne, Foresien, Secretaire de François de Valois Duc d'Anjou, & d'Alençon, &c.*, Lyon, Jean Pillehote, 1606.

Louis Balourdet, *La guide des chemins pour le voyage de Hierusalem et autres lieux de la terre Sainte*, Chalon, Guyot, 1601.

Jacques de Villamont, *Les Voyages du seigneur de Villamont, chevalier de l'Ordre de Hierusalem, Gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy*, Paris, Montroeil et Richer, 1600.

Henry Castela, *Le saint voyage de Hierusalem et mont Sinay, fait en l'an du grand jubilé, 1600*, Bordeaux, Laurens Sonnius, 1603.

Henry de Beauvau, *Relation journalière du voyage du Levant fait et décrit par haut et puissant seigneur Henry de Beauvau, baron dudict lieu et de Manonville, seigneur de Fleville*, Nancy, Garnich, 1615.

Nicolas Benard, *Le voyage de Hierusalem et autres lieux de la terre sainte, fait par le seigneur Benard, Parisien, chevalier de l'ordre du saint Sepulchre de nostre seigneur Jesus Christ*, Paris, Moreau, 1621.

Jean de Thevenot, *Relation d'un voyage fait au Levant*, Paris, Billaine, 1665.

#### Textes jusqu'au XVII<sup>ème</sup> siècle

Jan ALFONCE, *Les voyages aventureux du capitaine Jan Alfonce*, Poitiers, Marnefz et Boucherz freres, 1559.

Emanuel d'ARANDA, *Les captifs d'Alger*, édition Latifa Z'Rari, Paris, Jean-Paul Rocher, 1997.

Pierre BELON du MANS, *Observations de plusieurs singularitez et choses memorables, trouvées en Grece, Asie, Judée, Egypte, Arabie et autres pays estrangers*, Paris, Cornozet, 1553.

Guillaume BERNARD, *Description de la Méditerranée*, Amsterdam, Corneille Nicolas, 1607.

Francesco CARLETTI, *Voyage autour du monde de Francesco Carletti 1594-1606*, éd. Paolo Caprile, Paris, Chandeigne, 1999.

Pierre DAN, *Histoire de la barbarie et de ses corsaires*, Paris, Rocolet, 1637.

DANTE, *La divine comédie*, édition bilingue Jacqueline Risset, Paris, Flammarion, 2005.

Philippe de COMMYNES, *Mémoires*, Le livre de poche, Lettres gothiques, Paris, 2001.

Claude de FORBIN, *Mémoires du comte de Forbin (1656-1733)*, Paris, Mercure de France, 1993.

Jean FROISSART, *Chroniques*, Le livre de poche, Lettres gothiques, Paris, 2001.

HOMERE, *Odyssée*, Les Belles lettres, éd. Victor Bérard.

MARMOL-CARVAJAL, *L'Afrique de Marmol, 1573-1579*.

João MASCARENHAS, *Esclave à Alger, récit de la captivité de João Mascarenhas (1621-1626)*, traduit du portugais par Paul Teissier, Paris, Chandeigne, 1993.

Pierre de MEDINE, *L'art de naviguer de Pierre de Medine, espagnol, contenant toutes les regles, secrets et enseignements nécessaires à la bonne navigation, traduit du castillan en françois*, Lyon, Guillaume Rouille, 1554.

PETRONE, *Le Satiricon*, éd. Alfred ERNOUT, Paris, Les Belles Lettres, 1999.

Emmanuel PILOTI, *Traité sur le passage en Terre sainte (1420)*, Louvain, Dopp, 1958.

Guillaume POSTEL, *De la république des Turcs : et là ou l'occasion s'offrera, des meurs et loy de tous Muhamedistes*, Poitiers, Marnef, 1540.

Jean-Baptiste TAVERNIER, *Les six voyages en Turquie et en Perse*, Paris, François Maspero, 1981.

## Dictionnaires

### a) Français

Emmanuelle BAUMGARTNER et Philippe MÉNARD, *Dictionnaire étymologique et historique de la langue française*, Paris, Librairie Générale Française, Le livre de poche, 1996.

Oscar BLOCH, Walther von WARTBURG, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, P.U.F., 1932.

FERAUD J-F., *Dictionnaire critique de la langue française*, Marseille, Mossy, 1787-1788.

R. GRANDSAIGNES d'HAUTERIVE, *Dictionnaire des racines des langues européennes*, Paris, Larousse, 1994.

Emile LITTRÉ, *Dictionnaire de langue française*, 1863.

Thierry PRELLIER, *Petit dictionnaire des mots rares*, Paris, Le Cherche midi, 2000.

*Dictionnaire de l'Académie française*, 5<sup>ème</sup> édition, 1798

*Le Trésor de la langue française*

### b) Ancien Français

Frédéric GODEFROY, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe*, 10 vol., 1880-1902, Genève, Krauss Reprint, 1982.

A.-J. GREIMAS, *Dictionnaire de l'ancien français*, Paris, Larousse, 1968.

A.-J. GREIMAS, T.-M. KEANE, *Dictionnaire du moyen français. La Renaissance*, Paris, Larousse, 1992.



Adolph TOBLER – Erhard LOMMATZSCH, *Altfranzösisches wörterbuch*, Berlin-Wisbaden, GMBH, 1955.

c) espagnol

*Dictionnaire de la Real Academia Espanola*

d) italien

*Tesoro della lingue italiana delle origine*

Bartina H. WIND, *Les mots italiens introduits en français au XVIe siècle*, Deventer, Kluver, 1928.

Ottorino PIANIGIANI, *Dizionario etimologico della lingue italiana*, Roma, Albrighi & Segati, 1907.

e) provençal

Simon-Jude HONNORAT, *le dictionnaire de la langue d'oc*, 1846

Frédéric MISTRAL, *Lou Tresor dou Felibrige*

f) latin

CANGE Charles du, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, Paris, 1842

GAFFIOT, *Dictionnaire illustré latin-français*, Hachette, 1934

NIERMEYER J.-F., *Mediae latinatis lexicon minus*, Leyde, 2002

Dictionnaires de marine

BONNEFOUX, *Dictionnaire de la marine à voile*, Paris, éditions du Layeur, 2000.

Pierre BOUCHER, *Mots et expressions du vocabulaire marin*, 2000

Pol CORVEZ, *Dictionnaire des mots nés de la mer*, éd du Chasse marée, 2007

Alain CLOUET, *Dictionnaire technique maritime*, Paris, La maison du dictionnaire, 2000.

Christophe HARDY, *Les Mots de la mer*, Paris, Belin, 2002.

Augustin JAL, *Glossaire nautique*, Firmin Didot, Paris, 1848

Jules LECOMTE, *Dictionnaire pittoresque de marine*, 1835, éd. Du Chasse marée, 1982

Charles-Joseph PANCKOUCKE , *Encyclopédie méthodique de la marine*, Paris, éd. Ancre, 1783-1787.

Gérard PIOUFFRE, *Les Mots de la Marine*, Paris, Larousse, 2003

*Dictionnaire d'histoire maritime*, sous la direction de M. Vergé-Franceschi, Bouquin, Paris, 2002.

*Glossaire des termes courants de vocabulaire maritime*, Ecole navale et Groupe des Ecoles du Poulmic éd., 1977.

*Vocabulario de terminos nauticos*, Club de mar, Almeria

## Bibliographie générale

Sébastien ABIS, « Entre unité et diversité : la Méditerranée plurielle », *revue de la Fondation méditerranéenne d'études stratégiques*, novembre 2004.

Martine ACERRA, *L'empire des mers, des galions aux clipper*, Nathan, 1990.

Maurice AGULHON, Noël COULET, *Histoire de la Provence*, Paris, P.U.F., 1996.

Nelly ANDRIEUX-REIX et Simone MONSONEGO, « Écrire des phrases au Moyen Âge », Romania, tome 115,3-4, 1997, p.289-336.

Philippe ANTOINE, *Roman et récit de voyage*, Presse de l'Université de Paris Sorbonne, 2001.

Pascal ARNAUD, *Les routes de la navigation antique. Itinéraires en Méditerranée*, Paris, éditions Errances, 2005.

Pedro BADENAS, « La lingua franca, moyen d'échange et de rencontre dans un milieu commun », *Byzantinoslavica*, 1995, vol.56/2, p.493-505.

Michel BALARD, *La Méditerranée médiévale*, Picard, collection « Les médiévistes français », Paris, 2006.

Michel BALARD, *Les latins en Orient, XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, Nouvelle Clio, 2006.

Michel BANNIARD, « Latinophones, romanophones, germanophones : interactions identitaires et construction langagière (VIII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle) », *Médiévales*, n° 45, Paris, PUV, automne 2003, p. 25-42.

Mario BASTIDE, « Joinville et Saint Louis sémanticiens », *L'Information grammaticale* n° 75, Octobre 1997.

Luigi BELGRANO, *Documenti inediti riguardanti les due crociate di San Ludovico IX, re di Francia*, Gênes, Beuf e Rossi, 1859.

BELLIN, *Description géographique du golfe de Venise et de la Morée*, Paris, Didot, 1771.

Bartolomé BENNASSAR – Lucile BENNASSAR, *Les Chrétiens d'Allah*, Perrin, Tempus, 2006.

Victor BERARD, *Les Phéniciens et l'Odyssée*, Paris, 1927.

Victor BERARD, *Les Navigations d'Ulysse*, Armand Colin, Paris, 1927-1929

John BOARDMAN, *Les Grecs outre-mer, colonisation et commerce*, Centre Jean-Bérard, Naples, 1995.

Salvatore BONO, « Malta e Venezia fra corsari e schiavi (secc. XVI-XVIII) », *Mediterranea*, n°7, anno III, agosto 2006.

Jean-Paul BONNIN, « Les pèlerins de Jérusalem dans les villes musulmanes. Du rejet systématique à la difficile séduction », *Hypothèses*, 2003/1, p.87-97.

BOSCH-GIMPERA, *Phéniciens et Grecs dans l'Extrême Occident*, Nouvelle Clio, 3, 1951, p. 269-296.

Fernand BRAUDEL, *La Méditerranée. L'espace et l'histoire*, Paris, Flammarion, 1985.

Fernand BRAUDEL, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, Armand Colin, 1990.

Henri BRESC « La Sicile et la mer : marins, navires et routes maritimes (XIe-XVe s.) », in *Navigations et gens de mer en Méditerranée*, cahier 3, 1979.

Henri BRESC – Eliane DUPUY – Christiane VEAUUVY, *Mutations d'identités en Méditerranée : Moyen Age et époque contemporaine*, Bouchene, 2000.

Henri BRESC, *Politique et société en Sicile XIIe-XVe*, Variorum, 1990.

Henri BRESC – Bresc-Bautier Geneviève, *Palerme 1070-1492 : Mosaïque de peuples, nation rebelle, la naissance violente de l'identité sicilienne*, Autrement, 1993.

Attilio BRILLI, *Le Voyage d'Italie. Histoire d'une grande tradition culturelle du XVe au XIXe s.*, Flammarion, Paris, 1989.

Pascal BRIOIST, *Espaces maritimes au XVIIIe siècle*, Atlante, 1997.

Sophus BUGGE, « Etymologies françaises et romanes », *Romania*, n°3, 1874, p.145-163.

Claude BURIDANT, « Le rôle des traductions médiévales dans l'évolution de la langue française et la constitution de sa grammaire », *Médiévales*, 45, 2003.

Gilbert BUTI, « Cabotage et caboteurs de la France méditerranéenne (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles », *Rives nord-méditerranéennes, Cabotage et réseaux portuaires en Méditerranée*, n°13, 2003.

Alain CABANTOUS, *Le ciel et la mer : christianisme et civilisation maritime, XVe-XIXe*, Fayard, 1990.

Claude CAHEN, *Orient et Occident au temps des croisades*, Paris, Aubier, 1983.

Thomas CAMPANGNE, « L'imaginaire du voyage et de la découverte dans les Histoires Tragiques (1460-1630) », *Revue d'Histoire Littéraire de la France* 2003/4, vol.103, p.771-787.

Charles CAMPROUX, *Les langues romanes*, Paris, P.U.F., 1979.

J. CARCOPINO *Virgile et les origines d'Ostie*, Paris, 1919.

François CARON, *Lexique thématique du latin*, Paris, Dunod, 1992.

Jean CARPENTIER et François LEBRUN, *Histoire de la Méditerranée*, Paris, Seuil, 2001.

Damien CARRAZ, « Les Lengres à Marseille au XIVe siècle. Les activités militaires d'une famille d'armateurs dans un port de croisade », *Revue historique*, n°652, 2009, p.755-777.

Lionel CASSON, *Les marins de l'antiquité explorateurs et combattants sur la Méditerranée*, Hachette, 1961.

Bernard CERQUIGLINI, *La naissance du français*, Paris, PUF, 1991.

Pierre CHANTRAINE, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, Histoire des mots, Paris, Klincksieck, 1968

Nicole CHAREYRON, *Les pèlerins de Jérusalem*, Imago, Paris, 2000.

Nicole CHAREYRON, *Globe-trotters au Moyen Âge*, Paris, Imago, 2004.

Nicole CHAREYRON et Michel TARAYRE, « Le monde marin de Felix Fabri », *Mondes marins du Moyen Âge. Actes du 30<sup>e</sup> colloque du CUER MA, 3,4 et 5 mars 2005*, 2006, vol.52.

CHATEAUBRIAND, *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, Paris, Garnier Flammarion, 1968.

Jean-Claude CHEVALIER, *Histoire de la grammaire française*, Paris, P.U.F., 1994.

Jean-Claude CHEYNET, « L'implantation des Latins en Asie Mineure avant la Première croisade », *Migrations et diasporas méditerranéennes*, éd. M Balard et A. Ducellier, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, p.115-124.

Didier CHIRAT, *Vivre et mourir sur les galères du Roi Soleil*, éd. De l'Ancre de marine, Louviers, 2006.

Raymond CHRISTINGER, Francine SIEGENTHALER et Patrick SOLIER, *Récits mythiques et symbolisme de la navigation*, Paris, Dervy, 1980.

William CULICAN, *Le Levant et la mer, histoire et commerce*, Sequoia, 1967.

Jean CUISENIER, *Le Périples d'Ulysse*, Fayard, Paris, 2003.

Jocelyne DAKHLIA, sous la direction de, *Trames de langues. Usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2004.

Jocelyne DAKHLIA, *Lingua franca. Histoire d'une langue métisse en Méditerranée*, Arles, Actes sud, 2008.

Laurent DAMONTE– Jean-Marie GASSEND *De la manœuvre des navires antiques*, Toulon, Les éditions de la Nerthe, 2002.

Arsène DARMESTETER, *La vie des mots*, Paris, Librairie Delagrave, 1946.

J. DAUVILLIER « Le droit maritime phénicien », *RIDA*, 6, 1959, 33-63.

Albert DAUZAT, « Étymologies françaises et provençales », *Romania*, 44, p.255.

Robert C. DAVIS, *Esclaves chrétiens, maîtres musulmans. L'esclavage blanc en Méditerranée (1500-1800)*, Paris, Chambon, 2006.

Christiane DELUZ, « Pèlerins et voyageurs face à la mer XIIe-XVIIe », *Horizons marins, itinéraires spirituels*, Etudes réunies par H. Dubois, J.-C. Hoquet, A. Vauchez, Paris, Publications de la Sorbonne, 1987, p.277-288.

P. DEMBOWSKI, *La chronique de Robert de Clari, étude de la langue et du style*, Toronto, University of Toronto press, 1963.

Henri DUBOIS, Jean-Claude HOCQUET, André VAUCHEZ, *Horizons marins, itinéraires spirituels (Ve – XVIIIe siècles)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1987.

Alain DUCELLIER – Françoise MICHEAU, *Les pays d'Islam VIIe – XVe*, Hachette, 2000.

Alain DUCELLIER, *Le Moyen Age en Orient, Byzance et l'Islam : des Barbares aux Ottomans*, Hachette, 1990.

Hervé DUCHÊNE, *Le voyage en Grèce*, Paris, Robert Laffont, 2003.

Charles-Emmanuel DUFOURCQ, *La vie quotidienne dans les ports méditerranéens au Moyen Âge (Provence – Languedoc – Catalogne)*, Paris, Hachette, 1975.

Robert DURAND, *Musulmans et Chrétiens en Méditerranée occidentale Xe-XIIIe, contacts et échanges*, Presses universitaires de Rennes, 2000.

Anne-Marie EDDE, *Communautés chrétiennes en pays d'Islam du début du VIIIe au milieu du XI<sup>e</sup>*, Sedes, 1997.

François-Xavier EMMANUELLI, *Vivre à Marseille sous l'Ancien Régime*, Paris, Perrin, 1999.

Louis ENAULT, *La Méditerranée, ses îles et ses bords*, Paris, Morizot, 1863.

Franco FANCIULLO, *Dialetto e cultura materiale alle isole eolie*, Palermo, Centro di studi filologici et linguistici siciliani, 1983.

Jean-Claude FAUCON, "Voyager et communiquer : Les problèmes d'intercompréhension chez les voyageurs occidentaux dans l'Orient médiéval », *Revue des langues romanes*, 111,1, 2007, p.1-29.

Maria Teresa FERRER i MALLOL "Transportistas y corsarios vascos en el Mediterraneo medieval. Las aventuras medievales de Pedro de Larraondo (1406-1409)", *Istas Memoria. Revista de Estudios Maritimos del Pais Vasco*, 2, Untzi Museoa- Museo Naval, Donostia-San Sebastian, 1998, p. 509-524.

FOLLIE, *Mémoire d'un françois qui sort de l'esclavage*, Paris, Laporte, 1785.

Michel FONTENAY, "L'esclavage en Méditerranée occidentale au XVII<sup>e</sup> siècle", communication au 14<sup>e</sup> Colloque des Historiens Modernistes des Universités (Toulouse, mai 1989) *La Méditerranée occidentale au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1990, pp. 11-50.

Silvana FOSSATI-RAITERI, *Genova e Cipro: l'inchiesta su Pietro di Marco capitano di Genova in Famagosta, 1448-1449*, Gênes, Università di Genova, 1984.

Micheline GALLEY - Sebai LADJIMI, *L'Homme méditerranéen et la mer*, Actes du 3<sup>ème</sup> colloque international d'études et de cultures de la Méditerranée occidentale, Tunis, éd. Salammbô, 1985.

Edith GARNIER, *L'âge d'or des galères de France, le champ de bataille méditerranéen à la Renaissance*, éd. Du Felin, 2006.

René GARRUS, *Les étymologies surprises*, Paris, Belin, 1988.

Pietro GIANFROTTA - Xavier NIETO - Patrice POMEY - André TCHERNIA, *La navigation dans l'Antiquité*, Aix-en-Provence, Edisud, 1997. HEURGON, Jacques, *Rome et la Méditerranée occidentale jusqu'aux guerres puniques*, Nouvelle Clio, PUF, Paris, 1969.

Marie-Christine GOMEZ-GERAUD, *Le crépuscule du Grand Voyage : les récits des pèlerins à Jérusalem (1458-1612)*, Paris, Honoré Champion, 2000.

Marie-Christine GOMEZ-GÉRAUD, *Écrire le voyage au XVI<sup>e</sup> siècle en France*, Paris, P.U.F., 2000.

Georges GOUGENHEIM, *Les mots français dans l'histoire et dans la vie*, Picard, Paris, 1989.



Georges GOUGENHEIM, « notes sur le vocabulaire de Robert de Clari et de Villehardouin », *Etudes de grammaire et de vocabulaire français*, Paris, Picard, 1970, p.327-328.

Aryeh GRABOIS, *Le pèlerin occidental en Terre sainte au Moyen Âge*, Bruxelles, de Boeck, 1998.

Scipione GUARRACINO, *Mediterraneo. Immagini, storie e teorie da Omero a Braudel*, Milano, Mondadori, 2007.

Jacques HEERS, *Les barbaresques. La course et la guerre en Méditerranée XIV<sup>e</sup> – XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Perrin, 2001.

Jacques HEERS, *Les négriers en terre d'Islam VII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Perrin, 2003.

Jacques HEERS, *Chute et mort de Constantinople*, Paris, Perrin, 2005.

Mireille HUCHON, *Histoire de la langue française*, Paris, Librairie Générale Française, 2002.

Alain JAMES, « L'évolution de la stratégie navale française du XVI<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle : la guerre de trente ans en Méditerranée », *Cahiers de la Méditerranée*, vol. 71, mis en ligne le 13 mai 2006, URL : <http://revel.unice.fr/cmedi/document.html?id=970>.

Georges JEHEL, *Les Génois en Méditerranée occidentale, fin XI<sup>e</sup> – début XIV<sup>e</sup> : ébauche d'une stratégie pour un empire*. Université d'Amiens, 1993.

George JEHEL, *La Méditerranée médiévale de 350 à 1450*, Armand Colin, Cursus, 1992.

Françoise JOUKOVSKI, « Un circuit touristique au XVI<sup>e</sup> siècle : les pèlerinages à Jérusalem », *Les récits de voyage*, CERHIS, Paris, Nizet, 1986.

Michel KAPLAN, *Les relations entre le monde arabo-musulman et le monde latin, milieu 10<sup>e</sup>-milieu 13<sup>e</sup>*, Paris, Bréal, 2000.

Jean-Baptiste LABAT, *Mémoires du chevalier d'Arvieux*, Paris, Delespins, 1735.

Jean-Baptiste de LA FAYE, *Voyage pour la rédemption des captifs aux royaumes d'Alger et de Tunis fait en 1720*, Paris, Sevestre et Giffart, 1721.

Frédéric LANE, *Venise, une république maritime*, Flammarion, Paris, 1985.

Claude LANNETTE, « Un pèlerin normand en Terre sainte au XV<sup>e</sup> siècle », *Connaissance de l'Eure*, n°37, p.3-21.

LAUGIER de TASSY, *Histoire du royaume d'Alger*, Amsterdam, Sauzet, 1725.

Roland LE HUENEN, « Qu'est-ce qu'un récit de voyage ? », *Littérales*, n°7, 1990, p.11-27.

Brunetto LATINI, *Li livres dou tresor*, éd. F.J. Carmody, Berkeley Los Angeles, University of California press, 1948, CXXI, 1.

Françoise LAURENT, « La parole de foi dans le livre de paroles de la Vie de saint Louis de Jean de Joinville », *Le Moyen Âge, revue d'histoire et de philologie*, n°2, 2004, tome CX.

Frank LESTRINGANT, « La voie des îles », *Médiévales*, 47 (2004).

Frank LESTRINGANT, « La famille des tempêtes en mer. Essai de généalogie (Rabelais, Thevet et quelques autres) », *Etudes de Lettres*, Avril-juin 1984, n°2, p.45-62.

Robert MANTRAN, *La vie quotidienne à Constantinople au temps de Soliman le Magnifique et de ses successeurs*, Paris, Hachette, 1965.

Christiane MARCHELLO-NIZIA, *L'évolution du français*, Paris, Armand Colin, 1995.

Jules MAROUZEAU, *Du latin au français*, Paris, Les Belles Lettres, 1975.

Jean MARTEILHE, *Mémoires d'un galérien du Roi-Soleil*, Paris, Mercure, Le temps retrouvé, 1982.

P. MASSON, *Les galères de France : Marseille, port de guerre (1481-1781)*, Paris, Hachette, 1938.

Predrag MATVEJEVITCH, *Bréviaire méditerranéen*, Paris, Payot, Rivages, 1995.

Jean MEIRAT, *Marines antiques de la Méditerranée*, Fayard, 1964.

Alexandra MERLE, *Le miroir ottoman. Une image politique des hommes dans la littérature géographique espagnole et française (XVI<sup>e</sup> – XVII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2003.

Françoise MICHEAU, *Les relations des pays d'Islam avec le monde latin moitié 10<sup>ème</sup> – moitié 13<sup>ème</sup> siècles*, éd. Jacques Marseille, 2000.

Françoise MICHEAU, *L'Orient au temps des croisades*, Flammarion, 2002.

Henry MICHELOT, *Le portulan de la mer Méditerranée ou le vray guide des pilotes costiers*, Amsterdam, Pierre Mortier, 1709.

MOLLAT, « Le « passage » de Saint Louis à Tunis », R.H.E.S., 1972, n°3

MOLLAT, « Le navire et l'économie maritime au XIIIe principalement en Méditerranée », colloque international d'histoire maritime.

MOLLAT, sous la dir. de, *Course et piraterie*, 2 volumes dact., Paris, 1975.

Jacques MONFRIN, *Études de philologie romane*, Genève, Droz, 2001.

Jean MONLAÛ, *Les Etats barbaresques*, Paris, Presses universitaires de France, Que sais-je ?, 1964.

André-Alain MORELLO, « Méditerranée : la bonne mère », *Babel*, n°2/1997.

Josée-Valérie MURAT, « Pratiques et succès du cabotage méditerranéen nord-occidental au XIVe siècle, *Rives nord-méditerranéennes, Cabotage et réseaux portuaires en Méditerranée*, n°13, 2003.

Josée-Valérie MURAT, *Navires et navigations à Marseille au XIVe*. Thèse de doctorat, Université de Provence, 2001.

Jean NICOLAS, *Cours de philologie italienne*, Gap, Louis-Jean, 1959.

Mohamed OUERFELLI « Les relations entre le royaume de Chypre et le sultanat mamelouk au XV<sup>e</sup> siècle », *Le Moyen Âge, revue d'histoire et de philologie*, n° 2-2004, tome CX, pp. 327-344.

Raymond OURSEL, *Pèlerins du Moyen Âge*, Paris, Fayard, 1978.

Daniel PANZAC, *La caravane maritime : marins européens et marchands ottomans en Méditerranée, 1680-1830*, Paris, CNRS, 2004.

Daniel PANZAC, *Commerce et navigation dans l'empire ottoman au XVIII<sup>e</sup>*, Isis presse, 1996.

Albert PAUPHILET, « Sur Robert de Clari », *Romania*, 57, 1931, p.289-311.

Colette PICARD, *Carthage*, Les Belles Lettres, Paris, 1951.

Christophe PICARD, *La mer et les musulmans d'Occident au Moyen Age, VIIIe – XIIIe*, PUF, 1997.

Christophe PICARD, « Les arsenaux musulmans de la Méditerranée et de l'océan Atlantique (VIIe-XVe siècle) », *Chemins d'outre-mer, Etudes d'histoire sur la Méditerranée médiévale* offertes à Michel Balard, Paris, Publications de la Sorbonne, 2004, p.691-710.

Benoist PIERRE, « Le père Joseph, l'empire Ottoman et la Méditerranée au début du XVIIe siècle », *Cahiers de la Méditerranée*, vol. 71, mis en ligne le 13 mai 2006, URL : <http://revel.unice.fr/cmedi/document.html?id=968>.

Noël PINZUTTI, Charles TUCOO-CHALA, « Sur un récit inédit de voyage aux Lieux Saints sous Louis XI », *Comptes-rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles lettres*, 1973, volume 117/1, p.188-204.

Thierry PONCHON, « Le français médiéval à l'aube du deuxième millénaire », *L'information grammaticale*, n°86, juin 2000, p.4-13.

Pierre RACINE, « Une migration au temps des croisades : les voyages de pèlerinage », *Migrations et diasporas méditerranéennes Xe-XVIe*, sous la direction de Michel Balard et Alain Ducellier, Paris, éd : de la Sorbonne, 2002.

Amin Faris El RAYHANI, *Sémiologie du récit de voyage*, publication de l'Université libanaise, section des études linguistiques, Beyrouth, 1997.

Michel REDDE – *Mare nostrum, Les infrastructures, le dispositif et l'histoire de la marine militaire sous l'empire romain*, Parie, Rome, 1986.

Michel REDDE Michel – J. Cl. GOLVIN, *Voyages sur la Méditerranée romaine*, Actes sud, Arles, 2005.

Danielle REGNIER-BOHLER, sous le direction de, *Croisades et pèlerinages. Récits, chroniques et voyages en Terre sainte XIe-XVIe siècle*, Robert Laffont, Paris, 1997.

Yves RENOARD, *Les Hommes d'affaire italiens au Moyen Âge*, Armand Colin, Paris, 1968.

Sylvie REQUEMORA, *Littérature et voyage au XVIIe*, Thèse de doctorat, Université de Provence, 2000.

Sylvie REQUEMORA, Sophie LINON-CHIPON, *Les tyrans de la mer. Pirates, corsaires & flibustiers*, Paris, Presses de l'université de Paris-Sorbonne, 2002.  
J. RICHARD, « Les récits de voyages et de pèlerinages », *Typologie des sources du Moyen-âge occidental*, fasc.38, Turnhout (Belgique), Brepols, 1981.

Jean-Claude RICHARD de SAINT-NON, *Voyage pittoresque ou description des royaumes de Naples et de Sicile*, Paris, 1785.

Jean-Paul ROUX, *Les explorateurs du Moyen Âge*, Paris, Fayard, 1985.

SAINTE-BEUVE, « Villehardouin », *Les causeries du lundi*, Paris, Garnier, 1866, tome IX, p.381-412.

Luca SERIANNI – Pietro TRIFONE, *Storia delle lingua italiana*, Einaudi 1993-1994.

Alain SERVANTI, *Le voyage à Istanbul. Byzance, Constantinople, Istanbul du Moyen Âge au XX<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, éditions Complexe, 2003.

Jean-Olivier SIGNORET, *Deo gubernante. Navigations miraculeuses et miracles au Moyen Âge : l'union des cultures païennes et chrétiennes*, Paris, ANRT, 2000.

Pinuccia Franca SIMBULA, « Îles, corsaires et pirates dans la Méditerranée médiévale », *Médiévales*, 47 (2004), <http://medievales.revues.org/document500.html>.

Pierre SIZAIRE, *Traité du parler des gens de mer*, Poitiers, éd. Patrimoines & médias, 1996.

Pierre SIZAIRE, *Les termes de marine*, Paris, Presses universitaires de France, Que sais-je ?, 1972.

René SOURIAC, *Les mots de la Renaissance*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2002.

Jean-François THENARD, *Mémoires ou livre de raison d'un bourgeois de Marseille (1674-1726)*, Montpellier, Société pour l'étude des langues romanes, 1881.

Hervé THOMAS CAMPAGNE, « L'imaginaire du voyage et de la découverte dans les Histoires Tragiques (1560-1630) », *Revue d'Histoire Littéraire de la France* 2003/4, vol.103, p. 771-7787.

Frédéric TINGUELY, « Janus en Terre sainte : la figure du pèlerin curieux à la Renaissance », *Revue des Sciences Humaines*, n°245 (1997), p.51-65.

Jean-Louis TRITTER, *Histoire de la langue française*, Paris, éditions marketing, 1999.

Jean VERDON, *Voyager au Moyen Age*, Perrin, Tempus, 2007.

Michel VERGÉ-FRANCESCHI, *Guerre et commerce en Méditerranée, IXe – XXe*, Kronos, Paris, 1992.

Michel VERGÉ-FRANCESCHI, *Chronique maritime de la France d'Ancien régime, 1492-1792*, Sedes, 1998.

Michel VERGÉ-FRANCESCHI - Antoine-Marie GRAZIANI, *La guerre de course en Méditerranée (1515-1830)*, Presse de l'Université de Paris-Sorbonne, éd. Allain Piazzola, Ajaccio, 2000.

Michel VERGÉ-FRANCESCHI, *Sous la direction de, Dictionnaire d'histoire maritime*, Paris, Robert Laffont, 2002.

Michel VERGÉ-FRANCESCHI, *Commerce et échanges maritimes, XVIe-XIXe*, A. Piazzola, Ajaccio, 2006.

Henriette WALTER, *L'aventure des langues en Occident*, Paris, Robert Laffont, Le livre de poche, 1994.

Henriette WALTER, *L'aventure des mots français venus d'ailleurs*, Paris, Robert Laffont, 1997.

Henriette WALTER, Gérard WALTER, *Dictionnaire des mots d'origine étrangère*, Paris, Larousse, 1998.

Henriette WALTER, *Honni soit qui mal y pense*, Paris, Robert Laffont, Le livre de poche, 2001.

Alexandre WINKLER, « La littérature des croisades existe-t-elle ? », *Le Moyen Âge*, 2008/3/4, tome CXIV, p.603-618.

Friedrich WOLFZETTEL, *Le discours du voyageur : pour une histoire littéraire du récit de voyage en France du Moyen Age au XVIIIe*, Paris, PUF, 1996.

Dr. Renata ZAGO, « Una dissertazione sulla lingua Franca », *American Geographical Library*, Milwaukee, University of Wisconsin-Milwaukee.

Michel ZINK, *La subjectivité littéraire*, Paris, PUF, 1985.

Anonyme, *Voyage dans les Etats barbaresques de Maroc, Alger, Tunis et Tripoli*, Paris, Guillot, 1785.

*Croisades et pèlerinages. Récits, chroniques et voyages en Terre sainte XIIIe-XVIe siècle*, éd. Danielle RÉGNIER-BOHLER, Paris, Robert Laffont, 1997.

« L'esclavage en Méditerranée à l'époque moderne » *Cahier de la Méditerranée*, vol. 65.

*Les récits de voyage*, CERHIS, Paris, Nizet, 1986.

*Navigation et gens de mer en Méditerranée de la préhistoire à nos jours*, éd. CNRS, 1980

*Pirates et corsaires dans les mers de Provence XV<sup>e</sup> – XVI<sup>e</sup> siècles, Letras de la costiera*, édité et présenté par Philippe RIGAUD, Paris, CTHS, 2006.

*L'uomo e il mare nella civiltà occidentale da Ulisse a Cristoforo Colombo*, atti del convegno, Genova, 1-4 giugno 1992.

*Méditerranée antique : pêche, navigation, commerce*, éd. Du C.T.H.S., 1998.

*La Méditerranée médiévale. Perceptions et représentations*, sous la direction de Hatem Akkari, Faculté des lettres et sciences humaines de Sfax, Maisonneuve et Larose – Alix - Les Editions de la Méditerranée, 2002.

Association des Historiens Modernistes des Universités, *Le Voyage à l'époque moderne*, Paris, Presse de la Sorbonne, 2004.



# Corpus détaillé

## Corpus détaillé

Les textes du corpus sont classés par date de voyage.

### XIII<sup>e</sup> siècle.

Robert de Clari, *la Conquête de Constantinople (1198 – 1205)*, éd. Dufournet, Paris, Honoré Champion, 2004.

Geoffroy de Villehardouin, *La conquête de Constantinople*, éd. Dufournet, Paris, Garnier Flammarion, 2004.

Philippe de Novarre, *Mémoires, 1218-1243*, éd. Charles Kohler, Honoré Champion, Paris, 1913.

Jean de Joinville, *Vie de saint Louis*, éd. J. Monfrin, Paris, Dunod, Classique Garnier, 1995.

### XIV<sup>e</sup> siècle

Jacques de Vérone, « Le pèlerinage du moine augustin Jacques de Vérone », éd. R. Rührich, *Revue de l'Orient latin*, tome III, 1895, pp. 155-302. Texte en latin.

Leonardo Frescobaldi, “Viaggio in terra santa”, *Pellegrini scrittori: viaggiatori toscani del trecento in terra santa*, éd. A. Lanza, Firenze, Ponte alle grazie, 1990. Texte en italien.

Nicolas de Martoni, « Relation du pèlerinage à Jérusalem de Nicolas de Martoni notaire italien (1394-1395) », éd. Léon Le Grand, *Revue de l'Orient latin*, tome III, 1895. Textes latins

Ogier d'Anglure, *Le saint voyage à Jhérusalem du Seigneur d'Anglure*, éd. François Bonnardot & Auguste Longnon, Paris, Firmin Didot, 1878.

### XV<sup>e</sup> siècle

Nompar de Caumont, *Voyage d'outremer en Jhérusalem par le seigneur de Caumont*, éd. Marquis de la Grange, Auguste Aubry, Paris, 1858.

Ghillebert de Lannoy, *Œuvres de Ghillebert de Lannoy voyageur, diplomate et moraliste*, éd. Ch. Potvin, Louvain, P. et J. Lefever, 1878.

Bertrandon de la Broquière, *Le voyage d'outremer, premier écuyer tranchant et conseiller de Philippe le Bon, duc de Bourgogne*, éd. Ch. Schefer, Paris, Ernest Leroux, 1892.

Anselme Adorno, *Itinéraire d'Anselme Adorno en Terre sainte (1470-1471)*, éd. J. Heers et G. de Groer, éd. Du CNRS, Paris, 1978. Texte en latin.

Fratris Felici Fabri, *Evagatorium in Terrae sanctae, Arabiae et Egypti peregrinationem*, éd. Conrad Hassler, Stuttgart, Société de littérature de Stuttgart, 1843. Texte en latin.

Louis de Rochechouart, "Journal de voyage à Jérusalem de Louis de Rochechouart, évêque de Saintes. », éd. C. Couderc, *Revue de l'Orient latin*, tome I, 1893, pp. 168-274. Textes latins

Georges Lengherand, *Voyage de George Lengherand, mayeur de Mons en Haynaut à Venise, Rome, Jérusalem, Mont Sinaï et le Kayre – 1485-1486*. Mons, Masquillier & Duquesne, 1861.

Pietro Casola, *Viaggio a Gerusalemme di Pietro Casola*, éd. Anna Paoletti, Turin, edizioni dell'orso, 2001.

#### XVI<sup>e</sup> siècle

Jean Thenaut, *Le voyage d'outremer (Egypte, Mont Sinay, Palestine) de Jean Thenaut, gardien du couvent des Cordeliers d'Angoulême*, éd. Ch. Schefer, Paris, Ernest Leroux, 1884.

Greffin Affagart, *Relation de terre Sainte (1533-1534)*, éd. J. Chavanon, Paris, Librairie Victor Lecoffre, 1902.

Antoine Regnaut, *Discours du voyage d'outremer au saint sepulcre de Jerusalem et autres lieux de la terre Sainte par Anthoine Regnaut bourgeois de Paris*, Lyon, 1573.

Nicolas de Nicolay, *Les quatre premiers livres des navigations et peregrinations orientales de N. de Nicolay, seigneur d'Arfeuille*,

*valet de chambre et géographe ordinaire du roy*, Lyon, Guillaume Roville, 1568.

André Thevet, *Cosmographie du Levant*, Lyon, Jean de Tournes et Guil. Gazeau, 1561.

Jean Palerne, *Peregrinations du S. Jean Palerne, Foresien, Secetaire de François de Valois Duc d'Anjou, & d'Alençon, &c.*, Lyon, Jean Pillehote, 1606.

Louis Balourdet, *La guide des chemins pour le voyage de Hierusalem et autres lieux de la terre Saincte*, Chalon, Guyot, 1601.

Jacques de Villamont, *Les Voyages du seigneur de Villamont, chevalier de l'Ordre de Hierusalem, Gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy*, Paris, Montroeil et Richer, 1600.

#### XVII<sup>e</sup> siècle

Henry Castela, *Le saint voyage de Hierusalem et mont Sinay, fait en l'an du grand jubilé, 1600*, Bordeaux, Laurens Sonnius, 1603.

Henry de Beauvau, *Relation journalière du voyage du Levant fait et décrit par haut et puissant seigneur Henry de Beauvau, baron dudict lieu et de Manonville, seigneur de Fleuille*, Nancy, Garnich, 1615.

Nicolas Benard, *Le voyage de Hierusalem et autres lieux de la terre sainte, fait par le seigneur Benard, Parisien, chevalier de l'ordre du saint Sepulchre de nostre seigneur jesus Christ*, Paris, Moreau, 1621.

Jean de Thevenot, *Relation d'un voyage fait au Levant*, Paris, Billaine, 1665.

Les auteurs

### XIII<sup>e</sup> siècle

Robert de Clari, 1204. Il participe à la quatrième croisade qui part de Venise en 1204. C'est un chevalier picard qui possède un domaine modeste, il fait partie de la masse des petits chevaliers qui se sont croisés.

Les croisés ont demandé aux Vénitiens de leur construire des navires et d'assurer leur navigation vers outremer. Ils partent de Venise, s'arrêtent à Zadar qu'ils conquièrent et se partagent avec les Vénitiens ; ils font escale ensuite à Corfou et décident d'aller à Constantinople remettre sur le trône de l'empire, l'homme qu'ils considèrent comme le prétendant légitime au trône.

Robert de Clari ne s'attarde pas à la description du voyage en mer, mais il note par deux fois, la splendeur de la flotte des croisés et des Vénitiens, au départ de Venise et la parade de la flotte devant les habitants de Constantinople.

Geoffroy de Villehardouin, 1204. Il participe lui aussi à la quatrième croisade. Il est maréchal de Champagne et fait partie des six messagers envoyés à Venise pour négocier le transport de l'armée vers l'Égypte, objectif premier de cette croisade qui veut contraindre les Égyptiens à rendre Jérusalem. Il est l'homme de confiance de Boniface de Montferrat, un des principaux chefs de la croisade. Sa vision et donc son récit, est celle d'un homme politique qui va valoriser et justifier les choix faits par le marquis de Montferrat. Cette quatrième croisade est déviée de ses objectifs. A la demande du Doge de Venise, les croisés assiègent Zadar puis décident d'aider Alexis, le fils de l'empereur byzantin Isaac II qui vient d'être détrôné, à reconquérir Constantinople,

ville chrétienne, peuplée de grecs. Les croisés prennent Constantinople et, après des péripéties, la croisade se termine par le sac de la ville. Comment expliquer une telle déviation ? nos auteurs ont une opinion. « La thèse de la préméditation des Vénitiens est à exclure. Celle qui l'attribue à une ambition délibérée de conquête des chefs, soutenue par le chroniqueur Robert de Clari et les croisés de base, l'est aussi, tout comme, à l'inverse, la thèse d'un enchaînement de circonstances dû seulement au hasard, soutenue par le chroniqueur Geoffroy de Villehardouin et par les chefs, prompts à s'auto-justifier. Villehardouin, comme Robert de Clari, s'étend peu sur la traversée qui s'est faite en deux fois entre Venise et Constantinople avec un hivernage à Zadar.

Philippe de Novare, 1243. (1195-1265) réside à Chypre. Il écrit ses *Mémoires* qui racontent sa guerre aux côtés des seigneurs de Beyrouth, Jean 1<sup>er</sup>, puis Balian III d'Ibelin contre l'empereur Frédéric II. C'était un juriste. Il fait de nombreux déplacements avec le seigneur de Beyrouth entre Chypre et l'orient latin.

Jean de Joinville, 1248. Il accompagne Louis IX à la croisade de 1248 mais ne participe pas à l'expédition de Tunis au cours de laquelle le roi trouve la mort. Il écrit un premier récit de la vie de Louis IX qu'il termine en 1272, deux ans après la mort du roi. A la demande de Jeanne de Navarre, la femme de Philippe le Bel, il reprend son récit, l'enrichit, l'amplifie et l'achève en 1309, après la mort de la reine Jeanne. Joinville est un grand admirateur du roi Louis, il a été appelé à témoigner lors du procès en canonisation du futur saint Louis. Joinville n'a pas composé une

biographie chronologique, il préfère livrer certains traits de caractère du roi. Les passages étudiés concernent la navigation en août 1248, entre Marseille et Damiette et celle de retour que fait le roi jusqu'à son arrivée à Hyères.

#### XIV<sup>e</sup> siècle

Jacques de Vérone, 1335. C'est un moine augustin originaire de Vérone, comme son nom l'indique, qui fait un pèlerinage à Jérusalem en 1335. Il quitte Vérone le 7 mai 1335, s'embarque à Venise le 29 mai, débarque à Jaffa le 30 juillet. Il navigue ensuite entre Saint Jean d'Acre et Beyrouth. Le manuscrit s'arrête au moment où il s'embarque pour son voyage de retour en octobre 1335. Il rédige, en latin, un bref récit de son voyage, à son retour dans son monastère de Vérone. Son pèlerinage dure six mois, le voyage de Venise à Jaffa, un peu moins de trois mois dont quarante neuf jours de mer.

Leonardo Frescobaldi, 1385. C'est un homme politique, un écrivain et un voyageur italien du Trecento. Originaire de Turin, d'une famille prestigieuse, il fut chargé avec Simone Sigoli et Giorgio Gucci d'accomplir un voyage en Terre sainte et d'en écrire le récit, par l'évêque de Volterra à qui le roi de Naples l'avait demandé. Le voyage eut lieu en 1384-1385 et Frescobaldi en rédigea le récit dès son retour.

Nicolas de Martoni, 1395. Il est notaire à Carinola en Campanie, et n'a, sans aucun doute, jamais vu la mer<sup>1</sup>. Il fait partie de ces nombreux pèlerins de la fin du XIV<sup>e</sup> qui se rendent sur les Lieux Saints et nous laisse un récit précis de ce qu'il a fait. Son voyage dure, au total, onze mois, de juin 1394 à mai 1395, son pèlerinage proprement dit, trois mois ; sur le chemin du retour, le mauvais temps et les pirates l'obligent à rester trois mois en Grèce. Quatre mois<sup>2</sup> sont donc consacrés à la navigation, escales comprises, entre Gaète <sup>3</sup> et Alexandrie et au retour entre Beyrouth et Otrante et ce temps de navigation occupe plus d'un tiers de son récit<sup>4</sup>.

Il suit le même itinéraire que le seigneur d'Anglure, qui effectuera son pèlerinage une année plus tard, comme le fait remarquer Léon Le Grand<sup>5</sup>.

Comme Jacques de Vérone, Nicolas de Martoni écrit en latin, langue dans laquelle il rédige son récit sous forme de journal ; son latin est certes enrichi de traces d'italien, ce qui, pour notre propos, donne un intérêt supplémentaire à ce texte.

Ogier d'Anglure, 1395. Ce voyageur appelé également Ogier IX est né vers 1360. Il devint à la mort de son père "monseigneur d'Anglure" mais sans posséder le domaine ; il accompagne l'armée royale pendant plusieurs années

Ogier fait un voyage à Jérusalem en 1395 avec Simon de Sarrebruck lequel mourut en cours de voyage; son récit a été écrit par son secrétaire ou son chapelain.

---

<sup>1</sup> Léon Le Grand (préface de l'édition de la Relation du Pèlerinage à Jérusalem de Nicolas de Martoni, p. 567) précise également qu'il ne savait pas nager ce qui explique ses terreurs par gros temps.

<sup>2</sup> Pendant environ un mois, à différents moments, il poursuit son voyage par voie de terre, en Grèce ou en Italie.

<sup>3</sup> Dans le Latium

<sup>4</sup> 35 pages sur 92

<sup>5</sup> dito



A l'aller il s'embarque à Venise pour Jaffa, la traversée dure environ un mois. Au retour, il s'embarque le 21 décembre à Alexandrie "la bonne cité", la tempête les jette sur les côtes de l'île de Chypre où il reste un mois. Il repart le 24 janvier pour Rhodes où par suite des vents contraires, il n'aborde qu'au bout d'un mois. Il y reste pendant tout le mois de carême et les fêtes de Pâques et repart pour Venise le 9 avril. Débarqué dans cette ville le 23 mai, L'auteur visite et décrit l'arsenal de Venise.

### XV<sup>e</sup> siècle

Nompar de Caumont, 1418. Le Seigneur de Caumont est né en 1391, est élevé à la cour du comte de Foix, son cousin. En 1417, il va à Compostelle, en 1418, à Jérusalem. Il part de Barcelone le 21 mars 1418 et arrive à Jaffa le 28 juin. Au retour, il part de Jaffa le 17 juillet et arrive à Barcelone le 14 mars 1419. En tout, un an de voyage pour moins d'un mois de Terre sainte. Mais il passe quelques temps à la cour du roi Jean II de Lusignan à Nicosie, deux mois à Rhodes et passe l'hiver en Sicile.

Ghillebert de Lannoy, 1420. Ce personnage (1386-1462) est le type personnifié du chevalier errant, de l'aventureux soldat de fortune du Moyen Age dont toute la vie ne fut qu'un long pèlerinage. Il raconte dans ce texte, ce qu'il a fait dans sa vie, les combats auxquels il a participé, les voyages qu'il a effectué soit comme envoyé des rois de France et d'Angleterre, soit comme pèlerin. Il joint une carte à son récit.

En 1401, il fait un premier voyage à Jérusalem, un deuxième en 1420, en grande partie par voie terrestre, puis il embarque à Gallipoli pour naviguer jusqu'à Alexandrie. Les rois de France, d'Angleterre et le duc de Bourgogne, Philippe le Bon, lui avaient

demandé secrètement de se rendre en Orient pour examiner les chances de succès qu'offrirait une nouvelle croisade contre les Sarrasins.

Il décrit les ports de façon assez précise, explique quel abri ils représentent par rapport au vent, leur profondeur, les bateaux qui peuvent y avoir accès. Enfin il entreprend un dernier voyage à Jérusalem en 1446.

Bertrand de la Broquière, 1432. Il est à la cour du roi où il occupe de hautes fonctions. Il fait le voyage d'outremer en 1432, et prend des notes. En 1435, il participe à la négociation de la paix d'Arras pour le compte du duc de Bourgogne qui lui fait épouser, en 1442, une des plus nobles héritières de l'Artois, Catherine, fille de Jean, seigneur de Berniculles.

Il rédige son récit longtemps après, à partir de ses notes. Il part de la cour de Gand en février 1432 pour Venise où il embarque le 8 mai. Il débarque à Jaffa, à une date non précisée. La navigation se passe sans problème et ne prend que quatre pages. Puis il rembarque de Jaffa pour Beyrouth. La suite du retour se fait par voie terrestre.

Louis de Rochechouart, 1461. Il est évêque de Saintes (1434-1495) effectue son pèlerinage à Jérusalem en 1461, c'est un jeune évêque de vingt huit ans. Il rédige un journal de voyage où il décrit jour après jour, les péripéties de la navigation ; il semble l'avoir rédigé au cours de son voyage : « *nona junii, habuimus mare infestum. Infirmus ego nimis quod littera docet ; navigamus inter Albaniam et Appuliam* »<sup>6</sup> (p.231). c'est un récit assez bref dont il manque la fin, en particulier tout le voyage de retour ; le

---

<sup>6</sup> 9 juin, « nous avons une mer menaçante. Je suis trop malade pour écrire, nous naviguons entre l'Albanie et l'Apulie ». p.231.

voyage aller entre Venise et Jaffa dure un mois environ. Les escales sont peu nombreuses parce que la peste sévit dans un grand d'endroits qu'il cite comme Corfou, Modon, Candie.

Anselme Adorno, 1470. (1424-1483) est un flamand d'origine génoise qui effectue un pèlerinage à Jérusalem en 1470-1471 avec des compagnons, dont son fils Jean, le rédacteur de ce récit. L'itinéraire choisi est différent de celui de la plupart des pèlerins, les Adorno quittent Bruges le 19 février 1470, s'embarquent à Gènes le 7 mai, passent par Tunis et arrivent à Alexandrie en juillet. Au retour, ils s'embarquent à Beyrouth le 28 octobre pour débarquer à Brindisi le 24 novembre 1470.

Le frère Félix Schmidt, 1483, alias Frère Félix Fabri (1434-1502), ou F.F.F. dans son texte, est un moine de l'Ordre des Frères prêcheurs, un dominicain donc, du monastère d'Ulm qui accomplit deux voyages en Terre sainte en 1480 et en 1483. Le récit particulièrement détaillé, d'environ mille cinq cents pages dans l'édition d'Hassler<sup>7</sup>, qu'il fait de ses voyages est destiné à ses frères du couvent d'Ulm. L'Evagatorium comprend deux parties et douze traités. Nous n'avons dépouillé, pour la partie statistique du relevé de mots, que les parties navigation du premier traité qui concerne le premier voyage de 1480 et le troisième traité qui évoque la deuxième traversée, entre Venise et Jaffa, en juin 1483 car ces extraits sont suffisamment riches pour pouvoir être comparés aux autres récits. Les traités 9 et 10 retracent la traversée maritime de retour et, pour l'étude des occurrences paraissent redondants. Le deuxième traité sera utilisé pour les analyses plus qualitatives, il comporte des développements sur les multiples périls de la navigation, un

---

<sup>7</sup> Qui reste à ce jour, la seule édition complète du récit de Félix Fabri. Jean Meyers et Nicole Chareyron ont réédité les quatre premiers traités : Félix Fabri, *Les errances de Frère Félix, pèlerin en Terre sainte, en Arabie et en Egypte (1480-1483)*, t.1, Premier et deuxième traités ; t.2, Troisième et quatrième traités ; t.3, Quatrième traité (suite), texte latin, introd., trad. Et notes sous la dir. de J. Meyers et N. Chareyron, Montpellier, 2000, 2003 et 2006.

texte sur les galères et la vie à bord. Le texte, en latin, a été rédigé à partir de notes prises par l'auteur au cours de son second voyage et a fait l'objet d'une longue rédaction, comme l'explique Jean Meyers<sup>8</sup>.

Georges Lengherand est maire de Mons. Il s'embarque à Venise le 8 juin 1486 et arrive à Jaffa le 9 août. Au retour, il part de Damiette le 26 novembre pour arriver à Venise le 4 janvier.

Pietro Casola voyage en 1494. Il appartient à une famille noble de Milan. Il est secrétaire de l'ambassade du duché de Milan à Rome, puis chanoine du Dôme de Milan à partir de 1476. Il fait un pèlerinage à Jérusalem en 1494. Son voyage dure cinq mois, pour moins de trois semaines en terre sainte : il part le 15 mai de Milan, s'embarque à Venise où il voit la mer pour la première fois pour Jaffa. Il est de retour à Venise le 28 octobre.

#### XVI<sup>e</sup> siècle

Jean Thenaut, 1512. Il est né à Melle dans le Poitou, entre 147( et 1485 et on ne trouve pas trace de lui après 1542. Au moment de son voyage, en 1512, il est gardien du couvent des Cordeliers d'Angoulême, protégé de Louise de Savoie pour le compte de laquelle il fait ce pèlerinage. De plus Louis XII et le dauphin François lui demandent de ramener des renseignements. Il s'embarque le 1<sup>er</sup> novembre à Aigues-Mortes, débarque à Gênes, puis prend différents navires qui cabotent le long des côtes italiennes jusqu'à Messine où il embarque sur un navire de Raguse qui arrive à Alexandrie le 26 février. Au retour, il part de

---

<sup>8</sup> Jean Meyers, « l'Evagatorium de Frère Félix Fabri : de l'errance du voyage à l'errance du récit », *Le Moyen Âge* 2008/1, Tome CXIV, p.9-36.

Damiette le 25 novembre sur une grosse galère, fait une longue escale à Rhodes, puis à Messine ; il débarque à Villefranche le 2 mars.

Greffin Affagart , 1534. C'est un chevalier français, seigneur de Courteille dans la Sarthe. Il fait un premier pèlerinage en 1519-1520 par la voie ordinaire Venise-Jaffa. Son deuxième voyage à Jérusalem a lieu en 1533-1534, il s'embarque à Venise pour Alexandrie, puis continue par la terre.

Antoine Regnaut est un marchand et un pèlerin. Il voyage en 1549. Il part de Venise le 5 juin pour Tripoli où il arrive le 19 juillet. Au retour, il embarque à Jaffa le 29 août, débarque à Venise le 15 novembre avec une étape de trois semaines à Chypre.

Nicolas de Nicolay, 1551. Il est né en 1517. Il n'est pas un pèlerin, mais il remplit les fonctions d'ingénieur militaire, espion et géographe du roi ; Il accompagne l'ambassadeur du roi Henri II, le sieur d'Aramont, nommé auprès de Soliman le magnifique en 1551. Ils partent de Marseille le 4 juillet 1551, pour Alger, puis Malte, puis Tripoli où Aramont est envoyé pour essayer de détourner les Turcs de leur projet de prendre Tripoli. Après avoir rendu compte de l'échec de sa mission à son supérieur basé à Malte, Aramont et Nicolay se rendent à Constantinople où ils arrivent le 20 septembre.

André Thevet , 1552. Il est un savant reconnu, explorateur et écrivain français, né vers 1502 à Angoulême et mort en 1590 à Paris. Il a de nombreuses protections : François 1<sup>er</sup>, les La Rochefoucauld et les Guise. Il commence par voyager en Italie, chargé de diverses missions par ses protecteurs. A Plaisance, il se lie avec le cardinal Jean de Lorraine qui finance son voyage au Levant. Il visite la Grèce, séjourne un an à Constantinople. On pense qu'il aurait alors été espion pour le compte de la France. En 1552, il visite l'Égypte et la Palestine. De retour en France en 1554, il fait paraître son récit de voyage.

Jean Palerne, (1557-1592). Il voyage en 1582. Il fait de solides études. A 19 ans, il est secrétaire du duc d'Alençon, frère du roi Henri III. Ensuite, il voyage seul, visite l'Espagne puis le Levant en 1581, il a 24 ans. Il part de Paris le 30 mars 1581, s'embarque à Venise le 5 mai. Le navire fait naufrage le long des côtes d'Istrie ; sur 360 personnes embarquées, 80 sont sauvées. Les rescapés rentrent à Venise d'où Palerne repart le 24 juin. Il arrive à Alexandrie le 20 juillet. Au retour, il embarque à Tripoli le 15 janvier 1582 pour Chypre, puis Constantinople. Il voyage par terre entre Constantinople et Raguse, où il s'embarque pour Venise.

Louis Balourdet est un prêtre champenois qui entreprend un pèlerinage en 1588, avec la bénédiction de son archevêque, le cardinal de Guise. Il part de Reims pour rejoindre Nice en passant par la Savoie. De Nice, il se rend à

Marseille, le plus souvent par mer. Il embarque à Marseille le 25 avril, est à Tripoli le 24 mai, puis à Jaffa le 8 juin. Le retour se fait de Tripoli, le 7 juillet, à Messine, le 22 septembre, après une longue escale à Candie. De Messine, il gagne en barque, Naples puis continue par la terre.

Jacques de Villamont (1558-1629) est un gentilhomme breton. Il entreprend ce voyage à 31 ans, en 1590. Il commence par visiter l'Italie puis embarque à Venise le 19 avril 1589 pour Jaffa où il arrive fin mai. Au retour, il embarque à Tripoli le 10 septembre, passe l'hiver à Chypre et revient à Venise le 6 juillet 1590. Son récit connaît un grand succès et va être réédité plus de vingt fois à Paris, Arras, Lyon, Rouen et Liège.

#### XVII<sup>e</sup> siècle

Henry Castela, 1601. Il est né à Toulouse vers 1570. C'est un religieux observantin de l'ordre de saint François qui part le 4 avril de Bordeaux pour Marseille où il s'embarque pour l'Italie. Il passe à Rome obtenir du Pape et du Père supérieur de son ordre « obédience et licence » pour aller faire un pèlerinage à Jérusalem. Il se rend à Venise où il s'embarque pour Jaffa. Au retour, il s'embarque à Alexandrie le 6 février 1601 et arrive le 28 avril à Venise, après une escale d'environ un mois à Raguse.

Henry de Beauvau part de Venise le 1<sup>er</sup> novembre 1604 pour Constantinople où il arrive le 10 janvier 1605. Après un séjour d'un peu plus de quatre mois à Constantinople, il repart pour Tripoli, Beyrouth et Jaffa. Le retour se fait au départ d'Alexandrie le 16 octobre pour Naples où il débarque le 27 novembre.

Nicolas Benard fait son pèlerinage à 25 ans « pour accomplir mon vœu ». Il s'embarque à Marseille le 20 septembre 1616, il arrive à Jaffa le 22 janvier 1617. Sa visite de la Terre sainte dure deux semaines environ. Il repart de Jérusalem le 5 février, rejoint Jaffa d'où il rembarque le 20 février pour Trapani ; il y arrive le 5 mars. Il navigue ensuite entre le 16 et le 31 mars de Palerme à Naples, avant de terminer son voyage par la terre.

Jean de Thevenot , 1659. Il est né à Paris le 1er juin 1633 et mort à Mianeh (Perse) en 1667. C'est un voyageur français connu pour ses récits de voyage en Europe, Afrique du nord, en Orient et en Inde. On lui attribue l'introduction du café en France. Pour son voyage en Orient, il part de Rome le 31 mai 1655, fait un long séjour(5 mois) à Malte.



## Cartes de la Méditerranée

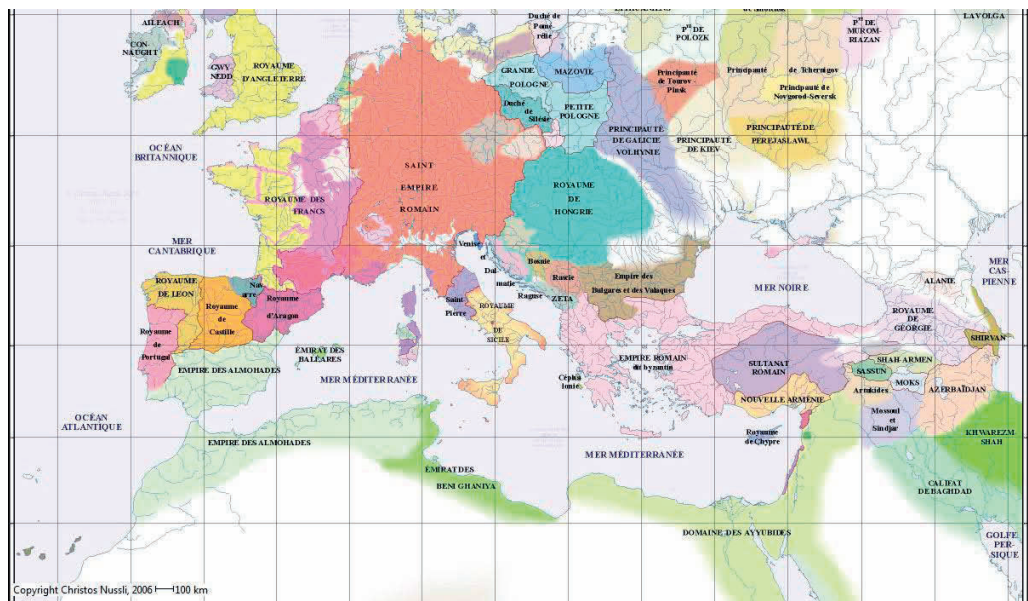
en 1200

en 1300

en 1400

en 1500

en 1600



La Méditerranée en 1200



La Méditerranée en 1300



La Méditerranée en 1400



La Méditerranée en 1500



La Méditerranée en 1600

# Classement des mots par origine

## Classement des mots

### 1- Les mots en provenance de l'Indo-européen

Les mots de la famille de mer  
Les mots de la famille de nava  
Les mots de la famille de vent

### 2- Les mots en provenance du latin

Transmission directe par évolution phonétique : les verbes : caler, courir, doubler, noyer, plonger, ramer, remorquer, submerger, virer ; les noms : ancre, voile, corail, corde, câble, côte, eau, écrivain, fonds, fortune, frégate, gouvernail, île, péninsule, tempête, temps, tourmente, trirème ; charte et carte

Evolution phonétique et sémantique : abri, château, amener, boussole, coque, couler, ondes, timon, vaisseau

Mots latins empruntés au grec : air, anchois, archipel, borée, dauphin, écueil, éponge

### 3- Les mots perdus

Sortis du vocabulaire nautique : bec, avaler, arbre

Mots devenus inutiles : huissier, espalmer, estive, estoc, galleron, guinder, rostre, sentine

Mots remplacés : arène par sable, botte par tonneau, couverte par pont, estoire par flotte, feru par échoué, fradin par mousse, gabie par hune, gomene par chaîne,

4- les mots empruntés à l'italien : anchois, artimon, barque, bourrasque, brigantin, carène, chiourme, fanal,



misaine, môle, patron, pilote, plage, proue, sirocco, tramontane.

5- Les mots empruntés au provençal : antenne, cale, cap, mistral, nocher, poupe, soute, tartane, thon.

6- Les mots empruntés à l'arabe : amiral, arsenal, caban, caraque, douane, felouque, garbin.

7- Les mots empruntés au turc : caïque, caramoussal, échelle et escale, mahonne, saïque.

8- Les mots empruntés au grec : archipel, calfater, éponge, golfe.

9- Les mots empruntés au portugais : caravelle.

10- Les mots empruntés à l'espagnol et au catalan : calme, mousse.

Mots relevés dans le corpus

## Mots relevés dans le corpus

La liste des mots est présentée par ordre alphabétique. Les mots sont suivis :

- de leur définition reprise, pour l'essentiel, dans le Robert. Dans le cas de mots disparus, la définition est reprise dans un dictionnaire antérieur. Sans mention spéciale, la définition donnée est celle du Robert.
- de leur étymologie. Les outils permettant de retracer l'étymologie de ces mots sont, pour l'essentiel, le Trésor de la langue française et le Glossaire nautique d'Augustin Jal.
- des exemples d'emploi tirés du corpus
- d'une statistique de leurs occurrences dans le corpus.

## **Abaisser**

Définition : affaler les voiles.

Étymologie : a- et baisser, le verbe se forme au XII<sup>e</sup> à partir du latin populaire *bassus*<sup>o</sup> qui donne le verbe *bassiare*. En ancien français, on a *baissier*, puis *abaissier* référencé par Godefroy.

Ancien provençal : *abaissar*, espagnol : *abajar*, catalan : *abaixar*.

Corpus : *et à paynes lez voylles se purent abaissier par le force du vent qu'il faizoit*, Caumont, 1418, p. 100.

Fréquence d'emploi : 2 occurrences, au XV<sup>e</sup> par Nompar de Caumont (1418).

## **Aborder**

Définition : Se mettre bord à bord avec un navire; par extension accoster. Heurter accidentellement un vaisseau.

Étymologie : *aborder* est une construction à partir de *à* et de *bord* au sens de rivage. *Bord* est attesté au XII<sup>e</sup>. Ce mot vient du francique *bord*. On trouve dans Godefroy, *abordement* : action d'aborder, de toucher à une côte, d'entrer dans un port. Verbe est *abordoier*.

Corpus : *à force de rames abordasmes deux grands nefz ragusiennes par ce qu'ils ne pouvoient fuir pour estre la mer calme*, Nicolay, 1551, p. 47. *voyans au rivage de la mer un pescheur, lui commanderent de lier en ce lieu là, la corde de la navire pour aborder et prendre terre*, Thevet, 1552, p.215. *Le lundy premier jour de may aborda une felouque à nostre nave, les gens de laquelle dirent au patron comme la nave Roussine qui estoit venitienne avoit esté prise par les Turcs à l'entrée du goulfe de Ludrino*, Villamont, 1590, p.115. *ayant commencé à faire voile, le vingt & quatriesme du moys*

*d'apvril, nous n'abordasmes ce jour sinon à Bregançon qui n'est gueres loin de là, à cause qu'avions le vent fort contraire, Castela, 1601, p.4. Lesquels ne passent jamais avec vaisseaux devant icelle, qu'ils n'abordent pour luy faire une offrande, afin d'avoir bon vent, Beauvau, 1605, p.103. en fin fusmes contraincts pour eviter le peril du naufrage d'aborder au port de Caïphas, Benard, 1617, p.309. Nostre-Dame de la Lampedouze est fort connuë & reverée aussi bien des Turcs que des Chrétiens ; quoy que je n'aye peu avoir la satisfaction d'y aborder, j'en diray deux mots, Thevenot, 1659, p.537.*

Fréquence d'emploi : 13 occurrences au XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup>. Ce mot est employé par trois auteurs du XVI<sup>e</sup>, Nicolas de Nicolay (1551), André Thevet (1552) et Jacques de Villamont (1590) et par tous les auteurs du XVII<sup>e</sup>, Henry Castela (1601), Henry de Beauvau (1605), Nicolas Benard (1617) et Jean Thevenot (1659).

**Abri :**

Définition : lieu où l'on est à couvert des intempéries, des dangers.

Etymologie : En latin, le verbe *apricari* signifie se chauffer au soleil ; en ancien français, Godefroy relève, dans un écrit du XII<sup>e</sup>, le verbe *abrier* qui signifie abriter, mettre à couvert. Dans le *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Oscar Bloch et Walther von Wartburg indique que *abrier* correspond à *abrigar*, *abriter* en ancien provençal et en espagnol.

Corpus : *y a abril contre plusieurs vens, Lannoy, 1420, p. 138. Ne pouvans fuyr si promptement pour giagner quelque abry, il se perdirent tant de barques en ce jour là que c'en*

*estoit pitié, Castela, 1601, p.499. nous fusmes contrains de tourner prouë vers la Sardaigne pour nous y aller mettre à l'abry, Benard, 1617, p.72.*

Fréquence d'emploi : 5 occurrences, 3 au XV<sup>e</sup> et 2 au XVII<sup>e</sup>.

**Affrètement :**

Définition : contrat de mise à disposition d'un navire.

Etymologie : fret vient du néerlandais vrecht. Si le verbe afreter n'est pas répertorié dans le Tobler, il l'est dans le Godefroy, sous la forme fréter et signifie équiper un navire (1322). On ne trouve pas affrètement ni fret.

Corpus : *un chacun est tenu de payer au patron pour le seul affret du navire six ducats d'or, Castela, 1601, p.459.*

Fréquence d'emploi : 1.

**Allarguer :**

Définition : aller vers le large.

Etymologie : voir large.

Corpus : *il nous fallut allarguer en mer par ponant, affin de pouvoir doubler le cap de Baffo, Benard, 1616, p. 89.*

Fréquence d'emploi : 1.

**Amener :**

Définition : abaisser les voiles.

Etymologie : amener vient du latin minari qui signifie menacer. Ce verbe devient, en latin populaire, minare, soit pousser, mener les bêtes en les menaçant. En ancien français, le verbe amenar, attesté à la fin du X<sup>e</sup> avec d'abord le sens de faire venir en un endroit, sens qui évolue en faire venir vers soi. Ce mot est utilisé en marine à partir du début du XVI<sup>e</sup>.

Corpus : *si noz mariniers n'eussent estte habiles à promptement amener les voilles, nous estions en grand danger d'estre tous abimez*, Nicolay, 1551, p. 22.

Fréquence d'emploi : 2 occurrences au XVIe dans le texte de Nicolas de Nicolay.

**Amiral :**

Définition : officier du grade le plus élevé dans la marine.

Etymologie : Le mot *amiral*, pour Le Trésor de la langue française vient de l'arabe *amir al-'ali* qui signifie très grand chef. Il est arrivé dans la langue français par la cour des Normands de Sicile. Il a d'abord signifié en français commandant chez les peuples d'Orient, voir Godefroy, puis commandant d'une force navale. Comme il a eu ce premier sens en français pendant quelque temps, il est exclu qu'il provienne de l'arabe *amîr-al-(bahr)*, commandant de la mer.

Corpus : *Le grant amiral des galies m'envoia querre*, Joinville, 1248, p. 160. (Joinville vient d'être pris par les Turcs). *chastel ou demeure l'admiral de Alexandrie*, Lannoy, 1420, p. 103. *l'amiral de la mer de par les seigneurs de Venise, comme il est de coustume qu'il fache, nous vint a forche de barques surgir hors dudit port*, Lengherand, 1485, p. 85. *Au devant de nous vint l'admiral d'Alexandrie bien monté, accompagné de mammeluz pour nous recueillir*, Thenaud, 1512, p.22. *les matelots de l'amiral (de Venise) qui estoient dans les huict bateaux s'efforçoient de nous conduire seurement jusques aux ondes de haute mer*, Castela, 1601, p.41.

Fréquence d'emploi : 18 occurrences, du XIII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle. Il est présent dans les textes de Jean de Joinville (1248), 6 fois, Ghillebert de Lannoy (1420), 3 fois, Félix

Fabri (1483), 1 fois, Georges Lengherand (1486), 2 fois, Jean Thenaut (1512), 3 fois et Henry Castela (1601), 3 fois. Il est donc utilisé par 6 auteurs.

**Anchois :**

Définition : petit poisson de mer commun en Méditerranée.

Etymologie : le mot vient de l'ancien provençal anchoia attesté depuis 1397, lui même emprunté à l'ancien génois, anciöa, d'une forme populaire du latin apua, grec aphuê. Ce mot s'est répandu dans toutes les langues romanes méditerranéennes : **en** espagnol anchoa, acciuga en italien, catalan anxova.

Corpus : *On pesche là & devant l'isle Gorgogne les anchoyes, & il y vient tant de barques pour cela, qu'au temps de la pesche qui est vers le mois de may, il y a plus de cinq cens personnes logées dans le chasteau, Thevenot, 1659, p.559.*

Fréquence d'emploi : ce mot n'est employé qu'une seule fois, par Jean Thevenot (1659)

**Ancrage :**

Définition : mouillage

Etymologie : voir ancre

Corpus : *voyant que le temps se dispoit au beau, après avoir payé au Consul une piastre d'ancrage, nous levames les ancrs sur le midy, Thevenot, 1659, p.25.*

Fréquence d'emploi : 1.



**Ancre :**

Définition : Lourd instrument d'acier qui immobilise le navire, auquel il est relié par une ligne de mouillage, en se fixant sur le fond.

Étymologie : le mot ancre vient du latin ancora, emprunté du grec ankyra. Il est répertorié dans Tobler.

C'est le seul terme nautique latin à avoir été adopté par les langues germaniques.

Corpus : *Li marinier trerent (levèrent) ancras et lessierent voiles au vent aller*, Villehardouin, 1204, p. 104. *je dis a mes mariniers que ils tirassent leur ancre*, Joinville, 1248, p. 150. *anchoras omnes projecimus in mari* (nous jetâmes toutes les ancres à la mer), Jacques de Vérone, 1335, p. 172. *missono le ancore in mare* (ils jettèrent les ancres à la mer), Frescobaldi, 1384, p. 2. *duo ancora grossa fuerunt rupta in mari*, Nicolas de Martoni, 1394, p. 626. *les forges ou l'en fait les anchres tant des galées comme des nafves*, Anglure, 1395, p. 98. *prysmes port et pousemes les ancras a grant payne* », Caumont, 1418, p. 101. *stetimus super anchoram expectantes adventum patroni* (nous restâmes à l'ancre en attendant l'arrivée du patron), Rochechouart, 1461, p. 227. *rigidus quidam ventus, quem group vocant, supervenit cum tanto impetu [...] quod velum magnum in partes divisum est cordeque mali et anchore rupte* ( un vent violent qu'ils appellent group survint avec une telle force qu'il mit en pièces la grande voile et rompit les cordages du mât et de l'ancre), Adorno, 1470, p. 368. *Levatis ergo anchoris et velis expansis in nomine Domini navigare incipimus, sequentes ventum* (Les ancres levées et les voiles déployées, nous commençâmes à naviguer au nom du Seigneur en suivant le vent), Fabri, 1483, p. 45. *E subito*,

*levate le ancore, levossi un vento tanto al proposito del nostro camino, che non se poteva dire meglio* (et subitement, les ancres remontées, se leva un vent tellement favorable pour notre route, qu'on ne pouvait dire mieux), Casola, 1494, p. 256. *Mais ainsi que l'ancre eut esté mise, nostre nef de la Trimaille donna contre terre si grans coups que cuidions qu'elle se rompist et estre tous perduz*, Thenaud, 1512, p.21. *les ancres de nostre nave furent levées*, Regnaut, 1549, p.17. *les ancres levées et les voilles déployées, navigasmes par quarte de Grec vers le north*, Nicolay, 1551, p. 11. *nous levames les ancres et anbandonnames terre avec bien peu de vent*, Thevet, 1552, p.44. *Delà nous allasmes à Limisso, environ trente mil de Salines, où fut encore mouillé l'ancre pour charger du coton, de la poix, des carrobes & autres marchandises*, Palerne, 1581, p.328. *Le vendredy nous vinsmes poser l'anchre aux salines là ou se fait le sel*, Balourdet, 1588, p.46. *ils leverent l'ancre et meirent la mezane au vent en tirant droit vers nostre nave*, Villamont, 1590, p.120. *nostre patron fist jeter l'ancre par ce que en tel endroit la mer n'estoit gueres profonde*, Castela, 1601, p.44. *Nous trouvames à l'ancre au port un navire françois de Marseille nommé Saint Jean*, Benard, 1617, p.104. *nous retournasmes en arriere avec un vent de Lebesche ou sudoüet qui se leva bien frais & allasmes jeter l'ancre à Bodrou*, Thevenot, 1659, p.214.

Fréquence d'emploi : 161 occurrences, du XIII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup>, réparties dans les textes de 21 auteurs sur les 28 que compte le corpus. Geoffroy de Villehardouin (1204) : 2 ; Jean de Joinville (1248) : 3 ; Jacques de Verone (1335) : 1 ; Leonardo Frescobaldi (1385) : 1 ; Nicolas de Martoni (1395) : 1 ; Ogier d'Anglure (1395) : 1 ; Nompar de Caumont

(1418) : 2 ; Louis de Rochechouart (1461) : 1 ; Anselme Adorno (1470) : 1 ; Félix Fabri (1483) : 19 ; Pietro Casola (1494) : 15 ; Jean Thenaut (1512) : 9 ; Antoine Regnaut (1549) : 5 ; Nicolas de Nicolay (1551) : 16 ; André Thevet (1552) : 1 ; Jean Palerne (1581) : 10 ; Louis Balourdet (1588) : 2 ; Jacques de Villamont (1590) : 20 ; Henry Castela (1601) : 18 ; Henry de Beauvau (1605) : 1 ; Nicolas Benard (1617) : 12 et Jean Thevenot (1659) : 20.

**Ancrer :**

Définition : retenir un navire en jetant l'ancre.

Etymologie : voir ancre

Corpus : *les premieres nes qui vindrent devant la vile aancrerent et atendirent les autres, Villehardouin, 1204, p. 76. je leur dis que j'amoie miex que il m'ancrassent, Joinville, 1248, p. 156. Et en ce lieu là, communement ancrent les nefz, Lannoy, 1420, p. 104. le vent et la tempeste se levèrent si grand qu'il convint avaller le voille et ancrer, Lengerand, 1485, p. 40. et incontinent la gallere fut encrée, Affagart, 1534, p. 41. partismes de Venise pour nous embarquer en une nave estant ancree au port, Regnaut, 1549, p.15. Le 25 sur le vespre arrivasmes au port de Bone & apres y avoir ancré, l'ambassadeur envoya saluer le caddy (un chrtestien renié), Nicolay, 1551, p. 22. Sur le soir nous allasmes ancrer prez du premier angle de la ville de Constantinople, Palerne, 1581, p.376. Le samedi le vent nous fut contraire & fallut anchrer en une plage, Balourdet, 1588, p.45. n'attendant sinon l'admiral de la seigneurie pour lever l'ancre, sans l'adveu & conduite duquel on n'oseroit de s'ancrer ne sortir du port, Castela, 1601, p.41. nous quitasmes nostre vaisseau & montasmes sur une de ces*

*galeres, passasmes le golfe de Marmorat & allasmes mouiller l'ancre audict lieu, Beauvau, 1605, p.35. ayans ancré nous reposasmes un peu, Benard, 1617, p.110. nostre capitaine voyant le temps contraire, avoit proposé d'aller anchrer au port de Scala nova que les Turcs appellent Couschadasi, Thevenot, 1659, p.213.*

Fréquence d'emploi : 46 occurrences, du XIII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup>.

**Antenne :**

Définition : Vergue longue et mince des voiles latines

Etymologie : Ce mot vient du latin antenna (Gaffiot). Tobler cite Clari. Le mot est passé en français par l'intermédiaire de l'italien ou de l'ancien provençal.

Corpus : *les antaines qui portent les voiles des nes, Robert de Clari, 1204, p. 112. antennam submiserunt et velum aliud quod nominant papafigo, tempestatibus aptum, appenderent ( ils installèrent une vergue et y suspendirent una autre voile adaptée aux tempêtes, qu'ils appellent papafigo), Fabri, 1483, p. 52. Di soto la cabia, la sua anthena li pendeve (sous la hune, son antenne pendait là), Casola, 1494, p. 113. Le dernier remede pour les appaiser fut de leur livrer Erasme qu'ils condamnerent sur le champ à estre pendu & estranglé à l'anteine de la gallere, Nicolay, 1551, p. 16. Ayant donc combattu contre le vent & les ondes furieuses, puis le matin jusques sur le midy, il vint enfin une gropade si violente qu'elle rompit arbre & antenne & emporta nostre voyle, Palerne, 1581, p.296. ils recommandent les pieces aux saints comme l'arbre à nostre Dame, l'antenne & le voile à S. Helene, Balourdet, 1588, p.30. Nous partismes le sixiesme jour du mois de fevrier mil six cent un, les antennes éstant levées & tout rangez dedans, le mieux*

*qu'on peut*, Castela, 1601, p.464. *on attacha l'antenne de la maëstre à son arbre avec une grosse chaine de fer qu'on n'auroit pû couper de cent coups de hache, car si les ennemis eussent pû abbattre l'antenne, ils auroient fort embarassé nostre vaisseau*, Thevenot, 1659, p.560.

Fréquence d'emploi : 29 occurrences, du XIII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup>.

### **Appareiller :**

Définition : se préparer, puis, pour un navire, se disposer au départ, quitter le mouillage, le port, synonyme de lever l'ancre.

Etymologie : ce verbe est emprunté au bas latin \*apparicare qui signifie préparer, lui-même dérivé du latin apparare.

Corpus : *L'empereor apareilla son passage priveement*, Philippe de Novare, 1243, p.24. Le verbe est ici emp<sup>^</sup>loyé avec le sens de préparer.

Fréquence d'utilisation : 2.

### **Arbre :**

Définition : mât

Etymologie : le mot latin arbor donne arbre qui désigne le mât. Ce mot est sorti du vocabulaire nautique.

Corpus : *avvolseci la vela all'albero*, ( (la tempête) enrroula la voile autour du mât), Frescobaldi, 1384, p. 22. *velum et arbor videbantur ad infima aque circumflectere*, (la voile et le mât semblaient baigner dans l'eau), Nicolas de Martoni, 1394, p. 581. *au grant albre qui les voilles portoit*, Caumont, 1418, p. 92. *Un arboro grosso quanto potevano abrazare tri homini in el piede*, (un mât si gros qu'il fallait trois hommes pour faire le tour du pied avec leurs bras), Casola, 1494.

*L'arbre de la gallere de Cigalle avoit este rompu d'une tourmente, Nicolay, 1551, p. 47. Lors vous eussiez vu les uns en pleurs, les autres en prieres, la plus part se disposer à la mort, autres voyans qu'il n'y avoit obstacle qui pust garder le timon, qu'il ne variaist, que les cordes et gomines ne rompissent et que l'arbre ne tombast, usoient de conjurations, Thevet, 1552, p.47. Cependant la nuict arrivée le vent de garbin s'augmente d'heure en autre, soufflé avec plus de violence, tellement que chacun entendoit à baisser les arbres ou masts et antennes afin qu'il y eust moins de prinse, Palerne, 1581, p.9. Cependant la nuict arrivée le vent de garbin s'augmente d'heure en heure, souffle avec plus de violence, tellement que chacun entendoit à baisser les arbres ou masts & antennes, afin qu'il y eust moins de prinse, Palerne, 1581, p.9. ils recommandent les pieces aux saints comme l'arbre à nostre Dame, Balourdet, 1588, p.30. la proue du navire anglois et la moitié de l'arbre de son trinquet furent emportez, Villamont, 1590, p.120. la plus part de nostre compagnie chanceloit d'un costé & d'autre, n'y plus ny moins que s'ilz fussent yvres, estants frappez d'un continuel tremblement de membres, duquel il m'est à moymesme arrivé si je ne me fusse tenu ferme aux arbres ou cordages, Castela, 1601, p.89. Quelques temps apres Saint Elme parut sur le plus hault de l'arbre, en forme de trois petites étoiles esclairantes comme chandelle, Beauvau, 1605, p.19. une sayque de compagnie nous vint croiser & passant sa prouë sur nostre sayque, donna de son arbre de trinquet dans nostre maestre, Thevenot, 1659, p.217.*

Fréquence d'emploi : 38, du XIV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup>.

**Armer :**

Définition : équiper un navire

Étymologie : on trouve dans le gaffiot le verbe armare au sens d'équiper un navire.

Corpus : [équiper un navire]. *Que insula Candie armat galeas xvi quandocumque vult* (Cette île de Candie arme seize galées toutes les fois qu'elle veut), Nicolas de Martoni, 1394, p. 581. *une gallée armée de Turcx*, Caumont, 1418, p. 80, ici dans le sens d'armée, d'une gallère pleine d'hommes de guerre turcs. En général l'armement d'un navire comprend l'avitaillement, l'équipage, le grément, le matériel. *le vaisseau se nommoit Sainte Marguerite, vaisseau assez grand, bien équipé & armé pour la navigation*, Benard, 1617, p.68.

Fréquence d'emploi : 3.

**Arsenal :**

Définition : Établissement où se trouve réuni tout ce qui est nécessaire à la construction, la réparation et l'armement des navires de guerre.

Étymologie : Arabe: dâr as-sinâ'a > vénitien arzana, puis adjonction du suffixe -al vénitien. Ce même mot arabe a donné darse en passant par le gènois darsena.

L'arsenal de Venise a été construit vers 1104 sous le Doge Ordelafo Faher et reconstruit en 1337.

Corpus : *A Venise a ung grant lieu clos et bien fermé de murs et de mer que l'en appelle l'Archenal*, Anglure, 1395, p. 98. *Ce jour je fus veoir l'arsenacq dudit Venise*, Lengherand, 1485, p. 94. *Uno loco fatto verso il porto qual domandano l'arcenale, unde ancora loro fano fabricare galee e nave* (un lieu situé près du port qu'on appelle l'arsenal, où on fait

encore fabriquer des galées et des navires), Casola, 1494, p. 128. *Nous veismes antre les autres choses digne de mémoire l'arsenal*, Affagart, 1534, p.19. *fusmes à l'arsenal là où font les armes et galleres, naves et autres vaisseaux*, Regnaut, 1549, p.12. *peut l'estranger y entrer facilement demandant permission aux seigneurs de l'arsenal, laquelle ils accordent volontiers et mesmement aux François et me fut dit lors que je la leur demanday que les François estoient les amis des Venitiens*, Villamont, 1590, p. 93. *en l'arsenal se trouvent de toutes sortes d'armes*, Castela, 1601, p.37. *L'arsenal est clos & fermé de fortes murailles, tours & boulevverts & peut avoir environ un mille & demy d'Italie de circuit, l'eau y estant tout alentour*, Benard, 1617, p.567. *au bout de cette place proche du fond dudit port est l'arsenal où l'on fait les galeres & les sayques*, Thevenot, 1659, p.222.

Fréquence d'emploi : 14 à partir du XIV<sup>e</sup> siècle.

### **Artimon :**

Définition : Mât le plus arrière sur un navire à trois mâts et plus. Mât le plus petit et le plus arrière sur un navire à deux mâts. Par extension, voile grée sur ce mât.

Étymologie : Le Gaffiot définit *artemo* par *voile de proue*. *Artemo* a donné *artimonus* en bas latin de Gênes, qui a lui-même donné d'une part, *artemone* en italien et d'autre part, *artimon* en français. Le passage direct du latin au français par évolution phonétique n'est pas acceptable puisque comme le latin *artemo* est accentué sur le « a » initial, la voyelle pénultième atone « e » aurait disparu lors de l'évolution phonétique entre le I<sup>er</sup> et le Ve siècle. Les Génois se sont donc emparés de ce mot sans doute les premiers.



On trouve ce mot sous la forme artimon dans l'Enfer de Dante, 21, 15.

Corpus : [mât et voile arrière]. *Dum vero antemonem sursum traherent* (pendant qu'on relevait le mât d'artimon), Fabri, 1483, p. 34. *feymes voile du grant de lait de thimont (artimon) aussy de medansne (grand-voile) et du drincquet (trinquette, voile d'avant) et chenglames pour tirer à Jarre*, Lengherand, 1485, p. 87. *L'artemone et la mezana erano pizute* (la voile d'artimon et la grand voile étaient pointues) – ce sont des voiles latines-, Casola, 1494, p. 113.

Fréquence d'emploi : 7, 1 par Fabri, 6 par Casola.

### **Avaler :**

Définition : sens de faire descendre en moyen français. Godefroy en donne la définition suivante : faire descendre, baisser, signification que la langue moderne a conservée dans des emplois restreints.

Etymologie : Dérivé de val, du latin vallis, pente d'où descendre la pente.

Corpus : *la tempeste survint qui nous donna grand' crainte & fallut avaller les voiles*, Balourdet, 1588, p.39.

Fréquence d'emploi : 1.

### **Aviron :**

Définition : rame.

Etymologie : Ancien français viron. Godefroy avire : aviron.

De cordage les freteray

De hunes, de voiles e de vires

De bicoquets, aussi d'avires

Nef des Folz, prol. éd. 1497.

Viron qui dérive de virer (vibrare), est un substantif, cercle et un adverbe, autour ; il donne le verbe avironner au sens de tourner en ancien français et aviron est le déverbal d'avironner.

Corpus : [rame]. *il sembloit que la galie volast par les nageurs (rameurs) qui la contreingnoient ( qui l'entrainaient) aus avirons*, Joinville, 1248, p. 78. *Mes ils avoient grant avantatge que se ajudoient des deux voylles et d'avirons*, Caumont, 1418, p. 80. *De sorte que nous fumes contraints abandonner les rames et avirons et laisser aller notre navire au gré du vent et à la merci de la tourmente*, Thevet, 1552, p.46. *Ces six barques attachées à nostre nave, chacune ayant quinze avirons, nous conduirent par les destroicts de la mer ausquels on peut passer*, Castela, 1601, p.497.

Fréquence d'emploi : 4.

### **Barge :**

Définition : canot, chaloupe, barque.

Etymologie : voir barque.

Corpus : *si les misent par devant en barge*, Robert de Clari, 1204, p. 110. *il se lesserent cheoir de la grant nef en la barge de cantiers*, Joinville, 1248, p. 74. *partimes de la ville de Venise sur une barge*, Lengherand, 1485, p.

Fréquence d'emploi : 14 dont 12 emplois par Jean de Joinville.

### **Bargette :**

Définition : petite barque selon Godefroy.

Etymologie : voir barque.

Corpus : *montasmes sur une petite bargette*, Lengherand, 1485, p. 39.

Fréquence d'emploi : 3.

**Barque** :

Définition : petit bateau.

Étymologie : La première attestation, en français, de barque est dans Philippe de Novare, barque de cantier qui désigne le canot du bord. Le mot barque vient de l'italien barca plutôt que de l'ancien provençal barca. Espagnol : barca.

Le mot barca est employé par Dante, dans l'Enfer, VIII, 25, pour désigner l'embarcation qui permet à Virgile et à lui-même de traverser le Styx, sujet d'un tableau de Delacroix.

Corpus : *uno die descendi de navi et intravi barcham magnam*, (un jour je descendis du navire et entrai dans une grande barque), Nicolas de Martoni, 1394, p. 627. *si fist mettre en la barque de la nafve et voguer à terre*, Anglure, 1395, p. 83. *il me fit trere une barque dehors que me pourta ariver a terre*, Caumont, 1418, p. 120. *ung autre petit plat port pour petites fustelettes comme petites galiotes et barques*, Lannoy, 1420, p. 153. *nous montasmes à une barque de Mores*, Bertrandon de la Broquière, 1432, p. 27. *misit patronus barcam pro aqua dulcis et piscibus recentibus* (le patron envoya la barque chercher de l'eau douce et des poissons frais), Rochechouart, 1461, p. 227. *versus navis cum parva bercha navigamus* (nous voguâmes dans la petite barque vers le navire), Adorno, 1470, p. 350. *in barcis educti sumus ad terram*, (nous fûmes conduits à terre dans des barques), Fabri, 1483, p. 41. *notre patron nous envoya dire à six heures du matin que venissions en sa barque laquelle estoit en une isle lez Venise*, Lengherand, 1485, p. 40. *Montai in barca col prefato fra' Francesco et alcuni altri perigrini e non perigrini, per andare a la galea*, (je montai

dans une barque avec frère François et quelques autres pèlerins ou non, pour aller dans la galée), Casola, 1494, p. 110. *les vieilles murailles sont tombées dedans la mer grandes à merveille et sont converties en roches, tellement que à grande difficulté l'on peult ariver aux barcques,* Affagart, 1534, p. 42. *notre patron nous dit qu'eussions a descendre en terre pour aller marchander à avoir une barque pour nous porter à Venise,* Regnaut, 1549, p.154. *On amena dans une barque grande partie des chevaliers et souldats promis,* Nicolay, 1551, p. 38. *estans conduis par une petite barque, chose moult faible au regard d'une telle impetuosité,* Thevet, 1552, p.21. *la barque, qui estoit encore attachée au navire, se vint d'elle mesme rendre le long d'icelle où nous sautames,* Palerne, 1581, p.11. *partant de Messine, nous montames en barque,* Balourdet, 1588, p.92. *Mais le jour ensuyvant le patron ordonna le lieu à chacun et fist tirer la nave du port par frente et six barques qu'il avait faict venir de Venise expres pour cest effect,* Villamont, 1590, p.102. *Pas un navire chargé de gens n'oseroit aborder & terrir en leur port pour achapter ou vendre, si ce n'est avec quelque petite barque & qui porte peu de personnes avec lesquelles ilz trafiquent en laines, peaux & autres choses dont ils sont assortis,* Castela, 1601, p.70. *nous perdismes la petite barque attachée au basteau qui semplit d'eau & s'enfondra,* Beauvau, 1605, p.29. *le patron nous fit mettre dans une barque pour nous rendre au grand vaisseau estant en pleine mer ez isles de Marseille,* Benard, 1617, p.59. *Au fond de ce port est un petit port enclos de pieux, où l'on enferme au soir toutes les petites barques, afin qu'aucun esclave ne puisse s'enfuir durant la nuit,* Thevenot, 1659, p.12.

Fréquence d'emploi : 248. Il est utilisé du XIII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup>.

**Barquette :**

Définition : petite barque.

Etymologie : voir barque.

Corpus : *une petite barquette du Chastel Rouge passoit par illec et menoit sel en la Turquie Anglure, 1395, p. 90. souvent estoit nostre dicte barquette sy hault que l'on le veoit tout par bas et puis en descendant l'eauwe entroit dedans, Lengherand, 1485, p. 41. de molte barchete, si montassemo tuti et andoromo a udire missa ( nous montâmes tous dans plusieurs canots et nous allâmes entendre la messe), Casola, 1494, p. 118. Estant monté en mer dans une bariquelle avec mes comperegrins, pourr aller du port de Marseille, excellent et fermant à clefs, aux isles prochaines du chasteau d'If, pour monter au navire de Sainte Marie de Bonaventure, Balourdet, 1588, p.22. il n'y avoit rien en nostre petite barquette, Villamont, 1590, p.132. leur venant presenter dans une barquette qu'ils tiennent expressement équipée en leur port, quelques herbes pour manger en salade, Castela, 1601, p.68.*

Fréquence d'emploi : 26, du XIV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup>.

**Bateau :**

Définition : sens générique de navire.

Etymologie : le mot *bateau* vient de l'anglo-normand *bat*, qui donne *boat* en anglais, *batel*, puis *bateau*. Ce mot est utilisé, dans le corpus, par les voyageurs à partir du XV<sup>e</sup> siècle et a un sens générique.

Corpus : *et par nulle autre part l'on ne puet entrer meyns de bateau, Caumont, 1418, p. 35. tres bon port pour petis bateaulz, gallees et plattes fustes, Lannoy, 1420, p. 138. et*

*ne peut on aller de l'un à l'autre que par bateaulx, Bertrandon de la Broquière, 1432, p. 6. une grande barque nommé Bugentor [...] icellui bateau nommé Bugentor, Lengherand, 1485, p. 79. bateaux furent envoyéz d'une nef à l'autre pour parlementer, Thenaud, 1512, p.21. et finalement nous fismes conduyre avecques ung petit batteau jusques à Venise, Affagart, 1534, p.244. Ce fut cause que nous laissaies deux des nostres à la garde du batteau, Villamont, 1590, p.136. les matelots de l'amiral, qui estoient dans les huict bateaux s'efforçoient de nous conduire seurement jusques aux ondes de la haute mer, Castela, 1601, p.41. nous perdismes la petite barque attachée au basteau qui semplit d'eau & enfondra, Beauvau, 1605, p.29.*

Fréquence d'emploi : 24.

### **Batelet :**

Définition : petit bateau, petit batel pour Tobler.

Etymologie : voir bateau.

Corpus : *nostre patron fist appointier les deux batelets d'icelle et averty les pellerins que ce jour il falloit prendre port, Lengherand, 1485, p. 113.*

Fréquence d'emploi : 2.

### **Bâtiment :**

Définition : navire.

Etymologie : passé au domaine maritime par métaphore, pour désigner un gros navire, Colbert, 1662. On trouve ce mot dans le texte de Thevenot qui voyage en 1659.

Corpus : *ces bastimens portent beaucoup de marchandises, mais ils ne vont gueres viste, à moins qu'ils n'ayent le vent*

*en poupe, ou plutost ils ne vont point autrement, car ils ne sçauroient aller à la bouline, Thevenot, 1659, p.109.*

Fréquence d'emploi : 2.

**Bec :**

Définition : éperon de navire.

Étymologie : on trouve, dans le Gaffiot, le mot latin beccus : bec d'oiseau. Ce mot supplante le mot latin rostrum.

Corpus : *nostre mestre notonnier escria a ses notonniers qui estoient ou bec de la nef et leur dit : « est aree vostre besoigne ? »* (notre maître marinier cria à ses marins qui étaient à la proue de la nef, en leur disant « êtes-vous parés ? »), Joinville, 1248, p. 62.

Fréquence d'emploi : 1.

**Bise :**

Définition : vent de nord ou de nord-est.

Étymologie : du francique bisa qui donne bise pour désigner un vent de nord-est, au XIIe.

Corpus : *il nous print sur les neuf heures une petite bize, mais elle ne dura gueres*, Benard, 1617, p.69.

Fréquence d'emploi : 1.

**Bonace :**

Définition : calme plat.

Étymologie : ce mot, qui provient du latin vulgaire bonacia se trouve en ancien provençal, en ancien italien, en ancien catalan et en ancien portugais. Il est adopté par toutes les langues romanes.

Corpus : [provençal bonassa, latin populaire bonacia, viendrait de malacia mou] . Calme plat. *tout ce jour le temps*

*si calme et sy plain de bonnasse que ne peusmes faire chemin, Lengherand, 1485, p. 87. Una bonaza de mare che talmente fixe la galea che stete immobile fin a la note (un bonace qui arrêta si bien la galée qu'elle resta immobile jusqu'à la nuit), Casola, 1494, p. 116. Nous eusmes tant de ventz contraires et bonnaces qu'il nous convint passer Noel et les feries entre les essimes et les esceuilz Saint Paul, Thenaud, 1512, p.137. Mais la mer bonace et sereine retint en haute mer le cours de notre nave, singlant tellement pour la grande serenité de tems et opportunité du vent que nous avions, Thevet, 1552, p.32. nous eusmes bonnace tout ce jour là qui fut cause que nous ne sçeusmes entrer dans le port, Palerne, 1581, p.224. le vent nous manqua & la mer estant bonnace ou calme, Balourdet, 1588, p.38. tous les vents ayant cessé, il y eut si grande bonasse que nous ne pouvions aller n'avant n'arriere, Castela, 1601, p.88. se leva un petit vent maiestral qui nous chassa assez bien jusques au commencement de la troisesme garde : mais il se resoudit en bonasse, ce que nous predisoient assez une infinité de dauphins qui se venoient jouer à nostre vaisseau à l'entrée de la nuict, Benard, 1617, p.85. le vent commença à diminuer, de telle sorte que nous nous trouvâmes en grande bonace près le cap de Saint Angi, où nous demeurâmes tout le jour sans le pouvoir doubler, Thevenot, 1659, p.24.*

Fréquence d'emploi : 71, du XIII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup>.

**Bonnette :**

Définition : voile carrée supplémentaire que l'on installe à l'aide de bouts-dehors.

Étymologie : Mot dérivé de bonnet au sens ancien d'étoffe.



Corpus : *e ivi ci prese un nodo di vento con tanta tempesta et fortuna che ci spezzo le bonette della vela* ( et là on prit une telle accélération du vent avec une telle tempête que la bonnette de la voile se déchira), Frescobaldi, 1384, p. 22. *si que de le nostre se rompit asses de fustatge et toutes les deux bonetes que se tenoient en le voile du grant albre*, Caumont, 1418, p. 118. *naute nostri hispani, ea in arte presumptuosi, de se nimium confidentes, bonetham in velo magno quia prosper ventus flaret dimissent* (nos marins espagnols présomptueux dans leur art et trop confiants en eux-mêmes, hissèrent la bonnette au-dessus de la grande voile pour profiter d'un vent favorable), Adorno, 1470, p. 368.

Fréquence d'emploi : 3.

### **Bord :**

Définition : les côtés d'un navire et, par extension, le navire lui-même.

Etymologie : emprunté au francique bord.

Corpus : *Ayant donques apperceu du rocher qu'il nous faisoit signe de decendre pour nous mettre à bord*, Castela, 1601, p.5. *s'en retournerent vers leur gros vaisseau & quitterent le bord, s'eslargissant en mer*, Benard, 1617, p.347. *ils se retirerent à leur vaisseau & nous donnerent deux lettres pour Tunis, apres quoy ils renverserent le bord par levant & nous continuasmes nostre chemin jusques vers la minuit, que nous renversasmes le bord*, Thevenot, 1659, p.541.

Fréquence d'emploi : 14, au XVII<sup>e</sup>.

### **Borée :**

Définition : vent du nord.

Étymologie : ce mot vient du latin boreas.

Corpus : *supervenit quidam ventus contrarius quem marinarii vocant Boyram* ( survint un vent contraire que les marins appellent borée), Nicolas de Martoni, 1394, p. 581. *flante non proprie borea sed vicino boree* (le vent qui soufflait n'était pas vraiment le borée, mais un vent proche du borée, Rochechouart, 1461, p. 227. *Una terribile piova che fece cessare la furia de quello borea* (une pluie terrible qui fit cesser la furie de ce borée) Casola, 1494, p. 268.

Fréquence d'emploi : 4.

### **Bouline :**

Définition : la bouline est un cordage qui servait à tenir une voile en biais pour lui faire prendre le vent par le côté. Par extension, aller à la bouline signifie serrer le vent.

Étymologie : ce mot a probablement été emprunté au moyen anglais bowline, cordage.

Corpus : *ces bastimens portent beaucoup de marchandises, mais ils ne vont gueres viste, à moins qu'ils n'ayent le vent en poupe, ou plutost ils ne vont point autrement, car ils ne sçauroient aller à la bouline*, Thevenot, 1659, p.109. Thevenot veut dire qu'ils ne sont pas conçus pour serrer le vent.

Fréquence d'emploi : 2.

### **Bourrasque :**

Définition : coup de vent violent.

Étymologie : probablement emprunté à l'italien burasca, coup de vent violent, qui vient de bora, vent du nord.

Corpus : *s'esleva en un moment une si furieuse & soudaine borrasque, que si noz mariniers n'eussent estte habiles à*

*promptement amener les voilles, nous estions en grand danger d'estre tous abimez, Nicolay, 1551, p. 22. Survint une borasque d'un vent nommé grego qui contraignit caller du tout la voile de cueba, Villamont, 1590, p.108. A la troisesme garde de la nuict fit une grosse pluye & une grande bourasque de grecotramontane, Benard, 1617, p.85. il tomba quantité de pluye, mais de ces pluyes de bourasques, qui sont tres-fortes & incommodent beaucoup les mariniers, Thevenot, 1659, p.212.*

Fréquence d'emploi : 11, au XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup>.

### **Boussole :**

Définition : instrument qui indique le nord magnétique.

Etymologie : ce mot vient du latin buxis qui signifie boîte. Buxis évolue en buxula en latin médiéval, puis en bussola en italien au XIV<sup>e</sup>. Bussola est la forme féminine de bussolo, petite boîte en bois (dans la quelle on protège la boussole). Ce mot de bussolo arrive en français au XVI<sup>e</sup>, sous la forme actuelle de boussole.

Corpus : *anche li sta el bussolo del navigare* (là, il y a aussi la boussole qui sert à la navigation), Casola, 1494, p. 111. *Au second estoit celle (la chambre) du patron et pareillement une place au devant où estoit la boussole et le pilote pour gouverner la nave, Villamont, 1590, p104.*

Fréquence d'emploi : 3 occurrences, 1 en 1494 et 2 en 1590.

### **Bras de mer :**

Définition : passage, détroit.

Etymologie : on trouve en latin classique brachium maris qui devient en français bras de mer.

Corpus : *transire volentes brachium maris* (voulant traverser le bras de mer), Jacques de Vérone, 1335, p. 179. *dividitur dicta insula a terra firma [...] per quodam brachium maris* (cette île – Négrepont – est séparée de la terre ferme par un bras de mer), Nicolas de Martoni, 1394, p. 654. *Encore faudroict passer ung petit braz de mer*, Affagart, 1534, p.29.  
Fréquence d'emploi : 16.

### **Brigantin :**

Définition : navire à deux mâts.

Etymologie : dans le Du Cange, birgantinus : manière de vaisseaux courans, lesquels on nomme brigantins. Le mot est emprunté à l'italien brigantino, diminutif de brigante, celui qui fait partie d'une troupe, d'une compagnie, donc un navire d'escorte.

Corpus : *La sera a ore di vespro entrammo in sur un brigantino a sedici remi* (le soir, à l'heure des vêpres, nous entrâmes sur un brigantin à seize rames), Frescobaldi, 1386, p. 2. *dicta ducissa cum suis familiaribus intravit in unum brigantinum et nos in alium* (cette duchesse entra avec ses gens dans un brigantin et nous dans un autre) , Nicolas de Martoni, 1394, p. 660. *les Turcs avoyent deux cents vingtquatre galliotes & environ vingt brigantines ou petites fustes*, Palerne, 1581, p.20.

Fréquence d'emploi : 5.

### **Caban :**

Définition : veste de marine.

Etymologie : le mot arabe qabà, tunique, est passé au sicilien sous la forme de cabbanu, puis au provençal, sous la forme de caban. Le mot français caban est emprunté, au

XV<sup>e</sup>, au provençal. Le sicilien cabbanu a donné l'italien gabbano et l'espagnol gaban.

Corpus : *avons aussi chacun un caban pour nous servir contre le froid*, Benard, 1617, p.67.

Fréquence d'emploi : 1.

### **Cable :**

Définition : cordages.

Etymologie : le mot vient du mot bas latin \*capulum, cable, qui se substitue à l'ancien français chable.

Corpus : *on jetta les coffres premierement, puis l'eau douce, le bois, les ancres & les grands cables, les voiles mesmes, quoy que rompues & le mats du milieu qui s'estoit rompu*, Castela, 1601, p.484. *la nuit les cables des anchres qui tenoient son vaisseau s'estans rompus, le vaisseau vint donner contre les rochers un si grand coup, qu'il se brisa tout en petit morceaux pas plus grands que la main*, Thevenot, 1659, p.531.

Fréquence d'emploi : 9.

### **Cadène :**

Définition : chaîne, puis cadène de hauban.

Etymologie : le latin catena, chaine a donné le gênois cadenna qui lui-même donne cadène en français au XIII<sup>e</sup>.

Corpus : [chaine puis cadène de hauban]. *des galleres et galliottes turques lesquelles se cachant à l'abry de leurs emboucheures, espient ceux qui passent au large sans qu'ils puissent estre decouverts et ainsi viennent charger à l'impourvue et piller les passans ausquels ayant osté tous les moyens, les mettent à la cadene pour en avoir rançon*, Villamont, 1590, p. 108.

Fréquence d'emploi : 2.

**Caïque :**

Définition : barque turque.

Étymologie : le mot est emprunté directement au turc qayiq, qui désigne une sorte de bateau à rames. Le turc qayiq donne l'italien caicco. Caïque est attesté en français, en 1579.

Corpus : *Nous fusmes deux jours la a lentour, tantost avancant, tantost reculant, jusques a ce que nous resolumes de prendre la fregate ou caïque de nostre vaisseau pour nous porter à Jaffa, Beauvau, 1605, p.102. il fit en mesme temps mettre le caïque en mer & estant descendu dedans il fit la visite autour du vaisseau qu'il trouva sans dommage, Thevenot, 1659, p.31.*

Fréquence d'emploi : 9.

**Cale :**

Définition : le fond du navire.

Étymologie : vient du provençal calo, déverbal de calar, abaisser.

Corpus : [latin carina.] *foramen commune Galeae per quod de superioribus in carinam descenditur ( la principale écoutille de la galère par laquelle on descend du pont à la cale), Fabri, 1483, p. 54. L'isle de Malte a plusieurs ports & cales bien gardez par des forts qu'on y a bastis, Thevenot, 1659, p.12.*

Fréquence d'emploi : 4.

**Caler :**

Définition : suspendre, puis baisser une voile.

Étymologie : à l'origine, il y a le mot grec chalan, abaisser la voile, le verbe latin calare, emprunté au grec, n'a plus ce sens technique ; l'ancien provençal reprend le mot calare, sous la forme de calar, abaisser la voile, au sens repris du grec. L'ancien provençal fabrique le déverbal calo qui donne cale en français, partie basse du navire. Bloch.

Corpus : *Le naucher fit caller toutes les voiles & laissa aller le vaisseau à la miséricorde de Dieu & des vents*, Balourdet, 1588, p.38. *Se leva un vent de Cirocco lequel croissant peu à peu nous tourmenta de telle sorte que le patron commanda caller toutes les voiles sinon celle du trinquet*, Villamont, 1590, p.117. *Les matelots voyant cela, calerent nostre mysaine, resolut d'aller à la mercy des vents avec le trinquet de proue, parmi le grand golphe de Sathalie*, Castela, 1601, p.50.

Fréquence d'emploi : 10.

**Calfater :**

Définition : boucher avec de l'étoupe goudronnée les interstices de la coque d'un navire.

Étymologie : le verbe est, à l'origine, formé en grec byzantin, sous la forme de kalaphatein, puis emprunté par l'arabe sous la forme de qalafa ; ce mot passe ensuite en italien sous la forme de calafatare, puis, de l'italien à l'ancien provençal, sous la forme calafatar pour arriver, enfin, au français calfater.

Corpus : [Boucher avec de l'étoupe goudronnée les interstices de la coque d'un navire]. *Et le XVII<sup>e</sup> dudict mous, fusmes à Aiguesmortes duquel lieu partist le jour en suyvant*

*la grant nef de Rhodes pour s'en retourner en Levant, Thenaud, 1512, p.6. y avoit deux charpentiers pour calefetrer la nave quand elle prenoit eaue, Regnaut, 1549, p.156.*

Fréquence d'emploi : 1.

### **Calme :**

Définition : absence de vent.

Étymologie : les espagnols empruntent, vers 1320 au grec le mot kauma, chaleur brulantetranscrit en calma pour désigner l'absence de vent. Le catalan calma est emprunté par le français sous la forme calme.

Corpus : *undecim bene diebus in itinere cum essent calme aliquando* (notre voyage avait duré onze jours pleins parce que nous avons rencontré des calmes), Adorno, 1470, p. 358.

Fréquence d'emploi : 2.

### **Cap :**

Définition : point de terre qui avance dans la mer.

Étymologie : le latin caput, tête a donné, en ancien provençal, le mot cap, avec le sens d'extrémité. Le mot cap français vient du provençal..

Corpus : [cavum]. *cavo de Kelidonie* (le cap de Kelidonia), Adorno, 1470, p. 358. *Quant nous eusmes outrepasé Citrin et le cap Saint Ange, Thenaud, 1512, p.140. Apres que eusmes veue l'isle de Crette dicte Candie, le cap et commencement de laquelle se nomme Spada, Regnaut, 1549, p.25. navigasmes par quarte de grec vers le north au cap de Creo en Cathaloigne que les Espagnols appellent cap de Creuzes, Nicolay, 1551, p. 11. une fregate brigantine qui*



*estoit cachee derriere un cap, Balourdet, 1588, p.38. Le landemain qui estoit mardy deuxiesme de may passames le cap de Matapan, Villamont, 1590, p.115. Ayant doublé de cap, nous veismes la tant renommée isle de Rhodes, Beauvau, 1605, p.83. Le vingtseptiesme jour à la diane doublasmes le cap Blanc, Benard, 1617, p.90. la courante & le vent contraire nous jetterent tellement sur vent, qu'estans à une lieu proche dudit cap, nous ne le pusmes doubler, l'ayans manqué de fort peu, Thevenot, 1659, p.542.*

Fréquence d'emploi : 62.

### **Capitaine :**

Définition : officier qui commande un navire.

Etymologie : Selon Gaffiot, capitaneus vient de caput, et signifie en tête. En bas latin, ce mot a une signification élargie, important, qui domine. En ancien français capitaneus donne chastain et au XIV<sup>e</sup>, capitain forme savante d'après le latin médiéval, chef.

Corpus : [capitaneus, bas latin, fin XIII<sup>e</sup> ] chef. *le fist on la monstre des marigniers devant le capitaine des galées, Anglure, 1395, p. 7. capitaneus videns introitum portus difficillimum fore* (le capitaine voyant que l'entrée du port serait difficile), Adorno, 1470, p. 58. *possemus navigare usque in Corcyram insulam in qua Capitaneus maris cum classe armata Venetorum erat* (nous pouvions naviguer jusqu'à l'île de Corcyre où se tenait leur amiral avec la flotte armée vénitienne), Fabri, 1483, p. 32. *le principal cappitaine des dictes XVIII galées y estoit*, Lengherand, 1485, p. 96. *Fu presentato al magnifico domino Augustino Contareno, patricio veneziano et capitaneo de la Galeaza del Zaffo, cossi se dice a la galea de li perigrini che vano in Jerusalem* (je fus

présenté au seigneur Augustino Contareno, capitaine de la Galeaza del Zaffo, comme on appelle la galée de pèlerins qui vont à Jérusalem), Casola, 1494, p. 83. *le capitaine dudict navire et Valeriolle l'escripvain leur estoient aydans et non sans cause*, Thenaud, 1512, p.7. *un destroit de mer assez long et périlleux tellement qu'il fault avoir ung cappitaine pour conduire les navires ou gallères*, Affagart, 1534, p.28. *notre escripvain et deux gentizhommes allerent faire la reverance au capitaine desdictes galleres, qui leur fit bon racueil*, Regnaut, 1549, p.22. *avant que le cappitaine Coste son mieutenant eust donné ordre à l'equipage de ses galleres et le chevallier de Seure à sa galliotte, il eut recouvert sa santé*, Nicolay, 1551, p. 10. *lors notre conducteur et capiteine nommé Gaspard Giraldo, homme sage, prudent et de bon conseil*, Thevet, 1552, p.197. *Le capitaine est celui qui a la charge en general de tout le vaisseau & de ceux qui y sont, comme un abbé en un monastère*, Balourdet, 1588, p.26. *apres avoir convenu avec le capitaine d'une nave ragouzoise, pour me ramener avec tout mon petit bagage & hardes, au port de Ragouze*, Castela, 1601, p.464. *avant nostre despart commanda au capitaine de ses deux galleres de nous traicter, loger & accommoder comme si c'estoit luy mesme*, Beauvau, 1605, p.174. *lequel nous fit voir les 8. Galleres de l'une desquelles il estoit capitaine*, Benard, 1617, p.360. *notre capitaine s'esveilla au bruit que fist le vaisseau en eschoüant & croyant qu'il estoit perdu, il envoya vistement voir à la sentine, s'il y avoit beaucoup d'eau*, Thevenot, 1659, p.31.

Fréquence d'emploi : 89.

**Capiter :**

Définition : donner tête, ici jeter l'ancre.

Étymologie : ce mot dérive aussi de caput.

Corpus : *attendans un temps propre & allasmes capiter en un port caché entre les montaignes de la Carmanie anciennement Cilicie*, Jean Palerne, 1581, p.339.

Fréquence d'emploi : 1.

**Capot :**

Définition : sorte de cape, de manteau à capuche.

Étymologie : l'ancien provençal a le mot capa pour désigner ce vêtement, l'italien parle de cappotto. Toutefois, le mot capot attesté en français en 1576 serait un dérivé de cape, provenant du bas latin cappa, capuchon et passé en ancien français sous la forme chape. Molière, dans Tartuffe, I,1 : *Et vous menez sous chape, un train que je hais fort* dit madame Pernelle ; le sous chape étant mis pour sous cape.

Corpus : *Un capot est un certain habillement de guerre doublé de mesme estoffe , fait en forme de camisolle, venant jusqu'aux genoux, il y a des manches où on passe les bras & on met la teste dans un capuchon qui y est attaché*, Thevenot, 1659, p.210.

Fréquence d'emploi : 6.

**Caramoussal**

Définition : navire turc à trois mâts

Étymologie : mot turc.

Corpus : *Ayant sejourné trente cinq jours en Cypre, je m'embarquay sur un caramosail turquesque qui alloit à la volte de Constantinople : ce sont de petits vaisseaux*, Palerne, 1581, p.336. *je m'embarquay le sixiesme jour*

*d'octobre en un carmoussal qui faisait voile en Damiette auquel je fus bien mieux accommodé que je n'avais esté en la germe, aussi que ce vaisseau est bien plus grand et plus prompt à la voile, Villamont, 1590, p.265. il y avoit alors à son port un gros caramoussal à l'ancre avec ses deux aisles à poupe, Benard, 1617, p.109.*

Fréquence d'emploi : 8.

### **Caraque :**

Définition : sorte de navire, petit bâtiment sarrasin.

Etymologie : emprunté à l'arabe karraqa, bâtiment léger, barque par le génois, carraca ; ce mot est ensuite passé en français sous la forme de caraque.

Corpus : *Il pris un petit vaisseau des Sarazins que les Sarazins apelent en lor lengage karaque, Philippe de Novare, 1243, p. 182. en laquelle cipté (Candie) font les nefes et les carraques de siprés, Caumont, 1418, p. 42. les plus grosses carraques de Jennes (Gênes) y peuvent venir mettre escale en terre, Bertrandon de la Broquière, 1432, p. 141.*

Fréquence d'emploi : 6.

### **Caravelle :**

Définition : navire de petit et moyen tonnage au XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup>

Etymologie : emprunt au portugais caravela, bateau léger à 4 mâts, attesté au sens de bateau de pêche en 1255. Le portugais caravela est dérivé de caravo, sorte de bateau emprunté au latin tardif carabus, barque recouverte.

Corpus : *ne trouvâmes naves, cravelles ne aultres navires preste pour tirer chemin, Lengherand, 1485, p. 188. Le quatorziesme jour de decembre feismes voile en une caravelle portugaloyse en laquelle estoit capitaine le*

*commandeur d'Agouze (Da Couza) en Portugal*, Thenaud, 1512, p.136. *la polaque que nous avions rencontré estoit une prise faite par une caravelle & une barque de Tunis, qui estoient de conserve*, Thevenot, 1659, p.557.

Fréquence d'emploi : 9.

**Carte** [marine] :

Définition : représentation des mers et des côtes.

Étymologie : ce mot vient du latin charta, papier. Par un doublet savant cartam donne charte, carte. J. Marouzeau, *du latin au français*, Paris Les Belles lettres, 1975, p.20.

Corpus : *ce goulfes cy entre entre deux montaignes bien xv milles dedans la terre [...] et de ce, je m'en rapporte à la carte marine*, Bertrandon de la Broquière, 1432, p. 88. *Toutefois le vent nous fut contraire et qui nous venoit plus mal à propos, il n'y avoit homme au navire qui sust conduire le timon ou connoitre la carte de naviger*, Thevet, 1552, p.46. *nostre patron cogneut par la computation de la carte marine que nous ne pouvions guieres estre esloignez de la terre d'Egypte*, Palerne, 1581, p.22. *auquel endroit les navires craignent grandement de toucher la terre ; pour aquoy obvier ilz avoient tousjours les cartes marines a la main*, Castela, 1601, p.89.

Fréquence d'emploi : 6.

**Château** :

Définition : superstructure sur le pont d'un navire.

Étymologie : le mot vient du latin castellum M. Léonard, p.94.. Au moyen âge, le château d'arrière est le plus important, c'est là que se tiennent le patron du navire, le

pilote, le timonier. Le château d'avant sert de logement à l'équipage (Jal)].

Corpus : *et si fisent li pelerin monter as castiaus des nes tous les prestres et les clerks qui canterent Veni creator*, Robert de Clari, 1204, p. 62. *les escuz furent pourtenduz environ des borz et des chastiax des nés* (les boucliers firent rangés le long des bords et des châteaux des nefs), Villehardouin, 1204, p. 76. *alai ou chastel avec les mariniers*, Joinville, 1248, p. 306. *la coqua non era ancor compiuta, la coverta né i castelli* ( le bateau n'était pas encore fini, il manquait le pont et les châteaux), Frescobaldi, 1384, p.2. *se leva unq vent fort qui fist ferir notre nef, du chasteau d'avant à l'autre*, Caumont, 1418, p. 33. Il peut y avoir un château de mâ, sorte de caisse amovible, dans lequel prennent place quatre à cinq hommes pendant les combat (Jal). *Et puis se alla pouzer hault au chasteau du mast*, Caumont, 1418, p. 100. *steti in castello Galeae ad respiciendum* je me tenais sur le château de poupe pour observer), Fabri, 1483, p. 49. *è uno loco chiamato el castello, unde stava el patrono de la galea, per la maiore parte, e anche qualche grande s'el se li trova*, (il y a un lieu appelé château, où se tient le patron de la galée surtout et également un grand, s'il y en a, Casola, 1494. *la loge du chasteau de prouë*, Balourdet, 1588, p.29. *Un si grand chasteau*, Villamont, 1590, p.104. *nostre pilote estant monté sur le chasteau de la poupe, leur cria qu'ils fissent sçavoir qui ils estoient*, Thevenot, 1659, p.539.

Fréquence d'emploi : 28.

### **Chiourme :**

Définition : ensemble des rameurs d'une galère

Étymologie : le *celesma* grec était le chant qui rythmait le mouvement des rameurs. Ce mot a donné en ancien gènois *ciusma* qui s'est transformé en *ciurma* en italien, au sens d'équipage d'une galère. Le mot *chiourme* a été introduit en français par l'argot des galériens, au début du XIV<sup>e</sup>.

Corpus : *feismes faire telle force à la chorme que malgré la pluye, le vent & la furie de la mer, nous gaignasmes la pointe du Sarail*, Nicolay, 1551, p. 60. *le Genevois inventif feist une menestre composee d'eau et de biscuit avec un peu de sel qu'il avoit fait bouillir ensemble, à laquelle ayant gousté, chacun y print un tel appetit que sur le champ en fut fait plain la chourme des mariniers*, Villamont, 1590, p.136.

Fréquence d'emploi : 2.

### **Cingler :**

Définition : faire voile dans une direction, naviguer.

Étymologie : ce mot vient de l'ancien scandinave *sigla*.

Corpus : *Li Venicien et li pelerin se singlarent tant*, Robert de Clari, 1204, p. 64. *singlasmes par mer*, Anglure, 1395, p. 8. *il se dispoit de faire voille pour chengler*, Lengherand, 1485, p. 40. *feymes voille et chenglâmes pour tirer audit Modon*, Lengherand, 1485, p. 96. *Mais la mer bonace et sereine retint en haute mer le cours de notre nave, singlant tellement pour la grande serenité de tems et opportunité du vent que nous avions*, Thevet, 1552, p.32. *nous mettans sur le soir à la voyle commençasmes à singler en haute mer & navigasmes toute ceste nuict*, Palerne, 1581, p.375. *si bien que singlant à plaine voile nous suyvismes la route de la Terre Sainte*, Villamont, 1590, p.136. *ayant haussé et desployé les voiles, nous commençasmes à singler vers la haute mer, ayant poussé nostre navire à force de rames*,

Castela, 1601, p.41. *nous sortismes dudit port d'Acre & singlant avec un bon vent siroc en poupe*, Benard, 1617, p.344.

Fréquence d'emploi : 36.

### **Civadière :**

Définition : voile carré d'avant.

Etymologie : le provençal avait le mot *civado* pour désigner l'avoine et a construit le mot *civadero* pour désigner le sac d'étoffe qui servait à transporter l'avoine, et par comparaison, la voile carrée d'avant. Le mot français *civadière*, postérieur, est un emprunt au provençal.

Corpus : *quoy qu'eussions promptement calé les voiles qu'ilz appellent meiane, le trinquet de gabie & cibadiere, sans avoir autre chose que le triquet de proue, nous voltigeasmes d'un costé & d'autre*, Castela, 1601, p.50. *pendant cela le trinquet ny la civadiere ne prenoient point le vent*, Thevenot, 1659, p.536.

Fréquence d'emploi : 2.

### **Comite :**

Définition : officier commandant la chiourme.

Etymologie : Vient du latin *comitem*, passe en italien *comito* avec le sens de commandant de galère au XII<sup>e</sup>, puis de chef de la chiourme fin XIV<sup>e</sup>.

Corpus : [à partir du XIVE, officier qui commande directement l'équipage, mariniers et rameurs]. *quelque diligence que les commistres et mareniers de nostre gallée sceurent faire*, Lengherand, 1485, p. 86. *Uno offitiale che si chiama comite el quale è obedito da tuti quanto al governo de la galea* (un officier appelé comite qui est obéi par tous pour



tout ce qui concerne les manoeuvres de la galée), Casola, 1494, p. 114. *les pilots et comites de notre nau firent telle diligence qu'à demi noyez, nous vinmes prendre port à la vile de Calve*, Thevet, 1552, p.211.

Fréquence d'emploi : 5.

### **Commandeur :**

Définition : commandant.

Étymologie : latin commendare au XIIe commendere, chef pourvu d'une commanderie.

Corpus : *Mais premierement il faut parler des commandeurs, lesquels comme en commandement ils tiennent le premier lieu*, Balourdet, 1588, p.25.

Fréquence d'emploi : 1.

### **Contre-amiral :**

Définition : chef de la flotte.

Étymologie : voir amiral.

Corpus : *nous descouvrismes un voile, lequel estant plus près, nous reconnusmes pour estre le contr'admiral de Venise*, Thevenot, 1659, p.26.

Fréquence d'emploi : 1.

### **Coque :**

Définition : Bateau rond haut sur l'eau (Jal), d'origine nordique.

Étymologie : Gaffiot latin caudica, sorte de bateau ; caudica vient de caudex, tronc d'arbre

Corpus : *una cocha cathelanorum quam nobis misit Deus* (une coque de Catalans que Dieu nous envoya), Jacques de Vérone, 1335, p. 174. *noleggiamo in su una cocca nuova di*

*dodici botta, pagando ducati diciassette per testa* (nous louâmes un passage sur une coque neuve de douze tonneaux, payant dix-sept ducats par personne), Frescobaldi, 1384, p. 2. *Assés envoient (les Vénitiens) d'autres vaisseaux par mer comme nafve, coques, paufriers, mairans, destrieres, grippories et aultres vaisseaulx*, Anglure, 1395, p. 99.

Fréquence d'emploi : 14.

### **Coquille :**

Définition : enveloppe qui entoure le corps des mollusques.

Etymologie : le mot vient du grec konkulion qui a donné conchylium en latin, puis conchilia en bas latin

Corpus : *passions ainsi le temps à choisir de belles coquilles de toutes sortes dont le port est tout couvert*, Benard, 1617, p.308.

Fréquence d'emploi : 1.

### **Corde, cordage.**

Définition : lien servant à la manœuvre des navires.

Etymologie : le latin chorda a donné le mot français corde.

Corpus : *les fist tres bien loier et atakier a boines cordes as mas* (il les fit lier et attacher par de bonnes cordes au mât), Robert de Clari, 1204, p. 112. *Il me geterent une corde de la galie et je sailli sus l'estoc* (on me jeta une corde de la galère et je sautai sur l'éperon), Joinville, 1248, p. 158. *les cordes des vaisseaulx*, Anglure, 1395, p. 98. *rigidus quidam ventus, quem group vocant, supervenit cum tanto impetu [...] quod velum magnum in partes divisum est cordeque mali et anchore rupte* ( un vent violent qu'ils appellent group survint avec une telle force qu'il mit en pièces la grande

voile et rompit les cordages du mât et de l'ancre), Adorno, 1470, p. 368. *levatis anchoris et solutis chordis* (ayant levé les ancres et les cordages libres), Fabri, 1483, p. 160. *il alla à tout cordes (amarres) atachier nostre barque aux ataches qui estoient du long le canal*, Lengherand, 1485, p. 40. *Uno vento talmente a proposito nostro e de tal forza che, senza uno movere de uno remo, ne spinsi tra el ditto giorno de venere et el sabbato sequente, fin a rimpeto a Modono, solo con lo artemone, cioè la vella magistrale, e non bisognò mai movere pur una corda, ita che ogni homo stava alegro* (un vent tellement favorable en direction et en force que, sans un mouvement de rame, entre ce vendredi et le samedi suivant, nous tirâmes droit jusqu'à Modon, avec la seule voile d'artimon qui est la voile principale et il ne fut pas une fois nécessaire de régler un bout, c'est ainsi que tout le monde était content) Casola, 1494, p. 256. *Puis sur le soir environ les huict heures furent alumées à toutes les galleres, galliotes, fustes et autres vaisseaux tout le long des cordages, antennes, proues & poupes à chacune plus de trois cens chandelles*, Nicolay, 1551, p. 40. *Lors vous eussiez vu les uns en pleurs, les autres en prieres, la plus part se disposer à la mort, autres voyans qu'il n'y avoit obstacle qui pust garder le timon, qu'il ne variait, que les cordes et gomines ne rompissent et que l'arbre ne tombast, usoiert de conjurations*, Thevet, 1552, p. 48. *Nonobstant tous les anchres, il envoya nostre navire la poupe la premiere en terre donner contre un rocher, où il se fracassa, rompit timon, arbres, antennes & cordages*, Palerne, 1581, p.10. *Lors je me mis à considerer le navire, les cordages, les voiles & le bon ordre & la hierarchie qui y estoit*, Balourdet, 1588, p.24. *la mer se tempestoit d'une si grande si grande furie qu'elle*

*passoit par sur le tillac, voire mesme par sur le haut de la poupe, faisant tomber sur la place les mariniers qui estoient au manegement de leur cordage, Villamont, 1590, p.295. de petites cordes qui leur servent pour mieux gouverner le navire en temps de tourmente, Castela, 1601, p.88. dans d'autres salles sont les voiles, cordages, ancres, mats, rames & autres choses servans ausdits vaisseaux pour ladite navigation, Benard, 1617, p.567. Ils mesurent le chemin que fait le vaisseau avec un petit morceau de bois plat & assez mince, attaché à une corde & lors qu'ils le veulent jetter en mer, ils tournent une petite ampoulette ou horloge de sable de demy minute, Thevenot, 1659, p.533.*

Fréquence d'emploi : 37.

### **Corsaire :**

Définition : navire armé pour la course, avec l'autorisation de son gouvernement, par un particulier, appelé par extension, corsaire.

Etymologie : le mot du bas latin \*cursarius a été formé à partir du mot cursus et signifie marin qui pratique la course. Cursarius a donné l'italien corsaro repris en corsari par l'ancien provençal, qui a transmis le mot corsaire au français.

Corpus : *il porto di Modona [...] è securissimo da' corsali come da' venti* (le port de Modon est très sûr, à l'abri des corsaires comme du vent), Frescobaldi, 1384, p. 3. *navis spinacze Martini Vincentii cursoris cathalani que erat in portu Rodi* ( la pinasse de Martin Vincent corsaire catalan qui était dans le port de Rhodes), Nicolas de Martoni, 1394, p. 639. *Et quant il est bruict de guerre ou de coursaires sur mer, ilz les conduysent d'un port à l'autre*, Affagart, 1534, p.31.

*craincte des pirates et coursaires de mer, Regnaut, 1549, p.22. Pour eviter les dangers des coursaires qui là es environs estoyent tous les jours aux aguets, Nicolay, 1551, p. 44. il y avoit environ une quizeine de vaisseaus de pirates et coursaires qui tenoient les passages, Thevet, 1552, p.197. Encores ne feroit-il que bon de voyager si lon en estoit quitte à si bon compte des coursaires & pirattes, Palerne, 1581, p.20. Et de là à Pise, petite plage : là où se retirent ordinairement les bariquelles & n'osames passer plus avant devant le jour, craignant les corsaires turcs qui en avoient pris quatre, deux jours devant, Balourdet, 1588, p.92. D'autant que nous estions en danger de rencontrer aussi bien tous les corsaires allant à Tripoly comme en Baruth et Jaffa, Villamont, 1590, p.132. un vent si furieux accompagné de pluye, qu'il nous jetta en l'isle de Candie à un port nommé Cap de Salomon, vraye retraicte de corsaires de mer, Castela, 1601, p.473. aujourd'huy elle est quasi deshabetée & deserte pour craincte des corsaires qui ravagent les habitans d'icelle, Beauvau, 1605, p.77. nostre patron leur dict qui nous estions & le hazard que nous avions couru d'estre pris des corsaires, Benard, 1617, p.349. le port de ceste isle est assez bon, mais les maniottes & autres corsaires y vont souvent & logent en terre dans une Eglise qui est sur le rivage de la mer, Thevenot, 1659, p.205.*

Fréquence d'emploi : 60.

**Côte :**

Définition : rivage de la mer.

Etymologie : vient du latin costa.

Corpus : *passay tout le lonc de le coste de Cécille, Caumont, 1418, p. 99. Dum ad costas hujus insule essemus* (pendant

que nous étions près des côtes de cette île), Adorno, 1470, p. 152. *Ceste coste de mer est fort montueuse & pleine de grands rochers*, Nicolay, 1551, p. 22. *les mariniers, de tous ceux qui se sauverent, dirent que ce fut la faute du patron, lequel ne sçachant guieres bien les endroits de ceste costelle, alla anchrer en un mauvais fonds*, Palerne, 1581, p.20. *nous suivismes la coste de la Moree*, Villamont, 1590, p.113. *Je diray que c'est la clef de la chrestienté du costé de la mer, pour empescher le Turc & autres nations barbares de venir courir sur les costes de l'Italie, Sclavonie & Dalmatie*, Castela, 1601, p.490. *suivant la coste nous passasmes le Capo Bianco*, Beauvau, 1605, p.90. *continua ledit grecolevant bien fort, qui fut cause que nous n'advançasmes rien, ains demeurasmes tousjours à la coste*, Benard, 1617, p.86. *les Genoïis qui ont esté maïstres de Smyrne, comme de toute ceste coste*, Thevenot, 1659, p.174.

Fréquence d'emploi : 35.

**Côtoyer :**

Définition : longer la côte.

Etymologie : voir côte.

Corpus : *Et ceux qui vont par gallères les voyent à leur plaisir (les côtes) et descendent souvent aux villes, car ilz vont tousjours coustant les terres*, Affagart, 1534, p.30. *Puis coutoyames les isles de Cerigo et Cicerigo*, Regnaut, 1549, p.25. *Ce vent qui nous conduisoit ainsi cotoyans l'Afrique nous mena en Sardine, laissant à la main gauche la Libye*, Thevet, 1552, p.209. *fismes voyle avec le vent de terre, tirans à la volte de Tripoly, costoyans tousjours la terre*, Palerne, 1581, p.293. *avec le vent de surocco levante, costoyasmes l'isle que nous avions à main droicte*, Palerne,

1581, p.336. *ne faisant que passer tout le long d'icelle (île) mais il semble qu'en la costoyant, elle soit plus longue que large*, Villamont, 1590, p.111. *allions tousjours pres de terre, costoyant le pays de Dalmatie, sous la faveur du vent*, Castela, 1601, p.495. *Costoyant tousjours la Moree*, Beauvau, 1605, p.21. *on ne faict que costoyer terre depuis Palerme jusques à Naples*, Benard, 1617, p.573.

Fréquence d'emploi : 32.

### **Couler :**

Définition : s'enfoncer dans la mer.

Etymologie : le mot vient du latin colare qui signifie passer, filtrer. Le sens de s'enfoncer dans l'eau apparaît au XVIe.

Corpus : *la patache qui s'enfuit eut trois ou quatre coups de canon à fleur d'eau, qui l'eussent aussi fait couler à fond à nostre veuë, s'il eut fait un peu de mer*, Thevenot, 1659, p.564.

Fréquence d'emploi : 3.

### **Courant :**

Définition : déplacement d'eau.

Etymologie : voir corsaire.

Corpus : *lors apperceumes l'ignorance de noz pillotes, lesquels pour n'avoir prins garde à la courante, qui est merveilleusement roide en ces parties, nous nous trouvasmes ellongnez d'environ trente mille de nostre droict chemin*, Nicolay, 1551, p. 19. *ainsi se trouvant une barque entre deux courantes, ayans leurs cours à l'opposite l'un de l'autre*, Palerne, 1581, p.223. *De Barut, nous taschions de passer oultre, mais nous trouvasmes les courans si grands, que nous fusmes contraincts de quitter nostre chemin*,

Beauvau, 1605, p.100. *il n'est dangereux que lors qu'il y a deux courans contraires, qui faisant tournoyer les vaisseaux durant quelque temps, les tirent à fond sans aucune ressource*, Thevenot, 1659, p.6.

Fréquence d'emploi : 13.

### **Courir :**

Définition : naviguer, faire route, cingler.

Etymologie : voir corsaire.

Corpus : *Et rentrerent en leur vessiaus et corurent par mer*, Villehardouin, 1204, p. 100. *Quelques fustes brigantines qui courent ordinairement en ce lieu là*, Castela, 1601, p.466.

Fréquence d'emploi : 2.

### **Course :**

Définition : navigation, marche du navire.

Etymologie : voir corsaire.

Corpus : *Ibat enim navis pro cursu contra Turchos et pro carigando frumento in Pulia* (Ce navire allait en effet faire la course contre les Turcs et charger du froment en Pouille) Adorno, 1470, p. 366. *impossibile erat nostram navem capi in tam rapidissimo cursu existentem* (il était impossible de capturer notre navire quand il avançait aussi rapidement), Fabri, 1483, p. 40. *Le soi mesme eusmes nouvelles qu'une galliote messinese, qui venoit de course, estoit arrivée aux Dragoneres*, Nicolay, 1551, p. 46. *c'estoit une gallere de Malte qui alloit en course sur les Turcs*, Balourdet, 1588, p.86. *est une grande forteresse edifiee en terre ferme sur une montagne que l'on appelle Cataro laquelle appartient aux Venitiens qui y ont ordinairement grande garnison pour empescher la course des Turcs*, Villamont, 1590, p.109.



*Toutes les isles susdictes sont fort dangereuses pour les courses ordinaires que les fustes des Turcs font pillans tout ce qu'ils peuvent attrapper, Castela, 1601, p.52. nous commençames à faire nos courses plus longues, Thevenot, 1659, p.541.*

Fréquence d'emploi : 19.

### **Côtière :**

Définition : côte, bord de mer.

Etymologie : vient du latin ; La forme coustiere est à rapprocher de l'italien costiera.

Corpus : *de l'autre bande estoit le royaume de Calabrie où il avoit, sur le coustiere de le mer, ung hault chasteau qui se nommoit Pintodatol, Caumont, 1418, p. 99.*

Fréquence d'emploi : 1.

### **Couverte :**

Définition : pont d'un navire. Cette appellation est spécifique à la marine du Levant selon Jal.

Etymologie : mot de l'ancien français répertorié par Godefroy.

Corpus : *una cocca a due coverte* (une coque à deux ponts), Frescobaldi, 1384, p. 22. *Die XXVII° dicti mensis octobris discessimus de portu Zaffe cum quodam ligno de coperta* (le 27 octobre nous partîmes du port de Jaffa sur un navire à pont), Nicolas de Martoni, 1394, p. 625. *Me credeva dovessamo negare sotocoperta, canta era l'aqua intrava per le porte de la coperta* (je croyais que j'allais me noyer dans l'entrepont, tant l'eau entraît par les écoutilles du pont), Casola, 1494, p. 268. *Les autres demeurans sur la couverture*

*pour prendre garde que les mariniers de l'autre sayque ne déliassent le cable & ne s'enfuissent, Thevenot, 1659, p.217.*

Fréquence d'emploi : 11.

### **Criparie :**

Définition : nom d'un petit navire assez commun au Moyen âge dans la Méditerranée et que les Vénitiens appelaient gripa, griparia (Jal)].

Étymologie : emprunt au vénitien gripa, griparia.

Corpus : *unam navem ascendi que dicitur criparia* (je montai sur un navire qu'on appelle criparie), Jacques de Vérone, 1335, p. 179. *montay sur une gripperie*, Lannoy, 1420, p. 176.

Fréquence d'emploi : 6.

### **Dauphin :**

Définition : mammifère marin.

Étymologie : le mot grec delphis a été repris par le latin sous la forme de delphinus dauphin, puis transmis en latin populaire \*dalphinus.

Corpus : *il avint ung jour de dimenche, à eure de mydi, le .xiiij. jour de may, pluseurs dalfins vindrent près de la nef,* Caumont, 1418, p. 33. *de laquelle (la tempête) avions bien esté advertiz par aucuns signes car le jour précédent avions veu grand multitude de daulphins qui se jettoient sur l'eaue autour de nostre navire,* Affagart, 1534, p.211. *nous vismes plusieurs fois des dauphins s'apparoistre aux environs de nostre navire (car tels poissons se montrent & viennent facilement quand ils oyent siffler ou sonner quelque trompette),* Castela, 1601, p.50. *nous vismes plusieurs dauphins sauter & saillir dessus l'eau & entre autres, nous*

*en vismes qui se jettoient bien trois pieds en l'air, qui estoit signe evident de future tempeste, Benard, 1617, p.72. continuasmes nostre route avec le divertissement des dauphins et des tons, qui sautants hors de l'eau suivoient les galeres en grand nombre, Thevenot, 1659, p.9.*

Fréquence d'emploi : 7.

### **Débarquer :**

Définition : descendre du navire.

Etymologie : voir barque. Le mot est construit au XVI<sup>e</sup>.

Corpus : *Là nous prinmes terre et desembarquames bien cent personnes de nos navires, Thevet, 1552, p.34. avant que desambarquer, nous fismes monstrer nos lettres au vice-consul des françois, Castela, 1601, p.72. On débarqua aussi tous les prisonniers, leur donnant la liberté & le lendemain samedy douziesme avril nous allasmes en terre, Thevenot, 1659, p.568.*

Fréquence d'emploi : 9.

### **Désancrer :**

Définition : tirer l'ancre.

Etymologie : voir ancre.

Corpus : *navis nostra deanchorata est per impetum maris et venti (notre navire chassé sur son ancre par la force de la mer et du vent), Adorno, 1470, p. 142. noz mareniers firent désancrer et faire voile, Lengherand, 1485, p. 94. Apres avoir au partir de Tripoli pris du biscuit et de l'eaue dens la nave bien munie de gens de resistance et fournie de tous vivres, nous desencrames et fimes voile en Cypre, Thevet, 1552, p.196.*

Fréquence d'emploi : 3.

**Destriere :**

Définition : nom de navire. Petit bâtiment léger et rapide selon Jal.

Etymologie : inconnue.

Corpus : *Assés envoient (les Vénitiens) d'autres vaisseaux par mer comme nafve, coques, paufriers, mairans, destrieres, grippories et aultres vaisseaulx*, Anglure, 1395, p. 99.

Fréquence d'emploi : 1.

**Détroit :**

Définition : passage maritime entre deux terres ;

Etymologie : vient du participe passé latin districtum, empêché.

Corpus : *nous levasmes les ancras ayans le vent d'ostro en pouppe & passasmes un detroit entre Chio et terre ferme d'Asie*, Palerne, 1581, p.359. *Et toutes ces provinces ensemble font quasi un rond qui est circuy de goulfes et mers presque tout autour, sinon en un seul petit destroit ou istme de deux mille de large qui joint l'Achaye et Athenes à la Moree ou Peloponeze*, Villamont, 1590, p.113. *Nous sortismes de la mer Méditerranée & entrasmes en l'Adriatique, appelée golphe de Venise, auquel on découvre le destroit & l'embouchure dudit golphe*, Castela, 1601, p.490. *Ce détroit qui est maintenant entre cette isle & la Calabre, s'appelle le phare de Messine & est tres-dangereux à passer non seulement à cause de Caribde & Sylla, mais encore parce que les pointes des deux terrains du continent et de l'isle viennent comme à s'enclaver l'une dans l'autre*, Thevenot, 1659, p.7.

Fréquence d'emploi : 11.

**Douane :**

Définition : administration chargée du contrôle du passage des marchandises.

Etymologie : le mot persan diwan, douane se transmet à l'arabe populaire duwan. le latin médiéval de Sicile reprend le mot arabe sous la forme dovana au XIIe, pour désigner l'édifice où sont perçus les droits d'entrée et de sortie des marchandises. Le mot est repris en ancien italien doana et arrive en français. douane.

Corpus : *dogana* , Frescobaldi, 1384, p. 3. *Et vouloyent ceulx de la douanne visiter lesditctz coffres pour recueillir le devoir de l'entrée*, Thenaud, 1512, p.22. *l'une par où on entre est une petite porte nommée le Douaire qui ne se œuvre que trois fois la sepmaine et par icelle font entrer toutes leurs marchandises*, Lannoy, 1420, p. 108. *les gardiens de la douanne lesquels sont establis par le grand Turc pour recevoir les daces et gabelles de toutes les marchandises qui vont et viennent par terre et mer prendre port à Alexandrie*, Villamont, 1590, p.290. *nous abordasmes au port d'Alexandrie d'Ægypte : lors ceux de la douane ne manquerent de nous venir fouiller pour voir si nous portions quelque chose qui payast la gabelle*, Castela, 1601, p.90. *nous allasmes au Farillon, donner nos billets que nous avions eu de la doüane pour tesmoignage que toutes nos hardes avoient esté visitées*, Thevenot, 1659, p.529.

Fréquence d'emploi : 10.

**Douanier :**

Définition : agent de la douane.

Etymologie : voir douane.

Corpus : *Après cela ils vendent ce qui leur en reste au doüannier au prix de soixante aspres l'oque, en quoy il fait bien ses affaires ; car il ne leur est pas permis d'en vendre à un autre qu'au doüannier, qui le vend ensuite cent quatre-vingt aspres*, Thevenot, 1659, p.181.

Fréquence d'emploi : 3.

### **Doubler :**

Définition : dépasser en contournant, franchir

Etymologie : ce verbe vient du latin duplare > doubler. Il prend, au XVI<sup>e</sup>, le sens de franchir un cap.

Corpus : *nous sortismes hors du port & à voiles desployées doublasmes le cap San Nicolo*, Nicolay, 1551, p. 47. *doublasmes le cap de Saint Vito, puis le goulfe de Castel al mare*, Benard, 1617, p.352. *avec cela doublasmes avec grande joye sur les deux heures apres midy le cap de Bone, appelé en turc cara bouroun*, Thevenot, 1659, p.542.

Fréquence d'emploi : 28.

### **Dromon :**

Définition : navire long et léger

Etymologie : ce mot vient du mot grec dromon, passé par le latin dromo.

Corpus : *Et quant li estoires (la flotte) parti du port de Venice et dromons et ches rikes nes et tant d'autres vaissiaus*, Robert de Clari, 1204, p. 62. *Inibi dromonem sive galleam nobilis Veneti, Andree Contarini paratam inveni* (là je trouvai prêt le dromon ou galée du seigneur vénitien, André Contarini), Rochechouart, 1461, p. 226.

Fréquence d'emploi : 4.

**Eau :**

Définition : élément liquide employé dans le sens de mer ou de vague.

Etymologie : vient du latin aqua

Corpus : *non vidimus nisi celum et aqua* (nous ne vîmes rien que le ciel et la mer), Nicolas de Martoni, 1394, p. 579. *Et en brief tens le vent de feri ou voille et nous ot tolu la veue de la terre que nous ne veismes que ciel et yaue* (Et en peu de temps le vent remplit les voiles et nous déroba la vue de la terre, nous ne vîmes plus que le ciel et l'eau), Joinville, 1248, p. 62. *aqua sopra a coverta* (l'eau de la mer balayait le pont), Frescobaldi, 1384, p. 22. *vidimus fundum aquae*, Rochechouart, 1461, p. 230. *galea fixa super aquas stabat* (la galère se tenait immobile sur les eaux), Fabri, 1483, p. 36. *soy getter en l'eauwe*, Lengherand, 1485, p. 40. *Erano le bote del mare tanto grosso tra la note, che coperssano el castello in pope et generalmente tuta la galea de aqua che non fu persona exempta* (il y avait des coups de mer si grosse pendant la nuit que les vagues couvraient le château de poupe et généralement toute la galée si bien que personne ne fut épargné), Casola, 1494, p. 259. *nostre navire alloyt tout de cousté, l'eaue y entroyt en si grand habondance qu'on ne la povoyt espuyser*, Affagart, 1534, p.212.

Fréquence d'emploi : 37.

**Echelle :**

Définition : escale commerciale. C'est le lieu où l'on pose une échelle pour débarquer ;

Etymologie : voir escale.

Corpus : *C'est icy qu'estoit par autresfois l'eschelle ou les vaisseaux venoient charger le cotton & autres marchandises de l'isle*, Beauvau, 1605, p.90.

Fréquence d'emploi : 3.

### **Echouer :**

Définition : pour un navire, toucher le fond ou un écueil.

Étymologie : Au XVIIe, le grammairien Gilles Ménage (1613-1692), dans son Dictionnaire étymologique de la langue françoise, Paris, Briasson, 1750, écrit que échouer vient du latin barbare inusité scomulare, formé de scopulus qui signifie écueil. Au XIX<sup>e</sup> siècle, J.-B. Morin dans son Dictionnaire étymologique des mots français dérivés du grec, Paris, Warée, 1809, p.312, reprend cette étymologie, en citant Ménage et B. de Roquefort, dans son Dictionnaire étymologique de la langue françoise, Paris, Decourchaut, 1829 explique que échouer est classé dans la famille d'écueil ; sa définition est : donner sur un écueil.

Le Trésor de la langue française examine diverses possibilités pour n'en retenir aucune. Bloch – von Wartburg et Baumgartner – Ménard expliquent que ce verbe est d'origine inconnue.

Corpus : *nous faillismes deschouer sur un banc de sable*, Beauvau, 1605, p.34. *nous trouvasmes trois petits carmousalz qui estoient au port devant nous qui estions ausdites grottes, ils venoient de Damiette, nous en vismes un qui s'estoit eschoüé tout chargé de riz*, Benard, 1617, p.308. *Cela sert fort pour sçavoir combien on est esloigné de terre, de peur d'y aller eschoüer la nuit*, Thevenot, 1659, p.533.

Fréquence d'emploi : 4.



**Ecrivain :**

Définition : A bord du navire, celui qui tient les écritures du bord (Jal).

Étymologie : vient du latin scriba, en passant par le bas latin scribanem, celui qui écrit.

Corpus : [bas latin scribanem, celui qui tient les écritures du bord (Jal)]. *l'escrivain de leur nef*, Caumont, 1418, p.118. *le capitaine dudict navire et Valeriolle l'escrivain leur estoyent aydans et non sans cause*, Thenaud, 1512, p.7. *Mais le patron, ainsi qu'est de coustume, envoya hastivement le truchement de la gallère avecques son escripvain à terre*, Affagart, 1534, p. 41. *Dans nostre dicte nave y avoit un escripvain et son commis que l'on nomme escripuelle, qui enregistrent toutes les personnes et marchandises que l'on met et tire de la nave*, Regnaut, 1549, p.155. *nostre patron feist descendre l'escrivain en la fregatte pour aller advertir le cady de nostre venue*, Villamont, 1590, p.126. *L'Admiral donques apres s'estre enquis du nombre de ceux qui estoient dans le navire, se fist donner une eticquette à l'escrivain en temoignage que nostre Vidalle avoit esté conduite par luy hors les dangiers du port de Malemoque*, Castela, 1601, p.42. *Nous trouvâmes à l'ancre au port un navire françois de Marseille nommé Saint Jean, du patron duquel nous avions prins lettres addressantes à l'escrivain*, Benard, 1617, p.104. *pour estre plus à mon aise, je loüay la chambre de l'escrivain, qui estoit sur le haut de la poupe, mais si petite, que quand j'y estois couché avec mon valet, il ne restoit pas demy pied de place*, Thevenot, 1659, p.209.

Fréquence d'emploi : 36.

**Ecueil :**

Définition : Rocher, banc de sable à fleur d'eau contre lequel un navire risque de se briser ou de s'échouer

Etymologie : le mot grec skopelos donne le latin scopulus qui se transmet, en latin populaire, sous la forme de \*scoclu. Ce mot devient scoio en ancien génois, escull en catalan et escueill en ancien provençal. Le mot génois scoio est devenu scoglio en italien ;quant au provençal escueill,il a donné le mot français escueil au XV<sup>e</sup>.

Corpus : *ibi sunt in medio mari duo scoii sive saxa* ( là il y a , au milieu de la mer, deux rochers ou écueils), Jacques de Vérone, 1335, p. 174. *in quello paese sono molti pedoti, cioè conoscitori dove sono gli scogli del mare coperti dalle acque* (ici, il y a beaucoup de pilotes, c'est-à-dire des personnes qui connaissent où sont les écueils de la mer recouverts d'eau), Frescobaldi, 1384, p. 3. *ad terram non poterant ire propter siccham maris er scollos* ( ils n'avaient pu aller à terre à cause des écueils), Nicolas de Martoni, 1394, p. 664. *scopuli quos Italici nominant scayas* (les écueils que les Italiens nomment scoio, Fabri, 1483, p. 153. *Lassavemo uno scuglio, chiamato Capo Maleo* (nous passâmes devant un promontoire appelé cap Malée), Casola, 1494, p.146. *Nous eusmes tant de ventz contraires et bonnaces qu'il nous convint passer Noel et les feries entre les essimes et les esceuilz Saint Paul*, Thenaud, 1512, p.137. *ledit Cafal fait un petit cap au devant duquel se voyent certains escueils*, Nicolay, 1551, p. 59. *allasmes encor donner fonds en un autre port plus haut, entre un escueil & terre ferme*, Palerne, 1581, p.340. *s'eleva un vent de syroc si tres violent que nous ayant jettés du costé de Céphalonie, il cuida nous perdre tout a faict, à cause des rochers & escueilz que nous*

*rencontrasmes, Castela, 1601, p.59. Il y a un port de ce costé la nommé Belonne, tirant au ponant tout environné descueils & de petites isles, Beauvau, 1605, p.24. suyvens la coste de Calabre laissasmes à gauche quatre escueils appelez le formicole, Benard, 1617, p.368. lors qu'on a evité le danger d'un de ces escueils, il est certain que l'on tombe aisément dans l'autre, si l'on ne s'en prend garde, Thevenot, 1659, p.6.*

Fréquence d'emploi : 71.

### **Embarquement :**

Définition : action d'entrer dans un navire.

Etymologie : voir *barque*. Ce mot est attesté au XVI<sup>e</sup>, c'est un dérivé du verbe *embarquer* attesté au XV<sup>e</sup>.

Corpus : *Venons à notre embarquement lequel avec un grand trionfe et solennité fut fait le vintroisieme de juin, veille de saint Jan batiste, qui n'est point jour suspect aux mariniers, Thevet, 1552, p.22. De nostre embarquement j'ay escrit ce traicté suyvant, Balourdet, 1588, p.22. Il y eut un gentilhomme vénitien qui me dict avant mon embarquement que du temps que la Seigneurie de Venise tenoit l'isle, il y fut avec le potesta & trouverent la sepulture de Venus, Palerne, 1581, p.337. il me promist de m'advertir tousjours un jour devant son embarquement, Villamont, 1590, p.99. nous arrivasmes au port de Marseille : où estant, chascun donna ordre de faire ses provisions d'embarcage, Castela, 1601, p.3. Et le lieu de nostre embarquement fut a Lyo, deux milles de Venise, Beauvau, 1605, p.1. Pour le regard de Marseille l'embarquement qui se doit faire en septembre y est plus facile & commode qu'à Venize, Benard, 1617, p.11.*

Fréquence d'emploi : 10, à partir du XVI<sup>e</sup>.

**Embarquer :**

Définition : entrer dans un navire.

Etymologie : voir barque et embarquement.

Corpus : *en lequel (une nef catalane) je m'embarchay à eure de mydi*, Caumont, 1418, p. 118. *Aussi s'embarquerent en nostre nave cinquante bourgeois dont les uns estoyent Turcs, quelques Grecs, avec grande quantité de Juifz*, Regnaut, 1549, p.16. *Nous estans embarquez, les ancrs levées prinsmes nostre route*, Nicolay, 1551, p. 41. *fut question de sembarquer et sabandonner à un element inconstant, perilleus et espouventable*, Thevet, 1552, p.20. *nous embarquasmes le soir & le lendemain arrivasmes à Venise, Palerne*, 1581, p.14. *nous fusmes conduicts par un janissaire ordonné du consul pour nous faire ambarquer afin de naviguer jusques à Japhe*, Balourdet, 1588, p.44. *je m'embarquay en une nave pour faire le voyage de Hierusalem*, Villamont, 1590, p.98. *Par apres nous embarquasmes pour aller à Lercy appartenant à la seigneurie de Genes*, Castela, 1601, p.7. *nous embarquasmes dessus*, Beauvau, 1605, p.157. *d'autant que le temps & le vent ne se montroyent propres pour nous embarquer*, Benard, 1617, p.56. *je m'embarquay à Civita-Vecchia sur la galere que le comte Gaddi commandoit*, Thevenot, 1659, p.4.

Fréquence d'emploi : 70.

**Engloutir :**

Définition : faire disparaître en submergeant.

Etymologie : ce verbe vient du latin glutire qui signifie avaler ; en bas latin, il devient \*ingluttire, avec le même sens. Le sens de couler, sombrer arrive au XV<sup>e</sup>.

Corpus : *Il advint que ny les uns ny les autres ne pensions à combattre, mais à nous préparer d'estre engloutis des ondes de la mer, Castela, 1601, p.484. les vaisseaux qui sont portez & agitez de ces ondes furieuses sont le plus souvent abymeiz & engloutiz, Benard, 1617, p.78.*

Fréquence d'emploi : 2.

### **Engolfer :**

Définition : entrer dans un golfe.

Etymologie : voir golfe.

Corpus : *Toutesfois il ne laisse pas d'y arriver souvent des tourmentes à cause du cours de l'Elespont et autres mers qui se rencontrent s'allant engoulfer en la Méditerranée, Villamont, 1590, p.118. Ayans descouvert la dicte isle nous engoulfames dans le goulfe Attalicq, dict maintenant de Satellia, Benard, 1617, p.84.*

Fréquence d'emploi : 3.

### **Ensabler :**

Définition : prendre dans le sable ou remplir de sable.

Etymologie : voir sable.

Corpus : *il fit la visite du vaisseau qu'il trouva sans dommage, n'y ayant que la proüe ensablée, Thevenot, 1659, p.31.*

Fréquence d'emploi : 1.

### **Eperon :**

Définition : pointe de la proue du navire.

Etymologie : ce mot est emprunté au germanique *sporo* par l'ancien provençal *esperon* qui le transmet à l'italien, *sprone*, à l'espagnol *espuela* et au français, *éperon*.

Corpus : *(la galère) ne trouvant assez de fond fut si furieusement jettée contre l'esperon de nostre gallere qu'elle le froissa entierement*, Nicolay, 1551, p. 57.

Fréquence d'emploi : 1.

### **Eponge :**

Définition : animal marin.

Etymologie : ce mot a été pris au grec byzantin *spongia*, dérivé de *spongos*. Ce mot est passé du grec au français *éponge* au XIII<sup>e</sup>. Les Grecs vendaient les éponges à Marseille.

Corpus : *tous fort pauvres & mal vestus, ils s'adonnent fort à nager & à tirer les sponges du fond de la mer & mesmes les hardes & marchandises des vaisseaux qui se perdent*, Thevenot, 1659, p.210.

Fréquence d'emploi : 2.

### **Equipage :**

Définition : ce qui sert à équiper un navire.

Etymologie : c'est un mot du XV<sup>e</sup>. dérivé du verbe *équiper* qui signifie *s'embarquer* au XII<sup>e</sup> siècle. Il a été emprunté à l'ancien norrois *skipa*.

Corpus : *avant que le cappitaine Coste son lieutenant eust donné ordre à l'equipage de ses galleres et le chevalier de Seure à sa galliotte, il eut recouvert sa santé*, Nicolay, 1551, p. 10. *Desirant doncq sçavoir combien le vaisseau où nous estions avoit cousté à faire, je le demanday au patron lequel me respondit qu'il avoit cousté cinquante mil escus y*

*comprins son equipage, Villamont, 1590, p.103. trois navires anglois avoient volé une navire venitienne & lui avoient osté huict mille sechins d'or & l'avoient laissée là sans aucun equipage, Castela, 1601, p.483.*

Fréquence d'emploi : 3 ;

### **Escale :**

Définition : lieu offrant la possibilité de faire port.

Etymologie : le latin classique *scala* a donné, en grec byzantin, *skala* attesté à Constantinople au V<sup>e</sup> s. Ce mot byzantin est repris sous la forme *scala* en latin médiéval de Gênes (XII<sup>e</sup>) ; il passe ensuite en italien, *scala*, qui le transmet au français *escale*. En turc, *iskele*, désigne les espèces de [jetées](#) sur pilotis construites avec quelques marches, et d'où l'on embarquait et débarquait les marchandises.

Corpus : *les plus grosses carraques de Jennes (Gênes) y peuvent venir mettre escale en terre, Bertrandon de la Broquière, 1432, p. 141. nous trouvâmes au port de la ville de Courseilles ou Coursella auquel feymes scalle, Lengherand, 1485, p. 91. El patrono voleva transpassare senza fare scala (le patron voulait traverser sans faire escale), Casola, 1494, p. 116.*

Fréquence d'emploi : 24.

### **Espalmer:**

Définition : nettoyer la carène d'un bâtiment et l'enduire de suif.

Etymologie : le latin a le verbe *palmare* : marquer de l'empreinte de la main qui donne, en latin médiéval, le verbe

palmicare. Le verbe espalmer est emprunté à l'italien spalmare, enduire de suif, au XIV<sup>e</sup>.

Corpus : *Durant lequel temps, le chevalier de Seure fait espalmer sa galliotte & pour cest effect, le roy luy presta une de ses galleres pour retirer sa chorme*, Nicolay, 1551, p. 14. *tous les vaisseaux qui doivent rester quelque temps à Malte, soit pour charger, pour espalmer ou pour ce refaire, y sont receus*, Thevenot, 1659, p.12.

Fréquence d'emploi : 2.

### **Esquif :**

Définition : petite embarcation légère.

Etymologie : ce mot est de la même famille que équipage. Il est emprunté de l'italien schifo, du longobard skif.

Corpus : [petite embarcation légère, Robert]. *deux esclifz ou barques, l'une pour aller querir marchandises en terre, l'autre pour porter les personnes aussi en terre*, Regnaut, 1549, p.156. *me fallut moyseul, au mieux que je peu, mener mon esquif jusques à nostre gallere*, Nicolay, 1551, p. 15. *approchans l'esquif pour nous embarquer*, Balourdet, 1588, p.44. *nous jettasmes en fin l'ancre à un traict d'harquebuse de Jaffa et envoyasmes l'esquif en terre avec certains mariniers pour faire advertir le Sous-Bacha de Rama*, Villamont, 1590, p.138. *l'esquif d'où j'estois tombé se rencontra au pres de moy sur le bord duquel ayant jetté les mains, je r'entray aussi tost dedans*, Castela, 1601, p.456. *nous abordasmes sur les neuf à dix heures du matin, l'esquif fut mis en mer pour aller à terre*, Benard, 1617, p.96. *son esquif fit trois voyages de son vaisseau au patache, où il porta à chaque fois autant d'hommes qu'il en pouvoit tenir*, Thevenot, 1659, p.564.



Fréquence d'emploi : 24.

**Estive :**

Définition : ici, fond de cale d'une galère (Jal).

Etymologie : à l'origine, le mot estiver qui a trait à l'équilibre du chargement d'un navire. Ce verbe vient de l'italien stivare, lui-même issu du latin stipare.

Corpus : *Après avoir visité & fouillé tous les prisonniers, on leur délia les mains & on les mena à l'estive où on leur donna bien à boire & à manger*, Thevenot, 1659, p.565.

Fréquence d'emploi :

**Estoc :**

Définition : synonyme d'éperon, pointe de la proue d'un navire, par analogie avec l'épée, estoc en ancien français..

Etymologie : déverbal de destochier, XII<sup>e</sup>.

Corpus : [éperon.] *Il me geterent une corde de la galie et je sailli sus l'estoc* (on me jetta une corde de la galère et je sautai sur l'éperon), Joinville, 1248, p. 158.

Fréquence d'emploi : 1.

**Estoire :**

Définition : armée, flotte. Ce mot n'existe plus.

Etymologie :

Corpus : *Chil de la vile de Jadres (Zadar) quant il virrent ches nes et ches grans estoires venir, si eurent molt grant peur*, Robert de Clari, 1204, p. 64. *Ne oncques plus biaux estoires ne parti de nul port que fu cil* (Jamais plus belle flotte ne quitta nul port que celle-ci), Villehardouin, 1204, p. 76.

Fréquence d'emploi : 19.

**Fanal :**

Définition : lanterne.

Étymologie : on connaît, de façon certaine, l'origine de ce mot, mais pas exactement le chemin qu'il a pris jusqu'au français.

Le mot fanal est, à l'origine, un mot grec, phanos, une lanterne. Le mot grec a été repris en fanale par l'italien.

Un autre origine est celle qui viendrait du grec phanos, transporté en phanarion en grec byzantin ; les arabes ont repris ce mot sous la forme fanâr et ont transmis ce mot au sicilien fano.

Le latin médiéval de Gênes, au XIII<sup>e</sup>, selon du Cange, utilise le mot phanarium, d'où l'ancien français phanars.

Corpus : *Sur le cap qui s'estend dedans la mer y a un haut fanal en façon d'une tour octogone, Nicolay, 1551, p. 58. la tour de pharo qui servoit de fanal aux navigéans, Palerne, 1581, p.32. Sur les deux pointes qui sont à l'embouchure de l'autre port, sont deux chasteaux assez forts et tenables appellez pharillons [...] sert pour loger la sentinelle et de phanal pour porter la lumiere pour r'adresser au droict chemin les desvoyez qui sont la nuict sur la mer, Villamont, 1590, p.290. un petit mur a fleur d'eau, qu'on a faict pour conserver le port, au milieu duquel y a une tour de fanal, Beauvau, 1605, p.27. il y a dans la mer une petite Eglise appelée Saint Nicolas, qui sert de fanal & de signal, tant de nuit que de jour, pour les voiles qui veulent entrer dans le port, parce que l'entrés en est assez estroite, y ayant à costé des grosses pierres qui viennent jusqu'à fleur d'eau, Thevenot, 1659, p.180.*

Fréquence d'emploi : 7.

**Felouque :**

Définition : nom de navire. Petit bâtiment de la Méditerranée, long, léger et étroit, qui marche à la voile ou à l'aviron. Les felouques ont deux mâts inclinés sur l'avant. Robert.

Etymologie : le mot vient de l'arabe foulk qui signifie navire.

Corpus : [de l'arabe foulk « navire » , Petit bâtiment de la Méditerranée, long, léger et étroit, qui marche à la voile ou à l'aviron. Les felouques ont deux mâts inclinés sur l'avant. Robert]. *Le lundy premier jour de may aborda une felouque à nostre nave, les gens de laquelle dirent au patron comme la nave Roussine qui estoit venitienne avoit esté prise par les Turcs à l'entrée du gouffe de Ludrino, Villamont, 1590, p.115. Nous laissasmes icy nos galleres & louasmes une felouque pour nous conduire jusques a Naples, Beauvau, 1605, p.178. nous allasmes trouver un patron d'une falouque qui estoit audit port de Drapani, Benard, 1617, p.351.*

Fréquence d'emploi : 9.

**Feru :**

Définition : participe passé du verbe férir, frapper, ici au sens de s'échouer.

Etymologie : vient du latin ferire, frapper.

Corpus : [échoué]. *Si tost comme la galie fu ferue ou sablon (aussitôt que la galère fut échouée sur le sable), Joinville, 1248, p. 78.*

Fréquence d'emploi : 1.

**Flots :**

Définition : eau en mouvement, vagues.

Étymologie : le latin a le mot *fluctus*, flots, vague. Mais comme la fait remarquer Ottorino Pianigiani dans *Dizionario etimologico della lingua italiana*, Roma, Albrighi & Segati, 1907, le *ū* de *fluctus* ne se transforme pas en *o* dans les langues romanes (*flotta* en italien). L'étymologie est à rechercher ailleurs, le mot viendrait du radical francique *flot- flux*, action de couler.

Corpus : *omnes naute erant a fluctibus balneati* ( tous les marins étaient trempés par les vagues), Jacques de Vérone, 1335, p. 175. *tam ex magna potentia ventorum quam potentia fluctuum maris* (autant la très grande force du vent que la puissance des vagues), Nicolas de Martoni, 1394, p. 664. *lassi et cassati nimis fluctibus* (fatigués et anéantis par trop de vagues), Rochechouart, 1461, p. 237. *Non multis autem elapsis horis navis procellis ac fluctibus obruta periit et omnes in ea existentes* (Quelques heures plus tard, le bateau, avec tous ceux qui s'y trouvaient, périt englouti par les flots déchaînés), Fabri, 1483, p. 34. *les undes et floz de la mer entroyent en la nave jusques au deuxiesme estage*, Regnaut, 1549, p.17. *les ondes escumantes des flots furieux, qui semblent à tous coups vouloir engloutir le navire & ceux qui sont dedans*, Balourdet, 1588, p.22. *incontinent une telle tempeste survint que l'on eust dit proprement que nostre barque s'alloit abysmer à chasque flot de mer*, Villamont, 1590, p.137. *la mer devenant plus trouble & l'impetuositè des flotz extravagante*, Castela, 1601, p.4. *de grands coups de tonnerre, qui retentissant horriblement entre ces isles, faisoient avec le bruit des flots un tintamarre épouvantable*, Thevenot, 1659, p.212.

Fréquence d'emploi : 26.

**Flotter :**

Définition : être porté par l'eau.

Étymologie : voir flots.

Corpus : *aucuns de nous s'apperçurent du partement secret de nostre vaisseau qui flottoit deja bien loing de nous*, Castela, 1601, p.5.

Fréquence d'emploi : 3.

**Fond :**

Définition : partie la plus basse.

Étymologie : vient du latin fundus.

Corpus : *le guolf de Lion qui est unne mer où l'en ne trouve fons*, Caumont, 1418, p. 33. *y a la pour tous gros navires bons fons*, Lannoy, 1420, p. 101. *vidimus fundum aquae*, Rochechouart, 1461, p. 230. *Quaesito ergo cum bolide fundo* (nous cherchâmes le fond avec la sonde), Fabri, 1483, p. 57. *on commença à sonder si on trouveroit fonds, d'autant que ce terroir est fort bas*, Palerne, 1581, p.22.

Fréquence d'emploi : 10.

**Fortune :**

Définition : hasard ; la fortune de mer est en général, la malchance. Le sens de tempête vient de l'ancien provençal fortuna de ven.

Étymologie : du latin fortuna.

Corpus : *e ivi ci prese un nodo di vento con tanta tempesta et fortuna che ci spezzo le bonette della vela* ( et là on prit une telle accélération du vent avec une telle tempête que la bonnette de la voile se déchira), Frescobaldi, 1384, p. 22.

*une si grande fortune se leva en mer soudainement qu'il convint retourner icelle nefve au port dont elle estoit partie, Anglure, 1395, p. 83. en lequel guolf de Crète me vindrent deux très males fortunes et périlleuses, Caumont, 1418, p. 91. fortune de vent nous mena en la Turquie à ung port (le hasard du vent nous mena en Turquie, à un port), Lannoy, 1420, p. 176. venimus salvi sine fortunis et tempestatibus maris » (nous arrivâmes sains et saufs, sans infortunes de mer ni tempêtes), Adorno, 1470, p. 358. O Signior pelegrini non habeate paura que questo note non avereto fortuna ( Seigneurs pèlerins n'ayez pas peur parce que cette nuit vous n'aurez pas de tempête), Fabri, 1483, p. 54. Tutavia crescendo la fortuna (toutefois, la tempête était de plus en plus forte), Casola, 1494, p. 134. Nostre carvelle eut depuis si tresgrandes fortunes en iceluy far et destroict que ce fut pitié grande, Thenaud, 1512, p.143. garbin commença à souffler avec une impetuosité si grande qu'en peu d'heure la mer s'enfla et courusmes telle fortune qu'il n'y avoit celuy de nous qui ne pensast finir là son voyage, Palerne, 1581, p. 295. Ce que voyant les mariniers jugerent que nous courrions fortune et ne furent deceus pource qu'incontinent telle tempeste survint que l'on eust dit proprement que nostre barque s'alloit abymer à chasque flot de mer qui passoit par dessus, Villamont, 1590, p.137. nous commençasmes d'aller un peu plus avant craignant toutesfois de courir quelque fortune & grand dangier, Castela, 1601, p.44.*

Fréquence d'emploi : 58.

**Fradin** :

Définition : mousse.

Étymologie : Fradin est une déformation de fretin. Ce mot n'est pas répertorié dans les dictionnaires.

Corpus : *capitaines, pillotz, nauchers, mariniers et fradins*, Thenaud, 1512, p.144.

Fréquence d'emploi : 1.

### **Frégate :**

Définition : sorte de navire.

Étymologie : le mot vient du napolitain *fragate*, attesté en 1536.

Corpus : *une fregatte pour nous accompagner & rapporter de noz nouvelles*, Nicolay, 1551, p. 11. *je m'embarquay en fin le dixneufviesme d'octobre ensuyvant dans la fregate de Venise*, Palerne, 1581, p.518. *La fregate nous voyant disposez & le vent nous avancer, passe outre, sans dire mot*, Balourdet, 1588, p.88. *Et pour ce que la nuist estoit survenue le patron ne voulut pas pousser jusques à Limasso, ains feist jetter les ancras en attendant le matin ensuyvant, lequel estant venu envoya sa petite fregatte à Limasso pour demander licence au Cady de mettre pied à terre*, Villamont, 1590, p.119. *il commanda d'armer sa fregatte (qui est un petit bateau que le grand navire traine apres)*, Castela, 1601, p.474. *Aussi tost que nous les approcheasmes avec nostre fregate, les Mores nous tirerent deux petites pieces sans balles, en signe d'amitie*, Beauvau, 1605, p.104. *de Seyde audit lieu de Saint Jean d'Acre environ une demie journee par mer dans des petites fregattes*, Benard, 1617, p.101.

Fréquence d'emploi : 32

**Fuste :**

Définition : Bâtiment long et bas de bord, utilisant aussi bien la voile que les rames, de la famille des galères.

Étymologie : L'italien fusta est à l'origine de ce mot dans toutes les langues romanes.

Corpus : *le Barberie estoit audavant qui toux jours avoyent fustes par le mer*, Caumont, 1418, p. 123. *le viel port est plat et n'y peut entrer plus gros navire que de deux cens bottes, gallées, plattes, fustes et petites navires*, Lannoy, 1420, p. 102. *Apud hoc castrum habent fustas quibus aliquando maritimas predas faciunt* (à proximité de ce château, les seigneurs de Rhodes ont des fustes sur lesquelles ils font parfois des prises en mer), Adorno, 1470, p. 372. *Et aussy y avoit une fuste armée*, Lengherand, 1485, p. 80. *Mais le XVII<sup>e</sup> survint fortune et tourmente, si que de nuyst, nous convint prendre port en l'isle de Iacinte (Zante) qui ne fut sans dangier, et lors perist près de nous une fuste de Rhodes*, Thenaud, 1512, p.17. *pensions que feussent fustes de ragoutre, pirates et escumeurs de mer au lie de Barberousse*, Regnaut, 1549, p.17. *descouvrismes deux fustes en plaine mer qui venoyent droict surgir où nous estions avant*, Nicolay, 1551, p. 13. *nous fumes vuz de loin de certains coursaires, pirates et escumeurs de mer turqs, lesquels ayans cinq vaisseaus comme fustes et galiotes bien munies, vindrent alencontre de nous pour nous prendre esclaves et ravir ce qui estoit dans la nave*, Thevet, 1552, p.32. *les Turcs avoyent deux cents vingtquatre galliotes & environ vingt brigantines ou petites fustes*, Palerne, 1581, p.20. *c'est la ou souvent les fustes turquesques & autres pirates & escumeurs de mer, séjournent pour s'esberger*, Castela, 1601, p.52. *Autour de la marine y a sept fortes &*



*grosses tours, chargées de canons pour deschasser les fustes & les corsaires, Beauvau, 1605, p.96.*

Fréquence d'emploi : 48.

**Gabie :**

Définition : hune. Ce mot donne le nom gabier.

Etymologie : vient de l'ancien provençal gabia qui signifie cage et qui figure l'endroit du mât où se perche le marin chargé de signaler la terre ou des dangers. Le latin cavea, cage a donné latin médiéval gabia qui s'est transmis à l'italien gabbia et l'ancien provençal gabia > gabie.

Corpus : *un marinier qui estoit à la gabie, dit qu'il voyoit quatre vaisseaux, Thevenot, 1659, p.541.*

Fréquence d'emploi : 8.

**Gag :**

Définition : sorte de bateau.

Etymologie :

Corpus : *En ceste grande place (arsenal de Venise) sont ordonnez troys ou quatre mille personnes aux gaiges de la ville faisans continuellement bateaux, gags, navires, gallères, gallions et leurs appartenances et garnitures, Affagart, 1534, p.19.*

Fréquence d'emploi : 1.

**Galéasse :**

Définition : grande galère armée.

Etymologie : dérivé de galère.

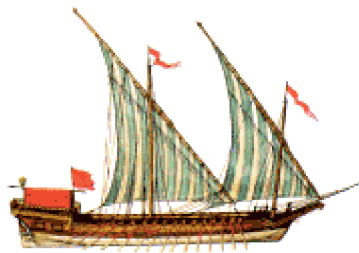
Corpus : *n'ayant toutesfois les Chrétiens que deux cents galleres et six galeaces ou myrones, Palerne, 1581, p.20. Quant à la premiere chose que l'on me monstra quand j'y fus*

*entré (dans l'arsenal) ce fut vingt cinq grandes galeaces et quatre vingt huict galeres neufves qui n'ont encore faict aucun voyage, Villamont, 1590, p.93. on voit un tres grand nombre de galeaces & galleres neufves & vieilles, navires, barques & autres vaisseaux pour la navigation, Benard, 1617, p.567. delivrez de la crainte des corsaires, qui n'osent pas approcher si pres de Cerigo, où il y a presque tousjours quelque galeace venicienne pour leur courir sus, Thevenot, 1659, p.24.*

Fréquence d'emploi : 4.

### **Galère :**

Définition : navire militaire.



Etymologie : Au Moyen Âge, on parle de galée pour désigner un navire médiéval à rames et à voiles. Ce mot d'ancien français se trouve en latin médiéval sous la forme de galea, attesté en 877, qui pourrait venir du grec byzantin galea. Le mot galée est tombé en désuétude au XVI<sup>e</sup> siècle et est supplanté par galère, mot qui désigne un navire militaire. La transformation de galée en galère s'accompagne d'un changement de sens.

Corpus : *chi atirerent ches dis galies* (ils équipèrent ces dix galées), Robert de Clari, 1204, p. 108. *einz que li dus ne li marchis ne les galies partissent dou port de Jadres* (Avant que le doge, le marquis et les galées ne partent du port de Zara), Villehardouin, 1204, p. 94. *Il avoit bien .ccc. nageurs*

*en sa galie* » (il y avait bien trois cents rameurs dans sa galère), Joinville, 1248, p. 78. *galea non erat munita remis* (la galère n'avait pas de rames), Jacques de Vérone, 1335, p. 173. *voleano tutti questi altri fare il viaggio in sulle galee per prendere ogni sera porto* (tous les autres voulaient faire le voyage sur les gallées pour être au port chaque soir), Frescobaldi, 1384, p. 2. *Que insula Candie armat galeas XVI quandocumque vult* (Cette île de Candie arme seize galées toutes les fois qu'elle veut), Nicolas de Martoni, 1394, p. 581. *nous issismes de galée et descendismes a Jasfe*, Anglure, 1395, p. 11. *une gallée armée de Turcxes*, Caumont, 1418, p. 80. *En Acre, a très bon port de tous vens pour galées et autres fustes*, Lannoy, 1420, p. 144. *je me partis de Venise le VIII<sup>e</sup> jour de may et montay sur une gallée avec plusieurs pellerins et sur une autre gallée monterent les autres*, Bertrandon de la Broquière, 1432, p. 7. *gallea nostra semper motu infesto agitaretur* (notre galée est toujours agitée d'un mouvement hostile), Rochechouart, 1461, p. 237. *galee sunt securiores que semper supervenientes maris fortunam portus petendo fugere possunt* (les galées sont plus sûres parce qu'elles peuvent, en cas de danger imminent en mer, se réfugier dans un port), Adorno, 1470, p. 54. *il nous fut dit que les gallées pellerines ne partiroient pour faire leur chemin en Jherusalem qu'il ne fust la feste de la Pentecouste prochain passée*, Lengherand, 1485, p. 78. *Etiam se facesse scala, io tornava a dormire in galea* (même si on faisait escale, je retournais dormir dans la galée), Casola, 1494, p. 131. *Mais si tost que l'on sceust que estoie françoys, fuz conduict au podestat du lieu, là mys pour la seigneurie de Venize à laquelle ledict lieu appartient qui convocqua son conseil et les patrons des*

*gallées qui venoyent d'Alexandrie pour ouyr quelles responcez feroye à leurs demandes, Thenaud, 1512, p.18. S'il veult aller par Venise, il trouvera les grosses gallères, lesquelles vont tous les ans les unes en Alexandrie les autres à Tripoly en Surye, avecques lesquelles il pourra aller seurement car ilz ont sauvegarde du Turc, Affagart, 1534, p.23. Nostre patron nous dit qu'il n'y avoit guieres que les galleres du Pape assaillèrent une nave venetienne, Regnaut, 1549, p.23. A l'approcher de la ville d'Alger on fait diligence de parer nos galleres de leurs flammes, banieres & gaillardets, Nicolay, 1551, p. 13. Apres avoir au partir de Venise pris force biscuit et bonne quantité d'eau dedens noz galeres bien munies de gens et de vivres, Thevet, 1552, p.22. les grands navires demeurent dehors à la plage, où ils peuvent donner fonds quasi par tous les endroicts du canal pour la garde duquel y a ordinairement deux ou trois galleres, Palerne, 1581, p.354. c'estoit une gallere de Malte qui alloit en course sur les Turcs, Balourdet, 1588, p.86. lequel me dist qu'ils avoient descouvert dix galleres qu'ils pensoient estre celles des Chrétiens, Villamont, 1590, p.262. La seigneurie de Venise tient d'ordinaire force galeres en ce lieu, qui voltigent de tous costez és environs de leur golphe, aux fins qu'on puisse passer librement sans estre volez, Castela, 1601, p.489. Nous demeurasmes seulement sept jours a Malte & y fussions demeurez d'avantage n'esut esté que nous ne voulions pas perdre la commodité de deux galleres que la Religion envoyoit a Messine, Beauvau, 1605, p.174. c'est chose digne d'admiration, mais encore plus de voir les galleres si bien equippees & garnies de leurs forçaires armez de leurs rames, Benard, 1617, p.53. Ce port est bon & capable de plusieurs galeres mais sa bouche est si*

*estroite, qu'il ne peut entrer qu'une galere à la fois, Thevenot, 1659, p.222.*

Fréquence d'emploi : 631.

**Galion :**

Définition : au Moyen Âge, bâtiment méditerranéen proche de la galée. Pour Villehardouin, c'est un petit navire de guerre.

Etymologie : Au XVII<sup>e</sup>, un galeon c'est une grande galère, parce qu'en espagnol le suffixe -on est augmentatif.

Corpus : *En ceste grande place (arsenal de Venise) sont ordonnez troys ou quatre mille personnes aux gaiges de la ville faisans continuellement bateaux, gags, navires, gallères, gallions et leurs appartenances et garnitures, Affagart, 1534, p.19. quant au bascha il ne fut si tost assis que toute l'artillerie des galleres, fustes & galliotes de l'armée qui estoyent en tout 140 sans le grand gallion & deux mahomés, Nicolay, 1551, p. 40. fusmes advertis qu'il se preparoit un gallion pour passer en Alexandrie d'Aegypte, Palerne, 1581, p.15. ce sont deux bons ports où se perdirent depuis deux ans un gallion du grand Duc de Toscane & deux vaisseaux de Malte, Benard, 1617, p.86. Ce galion tenoit sur quatorze anchres, de toutes lesquelles les cables se rompirent presque en un mesme temps, Thevenot, 1659, p.222.*

Fréquence d'emploi : 10.

**Galiote :**

Définition : marin sur une galère.

Etymologie : voir galère.

Corpus : *Galeotae [...] sunt superstitiosi (les matelots sont superstitieux), Fabri, 1483, p. 52. la pluspart des galliotz de*

*nostre gallée misrent avant leurs marchandises audit lieu, Lengherand, 1485, p. 96. Extrema fatica de li galeoti, tanto extendere velie, tanto calarle, tanto gitare le ancore, tanto levarle (l'extrême fatigue des matelots, tantôt à déferler les voiles, tantôt à les ferler, tantôt à jeter les ancres, tantôt à les remonter), Casola, 1494, p. 122. les Turcs avoyent deux cents vingtquatre galliotes & environ vingt brigantines ou petites fustes, Palerne, 1581, p.20. nous craignons le rencontre de quelques fustes ou galiotes des escumeurs de mer qui en veulent notamment aux navires marchandes, Castela, 1601, p.88.*

Fréquence d'emploi :

**Galiote :**

Définition : navire de la famille des galères.

Etymologie :

Corpus : [navire]. *pour galliottes et autres petis navires, Lannoy, 1420, p. 148. Le chevalier de Seure me pria fort estroictement de vouloir en diligence retourner en sa galliotte, Nicolay, 1551, p. 15. Une des galiottes desserra contre nous et ne faillit de fraper la proue de nostre navire, Thevet, 1552, p.33. ledict goulfe et mesmement tous les autres sont quelquefois dangereux à passer pour les rencontres qu'on y faict des galleres et galliottes turquesques, Villamont, 1590, p.108. on nous dit que peu de jours auparavant une galiotte turquesque estoit venuë de nuit au port & y ayant veu des vaisseaux, elle se cacha derriere un escueil & les Turcs estans descendus en terre, s'estans mis en embuscade, surprirent ceux de ces vaisseaux qui estoient à terre pour se promener & pescher, Thevenot, 1659, p.26.*

Fréquence d'emploi :

**Galleron :**

Définition : [non répertorié dans Jal].

Etymologie : mot de la famille de galée.

Corpus : *A Ligorne (Livourne), trovay ung galleron de Genefvoys qui alloit à Naples auquel entray à haste en cuidant qu'il fust proueu de vivres*, Thenaud, 1512, p.12.

Fréquence d'emploi : 3.

**Garbin :**

Définition : vent de sud-ouest, vent frais particulier aux côtes de la Méditerranée sur lesquelles il souffle de Juin à Septembre.

Etymologie : viendrait de l'arabe *garb* qui signifie couchant.

Corpus : *Ventus ipse Garbinus*, Nicolas de Martoni, 1394, p. 663. *Navigando piano piano con poco de garbino* (naviguant très doucement avec un peu de garbin), Casola, 1494, p. 121. *Cependant la nuict arrivée le vent de garbin s'augmente d'heure en autre, soufflé avec plus de violence*, Palerne, 1581, p.9. *nous reprismes la route de Chipre d'un vent de garbin ponante*, Villamont, 1590, p.118.

Fréquence d'emploi : 8.

**Golfe :**

Définition : bassin maritime entouré de terre sur trois côtés.

Etymologie : longtemps, il n'y a eu qu'un seul mot pour désigner un golfe et un gouffre, puis gouffre a pris le sens de zone de grande profondeur parcourue de courants violents

En latin golfe se dit sinus, en grec le mot est kolpos qui donne \*colpus en bas latin, puis golfo en italien. Le français tient ce mot des Grecs de la côte méditerranéenne.

Corpus : *ille gulfus tantas inundaciones fecit, tantas conquassaciones ut, tota una die et una nocte timeremus naufragium* (ce gouffre a fait tant d'inondations, tant de dégâts que pendant un jour et une nuit entière, nous avons craint de faire naufrage), Jacques de Vérone, 1335, p. 175. *cosi navigando con soavi venti per lo golfo di Venegia* (nous avons ainsi navigué par vent favorable, dans le golfe de Venise), Frescobaldi, 1384, p. 2. *quodam gulfum maris quod dicitur mare Sathanie* (ce golfe qu'on appelle golfe d'Adalie), Nicolas de Martoni, 1394, p. 638. *il y en a .VIII. qui gardent le gouffre de Venise*, Anglure, 1395, p. 99. *a un grant guolf qui s'appelle le guolf de Satallie en lequel, ou tamps passé, toutes les nefz qui par illecques passoient, perizoient*, Caumont, 1418, p. 81. *montay sur une gripperie, passay par devant Chitanone, par devant la Candisterie, parmy le gouffre de Triest et arrivay à Fryol*, Lannoy, 1420, p. 177. « *ce goulfe cy entre entre deux montaignes bien xv milles dedans la terre [...] et de ce, je m'en rapporte à la carte marine.* », Bertrandon de la Broquière, 1432, p. 88. *reliquimus ( nous laissâmes) culphum Sathalie et intravimus mare magnum*, Rochechouart, 1461, p. 236. *Prope quem est gulphus maximus Ayasis, juxta quem in mari sunt multi scopuli latentes, quos naute veluti hostes fugiunt quia naufragium sepissime inducunt* (Non loin de là s'étend les très grand golfe d'Ajaccio, dans lequel affleurent en mer de nombreux récifs que les marins fuient comme des ennemis car ils causent très souvent des naufrages), Adorno, 1470, p. 58. *Eramus etiam in Carnero qui est*



*periculosissimus maris gulphus* (nous étions de fait à Quarnero qui est le golfe le plus dangereux de la mer), Fabri, 1384, p. 58. *le gouffre de Sathalie [...] où allefois on est bien visitez de grans vents et tempestes*, Lengherand, 1485, p. 107. *Uno certo colpho chiamato el Quarnaro, molto duro de passare*, (un certain golfe nommé Quarnero, très dur à traverser), Casola, 1494, p. 118. *en quatre jours outrepassasmes le goulfe de Venise sur lequel veismes maints petits poissons voller*, Thenaud, 1512, p.17. *De Rhodes nous passames par le gouffre de Sathalie*, Affagart, 1534, p.39. *Le landemain passames le goulfe de Neapoli de Romanie*, Regnaut, 1549, p.25. *Trouvasmes un vent frais qui nous mena à la voile jusques au devant du goulphe de Selimbrie*, Nicolay, 1551, p. 59. *entrasmes au gouffre de Satalie, le plus dangereux de toute ceste mer là & où il faict toujours fortune en quelque temps que ce soit*, Palerne, 1581, p.338. *Il y avoit deux gouffres, l'un nommé Sylla, l'autre Charybdis*, Balourdet, 1588, p.91. *Estans partis du port de Mallemocque le Jeudy au poinct du jour, nous costoyasmes Chioggia, entrant dans le goulfe de Venise anciennement appellé Adriatique*, Villamont, 1590, p.104. *nous commençasmes d'entrer dedans le golphe de Sathalie qui est fort dangereux & redoubté des plus braves pilotes*, Castela, 1601, p.71. *nous passasmes sur le Golfe autresfois appelle Satalico & Panphilico [...] lequel estoit anciennement fort dangereux & n'y pouvoit on passer sans peril de la vie*, Beauvau, 1605, p.85. *la ville de Zara qui est une des meilleures forteresses qu'ayent les Venitiens sur le Golfe*, Beauvau, 1605, p.4. *En cet endroict la mer faict un gouffre de cent milles ou environ, au pied duquel sont les villes d'Alfata & Tripoli de Barbarie*, Benard, 1617, p.73. nous

*entrasmes au golfe de Satalie, où nous eusmes un peu de mer durant deux ou trois heures, parce que le courant dudit golfe se rencontre avec ceux du golfe de Venise & autres lieux du ponant, Thevenot, 1659, p.221.*

Le golfe d'Adalie est au sud est de la Turquie, au nord ouest de Chypre.

Fréquence d'emploi : 173.

### **Gouvernail :**

Définition : pièce qui sert à diriger un navire.

Etymologie : vient du latin gubernaculum

Corpus : *En ces nefz de Marseille a .II. gouvernaus qui sont atachiez a .II. tisons si merueilleusement que [...] l'en peut tourner la nef a destre et a senestre* (Dans ces nefz de Marseille, il y a deux gouvernails qui sont attachés à deux barres si merueilleusement que l'on peut faire tourner la nef à droite ou à gauche), Joinville, 1248, p. 324. *Le tymon qui est gouvern de le nef*, Caumont, 1418, p. 122. *timo sive gubernaculum* (le timon ou gouvernail), Fabri, 1483, p. 48. *deux qui gouvernent le timon qui est le gouvernal de la navire qui resident le jour et deux pour resider la nuict*, Regnaut, 1549, p.155. *le pilot est celuy qui tient & gouverne le tymon ou gouvernail & dresse les chemins selon qu'il faut aller*, Balourdet, 1588, p.26. *nostre nave touchoit au fonds & comme les ondes se haussoient & baissoient, aussi faisoit la nave ; nostre mats du milieu se rompit, nostre gouvernail ou timon & nostre navire s'ouvrit*, Castela, 1601, p.497.

Fréquence d'emploi : 10.

### **Gouverner :**

Définition : diriger un navire.

Étymologie : du latin gubernare.

Corpus : *En celle malle fortune perdy nostre nafve l'un de ses tymons dont elle estoit gouvernée en partie et fut renversée nostre voile par plusieurs fois en la marine malgré tous les mariniers, Anglure, 1395, p. 79. le patron et les marinyers a paynes povoient guoverner le nef, Caumont, 1418, p. 100. illi qui eam gubernabant, proram statim converterunt ad nos (ceux qui dirigeaient le navire tournèrent aussitôt la proue vers nous), Fabri, 1483, p. 167. Insoma per governare e defendere la galea erano CXL persone (en tout, pour diriger et défendre la galée, il y avait cent quarante personnes), Casola, 1494, p. 115. deux qui gouvernent le timon qui est le gouvernal de la navire qui resident le jour et deux pour resider la nuict, Regnaut, 1549, p.155. le pilot a 4. Conseillers de poupe par & avec l'advis desquels il gouverne & doit gouverner son chemin & voye marine, Balourdet, 1588, p.26. une place au devant où estoit la boussole et le pilote pour gouverner la nave, Villamont, 1590, p.104. de petites cordes qui leur servent pour mieux gouverner le navire en temps de tourmente, Castela, 1601, p.88.*

Fréquence d'emploi : 10.

### **Gouverneur :**

Définition : celui qui tient le gouvernail, le timonier, le pilote.

Étymologie : du latin gubernator.

Corpus : *occurit nobis una galea praedalis venetiana, et dum juxta nos venisset, interrogaverunt nos gubernatores (une galère de corsaires vénitiens vint à notre rencontre, nous accosta et les pilotes nous posèrent des questions), Fabri,*

1483, p. 34. *Levossi un tempo tanto terribile e de tuti venti in sema [...] che li governatori de la galea non sapevano che fare* (il se leva un temps si terrible, avec des vents dans tous les sens, que les timoniers ne savaient que faire, Casola, 1494, p. 258. *Où illec se leva tempeste que nostre patron et gouverneurs estoyent fort espouventez*, Regnaut, 1549, p.17.  
Fréquence d'emploi : 10.

**Grec :**

Définition : vent de nord-est en Méditerranée.

Etymologie : vient du grec γρεχος, en italien et en espagnol greco.

Corpus : [vent]. *un vent que les levantins apellent Grego qui du commencement nous estoit bien favorable & gaillard*, Castela, 1601, p.87.

Fréquence d'emploi : 5.

**Grève :**

Définition : bord de mer.

Etymologie : du bas latin \*grava, prend le sens de plage attesté en latin médiéval au IXe.

Corpus : *Après que nous fusmes descenduz en la grève*, Affagart, 1534, p.49.

Fréquence d'emploi :

**Grippe :**

Définition : Un grip est une sorte de brigantin d'après Commynes (Mémoires, III, p.105 1497-98).

Etymologie : vient du vénitien gripa. Voir criparie.

Corpus : *Ayant sejourné trente cinq jours en Cypre, je m'embarquay sur un caramosail turquesque qui alloit à la*

*volte de Constantinople : ce sont de petits vaisseaux,*  
Palerne, 1581, p.336.

Fréquence d'emploi : 1.

**Gropade :**

Définition : coup de vent.

Etymologie : viendrait peut-être de group, nom d'un vent.

Corpus : *Ayant donc combattu contre le vent & les ondes furieuses, puis le matin jusques sur le midy, il vint enfin une gropade si violente qu'elle rompit arbre & antenne & emporta nostre voyle,* Palerne, 1581, p.296.

Fréquence d'emploi : 1.

**Group :**

Définition : nom de vent.

Etymologie :

Corpus : *vent. rigidus quidam ventus, quem group vocant, supervenit cum tanto impetu [...] quod velum magnum in partes divisum est cordeque mali et anchore rupte* ( un vent violent qu'ils appellent group survint avec une telle force qu'il mit en pièces la grande voile et rompit les cordages du mât et de l'ancre), Adorno, 1470, p. 368.

Fréquence d'emploi : 1.

**Gumene :**

Définition : cordage.

Etymologie : Le mot existait en ancien français, en provençal sous la forme gume, en italien sous la forme gomena, en espagnol et en portugais ; il désignait le plus souvent la chaîne de l'ancre. Pour Jal, il a le sens de cordage de douze pouces et cable d'une galère en

Méditerranée. On le trouve sous la forme goumene, dans le Furetière de 1701 : *goumenes, ce sont les cables qui servent à arrester et affermir le navire contre l'effort des vents.*

Corpus : *Una gomena per gitare una ancora in mare*, (un câble pour jeter une ancre à la mer), Casola, 1494, p. 113. *Je laisse à penser à ceux qui ont navigué le grand peril où nous estions et que de rechef nous encourusmes quand la gommene de l'encre se rompit la nave s'en allant briser contre terre*, Villamont, 1590, p.295. *leurs gomenes que nous appelons cable*, Castela, 1601, p.88.

Fréquence d'emploi : 7.

### **Guinder :**

Définition : hisser.

Etymologie : ce verbe vient de l'ancien scandinave vinda, enrouler, tresser, agiter d'où hisser au moyen d'un treuil. XII<sup>e</sup>. ce verbe a donné le mot guindeau.

Corpus : *Mais les Turcs arresterent nostre barque qui avoit desja guindé sa voile*, Benard, 1617, p.106.

Fréquence d'emploi : 1.

### **Havre :**

Définition : Petit port naturel ou artificiel, bien abrité, généralement à l'embouchure d'un fleuve.

Etymologie : Emprunté au moyen néerlandais hafén, port. La forme havre avec ce sens s'impose au XVI<sup>e</sup>.

Corpus : *il a en ceste dicte ville de Pere (Péra) le plus beau havre que je visse oncques*, Bertrandon de la Broquière, 1432, p. 141. *Deux pillottes qui avec plomb avant qu'encre à un havre sondent le fons s'il y faict bon encrer*, Regnaut, 1549, p.155. *veu l'inconstance & varieté des vents, les*

*meilleurs patrons & plus experts pilotes de mer ne pouvans assurer dans combien de temps ils pourroient arriver, partant de Venise aux havres du Levant, Castela, 1601, p.459.*

Fréquence d'emploi : 14.

**Hune :**

Définition : plateforme dans un mât.

Etymologie : hune est emprunté, c'est attesté au X<sup>e</sup>, à l'ancien scandinave hûnn, plate-forme fixée sur les mâts. Ce mot est très fréquent en normandie. Il arrive plus tard en Méditerranée où il supplante le mot gabie qui donne néanmoins gabier.

Corpus : (*ventus*) *velum rapuit et ipsum supra mali summitatem et supra kebam in altum evexit* (le vent emporta la voile elle-même et la projeta dans les airs par-dessus le sommet du mât et par-dessus la hune), Fabri, 1384, p. 53. *Erali una cabia in cima* (il y avait la une hune au sommet), Casola, 1494, p. 113. *Six hommes qu'il fist monter dans les hunes sur la grand voile*, Regnaut, 1549, p.22. *sur le haut de la hune pouvoient estre trente hommes à leur aise*, Villamont, 1590, p.104. *costoyasmes tousjours la Candie, de laquelle estions loing de quelques soixante milles : mais elle se descouvroit bien de la hune du navire*, Benard, 1617, p.84. *on descouvert de la hune le fanal de Ligourne*, Thevenot, 1659, p.566.

Fréquence d'emploi : 15.

**Ile :**

Définition : terre entourée d'eau.

Etymologie : le latin insula donne isle en ancien français, puis île.

Corpus : *si s'en fu li estores alés en l'isle de Corfaut* (la flotte s'en était allée dans l'île de Corfou), Robert de Clari, 1204, p. 108. *Il a isles ci pres que vous poez veoir dès ci* (Tout près, il y a des îles que vous pouvez voir d'ici), Villehardouin, 1204, p. 104. *Le samedi veimes l'ille de Cypre*, Joinville, 1248, p. 306. *in illa insula Cypri*, Jacques de Vérone, 1335, p. 179. *lasciammo l'isola di Creti a man manca e a man ritta una isoletta* ( Nous laissâmes l'île de Crète à main gauche et à main droite une petite île), Frescobaldi, 1384, p. 3. *Corfo est une isle qui est soubz la seignorie de Venise*, Anglure, 1395, p. 7. *a la veue de l'ille de Sardeigne*, Caumont, 1418, p. 121. *Versus insuam Sicilie est quaedam insula [...] que vocatur Pantalarea* (en direction de l'île de Sicile il y a cette île qu'on appelle Pantelleria), Nicolas de Martoni, 1394, p. 578. *arrivay a Messine en l'isle de Secille*, Lannoy, 1420, p. 175. *de là venismes en l'ysle de Candie qui est tres bonne ysle et moult fertile de biens*, Bertrandon de la Broquière, 1432, p. 8. *navigamus inter insulas*, Rochechouart, 1461, p. 230. *venimus tandem ad insulam Palamouse, Padamos grece*, (nous arrivâmes enfin à l'île de Palamouse , en grec Padamos (Patmos)), Adorno, 11470, p. 372. *Tandem advenit ventus qui nos liberavit, Galeaque repente ad insulam Rhodum impulit* (Un vent se leva enfin qui nous délivra et poussa tout d'un coup la galère vers l'île de Rhodes), Fabri, 1483, p. 44. *nous ancrâmes au port de Limechon qui est de l'isle de Cippres*, Lengherand, 1485, p. 107. *E cossi caminando lassavamo de man drita de molte insule* (et faisant ainsi route, nous laissâmes à main droite, de nombreuses îles), Casola, 1494, p. 123. *fusmes es isles de Yeres où mismes l'ancre*, Thenaud, 1512, p.8. *Nous veismes de loin l'isle de Stago*



(Cérigo), Affagart, 1534, p.36. *Puis cotoyames l'isle de Lyssa*, Regnaut, 1549, p.18. *Passant à la veue des isles de la Galite & des Zimbolos*, Nicolay, 1551, p. 24. *Crete isle sugette aux Veniciens se nomme pour le jourd'hui Candie*, Thevet, 1552, p.34. *Ainsi continuans nostre voyage, au bout de quelques jours, nous advisasmes l'isle de Candie*, Palerne, 1581, p.21. *nous vismes l'isle de Sardaigne, à costé senestre, qui est un petit royaume fertile au possible*, Balourdet, 1588, p.37. *nous approchames pres Rovigno et les isles de Brioni*, Villamont, 1590, p.105. *nous nous acheminasmes vers l'isle del compare, autresfois appellée Itacha en laquelle nasquit le subtil Ulysse*, Castela, 1601, p.59. *il ne s'en fallut que deux fois la longueur de nostre vaisseau que nous n'allions chocquer une petite isle nommé Cabriere qui est fort pres de terre*, Beauvau, 1605, p.22. *La premiere isle que nous descouvrismes, fust celle de Corfou*, Beauvau, 1605, p.12. *du costé de la mer du levant, du Castel d'If qui est dans une isle sur un roc*, Benard, 1617, p.55. *La Sicile est une isle dont la figure est triangulaire*, Thevenot, 1659, p.7.

Fréquence d'emploi : 722.

**Infortune :**

Définition : malchance. On parle plutôt de fortune de mer.

Etymologie : voir fortune.

Corpus : *infortune de mer*, Castela, 1601, p.4.

Fréquence d'emploi : 1.

**Isthme :**

Définition : langue de terre entre deux golfes.

Étymologie : le grec isthmos, passage étroit donne le mot latin isthmus qui se transmet au français sous la forme isthme.

Corpus : *Et toutes ces provinces ensemble font quasi un rond qui est circuy de goulfes et mers presque tout autour, sinon en un seul petit destroit ou istme de deux mille de large qui joint l'Achaye et Athenes à la Moree ou Peloponeze,* Villamont, 1590, p.113.

Fréquence d'emploi : 1.

### **Large :**

Définition : partie de la mer loin des côtes.

Étymologie : vient du mot latin largus qui signifie copieux, abondant, donc large. La première attestation de large au sens de partie de la mer loin des côtes se trouve dans le récit d'Anglure.

Corpus : *sy en alasmes au large de la marine,* Anglure, 1395, p.89. *et quand le nef fu al large de le mer,* Caumont, 1418, p. 121. *prinsmes le large en mer,* Thenaud, 1512, p.140. *des galleres et galliottes turquesques lesquelles se cachans à l'abry de leurs emboucheures espient ceux qui passent au large sans qu'ils puissent estre descouverts,* Villamont, 1590, p.108. *tous feurent d'opinion de se parforcer a tenir tousjours le large vers la haute mer en attente d'une meilleure fortune,* Castela, 1601, p.90. *nous nous trouvasmes à l'opposite du cap Saint Jean de l'isle de Candie, sans toutesfois le descouvrir pour estre trop à largue en mer,* Benard, 1617, p.84.

Fréquence d'emploi : 8.

**Mahonne :**

Définition : galère turque.

Étymologie : du turc maunah, lui-même emprunté à l'arabe ma'un, vase (Jal), ce mot passe par l'italien maona.

Corpus : *quant au bascha il ne fut si tost assis que toute l'artillerie des galleres, fustes & galliotes de l'armée qui estoient en tout 140 sans le grand gallion & deux mahomés,* Nicolay, 1551, p. 40.

Fréquence d'emploi : 1.

**Mairan :**

Définition : vaisseau vénitien (Godefroy)

Étymologie : vient du vénitien ;

Corpus : *Assés envoient d'autres vaisseaux par mer comme nafve, coques, paufriers, mairans, destrieres, grippories et autres vaisseaulx »,* Anglure, 1395, p. 99.

Fréquence d'emploi : 1.

**Maître :**

Définition : celui qui commande l'équipage ;

Étymologie : du latin magister, celui qui commande, le maître.

Corpus : *Lors appela le roy les mestres nothonniers devant nous et leur demanda quel conseil il donroit du cop que sa nef avoit receu (Alors le roi appela les maîtres navigateurs devant nous et leur demanda quel avis il donnerait sur le choc que sa nef avait reçu),* Joinville, 1248, p. 310. *Les mariniers de saluerent à leur mode, qui est une maniere de salutation non moins plaisante que ridicule : car lors qu'ilz se r'encontrent, le maistre donne un coup de sifflet, tous les*

*autres matelotz luy respondent le bonnet à la main : commande*, Castela, 1601, p.59.

Fréquence d'emploi : 10.

**Marin** adjectif

Définition : adjectif : de la mer.

Etymologie : du latin *marinus*.

Corpus : : *fluctibus marinis* (les vagues marines), Rochechouart, 1461, p. 237. *nominatus salix marina* (une plante nommée osier marin), Fabri, 1483, p. 158. *est ibi lacus [...] aqua salsa magis quam marina aqua est* (il y a là un lac dont l'eau est plus salée que l'eau de mer), Adorno, 1470, p. 354. *Isles marines*, Regnaut, 1549, p.18. *la carte marine*, Palerne, 1581, p.22. *en la republique marine, le pilote a 4. conseillers de poupe par & avec l'avis desquels il gouverne*, Balourdet, 1588, p.26. *Ainsi branlant sur ces ondes marines, nous approchames des isles de San Andrea*, Villamont, 1590, p.107. *les cartes marines*, Castela, 1601, p.89. *Sydon premiere ville marinere de la terre Sainte*, Benard, 1617, p.102. *la fable qui disoit que Caribde & Sylla estoient deux monstres marins*, Thevenot, 1659, p.6.

Fréquence d'emploi : 14.

**Marine** :

Définition : bord de mer.

Etymologie : du latin.

Corpus : *voi fiorentini non siete usi alle tempeste des mare come siamo noi e gli altri delle terre marine* (vous, Florentins, vous n'avez pas l'habitude des tempêtes en mer autant que nous autres, gens du littoral), Frescobaldi, 1384, p. 2. *accessimus ad dictum castrum Zucchamini quod distat*

*milearia tria a marina* (nous atteignîmes le dit château de Zucchamini qui est à trois miles du rivage), Nicolas de Martoni, 1394, p. 655. *un bon doulz vent venant de la marine*, Lannoy, 1420, p. 138. *passasmes devant Saiette qui est pareillement sur la marine*, Bertrandon de la Broquière, 1432, p. 29. *La marina a Parenzo* (le rivage de Parenzo), Casola, 1494, p. 116. *Pescheur de marine*, Thevet, 1552, p.215. *la ville est près de la marine*, Palerne, 1581, p.349. *une petite isle nommee Tortouse en laquelle nous entrasmes & y trouvâmes plusieurs personnes Turcs et Mores y habitans avec femmes & enfans, sur le bord de la marine, sans aucune maison*, Balourdet, 1588, p.85. *Se voyent aussi le long de la marine les villes de Triestes, Pyram et celle d'Orfetra*, Villamont, 1590, p.105. *aussi tost qu'ils apperçoivent quelque vaisseau, ils courent tous a la marine, pour le recognoistre*, Beauvau, 1605, p.100. *navigeans à une harquebusade près de terre vismes à la marine un tres beau pays*, Benard, 1617, p.103. *aussi tost que le mary est arrivé de quelque part, la femme va à la marine prendre les rames, qu'elle porte à la maison avec les autres hardes*, Thevenot, 1659, p.211.

Fréquence d'emploi : 67.

**Marine :**

Définition : art de la navigation en mer.

Étymologie : du latin, le mot marine avec ce sens est attesté au XVI<sup>e</sup>.

Corpus : *Il y a aussy un port de mer, fort commode pour toutes sortes & conditions de gens qui praticquent la marine*, Castela, 1601, p.34.

Fréquence d'emploi : 1.

**Marinier, marin :**

Définition : personne qui navigue.

Etymologie : dérivé de mer, le mot a d'abord pris la forme de marinier.

Corpus : *es navies ne remest que les mariniers* (il ne resta plus dans les navires que les marins), Villehardouin, 1204, p. 106. *je dis a mes mariniers que ils tirassent leur ancre*, Joinville, 1248, p. 150. *omnes mercatores et peregrini et naute et marinarii ivimus ad ecclesiam Sancte Mariam de la Cava* (tous, marchands, pèlerins, marins allâmes à l'église Sainte Marie de la Cava), Jacques de Vérone, 1335, p. 17-6. *marinaio*, Frescobaldi, 1384, p. 2. *in quo navilio erant septem marinarii* (dans ce petit navire, il y avait sept marins), Nicolas de Martoni, 1394, p. 639. *si comme il nous fut dit et certifié par marigniers et marchans qui plusieurs fois avoient esté eslieux dessusdits*, Anglure, 1395, p. 95. *le panell que les maryniers tiennent au chasteau derrière le nef pour conoistre le vent de quel part vient*, Caumont, 1418, p. 100. *marinarii januenses soliti sunt cantare quando terram non conspiciunt* (les marins ont l'habitude de chanter quand ils ne voient plus la terre), Adorno, 1470, p. 152. *galeam nostram ex qua marinarii nostri mercimonia producebant et negociabantur cum Cypriis* (notre galère de laquelle nos marins sortaient des marchandises et négociaient avec les Cypriotes), Fabri, 1384, p. 178. *et eurent les mareniers grand paine à nous y mener (près de Venise) à cause que la mer estoit illec engellée*, Lengherand, 1485, p. 191. *Poi se mosse un poco de vento con piogia e, credendo li marinari fosse a nostro proposito, delisgorono tutte tre le velle* (puis il se leva un peu de vent et de pluie ;

les marins croyant qu'il nous était favorable, établirent toutes les trois voiles), Casola, 1494, p. 116. capitaines, pillotz, nauchers, mariniers et fradins, Thenaud, 1512, p.144. *fusmes gectez d'un grand vent fort impétueulx en ung certain destroit entre deux roches, duquel les mariniers ne se apperceurent pour ce qu'il estoit nuict et faisoyt fort noir*, Affagart, 1534, p.48. *Les pouvres mariniers perdirent la plus part de leurs hardes & si furent assez inhumainement traictez*, Nicolay, 1551, p. 13. *Venons à notre embarquement lequel avec un grand trionfe et solennité fut fait le vintroisieme de juin, veille de saint Jan batiste, qui n'est point jour suspect aux mariniers*, Thevet, 1552, p.22. *toutesfois incontinent il se trouva un marinier lequel sachant fort bien nager, meu de pitié, sauta en mer*, Palerne, 1581, p.12. *les mariniers quend le temps est mauvais ou contraire, c'est lors qu'ils travaillent le plus, ils dorment bien peu*, Balourdet, 1588, p.24. *la mer se tempestoit d'une si grande si grande furie qu'elle passoit par sur le tillac, voire mesme par sur le haut de la poupe, faisant tomber sur la place les mariniers qui estoient au manegement de leur cordage*, Villamont, 1590, p.295. *Le passage de ce goulphe est grandement redoubté par les mariniers*, Castela, 1601, p.49. *n'eust esté le cri d'un marinier qui l'apperceut, nous estions perduz*, Beauvau, 1605, p.22. *nous arrivasmes (comme dict est cy devant) au port de Drapani en Sicile : mais à cause que nos mariniers portoient le turban en ramant, , on creut que nous estions pirates turcs*, Benard, 1617, p.349. *la sentine s'emplissoit, ce qui ne donnoit pas peu d'occupation aux mariniers, qui d'ailleurs n'en manquoient pas*, Thevenot, 1659, p.212.

Fréquence d'emploi : 227.

**Maritime :**

Définition : adjectif, relatif à la mer.

Étymologie : du latin *maritimus*.

Corpus : *peregrinaria maritima* (le pèlerinage des gens de mer), Adorno, 1470, p. 152. *Omnes enim maritimi timore magno erant percussi* (Car tous les gens de mer étaient frappés d'une crainte profonde), Fabri 1483, p. 39. *tous passagers et pelerins, se retirans chacun vers sa nation, au moins aux villes maritimes, où il y en a*, Palerne, 1581, p.25.

Fréquence d'emploi :

**Mât :**

Définition : pièce destinée à supporter les voiles.

Étymologie : vient du francisque *mast*. Il supplante le mot *arbre*, terme de la marine du Levant, en usage en Méditerranée.

Corpus : *les fist tres bien loier et atakier a boines cordes as mas* (il les fit lier et attacher par de bonnes cordes au mât), Robert de Clari, 1204, p. 112. *Nous feismes la premiere procession entour les .II. maz de la nef*, Joinville, 1248, p. 64. *le voile du grand mast touchoit en le mer et faisoit encliner la nef tant que les ondes entroyent dedens*, Caumont, 1418, p. 95. *rigidus quidam ventus, quem group vocant, supervenit cum tanto impetu [...] quod velum magnum in partes divisum est cordeque mali et anchore rupte* ( un vent violent qu'ils appellent group survint avec une telle force qu'il mit en pièces la grande voile et rompit les cordages du mât et de l'ancre), Adorno, 1470, p. 368. *ipse malus grossus et magnus de multis lignis et arboribus simul junctis factus fragores magnos dabat, ac si jam ruptus*



*fuisset et fractus in medio* (le mât lui-même, grand et gros et fait de maint arbre et bois assemblés, faisait entendre de grands craquements comme s'il était déjà cassé et brisé en plein milieu), Fabri, 1483, p. 53. *fusmes veoir pluseurs grans plache playnnes de mastz*, Lengherand, 1485, p. 81. *Le maistre matz ou est la grand voille contient xxij toises de fond en comble et au bout dudict grand matz sur la hune y a un autre petit matz contenant environ quatre toise*, Regnaut, 1549, p.156. *les Mahometistes d'autre costé attachoyent certains petits livrets de prieres, qu'ils portent ordinairement, au mast du navire, pour la vertu qu'ils pensoient que cela avoit de le conserver qu'il ne rompist*, Palerne, 1581, p.350. *ceste lumiere, comme je l'ay appris d'un viel patron, s'apparoit à ceux qu'il plait à Dieu, pour les asseurer qu'ils ne periront pas de la tempeste en laquelle ils sont : ainsi comme elle apparut sur le mats ou gabie de nostre navire, ce que deux de mas comperegrins ont veu*, Balourdet, 1588, p.28. *Environ une heure apres survint au port une barque qui avoit le grand mats à moitié rompu*, Villamont, 1590, p.131. *Nostre patron commanda de mettre les enseignes & banderoles au sommet du mats, a fin de nous faire recognoistre*, Castela, 1601, p.483. *l'image de la Vierge Marie posée au pied du grand mas estans au meilieu du vaisseau*, Benard, 1617, p.68.

Fréquence d'emploi : 31.

**Matelot :**

Définition : marin.

Etymologie : emprunté au moyen néerlandais mattenoot.

Corpus : *soixante mathelotz, a scavoir trente qui servoyent pour gouverner les voilles de la proue et trente autres*

*serviteurs mathelotz pour gouverner les voilles de la pouppe,* Regnaut, 1549, p.155. *les tremblants matelots,* Balourdet, 1588, p.28. *ceste canaille de matelots grecs nous estoient si incivilz & rudes en leurs façons de parler que nous n'ozions leur demander mesme ce que nous avions besoing pour noz necessitez,* Castela, 1601, p.91. *il deffendit à tous ses mariniers & matelots de ne rien desrober ny de faire aucun ennuy à ceux du vaisseau,* Benard, 1617, p.68.

Fréquence d'emploi : 20, à partir du XVI<sup>e</sup>.

### **Mer :**

Définition : vaste étendue d'eau salée.

Etymologie : du latin mare

Corpus : *si se misent en le mer* (ils prirent la mer), Robert de Clari, 1204, p. 62. *Uns hauz hons de l'ost [...] morut et fu getez en la mer,* Villehardouin, 1204, p. 100. *En la mer nous avint une fiere merveille* (il nous arriva en mer une chose tout à fait merveilleuse), Joinville, 1248, p. 62. *misit nobis Dominus gratiam suam quod mare factum est tranquillum,* Jacques de Vérone, 1335, p. 173. *ci partimmo delle parti di Romania pigliando alto mare verso Alessandria* (nous partîmes de Roumanie prenant la haute mer vers Alexandrie), Frescobaldi, 1384, p. 3. *sed mihi pusillo corpori durius fuit exire quam aliis quia usque ad mammillas intravi aquam maris* (mais moi, à cause de ma petite taille, il me fut plus difficile qu'aux autres de sortir parce que j'avais de l'eau jusqu'à la poitrine), Nicolas de Martoni, 1394, p. 664. *singlasmes par mer,* Anglure, 1395, p. 8. *en le mer que l'on ne veoit que siel et eue,* Caumont, 1418, p. 32. *Montasmes en mer à Gennes,* Lannoy, 1420, p. 11. *Venise est une moult bonne ville, tresancienne, belle et marchande,*

*toute environnée de la mer*, Bertrandon de la Broquière, 1432, p. 6. *hac mare spaciosum* (cette mer immense), Rochechouart, 1461, p. 227. *Erat enim Carthago super maris* (Carthage était située au bord de la mer), Adorno, 1470, p. 98. *in mare nullam asserens esse securitatem propter multiplicia et repentina pericula*, (il n'y a aucune sécurité en mer à cause des dangers multiples et imprévus), Fabri, 1483, p. 54. *la mer estoit fort tourmentée*, Lengherand, 1485, p. 41. *Dal lato dextro era el mare Jonio* (du côté droit était la mer ionienne) Casola, 1494, p. 142. *Mais le dix huictiesme dudict moys, se esleverent troys vents contraires qui tellement esmeurent la mer et tourmenterent la nef trop chargée et mal gallefectée que cuydasmes perir*, Thenaud, 1512, p.8. *Le premier jour que nous montasmes sur mer nous cheusmes tous mallades*, Affagart, 1534, p.244. *navigasmes sur la mer de Sirye vers l'Orient cottoyant ledit pays*, Regnaut, 1549, p.150. *Abandonnant la coste & la ville de Teddele, nous nous jettasmes en pleine mer*, Nicolay, 1551, p. 22. *La mer donq plus que nulle chose variable et inconstante, comme savent tresbien ceus qui lont hantee, nous fit experimenter sa grande mobilité*, Thevet, 1552, p.47. *si tost que nous fusmes en haute mer, nous commeçasmes a experimenter les dangers qu'on y court*, Balourdet, 1588, p.15. *on endure beaucoup de peines et incommoditez pour le regard de la mer*, Villamont, 1590, p.103. *nostre patron fist lever l'ancre & faire voile en haute mer*, Castela, 1601, p.87. *Ceste ville est la capitale de l'Esclavonie, fort marchande & riche à cause de la mer*, Beauvau, 1605, p.4. *il nous falloit attendre que le vent qui nous estoit contraire fust cessé & que la mer appaisée qui estoit fort impetueuse & tourmentee*, Benard, 1617, p.308. *les Grecs ne se servent pas d'autres*

*bastimens pour traffiquer, tant en la mer blanche, qu'en la mer noire, Thevenot, 1659, p.209.*

Fréquence d'emploi : 1105.

**Misaine :**

Définition : Voile basse du mât de l'avant du navire, au Moyen âge, celle du milieu.

Étymologie : le mot bas latin \*medianus donne le mot italien mezzana et en provençal mejano. Rabelais emploie le mot mejane, Quart livre, ch.18.

Corpus : [Voile basse du mât de l'avant du navire, au Moyen âge, celle du milieu]. *feymes voille du grant de lait de thimont (artimon) aussy de medansne (grand-voile) et du drincquet (trinquette, voile d'avant) et chenglames pour tirer à Jarre, Lengherand, 1485, p. 87. L'artemone et la mezana erano pizute (la voile d'arimon et la grand voile étaient pointues), Casola, 1494, p. 113. Le maniemment des voiles et cordages de la mesane, Villamont, 1590, p.104. ils leverent l'ancre et meirent la mezane au vent en tirant droit vers nostre nave, Villamont, 1590, p.120. Les matelots voyant cela, calerent nostre mysaine, resolu d'aller à la mercy des vents avec le trinquet de *proue, parmi le grand golphe de Sathalie*, Castela, 1601, p.50. un peu apres le vent s'estant adoucy, on fit voile de la gabie & un peu apres de la mezane & du perroquet, Thevenot, 1659, p.535.*

Fréquence d'emploi : 6.

**Mistral :**

Définition : vent de nord-ouest.

Étymologie : ancien provençal maestral de maistre, vent dominant. Romania, T.44, p.293.

Corpus : *habuimus ventum validum circium nomine quem Itali maistre vocant*, nous eûmes un vent favorable du nom de cercès que les Italiens appellent mistral), Rochechouart, 1461, p. 232. *les vens de Tramontane & grec qui avoyent si longuement regné, se changerent à nostre faveur à maistral & tramontane*, Nicolay, 1551, p. 47. *Le vent de changea de magistral en marin qui nous fit grande incommodité*, Balourdet, 1588, p.38. *le vent se tourna maistral soufflant plus fort que de coustume sans toutes fois faire aucune tourmente*, Villamont, 1590, p. 107. *costoyant la Morée avec un bon vent que les mariniers appellent magistral*, Castela, 1601, p.68. *se leva un vent de mestral lequel se fortifiant sur les six heures du soir, nous fit lever l'ancre*, Benard, 1617, p.73. *le vent se changea en maëstre & se renforça de telle sorte, qu'on fust obligé de plier le perroquet*, Thevenot, 1659, p.535.

Fréquence d'emploi : 25.

### **Môle :**

Définition : digue.

Etymologie : en grec, molos, en latin moles signifie jetée, digue, môle. Le mot latin donne l'italien molo qui donne le français môle.

Corpus : *Portus dicte civitatis est satis pulcher et cum pluro molo* (le port de cette ville est assez beau avec un beau môle), Nicolas de Martoni, 1394, p. 583. *Sunt enim tres moduli portum ingredientes qui sunt veluti pontes sine voltis et stipitibus mare intrantes* (Trois môles pénètrent dans le port comme des ponts sans voûtes ni piles qui s'avancent dans la mer), Adorno, 1470, p. 50. *Ce pendant nous voyons le long du molle tout le peuple & les soldats turcs et maures*,

Nicolay, 1551, p. 16. *Le port est bien l'un des plus beau qui soit au monde, long de trois mils, ou les galleres peuvent par tout donner de la pouppe en terre & qui est garny & asseuré d'un mole aussi long que la ville, & si large que quatre carosses y peuvent passer*, Beauvau, 1605, p.177. *la mole qui a esté depuis peu faict de pilotis remplis de pierre pour la commodité & seureté des galeres*, Benard, 1617, p.355. *au bout du mole qui ferme ce port est une tour qui en garde l'entrée*, Thevenot, 1659, p.5.

Fréquence d'emploi : 15.

### **Mouiller :**

Définition : jeter l'ancre ;

Étymologie : le mot latin mollis, souple donne le verbe mollire, rendre souple. Ce verbe, en latin médiéval, devient \*molliare, amollir le pain en le mouillant. Mouiller l'ancre est attesté, fin XVI<sup>e</sup>, dans le récit de Villamont.

Corpus : *nous commençasmes à descouvrir l'isle de Zante en laquelle nostre patron avoit deliberé mouiller les ancras*, Villamont, 1590, p.113.

Fréquence d'emploi : 2.

### **Mousse :**

Définition : jeune apprenti marin.

Étymologie : il y a deux possibilités, les étymologistes ne sont pas d'accord. L'espagnol a le mot mozo qui signifie garçonnet au XII<sup>e</sup>, jeune homme au XIV<sup>e</sup> et apprenti marin au XV<sup>e</sup>. Par ailleurs, le catalan a le mot mosso, jeune homme au XIV<sup>e</sup> et apprenti marin au XV<sup>e</sup>. le mot italien mozzo n'est attesté qu'au XVII<sup>e</sup>. le français mousse qui

apparaît en français au XVI est emprunté au catalan, Bloch ou à l'espagnol, Baumgartner.

Corpus : *journellement à l'aube du jour les moucys (pages de nef) estant teste nuë, agenouïllez, rendent graces à Dieu à haute voix, estans soubs le mats, pour advertir tous les autres à faire le semblable, Balourdet, 1588, p.29. tous les matins à la diane, les moussis du vaisseau chantoient leurs prieres à haute voix, lesquelles finies donnent le bonjour au patron et à toute la compagnie, Villamont, 1590, p.104. un d'entre eux qu'ils apellent il moussi va sonner la clochette qui est pres du tymon & un autre commence à donner le bon soir au patron, Castela, 1601, p.45. le patron appella tous les amriniers & passagers jusques aux moussis à pouppe, Benard, 1617, p.87.*

Fréquence d'emploi : 6.

### **Nage :**

Définition : action de nager.

Etymologie : déverbal du verbe nager, issu du latin natare.

Corpus : *mais tous les hommes se sauverent à la nage dans noz galleres, Nicolay, 1551, p. 22. chacun se fust jetté dans la mer, pour se sauver à la nage, comme il eust peu, Castela, 1601, p.485. passant à nage comme il avoit accoustumé, Beauvau, 1605, p.32. un homme qui s'estoit jetté à la nage pour se sauver, Thevenot, 1659, p.563.*

Fréquence d'emploi : 8.

### **Nager :**

Définition : le verbe a deux sens : ramer et flotter.

Etymologie : du latin natare qui signifie nager, flotter.

Corpus : [ 1- naviguer]. *si nagierent dusques pres des murs de le vile* (ils naviguèrent près des murs de la ville), Robert de Clari, 1204, p. 108. *L'en escroit a nous qui nagions par l'yaue* (On nous criait, à nous qui naviguions au fil de l'eau), Joinville, 1248, p. 152. *ung scippe qui estoit sievant (suivant) nostre navire estoit si bien atachié à ladicte barque qu'il s'en alloit nagant la mer*, Lengherand, 1485, p. 40.

[2- nager]. *Ego enim nesciebam natare* ( en effet, moi je ne savais pas nager), Nicolas de Martoni, 1394, p. 627. *Scit populus iste quantum possibile sit homini bene natare* (Ces hommes savent nager aussi bien qu'il est humainement possible), Adorno, 1470, P. 370. *stabant ibi superiores aquae, descensum in abyssum exspectantes, et quando mare in illa parte non habet multas aquas, tunc aqua rotatur, et ea, quae superius natant descensum minantur* (les eaux en surface étaient immobiles, elles attendaient de descendre dans l'abîme et, quand la mer n'a pas beaucoup d'eau à cet endroit, l'eau se met à tourner et tout ce qui nage à la surface est menacé de sombrer), Fabri, 1483, p. 36. *Cotignac s'estant par subtil moyen deferré, se jecta dans la mer pour nager à nostre gallere*, Nicolay, 1551, p. 14. *bien que je m'efforçasse tant que je pouvois, de me faire voir à eux en nageant*, Castela, 1601, p.456. *vismes tres-grande quantité de belettes qui sont poissons fort petits, nageans durant la bonasse en forme de bouillons d'eau*, Benard, 1617, p.96. *tous fort pauvres & mal vestus, ils s'adonnent fort à nager & à tirer les sponges du fond de la mer & mesmes les hardes & marchandises des vaisseaux qui se perdent*, Thevenot, 1659, p.210.

Fréquence d'emploi : 16.



**Nageur :**

Définition : deux sens : personne qui rame et personne qui nage.

Etymologie : vpoir nager.

Corpus : [1- rameur]. *Il avoit bien .ccc. nageurs en sa galie* (il y avait bien trois cents rameurs dans sa galère), Joinville, 1248, p. 78.

[2- nageur]. *Autant les hommes que les femmes y sont naturellement bons nageurs comme nous veismes*, Nicolay, 1551, p. 25. *Il promet sa fille au meilleur nageur*, Thevenot, 1659, p.211.

Fréquence d'emploi : 5.

**Naufrage :**

Définition : accident de navigation.

Etymologie : du latin naufragium.

Corpus : *omnes naufragium timeremus*, Jacques de Vérone, 1335, p. 173. *Prope quem est gulphus maximus Ayasis, juxta quem in mari sunt multi scopuli latentes, quos naute veluti hostes fugiunt quia naufragium sepissime inducunt* (Non loin de là s'étend le très grand golfe d'Ajaccio, dans lequel affleurent en mer de nombreux récifs que les marins fuient comme des ennemis car ils causent très souvent des naufrages), Adorno, 1470, p. 58. *Aristippe disciple de Socrate fut getté par naufrage au rivage de Rhodes*, Thevet, 1552, p.101. *la prudence du peneze qui avoit préparé une autre ancre et gommene qu'il jetta promptement dans la mer, laquelle tint bon et nous mis hors du peril du naufrage*, Villamont, 1590, p.295. *un vent nous jetta en une isle pres de Candie, nommée Scarpante, où nous cuidasmes faire naufrage*, Castela, 1601, p.473. *Durant ceste grande &*

*effroyable tourmente, nous fusmes par plusieurs fois en tres grand peril & danger de faire naufrage, Benard, 1617, p.78. pendant que les mariniers estoient tous occupez à delivrer le vaisseau, me voyant hors de danger du naufrage, je m'arrestay à considérer les ruines de l'ancienne & fameuse ville de Troye, Thevenot, 1659, p.31.*

Fréquence d'emploi : 29.

**Naute, nautonier :**

Définition : marins.

Etymologie : le mot grec nautes donne le latin nauta. L'ancien provençal construit, à partir du latin populaire \*notonem, le mot notonier, pour désigner une personne qui conduit un bateau. Le français nautonier vient du provençal.

Corpus : *nostre mestre notonnier escria a ses notonniers qui estoient ou bec de la nef et leur dit : « est aree vostre besoigne ? »* (notre maître marinier cria à ses marins qui étaient à la proue de la nef, en leur disant « êtes-vous parés ? »), Joinville, 1248, p. 62. *omnes naute erant a fluctibus balneati* ( tous les marins étaient trempés par les vagues), Jacques de Vérone, 1335, p. 175. *naute nostri hispani, ea in arte presumptuosi, de se nimium confidentes, bonetham in velo magno quia prosper ventus flaret dimissent* (nos marins espagnols présomptueux dans leur art et trop confiants en eux-mêmes, hissèrent la bonnette au-dessus de la grande voile pour profiter d'un vent favorable), Adorno, 1470, p. 368. *Ung de noz nautonniers*, Thenaud, 1512, p.12. *Comme les nautonniers pensoient esviter le gouffre de Sylla, sont tmobez en celui de Charibdis*, Balourdet, 1588, p.91. *il fut mis en deliberation entre les nautonniers à quels saints*

*on se devoit vouer, aux fins que par leurs merites & oraisons, nous fussions garantis du naufrage, Castela, 1601, p.480.*

Fréquence d'emploi : 29.

**Nautique :**

Définition : relatif à la navigation.

Etymologie : voir naute.

Corpus : *Or, afin que je revienne à ma hierarchie nautique, apres avoir parlé des superieurs, il nous convient parler des inferieurs, Balourdet, 1588, p.29.*

Fréquence d'emploi : 3.

**Naval :**

Définition : (adjectif) qui concerne les navires, mla navigation.

Etymologie : Racine indo-européenne naw-.

Corpus : *Ores afin que je poursuive & d'escribe d'avantage de la hierarchie navale, Balourdet, 1588, p.25. Et le jour de la bataille navalle, ayant esté assigné par entre'eux pres des isles de Corsolar, qui sont distantes de la Cephalonie d'environ douze mille, les Chrétiens vainquirent leurs ennemis sous la conduite de ce grand capitaine Dom Jean d'Autriche, Villamont, 1590, p.112. (Lépante, 1571). Et encor que ce soit le lieu ou le Grand Seigneur a fait souvent assembler ses armes navales, si est ce que d'ordinaire il sert aussi de retraicte aux corsaires, Beauvau, 1605, p.12. il recognut que nous estions preparez au combat naval & qu'il n'esut pas esté le plus fort, Benard, 1617, p.88.*

Fréquence d'emploi : 6.

**Navie :**

Définition : flotte.

Étymologie : vient du latin navis.

Corpus : *quant le gent de le vile virrent chel grant navie et chel grant estore*, Robert de Clari, 1204, p. 110.

Fréquence d'emploi : 19, au XIII<sup>e</sup>.

**Navigable :**

Définition : capable de naviguer.

Étymologie : voir navire.

Corpus : *et demourames au golfe de Satallie qui est moult dangereux neuf jours, auquel saincte Heleine getta pour le rendre navigable ung des clous de Nostre Seigneur*, Thenaud, 1512, p.123.

Fréquence d'emploi : 1.

**Navigant :**

Définition : personne qui navigue.

Étymologie : voir navire.

Corpus : *La plus grande fertilité qu'elle a est en bois et eaux douces ce qui condie plusieurs navigans à y aborder pour s'en fournir*, Villamont, 1590, p.112. *les continuelles secousses & agitations des vagues & des vents qui sont fort contraires aux navigateants*, Castela, 1601, p.71.

Fréquence d'emploi : 4.

**Navigation :**

Définition : art de naviguer.

Étymologie : du latin navigatio.

Corpus : *felix fuit hec navigatio*, Rochechouart, 1461, p. 227. *Post longam autem navigationem pervenimus ad*

*insulas Gazapoleos* (après une longue navigation, nous arrivâmes aux îles Gazopoli), Fabri, 1483, p. 36. *aussi bien faut il payer le navigaige*, Affagart, 1534, p.21. *Car la navigation de ceste mer est fort tempestueuse et dangereuse pour la variete des vens qui s’y assemblent*, Regnaut, 1549, p.152. *Poursuivant nostre navigation avec le mesme vent le dimenche*, Nicolay, 1551, p. 43. *Toutefois la navigacion est louable et necessaire pour voir et connoitre la maniere de vivre des estranges nacions qui sont outre mer*, Thevet, 1552, p.21. *Continuans nostre navigation passasmes le perilleux goulfe de Carnero*, Villamont, 1590, p.105. *Entre les plus remarquables des temeraires entreprises de l’homme, il est certain que la navigation tient le premier lieu*, Benard, 1617, p.59. *Les Anglois sont fort bons mariniers & tiennent grand ordre sur les vaisseaux, ne s’espouvantent point du mauvais temps & si exacts en leur navigation à mesurer tous les jours plusieurs fois le chemin que fait le vaisseau*, Thevenot, 1659, p.533.

Fréquence d’emploi : 64.

### **Naviguer :**

Définition : se déplacer en parlant d’un navire.

Etymologie : du latin navigare.

Corpus : *galeam in qua debebam altum pelagus navigare*, Jacques de Vérone, 1335, p. 172. *Noi navicammo otto giorni bene* (nous navigâmes huit jours bien), Frescobaldi, 1384, p. 3. *navigamus versus civitatem Patrax* (nous naviguâmes vers la ville de Patras), Nicolas de Martoni, 1394, p. 660. *navigamus inter montes Dalmacie ad sinistram quos videbamus*, Rochechouart, 1461, p. 230. *ita versus portum Citri ut ibi importunitates maris fugeremus, navigavimus*

(nous naviguâmes ainsi vers le port de Cythère afin d'y fuir les atteintes de la mer), Adorno, 1470, p. 368. *Cum timore autem navigare incipimus timentes ne forte ventus veniret* (Nous commençâmes à naviguer en craignant que le vent ne se lève tout à coup), Fabri, 1483, p. 40. *(lo patrono) me disse erano XLII anni ch'el navigava* (le patron me dit que cela faisait quarante deux ans qu'il naviguait), Casola, 1494, p. 134. *Puis navigames toute la nuit*, Regnaut, 1549, p.151. *ayant tout un jour navigué avec vent prospere*, Nicolay, 1551, p. 44. *De sorte qu'à bon droit pouvoit estre dit de nous ce que anciennement disoient les sages : ilz navigent en la mer Egee, voulans par cela signifier l'eminent peril et grand danger qui y est*, Thevet, 1552, p.49. *Parquoy je conclueray que les nautonniers sont dignes de grande louange, non pas ceux qui ne naviguent que sur les rivieres qui ne sont qu'une goutte d'eaüe au regard de la mer*, Balourdet, 1588, p.32. *anciennement nul n'osoit y naviguer sans le peril de la vie, pour les continuelles tempestes qui s'y faisoient*, Villamont, 1590, p.118. *nos nautonniers qui avoient navigé la mer oceane, les uns quarante ans, les autres vingt, jamais n'avoient veue telle tempeste*, Castela, 1601, p.485. *navigeans à une harquebusade près de terre vismes à la marine un tres beau pays*, Benard, 1617, p.103.

Fréquence d'emploi : 173.

### **Navire :**

Définition : bateau.

Etymologie : reprend le mot nef, nave.

Corpus : *il y a très bon fons pour tous gros navire*, Lannoy, 1420, p. 144. « *il y a un havre non pas bel ny parfont (profond) pour gros navires*, Bertrandon de la Broquière,

1432, p.9. *les marchans crestiens venans d'Allixandrie nous affirmèrent les gallées et autres navires vénissiennes estre parties*, Lengherand, 1485, p. 182. *nous entrasmes en ung navire de Vénissien pour aller en Cypre*, Affagart, 1534, p.242. *lors qu'estions à Venise à nostre partement ne voulumes nous embarquer dans sondict navire*, Regnaut, 1549, p.148. *Les Genevois avec une armée de vingt navires la surprindrent, pillerent & eurent la plus part des habitans prisonniers*, Nicolay, 1551, p. 31. *la grande industrie et ingenieus artifice que les habitants d'icelle (Rhodes) avoient à faire navires*, Thevet, 1552, p.103. *Lors je me mis à considerer le navire, les cordages, les voiles & le bon ordre & la hierarchie qui y estoit*, Balourdet, 1588, p.24. *Nostre patron ne voulant ajouter foy à leurs paroles, envoya son pilote et autres gens en leur navire pour sçavoir ce qui estoit dedans*, Villamont, 1590, p.120. *Enfin se presenta un grand navire de douze cens tonneaux qui portoit pour Tripoli de Surie*, Palerne, 1581, p.7. *Un peu apres celuy qui faisoit la garde à la gabie, descouvrit les voiles de deux navires qui venoient à nous*, Castela, 1601, p.57. *à l'entree duquel y a une forteresse où se retirent les volleurs qui escument la mer, ce qui est cause que les navires & autres vaisseaux n'arrivent gueres dans ledit port*, Benard, 1617, p.99.

Fréquence d'emploi : 222.

**Nef, nave :**

Définition : navire.

Etymologie : du latin navis.

Corpus : [latin navis]. *Et cascuns des haus homes avoit se nef a lui et a se gent et sen uissier a ses chevax mener*, Robert de Clari, 1204, p. 62. *Et les navies que il orent*

*apareilliees* (les navires qu'ils avaient préparés), Villehardouin, 1204, p. 66. *Quant nous venimes la, nous trouvames que un fort vent ot rompues les cordes des ancras de sa nef et en ot mené la nef en Acre* (Quand nous arrivâmes là, nous constatâmes qu'un vent violent avait rompu les cordes des ancras de sa nef et avait amené celle-ci jusqu'à Acre), Joinville, 1248, p. 68. *plures naves magne et galee et criparie* (plusieurs grands navires, des galées et des criparies), Jacques de Vérone, 1335, p. 177. *vennero a noi sopra una grande nave saracinesca* (vinrent à nous sur un grand navire sarrazin), Frescobaldi, 1384, p. 3. *pedota navis conduxit nos ad portum* ( le pilote de la nef nous conduisit au port), Nicolas de Martoni, 1394, p. 653. *entrasmes en une nafve pour retourner en nostre pays*, Anglure, 1395, p. 79. *je sailli hors de la nef et pris terre*, Caumont, 1418, p. 46. *Naples où je montay sur mer le quatrième jour de décembre, sur une nef de Gênenois*, Lannoy, 1420, p. 175. *supervenit navis piratorum qui nos persecuta est* (survint un navire de pirates qui nous a suivi), Rochechouart, 1461, p. 234. *magne naves, nequaquam tempestate existente, non portus sed profundum pelagus pro majori earum securitate adeunt* les grandes nefes, par forte tempête, ne gagnent pas les ports mais le large pour leur plus grande sécurité), Adorno, 1470, p. 54. *peregrini qui remanserant Corcyri, conducta navi, reversi sunt Venetias* (les pèlerins qui étaient restés à Corcyre louèrent un bateau pour retourner à Venise), Fabri, 1483, p. 39. *ouquel jour veymes aucunnes naves, les une de Portugal et aultres pays allans et retournans de Candie*, Lengherand, 1485, p. 87. *l'arcenale, unde ancora loro fano fabricare galee e nave* ( l'arsenal, où on fait encore fabriquer des galées et des



navires), Casola, 1494, p. 128. *Et le XVII<sup>e</sup> dudict mous, fusmes à Alguesmortes duquel lieu partist le jour en suyvant la grant nef de Rhodes pour s'en retourner en Levant,* Thenaud, 1512, p.6. *disant qu'il venoit chastier un brigand de mer qui destrousoit naves,* Regnaut, 1549, p.22. *De fortune, nous y trouvasmes une nef marseilloise, là conduite par un patron corse,* Nicolay, 1551, p.24. *Après avoir au partir de Tripoli pris du biscuit et de l'eau dans la nave bien munie de gens de resistance et fournie de tous vivres, nous desencrames et fimes voile en Cypre,* Thevet, 1552, p.196. *Le premier jour de may nous rencontrasmes cinq naves venans du Levant à Marseille, qui est chose belle à veoir sur mer,* Balourdet, 1588, p.38. *la nave avoit par le bas cent cinquante pieds de longueur et par le haut de la proue à la poupe, cent quatre vingts et huict et par les flancs, cinquante et neuf de largeur et avoit trois estages au dessous du tillac,* Villamont, 1590, p.103. *Le patron attacha nostre navire avec un'autre nave gresque, laquelle s'estoit mise en conserve avec nous, craignant de trouver mesme rencontre qu'elle avoit fait auparavant s'en allant à Venise,* Castela, 1601, p.57. *La ville a mesme nom que l'isle & est fort munie de deux bons ports, l'un pour les naves, l'autre pour les galeres,* Beauvau, 1605, p.83.

Fréquence d'emploi : 690.

**Nocher :**

Définition : patron de bateau.

Etymologie : le grec naucleros, se transmet au latin nauclerus, patron de bateau. L'italien transforme le mot latin en nocchiero et le génois en notcher. L'ancien

provençal reprend le gênois et l'intègre en nauchier qui donnera le mot d'ancien français nauchier.

Corpus : *simul cum patrono, pedota, nachiro, scriba et aliis marinariis de navis accessimus cum magno timore cum dicta barchulina* (et tous ensemble, patron, pilote, nochier, écrivain et les autres marins nous nous approchâmes avec une grande crainte de cette petite barque), Nicolas de Martoni, 1394, p. 647. *capitaines, pillotz, nauchers, mariniers et fradins*, Thenaud, 1512, p.144. *Le naucher est celui qui faict tendre les voiles & les tourner selon le vent*, Balourdet, 1588, p.26. *se feist une tres-belle ceremonie en la nave qui fut telle que le patron et l'escrivain estans au haut de la pouppe et le nocher et ses mariniers au bas*, Villamont, 1590, p.104. *donner le bon soir au patron, cappitaine, maistre, contre-maistre, escrivain, naucher*, Castela, 1601, p.45. *le nocher se pourmenoit de pouppe à prouë, avec une large escarsine à la main*, Benard, 1617, p.88.

Fréquence d'emploi : 19.

**Nolis** :

Définition : fret.

Etymologie : du latin *naulum* fret, frais de transport par mer.

Corpus : *cum quo omnes convenimus de pretio et de naulo* (nous convînmes avec lui du prix et du nolis), Fabri, 1483, p. 32.

Fréquence d'emploi :

**Noyer** :

Définition : sombrer dans l'eau.

Etymologie : du latin necare qui donne noyer (Léonard, p.58.)

Corpus : *Maint s'en emblerent des menues genz es nes aus marchands [...] si moierent et furent perdu* (Force petites gens se sauvèrent sur les nefes des marchands, ils se noyèrent et furent perdus), Villehardouin, 1204, p. 88. *un chevalier [...] cuida descendre de la grant nef en la barge de cantiers et la barge esloingna et cheï en la mer et fu noyé* (un chevalier voulut descendre de la grande nef dans la chaloupe et la chaloupe s'éloigna et il tomba à la mer et fut noyé), Joinville, 1248, p. 74. *nous étions en voie d'estre pérís et noïés en la mer*, Caumont, 1418, p. 34. *Mais un Turc d'une autre gallere l'ayant apperceu, se lança pareillement dans la mer & le suyvit de si pres à la nage qu'il luy monta sur le dos & l'eust faict noyer sans le secours de noz mariniers*, Nicolay, 1551, p. 14. *les pilots et comites de notre nau firent telle diligence qu'à demi noyez, nous vinmes prendre port à la vile de Calve*, Thevet, 1552, p.211. *plusieurs s'estans voulu sauver à la nage, se noyèrent*, Thevenot, 1659, p.564.

Fréquence d'emploi : 23.

### **Officier :**

Définition : personne faisant partie de l'encadrement du navire.

Etymologie : le latin a le mot officium pour office. Celui qui détient un office est en latin médiéval un officarius, un officier. Jean Froissart (L.I, p.348) parle des officiers. De titulaire d'un office, le sens évolue au XVI<sup>e</sup> pour signifier marin ou militaire d'un grade élevé, susceptible d'exercer un commandement.

Corpus : *Puis navigames en la mer maleam où se leva vent et tormente de mer si impetueusement que le patron et officiers de nostre nave pensoyent estre tous periz*, Regnaut, 1549, p.152. *tous les officiers de la nave travailloient a r'acoustrer leurs voiles*, Castela, 1601, p.88. *Il y a tant de chambres ainsi faites dans ce vaisseau, que non seulement les officiers, mais encore tous les mariniers avoient leur chambre*, Thevenot, 1659, p.533.

Fréquence d'emploi : 7.

**Onde :**

Définition : flots, vagues.

Etymologie : du latin unda, eau agitée, onde, flot, vague.

Corpus : [vague]. *et quant elle vint en la haute mer, elle ne pot souffrir les cops des ondes ainçoiz se desrompi* ( et quand elle vint en haute mer, elle n'a pu supporter le choc des vagues mais s'est brisée), Joinville, 1248, p. 310. *le voile du grand mast touchoit en le mer et faisoit encliner la nef tant que les ondes entroyent dedens*, Caumont, 1418, p. 95. *la mer fut si enflée que les undes estoient comme haultes montaignes*, Affagart, 1534, p.212. *les undes et floz de la mer entroyent en la nave jusques au deuxiesme estage*, Regnaut, 1549, p.17. *Tout cela me reduisant devant les yeus tenant pour resolu que ni la mer et les ondes, ni les foudres, ni mesme la mort, voire les diables ne me pourroient separer de la charité et amour de mon vrai Dieu*, Thevet, 1552, p.48. *d'un costé & d'autre les undes nous enveloppoient de telle sorte qu'à toute heure nous pensions estre ensepvelis*, Balourdet, 1588, p.23. *Ainsi branlant sur ces ondes marines, nous approchames des isles*, Villamont, 1590, p. 107. *Les ondes de la mer s'eslevoient aux environs*

*de nostre navire, aussi hautes que de grandes montaignes, Castela, 1601, p.88. celui qui commet sa vie sur les ondes il se trasse un sentier incogneu & tres incertain pour l'assurance de sa vie, Benard, 1617, p.59. on avoit laissé le caïque attaché à la poupe de la saïque & comme il estoit poussé par les ondes avec violence, il donnoit contre la saïque de grands coups de sa proüe, Thevenot, 1659, p.212. nos gens renverserent le bord vers l'isle de Candie & comme la nuit estoit fort obscure, ils allerent si avant qu'ils virent une chandelle toute proche ; ils ne purent discerner si c'estoit en terre ou sur un petit patache, Thevenot, 1659, p.535.*

Fréquence d'emploi : 39.

### **Outre-mer :**

Définition : au-delà des mers. Désignait, au Moyen Âge, les rives sud et est de la Méditerranée.

Étymologie : du latin *ultra marina*.

Corpus : *se ceste ost remaint, la rescousse d'outremer est faillie* (si cette expédition ne se fait pas, c'en est fini du secours à la terre d'outre-mer), Villehardouin, 1204, p. 68. *après ce que le roy seroit parti d'outre mer*, Joinville, 1248, p. 68. *noi volevamo fare le cerche maggiori d'oltremare* (nous voulions faire le grand tour de l'outremer), Frescobaldi, 1384, p. 2. *alia loca ultramarina visitare* (visiter d'autres endroits outremer), Nicolas de Martoni, 1394, p. 578. *fere le saint passatge d'outremer en Jherusalem*, Caumont, 1418, p. 29. *Pur a me è restato grande desiderio de visitare quili sana lochi ultramarini* (il m'est resté un grand désir de visiter ces lieux saints d'outremer), Casola, 1494, p. 73. *Toutefois la navigacion est louable et necessaire pour voir et*

*connoitre la maniere de vivre des estranges nacions qui sont outre mer, Thevet, 1552, p.21. pour autant qu'il y vint surgir avec ses gens en venant d'outremer, Castela, 1601, p.34.*

Fréquence d'emploi : 20.

**Patache :**

Définition : bâtiment léger et rapide.

Étymologie : vient de l'arabe batâs, bateau à deux mâts, en passant par l'espagnol

Corpus : *vismes la patache & la barque qui se faisoient remorquer par leurs esquifs, Thevenot, 1655, p.562.*

Fréquence d'emploi : 10, tous par Jean Thevenot.

**Patron :**

Définition : commandant du navire.

Étymologie : le latin pater donne patronus, patron. Patronus se transforme, en italien, en padrone au sens de patron de navire. Le français reprend le mot italien en le francisant en patron.

Corpus : *il patrone della cocca mi proferse la sua camera ch'era allegate al timone (le patron du navire me fit profiter de sa cabine qui est proche du timon), Frescobaldi, 1384, p. 2. De mane patronus voluit intrare dictum portum (au matin le patron voulut entrer dans ce port), Nicolas de Martoni, 1394, p. 639. une nef de laquelle estoient patrons Ramon Ferre et Fransois Ferrier, de la ditte cipté de Barcellone, Caumont, 1418, p. 32. hac die comedimus optimos pisces et tractavit nos patronus humaniter ( ce jour là, nous mangeâmes d'excellents poissons et le patron nous traita avec humanité ), Rochechouart, 1461, p. 228. Cum semel cum patrono nostro ivissemus in Carthaginem super littus*

*maris ad piscandum supervenit quedam Maurorum fusta bene armata* (Un fois que nous étions allés, avec le patron de notre navire, vers Carthage le long du bord de mer, survint une fuste mauresque bien armée), Adorno, 1470, p. 100. *abire permiserunt, licentiantes patronum ut nos educeret* (ils nous laissèrent partir, donnant au patron la permission de nous emmener), Fabri, 1483, p. 32. *notre patron nous envoya dire à six heures du matin que venissions en sa barque laquelle estoit en une isle lez Venise*, Lengherand, 1485, p. 40. *El patrono chi desiderava, insema con li peregrini, proseguire el camino* (le patron qui désirait, comme les pèlerins, poursuivre la route), Casola, 1494, p. 121. *Mais si tost que l'on sceust que estoye françois, fuz conduit au podestat du lieu, là mys pour la seigneurie de Venize à laquelle ledict lieu appartient qui convocqua son conseil et les patrons des gallées qui venoyent d'Alexandrie pour ouyr quelles responcez feroye à leurs demandes*, Thenaud, 1512, p.18. *Adonc le marché faict pour dix ducatz avecques le patron, lequel se appelloyt sire Pierre Tournay, homme de bien et d'honneur, bon catholique*, Affagart, 1534, p.48. *Le patron Marc Copulo natif de Grece pres Modon, homme de grand travail et souci au faict et gouvernement de la nave*, Regnaut, 1549, p.155. *le quel jour mourut de fievre pestilentielle le patron de nostre gallere, appelé Jean Raimond, qui nous fust grand perte car il estoit bon pilote & homme de bien*, Nicolay, 1551, p. 41. *Adonq le capitaine et le patron commanderent aus bombardiers mettre le feu*, Thevet, 1552, p.33. *Quant à l'administratio de la justice , si d'avanture il advenoit quelque chose digne de punition, le patron peut faire le procez & mettre ou faire mettre aux fers les malfaicteurs & les livrer à la premiere justice qu'il*

*trouvera pour estre punys, Balourdet, 1588, p.30. nous mangions ordinairement trente neuf personnes presque tous à une table à laquelle le patron ne prend en pension aucune nation estrangere qui soit du pays d'Orient, se faisant tellement respecter de ceux qui sont en sa nave que nul n'oseroit s'estre mis à table jusques à ce qu'il soit assis le premier, Villamont, 1590, p.104. veu l'inconstance & varieté des vents, les meilleurs patrons & plus experts pilotes de mer ne pouvans assurer dans combien de temps ils pourroient arriver, partant de Venise aux havres du Levant, Castela, 1601, p.459. le patron fist abbatre les voiles & tourner le vaisseau tellement que nous reprismes le chemin de Cerigo, Beauvau, 1605, p.22. le patron du navire avec lequel nous avions fait marché, nous asseura que nous avions encores plus de quinze jours à attendre, Benard, 1617, p.56. il me conta la mesme chose que cet honneste homme Chiot, patron de la saïque, qui estoit Grec, Thevenot, 1659, p.212.*

Fréquence d'emploi : 346.

**Paufrier :**

Définition : nom de navire

Etymologie :

Corpus : *Assés envoient d'aultres vaisseaux par mer comme nafve, coques, paufriers, mairans, destrieres, grippories et aultres vaisseaulx, Anglure, 1395, p. 99.*

Fréquence d'emploi : 1.

**Pêche :**

Définition : acte de prendre les poissons.

Etymologie : du latin piscatio qui donne pisca en latin médiéval.



Corpus : *Hac die piscator noster accepit bonos pisces circa loco piscacionis beati Petri* (Ce jour-là notre pêcheur prit de bons poissons vers le lieu de pêche du bienheureux Pierre), Rochechouart, 1461, p. 237. *sunt enim in ea lembi circa centum quinquaginta ad coralarum piscationem* (en effet, on compte à Alghero environ cent cinquante lembi affectés à la pêche du corail), Adorno, 1470, p. 62. *En Calaris on pesche le coral*, Thevet, 1552, p.211. *allant vers terre ferme, on trouve la ville de Tragnia, à present nommée Trau, qui est fort frequentée des marchands, pour la bonne pescherie des sardes qui s’y faict*, Castela, 1601, p.52. *Durant ce calme & la pesche de nos mariniers sur le soir nous descouvrismes l’isle de Rhodes*, Benard, 1617, p.84.

Fréquence d’emploi : 7.

### **Pêcher :**

Définition : action de prendre du poisson.

Etymologie : du latin piscari qui donne piscare en latin médiéval.

Corpus : *et illuc vadunt aliquando piscatores [...] ad piscandum pro multitudine piscium* (là viennent quelques pêcheurs pour pêcher une multitude de poissons), Nicolas de Martoni, 1394, p. 578. *en ycelle cipté de Japhe, saint Pierre l’apostre aloit peschier pour le mer*, Caumont, 1418, p. 46. *coralli in mari circumjacente piscantur* (ils pêchent les coraux dans la mer avoisinnante), Adorno, 1470, p. 62. *Piscabant autem galeoti hoc die quia viderant infinitam piscium* (mais les matelots pêchaient ce jour-là parce qu’ils avaient vu beaucoup de poissons), Fabri, 1483, p. 163. *ilz peschoient*, Lengherand, 1485, p.111. *nos mariniers ne s’amuserent pour en pescher*, Benard, 1617, p.96. *ceux des*

*vaisseaux qui estoient à terre pour se promener & pescher,*  
Thevenot, 1659, p.26.

Fréquence d'emploi : 13.

**Pêcheur :**

Définition : celui qui prend du poisson.

Etymologie : du latin piscator.

Corpus : *et illuc vadunt aliquando piscatores [...] ad piscandum pro multitudine piscium* (là viennent quelques pêcheurs pour pêcher une multitude de poissons), Nicolas de Martoni, 1394, p. 578. *Hac die piscator noster accepit bonos pisces circa loco piscacionis beati Petri* (Ce jour-là notre pêcheur prit de bons poissons vers le lieu de pêche du bienheureux Pierre), Rochechouart, 1461, p. 237. *Le barche de li piscatori* (les barques des pêcheurs), Casola, 1494, p. 116. *par petits vaisseaulx de pescheurs pour gagner pays me feis porter en la riviere de Gennes de port en port,* Thenaud, 1512, p.11. *voyans au rivage de la mer un pescheur, lui commanderent de lier en ce lieu là, la corde de la navire pour aborder et prendre terre,* Thevet, 1552, p.215. *les pescheurs qui alloient quelque peu avant en plaine mer pour faire leur pesche,* Benard, 1617, p.349.

Fréquence d'emploi : 12.

**Penese :**

Définition : officier de proue au XVI<sup>e</sup>.

Etymologie : le bas latin, \*penesius a été repris par le vénitien qui a transmis le mot au catalan et au français.

Corpus : *le peneze de la proue cria terre, terre, à main gauche,* Villamont, 1590, p.295.

Fréquence d'emploi : 2.

**Péninsule :**

Définition : presque île.

Étymologie : vient du mot latin peninsula formé de poene, presque et insula, île.

Corpus : [latin peninsula]. *Nous arrivames au pais d'Istrie, peninsule sujette aus Veniciens*, Thevet, 1552, p.22. *La Morée anciennement dicte Peloponese est une peninsule*, Castela, 1601, p.69. *elle est avancée dans la mer en forme de peninsule*, Beauvau, 1605, p.9. *ceste isle peninsule ou pays de Calabre*, Benard, 1617, p.372.

Fréquence d'emploi : 4.

**Perroquet :**

Définition : voile.

Étymologie : à la fin du XVI<sup>e</sup>, le mot paroquet élimine le mot papagai, qui existe au XII<sup>e</sup>. Il est attesté au XVI<sup>e</sup> comme terme de marine dans voile de perroquet et au XVII<sup>e</sup> dans mât de perroquet.

Corpus : *le vent se changea en maëstre & se renforça de telle sorte, qu'on fust obligé de plier le perroquet*, Thevenot, 1659, p.535.

Fréquence d'emploi : 2.

**Phare :**

Définition : haute tour surmontée d'un fanal qui indique une position aux navires.

Étymologie : le grec phoros, désigne une île proche d'Alexandrie sur laquelle était construite le phare de Ptolémée Philadelphie. Le latin en fait pharus. En ancien italien, au I<sup>er</sup> siècle, faro a désigné le phare du détroit de

Messine, puis le détroit lui-même. Ce nom propre donne en italien un substantif *faro* qui a signifié détroit. L'ancien français a adopté le nom propre de *Faro* pour le détroit de Messine et de *faro*, qui donne *far* puis *phare*. Le nom propre de *Pharos* qui désignait le phare d'Alexandrie a donné un autre nom propre *Faro*, le phare de Messine. De ce nom propre est issu le nom commun de *phare*.

Corpus : [latin *pharos*, *phare*]. *Ab alia parte portus [...] est similiter altissima turris, Caput Pharis vocata, que similiter in ejus summitate lucernam habet ad iter nocte introeuntibus demonstrandum* ( de l'autre côté du port s'élève aussi une très haute tour appelée *Capo del Faro*, également surmontée d'une lanterne pour guider la nuit ceux qui entrent dans le port), Adorno, 1470, p. 50. *oultrepassames le far de Messine où sont les deux fameux perilz de mer Scilla et Caribdis*, Thenaud, 1512, p.16. *la tour de pharo qui servoit de fanal aux navigians*, Palerne, 1581, p.32. *Sur les deux pointes qui sont à l'embouchure de l'autre port, sont deux chasteaux assez forts et tenables appelez pharillons [...] sert pour loger la sentinelle et de phanal pour porter la lumiere pour r'adresser au droict chemin les desvoyez qui sont la nuict sur la mer*, Villamont, 1590, p.290. *ayans traversé le phare de Messine & passé les lieux renommez de Carybdis & Sylla*, Beauvau, 1605, p.178. *doublans le cap de la Mortella passames l'eau que l'on appelle Laqua d'elli Ladroni, laquelle faict la derniere pointe de Sicile, duquel tournant à droicte vous voyez tres-à plein le phare de Messine*, Benard, 1617, p.366. *Le mardy huitième juin au soir nous passames le phare de Messine*, Thevenot, 1659, p.4.

Fréquence d'emploi : 12.

**Pilote :**

Définition : celui qui actionne le gouvernail.

Étymologie : le grec a le mot pedon, gouvernail à partir duquel le grec byzantin fabrique pedones, celui qui actionne le gouvernail, le pilote. Pedotes donne pedota en latin médiéval, puis pidotu et pilotu en sicilien, repris en pedoto puis piloto en italien. C'est ce mot italien qui est emprunté par le français sous la forme de pilote.

Corpus : *in quello paese sono molti pedoti, cioè conoscitori dove sono gli scogli del mare coperti dalle acque* (ici, il y a beaucoup de pilotes, c'est-à-dire des personnes qui connaissent où sont les écueils de la mer recouverts d'eau), Frescobaldi, 1384, p. 3. *pedota navis conduxit nos ad portum* ( le pilote de la nef nous conduisit au port), Nicolas de Martoni, 1394, p. 646. *mais qui a bon pillot, nefz de trois cens et de quatre cens y entrent bien*, Lannoy, 1420, p. 138. *est insula parva Sapientie dicta ad quam naute communiter eunt pro victualibus et pro piloto capiendo* (il y a une petite île appelée Sapientia où les marins abordent généralement pour se ravitailler et pour prendre un pilote), Adorno, 1470, p. 156. *et par le moyen desdites barques de pillotz nous menerent hors d'icellui port par les canaulx jusques que nous fumes en playne mer*, Lengherand, 1485, p. 86. *la guida sive pedota al loro modo*, le guide ou pilote selon leur langage, Casola, 1494, p. 123. *capitaines, pillotz, nauchers, mariniers et fradins*, Thenaud, 1512, p.144. *Deux pillottes qui avec plomb avant qu'encre à un havre sondent le fons s'il y fait bon encre*, Regnaut, 1549, p.155. *nous nous pourveusmes d'un pilote de l'isle de Chio*, Nicolay, 1551, p. 42. *les pilots et comites de notre nau firent telle diligence qu'à demi noyez*,

*nous vinmes prendre port à la vile de Calve, Thevet, 1552, p.211. le pilot est celui qui tient & gouverne le tymon ou gouvernail & dresse les chemins selon qu'il faut aller, Balourdet, 1588, p.26. Tant y a que pendant qu'ils menaient telles questions et débats, arrivâmes à demy quart de lieue de terre qui fut lors que l'ignorant pilote et peu expérimenté patron congneurent que c'estoit la coste de Barbarie et qu'estions proche de nous perdre, Villamont, 1590, p.295. en ce lieu nous fallut prendre un pilote, d'autant que c'est l'ordonnance de tous les nautonniers, Castela, 1601, p.496. Le jour venu nostre pilote se recogneust & nous fist suivre la coste jusques a ce que nous descouvristes les deux tours de Jaffa, Beauvau, 1605, p.104. Les pilottes marsillois & leurs matelots avec les marchands vont ordinairement en Alexandrie d'AEgypte, Baruth, Tripoly, en Asie & d'autres lieux du Levant pour faire leur trafic de toute sorte de marchandise & épicerie : ils sont fort adroicts & experimentez en la navigation, Benard, 1617, p.53. lors qu'un vaisseau se trouve en danger & que son patron se défie de son sçavoir, en tirant un coup de canon, ces pilotes ne manquent point de l'aller secourir avec leurs barques, Thevenot, 1659, p.6.*

Fréquence d'emploi : 58, à partir de la fin du XIV<sup>e</sup>.

**Pinasse :**

Définition : petit navire long et léger.

Etymologie : vient de l'espagnol où pinaza venait du mot pino, pin, la pinaza était fabriquée en bois de pin.

Corpus : *unam navim spinacza de Janua, que erat in portu Famagoste* (une pinasse de Janua qui était dans le port de Famagouste), Nicolas de Martoni, 1394, p. 638.

Fréquence d'emploi : 8.

**Pirate :**

Définition : personnes qui, de tous temps, attaquent les navires pour les piller.

Étymologie : le grec avait le mot peirates repris en latin sous la forme de pirata. Pirata a donné pirate en français.

Corpus : *Unus pirata crudelis spoliator maris, Bartholomeus Malopolus erat juxta nos* (un pirate, cruel détrousseur des mers, Barthélémy Malopolus était près de nous), Jacques de Vérone, 1335, p. 176. *Ad dextram est castrum Sancti Michaelis, praesidium maris Adriatici contra piratas* (à droite, il y a le château saint Michel, protection de la mer Adriatique contre les pirates), Rochechouart, 1461, p. 229. *pro resistendis Teuchris hostibus ac pirati qui sepe numero navigantibus obstant* (pour résister aux ennemis turcs et aux pirates qui s'attaquent très souvent aux navigateurs), Adorno, 1470, p. 54. *inter Cretam et Cyprum medietate Rhodus insula, quae erat obsidione Turcorum vallata, nec possumus evadere quin in hoc medio occurrerent nobis Turcorum piratae* (entre la Crète et Chypre il y a l'île de Rhodes que les Turcs assiégeaient et nous ne pourrions passer entre les deux sans rencontrer des pirates turcs), Fabri 1483, p. 40. *Il a esté reduict en desert par les pirates*, Thenaud, 1512, p.14. *pensions que feussent fustes de ragoutre, pirates et escumeurs de mer au lie de Barberousse*, Regnaut, 1549, p.21. *sus une longue colline l'on voit une tour ronde où se faict la garde jour & nuict de peur des coursaires & pirates*, Nicolay, 1551, p. 12. *nous fumes vuz de loin de certains coursaires, pirates et escumeurs de mer turqs, lesquels ayans cinq vaisseaus comme fustes et*

*galiotes bien munies, vindrent alencontre de nous pour nous prendre esclaves et ravir ce qui estoit dans la nave, Thevet, 1552, p.33. Encores ne feroit-il que bon de voyager si lon en estoit quitte à si bon compte des coursaires & pirattes, Palerne, 1581, p.20. voulant soubz la faveur du vent sortir de ce lieu de l'Epante, qui est fort subject au rencontre des fustes des pirates, Castela, 1601, p.63. les galeres de Biserte qui sont pirates & corsaires de Barbarie, Benard, 1617, p.366.*

Fréquence d'emploi : 21.

**Plage :**

Définition : rivage en pente douce.

Etymologie : emprunté, au XV<sup>e</sup>, à l'italien spiaggia qui vient du grec plagios, oblique, avec évolution du sens.

Corpus : *vint une grande tourmente qui nous força à jeter l'ancre en une plage entre Modon et Coron, Thenaud, 1512, p.140. en la plage ou radde qui est audevant de la forteresse se recueilt grande quantité de tres beau corail, Nicolay, 1551, p. 23. nous eslongnans toujours des rivages et plages, Thevet, 1552, p.33. Le jour ensuyvant nous vinsmes gister & poser l'anchre au pied d'un rocher en une plage proche d'un village nommé Asme, Balourdet, 1588, p.45. il nous jetta ( a faute de prevoir une meilleure commodité) sur une plus prochaine plage, au pied d'une grande montaigne, Castela, 1601, p.4. Elle est assise sur le bord de la mer privée de port & accompagnée d'une plage mal assurée, Beauvau, 1605, p.8. nous fusmes contraints sur la fin du jour venir donner fonds en certaine plage en forme de port, Benard, 1617, p.89.*

Fréquence d'emploi : 25.



**Plomb :**

Définition : sonde.

Etymologie : vient du latin plumbum, plomb.

Corpus : *frere Remon qui estoit Templier et mestre desus les mariniers dit a un de ses vallez : « Giete ta plommee »* (frère Rémon qui était Templier et maître des mariniers dit à un de ses aides « Jette ta sonde »), Joinville, 1248, p. 306.

Fréquence d'emploi : 3.

**Plonger :**

Définition : s'enfoncer dans l'eau.

Etymologie : du mot latin plumbum, le latin tardif construit le verbe \*plumbicare qui donnera plonger.

Corpus : *envoierent .III. plongeurs en la mer aval et plungerent en la mer* (ils envoyèrent quatre plongeurs au fond de la mer, et ils plongèrent), Joinville, 1248, p. 308.

Fréquence d'emploi : 2.

**Plongeur :**

Définition : personne qui plonge.

Etymologie : voir plonger.

Corpus : *envoierent .III. plongeurs en la mer aval et plungerent en la mer* (ils envoyèrent quatre plongeurs au fond de la mer, et ils plongèrent), Joinville, 1248, p. 308.

Fréquence d'emploi : 3.

**Poisson :**

Définition : animal marin.

Etymologie : du latin pisces.

Corpus : *gran quantita di pece* (une grande quantité de poissons), Frescobaldi, 1384, p. 3. *et illuc vadunt aliquando piscatores [...] ad piscandum pro multitudine piscium* (là viennent quelques pêcheurs pour pêcher une multitude de poissons), Nicolas de Martoni, 1394, p. 578. *le meuchief qui ainssi estoit avenus pour celluy poysson*, Caumont, 1418, p. 34. *Hac die piscator noster accepit bonos pisces circa loco piscacionis beati Petri* (Ce jour-là notre pêcheur prit de bons poissons vers le lieu de pêche du bienheureux Pierre), Rochechouart, 1461, p. 237. *Piscabant autem galeoti hoc die quia viderant infinitam piscium* (mais les matelots péchaient ce jour-là parce qu'ils avaient vu beaucoup de poissons), Fabri, 1483, p. 163. *En ceste isle se prent foyson de poyssons*, Thenaud, 1512, p.14. *Et tant chevauchasmes les poyssons que le vingt quatriesme jour d'aoust arivasmes davant Alexandrie*, Affagart, 1534, p.49. *beaucoup des pélerins fussent fort mallades en donnant a mengier aux poissons*, Lengherand, 1485, p. 94. *volla un poisson dans nostre gallere*, Nicolay, 1551, p. 24. *les poissons de la mer craignans pour l'impetuosité des vagues & orages, ils s'estoient venuz rendre au mesme endroict qu'on avoit jetté l'ancre de nostre navire*, Castela, 1601, p.62. *auquel s'engendre des poissons si gras, qu'il ne fault point d'autre graisse pour les cuire*, Beauvau, 1605, p.5. *nous nous amusions à amasser des limaçons de mer qui nous servirent bien pour souper à faute d'autres meilleurs poissons que nous voyons en tres-grande quantité sans en pouvoir prendre*, Benard, 1617, p.309. *il semble que ces gens là soient plus poissons qu'hommes*, Thevenot, 1659, p.211.

Fréquence d'emploi : 30.

**Poissonnier :**

Définition : pêcheur, qui attrape des poissons.

Etymologie : voir poisson.

Corpus : *vingt barquettes de poissonniers*, Castela, 1601, p.499.

Fréquence d'emploi : 1.

**Polacre :**

Définition : voilier de la Méditerranée, à voiles carrées

Etymologie : le mot vient de l'italien polacca (1614) qui donne polacre en français, polacra en italien et espagnol, poulaka en grec du XVIIe, pulika en turc du XVIIe.

Corpus : voilier de la Méditerranée, à voiles carrées, Robert)]  
*jusques à ce que nostre poulacre qui nous attendoit suivant le marché fait avec le patron fut chargé*, Benard, 1617, p.311. *une polaque de la Ciudad nommée la Sainte Marguerite, venoit encore avec nous, elle avoit dans son bord vingt-quatre hommes, deux canons & six pierriers de fer, son capitaine se nommoit Jacques Feautrier ; cette polaque alloit fort bien*, Thevenot, 1659, p.23.

Fréquence d'emploi : 8.

**Pompe :**

Définition : machine à élever un liquide.

Etymologie : emprunté au néerlandais pompe.

Corpus : *si le vaisseau estoit plein d'eau, on le vuideroit avec une semblable pompe en deux heures*, Thevenot, 1659, p.532.

Fréquence d'emploi : 2.

**Ponant :**

Définition : ouest et vent d'ouest.

Étymologie : Le latin ponere, poser, se couche en parlant des astres donne en latin populaire \*sol ponens, l'endroit où le soleil se couche. \*Sol ponens donne ponente en italien, poniente en espagnol, ponen en ancien provençal, pour désigner l'ouest puis le vent d'ouest qui est désigné par ponant en français.

Corpus : *vento fruimus optato, cui nomine vulgari italico ponant, sed latine, meo iudicio, zephirus sive favonius* ( nous avons joui d'un vent favorable dont le nom en langue vulgaire italienne est ponant mais en latin, selon moi, zéphir ou favonius), Rochechouart, 1461, p. 226. *exspectavimus Poenalis* (nous attendîmes le ponant), Fabri, 1483, p. 179. *se leva un vent de ponante presque du tout à nostre desir*, Villamont, 1590, p.136. *pour aller en Hierusalem, il n'y a que trois vents de favorables, que les levantins nomment ponenté, magistrale & tramontane*, Castela, 1601, p.53. *le vent se tourna au ponant*, Benard, 1617, p.83. *le vent se fit lebesche, ce qui nous réjouit fort, mais la nuit il se changea en ponant, avec lequel nous ne laissions pas d'avancer*, Thevenot, 1659, p.25.

Fréquence d'emploi : 13.

**Pont :**

Définition :

Étymologie : le grec pontos désigne la mer, d'où le nom de Pont-Euxin pour la mer Noire. Le latin pontem signifie également mer, haute mer et vague énorme. Pontem qui donne pont a signifié, au XII<sup>e</sup>, un endroit où s'embarquer.

En Méditerranée, on lui préfère le mot *couverte* pour désigner le pont d'un navire.

Corpus : *le roy qui estoit [...] sur le pont de la nef*, Joinville, 1248, p. 308.

Fréquence d'emploi : 1.

### **Port :**

Définition : abri pour recevoir les navires.

Etymologie : du latin *portum*

Corpus : *et quant li estoires parti du port de Venice*, Robert de Clari, 1204, p. 62. *partirent du port de Venice*, Villehardouin, 1204, p. 76. *Après ce que nous eusmes esté .X. semaines en la mer arivames a un port*, Joinville, 1248, p. 324. *applicuimus ad portum Famagoste* (nous abordâmes au port de Famagouste), Jacques de Vérone, 1335, p. 176. *Noi deliberamo fare porto in Alessandria* (nous décidâmes d'aller au port d'Alexandrie), Frescobaldi, 1384, p. 2. *Civitas Alesandrie habet duos portus naviliorum* (la ville d'Alexandrie a deux ports), Nicolas de Martoni, 1394, p. 587. *il avoit ung port ou couverte que on alleloit Limesso en Chippre*, Anglure, 1395, p. 80. *je me suis mis en mer au port de leditte cipté de Roddes*, Caumont, 1418, p. 84. *montay sur une petite nef qui me mena en l'isle, port et ville de Candie qui est aux Venissiens*, Lannoy, 1420, p. 67. *arrivames en un port qu'on nomme Jaffe*, Bertrandon de la Broquière, 1432, p. 9. *non descendimus ad terram sed stetimus in portu propter pestam* (nous ne descendîmes pas à terre, mais nous restâmes dans le port à cause de la peste), Rochechouart, 1461, p. 234. *portum [...] ad quem naves sepe numero pro fugiendis tempestatibus et pro habendo remedio eunt* (un port où les navires se réfugient

souvent pour fuir les tempêtes et réparer leurs avaries), Adorno, 1470, p. 372. *dum in portum intrare vellemus, venit ventus bonus cui vela commissus* (tandis que nous voulions entrer dans le port, survint un vent favorable, nous remîmes à la voile), Fabri, 1483, p. 33. *le patron de nostre barque nous vint dire qu'il vouloit surgir du port dudit Pezero et faire voile*, Lengherand, 1485, p. 77. *Desirando de fare porto per compassione di perigrini* (voulant s'arrêter au port, par compassion pour les pèlerins), Casola, 1494, p. 134. *Là demouray quatre jours avec le castellan qui a la garde de la tour du port*, Thenaud, 1512, p.14. *Cependant, neuf ou dix jours après arivèrent deux navires de Vénissiens au port de Baruth*, Affagart, 1534, p.241. *le sabmedi ensuyvant environ minuict arrivames audict port et isle del Zante*, Regnaut, 1549, p.153. *Le lendemain matin le port nous fut ouvert*, Nicolay, 1551, p. 41. *Aucunefois apres avoir prins terre et desembarqué au port de Brindes qui jadis se nommoit Brundusium en la Calabre*, Thevet, 1552, p.204. *Le vendredy suyvant nous montasmes sur mer, mais le vent nous contrariant, nous fusmes contraints prendre port derriere un roch pres de Sintropet, qui est ville & port*, Balourdet, 1588, p.15. *vers le midy il y a la florissante Italie et plusieurs belles citez qui le decorent : à toutes lesquelles ny a aucun port pour gallere ne gros vaisseaux sinon à Ancone, Brundes et Otrente*, Villamont, 1590, p.111. *le meilleur port qu'ilz ont appellé Malemoque, auquel abordent ordinairement les plus grandes naves & qui calent le plus, est esloigné & distant de la ville d'environ cinq mille*, Castela, 1601, p.39. *Elle est au reste toutte montaigneuse & neantmoins fort commode pour les mariniers à cause des bons ports qui y sont*, Beauvau, 1605, p.15. *Quant au port*

*c'est un des plus beaux & meilleurs de la France, s'il n'estoit incommodé de quelques rochers qui en sont assez près, Benard, 1617, p.53. à peine fusmes nous hors du port qu'il nous fallut jeter l'ancre, Thevenot, 1659, p.33.*

Fréquence d'emploi : 932.

### **Poulie :**

Définition : roue qui sert à diminuer la force.

Etymologie : le grec polos, pivot devient \*polidios en grec tardif d'où sont issus les mots de langue romane comme polea et poulie.

Corpus : *il s'écrasa presque tout à fait un doigt entre une corde et une poulie, Thevenot, p.568.*

Fréquence d'emploi : 1.

### **Poupe :**

Définition : arrière du navire.

Etymologie : le latin puppis est altéré en puppa sous l'influence de prora et donne en latin médiéval de Gênes popa au XIII<sup>e</sup>. Pour du Cange, le latin médiéval popa à Marseille vient de l'ancien provençal popa. Dante.

Corpus : [arrière du navire] *ego notarius Nicolaus, perterritus timore magno, electo per me loco silentii in uno angulo puppe navis ( moi, le notaire Nicolas, épouvanté, je choisis un endroit calme dans un coin de la poupe du navire), Martoni, 1394, p. 581. cum duabus parvis galeis et funes ad nostram galeam alligantes, connectentes eas ad puppes suas (avec deux petites galères, ils attachèrent des amarres à notre galère, les fixèrent à leur poupe), Fabri, 1483, p. 36. eubt tout ce jour vent à souhait et en poupe (vent arrière), Lengherand, 1485, p. 84. El castello de la*

*pope* (le château de poupe), Casola, 1494, p. 137. *Le vingt sixiesme de febvrier, saillismes dudict lieu ayant vent à poupe*, Thenaud, 1512, p.20. *De ceste heure commencza le vent peu à peu, mays nous l'avions tousjours à la puppe*, Affagart, 1534, p.212. *quatre hommes sur les hunes de la proue de devant, trois autres sur les hunes de la poupe de derriere*, Regnaut, 1549, p.22. *joignant la poupe de la gallere royalle où il fait monter l'esclave*, Nicolay, 1551, p. 15. *le pilot a 4. Conseillers de poupe par & avec l'avis desquels il gouverne & doit gouverner son chemin & voye marine*, Balourdet, 1588, p.26. *Car si l'on veut loger sa caisse sur la poupe qui est le lieu le plus beau de la nave, le patron le permettra facilement pouveue qu'on luy demande de bonne heure ; bien est vray que le vent y entre de tous costez mais la pluie n'y peut pas beaucoup nuire*, Villamont, 1590, p.100. *bien qu'il eust le vent en poupe le plus favorable qu'il sçauroit desirer*, Castela, 1601, p.72. *Peu de temps apres ayant le vent en poupe, nous arrivames à la poincte de la terre*, Beauvau, 1605, p.30. *un greco-levant, lequel continua toute la nuict & nous donna en poupe*, Benard, 1617, p.346. *ils ne vont gueres viste, à moins qu'ils n'ayent le vent en poupe*, Thevenot, 1659, p.209.

Fréquence d'emploi : 101.

**Proue :**

Définition : avant du navire.

Etymologie : le grec prora a donné latin prora, avant du navire qui s'est transmis à l'ancien génois proa au XIII<sup>e</sup>. Ce mot est arrivé en italien prora auquel le français l'a emprunté sous la forme de proue.



Corpus : *proram contra portum Joppen, quam Japha vulgares nominant, direximus* (nous dirigeâmes notre proue vers le port de Joppé que les natifs appellent Jaffa), Fabri, 1483, p. 41. *In capo de la galea, cioè in prora*, (en avant de la galée, c'est-à-dire à la proue), Casola, 1494, p. 113. *quatre hommes sur les hunes de la proue de devant, trois autres sur les hunes de la poupe de derriere*, Regnaut, 1549, p.22. *ayant mis les proues au grec et levant fismes celle nuict 60. mille*, Nicolay, 1551, p. 43. *Une des galiottes desserra contre nous et ne faillit de fraper la proue de nostre navire*, Thevet, 1552, p.33. *le navire est plus large au milieu & estroit au devant ou en prouë*, Balourdet, 1588, p.25. *quelques uns des plus experimentez voyant la boussole de la proue de la nave vers l'occident disient estre impossible que ce fust la Barbarie qui est situee au midy*, Villamont, 1590, p.295. *tous accourent à la prouë de la nave*, Castela, 1601, p.45. *nous fusmes contrains de tourner prouë vers la Sardaigne*, Benard, 1617, p.72. *nous fismes voile à une heure de jour, ayans la prouë à tramontane, mais sur les dix heures, il fit bonasse*, Thevenot, 1659, p.555.

Fréquence d'emploi : 91.

**Rade :**

Définition : bassin maritime naturel.

Etymologie : mot anglais. Le vieil anglais rad, chevauchée, voyage, passage donne road et rade en moyen anglais.

Corpus : *une nave estant ancree au port et radde de Mallemocque*, Regnaut, 1549, p.17. *nous levames les ancras pour aller disner à la radde*, Nicolay, 1551, p. 17. *Ce chasteau ferme le port, qui est petit, & les vaisseaux*

*estrangers n'y entrent point, mais ils jettent l'ancre le long de la rade, qui est fort grande & seure, Thevenot, 1659, p.174.*

Fréquence d'emploi : 10.

### **Radouber :**

Définition : remettre en état un navire.

Etymologie : en ancien français adouber signifie armer, radouber, remettre en état, calfater un navire est dérivé d'adouber.

Corpus : *Le grand Alexandre avoit quatre ou cinq coups de canon à fleur d'eau qui l'eussent fait couler à fond si nos gens ne l'eussent vistement radoubé, Thevenot, 1659, p.564.*

Fréquence d'emploi : 1.

### **Rame :**

Définition : aviron, sert à propulser le navire.

Etymologie : le latin remigium donne \*remus en bas latin d'où est issu raim ou reime en ancien français, puis le mot rame.

Corpus : *galea non erat munita remis* (la galère n'avait pas de rames), Jacques de Vérone, 1335, p. 173. *La sera a ore di vespro entrammo in sur un brigantino a sedici remi* (le soir, à l'heure des vêpres, nous entrâmes sur un brigantin à seize rames), Frescobaldi, 1386, p. 2. *errames par mer tant a voille comme a rames*, Anglure, 1395, p. 7. *ventum non habuimus nec transivimus nisi quantum galeotarum pigro tractu remis movebamus paulatim* (le vent tomba et nous n'avancâmes plus que du lent mouvement que les coups de rame des marins imprimaient au navire), Fabri, 1483, p. 36. *à forche de rymes [...] par forche de riesmes*, Lengherand, 1485, p. 79. *Ora con velle, ora con remi, ma*

*poco, perché non valevano con quella galeaza, un moment à la voile, un moment avec les rames, mais peu parce qu'elles n'étaient pas efficaces avec cette galée, Casola, 1494, p. 118. Levastes les ancras et à force de rames costoiastes jusques au droit du premier angle de la cité de Constantinople, Nicolay, 1551, p.59. De sorte que nous fumes contraints abandonner les rames et avirons et laisser aller notre navire au gré du vent et à la merci de la tourmente, Thevet, 1552, p.46. la voyant venir apres nous, à voile & à rame, comme un cheval à bride avallee, cela nous donnait à entendre qu'elle nous en vouloit, Balourdet, 1588, p.86. on me monstra les voiles, cordages, encres, mas, rames et autres choses appartenant à la navigation, Villamont, 1590, p.93. ayant haussé et desployé les voiles, nous commençastes à singler vers la haute mer, ayant poussé nostre navire à force de rames, Castela, 1601, p.41. nostre patron comme homme prudent & advisé fit incontinant mettre les six rames à nostre vaisseau & à chaque rame deux hommes, afin de gagner vers une tour pres ladite ville de Marsana, Benard, 1617, p.347. Nous partistes de devant Messine le jeudy dixième juin avec un vent contraire, en sorte que malgré tous les efforts des rames, nous fusmes obligez de donner fond tout aupres du port de Messine, Thevenot, 1659, p.8.*

Fréquence d'emploi : 47.

**Ramer :**

Définition : manœuvrer les rames

Etymologie : du latin remigare.

Corpus : *Ayant commandé de ramer vers terre, Castela, 1601, p.476. nous eusmes la bonasse au soleil levé qui fit ramer nos mariniers, Benard, 1617, p.110.*

Fréquence d'emploi : 2.

**Rembarquer :**

Définition : embarquer à nouveau.

Etymologie : voir embarquer ;

Corpus : *nous estans rembarquez en noz galleres pour suivre nostre voyage, Nicolay, 1551, p. 12. Quant à la ville propre pour s'ambarquer, je trouve que Marseille (qui est la ville principale de Provence) est plus commode pour les François que n'est pas Venize : en laquelle tous les ans on rambarquoit & menoit quelque quantité, avant la prise de Chypre, au jour de l'Ascention ce qui ne se faict plus maintenant & ce pour plusieurs causes & raisons, Balourdet, 1588, p.12. si Dieu ne l'eust de bonheur inspiré de nous venir rembarquer attendu qu'il avoit non seulement toutes les provisions de bouce que nous avions peu faire mais aussi nos principalles hardes & moyens, Castela, 1601, p.5. nous estans rembarquez, nous partismes le mesme jour, Thevenot, 1659, p.213.*

Fréquence d'emploi : 6.

**Remorquer :**

Définition : tirer un navire.

Etymologie : en grec le verbe remoulkein donne le mot latin remulcum, cable pour remorquer et le verbe remulcare qui donne en bas latin \*remulcare. Il est repris en italien sous la forme de rimorchiare qui donne, en français, remorquer.

Corpus : *deux heures durant la nuit, nous nous fismes remorquer par nostre cayque*, Thevenot, 1659, p.218.

Fréquence d'emploi : 3.

### **Rivage :**

Définition : bord de mer.

Etymologie : dérivé de rive.

Corpus : *Quant li croisie et li Venicien virrent les Grius qui estoient venu seur le rivage*, Robert de Clari, 1204, p. 110. *Par tout le rivaige de la mer*, Affagart, 1534, p.41. *Le vent nous estant propice continuasmes nostre voyage suivant le rivage de Thrace*, Nicolay, 1551, p. 58. *Au mesme rivage mais plus pres du promontoire*, Thevet, 1552, p.203. *au rivage de la mer*, Benard, 1617, p.308. *le rivage de la mer*, Thevenot, 1659, p.205.

Fréquence d'emploi : 12, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup>.

### **Rive :**

Définition :

Etymologie : du latin ripa, rive. En latin médiéval \*ripaticus est la redevance d'amarrage.

Corpus : *intrat mare usque ad rivegum Baruti* (la mer entre jusqu'au rivage de Bayrouth), Nicolas de Martoni, 1394, p. 625. *la cipté est hédifiée à rive de mer*, Caumont, 1418, p. 77. *sur la rice d'icellui port y a pluseurs roches et cavernes*, Lengherand, 1485, p. 110. *Vindrent sur la rive de la mer*, Affagart, 1534, p.42. *Rhaguse vile sur les fins d'Esclavonie à rive de mer*, Thevet, 1552, p.32.

Fréquence d'emploi : 18, du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup>.

**Roche :**

Définition : rocher, écueil

Étymologie : Origine inconnue. Latin médiéval a \*rocca, l'italien rocca, l'espagnol roca.

Corpus : *se nous n'eussions trouvé ce peu de sablon la ou nous hurtames, nous eussions hurté a tout plein de roches qui estoient couvertes* (si nous n'avions pas rencontré ce peu de sable que nous heurtâmes, nous aurions heurté une quantité de roches qui étaient recouvertes), Joinville, 1248, p. 306. *Si estiens a celle heure aucques près de terre, c'est assavoir des roches de Chippre qui estoit la chose qui plus nous desconfortoit et les marigniers aussi*, Anglure, 1395, p. 79. *un grief vent terriblement mallecieux et le plus fort que je veysse onques nous portoît acontre une grant roche de mer*, Caumont, 1418, p. 95. *in cujus parte duo scopuli sive roche apparent quarum unus Vacca alius Thaurus vocatur* (D'un côté de cette île se dressent deux écueils ou récifs dont l'un s'appelle la Vacca et l'autre le Toro), Adorno, 1470, p. 62. *nous estions avironnez de roches*, Lengherand, 1485, p. 94. *fusmes gectez d'un grand vent fort impétueulx en ung certain destroit entre deux roches, duquel les mariniers ne se apperceurent pour ce qu'il estoit nuict et faisoyt fort noir*, Affagart, 1534, p.48. *ceste mer cruelle, horrible et dangereuse tant pour les grans vents et tempestes qui s'eslevent en elle que pour les rochers, goufres et abymes qu'on y trouve*, Thevet, 1552, p.21. *il y faict dangereux aborder à cause de certains petits rochers qui sont en la mer*, Villamont, 1590, p.109. *s'eleva un vent de syroc si tres violent que nous ayant jettés du costé de Céphalonie, il cuida nous perdre tout a faict, à cause des rochers & escueilz que nous rencontrames*, Castela, 1601, p.59. *Quant au port*

*c'est un des plus beaux & meilleurs de la France, s'il n'estoit incommodé de quelques rochers qui en sont assez prés,* Benard, 1617, p.53. . *la nuit les cables des anchres qui tenoient son vaisseau s'estans rompus, le vaisseau vint donner contre les rochers un si grand coup, qu'il se brisa tout en petit morceaux pas plus grands que la main,* Thevenot, 1659, p.531.

Fréquence d'emploi : 22.

**Rodder :**

Définition : dériver.( Le mot n'est pas répertorié par Jal).

Etymologie : le mot vient du latin rotare, tourner qui donne, en ancien provençal, rodar, vagabonder, tourner çà et là.

Corpus : *ainsi alla la nef roddant par le mer, à la mercy du vant,* Caumont, 1418, p. 96. *Le vingt deuxiesme eusmes encores le mesme vent qui nous donna bien de la fascherie & affliction, estans lassez de roder tousjours la coste & cap de Celidonia lequel ne perdions point de veuë,* Benard, 1617, p.88.

Fréquence d'emploi : 3.

**Rostre :**

Définition : éperon du navire.

Etymologie : du latin rostrum, éperon de navire.

Corpus : *Ad haec nova gaudio ineffabili repleti sumus et rostrum Galeae ab itinere coepto avertimus* (Ces nouvelles nous remplirent d'une joie indicible, nous détournâmes la proue de la galère de son itinéraire premier), Fabri, 1483, p. 44.

Fréquence d'emploi : 3.

**Sable :**

Définition : ensemble de grains minéraux.

Étymologie : en latin, sabulo est le gros sable. Pline emploie sabulum ou sablum, sable. Du Cange indique en latin médiéval \*sabulo, onis, signifie sable. Joinville emploie la forme sablon. Avant le XV<sup>e</sup>, on dit sablon ou arene.

Corpus : *nostre nef huta a une queue de sablon* (notre nef heurta un banc de sable), Joinville, 1248, p. 306. *jacuit ibi in sabulo* (gisant sur le sable), Fabri, 1483, p. 33. *laquelle est aussi dangereuse à passer pour estre environnee de bancs de sable*, Villamont, 1590, p.109. *ne trouvant gueres d'eau, fusmes jettez sur des sables pres d'un escueil, tout aupres de Coursola*, Castela, 1601, p.494. *nous faillismes deschouer sur un banc de sable*, Beauvau, 1605, p.34. *on jetta une ancre à la poupe, par le moyen de laquelle, on nous retira hors de ce sable en peu de temps*, Thevenot, 1659, p.31.

Fréquence d'emploi : 10.

**Saïque :**

Définition : sorte de navire.

Étymologie : vient du turc saika, barque qui se transmet par l'italien saica au XVII<sup>e</sup>. Du Cange indique, à l'article saica : navire turc, vulgo saïque

Corpus : *ces saïques sont comme des grosses barques ayant le corps tout rond & l'arbre de maestre fort gros & fort haut*, Thevenot, 1659, p.209.

Fréquence d'emploi : 22.

**Salandre :**

Définition : nom de navire.



Etymologie :

Corpus : *ego autem [...] stabam in scandalaria* (mais moi j'étais sur un salandre), Jacques de Vérone, 1335, p. 17

Fréquence d'emploi : 5.

**Sec** :

Définition : endroit hors d'eau

Etymologie : en latin, le mot *siccum*, signifie un lieu sec, sans humidité. Endroit hors d'eau.

Corpus : *l'Archipelago, mer fort dangereuse en temps de tourmente, pour raison qu'elle est remplie de force isles, escueils & secques*, Castela, 1601, p.481.

Fréquence d'emploi : 1.

**Sentine** :

Définition : cale.

Etymologie : le latin *sentina* signifie bas fond, lie, rebut. Pour Du Cange *sentina* est un mauvais lieu. Fin XII<sup>e</sup>, la sentine est la partie basse d'un navire au fond de la cale.

Corpus : [cale]. *nous mistrent en prison en la sente de la galie*, Joinville, 1248, p. 174. *Quatre ou cinq descendirent à la sentine, pour voir si nostre sayque faisoit eau*, Thevenot, 1659, p.217.

Fréquence d'emploi : 6.

**Sirocco** :

Définition : vent du sud.

Etymologie : le mot vient de l'arabe populaire *chaluq*, vent de sud-est, qui devient en latin médiéval *siroccus* (du Cange). On trouve le mot *scilocco* ou *scirocco*, vent de sud-est en italien au XIII<sup>e</sup>. Le français l'emprunte à l'italien sous

les formes siroch (Rabelais), ciroch, siroc (Dictionnaire de l'Académie de 1835).

Corpus : *habuimus austrum contrarium que Itali lingua eorum ciroco vocant* (nous eûmes un vent du midi contraire que les Italiens appellent sirocco dans leur langue, Rochechouart, 1461, p. 232. *Era cessato uno vento chiamato siroco* (un vent appelé sirocco était tombé), Casola, 1494, p. 121. *le vent se changea en sirocco levante qui nous estoit du tout contraire et se renforça tellement qu'il nous renvoya plus de cent mil en plaine mer*, Palerne, 1581, p.224. *Se leva un vent de Cirocco lequel croissant peu à peu nous tourmenta de telle sorte que le patron commanda caller toutes les voiles sinon celle du trinquet*, Villamont, 1590, p.117. *nous avions le vent de syroc qui nous agitoit par une grande violence : nous fusmes contrainct de reculer & caler voile*, Castela, 1601, p.53. *depuis le midy se leva un vent de siroc qui nous vint bien à propos*, Benard, 1617, p.345. *nous fismes voile avec un bon vent de siroc, ayant la prouë à maestre tramontane*, Thevenot, 1659, p.555.

Fréquence d'emploi : 32.

### **Sonde :**

Définition : instrument qui permet de mesurer la profondeur de l'eau.

Étymologie : origine incertaine. Peut venir de l'ancien anglo-saxon *sund* qui signifie mer.

Corpus : *nostre patron fus contrainct de jeter la sonde environ deux heures de nuict*, Castela, 1601, p.59.

Fréquence d'emploi : 1.

**Sonder :**

Définition : mesurer la profondeur de l'eau.

Etymologie : voir sonde.

Corpus : *Deux pillottes qui avec plomb avant qu'encre à un havre sondent le fons s'il y faict bon encre, Regnaut, 1549, p.155. baissant toutes les voiles feist descendre l'esquif en mer pour sonder le fonds du port, Villamont, 1590, p.137.*

Fréquence d'emploi : 3.

**Soute :**

Définition : cale.

Etymologie : emprunté à l'ancien provençal sota, sous, au XIII<sup>e</sup>.

Corpus : *on trehoit mon seigneur Jehan [...] hors de la soute de la galie, Joinville, 1248, p. 162.*

Fréquence d'emploi : 1.

**Submerger :**

Définition : engloutir.

Etymologie : du latin submergere, submerger, engloutir.

Corpus : *de tribus navigantibus communiter due naves remanebant submerse (car il (le golfe de Satalie) engloutissait généralement deux navires sur trois), Adorno, 1470, p. 356. qui cadentes deorsum in mare submerguntur (ceux qui tombent dans la mer sont noyés), Fabri, 1483, p. 57. Peu s'en falust que ne fussions tous perdus & submergés, Castela, 1601, p.50.*

Fréquence d'emploi : 8.

**Submersion :**

Définition : naufrage.

Etymologie : du latin *submersio*.

Corpus : *periculo submersionis* (nauffrage), Fabri, 1483, p. 56.

Fréquence d'emploi : 1.

### **Tartane :**

Définition : petit navire méditerranéen.

Etymologie : C'est un mot méditerranéen, provençal *tartano*, italien *tartana*, catalan et espagnol, *tartana*.

Corpus : *en fin nostre patron ayant recogneu de bien loing une fuste ou tartane qui s'en venoit à nous*, Castela, 1601, p.4.

Fréquence d'emploi : 1.

### **Tempête :**

Définition : mauvais temps.

Etymologie : du latin *tempestas*.

Corpus : *leva une si grant tormente en le mer et une si grant tempeste*, Robert de Clari, 1204, p. 82. *in tempestatibus maris* (dans les tempêtes), Jacques de Vérone, 1335, p. 17. *tanta tempesta* (une telle tempête), Frescobaldi, 1384, p. 23. *fuit tempestas maxima* (il y eut une très grande tempête), Nicolas de Martoni, 1394, p. 578. *tocta nocte tempestati fuimus*, Rochechouart, 1461, p. 231. *hybernali tempore quo mare tumet diversis procellis, venti rigidi continue flant, tempestates multe fiunt et durant* (en hiver, au moment où la mer se gonfle sous l'action de multiples bourrasques, où les vents violents soufflent continuellement et provoquent de nombreuses et longues tempêtes), Adorno, 1470, p. 54. *fuimus ingentem tempestatem illa nocte et die sequenti* (nous essuyâmes une très grosse tempête cette nuit-là et le jour

suivant), Fabri, 1483, p. 51. *le vent et la tempeste se levèrent si grand qu'il convint avaller le voille et ancrer*, Lengerand, 1485, p. 40. *Martedi a XIII<sup>o</sup> de ottobre, continuando quella tempestate terribile* (marid 14 octobre, cette tempête terrible continue), Casola, 1494, p. 260. *nous eusmes la plus merveilleuse tempeste qu'il est possible d'avoir sur mer*, Affagart, 1534, p.211. *Le sabmedi se leva tempeste plus impetueuse que les dessus nommées*, Regnaut, 1549, p.19. *estant getté d'Alexandrie à Malte par tempête*, Thevet, 1552, p.204. *La nuict mesme la tempeste survint, qui nous donna grand' crainte & fallut avaller les voiles & laisser aller le vaisseau au vouloir du vent*, Balourdet, 1588, p.39. *incontinent une telle tempeste survint que l'on eust dit proprement que nostre barque s'alloit abysmer à chasque flot de mer*, Villamont, 1590, p.137. *la tempeste ne cessoit, ains fut la furie de la mer si grande & le vents si contraires que nous fusmes jettez avec violence dans l'Archipelago*, Castela, 1601, p.481. *ils croyent fermement que c'est un bonheur aux voyageurs lors que ce feu apparoist, n'arrivant jamais que sur la fin de la tempeste*, Beauvau, 1605, p.19. *il s'esleva un grecolevant avec une grande tempeste & pluye qui nous dura jusques à la deuxiesme garde de la nuict, tellement que pour éviter le danger d'icelle tempeste fusmes contraincts tirer à gauche vers terre ferme*, Benard, 1617, p.86. *pour ne pas se perdre, il ne laissa pas de courir jusques pres de la Madie, où la tempeste le porta, non sans danger de se perdre encore là*, Thevenot, 1659, p.531.

Fréquence d'emploi : 113.

**Tempêter :**

Définition : faire de la tempête.

Etymologie : voir tempête.

Corpus : *la mer se tempestoit d'une si grande si grande furie qu'elle passoit par sur le tillac, voire mesme par sur le haut de la poupe, faisant tomber sur la place les mariniers qui estoient au manegement de leur cordage*, Villamont, 1590, p.295.

Fréquence d'emploi : 1.

**Temps :**

Définition : terme météorologique.

Etymologie : du latin tempus.

Corpus : *icelle nafve partit par bon temps et bel*, Anglure, 1395, p. 83. *nous avions si très malle et outregeuze fortune de vent et de mal tamps*, Caumont, 1418, p. 94. *quant les nefz n'osent demourer devant Damiette pour le fort temps*, Lannoy, 1420, p. 139. *Se trovavemo havere facto la nocte precedente più de cento miglia et nui peregrini [...] credevamo non se fosse mossa la galea tanto era bono tempo* (nous nous trouvâmes avoir fait la nuit précédente, plus de cent milles et nous, pèlerins avions cru qua la galée n'avait pas bougé, tant le temps était bon), Casola, 1494, p. 258.

Fréquence d'emploi :

**Thon :**

Définition : sorte de poisson.

Etymologie : en grec tunnos, en latin thynnus ou thunnus qui donne le provençal ton. Le français l'emprunte à l'ancien provençal.

Corpus : *continuasmes nostre route avec le divertissement des dauphins et des tons, qui sautants hors de l'eau suivoient les galeres en grand nombre*, Thevenot, 1659, p.9.

Fréquence d'emploi : 1.

**Tillac :**

Définition : pont supérieur d'un navire.

Etymologie : emprunté à l'ancien scandinave pilja, planche.

Corpus : *la mer se tempestoit d'une si grande si grande furie qu'elle passoit par sur le tillac, voire mesme par sur le haut de la poupe*, Villamont, 1590, p.295. *avant que sortir du corps du navire sur le tillhac*, Castela, 1601, p.40.

Fréquence d'emploi : 7.

**Timon :**

Définition : gouvernail.

Etymologie : le mot latin temo signifie flèche de charrue.

\*Timonem du latin populaire donne en français timon avec le sens, au XIII<sup>e</sup>, de gouvernail d'un navire.

Corpus : *timone*, Frescobaldi, 1384, p. 2. *En celle malle fortune perdy nostre nafve l'un de ses tymons dont elle estoit gouvernée en partie et fut renversée nostre voile par plusieurs fois en la marine malgré tous les mariniers*, Anglure, 1395, p. 79. *tymon qui est govern de le nef*, Caumont, 1418, p. 122. *temo sive gubernaculum impegit in scopulos et sub aqua rupit* (le timon, c'est-à-dire le gouvernail, heurta des rochers et se brisa sous l'eau), Fabri, 1483, p. 48. *El timone de la galea, e solum se regeva con forza de braze de homo e, alcuna volta, quando li era grande fortuna di mare ghe ne andava più de dui homini a regerlo*, le timon de la galée est réglé seulement par la force des bras

d'un homme et, quelques fois, en cas de tempête, il faut plus de deux hommes pour barrer, Casola, 1494, p. 111. *la mer fut si enflée que les undes estoient comme haultes montaignes, tellement qu'il falloyt quatre hommes à tenir le thimon*, Affagart, 1534, p.212. *deux qui gouvernement le timon qui est le gouvernal de la navire qui resident le jour et deux pour resider la nuict*, Regnaut, 1549, p.155. *Toutefois le vent nous fut contraire et qui nous venoit plus mal à propos, il n'y avoit homme au navire qui sust conduire le timon ou connoitre la carte de naviger*, Thevet, 1552, p.46. *le pilot est celui qui tient & gouverne le tymon ou gouvernail & dresse les chemins selon qu'il faut aller*, Balourdet, 1588, p.26. *notre nave touchoit au fonds & comme les ondes se haussoient & baissoient, aussi faisoit la nave ; nostre mats du milieu se rompit, nostre gouvernail ou timon & nostre navire s'ouvrit*, Castela, 1601, p.497. *Les grandz vaisseaux n'y osent entrer par un grand vent, mesme le nostre, qui estoit petit estant combattu d'un grand vent faillit a se perdre, nostre timon touchant quelque temps sur un petit mur a fleur d'eau*, Beauvau, 1605, p.27. *il se leva un ponent & maestre si violent, qu'ils furent contraints de lever tous les voiles, excepté le maestre & d'attacher le timon à orse*, Thevenot, 1659, p.535.

Fréquence d'emploi : 26.

**Timonier :**

Définition : personne qui manoeuvre le gouvernail.

Etymologie : voir timon.

Corpus : *ita che fece baissare el timone per tre volte fora de mane del timonero* (de sorte que la barre échappa trois fois des mains du timonier), Casola, 1494, p. 123.



Fréquence d'emploi : 1.

**Tison :**

Définition : pièce de bois. 1- barre, 2- quille.

Etymologie :

Corpus : [1- barre.] *En ces nefz de Marseille a .II. gouvernaus qui sont atachiez a .II. tisons si merueilleusement que [...] l'en peut tourner la nef a destre et a senestre* (Dans ces nefz de Marseille, il y a deux gouvernails qui sont attachés à deux barres si merueilleusement que l'on peut faire tourner la nef à droite ou à gauche), Joinville, 1248, p. 324.

[2- quille.] *Toute voiz trouva l'en par les .IIII. pluneurs que au froter que nostre nef avoit fait ou sablon que le sablon en avoit bien osté .III. taises du tyson sur quoy la nef estoit fondée* (Toutefois on constata par les quatre plongeurs que, lorsque notre nef avait frotté le sable, le sable avait bien arraché trois toises à la quille sur laquelle la nef est fondée), Joinville, 1248, p. 310.

Fréquence d'emploi : 4.

**Tourmente :**

Définition : tempête.

Etymologie : du latin tormentum qui donne tormenta au début du XII<sup>e</sup>.

Corpus : *leva une si grant tourmente en le mer et une si grant tempeste*, Robert de Clari, 1204, p. 82. *nous eûmes tant de tourmente que par force nous fit retourner jusques au royaume de Calabrie*, Caumont, 1418, p. 94. *mais si tost que eusmes outrepasé le far, tourmente se leva sur mer qui nous força prendre port à Melasse*, Thenaud, 1512, p.144. *Cedit jour*

*environ minuit survint tempeste fort vehemente, Regnaut, 1549, p.151. L'arbre de la gallere de Cigalle avoit esté rompu d'une tempeste, Nicolay, 1551, p. 47. Cette arrivee fut le jour de saint Pierre et saint Pol, le vintneuvieme de juin, non sans grande tempeste de mer et danger de nos personnes en sorte que nous cuidames tous perir, Thevet, 1552, p.23. Toutesfois il ne laisse pas d'y arriver souvent des tempestes à cause du cours de l'Elespont et autres mers qui se rencontrent, Villamont, 1590, p.118. la tempeste ne cessa depuis le septiesme jour du mois de fevrier jusques au quatorziesme, estant si forte, que nous cuydames rendre l'ame à Dieu, Castela, 1601, p.465. eusmes toute la nuict une si forte tempeste qua chaque coup, les vagues passoient nostre vaisseau, Beauvau, 1605, p.29. continuant tousjours le vent contraire ; il nous fit perdre la Sicile de veuë, estans agitez d'une forte tempeste de pluye & d'orages, la mer s'eslevant par gros sillons, Benard, 1617, p.78. le courant dudit golfe se rencontre là avec ceux du golfe de Venise & autres lieux du ponant, ce qui fait qu'on souffre un peu de tempeste de la mer, Thevenot, 1659, p.221.*

Fréquence d'emploi : 71.

**Tramontane :**

Définition : vent de nord-ouest.

Etymologie : emprunté à l'italien tramontana. Ce mot italien vient du latin transmontanus, à travers la montagne.

Corpus : *se leva un vent de tramontane si froid et si contraire que nous fusmes contrians de retourner à Tripoly, Nicolay, 1551, p. 41. Et qui estoit assez pour s'estonner, ce vent tant contrarieus au jugement de tous estoit la tramontane dite par les Latins typhonicus, Thevet, 1552, p.46. se leva un vent de*

*tramontane qui nous feist caller la moitié de nos voiles, Villamont, 1590, p.136. il se leva un vent de tramontane que nous appellons vent du nord, Castela, 1601, p.44. Il y a un bon port tourné au levant, mais pas trop seur de la tramontane, Beauvau, 1605, p.14. puis d'une double tramontane vinsmes aborder à l'antique cité de Thyr, Benard, 1617, p.104. nous ne trouvasmes point le vent bon comme nous estions imaginez, car il se faisoit tantost levant & tantost tramontane, mais toujours si faible que nous ne pouvions avancer, Thevenot, 1659, p.25.*

Fréquence d'emploi : 50.

### **Trinquette :**

Définition : voile d'avant.

Etymologie : Origine incertaine, vient probablement du génois trinchetto.

Corpus : *traxerunt galestrali trinketum* (les matelots enlevèrent la trinquette), Fabri, 1483, p. 161. *feymes voille du grant de lait de thimont (artimon) aussy de medansne (grand-voile) et du drincquet (trinquette) et chenglames pour tirer à Jarre*, Lengherand, 1485, p. 87. *In capo de la galea, cioè in proua li era un arbusselo, con la sua velia quadra : se chiamava et trincheto* (en avant de la galée, c'est-à-dire à la proue, il y a un petit mât avec sa voile carrée qui s'appelle trinquette), Casola, 1494, p. 113. *le patron commanda caller toutes les voiles sinon celle du trinquet*, Villamont, 1590, p.117. *n'ayant autre voile desployée sinon le trinquet de proue*, Castela, 1601, p.469. *le maestral continuant, nous sortismes de Rhodes apres midy, ne faisans voile que du trinquet, pour ne pas quitter l'isle devant la nuit, de peur des corsaires*, Thevenot, 1659, p.221.

Fréquence d'emploi : 19.

**Trirème :**

Définition : galère à trois rangs de rames.

Étymologie : du latin *triremis*.

Corpus : *pocius cum navi magna quam cum trireme estivo tempore esse navigandum consulerunt* (ils nous ont recommandé de naviguer en été sur une grande nef plutôt que sur une trirème), Adorno, 1470, p. 52. « *solvimus triremem et cum magno desiderio proximum portum [...] desideravimus citius attingere* » (Nous fîmes appareiller notre trirème avec le plus vif désir d'atteindre rapidement le prochain port), Fabri, 1483, p. 41.

Fréquence d'emploi : 6.

**Uissier :**

Définition : nom de navire.

Étymologie : le latin classique *ostium* donne le bas latin \**ustium* qui se transmet en huis, porte. Un huissier est un navire avec une grande porte pour pouvoir laisser passer les chevaux.

Corpus : *li uissier estoient en tele maniere fait que il i avoit wis que on ouvroit bien, si lanchoit on un pont hors par ou li chevalier pooient isir hors a tere tot monté* » (les huissiers étaient faits de telle manière qu'ils comportaient un vantail facile à ouvrir et qu'on lançait au-dehors un pont par où les chevaliers pouvaient gagner la terre sur leurs montures), Robert de Clari, 1204, p. 110. *tant destrier ot mis es huissieres* (combien de destriers on mis dans les huissiers !), Villehardouin, 1204, p. 76.

Fréquence d'emploi : 14.

**Vague :**

Définition : mouvement de la mer.

Etymologie : vient de l'ancien scandinave vâgr qui donne, en moyen allemand, wâge d'où est issu le mot français vague.

Corpus : *les waghés de la mer nous venoyent couvrir d'eauwe*, Lengherand, 1485, p. 41. *Mais rien n'est comparable à la mer implacable et rien n'est plus divers que la vague qui rouë à l'entour de la prouë*, Balourdet, 1588, p.28. *les vagues de la mer estoient impetueuses en ce golphe*, Castela, 1601, p.46. *eusmes toute la nuict une si forte tourmante qua chaque coup, les vagues passoient nostre vaisseau*, Beauvau, 1605, p.29. *la mer s'eslevant par gros sillons ainsi qu'appellent les mariniers de Provence qui sont grands tourbillons de vagues de la mer qui roulent & semblent monter jusques au ciel & aussi tost descendre dans des gouffres & profonds abysmes*, Benard, 1617, p.78.

Fréquence d'emploi : 19, à partir du XV<sup>e</sup>.

**Vaisseau :**

Définition : navire.

Etymologie : le latin vasculum, petit vase donne, en latin médiéval, \*vascellum qui donnera deux mots français : vaisselle, vaisseau.

Corpus : *tot li vaissel furent venu ensamble*, Robert de Clari, 1204, p. 106. *Lors conmença l'en a livrer les nés et les vessiaus aus barons pour mouvoir* (alors on commença à livrer les nefes et les vaisseaux aux barons pour qu'ils se mettent en route), Villehardouin, 1204, p. 72. *furent nombrez a .XVIII<sup>e</sup>. vessiaus que granz que petiz* (on compta dix-huit cents vaisseaus tant grands que petits), Joinville,

1248, p. 72. Assés envoient (les Vénitiens) d'autres vaisseaux par mer comme nafve, coques, paufriers, mairans, destrieres, grippories et aultres vaisseaulx, Anglure, 1395, p. 99. y avoit oudit port, quant je y passay, quatre galées et moult grant nombre de petis vaisseaulz passaigiers et petites fustes, Lannoy, 1420, p. 161. quand je montay au vaisseau des Grecz à Escutari, ilz cuiderent que je fusse Turc et me firent de l'onneur beaucoup, Bertrandon de la Broquière, 1432, p. 148. par petits vaisseaulx de pescheurs pour gagner pays me feis porter en la riviere de Gennes de port en port, Thenaud, 1512, p.11. fusmes à l'arsenal là où font les armes et galleres, naves et autres vaisseaux, Regnaut, 1549, p.12. envoyasmes le fregate devant, du costé de Goze, pour descouvrir si la mer estoit nette de galleres, galliotes et autres vaisseaux d'ennemis, Nicolay, 1551, p. 41. nous avions esté avertis qu'il y avoit environ une quinzeine de vaisseaus de pirates et coursaires qui tenoient les passages, Thevet, 1552, p.197. le vent de besche nous livra grand guerre avec ce que nostre vaisseau estant petit faisoit eaüe de tous costez, Balourdet, 1588, p.85. mais je feus deceu de mon esperance car le soir du dimanche dixiesme jour du mois de septembre que nous nous embarquasmes, je trouway le vaisseau tout chargé de Mores, Turcs et Egyptiens, tant qu'à grand peine pouvois-je trouver lieu pour mettre ma casse, Villamont, 1590, p.261. Nous desmarasmes & fismes voille vers Genes, sans y faire plus long sejour que de vingt quatre heures, au moyen de l'estreine que nous donnasmes à celui qui avoit la charge de prendre garde aux vaisseaux qui passent, Castela, 1601, p.6. A un mil de la se font les plus grands vaisseaux de la mer Méditerranée, Beauvau, 1605, p.6. aussi tost il monta dans le vaisseau lequel se mettant en

*pleine mer n'arresta gueres à s'esloigner*, Benard, 1617, p.352. *la Sainte Marguerite, vaisseau du capitaine Philippes Martin de la Ciudad, qui venoit de Livorne ; ce vaisseau qui avoit trente-huit ans, estoit bon voilier & fort heureux en mer, il avoit dans son bord trente-deux mariniers*, Thevenot, 1659, p.22.

Fréquence d'emploi : 388.

### **Vent :**

Définition : mouvement de l'air.

Etymologie : du latin ventum.

Corpus : 1- vent favorable. *Le jour fu bel et cler et le vent doz et soef* (la journée était belle et clare, le vent doux et modéré), Villehardouin, 1204, p. 98. *eumes bon vent au partir*, Joinville, 1248, p. 306. *prospero vento flante*, Jacques de Vérone, 1335, p. 180. *soavi venti* (vent favorable), Frescobaldi, 1384, p. 2. *refist bon vent pour nous*, Anglure, 1395, p. 96. *quand le bon vent fut venu je parti dudit port de Boutes*, Caumont, 1418, p. 35. *bon doulz vent venant de la marine*, Lannoy, 1420, p.138. *supervenit ventus validus*, Rochechouart, 1461, p. 231. *ascendimus igitur navim XXIX octobris in sero statimque carbasa in altum tracra sunt , prospero vento navigantes venimus ad insulam Cypri* (nous montâmes donc à bord du navire le vingt-neuf octobre au soir, les voiles furent aussitôt hissées et, poussés par un vent favorable, nous naviguâmes vers l'île de Chypre), Adorno, 1470, p. 352. *venit ventus bonus* (survint un vent favorable), Fabri, 1483, p.33. *havendo vento al proposito del nostro camine*, ayant un vent favorable pour notre chemin, Casola, 1494, p. 116. *demourasmes plusieurs jours en attendant bon vent*, Thenaud, 1512, p.142. *Nous estans en*

*la ville, il pleut et nous rafraichismes l'espace de troys jours en attendant le vent propice, Affagart, 1534, p.33. il survint assez bon vent, Regnaut, 1549, p.18. Ayant le chevalier de Seure prins sa droicte route pour Marseille, avec vent tant favorable, Nicolay, 1551, p. 43. Sur les neuf heures de soir nous eumes vent propre et mer calme, Thevet, 1552, p.33. le vent se tourna doucement en nostre faveur, Villamont, 1590, p.136. Un peu apres celuy qui faisoit la garde à la gabie, descouvert les voiles de deux navires qui venoient à nous du costé del Zante ayant le vent fort favorable, au lieu que nous l'avions fort contraire, Castela, 1601, p.57. nous eusmes un vent fort favorable a nostre chemin, Beauvau, 1605, p.22. Nous avons esté depuis nostre partement de Marseille qui fut le neufiesme novembre dernier jusques au neufiesme janvier mil six cens dix sept, soixante douze jours en nostre voyage que nous sommes arrivez en ladite ville de Sydon, lequel voyage se faict ordinairement quand on est dans un bon vaisseau & ayant le vent propre, quelques fois en douze, quinze, dix-huict, ou vingt jours pour le plus, Benard, 1617, p.100. nous ne croyions pas que nostre vaisseau avançast plus de huit milles par heure & il en avançoit plus de dix, parce qu'outre le vent favorable, les courans du golphe de Venise nous servoient aussi, Thevenot, 1659, p.23.*

2- vent contraire. *ventus contrarius quem marinarii vocant Boyram* (un vent contraire que les marins appellent borée), Nicolas de Martoni, 1394, p. 581. *nous eusmes vent si contraire que par force il nous convint aller prendre le port de Chastel Rouge, Anglure, 1395, p. 89. nous prist un vent contraire qui fit retourner la nef à Modon, Caumont, 1418, p. 89. habuimus [...] ventum contrarium, Rochechouart, 1461, p. 233. si enim adversos ventos, sicut prosperos*



*habuissemus, aut perdit, aut in aliam orbis partem ducti fuisset* (Si les vents qui nous poussaient dans le bonne direction nous avaient été contraires, nous aurions été perdus ou entraînés vers une autre partis du monde), Adorno, 1470, p. 368. *venti illi inutiles magis ac magis augmentati sunt* (les vents contraires augmentèrent de plus en plus), Fabri, 1483, p. 34. *le vent tourna tout contraire*, Lengherand, 1485, p. 94. *Perseverava el vento contrario* (le vent contraire continuait), Casola, 1494, p. 122. *feismes voille et pour aulcunz ventz contraires cousttoyasmes Chypre*, Thenaud, 1512, p.123. *à l'instant se leva autre vent contraire et impetueux que nous fumes contrainctz encren nostre nave*, Regnaut, 1549, p.151. *Se leva un vent si contraire que toute celle nuyct ne fismes gueres que parer au vent*, Nicolay, 1551, p. 12. *Mais ainsi que nous en prenions la route (vers Rhodes), le vent nous fut tant contraire et nous demena tant asprement que à la fin il nous getta en la Grece*, Thevet, 1552, p.85. *le vent n'est tousjours commode, lequel estant commode, il ne faut que trois jours & trois nuicts, en estant contraire il en faut plus de quinze*, Balourdet, 1588, p.44. *nous navigeasmes avec un bon vent*, Balourdet, 1588, p.37. *Cependant le rays avoit fait jetter l'ancre à cause que le vent nous estoit contraire afin d'approcher le port de Jaffa*, Villamont, 1590, p.137. *il se leva un vent de midy qui nous estoit fort contraire & nous faisoit reculer plus qu'avancer*, Castela, 1601, p.50. *avec ce que le vent nous estoit un peu contraire, nous reculasmes a un port nommé Navarin*, Beauvau, 1605, p.19. *le vent se changea à un autre contraire à nostre navigation, ce qui fut cause que le patron nous fit retourner dans la mesme barque, afin d'eviter le naufrage*, Benard, 1617, p.59. *Nous partismes de devant*

*Messine le jeudy dixième juin avec un vent contraire, en sorte que malgré tous les efforts des rames, nous fusmes obligez de donner fond tout aupres du port de Messine, Thevenot, 1659, p.8.*

3- vent fort. *nous trouvames que un fort vent ot rompues les cordes des ancras, Joinville, 1248, p. 68. subito supervenit quidam ventus impetuosus* (subitement, un vent violent se leva), *Nicolas de Martoni, 1394, p. 664. cy commence à venir un grant vent que de tout nous cuyda pourter en terre de Barbarie, Caumont, 1418, p.32. fors vens de west, de noord-west et de noord, Lannoy, 1420, p. 148. venti rigidi continue flant* (des vents violents soufflent continuellement), *Adorno, 1470, p. 54. ventus velum magnum in petias dilaceravit* (le vent mit en pièce la grand-voile), *Fabri, 1483, p. 52. le patron nous dist qu'il faisoit trop grand vent, Lengherand, 1485, p. 40. Volendo el patrono sequitare el camino nostro contra la voluntate di venti, fu transportato fora de via ben CC miglia, da grande furia de mare* (le patron, voulant poursuivre notre route contre la volonté des vents, fut transporté hors de la route, à bien deux cents miles, par une mer en furie), *Casola, 1494, p. 133. mer, terre et vents estoient si furieux que n'esperions pouvoir evader leur ire, Thenaud, 1512, p.144. en ce lieu périssoient beaucoup de navires par les continuelz tourmens et agitements des vents qui régnoient en ce passage, Affagart, 1534, p.40. Se leva un gros vent froit avec une roidde et forte pluye, Nicolay, 1551, p. 60. ceste mer cruelle, horrible et dangereuse tant pour les grans vents et tempestes qui s'eslevent en elle que pour les rochers, goufres et abymes qu'on y trouve, Thevet, 1552, p.21. Nostre vaisseau estoit si petit & le vent si impetueux que nous pensions de moment en*

*moment estre engloutis, Balourdet, 1588, p.15. l'impetuosité des vents estoit grande et la mer courroucée, Villamont, 1590, p.137. Il arriva encores que le vent, au lieu de s'apaiser devint plus violent & continuant tousjours envers nous sa violence, il nous alloit jetter vers la barbarie, sans le soing merueilleux de nostre patron, Castela, 1601, p.89. un grand vent tellement qu'en peu de temps nous feismes beaucoup de chemin, Beauvau, 1605, p.29. le vent se changea en grecolevant qui nous fit tous trois si malades que ne peusmes rien manger de tout le jour, par le moyen de la tourmente continuelle & violent mouvement de nostre vaisseau durant ce mauvais temps, Benard, 1617, p.68. il fit un si grand vent de tramontane, que la nuit du vendredy au samedy un vaisseau flamand nommé le Soldareto, se brisa au port d'Alexandrie, Thevenot, 1659, p.530.*

Fréquence d'emploi : 802.

### **Virer :**

Définition : changer de direction.

Étymologie : du verbe latin vibrare, faire tournoyer par le latin médiéval \*virare qui donne virer.

Corpus : *mes sitost comme nous fumes bien près pour les férir, ils virent tout a cop leur gallée et s'enfuirent, Caumont, 1418, p. 80.*

Fréquence d'emploi : 1.

### **Voguer :**

Définition : naviguer.

Étymologie : Kahane explique que le grec balkaien, bercer, balancer a donné le verbe vogare en latin médiéval de gènes au XIIIe. Voguer arrive en français par emprunt à l'italien.

Corpus : *si fist mettre en la barque de la nafve et voguer à terre*, Anglure, 1395, p. 83. *vogans à force de remmes vers ladicte ville*, Nicolay, 1551, p. 13. *La concavité du navire est cause qu'il vogue par dessus les ondes*, Balourdet, 1588, p.24. *entrasmes en plaine mer voguant avec temps prospere*, Villamont, 1590, p.118. *nous voguasmes en haute mer*, Castela, 1601, p.469. *Le dixseptiesme jour apres avoir vogué du matin environ deux milles, nos mariniers retournerent leurs voiles vers Thyr*, Benard, 1617, p.106.

Fréquence d'emploi : 15.

**Voile :**

Définition : morceau de toile destinée à recevoir le vent de sorte de faire avancer le navire.

Etymologie : du latin *velum*.

Corpus : *Quant il furent en chele mer et il eurent tendu leur voiles*, Robert de Clari, 1204, p. 62. *cil marinier resachent leur ancres et drecent leur voiles* ( les matelots levèrent les ancres et dressèrent les voiles ), Villehardouin, 1204, p.106. *Le samedi fist le roy voile et touz les autres vessiaus aussi qui moult fu belle chose a veoir*, Joinville, 1248, p. 72. *facemo vela lasciando l'isola di Candia* (nous faisons voile en laissant l'île de Candie), Frescobaldi, 1384, p. 22. *fluctus crescebant agitantes dictam barcam et velum* (les vagues grossissaient agitant la barque et la voile), Nicolas de Martoni, 1394, p. 663. *errasmes par mer tant a voile comme a rames*, Anglure, 1395, p. 7. *je m'enbarchay et lendemain firent voyle et la voye vers le royaume de Chipre*, Caumont, 1418, p. 7. *Ilz dient qu'ilz s'en aident aucunes fois en le mer encontre les ennemis à bruler les voilles d'un vaisseau*, Bertrandon de la Broquière, 1432, p. 39. *velum navis*

*erectum est* ( la voile fut hissée ), Adorno, 1470, p. 140. *gravissima navis non potest procedere sine velis* ( un navire très lourd ne peut avancer sans les voiles ), Fabri, 1483, p. 53. *il se dispoit de faire voile pour chengler*, Lengherand, 1485, p. 40. *El patrono fece calare la velia mazana et lo trinchete* (le patron fit établir la grand voile et la trinquette), Casola, 1494, p. 137. *Le vent s'augmentoyt d'heure en heure, tellement que à midi, quant on estimoyt qu'il cessast, il estoyt si impétueux qu'il rompyt et brisa toute la grand voile*, Affagart, 1534, p.212. *les ancrs de nostre nave furent levées, feismes voile et partant dudict port, eumes assez bon vent*, Regnaut, 1549, p.17. *Nous sortismes hors du port et à voiles desployées doublasmes le cap San Nicolo*, Nicolay, 1551, p. 47. *Nous lachames les voiles au vent pour prendre trait et chemin à Rhodes*, Thevet, 1552, p.203. *Les voiles donc estans tendus & commençans à trancher les ondes par la vertu du vent magistral qui nous favorisait, nous fismes grande expedition de chemin*, Balourdet, 1588, p.24. *se leva un vent de Tramontane qui nous feist caller la moitié de nos voiles puis une heure apres les abbaïsser du tout pour ce que le vent estoit tourné greco en s'augmentant tousjours de plus en plus*, Villamont, 1590, p.136. *on étoit sur le point d'hisser & lever les voiles*, Castela, 1601, p.40. *Quand les mariniers passent devant icelle & qu'ils y voyent quelque nuées, ils tiennent cela pour un signe de quelque future tourmente & pour cela font force de voiles, pour gagner quelque port ailleurs*, Beauvau, 1605, p.79. *incontinent apres, les voiles tenduës le vaisseau commença à singler en la haute mer du Levant par le moyen d'un fort bon vent de maiestral*, Benard, 1617, p.68. *il faisoit un vent si frais, qu'allant à toute voile comme nous allions, le vaisseau devoit*

*enfoncer bien avant & cependant en une heure de temps, nous en fusmes dehors, sans qu'il entrast une seule goutte d'eau dans la sentine, Thevenot, 1659, p31.*

Fréquence d'emploi : 313.

**Voilier :**

Définition : navire à voiles.

Etymologie : voir voile

Corpus : *la Sainte Marguerite, vaisseau du capitaine Philippes Martin de la Ciudad, qui venoit de Livorne ; ce vaisseau qui avoit trente-huit ans, estoit bon voilier & fort heureux en mer, il avoit dans son bord trente-deux mariniers, Thevenot, 1659, p.22.*

Fréquence d'emploi : 1.